Modification nº 2 datée du 15 février 2024 apportée au prospectus des Fonds iShares daté du 29 juin 2023, modifié par la modification nº 1 datée du 11 août 2023 (le « **prospectus** »).

La présente modification nº 2 modifie le prospectus à l'égard des fonds négociés en bourse indiqués ci-après (collectivement, les « **Fonds iShares** ») :

iShares U.S. Small Cap Index ETF (CAD-Hedged) (le « XSU »)
iShares MSCI USA Quality Factor Index ETF (le « XQLT »)
iShares MSCI USA Value Factor Index ETF (le « XVLU »)

La présente modification nº 2 apportée au prospectus fournit certains renseignements additionnels sur les Fonds iShares. Le prospectus doit être lu à la lumière de ces renseignements additionnels. À tous les autres égards, les renseignements figurant dans le prospectus ne sont pas modifiés.

Les expressions clés qui ne sont pas définies aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.

RÉSUMÉ DE LA MODIFICATION

Modification des niveaux de risque de placement du XSU

Dans le cadre de certaines mises à jour apportées à l'aperçu du FNB pour le XSU décrites ci-après, BlackRock Canada a appliqué de nouveau la méthode de classification du risque de placement décrite dans le Règlement 81-102 afin d'établir le niveau de risque de placement du XSU. Suivant l'application de la méthode de classification du risque de placement, BlackRock Canada a annoncé une mise à jour du niveau de risque de placement du XSU le 15 février 2024, comme il est décrit ci-après.

Nom du FNB iShares	Symbole	Ancien niveau de risque	Nouveau niveau de risque
iShares U.S. Small Cap Index ETF (CAD-Hedged)	XSU	Moyen à élevé	Élevé

Pour obtenir gratuitement un exemplaire de la méthode normalisée de classification du risque de placement employée par BlackRock Canada pour établir le niveau de risque de placement associé aux Fonds iShares, il suffit d'appeler au 1 866 474-2737, d'envoyer un courriel au iSharesCanada_inquiries@blackrock.com ou d'écrire à BlackRock Canada au 161 Bay Street, Suite 2500, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Modification des aperçus du fonds

L'aperçu du fonds de chacun des Fonds iShares a été modifié afin de préciser l'information sur les « Dix principaux placements » et la « Répartition des placements » qui y est donnée.

DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription ou d'acquisition de titres des FNB. Dans plusieurs provinces et territoires, la législation en valeurs mobilières canadiennes permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ou toute modification de celui-ci contient de l'information fausse ou trompeuse, ou si l'aperçu du FNB ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus.

Toutefois, BlackRock Canada a obtenu une dispense de l'exigence de la législation en valeurs mobilières canadienne d'inclure une attestation des preneurs fermes dans le présent prospectus en vertu d'une décision fondée sur l'*Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires*. Se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations » dans le prospectus. Ainsi, les souscripteurs de parts ne pourront pas se fier sur l'inclusion d'une attestation des preneurs fermes dans le présent prospectus ou ses modifications pour se prévaloir des droits et recours dont ils auraient pu par ailleurs se prévaloir à l'encontre d'un preneur ferme qui a signé une attestation des preneurs fermes.

On se reportera aux dispositions applicables des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et à la décision dont il est question ci-dessus et on consultera éventuellement un avocat.

ATTESTATION DES FONDS iSHARES, DU FIDUCIAIRE ET DU GESTIONNAIRE

AU NOM DU

iShares U.S. Small Cap Index ETF (CAD-Hedged)
iShares MSCI USA Quality Factor Index ETF
iShares MSCI USA Value Factor Index ETF

Le prospectus daté du 29 juin 2023, modifié par la modification nº 1 datée du 11 août 2023 et par la présente modification nº 2, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 29 juin 2023, modifié par la modification nº 1 datée du 11 août 2023 et par la présente modification nº 2, conformément à la législation en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le 15 février 2024.

GESTION D'ACTIFS BLACKROCK CANADA LIMITÉE
en qualité de fiduciaire et de gestionnaire des Fonds iShares

(SIGNÉ) MARCIA MOFFAT
Chef de la direction

(SIGNÉ) LAUREN BRADLEY
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de
Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée

(SIGNÉ) HELEN HAYES
Administratrice

(SIGNÉ) STÉPHANIE GENOIS
Administratrice

Modification nº 1 datée du 11 août 2023 apportée au prospectus des Fonds iShares daté du 29 juin 2023 (le « **prospectus** »).

La présente modification nº 1 modifie le prospectus à l'égard des fonds négociés en bourse indiqués ci-après (collectivement, les « **Fonds iShares** »).

iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (« XFS »)
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (« XFI »)
iShares MSCI Multifactor Canada Index ETF (« XFC »)
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XFF »)
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged) (« XFA »)
iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF (« XCLR »)
iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF (« XULR »)
iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF (« XDLR »)

La présente modification nº 1 apportée au prospectus renferme certains renseignements additionnels sur les Fonds iShares. Le prospectus doit être lu à la lumière de ces renseignements additionnels. À tous les autres égards, les renseignements qui figurent dans le prospectus ne sont pas modifiés.

Les expressions importantes qui ne sont pas définies aux présentes ont le sens qui leur est donné dans le prospectus.

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

BlackRock Canada a décidé de dissoudre chaque FNB iShares vers la date de dissolution applicable indiquée ci-après (à l'égard d'un FNB iShares, sa « **date de dissolution** »).

Nom du Fonds iShares	**Symbole boursier**	**Date de dissolution**
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF	XFS/XFS.U	24 octobre 2023
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF	XFI	24 octobre 2023
iShares MSCI Multifactor Canada Index ETF	XFC	24 octobre 2023
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged)	XFF	30 octobre 2023
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged)	XFA	30 octobre 2023
iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF	XCLR	24 octobre 2023
iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF	XULR	24 octobre 2023
iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF	XDLR	24 octobre 2023

MODIFICATIONS

BlackRock Canada a décidé de dissoudre chaque Fonds iShares vers la date de dissolution applicable indiquée ci-après.

Nom du Fonds iShares	Symbole boursier	Date de dissolution
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF	XFS/XFS.U	24 octobre 2023
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF	XFI	24 octobre 2023
iShares MSCI Multifactor Canada Index ETF	XFC	24 octobre 2023
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged)	XFF	30 octobre 2023
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged)	XFA	30 octobre 2023
iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF	XCLR	24 octobre 2023
iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF	XULR	24 octobre 2023
iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF	XDLR	24 octobre 2023

BlackRock Canada prévoit que les opérations sur les parts de chacun des Fonds iShares à la TSX cesseront et que les parts seront radiées de la cote de la TSX vers le 17 octobre 2023 et cesseront d'être offertes aux termes du prospectus. Le RRD relatif à chacun des fonds dissous sera résilié vers le 15 septembre 2023. Dans le cadre de la dissolution, l'actif de chaque Fonds iShares sera liquidé. Comme les actifs du portefeuille d'un fonds dissous peuvent être vendus contre des espèces avant la date de dissolution applicable, il est possible que ce fonds dissous déroge à ses objectifs et stratégies de placement. Dès que possible après sa date de dissolution applicable, un Fonds iShares distribuera le produit tiré de la liquidation, après avoir réglé toutes ses dettes et obligations, au prorata parmi ses porteurs de parts inscrits à sa date de dissolution applicable. Après la dissolution et les distributions décrites ci-dessus pour un Fonds iShares, celui-ci sera liquidé. À compter de la date de dissolution applicable d'un Fonds iShares, toutes les mentions et tous les renseignements relatifs à ce Fonds iShares figurant dans le prospectus sont supprimés de sorte que le Fonds iShares en question n'est plus visé par le prospectus.

DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription de titres de FNB. Dans plusieurs provinces et territoires, la législation en valeurs mobilières canadiennes permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ou toute modification de celui-ci contient de l'information fausse ou trompeuse, ou si l'aperçu du FNB ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus.

Toutefois, BlackRock Canada a obtenu une dispense de l'exigence de la législation en valeurs mobilières canadienne d'inclure une attestation des preneurs fermes dans le présent prospectus en vertu d'une décision fondée sur l'*Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires*. Se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations » du prospectus. Ainsi, les souscripteurs de parts ne pourront pas se fier sur l'inclusion d'une attestation des preneurs fermes dans le présent prospectus ou ses modifications pour se prévaloir des droits et recours dont ils auraient pu par ailleurs se prévaloir à l'encontre d'un preneur ferme qui a signé une attestation des preneurs fermes.

Les souscripteurs ou les acquéreurs devraient se reporter aux dispositions applicables de la législation en valeurs mobilières canadienne et à la décision dont il est question ci-dessus pour connaître leurs droits ou alors consulter un avocat.

ATTESTATION DES FONDS iSHARES, DU FIDUCIAIRE ET DU GESTIONNAIRE

AU NOM DU

iShares MSCI Multifactor USA Index ETF
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF
iShares MSCI Multifactor Canada Index ETF
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged)
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged)
iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF
iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF
iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF

Le prospectus daté du 29 juin 2023, modifié par la présente modification n^{o} 1, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement aux termes du prospectus daté du 29 juin 2023, modifié par la présente modification n^{o} 1, conformément à la législation en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le 11 août 2023

GESTION D'ACTIFS BLACKROCK CANADA LIMITÉE
en qualité de fiduciaire et de gestionnaire des Fonds iShares

(Signé) Marcia Moffat
Chef de la direction

(Signé) Lauren Bradley
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de
Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée

(Signé) Helen Hayes
Administratrice

(Signé) Warren Collier
Administrateur

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

PROSPECTUS

Placement continu Le 29 juin 2023

iShares
de BlackRock

Le présent prospectus autorise le placement de parts libellées en dollars canadiens (les « **parts en $ CA** ») et, comme il est indiqué ci-après, de parts libellées en dollars américains (les « **parts en $ US** ») des fonds indiciels négociés en bourse suivants (individuellement, un « **Fonds indiciel iShares** » et collectivement, les « **Fonds indiciels iShares** »), sauf en ce qui a trait au CLU (défini ci-après). En ce qui concerne le CLU uniquement, le présent prospectus autorise le placement de parts couvertes libellées en dollars canadiens (les « **parts couvertes** ») et de parts non couvertes libellées en dollars canadiens (les « **parts non couvertes** »).

iShares Core Canadian Corporate Bond Index ETF (« XCB »)
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF (« XGB »)
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF (« XLB »)
iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF (« XSB »)
iShares Core Canadian Short Term Corporate Bond Index ETF (« XSH »)
iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF (« XBB »)
iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF (« XAW »)[1]
iShares Core MSCI Canadian Quality Dividend Index ETF (« XDIV »)
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF (« XEF »)[1]
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF (CAD-Hedged) (« XFH »)
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF (« XEC »)[1]
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF (« XDG »)[1]
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« XDGH »)
iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF (« XDU »)[1]
iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« XDUH »)
iShares Core S&P 500 Index ETF (« XUS »)[1]
iShares Core S&P 500 Index ETF (CAD-Hedged) (« XSP »)
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF (« XIC »)
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF (« XUU »)[1]
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF (CAD-Hedged) (« XUH »)

iShares 0-5 Year TIPS Bond Index ETF (« XSTP »)[1]
iShares 0-5 Year TIPS Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XSTH »)
iShares 1-5 Year Laddered Corporate Bond Index ETF (« CBO »)
iShares 1-5 Year Laddered Government Bond Index ETF (« CLF »)
iShares 1-5 Year U.S. IG Corporate Bond Index ETF (« XSHU »)[1]
iShares 1-5 Year U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XIGS »)
iShares 1-10 Year Laddered Corporate Bond Index ETF (« CBH »)
iShares 1-10 Year Laddered Government Bond Index ETF (« CLG »)
iShares Canadian Fundamental Index ETF (« CRQ »)
iShares Canadian Growth Index ETF (« XCG »)
iShares Canadian HYBrid Corporate Bond Index ETF (« XHB »)
iShares Canadian Real Return Bond Index ETF (« XRB »)

[1] Ce Fonds iShares offre également des parts en $ US. Pour obtenir le symbole boursier des parts en $ US de ce Fonds iShares, veuillez vous reporter à la rubrique « **Vue d'ensemble de la structure juridique des Fonds iShares** ».

iShares Canadian Select Dividend Index ETF (« XDV »)
iShares Canadian Value Index ETF (« XCV »)
iShares China Index ETF (« XCH »)
iShares Convertible Bond Index ETF (« CVD »)
iShares Cybersecurity and Tech Index ETF (« XHAK »)
iShares Emerging Markets Fundamental Index ETF (« CWO »)
iShares ESG Advanced 1-5 Year Canadian Corporate Bond Index ETF (« XSHG »)
iShares ESG Advanced Canadian Corporate Bond Index ETF (« XCBG »)
iShares ESG Advanced MSCI Canada Index ETF (« XCSR »)
iShares ESG Advanced MSCI EAFE Index ETF (« XDSR »)
iShares ESG Advanced MSCI USA Index ETF (« XUSR »)
iShares ESG Aware Canadian Aggregate Bond Index ETF (« XSAB »)
iShares ESG Aware Canadian Short Term Bond Index ETF (« XSTB »)
iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF (« XESG »)
iShares ESG Aware MSCI EAFE Index ETF (« XSEA »)
iShares ESG Aware MSCI Emerging Markets Index ETF (« XSEM »)
iShares ESG Aware MSCI USA Index ETF (« XSUS »)
iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF (« XCLR »)
iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF (« XDLR »)
iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF (« XULR »)
iShares Exponential Technologies Index ETF (« XEXP »)
iShares Floating Rate Index ETF (« XFR »)
iShares Genomics Immunology and Healthcare Index ETF (« XDNA »)
iShares Global Agriculture Index ETF (« COW »)
iShares Global Clean Energy Index ETF (« XCLN »)
iShares Global Government Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XGGB »)
iShares Global Healthcare Index ETF (CAD-Hedged) (« XHC »)
iShares Global Infrastructure Index ETF (« CIF »)
iShares Global Monthly Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« CYH »)
iShares Global Real Estate Index ETF (« CGR »)
iShares Global Water Index ETF (« CWW »)
iShares High Quality Canadian Bond Index ETF (« XQB »)
iShares India Index ETF (« XID »)
iShares International Fundamental Index ETF (« CIE »)
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XEB »)
iShares Jantzi Social Index ETF (« XEN »)
iShares Japan Fundamental Index ETF (CAD-Hedged) (« CJP »)
iShares MSCI EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XIN »)
iShares MSCI Emerging Markets Index ETF (« XEM »)
iShares MSCI Europe IMI Index ETF (« XEU »)
iShares MSCI Europe IMI Index ETF (CAD-Hedged) (« XEH »)
iShares MSCI Min Vol Canada Index ETF (« XMV »)
iShares MSCI Min Vol EAFE Index ETF (« XMI »)
iShares MSCI Min Vol EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XML »)
iShares MSCI Min Vol Emerging Markets Index ETF (« XMM »)
iShares MSCI Min Vol Global Index ETF (« XMW »)
iShares MSCI Min Vol Global Index ETF (CAD-Hedged) (« XMY »)
iShares MSCI Min Vol USA Index ETF (« XMU »)[1]
iShares MSCI Min Vol USA Index ETF (CAD-Hedged) (« XMS »)
iShares MSCI Multifactor Canada Index ETF (« XFC »)
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (« XFI »)
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XFF »)
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (« XFS »)[1]
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged) (« XFA »)
iShares MSCI USA Momentum Factor Index ETF (« XMTM »)
iShares MSCI USA Quality Factor Index ETF (« XQLT »)

iShares MSCI USA Value Factor Index ETF (« XVLU »)
iShares MSCI World Index ETF (« XWD »)
iShares NASDAQ 100 Index ETF (CAD-Hedged) (« XQQ »)
iShares S&P Global Consumer Discretionary Index ETF (CAD-Hedged) (« XCD »)
iShares S&P Global Industrials Index ETF (CAD-Hedged) (« XGI »)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF (« XIU »)
iShares S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats Index ETF (« CDZ »)
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF (« CPD »)
iShares S&P/TSX Capped Consumer Staples Index ETF (« XST »)
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF (« XEG »)
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF (« XFN »)
iShares S&P/TSX Capped Information Technology Index ETF (« XIT »)
iShares S&P/TSX Capped Materials Index ETF (« XMA »)
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF (« XRE »)
iShares S&P/TSX Capped Utilities Index ETF (« XUT »)
iShares S&P/TSX Completion Index ETF (« XMD »)
iShares S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF (« XEI »)
iShares S&P/TSX Global Base Metals Index ETF (« XBM »)
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF (« XGD »)
iShares S&P/TSX North American Preferred Stock Index ETF (CAD-Hedged) (« XPF »)
iShares S&P/TSX SmallCap Index ETF (« XCS »)
iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF (« XMC »)[1]
iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XMH »)
iShares S&P U.S. Small-Cap Index ETF (« XSMC »)
iShares S&P U.S. Small-Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XSMH »)
iShares US Dividend Growers Index ETF (CAD-Hedged) (« CUD »)
iShares US Fundamental Index ETF (« CLU »)[2]
iShares U.S. Aggregate Bond Index ETF (« XAGG »)[1]
iShares U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XAGH »)
iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF (« XHU »)
iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF (CAD-Hedged) (« XHD »)
iShares U.S. High Yield Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XHY »)
iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF (« XCBU »)[1]
iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XIG »)
iShares U.S. Small Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XSU »)

Le présent prospectus autorise le placement de parts en $ CA des fonds non indiciels négociés en bourse suivants (individuellement, un « **Fonds non indiciel iShares** » et collectivement, les « **Fonds non indiciels iShares** ») :

iShares Core Balanced ETF Portfolio (« XBAL »)
iShares Core Conservative Balanced ETF Portfolio (« XCNS »**)**
iShares Core Equity ETF Portfolio (« XEQT »**)**
iShares Core Growth ETF Portfolio (« XGRO »)
iShares Core Income Balanced ETF Portfolio (« XINC »)

iShares ESG Balanced ETF Portfolio (« GBAL »)
iShares ESG Conservative Balanced ETF Portfolio (« GCNS »)
iShares ESG Equity ETF Portfolio (« GEQT »)
iShares ESG Growth ETF Portfolio (« GGRO »)

[2] Ce Fonds iShares offre uniquement des parts couvertes et des parts non couvertes. Pour obtenir le symbole boursier des parts couvertes et des parts non couvertes de ce Fonds iShares, veuillez vous reporter à la rubrique « **Vue d'ensemble de la structure juridique des Fonds iShares** ».

iShares Short Term Strategic Fixed Income ETF (« XSI »)
iShares Conservative Short Term Strategic Fixed Income ETF (« XSC »)
iShares Conservative Strategic Fixed Income ETF (« XSE »)
iShares Canadian Financial Monthly Income ETF (« FIE »)
iShares Diversified Monthly Income ETF (« XTR »)
iShares Equal Weight Banc & Lifeco ETF (« CEW »)
iShares Premium Money Market ETF (« CMR »)

Les parts en $ CA, les parts couvertes, les parts non couvertes et les parts en $ US sont désignées collectivement les « **parts** ». Les Fonds indiciels iShares et les Fonds non indiciels iShares sont désignés, individuellement et collectivement, un ou les « **Fonds iShares** ».

Les Fonds iShares sont établis en tant que fiducies sous le régime des lois de la province d'Ontario. Les porteurs de parts des Fonds iShares ne sont pas actionnaires d'une société.

Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée (« **BlackRock Canada** ») est le fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares et est chargée de leur administration quotidienne. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares** ».

Objectifs de placement

L'objectif de placement de chaque Fonds iShares est décrit dans le profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Inscription des parts à la cote d'une bourse

Chaque part d'un Fonds iShares représente un intérêt bénéficiaire égal et indivis dans l'actif net du Fonds iShares attribuable à cette catégorie de parts. Les parts de chaque Fonds iShares sont inscrites à la cote de l'une de deux principales bourses de valeurs, soit la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») ou la Cboe Canada (la « **Cboe Canada** », auparavant, La Bourse NEO Inc. (la « **NEO** »)) (la TSX et la Cboe Canada étant désignées, lorsqu'il est question d'un Fonds iShares, la « **Bourse** »), et sont offertes de façon continue. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la bourse à la cote de laquelle les parts d'un Fonds iShares sont inscrites, veuillez vous reporter à la rubrique « **Vue d'ensemble de la structure juridique des Fonds iShares** » ou au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts d'un Fonds iShares à la Bourse par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur.

Les investisseurs devront payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente de parts à la Bourse. Aucuns frais ne sont payables à BlackRock Canada ou aux Fonds iShares par les porteurs de parts dans le cadre de l'achat ou de la vente de parts à la Bourse.

Achat, rachat et échange

Les courtiers peuvent acheter ou faire racheter directement des parts des Fonds iShares. Les porteurs des parts des Fonds iShares peuvent se départir de leurs parts de deux façons, soit i) en vendant des parts à la Bourse au cours en vigueur, déduction faite des commissions et des frais de courtage habituels ou ii) en faisant racheter des parts en espèces à un prix de rachat correspondant à 95 % du cours de clôture des parts visées à la Bourse le jour de bourse de prise d'effet du rachat. Toutefois, le prix de rachat maximum payable à un porteur de parts dans le cadre d'une demande de rachat en espèces correspondra à la valeur liquidative par part pertinente. Les porteurs de parts devraient consulter leurs courtiers ou conseillers en placement avant de faire racheter leurs parts en contrepartie d'espèces. Chaque Fonds iShares offre également des options de rachat ou d'échange supplémentaires lorsqu'un porteur de parts fait racheter ou échange un nombre prescrit de parts. Se reporter aux rubriques « **Achat de parts** » et « **Échange et rachat de parts** ».

Autres questions

Aucun courtier n'a participé à la préparation du prospectus ni n'a examiné son contenu.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour consulter un exposé des risques liés à un placement dans les parts des Fonds iShares et de se reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « Profils des FNB » pour connaître les facteurs de risque applicables à un Fonds iShares en particulier.

Les inscriptions et les transferts de parts se feront par l'intermédiaire du système d'inscription en compte administré par Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « **CDS** »). Les investisseurs qui investissent dans les Fonds iShares n'ont pas le droit de recevoir de certificats papier attestant qu'ils sont propriétaires de parts.

Marques de commerce

« **iShares**[MD] » est une marque de commerce déposée de BlackRock, Inc. ou de ses filiales aux États-Unis ou ailleurs, utilisée avec autorisation.

Documents intégrés par renvoi

Pendant la période au cours de laquelle les parts d'un Fonds iShares sont placées de façon continue, des renseignements supplémentaires figureront dans le dernier aperçu du FNB déposé de chacun des Fonds iShares, les derniers états financiers annuels comparatifs déposés, les états financiers intermédiaires déposés après ses derniers états financiers annuels comparatifs, le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds (« **RDRF** ») et tout RDRF intermédiaire déposé après ce RDRF annuel. Ces documents sont ou seront intégrés dans le présent prospectus par renvoi et en font légalement partie intégrante. On peut obtenir ces documents sur le site Web désigné des Fonds iShares au www.blackrock.com/ca, et les obtenir sur demande et sans frais en composant le 1 866 474-2737 ou en communiquant avec un courtier inscrit. On peut également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds iShares au www.sedar.com. Se reporter à la rubrique « **Documents intégrés par renvoi** ».

TABLE DES MATIÈRES

TERMES IMPORTANTS 1

SOMMAIRE DU PROSPECTUS 8

SOMMAIRE DES FRAIS ET CHARGES.....15

VUE D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES FONDS ISHARES 19

OBJECTIFS DE PLACEMENT 22

Modification des indices.....22

Utilisation des indices.....23

STRATÉGIES DE PLACEMENT.....23

Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares 23

Stratégies de placement utilisées par les Fonds non indiciels iShares 24

Stratégies de placement pouvant être utilisées par les Fonds iShares 24

VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LES FONDS ISHARES FONT DES PLACEMENTS 28

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT.....28

FRAIS.....29

Frais et charges payables par les Fonds iShares 29

Frais et charges payables directement par vous.....31

FACTEURS DE RISQUE.....32

Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares.....32

Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares.....41

Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares.....45

MÉTHODE DE CLASSIFICATION DU RISQUE DE PLACEMENT.....67

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS 78

Gains en capital 78

Remboursement de capital.....78

Distributions réinvesties 79

RÉGIMES FACULTATIFS 79

Régime de réinvestissement des distributions.... 79

Régime de cotisation en espèces préautorisée ... 79

Régime de retrait périodique..... 80

Fractions de part dans le cadre des régimes..... 80

Modification, suspension ou résiliation des régimes..... 80

Autres dispositions des régimes..... 80

ACHAT DE PARTS 81

Placement initial dans les Fonds iShares 81

Placement continu..... 81

Conventions relatives à un courtier désigné..... 81

Émission de parts..... 81

Achat et vente de parts..... 82

Inscription et transfert par l'intermédiaire de la CDS..... 83

Porteurs de parts non-résidents..... 83

Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts 84

ÉCHANGE ET RACHAT DE PARTS 85

Échange de parts à la valeur liquidative par part contre des paniers et/ou une somme en espèces..... 85

Rachat de parts contre une somme en espèces... 86

Conversion de parts du CLU..... 86

Suspension des échanges et des rachats..... 87

Frais d'administration visant à compenser certains frais d'opérations avec les courtiers 87

Échange, rachat et conversion de parts par l'entremise d'adhérents à la CDS 87

Négociation à court terme..... 87

FOURCHETTES DES COURS DES PARTS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR CELLES-CI..... 88

INCIDENCES FISCALES..... 88

Statut des Fonds iShares 88

Imposition des Fonds iShares 90

Imposition des porteurs de parts 93

Imposition des régimes enregistrés..... 95

OBLIGATIONS D'INFORMATION INTERNATIONALES 95

ORGANISATION ET GESTION DES FONDS ISHARES 96

Fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares 96

Détails des services de gestion devant être fournis par BlackRock Canada 96

Gouvernance 98

Propriété de BlackRock Canada 98

Dirigeants et administrateurs de BlackRock Canada 98

Sous-conseiller 99

Gestionnaires de portefeuille du sous-conseiller 100

Modalités de la convention de sous-conseils en placement 102

Gestion de placements Manuvie 102

Modalités de la convention de services d'accès aux données de Gestion de placements Manuvie 102

Conflits d'intérêts 103

Comité d'examen indépendant 104

Gestion du risque lié à la liquidité 105

Alliance stratégique avec RBC GMA 105

Dépositaire 105

Auditeur 106

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres 106

Mandataires d'opérations de prêt de titres 106

SITE WEB DÉSIGNÉ 106

CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE 106

Valeur liquidative et valeur liquidative par part 106

Politiques et procédures d'évaluation 107

Déclaration de la valeur liquidative 108

CARACTÉRISTIQUES DES TITRES 108

Description des titres placés 108

Souscriptions 108

Certaines dispositions relatives aux parts 108

Modification de modalités 110

QUESTIONS TOUCHANT LES PORTEURS DE PARTS 110

Assemblées des porteurs de parts 110

Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts 110

Changement d'auditeur 113

Modifications des documents de fiducie 113

Fusions autorisées 114

Rapports aux porteurs de parts 114

DISSOLUTION DES FONDS ISHARES 114

PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES DES FONDS ISHARES 115

INFORMATION SUR LE VOTE PAR PROCURATION RELATIF AUX TITRES EN PORTEFEUILLE 115

CONTRATS IMPORTANTS 117

Conventions de licence 119

EXPERTS 119

DISPENSES ET APPROBATIONS 120

AUTRES FAITS IMPORTANTS 122

Questions relatives aux licences et aux marques de commerce 123

DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES 145

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI 145

PROFILS DES FNB 147

iShares Core Canadian Corporate Bond Index ETF (« XCB ») 148

iShares Core Canadian Government Bond Index ETF (« XGB ») 150

iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF (« XLB ») 152

iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF (« XSB ») 154

iShares Core Canadian Short Term Corporate Bond Index ETF (« XSH ») 156

iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF (« XBB ») 158

iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF (« XAW ») 160

iShares Core MSCI Canadian Quality Dividend Index ETF (« XDIV ») 162

iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF (« XEF ») 164

iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF (CAD-Hedged) (« XFH ») 166

iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF (« XEC »).....168

iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF (« XDG ») 170

iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« XDGH ») 173

iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF (« XDU ») 176

iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« XDUH »).....178

iShares Core S&P 500 Index ETF (« XUS ») ...180

iShares Core S&P 500 Index ETF (CAD-Hedged) (« XSP ») 182

iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF (« XIC »).....184

iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF (« XUU ») 186

iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF (CAD-Hedged) (« XUH ») 188

iShares 0-5 Year TIPS Bond Index ETF (« XSTP ») 190

iShares 0-5 Year TIPS Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XSTH ») 193

iShares 1-5 Year Laddered Corporate Bond Index ETF (« CBO ») 196

iShares 1-5 Year Laddered Government Bond Index ETF (« CLF ») 198

iShares 1-5 Year U.S. IG Corporate Bond Index ETF (« XSHU ») 200

iShares 1-5 Year U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XIGS »).....202

iShares 1-10 Year Laddered Corporate Bond Index ETF (« CBH ») 204

iShares 1-10 Year Laddered Government Bond Index ETF (« CLG ») 206

iShares Canadian Fundamental Index ETF (« CRQ »).....208

iShares Canadian Growth Index ETF (« XCG »).....210

iShares Canadian HYBrid Corporate Bond Index ETF (« XHB ») 212

iShares Canadian Real Return Bond Index ETF (« XRB ») 214

iShares Canadian Select Dividend Index ETF (« XDV ») 216

iShares Canadian Value Index ETF (« XCV ») 218

iShares China Index ETF (« XCH ») 220

iShares Convertible Bond Index ETF (« CVD ») 222

iShares Cybersecurity and Tech Index ETF (« XHAK »)..... 225

iShares Emerging Markets Fundamental Index ETF (« CWO ») 228

iShares ESG Advanced 1-5 Year Canadian Corporate Bond Index ETF (« XSHG ») 230

iShares ESG Advanced Canadian Corporate Bond Index ETF (« XCBG »)..... 233

iShares ESG Advanced MSCI Canada Index ETF (« XCSR ») 236

iShares ESG Advanced MSCI EAFE Index ETF (« XDSR ») 239

iShares ESG Advanced MSCI USA Index ETF (« XUSR ») 242

iShares ESG Aware Canadian Aggregate Bond Index ETF (« XSAB ») 245

iShares ESG Aware Canadian Short Term Bond Index ETF (« XSTB »)..... 248

iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF (« XESG ») 251

iShares ESG Aware MSCI EAFE Index ETF (« XSEA ») 254

iShares ESG Aware MSCI Emerging Markets Index ETF (« XSEM ») 257

iShares ESG Aware MSCI USA Index ETF (« XSUS ») 260

iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF (« XCLR »)..... 263

iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF (« XDLR »)..... 266

iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF (« XULR ») 269

iShares Exponential Technologies Index ETF (« XEXP »)..... 272

iShares Floating Rate Index ETF (« XFR ») ... 275

iShares Genomics Immunology and Healthcare Index ETF (« XDNA »)..... 278

iShares Global Agriculture Index ETF (« COW »)..... 281

iShares Global Clean Energy Index ETF (« XCLN ») 284

iShares Global Government Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XGGB ») 288

iShares Global Healthcare Index ETF (CAD-Hedged) (« XHC ») 292

iShares Global Infrastructure Index ETF (« CIF ») 295

iShares Global Monthly Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« CYH ») 298

iShares Global Real Estate Index ETF (« CGR ») 300

iShares Global Water Index ETF (« CWW ») .303

iShares High Quality Canadian Bond Index ETF (« XQB ») 306

iShares India Index ETF (« XID ») 308

iShares International Fundamental Index ETF (« CIE ») 311

iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XEB ») 313

iShares Jantzi Social Index ETF (« XEN »).....315

iShares Japan Fundamental Index ETF (CAD-Hedged) (« CJP ») 317

iShares MSCI EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XIN ») 319

iShares MSCI Emerging Markets Index ETF (« XEM ») 321

iShares MSCI Europe IMI Index ETF (« XEU ») 323

iShares MSCI Europe IMI Index ETF (CAD-Hedged) (« XEH ») 325

iShares MSCI Min Vol Canada Index ETF (« XMV ») 327

iShares MSCI Min Vol EAFE Index ETF (« XMI ») 329

iShares MSCI Min Vol EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XML ») 331

iShares MSCI Min Vol Emerging Markets Index ETF (« XMM ») 333

iShares MSCI Min Vol Global Index ETF (« XMW ») 335

iShares MSCI Min Vol Global Index ETF (CAD-Hedged) (« XMY ») 337

iShares MSCI Min Vol USA Index ETF (« XMU ») 339

iShares MSCI Min Vol USA Index ETF (CAD-Hedged) (« XMS ») 341

iShares MSCI Multifactor Canada Index ETF (« XFC ») 343

iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (« XFI ») 346

iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XFF ») 349

iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (« XFS ») 352

iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged) (« XFA ») 355

iShares MSCI USA Momentum Factor Index ETF (« XMTM ») 358

iShares MSCI USA Quality Factor Index ETF (« XQLT ») 361

iShares MSCI USA Value Factor Index ETF (« XVLU ») 364

iShares MSCI World Index ETF (« XWD ») .. 367

iShares NASDAQ 100 Index ETF (CAD-Hedged) (« XQQ ») 369

iShares S&P Global Consumer Discretionary Index ETF (CAD-Hedged) (« XCD ») 371

iShares S&P Global Industrials Index ETF (CAD-Hedged) (« XGI ») 374

iShares S&P/TSX 60 Index ETF (« XIU »)..... 377

iShares S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats Index ETF (« CDZ ») 379

iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF (« CPD ») 381

iShares S&P/TSX Capped Consumer Staples Index ETF (« XST ») 383

iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF (« XEG ») 385

iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF (« XFN ») 387

iShares S&P/TSX Capped Information Technology Index ETF (« XIT ») 389

iShares S&P/TSX Capped Materials Index ETF (« XMA ») 391

iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF (« XRE ») 393

iShares S&P/TSX Capped Utilities Index ETF (« XUT ») 395

iShares S&P/TSX Completion Index ETF (« XMD ») 397

iShares S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF (« XEI ») 399

iShares S&P/TSX Global Base Metals Index ETF (« XBM ») 401

iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF (« XGD ») 403

iShares S&P/TSX North American Preferred Stock Index ETF (CAD-Hedged) (« XPF ») 405

iShares S&P/TSX SmallCap Index ETF (« XCS ») 407

iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF (« XMC ») 409

iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XMH ») 411

iShares S&P U.S. Small-Cap Index ETF (« XSMC ») 413

iShares S&P U.S. Small-Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XSMH ») 415

iShares US Dividend Growers Index ETF (CAD-Hedged) (« CUD ») 417

iShares US Fundamental Index ETF (« CLU ») 419

iShares U.S. Aggregate Bond Index ETF (« XAGG ») 422

iShares U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XAGH ») 425

iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF (« XHU ») 428

iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF (CAD-Hedged) (« XHD ») 431

iShares U.S. High Yield Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XHY ») 434

iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF (« XCBU ») 436

iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XIG ») 438

iShares U.S. Small Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XSU ») 440

iShares Core Balanced ETF Portfolio (« XBAL ») 442

iShares Core Conservative Balanced ETF Portfolio (« XCNS ») 445

iShares Core Equity ETF Portfolio (« XEQT ») 448

iShares Core Growth ETF Portfolio (« XGRO ») 451

iShares Core Income Balanced ETF Portfolio (« XINC ») 454

iShares ESG Balanced ETF Portfolio (« GBAL ») 457

iShares ESG Conservative Balanced ETF Portfolio (« GCNS ») 460

iShares ESG Equity ETF Portfolio (« GEQT ») 463

iShares ESG Growth ETF Portfolio (« GGRO ») 466

iShares Short Term Strategic Fixed Income ETF (« XSI ») 469

iShares Conservative Short Term Strategic Fixed Income ETF (« XSC ») 472

iShares Conservative Strategic Fixed Income ETF (« XSE ») 475

iShares Canadian Financial Monthly Income ETF (« FIE ») 478

iShares Diversified Monthly Income ETF (« XTR ») 482

iShares Equal Weight Banc & Lifeco ETF (« CEW ») 486

iShares Premium Money Market ETF (« CMR ») 489

TERMES IMPORTANTS

Sauf indication contraire, tous les montants en dollars figurant dans le présent prospectus sont libellés en dollars canadiens, toutes les heures mentionnées dans le présent prospectus renvoient à l'heure de Toronto et tous les indices mentionnés ci-après sont tels que constitués par le fournisseur d'indices concerné à l'occasion ou se rapportent à un indice de remplacement, s'il y a lieu.

« **adhérent à la CDS** » – un adhérent à la CDS, y compris un courtier, une banque, une société de fiducie ou une autre institution qui maintient, directement ou indirectement, une relation avec la CDS, qui agit en qualité de dépositaire et détient des parts pour le compte de propriétaires véritables de parts.

« **aperçu du FNB** » – document relatif à une catégorie de parts d'un Fonds iShares qui résume certaines caractéristiques de cette catégorie de parts et de ce Fonds iShares.

« **ARC** » – Agence du revenu du Canada.

« **autorités en valeurs mobilières** » – la commission des valeurs mobilières ou autre autorité en valeurs mobilières dans chacune des provinces ou chacun des territoires du Canada qui est responsable de l'administration de la législation canadienne en valeurs mobilières en vigueur dans la province ou le territoire en question.

« **BAL** » – BlackRock Advisors (UK) Limited, membre du groupe de BlackRock Canada.

« **BFA** » – BlackRock Fund Advisors, membre du groupe de BlackRock Canada.

« **BISL** » – Bloomberg Index Services Limited, une filiale de Bloomberg.

« **BlackRock** » – BlackRock, Inc., la société mère ultime de BlackRock Canada.

« **BlackRock Canada** » – Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée, le fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares.

« **Bloomberg** » – Bloomberg Finance L.P. et les membres de son groupe, y compris BISL.

« **Bourse** » – relativement à un Fonds iShares, désigne la TSX ou la Cboe Canada (auparavant, la NEO), selon celle qui constitue la principale bourse de valeurs à la cote de laquelle les parts du Fonds iShares en question sont inscrites.

« **BTC** » – BlackRock Institutional Trust Company, N.A., membre du groupe de BlackRock Canada.

« **CAAE** », « **AARAE** », « **CMAE** » et « **CIAE** » – certificats américains d'actions étrangères, actions américaines représentatives d'actions étrangères, certificats mondiaux d'actions étrangères et certificats internationaux d'actions étrangères, respectivement, qui sont dans chaque cas un titre financier négociable qui se négocie à une bourse locale, mais qui représente un titre émis par une société étrangère cotée en bourse.

« **Cboe Canada** » – Cboe Canada (auparavant, NEO).

« **CDS** » – Services de dépôt et de compensation CDS inc.

« **CEI** » – le comité d'examen indépendant des Fonds iShares décrit à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Comité d'examen indépendant** ».

« **CELI** » – compte d'épargne libre d'impôt.

« **CELIAPP** » – compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété.

« **C-Fonds iShares** » – individuellement et collectivement, le CBH, le CBO, le CDZ, le CGR, le CIE, le CIF, le CJP, le CLF, le CLG, le CLU, le COW, le CPD, le CRQ, le CUD, le CVD, le CWO, le CWW, le CYH et le XQB.

« **Cohen & Steers** » – Cohen & Steers Capital Management, Inc.

« **contrats à terme de gré à gré** » – contrats bipartites de vente ou d'achat d'un actif à un moment futur stipulé et à un prix prédéterminé, qui peuvent comprendre des contrats à terme de gré à gré physiques, c'est à dire des contrats à terme de gré à gré réglés au moyen de la livraison physique de l'actif qui est acheté ou vendu et des contrats à terme de gré à gré réglés en espèces.

« **convention de dépôt** » – a le sens qui lui est attribué à la rubrique « **Sommaire du prospectus – Organisation et gestion des Fonds iShares – Dépositaire** ».

« **convention de services de Manuvi**e » – une convention de licence modifiée et mise à jour intervenue entre BlackRock Canada, Gestion de placements Manuvie limitée et Manulife Investment Management (Europe) Limited en date du 9 octobre 2013.

« **convention relative à un courtier désigné** » – une convention intervenue entre BlackRock Canada, pour le compte d'un Fonds iShares, et un courtier inscrit aux termes de laquelle le courtier inscrit convient de remplir certaines fonctions à l'égard du Fonds iShares.

« **courtiers** » – courtiers inscrits (qui peuvent ou non avoir conclu une convention relative à un courtier désigné) qui concluent des ententes avec un ou plusieurs Fonds iShares et qui souscrivent et achètent des parts de ces Fonds iShares, et « **courtier** » désigne l'un de ces courtiers.

« **date de clôture des registres aux fins des distributions** » – la date fixée par BlackRock Canada comme date de clôture des registres pour déterminer les porteurs de parts d'un Fonds iShares qui auront droit à une distribution.

« **date de retrait** » – la date de retrait aux termes d'un RRP, comme il est décrit à la rubrique « **Régimes facultatifs – Régime de retrait périodique** ».

« **dérivés** » – instruments qui tirent leur valeur du cours, de la valeur ou du niveau d'un titre, d'une marchandise, d'un indicateur économique, d'un indice ou d'un instrument financier sous-jacent et qui peuvent comprendre des options, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés, des swaps et des titres assimilables à des titres de créance.

« **distribution sur les frais de gestion** » – un montant égal à la différence entre les frais de gestion applicables payables par ailleurs et des frais réduits calculés par BlackRock Canada à l'occasion qui est distribué mensuellement en espèces par un Fonds iShares à ses porteurs de parts qui détiennent des placements importants dans celui-ci, comme il est énoncé à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables par les Fonds iShares – Distributions sur les frais de gestion** ».

« **document de fiducie** » – a le sens attribué à cette expression à la rubrique « **Vue d'ensemble de la structure juridique des Fonds iShares** ».

« **EIPD** » – entité intermédiaire de placement déterminée.

« **émetteurs constituants** » – relativement à un indice, les émetteurs compris à l'occasion dans l'indice, tels qu'ils ont été choisis par le fournisseur d'indices.

« **ESG** » – environnement, société et gouvernance.

« **É.-U.** » ou « **États-Unis** » – les États-Unis d'Amérique.

« **Fannie Mae** » – la Federal National Mortgage Association.

« **FERR** » – fonds enregistré de revenu de retraite.

« **FNB** » – un fonds négocié en bourse.

« **FNB iShares** » – FNB gérés par BlackRock Canada ou un membre de son groupe, y compris les Fonds iShares canadiens (y compris les Fonds iShares), les Fonds iShares américains et les Fonds iShares irlandais.

« **Fonds du marché monétaire américain** » – tout fonds du marché monétaire enregistré aux États-Unis et dont BFA ou un membre de son groupe sont les conseillers.

« **Fonds indiciels iShares** » – collectivement, les fonds indiciels négociés en bourse énumérés sur la page couverture du présent prospectus, et « **Fonds indiciel iShares** » désigne l'un de ces fonds.

« **Fonds iShares** » – individuellement et collectivement, les Fonds indiciels iShares et les Fonds non indiciels iShares.

« **Fonds iShares à revenu fixe canadiens** » – collectivement, le XBB, le XCB, le XFR, le XGB, le XHB, le XLB, le XRB, le XSB et le XSH, et « **Fonds iShares à revenu fixe canadien** » désigne l'un de ces Fonds.

« **Fonds iShares américain** » – un FNB qui est inscrit à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis reconnue et qui est géré par un membre du groupe de BlackRock Canada.

« **Fonds iShares canadien** » – tout FNB qui est inscrit à la cote d'une bourse de valeurs canadienne reconnue, qui est géré par BlackRock Canada ou un membre de son groupe.

« **Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX** » – individuellement et collectivement, le XCS, le XEG, le XEI, le XFN, le XIC, le XIT, le XIU, le XMA, le XMD, le XRE, le XST et le XUT.

« **Fonds iShares irlandais** » – tout FNB qui est inscrit à la cote de la London Stock Exchange et géré par un membre du groupe de BlackRock Canada, comme il est décrit à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement pouvant être utilisées par les Fonds iShares – Placements dans des FNB iShares – Fonds iShares irlandais** ».

« **Fonds non indiciels iShares** » – collectivement, les fonds non indiciels négociés en bourse énumérés sur la page couverture du présent prospectus, et « **Fonds non indiciel iShares** » désigne l'un de ces fonds.

« **fonds sous-jacent** » – un FNB iShares qui est une fiducie résidente du Canada et dans lequel un autre FNB iShares investit.

« **fournisseur d'indices** » – l'un des tiers fournisseurs d'indices, notamment S&P, ICE, Markit, IISL, FTSE, FTSE FI, FTSE Global Debt Capital Markets, FRC, Cohen & Steers, Gestion de placements Manuvie, MSCI, MSCI ESG Research, BISL, Bloomberg Capital Inc., NASDAQ, Jantzi, J.P. Morgan et Morningstar, avec lesquels BlackRock Canada a conclu des conventions de licence (directement ou aux termes d'une convention de sous-licence conclue avec un membre de son groupe, selon le cas) pour l'utilisation des indices applicables et de certaines marques de commerce dans le cadre de l'exploitation des Fonds indiciels iShares pertinents; toutefois, dans le cas des indices de fonds ESG à revenu fixe, les conventions de licence sont conclues avec MSCI ESG Research. Les indices de fonds ESG à revenu fixe ont été mis au point par Bloomberg en utilisant des données sur la note ESG fournies par MSCI ESG Research conformément à une entente intervenue entre MSCI ESG Research et BISL ou un membre de son groupe.

« **frais d'opération d'échange** » – les frais payables relativement à un règlement en espèces ou sous forme de titres, en totalité ou en partie, pour les échanges d'un nombre prescrit de parts du Fonds iShares pertinent, représentant, selon le cas, les courtages, les commissions, les frais d'opérations, les frais liés aux incidences du marché ou aux écarts d'évaluation et les autres frais que le Fonds iShares engage ou prévoit engager pour effectuer des opérations sur des titres sur le marché afin d'obtenir les liquidités ou les titres nécessaires pour réaliser l'échange ou autrement, en conséquence du fait d'avoir effectué ces règlements en espèces ou sous forme de titres.

« **frais d'opération de création** » – les frais payables relativement à un règlement en espèces ou sous forme de titres, en totalité ou en partie, pour les souscriptions d'un nombre prescrit de parts du Fonds iShares pertinent, représentant, selon le cas, les courtages, les commissions, les frais d'opérations, les frais liés aux incidences du marché ou aux écarts d'évaluation et les autres frais que le Fonds iShares engage ou prévoit engager pour effectuer des opérations sur des titres sur le marché au moyen d'un règlement en espèces ou sous forme de titres ou autrement, en conséquence du fait d'avoir accepté des règlements en espèces ou sous forme de titres.

« **FRC** » – Frank Russell Company.

« **Freddie Mac** » – la Federal Home Loan Mortgage Corporation.

« **FTSE** » – FTSE International Limited.

« **FTSE FI** » – FTSE Fixed Income LLC.

« **FTSE Global Debt Capital Markets** » – FTSE Global Debt Capital Markets Inc.

« **GARQ** » – le groupe d'analyse du risque et d'analyse quantitative de BlackRock.

« **Gestion de placements Manuvie** » – Gestion de placements Manuvie limitée et Manulife Investment Management (Europe) Limited.

« **GICS** » – la Classification industrielle mondiale standard (GICS^{MD}).

« **Ginnie Mae** » – la Government National Mortgage Association.

« **Groupe LSE** » – collectivement, London Stock Exchange Group Plc et ses filiales, y compris FRC, FTSE, FTSE FI et FTSE Global Debt Capital Markets.

« **ICE** » – ICE Data Indices, LLC ou les membres de son groupe.

« **IISL** » – India Index Services & Products Ltd.

« **indices** » – les indices de référence fournis par les fournisseurs d'indices, ou les indices de référence de remplacement ou autres indices de référence ou les indices, selon le cas, que les Fonds indiciels iShares utilisent à l'égard de leurs objectifs et stratégies de placement, et « **indice** » désigne l'un de ces indices.

« **indices de fonds ESG à revenu fixe** » – collectivement, l'indice Bloomberg MSCI 1-5 year Canada Corporate Choice ESG Screened 10% Issuer Capped, l'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Choice ESG Screened 10% Issuer Capped, l'indice Bloomberg MSCI Canadian Aggregate ESG Focus et l'indice Bloomberg MSCI 1-5 Year Canadian Aggregate ESG Focus, et « **indice de fonds ESG à revenu fixe** » désigne l'un de ces indices.

« **Jantzi** » – Jantzi Research Inc.

« **J.P. Morgan** » – J.P. Morgan Securities LLC.

« **jour de bourse** » – pour chaque Fonds iShares, un jour où i) une séance de négociation est tenue à la Bourse, ii) le marché ou la bourse principale pour les titres détenus par le Fonds iShares est ouvert aux fins de négociation (comme il est indiqué dans le document de fiducie pertinent) et iii) pour les Fonds indiciels iShares, le fournisseur d'indices de ce Fonds indiciel iShares calcule et publie des données relativement à l'indice concerné.

« **jour de bourse au Canada** » – chaque jour où une séance de négociation est tenue à la Bourse concernée.

« **législation canadienne en valeurs mobilières** » – la législation en valeurs mobilières en vigueur dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada, l'ensemble des règlements, des règles, des ordonnances et des instructions générales pris en application de cette législation et l'ensemble des normes multilatérales et canadiennes ou règlements adoptés par les autorités de réglementation en valeurs mobilières à cet égard et les dispenses connexes.

« **Loi de 1933** » – la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée.

« **Loi de l'impôt** » – la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et son règlement d'application, dans leur version modifiée à l'occasion.

« **marchés de l'EAEO** » – en ce qui concerne les Fonds indiciels iShares qui reproduisent les indices fournis par MSCI, les marchés développés dont la liste est établie par MSCI à l'occasion, en excluant les États-Unis et le Canada. La liste des pays ou des territoires change au fil du temps.

« **marchés développés** » – en ce qui concerne les Fonds indiciels iShares qui reproduisent les indices fournis par MSCI, les pays ou territoires développés, selon le cas, du monde, dont la liste est établie par MSCI à l'occasion, qui comprennent, à la date du présent prospectus, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, Hong Kong, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Portugal, Singapour, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis. La liste des pays ou des territoires change au fil du temps.

« **marchés émergents** » – en ce qui concerne les Fonds indiciels iShares qui reproduisent les indices fournis par MSCI, les pays émergents du monde, dont la liste est établie par MSCI à l'occasion, qui comprennent, à la date du présent prospectus, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, la République tchèque, l'Égypte, la Grèce, la Hongrie, l'Indonésie, l'Inde, le Koweït, la Malaisie, le Mexique, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Qatar, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande, la Turquie et les Émirats arabes unis. La liste des pays ou des territoires change au fil du temps.

« **marchés européens** » – en ce qui concerne les Fonds indiciels iShares qui reproduisent les indices fournis par MSCI, les pays de marchés développés d'Europe, dont la liste est établie par MSCI à l'occasion, qui comprennent, à la date du présent prospectus, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni. La liste des pays ou des territoires change au fil du temps.

« **Markit** » – Markit Indices GmbH.

« **Morningstar** » - Morningstar, Inc.

« **MSCI** » – MSCI, Inc.

« **MSCI ESG Research** » – MSCI ESG Research LLC, un fournisseur d'indices en collaboration avec Bloomberg et le concédant de licence de l'indice Bloomberg MSCI 1-5 Year Canada Corporate Choice ESG Screened 10% Issuer Capped, de l'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Choice ESG Screened 10% Issuer Capped, de l'indice Bloomberg MSCI Canadian Aggregate ESG Focus et de l'indice Bloomberg MSCI 1-5 Year Canadian Aggregate ESG Focus.

« **NASDAQ** » – Nasdaq, Inc.

« **NEO** » – La Bourse NEO Inc., renommée Cboe Canada en date du 24 avril 2023.

« **nombre prescrit de parts** » – relativement à une catégorie de parts d'un Fonds iShares, le nombre de parts d'une telle catégorie déterminé par BlackRock Canada à l'occasion aux fins des ordres de souscription, des échanges, des rachats ou à une autre fin que peut déterminer BlackRock Canada.

« **NYSE** » – New York Stock Exchange.

« **panier** » – un groupe de FNB iShares, d'obligations, d'actions ou d'autres titres que BlackRock Canada peut déterminer à son gré et à l'occasion, aux fins des ordres de souscription, des échanges ou des rachats, ou encore à d'autres fins.

« **part couverte** » – relativement au CLU uniquement, une part couverte libellée en dollars canadiens qui donne une participation véritable dans le Fonds iShares et pour laquelle l'exposition aux devises des titres en portefeuille du CLU attribuable à la catégorie est couverte par rapport au dollar canadien.

« **part en $ CA** » – relativement à un Fonds iShares, une part libellée en dollars canadiens donnant une participation véritable dans le Fonds iShares.

« **partie indemnisée** » – a le sens attribué à cette expression à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Détails des services de gestion devant être fournis par BlackRock Canada** ».

« **parts** » – une part en $ CA, une part couverte, une part non couverte ou une part en $ US, selon le cas.

« **parts en $ US** » – en ce qui concerne le XAGG, le XAW, le XCBU, le XDG, le XDU, le XEC, le XEF, le XFS, le XMC, le XMU, le XSHU, le XSTP, le XUS et le XUU, une part libellée en dollars américains qui donne une participation véritable dans le Fonds iShares.

« **parts non couvertes** » – relativement au CLU uniquement, une part libellée en dollars canadiens qui donne une participation véritable dans le Fonds iShares et pour laquelle l'exposition aux devises des titres en portefeuille du CLU attribuable à la catégorie n'est pas couverte par rapport au dollar canadien.

« **portefeuille modèle** » – a le sens attribué à ce terme dans le profil du FNB du FIE.

« **porteur de parts** » – à l'égard d'un Fonds iShares, un porteur d'une ou de plusieurs parts de ce Fonds iShares.

« **propositions fiscales** » – l'ensemble des propositions particulières visant à modifier la Loi de l'impôt que le ministre des Finances du Canada a annoncé publiquement par écrit avant la date du présent prospectus.

« **RCEP** » – le régime de cotisation en espèces préautorisée de chaque C-Fonds iShares, du CEW, du CMR, du FIE, du GBAL, du GCNS, du GEQT, du GGRO, du XBAL, du XCNS, du XEQT, du XINC et du XGRO décrit à la rubrique « **Régimes facultatifs – Régime de cotisation en espèces préautorisée** ».

« **RDRF** » – rapport de la direction sur le rendement du fonds.

« **REEE** » – régime enregistré d'épargne-études.

« **REEI** » – régime enregistré d'épargne-invalidité.

« **REER** » – régime enregistré d'épargne-retraite.

« **régimes** » – collectivement, le RRD, le RCEP et le RRP.

« **régimes enregistrés** » – fiducies régies par des REER, des FERR, des REEI, des régimes de participation différée aux bénéfices, des REEE, des CELI et des CELIAPP.

« **règle ABR** » – a le sens attribué à cette expression à la rubrique « **Facteurs de risque – Risque lié à l'imposition des Fonds iShares** ».

« **Règlement 81-102** » – le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*.

« **Règlement 81-107** » – le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement.*

« **règles relatives aux EIPD** » – dispositions de la Loi de l'impôt applicables aux « fiducies intermédiaires de placement déterminées » et aux « sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées » (au sens de la Loi de l'impôt).

« **résolution extraordinaire** » – une résolution adoptée par au moins 66 2/3 % des voix exprimées par les porteurs de parts qui ont voté à l'égard de la résolution en question, que ce soit au cours d'une assemblée ou par voie de résolution écrite.

« **RRD** » – le régime de réinvestissement des distributions de chaque Fonds iShares décrit à la rubrique « **Régimes facultatifs – Régime de réinvestissement des distributions** ».

« **RRP** » – le régime de retrait périodique de chaque C-Fonds iShares, du CEW, du CMR, du FIE, du XBAL et du XGRO décrit à la rubrique « **Régimes facultatifs – Régime de retrait périodique** ».

« **R.-U.** » – le Royaume-Uni.

« **S&P** » – S&P Dow Jones Indices LLC, filiale indirecte de S&P Global, Inc.

« **SSBT** » – State Street Bank and Trust Company, membre du groupe de SSTCC.

« **SSTCC** » – State Street Trust Company Canada, dépositaire, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres et agent du régime des Fonds iShares.

« **stratégie d'échantillonnage** » – a le sens attribué à cette expression à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** ».

« **stratégie de couverture du change** » – a le sens qui lui est attribué à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement pouvant être utilisées par les Fonds iShares – Utilisation de dérivés – Stratégie de couverture du change** ».

« **stratégie de reproduction** » – a le sens attribué à cette expression à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** ».

« **swap** » – contrat sur dérivé de type contrat à terme de gré à gré aux termes duquel deux cocontractants conviennent d'échanger des flux financiers établis en fonction du cours, par exemple, de monnaies, ou de taux d'intérêt, selon des règles prédéterminées. À l'établissement, cet instrument a habituellement une valeur marchande correspondant à zéro. Au fur et à mesure que les cours changent, le swap peut acquérir de la valeur, laquelle valeur fluctue en fonction du marché.

« **TACH** » – titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires.

« **titres indiciels** » – relativement à un indice donné, les titres des émetteurs constituants compris dans l'indice.

« **titres T+3** » – des titres sur lesquels les opérations sont habituellement réglées le troisième jour ouvrable après la date à laquelle le prix d'une opération sur les titres est établi.

« **TSX** » – la Bourse de Toronto.

« **TVH** » – taxe de vente harmonisée fédérale.

« **valeur liquidative** » – la valeur liquidative, telle qu'elle est décrite à la rubrique « **Calcul de la valeur liquidative** ».

« **valeur liquidative par part** » – la valeur liquidative par part, telle qu'elle est décrite à la rubrique « **Calcul de la valeur liquidative** ».

SOMMAIRE DU PROSPECTUS

Le texte suivant est un résumé des principales caractéristiques du présent placement et doit être lu en tenant compte des renseignements détaillés ainsi que des données et des états financiers qui sont présentés dans le corps du texte du présent prospectus ou intégrés par renvoi dans ce dernier.

Émetteurs : Les Fonds iShares

Placements : Chaque Fonds iShares est un fonds négocié en bourse constitué en fiducie sous le régime des lois de l'Ontario. BlackRock Canada est le fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares.

Chaque Fonds iShares offre des parts en $ CA, des parts couvertes, des parts non couvertes et/ou des parts en $ US, selon le cas, conformément au présent prospectus. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les parts offertes par un Fonds iShares donné, veuillez vous reporter au profil du FNB pertinent de la rubrique « **Profils des FNB** ».

Placement continu : Les parts des Fonds iShares sont inscrites à la cote de la Bourse pertinente et offertes de façon continue. Un nombre illimité de parts peut être émis par chaque Fonds iShares.

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts à la Bourse pertinente par l'entremise d'un courtier inscrit ou d'un courtier dans la province ou le territoire où ils résident. Par conséquent, les investisseurs peuvent négocier des parts de la même façon que d'autres titres inscrits à la cote de la Bourse pertinente, notamment au moyen d'ordres au marché et d'ordres à cours limite. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels associés à l'achat ou à la vente des parts à la Bourse. Les courtiers peuvent acheter un nombre prescrit de parts auprès des Fonds iShares à la valeur liquidative par part. Se reporter à la rubrique « **Achat de parts – Émission de parts** ».

Objectifs de placement des Fonds iShares : Les objectifs de placement d'un fonds d'investissement décrivent les caractéristiques fondamentales du fonds d'investissement qui le distinguent des autres fonds d'investissement. Pour obtenir une description des objectifs de placement d'un Fonds iShares donné, veuillez vous reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Stratégies de placement des Fonds iShares : Les stratégies de placement d'un fonds d'investissement décrivent les stratégies que le fonds d'investissement peut utiliser pour atteindre ses objectifs de placement. Pour consulter une description des stratégies de placement générales applicables aux Fonds iShares, veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement** ». Pour obtenir une description plus détaillée des stratégies de placement d'un Fonds iShares donné, veuillez vous reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Facteurs de risque : Il existe certains risques inhérents à un placement dans les Fonds iShares, qui sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** ». Les facteurs de risque décrits sous la rubrique « **Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** » visent les Fonds indiciels iShares. Les facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** » s'appliquent à certains Fonds iShares, mais non à l'ensemble de ceux-ci. Pour obtenir des précisions sur les facteurs de risques qui s'appliquent à un Fonds iShares donné, veuillez vous reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts :

Les dispositions relatives aux « systèmes d'alerte » énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'acquisition de parts des Fonds iShares. En outre, grâce à la dispense obtenue des autorités en valeurs mobilières canadiennes, un porteur de parts peut acquérir plus de 20 % des parts d'une catégorie d'un Fonds iShares par l'entremise d'achats à la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable, à la condition que le porteur de parts, de même que toute personne agissant conjointement ou de concert avec lui, s'engage envers BlackRock Canada à ne pas exercer des droits de vote rattachés à plus de 20 % des parts du Fonds iShares en cause.

Les participants au marché sont autorisés à vendre des parts de tout Fonds iShares à découvert et à tout prix sans égard à la restriction prévue à ce sujet dans les Règles universelles d'intégrité du marché applicables aux opérations effectuées à la Bourse qui interdisent généralement la vente à découvert de titres, à moins que le prix ne soit équivalent ou supérieur au prix de la dernière vente.

De l'avis de BlackRock Canada, les parts des Fonds indiciels iShares sont des parts indicielles au sens du Règlement 81-102. Un organisme de placement collectif qui souhaite investir dans des parts d'un Fonds indiciel iShares devrait évaluer lui-même sa capacité à le faire après avoir étudié attentivement les dispositions pertinentes du Règlement 81-102, notamment afin de savoir si les parts du Fonds indiciel iShares visé devraient être considérées comme des parts indicielles et de connaître les restrictions en matière de contrôle et de concentration ou certaines restrictions en matière de « fonds de fonds ». Nul ne devrait acheter des parts d'un Fonds indiciel iShares en se fondant uniquement sur les énoncés ci-dessus.

Les parts des Fonds iShares peuvent constituer des « biens évalués à la valeur du marché » aux fins des règles d'« évaluation à la valeur du marché » de la Loi de l'impôt. Ces règles exigent que les contribuables qui constituent des institutions financières au sens de ces règles comptabilisent à titre de revenu les gains et les pertes accumulés chaque année sur les titres qui constituent des « biens évalués à la valeur du marché ».

Chaque Fonds iShares qui investit une partie des actifs de son portefeuille dans des titres T+3 a obtenu une dispense des autorités en valeurs mobilières l'autorisant à régler les opérations effectuées sur le marché primaire à l'égard des parts du Fonds iShares au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Ce cycle de règlement diffère du cycle de règlement standard pour les opérations effectuées sur le marché secondaire à l'égard des parts du Fonds iShares, qui sont habituellement réglées au plus tard le deuxième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Se reporter aux rubriques « **Achat de parts – Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts** » et « **Dispenses et approbations** ».

Échange :

Les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) n'importe quel jour de bourse contre des paniers et une somme en espèces, à la condition qu'un nombre prescrit de parts minimal soit échangé. Se reporter à la rubrique « **Échange et rachat de parts – Échange de parts à la valeur liquidative par part contre des paniers et/ou une somme en espèces** ».

Rachat :

Les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts d'un Fonds iShares en contrepartie d'espèces à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts visées à la Bourse le jour de bourse de prise d'effet du rachat. Toutefois, une demande de rachat en espèces sera assujettie à un prix de rachat maximum à payer à un porteur de parts correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Les porteurs de parts seront de façon générale en mesure de vendre (plutôt que de faire racheter) des parts au cours du marché à la Bourse par l'entremise d'un courtier inscrit ou d'un courtier, sous réserve seulement des courtages usuels. Par conséquent, les porteurs de parts devraient consulter leurs courtiers ou conseillers en placements avant de faire racheter leurs parts contre une somme en espèces. Aucuns frais ne sont versés à BlackRock Canada ou aux Fonds iShares par les porteurs de parts dans le cadre de la vente de parts à la Bourse. Se reporter à la rubrique « **Échange et rachat de parts – Rachat de parts contre une somme en espèces** ».

Politique en matière de distributions :

Pour connaître la fréquence prévue des distributions en espèces d'un Fonds iShares donné, se reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Il est prévu que chaque année d'imposition d'un Fonds iShares, son revenu net et ses gains en capital nets réalisés seront distribués de façon à ce que le Fonds iShares n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu ordinaire à l'égard de ces sommes. Pour connaître le traitement fiscal des distributions pour les porteurs de parts, se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts** ».

Dans la mesure où une catégorie d'un Fonds iShares n'a pas par ailleurs distribué le montant intégral du revenu net ou des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition donnée qui lui sont attribués, la différence entre cette somme et la somme réellement distribuée par le Fonds iShares sera versée aux porteurs de parts de cette catégorie à titre de « distribution réinvestie ». Les distributions réinvesties (s'il en est) seront généralement réinvesties automatiquement dans des parts supplémentaires de la même catégorie du Fonds iShares concerné à un prix égal à la valeur liquidative par part de cette catégorie du Fonds iShares en question, et les parts de cette catégorie du Fonds iShares seront immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation de cette catégorie du Fonds iShares concerné après la distribution sera égal au nombre de ses parts en circulation avant la distribution. Ces distributions réinvesties peuvent être assujetties à une retenue d'impôt.

Sauf en ce qui concerne les distributions sur les frais de gestion, qui seront versées en dollars canadiens, les distributions en espèces à l'égard des parts des Fonds iShares seront versées dans la monnaie dans laquelle les parts des Fonds iShares sont libellées.

Réinvestissement des distributions :

Un porteur de parts peut choisir à tout moment de participer au RRD des Fonds iShares en communiquant avec l'adhérent à la CDS par l'intermédiaire duquel il détient ses parts. Aux termes du RRD, les distributions en espèces seront affectées à l'acquisition de parts additionnelles (sans que le porteur de parts ait à verser de courtage) du même Fonds iShares et de la même catégorie qui seront achetées au cours en vigueur à une bourse. Ces parts seront portées au crédit du compte du courtier du porteur de parts par l'entremise de la CDS. Se reporter à la rubrique « **Régimes facultatifs** » pour obtenir de plus amples renseignements sur le RRD et les autres régimes facultatifs offerts à l'égard de certains Fonds iShares.

Dissolution :

BlackRock Canada peut dissoudre chaque Fonds iShares (sauf le CEW) ou toute catégorie de parts d'un Fonds iShares en donnant un préavis aux porteurs de parts d'au moins 60 jours et, en ce qui concerne les Fonds iShares autres que les C-Fonds iShares, le CMR, le FIE, le XBAL et le XGRO, d'au plus 90 jours.

Le CEW peut être dissous à tout moment avec l'approbation des porteurs de parts donnée au moyen d'une résolution extraordinaire ou par BlackRock Canada, si, à son avis, la valeur liquidative du CEW est réduite à la suite de rachats ou autrement, de sorte qu'il n'est plus possible, sur le plan économique, de maintenir le CEW et qu'il serait dans l'intérêt des porteurs de parts de le dissoudre. BlackRock Canada remettra un préavis de 60 jours aux porteurs de parts avant une telle dissolution.

Se reporter à la rubrique « **Dissolution des Fonds iShares** ».

Incidences fiscales :

Le présent résumé des incidences fiscales fédérales canadiennes doit être lu intégralement sous réserve des conditions, des restrictions et des hypothèses énoncées à la rubrique « **Incidences fiscales** ».

Un porteur de parts qui est un particulier (sauf une fiducie) résident du Canada et qui détient des parts à titre d'immobilisations (au sens de la Loi de l'impôt) sera généralement tenu d'inclure dans son revenu aux fins de l'impôt pour toute année le montant du revenu net et des gains en capital imposables nets du Fonds iShares qui lui a été versé ou qui doit lui être versé (y compris les distributions réinvesties) au cours de l'année et que le Fonds iShares a déduit dans le calcul de son revenu. Tout remboursement de capital qui a été ou qui doit être effectué au cours d'une année d'imposition à un porteur de parts réduira généralement le prix de base rajusté des parts de ce Fonds iShares pour le porteur de parts. Dans la mesure, par ailleurs, où le prix de base rajusté des parts d'un porteur de parts serait un montant négatif, celui-ci sera réputé être un gain en capital réalisé par le porteur de parts et le prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts sera augmenté du montant de ce gain en capital (c.-à-d. qu'il sera rétabli à zéro). Toute perte subie par un Fonds iShares ne peut être attribuée aux porteurs de parts de ce fonds ni être considérée comme une perte qu'il a subie. À la disposition réelle ou réputée d'une part, y compris l'échange ou le rachat d'une part, un gain en capital (ou une perte en capital) sera généralement réalisé par le porteur de parts dans la mesure où le produit de disposition de la part est supérieur (ou inférieur) à la somme du prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts et des coûts de disposition raisonnables.

Le document de fiducie régissant chaque Fonds iShares exige que pour chaque année d'imposition, le Fonds iShares distribue aux porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, de sorte qu'il n'ait pas à payer d'impôt ordinaire au cours de l'année d'imposition.

Chaque investisseur devrait consulter son conseiller en fiscalité pour connaître les incidences fiscales qui découlent d'un placement dans des parts eu égard à sa situation. Se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** ».

Admissibilité aux fins de placement :

À la condition que les parts d'un Fonds iShares soient et continuent d'être inscrites à la cote d'une Bourse ou que le Fonds iShares soit et demeure admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » en vertu de la Loi de l'impôt ou à titre de « placement enregistré » au sens de la Loi de l'impôt, les parts de ce Fonds iShares seront des placements admissibles en vertu de la Loi de l'impôt pour les régimes enregistrés. Malgré ce qui précède, si les parts d'un Fonds iShares constituent un « placement interdit » pour un CELI, un CELIAPP, un REER, un REEE, un REEI ou un FERR dans le cadre duquel elles sont acquises, le titulaire du CELI, du CELIAPP ou du REEI, le souscripteur du REEE ou le rentier du REER ou du FERR sera assujetti à une pénalité fiscale prévue par la Loi de l'impôt. Se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales – Statut des Fonds iShares** ».

Porteurs de parts non-résidents :

Pour qu'un Fonds iShares soit admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » et/ou qu'il maintienne son statut à ce titre pour l'application de la Loi de l'impôt, sauf dans certaines circonstances, le Fonds iShares ne peut être établi ni maintenu principalement à l'avantage de non-résidents du Canada, de sociétés de personnes qui ne sont pas des « sociétés de personnes canadiennes » au sens de la Loi de l'impôt ou d'une combinaison de non-résidents du Canada et de ces sociétés de personnes. Aucun Fonds iShares n'acceptera de souscription à l'égard de parts d'une personne ou d'une société de personnes qui n'est pas une société de personnes canadienne, n'émettra de parts en faveur d'une personne ou d'une société de personnes qui n'est pas une société de personnes canadienne ou n'inscrira ou ne reconnaîtra autrement le transfert de parts à une personne ou à une société de personnes qui n'est pas une société de personnes canadienne si, avant cette souscription, cette émission ou ce transfert, BlackRock Canada détermine que, après y avoir donné effet, le pourcentage de parts détenues en propriété véritable, directement ou indirectement, par des personnes qui sont des non-résidents du Canada, par des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes ou par une combinaison de ces personnes et sociétés de personnes, s'établirait à plus de 40 % des parts d'un Fonds iShares ou à toute autre limite fixée par BlackRock Canada, à son appréciation, à l'égard de certains Fonds iShares. Le document de fiducie pertinent de chaque Fonds iShares comprend un mécanisme qui permet à BlackRock Canada, pour le compte des Fonds iShares, de vendre des parts détenues par des personnes non résidentes lorsque leur participation entraîne une violation de cette restriction. Malgré ce qui précède, BlackRock Canada peut décider de ne pas prendre les mesures énoncées ci-dessus si des conseillers juridiques l'ont avisé du fait que l'omission de prendre de telles mesures n'aura pas d'incidences défavorables sur le statut du Fonds iShares en tant que « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt, ou encore, BlackRock Canada peut prendre toute autre mesure qu'elle juge nécessaire pour que le Fonds iShares conserve son statut de « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt. Les parts des Fonds iShares ne sont pas conçues pour être détenues par des non-résidents du Canada ni ne sont destinées à l'être.

Les parts n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la Loi de 1933 ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État. Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis ni offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (au sens attribué à l'expression *U.S. Persons* dans la Loi de 1933). Les Fonds iShares n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Investment Company Act of 1940*, dans sa version modifiée. BlackRock Canada n'a pas été inscrite en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Investment Advisers Act of 1940*.

Organisation et gestion des Fonds iShares :

Fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs

BlackRock Canada, gestionnaire de portefeuille inscrit, courtier sur le marché dispensé et gestionnaire de fonds d'investissement, est le fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares et est chargé de l'administration des Fonds iShares.

BlackRock Canada est une filiale en propriété exclusive indirecte de BlackRock.

Le bureau principal de BlackRock Canada est situé au 161, rue Bay, bureau 2500, C. P. 614, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares** ».

Sous-conseiller

BlackRock Institutional Trust Company, N.A. (« **BTC** »), organisme bancaire national constitué sous le régime des lois des États-Unis, est le sous-conseiller des Fonds iShares et est responsable de leurs activités de placement respectives, sous réserve des politiques, du contrôle et de la supervision de BlackRock Canada. Le bureau principal de BTC est situé à San Francisco, en Californie et elle a une succursale au Royaume-Uni (le « **R.-U.** »). BTC est membre du groupe de BlackRock Canada. BlackRock Canada peut également nommer d'autres membres de son groupe pour qu'ils fournissent des services de gestion de portefeuille ou de sous-conseils en valeurs aux Fonds iShares. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Sous-conseiller** ».

Dépositaire

State Street Trust Company Canada (« **SSTCC** ») est le dépositaire des Fonds iShares aux termes d'une entente de service (la « **convention de dépôt** ») intervenue entre BlackRock Canada, à titre de conseiller en valeurs et de fiduciaire des Fonds iShares, SSTCC et State Street Bank and Trust Company (« **SSBT** ») en date du 13 avril 2018, dans sa version modifiée à l'occasion. Le bureau principal de SSTCC est situé à Toronto, en Ontario.

SSTCC nomme des sous-dépositaires à l'occasion, dont BTC, BAL et SSBT, aux termes de conventions de sous-dépositaire qu'elle a conclues. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Dépositaire** ».

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard des parts est SSTCC, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario. SSTCC tient le registre des porteurs de parts inscrits de chaque Fonds iShares. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres** ».

Mandataires d'opérations de prêt de titres

BTC agit à titre de mandataire d'opérations de prêt de titres des Fonds iShares aux termes d'une convention d'autorisation de prêt de titres modifiée et mise à jour datée du 27 mars 2023 (la « **convention d'autorisation de prêt de titres de BTC** »), intervenue entre BlackRock Canada et BTC. BTC est un organisme bancaire national constitué sous le régime des lois des États-Unis d'Amérique. Le bureau principal de BTC est situé à San Francisco, en Californie. BTC est membre du groupe de BlackRock Canada.

BAL agit à titre de mandataire d'opérations de prêt de titres des Fonds iShares aux termes d'une convention d'autorisation de prêt de titres modifiée et mise à jour datée du 27 mars 2023 (la « **convention d'autorisation de prêt de titres de BAL** »), intervenue entre BlackRock Canada et BAL. BAL est réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Le bureau principal de BAL est situé à Londres, en Angleterre. BAL est membre du groupe de BlackRock Canada.

Les mandataires d'opérations de prêt de titres agissent pour le compte des Fonds iShares dans le cadre de l'administration des opérations de prêt de titres conclues par les Fonds iShares. Le bien donné en garantie par l'emprunteur de titres à un Fonds iShares prêteur dans le cadre d'une opération de prêt de titres doit avoir une valeur totale correspondant au moins à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés. Outre le bien donné en garantie que les Fonds iShares détiennent, les Fonds iShares sont également les bénéficiaires d'une indemnisation offerte par BlackRock, membre du groupe de BlackRock Canada, en cas de manquement d'un emprunteur. L'indemnisation de BlackRock prévoit le remplacement complet des titres prêtés si l'emprunteur manque à son obligation de remise des titres prêtés et si le bien donné en garantie est insuffisant pour reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Mandataires d'opérations de prêt de titres** ».

Auditeur

L'auditeur des Fonds iShares est PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L. à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Auditeur** ».

Documents intégrés par renvoi :

Durant la période au cours de laquelle les parts d'un Fonds iShares sont placées de façon continue, des renseignements supplémentaires figureront dans le dernier aperçu du FNB déposé de chacun des Fonds iShares, les derniers états financiers annuels comparatifs déposés, les états financiers intermédiaires déposés après ses derniers états financiers annuels comparatifs, le dernier RDRF annuel et le RDRF intermédiaire déposé après ce RDRF annuel. Ces documents sont ou seront intégrés dans le présent prospectus par renvoi et en font légalement partie intégrante. On peut également obtenir ces documents sur le site Web désigné des Fonds iShares au www.blackrock.com/ca, et les obtenir sans frais sur demande en composant le 1 866 474-2737 ou en communiquant avec un courtier inscrit. On peut ou pourra obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds iShares au www.sedar.com. Se reporter à la rubrique « **Documents intégrés par renvoi** ».

SOMMAIRE DES FRAIS ET CHARGES

Le tableau ci-après présente les frais et charges payables par les Fonds iShares et un porteur de parts d'un Fonds iShares. La valeur du placement d'un porteur de parts dans un Fonds iShares sera réduite du montant des frais et des charges imputés à ce Fonds iShares. Se reporter à la rubrique « **Frais** ».

Frais et charges payables par les Fonds iShares

Frais de gestion annuels :

Chaque Fonds iShares versera à BlackRock Canada des frais de gestion annuels fondés sur un pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne du Fonds iShares ou, dans le cas d'un Fonds iShares qui a plus d'une catégorie de parts, de chaque catégorie du Fonds iShares, taxes applicables en sus. Pour connaître les frais de gestion annuels payables par un Fonds iShares donné ou par une catégorie d'un tel Fonds, veuillez vous reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ». Les frais de gestion annuels seront calculés et cumulés quotidiennement et versés à BlackRock Canada chaque mois, ou à tout le moins chaque trimestre. Les Fonds iShares versent à BlackRock Canada des frais de gestion annuels en contrepartie de la prestation, ou des arrangements en vue de la prestation, de services de gestion, de fiduciaire, de conseils en valeurs, de maintien des systèmes de portefeuille utilisés pour gérer les Fonds iShares, de maintien du site Web des Fonds iShares, de commercialisation, de promotion et de règlement de la rémunération des sous-conseillers. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Détails des services de gestion devant être fournis par BlackRock Canada** ».

Si un Fonds iShares investit dans des titres d'un FNB iShares, il n'aura pas i) à payer de frais de gestion ni de rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, dédoublerait les frais qu'un FNB iShares aurait à payer pour le même service et ii) à payer de frais d'acquisition ni de frais de rachat à l'achat ou au rachat de titres d'un FNB iShares; néanmoins, la restriction visée au point ii) ne s'applique pas aux courtages payables à l'achat ou à la vente de titres émis par un fonds d'investissement qui sont inscrits à la cote d'une bourse. Se reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement pouvant être utilisées par les Fonds iShares – Placements dans des FNB iShares** ».

Pour tous les Fonds iShares, sauf le FIE et le XIU, il incombe généralement à BlackRock Canada de régler l'ensemble des frais et charges ordinaires de chaque Fonds iShares, sauf les frais de gestion et les autres frais décrits précédemment et les frais qui sont payables par les Fonds iShares dont il est fait état ci-après à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables par les Fonds iShares – Charges opérationnelles** ». Chaque Fonds iShares est également responsable des autres frais et charges prévus dans les modalités du document de fiducie applicable, comme les frais extraordinaires ou les frais engagés dans le cadre du recouvrement de sommes dues au Fonds iShares. Les frais et charges que BlackRock Canada prend à sa charge comprennent la rémunération payable au sous-conseiller, au dépositaire, à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue de registres et aux autres fournisseurs de services avec lesquels BlackRock Canada fait affaire, comme il est décrit à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Détails des services de gestion devant être fournis par BlackRock Canada** ». En outre, BlackRock Canada peut, à l'occasion et à son appréciation, prendre à sa charge certains frais et certaines charges que devrait par ailleurs payer un Fonds iShares.

Le FIE est responsable de frais ordinaires et de frais extraordinaires, comme il est décrit ci-après à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables par les Fonds iShares – Charges opérationnelles** ».

Le XIU est responsable de frais et de charges supplémentaires, mais ceux-ci doivent respecter un plafond de frais de 0,17 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du XIU (y compris les frais de gestion), comme il est décrit ci-après à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables par les Fonds iShares – Charges opérationnelles** ».

Distributions sur les frais de gestion :

BlackRock Canada peut accepter d'imputer des frais inférieurs à ceux qu'elle recevrait par ailleurs des Fonds iShares à l'égard des placements effectués dans ceux-ci par les porteurs de parts qui en moyenne, au cours d'une période désignée par BlackRock Canada à l'occasion, détiennent un nombre minimum de parts d'une valeur totale déterminée. BlackRock Canada distribuera aux porteurs de parts, à son gré, périodiquement, à titre de « **distributions sur les frais de gestion** », une somme en espèces correspondant à la différence entre les frais autrement facturables et les frais réduits du Fonds iShares.

BlackRock Canada se réserve le droit de cesser ou de modifier les distributions sur les frais de gestion à tout moment. Les incidences fiscales des distributions sur les frais de gestion versées par les Fonds iShares seront généralement assumées par les porteurs de parts recevant ces distributions. Se reporter à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables par les Fonds iShares – Distributions sur les frais de gestion** ».

Charges opérationnelles :

Les Fonds iShares, y compris le FIE et le XIU, doivent acquitter les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107, dont la rémunération payable aux membres du CEI et les dépenses qui sont remboursées à ces derniers, les courtages et les commissions et autres frais d'opérations de portefeuille, l'impôt sur le revenu, la TVH et les retenues d'impôt et autres taxes et impôts. Chaque Fonds iShares est également responsable des autres frais et charges prévus dans les modalités du document de fiducie applicable, comme les frais extraordinaires ou les frais engagés dans le cadre du recouvrement de sommes dues au Fonds iShares.

Le FIE paiera également toutes les dépenses ordinaires engagées dans le cadre de ses activités et de son administration, sauf les frais devant être versés à Gestion de placements Manuvie en contrepartie des services qu'elle rend en qualité de fournisseur de services d'accès aux données, y compris i) les courtages et les autres frais qui sont directement liés à la mise en œuvre des opérations en portefeuille; ii) les taxes et impôts que doit payer le FIE ou qu'il pourrait devoir payer; iii) les frais d'intérêts, le cas échéant; iv) les frais de dépôt et de garde liés aux activités du FIE; v) les coûts liés à la transmission de renseignements aux porteurs de parts, dont la remise des rapports financiers annuels et intermédiaires; vi) les droits de dépôt permanents payables aux autorités de réglementation, les droits d'inscription en bourse et les autres frais; vii) les frais raisonnables engagés par BlackRock Canada ou ses mandataires dans le cadre de leurs obligations permanentes envers le FIE; viii) les frais et charges du CEI; ix) les honoraires d'audit et les frais juridiques du FIE; x) les coûts de préparation des documents d'information et d'envoi de ces documents aux porteurs de parts existants du FIE conformément aux lois applicables; xi) les frais liés à l'organisation des assemblées des porteurs de parts du FIE; xii) les coûts liés à la tenue de livres et à la comptabilité des fonds; xiii) les honoraires devant être versés à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, à l'agent chargé des distributions et à l'agent responsable du régime de réinvestissement des distributions; xiv) les frais engagés suivant la dissolution du FIE; xv) la rémunération des avocats, des comptables et des auditeurs, et xvi) les frais du FIE, du dépositaire ou de tout sous-dépositaire qui sont engagés à l'égard de questions qui ne font pas partie du cours normal des activités du FIE. Le FIE devra également régler les dépenses extraordinaires qu'il pourrait engager à l'occasion.

Il incombe également au XIU de régler l'ensemble de ses frais et charges, y compris les frais de gestion, les frais qu'il a engagés pour se conformer au Règlement 81-107, notamment la rémunération payable aux membres du CEI et les dépenses qui sont remboursées à ces derniers, les courtages et les commissions et les autres frais d'opérations de portefeuille, la rémunération de l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, les frais de transfert de titres payables au dépositaire du XIU, les honoraires pour services juridiques et d'audit, les frais liés à la préparation, à l'impression, au dépôt et à la distribution de prospectus, d'états financiers, de RDRF, de rapports sur l'exercice des droits de vote par procuration, de communiqués, de déclarations de changement important et de rapports annuels, et les droits de dépôt annuels payables aux autorités canadiennes en valeurs mobilières relativement à l'émission de parts du XIU, l'impôt sur le revenu, la TVH, les retenues d'impôt et les autres taxes et impôts. BlackRock Canada a accepté de prendre en charge les frais et charges du XIU qui dépassent de 0,17 % par année la valeur liquidative quotidienne moyenne du XIU, sauf les courtages et les commissions et les autres frais d'opérations de portefeuille, les frais engagés aux fins de conformité avec le Règlement 81-107, notamment la rémunération payable aux membres du CEI et les dépenses qui sont remboursées à ces derniers, les impôts sur le revenu, la TVH, les retenues d'impôt et les autres taxes et impôts.

Les frais de gestion ne comprennent pas la TVH. Un Fonds iShares est tenu de payer la TVH sur les frais de gestion qui lui sont facturés. En général, le montant total de la TVH payé par un Fonds iShares dépendra de la répartition par province de résidence de ses porteurs de parts. Les modifications apportées aux taux de TVH existants, les changements apportés au groupe de provinces qui a adopté l'harmonisation et les modifications apportées à la répartition par province de résidence des porteurs de parts d'un Fonds iShares auront une incidence sur le ratio des frais de gestion d'un Fonds iShares d'un exercice à l'autre.

Lorsqu'un Fonds iShares investit dans des titres d'un FNB iShares, certains frais que doit payer le FNB iShares sous-jacent s'ajoutent aux frais qui sont directement payables par le Fonds iShares. Le Fonds iShares assume indirectement sa part des frais en question du FNB iShares sous-jacent.

Se reporter à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables par les Fonds iShares – Charges opérationnelles** ».

Frais et charges payables directement par vous

Frais d'administration pour compenser certains frais d'opérations avec les courtiers :

Dans le cadre d'un échange ou d'un rachat de parts d'un Fonds iShares par un courtier, BlackRock Canada peut facturer au courtier qui effectue l'échange ou le rachat, à son gré, des frais d'administration correspondant à un pourcentage du produit de l'échange ou du rachat afin de compenser certains frais d'opérations engagés dans le cadre de l'échange ou du rachat qui doivent être versés au Fonds iShares. Actuellement, BlackRock Canada a établi ces frais d'administration discrétionnaires comme suit :

- C-Fonds iShares, Fonds iShares à revenu fixe canadiens (sauf le XHB), CEW, CMR, FIE, XBAL, XCBG, XCNS, XEQT, XGGB, XGRO, XINC, XSAB, XSHG et XSTB – jusqu'à 0,05 % du produit

- GBAL, GCNS, GEQT, GGRO, XAGG, XAGH, XAW, XCBU, XCH, XCLN, XCLR, XDG, XDGH, XDLR, XDNA, XDSR, XDU, XDUH, XEB, XEC, XEF, XEM, XEXP, XFA, XFF, XFI, XFS, XHAK, XHB, XHU, XHY, XID, XIG, XIGS, XIN, XMC, XMH, XML, XMY, XPF, XSC, XSE, XSEA, XSEM, XSHU, XSI, XSMH, XSTH, XSTP, XSUS, XUS, XULR, XUSR, XUU et XWD – jusqu'à 0,15 % du produit

- Tous les autres Fonds iShares – jusqu'à 0,07 % du produit

Les frais d'administration ne seront pas imputés à un porteur de parts relativement à l'achat ou à la vente de parts d'un Fonds iShares à une Bourse. Se reporter à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables directement par vous** ».

VUE D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES FONDS iSHARES

Chaque Fonds iShares est un fonds négocié en bourse établi en tant que fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes du document de fiducie pertinent décrit ci-après, dans sa version modifiée ou mise à jour à l'occasion (chacun, un « **document de fiducie** ») :

- en ce qui a trait aux C-Fonds iShares, au CMR, au XBAL et au XGRO, la déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour en date du 29 juin 2023;
- en ce qui a trait au FIE, la convention de fiducie modifiée et mise à jour en date du 29 juin 2023;
- en ce qui a trait au CEW, la déclaration de fiducie modifiée et mise à jour en date du 29 juin 2023;
- en ce qui a trait à tous les autres Fonds iShares, la déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour en date du 29 juin 2023.

Les porteurs de parts des Fonds iShares ne sont pas actionnaires d'une société.

Le bureau principal des Fonds iShares est situé au 161, rue Bay, bureau 2500, C. P. 614, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Même si chaque Fonds iShares constitue un organisme de placement collectif au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières, les Fonds iShares ont obtenu une dispense de certaines dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières qui s'appliquent aux organismes de placement collectif conventionnels. Se reporter à la rubrique « **Dispenses et approbations** ».

Le tableau suivant indique la dénomination sociale complète de chaque Fonds iShares ainsi que la Bourse à la cote de laquelle ses parts sont inscrites et les symboles boursiers de ses catégories de parts :

Dénomination du Fonds iShares	Bourse	Symbole boursier	
		Parts en $ CA	Parts en $ US
iShares Core Canadian Corporate Bond Index ETF	TSX	XCB	-
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	TSX	XGB	-
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF	TSX	XLB	-
iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF	TSX	XSB	-
iShares Core Canadian Short Term Corporate Bond Index ETF	TSX	XSH	-
iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF	TSX	XBB	-
iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF	TSX	XAW	XAW.U
iShares Core MSCI Canadian Quality Dividend Index ETF	TSX	XDIV	-
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	TSX	XEF	XEF.U
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XFH	-
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	TSX	XEC	XEC.U
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF	TSX	XDG	XDG.U
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XDGH	-
iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF	TSX	XDU	XDU.U
iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XDUH	-
iShares Core S&P 500 Index ETF	TSX	XUS	XUS.U
iShares Core S&P 500 Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XSP	-
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	TSX	XIC	-
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF	TSX	XUU	XUU.U
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XUH	-
iShares 0-5 Year TIPS Bond Index ETF	TSX	XSTP	XSTP.U
iShares 0-5 Year TIPS Bond Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XSTH	-
iShares 1-5 Year Laddered Corporate Bond Index ETF	TSX	CBO	-
iShares 1-5 Year Laddered Government Bond Index ETF	TSX	CLF	-

Dénomination du Fonds iShares	Bourse	Symbole boursier	
		Parts en $ CA	Parts en $ US
iShares 1-5 Year U.S. IG Corporate Bond Index ETF	TSX	XSHU	XSHU.U
iShares 1-5 Year U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XIGS	-
iShares 1-10 Year Laddered Corporate Bond Index ETF	TSX	CBH	-
iShares 1-10 Year Laddered Government Bond Index ETF	TSX	CLG	-
iShares Canadian Fundamental Index ETF	Cboe Canada*	CRQ	-
iShares Canadian Growth Index ETF	TSX	XCG	-
iShares Canadian HYBrid Corporate Bond Index ETF	TSX	XHB	-
iShares Canadian Real Return Bond Index ETF	TSX	XRB	-
iShares Canadian Select Dividend Index ETF	TSX	XDV	-
iShares Canadian Value Index ETF	TSX	XCV	-
iShares China Index ETF	TSX	XCH	-
iShares Convertible Bond Index ETF	TSX	CVD	-
iShares Cybersecurity and Tech Index ETF	TSX	XHAK	-
iShares Emerging Markets Fundamental Index ETF	Cboe Canada*	CWO	-
iShares ESG Advanced 1-5 Year Canadian Corporate Bond Index ETF	TSX	XSHG	-
iShares ESG Advanced Canadian Corporate Bond Index ETF	TSX	XCBG	-
iShares ESG Advanced MSCI Canada Index ETF	TSX	XCSR	-
iShares ESG Advanced MSCI EAFE Index ETF	TSX	XDSR	-
iShares ESG Advanced MSCI USA Index ETF	TSX	XUSR	-
iShares ESG Aware Canadian Aggregate Bond Index ETF	TSX	XSAB	-
iShares ESG Aware Canadian Short Term Bond Index ETF	TSX	XSTB	-
iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF	TSX	XESG	-
iShares ESG Aware MSCI EAFE Index ETF	TSX	XSEA	-
iShares ESG Aware MSCI Emerging Markets Index ETF	TSX	XSEM	-
iShares ESG Aware MSCI USA Index ETF	TSX	XSUS	-
iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF	TSX	XCLR	-
iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF	TSX	XDLR	-
iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF	TSX	XULR	-
iShares Exponential Technologies Index ETF	TSX	XEXP	-
iShares Floating Rate Index ETF	TSX	XFR	-
iShares Genomics Immunology and Healthcare Index ETF	TSX	XDNA	-
iShares Global Agriculture Index ETF	TSX	COW	-
iShares Global Clean Energy Index ETF	TSX	XCLN	-
iShares Global Government Bond Index ETF (CAD-Hedged)	Cboe Canada*	XGGB	-
iShares Global Healthcare Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XHC	-
iShares Global Infrastructure Index ETF	TSX	CIF	-
iShares Global Monthly Dividend Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	CYH	-
iShares Global Real Estate Index ETF	TSX	CGR	-
iShares Global Water Index ETF	TSX	CWW	-
iShares High Quality Canadian Bond Index ETF	TSX	XQB	-
iShares India Index ETF	TSX	XID	-
iShares International Fundamental Index ETF	Cboe Canada*	CIE	-
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XEB	-
iShares Jantzi Social Index ETF	TSX	XEN	-
iShares Japan Fundamental Index ETF (CAD-Hedged)	Cboe Canada*	CJP	-
iShares MSCI EAFE Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XIN	-

Dénomination du Fonds iShares	Bourse	Symbole boursier	
		Parts en $ CA	Parts en $ US
iShares MSCI Emerging Markets Index ETF	TSX	XEM	-
iShares MSCI Europe IMI Index ETF	TSX	XEU	-
iShares MSCI Europe IMI Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XEH	-
iShares MSCI Min Vol Canada Index ETF	TSX	XMV	-
iShares MSCI Min Vol EAFE Index ETF	TSX	XMI	-
iShares MSCI Min Vol EAFE Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XML	-
iShares MSCI Min Vol Emerging Markets Index ETF	TSX	XMM	-
iShares MSCI Min Vol Global Index ETF	TSX	XMW	-
iShares MSCI Min Vol Global Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XMY	-
iShares MSCI Min Vol USA Index ETF	TSX	XMU	XMU.U
iShares MSCI Min Vol USA Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XMS	-
iShares MSCI Multifactor Canada Index ETF	TSX	XFC	-
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF	TSX	XFI	-
iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XFF	-
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF	TSX	XFS	XFS.U
iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XFA	-
iShares MSCI USA Momentum Factor Index ETF	TSX	XMTM	-
iShares MSCI USA Quality Factor Index ETF	TSX	XQLT	-
iShares MSCI USA Value Factor Index ETF	TSX	XVLU	-
iShares MSCI World Index ETF	TSX	XWD	-
iShares NASDAQ 100 Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XQQ	-
iShares S&P Global Consumer Discretionary Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XCD	-
iShares S&P Global Industrials Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XGI	-
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	TSX	XIU	-
iShares S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats Index ETF	TSX	CDZ	-
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	TSX	CPD	-
iShares S&P/TSX Capped Consumer Staples Index ETF	TSX	XST	-
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	TSX	XEG	-
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF	TSX	XFN	-
iShares S&P/TSX Capped Information Technology Index ETF	TSX	XIT	-
iShares S&P/TSX Capped Materials Index ETF	TSX	XMA	-
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF	TSX	XRE	-
iShares S&P/TSX Capped Utilities Index ETF	TSX	XUT	-
iShares S&P/TSX Completion Index ETF	TSX	XMD	-
iShares S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF	TSX	XEI	-
iShares S&P/TSX Global Base Metals Index ETF	TSX	XBM	-
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	TSX	XGD	-
iShares S&P/TSX North American Preferred Stock Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XPF	-
iShares S&P/TSX SmallCap Index ETF	TSX	XCS	-
iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF	TSX	XMC	XMC.U
iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XMH	-
iShares S&P U.S. Small-Cap Index ETF	TSX	XSMC	-
iShares S&P U.S. Small-Cap Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XSMH	-
iShares US Dividend Growers Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	CUD	-

Dénomination du Fonds iShares	Bourse	Symbole boursier	
		Parts en $ CA	Parts en $ US
iShares US Fundamental Index ETF	Cboe Canada*	CLU.C CLU[1]	-
iShares U.S. Aggregate Bond Index ETF	TSX	XAGG	XAGG.U
iShares U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XAGH	-
iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF	TSX	XHU	-
iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XHD	-
iShares U.S. High Yield Bond Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XHY	-
iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF	TSX	XCBU	XCBU.U
iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XIG	-
iShares U.S. Small Cap Index ETF (CAD-Hedged)	TSX	XSU	-
iShares Core Balanced ETF Portfolio	TSX	XBAL	-
iShares Core Conservative Balanced ETF Portfolio	TSX	XCNS	-
iShares Core Equity ETF Portfolio	TSX	XEQT	-
iShares Core Growth ETF Portfolio	TSX	XGRO	-
iShares Core Income Balanced ETF Portfolio	TSX	XINC	-
iShares ESG Balanced ETF Portfolio	TSX	GBAL	-
iShares ESG Conservative Balanced ETF Portfolio	TSX	GCNS	-
iShares ESG Equity ETF Portfolio	TSX	GEQT	-
iShares ESG Growth ETF Portfolio	TSX	GGRO	-
iShares Short Term Strategic Fixed Income ETF	TSX	XSI	-
iShares Conservative Short Term Strategic Fixed Income ETF	TSX	XSC	-
iShares Conservative Strategic Fixed Income ETF	TSX	XSE	-
iShares Canadian Financial Monthly Income ETF	TSX	FIE	-
iShares Diversified Monthly Income ETF	TSX	XTR	-
iShares Equal Weight Banc & Lifeco ETF	TSX	CEW	-
iShares Premium Money Market ETF	TSX	CMR	-

* Depuis le 24 avril 2023, la NEO exerce ses activités sous le nom « Cboe Canada ».

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs de placement d'un fonds d'investissement décrivent les caractéristiques fondamentales du fonds d'investissement qui le distinguent des autres fonds d'investissement. Pour obtenir une description des objectifs de placement d'un Fonds iShares donné, veuillez vous reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Les objectifs de placement fondamentaux d'un Fonds iShares ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de ses porteurs de parts. Se reporter à la rubrique « **Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts** ».

Modification des indices

À son gré et sous réserve de l'obtention de l'approbation requise des porteurs de parts, BlackRock Canada peut remplacer l'indice d'un Fonds indiciel iShares par un autre indice largement reconnu afin de procurer aux porteurs de parts essentiellement la même exposition à la catégorie d'actifs à laquelle le Fonds indiciel iShares est exposé à l'heure actuelle. Si BlackRock Canada remplace l'indice d'un Fonds indiciel iShares, ou l'indice remplaçant cet indice, sans obtenir l'approbation des porteurs de parts, BlackRock Canada publiera un communiqué dans lequel elle présentera le nouvel indice, en décrira les titres indiciels et énoncera la justification du remplacement.

[1] À l'heure actuelle, le CLU offre uniquement des parts couvertes (CLU) et des parts non couvertes (CLU.C).

Utilisation des indices

BlackRock Canada et le Fonds indiciel iShares concerné sont autorisés à utiliser l'indice fourni par le fournisseur d'indices pertinent et à utiliser certaines marques de commerce dans le cadre de l'exploitation du Fonds indiciel iShares aux termes de la convention de licence ou de la convention de sous-licence pertinente, selon le cas, décrite sous la rubrique « **Autres faits importants** ».

Les fournisseurs d'indices calculent, établissent et mettent à jour leurs indices respectifs. Si un fournisseur d'indices cesse de calculer un indice ou que la convention de licence ou convention de sous-licence relative à un indice est résiliée, BlackRock Canada peut : i) dissoudre le Fonds indiciel iShares concerné conformément au document de fiducie pertinent et à la législation canadienne en valeurs mobilières applicable; ii) modifier le nom de ce Fonds indiciel iShares, s'il y a lieu; iii) chercher à reproduire un autre indice (sous réserve, s'il y a lieu, de l'obtention de l'approbation des porteurs de parts en conformité avec le document de fiducie pertinent et la législation canadienne en valeurs mobilières) ou iv) prendre toute autre mesure que BlackRock Canada juge appropriée et dans l'intérêt des porteurs de parts compte tenu des circonstances.

BlackRock Canada et les Fonds indiciels iShares déclinent toute responsabilité à l'égard de l'exactitude ou de l'exhaustivité des indices ou des données qui y sont incluses et ne les garantissent pas. Se reporter à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** ».

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les stratégies de placement d'un fonds d'investissement décrivent les stratégies que le fonds d'investissement peut utiliser pour atteindre ses objectifs de placement. Les stratégies de placement générales applicables aux Fonds iShares sont décrites ci-après. Pour obtenir une description plus détaillée des stratégies de placement d'un Fonds iShares donné, veuillez vous reporter au profil du FNB concerné sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares

Chaque Fonds indiciel iShares utilise une stratégie d'indexation pour atteindre son objectif de placement. Dans le cadre de cette stratégie, un Fonds indiciel iShares tente de reproduire le rendement d'un indice, déduction faite des frais, en utilisant, directement ou indirectement, une stratégie de reproduction ou une stratégie d'échantillonnage (comme il est décrit ci-après).

Une stratégie de reproduction est une stratégie de placement conçue pour reproduire le rendement d'un indice en investissant, directement ou indirectement, principalement dans un portefeuille de titres indiciels dans une pondération égale, pour l'essentiel, à celle que les titres représentent dans l'indice.

Une stratégie d'échantillonnage est une stratégie de placement conçue pour reproduire le rendement d'un indice en investissant, directement ou indirectement, principalement dans un portefeuille représentatif de titres qui a, dans l'ensemble, un profil de placement similaire à celui de l'indice. Les titres choisis devraient avoir, dans l'ensemble, des caractéristiques de placement (en fonction de facteurs comme la capitalisation boursière et la pondération sectorielle), des caractéristiques fondamentales (comme la variabilité du rendement, la duration, l'échéance ou la qualité du crédit et/ou du rendement) et des mesures de liquidité semblables à celles de l'indice.

Aux termes de l'une ou l'autre de ces stratégies indicielles, un Fonds indiciel iShares peut détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels, y compris lorsqu'un gestionnaire de portefeuille estime qu'une telle mesure aidera le Fonds iShares à reproduire le rendement d'un indice ou qu'elle est dans l'intérêt fondamental du Fonds iShares, en conséquence d'une mesure d'une société, d'une interdiction d'opérations, d'une opération de restructuration ou d'un autre événement visant un titre ou lorsque le gestionnaire de portefeuille procède à une liquidation ordonnée d'un titre. De plus, un Fonds indiciel iShares peut détenir ou non la totalité des titres inclus dans l'indice pertinent.

La stratégie indicielle utilisée par un Fonds iShares, et s'il effectue des placements directement ou indirectement par l'intermédiaire de FNB iShares comme il est décrit à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de**

placement pouvant être utilisées par les Fonds iShares – Placements dans des FNB iShares », peut être modifiée à l'occasion, à l'appréciation du gestionnaire de portefeuille et sans que les porteurs de parts en soient avisés.

Stratégies de placement utilisées par les Fonds non indiciels iShares

Pour atteindre son objectif de placement, chaque Fonds non indiciel iShares investit dans un portefeuille de titres ou d'autres placements choisis par BlackRock Canada ou par le sous-conseiller en valeurs ou fournisseur de portefeuille modèle pertinent, selon le cas, et détient de tels titres.

Stratégies de placement pouvant être utilisées par les Fonds iShares

Les stratégies de placement suivantes peuvent être utilisées par tous les Fonds iShares, sous réserve de la description plus détaillée des stratégies de placement et des restrictions en matière de placement d'un Fonds iShares figurant dans le profil du FNB le concernant à la rubrique « **Profils des FNB** ».

Placements dans des FNB iShares

Conformément à la législation canadienne en valeurs mobilières applicable, dont le Règlement 81-102, ou à toute dispense obtenue à l'égard des exigences de celle-ci, selon le cas, un Fonds iShares peut investir dans un ou plusieurs FNB iShares aux conditions suivantes : i) il n'a pas à payer de frais de gestion ni une rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais qu'un FNB iShares aurait à payer pour le même service et ii) il n'a pas à payer de frais d'acquisition ni de frais de rachat à l'achat ou au rachat de titres d'un FNB iShares. Toutefois, la restriction visée à l'alinéa ii) ne s'applique pas aux courtages payables à l'achat ou à la vente de titres émis par un fonds d'investissement qui se négocient à une bourse de valeurs. Se reporter à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables par les Fonds iShares – Frais de gestion annuels** ».

Fonds iShares canadiens

Les Fonds iShares canadiens, qui comprennent les Fonds iShares, sont des fonds négociés en bourse inscrits à la cote d'une bourse et gérés par BlackRock Canada ou un membre de son groupe. Chaque Fonds iShares canadien a pour objectifs de placement de procurer une croissance du capital à long terme ou un revenu, selon le cas, ou un autre objectif de placement précisé, en reproduisant le rendement de son indice pertinent, déduction faite des frais, ou en détenant un portefeuille de placements choisis par BlackRock Canada ou le sous-conseiller en valeurs ou fournisseur de portefeuille modèle pertinent, selon le cas. Tous les Fonds iShares canadiens respectent les limites, restrictions et pratiques établies par les règlements sur les valeurs mobilières du Canada, sauf si une dispense a été obtenue.

Fonds iShares américains

Les Fonds iShares américains sont des fonds négociés en bourse qui sont inscrits à la cote d'une ou de plusieurs bourses de valeurs des États-Unis reconnues et qui sont gérés par BFA. Chaque Fonds iShares américain vise à atteindre son objectif en investissant principalement dans des titres qui font partie de son indice (un « **indice sous-jacent** ») et au moyen d'opérations qui procurent une exposition essentiellement similaire aux titres de l'indice sous-jacent. De façon générale, les Fonds iShares américains peuvent également investir une partie de leur actif dans des titres qui ne font pas partie de l'indice sous-jacent, mais qui, selon BFA, seront utiles pour reproduire l'indice sous-jacent, ainsi que dans des contrats à terme standardisés, des options, des swaps, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, y compris des actions de Fonds du marché monétaire américain. Les Fonds iShares américains sont autorisés à conclure des opérations sur dérivés et des opérations de prêt de titres. Les actions des Fonds iShares américains sont libellées en dollars américains.

BFA peut utiliser une stratégie d'indexation en fonction d'un « échantillonnage représentatif ». L'échantillonnage représentatif est une stratégie d'indexation qui consiste à investir dans un échantillon représentatif de titres qui affichent collectivement un profil de placement similaire à celui de l'indice sous-jacent. Les titres choisis devraient avoir, dans l'ensemble, des caractéristiques de placement (fondées sur des facteurs comme la capitalisation boursière et la pondération sectorielle), des caractéristiques fondamentales (comme la variabilité du rendement, la duration, l'échéance, la qualité de crédit et/ou du rendement) et des mesures de liquidité similaires à celles de l'indice

sous-jacent visé. Un Fonds iShares américain peut ou non détenir la totalité des titres qui sont inclus dans l'indice sous-jacent visé. Aux termes d'une dispense obtenue des autorités canadiennes en valeurs mobilières, les Fonds iShares sont autorisés à investir dans les titres d'un Fonds iShares américain qui peut détenir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un ou de plusieurs Fonds du marché monétaire américain, sous réserve du respect de certaines conditions. Se reporter à la rubrique « **Dispenses et approbations** ».

Fonds iShares irlandais

Les Fonds iShares irlandais sont des fonds négociés en bourse constitués sous forme d'entités à responsabilité limitée en Irlande et autorisés par la Central Bank of Ireland conformément aux directives de 2011 de l'Union européenne (organismes de placement collectif en valeurs mobilières), dans leur version modifiée (les « **directives de l'UE** »). Les actions de chaque Fonds iShares irlandais sont inscrites à la cote de la London Stock Exchange (et peuvent également être inscrites à la cote d'une ou de plusieurs bourses supplémentaires). Les Fonds iShares irlandais sont gérés par BlackRock Asset Management Ireland Limited. BAL est le gestionnaire des placements des Fonds iShares irlandais et BAL peut retenir les services de membres de son groupe pour qu'ils agissent à titre de sous-conseillers à l'égard de certains Fonds iShares irlandais. Chaque Fonds iShares irlandais a pour objectif de placement de tenter de reproduire le rendement d'un indice, déduction faite des frais, et de procurer aux investisseurs un rendement global ou un rendement global net, compte tenu du capital et du revenu. Pour y parvenir, les Fonds iShares irlandais peuvent détenir les titres constituants de l'indice pertinent ou investir autrement dans des titres de façon à permettre aux Fonds iShares irlandais de reproduire le rendement de l'indice pertinent conformément aux règles en matière d'actifs admissibles prescrites par les directives de l'UE. Les Fonds iShares irlandais peuvent investir dans des contrats à terme standardisés et dans d'autres dérivés en guise de stratégie de placements accessoire, mais non comme principal moyen de reproduire le rendement de l'indice pertinent. Les Fonds iShares irlandais sont autorisés à conclure des opérations de prêt de titres. La monnaie de base des actions des Fonds iShares irlandais varie selon le fonds. Aux termes d'une dispense obtenue des autorités canadiennes en valeurs mobilières, les Fonds iShares peuvent investir dans des titres des Fonds iShares irlandais si certaines conditions sont respectées. Se reporter à la rubrique « **Dispenses et approbations** ».

Prêt de titres

Un Fonds iShares peut conclure des opérations de prêt de titres conformément au Règlement 81-102 afin de tenter d'augmenter ses rendements d'une manière conforme à ses objectifs de placement. Les prêts de titres servent également à générer un revenu.

Un Fonds iShares peut prêter des titres qu'il détient par l'entremise d'un mandataire à des courtiers, à d'autres institutions financières ou à d'autres emprunteurs qui souhaitent emprunter des titres, à la condition que ces prêts de titres soient admissibles à titre de « mécanismes de prêt de valeurs mobilières » pour l'application de la Loi de l'impôt.

Chaque Fonds iShares a retenu les services de BTC, qui agira en qualité de mandataire d'opérations de prêt de titres, sous réserve de l'autorité prépondérante de BlackRock Canada. BTC est une association bancaire nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis d'Amérique. En outre, chaque Fonds iShares a retenu les services de BAL, société constituée sous le régime des lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, à titre de mandataire d'opérations de prêt de titres, de nouveau sous réserve de l'autorité prépondérante de BlackRock Canada. BAL est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Les Fonds iShares peuvent avoir recours aux services d'autres membres du groupe de BlackRock Canada à titre de mandataires d'opérations de prêt de titres.

Selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la garantie qu'un emprunteur de titres dépose auprès d'un Fonds iShares prêteur dans le cadre d'une opération de prêt de titres doit avoir une valeur globale d'au moins 102 % de la valeur marchande des titres prêtés.

La valeur totale des titres prêtés par un Fonds iShares dans le cadre d'une opération de prêt de titres qui ne lui ont pas encore été restitués à un moment quelconque ne peut être supérieure à 50 % de la valeur liquidative du Fonds iShares. Toute garantie en espèces reçue par un Fonds iShares ne peut être investie que dans les titres autorisés aux termes du Règlement 81-102 qui ont une durée résiduelle d'au plus 90 jours.

Le prêt de titres est géré par une équipe dédiée de BlackRock qui peut compter sur les systèmes d'analyse quantitative, de technologie exclusive et de gestion du risque de BlackRock. Des éléments de trésorerie et des titres peuvent être reçus en guise de garantie pour des titres prêtés dans le cadre de mécanismes de prêt de valeurs mobilières. BlackRock a recours à un style de placement qui met l'accent sur la qualité, la liquidité et la gestion du risque lié aux taux d'intérêt en ce qui concerne les garanties de prêt de titres. Une gestion disciplinée du risque, dont un processus de surveillance de la solvabilité, constitue une partie intégrante du processus de placement. BTC et BAL reçoivent des Fonds iShares une part du revenu tiré du prêt de titres.

Des conflits d'intérêts peuvent survenir dans la gestion d'un programme de prêt de titres, y compris les suivants : i) BTC ou BAL, à titre de mandataire d'opérations de prêt de titres, pourraient avoir un intérêt à augmenter ou à diminuer la quantité de titres prêtés ou à prêter certains titres afin de générer un revenu additionnel rajusté en fonction du risque pour BlackRock et les membres de son groupe et ii) la façon dont BTC et BAL répartissent les occasions de prêt de titres parmi leurs clients prêteurs de titres et tentent d'offrir à chacun d'eux, au fil du temps, des occasions de prêt de titres équivalentes de sorte que la répartition soit approximativement proportionnelle.

Dans le cadre de son programme de prêt de titres, BlackRock offre une indemnisation à certains clients et/ou fonds, dont les Fonds iShares, en cas d'insuffisance des garanties advenant un manquement d'un emprunteur à ses obligations. Le groupe d'analyse du risque et d'analyse quantitative de BlackRock (le « **GARQ** ») calcule périodiquement l'exposition pécuniaire possible de BlackRock au risque d'insuffisance de la garantie en cas de manquement du cocontractant à ses obligations (le « **risque d'insuffisance** ») dans le cadre du programme de prêt de titres aussi bien pour les clients et/ou les fonds qui bénéficient d'une indemnisation que pour ceux qui n'en bénéficient pas. Le GARQ, en collaboration avec les mandataires d'opérations de prêt de titres et BlackRock Finance, supervise le cadre de gestion du risque et l'affectation en liquidités nécessaire pour soutenir les engagements de BlackRock en matière d'indemnisation. Le GARQ établit le montant maximum de l'exposition au crédit d'un cocontractant (les « **limites liées au crédit** ») que BlackRock est disposée à assumer et la complexité du fonctionnement du programme. Le GARQ supervise le modèle de risque qui calcule les valeurs de déficit projetées au moyen de facteurs associés aux prêts comme le type de prêt et le type de garantie, la valeur marchande et les caractéristiques de solvabilité du cocontractant propres à l'emprunteur. Au besoin, le GARQ pourrait également ajuster d'autres caractéristiques du programme de prêt de titres par l'imposition de restrictions aux garanties admissibles ou par la réduction des limites liées au crédit du cocontractant. Par conséquent, la gestion de l'exposition à l'indemnisation pourrait avoir une incidence sur le volume des activités de prêt de titres que BlackRock peut entreprendre à tout moment et toucher les clients visés ou non par une indemnité par la réduction du nombre d'occasions de prêt pour certains prêts (notamment en fonction du type d'actifs, du type de garantie et/ou du profil de revenu) et par l'augmentation du nombre d'occasions de prêt pour d'autres types de prêts.

Le prêt de titres pour l'ensemble des portefeuilles de BlackRock oblige BlackRock à gérer les conflits d'intérêts possibles entre BlackRock et ses clients et entre les clients eux-mêmes par la répartition des prêts de façon équitable au fil du temps. BlackRock a recours à un procédé automatique et équitable préétabli afin de se rapprocher d'une répartition proportionnelle. Afin d'attribuer un prêt à un portefeuille, i) BlackRock doit, globalement, disposer d'une capacité de prêt suffisante selon les différentes limites imposées par le programme (soit les limites liées au crédit des cocontractants); ii) les actifs doivent être détenus par le portefeuille prêteur au moment où survient une occasion de prêt, et iii) le portefeuille, seul ou regroupé avec d'autres portefeuilles, doit également contenir la quantité de titres suffisante pour constituer une seule livraison sur le marché afin de satisfaire la demande de prêt. Ainsi, BlackRock vise à offrir des occasions de prêt égales et non pas des résultats égaux pour tous les portefeuilles, peu importe que BlackRock indemnise ou non le portefeuille. Les résultats à court ou à long terme peuvent être différents pour chaque client en raison de la répartition de l'actif, des écarts actifs/passifs à l'égard de titres différents et des restrictions globales imposées par BlackRock.

Utilisation de dérivés

Un Fonds iShares, sauf le CMR, peut investir dans des dérivés ou utiliser de tels instruments, notamment des options, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés, des swaps et des titres assimilables à des créances, à la condition que la législation canadienne en valeurs mobilières le permette et qu'il les utilise conformément aux objectifs de placement, aux stratégies de placement et aux restrictions en matière de placement du Fonds iShares pertinent.

Les dérivés sont des instruments financiers dont la valeur découle du cours, de la valeur ou du niveau d'un titre, d'une marchandise, d'un indicateur économique, d'un indice ou d'un instrument financier sous-jacent. Les dérivés permettent aux investisseurs de spéculer sur les variations futures du prix ou de la valeur d'un actif sous-jacent ou relié ou de se couvrir contre de telles variations. Les éléments sous-jacents à un contrat dérivé peuvent comprendre une grande variété d'instruments financiers, comme les devises, les taux d'intérêt, les indices boursiers et les indices obligataires, ou d'autres actifs, comme les métaux de base ou métaux précieux (couramment appelés marchandises).

Un Fonds iShares peut utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture. On appelle placement « de couverture » les placements qui visent à compenser ou à réduire un risque donné associé avec la totalité ou une partie d'un placement, d'une position ou d'un groupe de placements ou de positions existant détenu par le Fonds iShares.

Un Fonds iShares peut, à des fins autres que de couverture, au lieu ou en plus d'investir dans des titres ou d'autres actifs, utiliser des dérivés pour obtenir une exposition au rendement d'un indice pertinent, d'un titre, d'un actif ou d'un marché donné ou dans les situations où l'utilisation du dérivé est considérée plus efficace d'un point de vue de gestion de portefeuille. Si un Fonds iShares a recours à des dérivés à des fins autres que de couverture, le Règlement 81-102 l'oblige à détenir certains éléments d'actifs et/ou des liquidités afin de limiter le recours à l'effet de levier et de s'assurer que le Fonds iShares est en mesure d'acquitter ses obligations aux termes des contrats sur dérivés. Cette mesure réglementaire vise à limiter les pertes pouvant découler de l'utilisation de dérivés.

Produits dérivés hors cote

Les produits dérivés hors cote sont une catégorie de dérivés conclus entre deux parties conformément à des modalités négociées par ces deux parties. En général, les contrats à terme de gré à gré, certains swaps et certaines options sont des contrats sur dérivés hors cote. Ces contrats hors cote sont conclus principalement par des investisseurs institutionnels. Un contrat à terme de gré à gré est une convention intervenue entre des parties aux fins de l'achat ou de la vente d'un actif à un moment donné dans l'avenir, à un prix préétabli. Dans le cas d'une opération de « swap » hors cote standard, deux parties s'engagent à échanger, ou à « swapper », les rendements (ou les écarts entre les taux de rendement) réalisés sur un actif préétabli. Les rendements bruts devant être échangés entre les parties correspondent au rendement ou à l'accroissement de la valeur d'un montant en dollars donné, désigné « montant théorique ». Les options donnent au détenteur le droit d'acheter un actif d'une autre partie ou de lui vendre un actif à un prix fixe pendant une période prédéterminée, tant que certaines conditions sont respectées. On utilise le terme option car l'acquéreur du contrat a le choix d'exercer son droit d'achat ou de vente de l'actif sous-jacent, alors que le vendeur est dans l'obligation de répondre à la demande. Le vendeur d'option reçoit habituellement un règlement en espèces, ou une prime, pour avoir accepté de fournir l'option.

Dérivés négociés en bourse

Les contrats à terme standardisés sont négociés sous forme de contrats à terme standardisés à une bourse. Un Fonds iShares qui achète un contrat à terme standardisé effectue généralement l'opération par l'entremise d'un négociant-commissionnaire en contrats à terme qui est membre de la bourse visée. Le Fonds iShares doit respecter les règles de la chambre de compensation concernée, qui exigent habituellement le versement quotidien de paiements de marge entre les parties en fonction des variations du cours du contrat à terme standardisé.

Stratégie de couverture du change

Certains Fonds iShares emploient une stratégie de couverture du change, qui désigne une stratégie visant à couvrir la quasi-totalité ou, s'il est précisé dans le profil du FNB du fonds, une partie de l'exposition d'un Fonds iShares ou d'une catégorie d'un Fonds iShares à une ou à plusieurs devises, selon le cas, par rapport au dollar canadien (une « **stratégie de couverture du change** »). Une stratégie de couverture du change peut être utilisée en concluant des contrats de change à terme ou d'autres dérivés avec des institutions financières qui ont une « notation désignée », au sens du Règlement 81-102, si le Règlement 81-102 l'exige, en achetant des contrats de change à terme standardisés négociés à une bourse ou en achetant des titres d'un FNB iShares qui a recours à une stratégie de couverture du change.

Pour obtenir des renseignements sur les Fonds iShares qui utilisent une stratégie de couverture du change, veuillez vous reporter aux stratégies de placement dans le profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Un Fonds iShares peut détenir une partie de son actif dans de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et/ou d'autres instruments du marché monétaire, y compris à des fins de gestion de trésorerie, pour respecter ses obligations courantes ou à des fins de rééquilibrage. Les Fonds iShares qui sont gérés activement peuvent détenir de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et/ou d'autres instruments du marché monétaire en prévision de la conjoncture des marchés ou en réaction à celle-ci.

CAAE, AARAE, CMAE et CIAE

Un Fonds iShares peut investir dans des CAAE, des AARAE, des CMAE et des CIAE et détenir de tels placements à condition que ces placements soient conformes à ses objectifs de placement.

VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LES FONDS iSHARES FONT DES PLACEMENTS

Pour obtenir une description des secteurs précis dans lesquels un Fonds iShares investit, veuillez vous reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ». En ce qui concerne chaque Fonds indiciel iShares, le profil du FNB pertinent fournit également des précisions sur le fournisseur d'indices actuel et la méthode utilisée pour composer l'indice que le Fonds indiciel iShares cherche actuellement à reproduire.

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Les Fonds iShares sont assujettis à certaines restrictions en matière de placement et à certaines pratiques prévues dans la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment le Règlement 81-102 et le Règlement 81-107. Les Fonds iShares sont gérés conformément à ces restrictions et pratiques, sauf dans la mesure autorisée par les dispenses prévues par les autorités canadiennes en valeurs mobilières ou le Règlement 81-107. Se reporter à la rubrique « **Dispenses et approbations** ».

Il est également interdit à chaque Fonds iShares d'entreprendre une activité qui ferait en sorte que ce Fonds iShares ne serait plus admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt.

En plus des restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, les C-Fonds iShares, le CMR, le XBAL et le XGRO sont chacun assujettis aux restrictions suivantes :

i) il ne peut investir dans des titres indiciels ou d'autres titres en portefeuille, selon le cas, ou dans des titres, des placements, des contrats à terme de gré à gré ou d'autres dérivés que conformément à ses objectifs et stratégies de placement;

ii) il doit détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, acquitter les frais et verser les sommes payables à l'égard de distributions aux porteurs de parts ainsi que des échanges et rachats de parts;

iii) il ne peut faire ni détenir un placement qui ferait en sorte qu'il deviendrait une « fiducie intermédiaire de placement déterminée », au sens attribué à cette expression au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt. Entre autres, un Fonds iShares ne peut détenir :

   a) de « titres » d'une « entité déterminée » (termes définis au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt) si la juste valeur marchande totale de l'ensemble des titres en question détenus par le Fonds iShares excède 10 % de la juste valeur marchande de toutes les actions ou toutes les participations émises et en circulation de cette entité;

b) de « titres » d'une « entité déterminée » (termes définis au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt) si la juste valeur marchande totale de l'ensemble des titres en question détenus par le Fonds iShares et de tous les titres d'entités affiliées à l'entité déterminée détenus par le Fonds iShares excède 50 % de la juste valeur marchande de toutes les parts émises et en circulation du Fonds iShares.

Malgré ce qui précède, BlackRock Canada peut décider d'acheter ou de continuer à détenir un titre décrit à l'alinéa iii)a) ci-dessus à l'égard de chaque C-Fonds iShares, du CMR, du XBAL ou du XGRO si elle juge que l'omission de prendre une telle mesure ne donnerait pas lieu à un revenu important tiré de « biens hors portefeuille » (terme défini au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt), y compris les gains en capital imposables à l'égard de la disposition de tels biens.

Certains des Fonds iShares sont assujettis à des restrictions en matière de placement supplémentaires. Pour obtenir une description des restrictions supplémentaires en matière de placement applicables à chaque Fonds iShares, le cas échéant, se reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

FRAIS

Frais et charges payables par les Fonds iShares

Frais de gestion annuels

Chaque Fonds iShares versera à BlackRock Canada des frais de gestion annuels fondés sur un pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne du Fonds iShares ou, dans le cas d'un Fonds iShares qui a plus d'une catégorie de parts, de chaque catégorie du Fonds iShares, taxes applicables en sus. Pour obtenir les frais de gestion annuels payables par un Fonds iShares donné ou par une catégorie d'un tel Fonds, veuillez vous reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ». Les frais de gestion annuels seront calculés et cumulés quotidiennement et versés à BlackRock Canada chaque mois, ou à tout le moins chaque trimestre. Les Fonds iShares versent à BlackRock Canada des frais de gestion annuels en contrepartie de la prestation, ou des arrangements en vue de la prestation, de services de gestion, de fiduciaire, de conseils en valeurs, de maintien des systèmes de portefeuille utilisés pour gérer les Fonds iShares, de maintien du site Web des Fonds iShares, de commercialisation, de promotion et de règlement de la rémunération des sous-conseillers. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Détails des services de gestion devant être fournis par BlackRock Canada** ».

Si un Fonds iShares investit dans des titres d'un FNB iShares, il n'aura pas i) à payer de frais de gestion ni de rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, dédoublerait les frais qu'un FNB iShares aurait à payer pour le même service et ii) à payer de frais d'acquisition ni de frais de rachat à l'achat ou au rachat de titres d'un FNB iShares; néanmoins, la restriction visée au point ii) ne s'applique pas aux courtages payables à l'achat ou à la vente de titres émis par un fonds d'investissement qui sont inscrits à la cote d'une bourse. Se reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement pouvant être utilisées par les Fonds iShares – Placements dans des FNB iShares** ».

Pour tous les Fonds iShares, sauf le FIE et le XIU, il incombe généralement à BlackRock Canada de régler l'ensemble des frais et charges ordinaires de chaque Fonds iShares, sauf les frais de gestion et les autres frais décrits précédemment et les frais qui sont payables par les Fonds iShares dont il est fait état ci-après à la rubrique « **Frais et charges payables par les Fonds iShares – Charges opérationnelles** ». Chaque Fonds iShares est également responsable des autres frais et charges prévus dans les modalités du document de fiducie applicable, comme les frais extraordinaires ou les frais engagés dans le cadre du recouvrement de sommes dues au Fonds iShares. Les frais et charges que BlackRock Canada prend à sa charge comprennent la rémunération payable au sous-conseiller, au dépositaire, à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue de registres et aux autres fournisseurs de services avec lesquels BlackRock Canada fait affaire, comme il est décrit à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Détails des services de gestion devant être fournis par BlackRock Canada** ». En outre, BlackRock Canada peut, à l'occasion et à son appréciation, prendre à sa charge certains frais et certaines charges que devrait par ailleurs payer un Fonds iShares.

Le FIE est responsable de frais ordinaires et de frais extraordinaires, comme il est décrit ci-après à la rubrique « **Frais et charges payables par les Fonds iShares – Charges opérationnelles** ».

Le XIU est responsable de frais et de charges supplémentaires, mais ceux-ci doivent respecter un plafond de frais de 0,17 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du XIU (y compris les frais de gestion), comme il est décrit ci-après à la rubrique « **Frais et charges payables par les Fonds iShares – Charges opérationnelles** ».

Distributions sur les frais de gestion

BlackRock Canada peut accepter d'imputer des frais inférieurs à ceux qu'elle recevrait par ailleurs des Fonds iShares à l'égard des placements effectués dans ceux-ci par les porteurs de parts qui en moyenne, au cours d'une période désignée par BlackRock Canada à l'occasion, détiennent un nombre minimum de parts d'une valeur totale déterminée. BlackRock Canada distribuera aux porteurs de parts, à son gré, périodiquement, à titre de « **distributions sur les frais de gestion** », une somme en espèces correspondant à la différence entre les frais autrement facturables et les frais réduits du Fonds iShares.

BlackRock Canada déterminera, à son gré, le montant des distributions sur les frais de gestion relatifs aux parts d'un Fonds iShares, leur disponibilité et les porteurs de parts qui y sont admissibles. De façon générale, les distributions sur les frais de gestion seront calculées et attribuées en fonction du nombre moyen de parts d'un porteur de parts (exclusion faite des parts prêtées conformément aux modalités des conventions de prêt de titres) au cours de chaque période pertinente, ainsi qu'elles seront déterminées par BlackRock Canada à l'occasion. Seuls les véritables propriétaires de parts pourront recevoir des distributions sur les frais de gestion, et non les courtiers ou autres adhérents à la CDS qui détiennent des parts par l'entremise de la CDS pour le compte de véritables porteurs de parts. Les distributions sur les frais de gestion seront d'abord prélevées sur le revenu et les gains en capital des Fonds iShares et, ensuite, sur son capital. Se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts »** pour plus de précisions. Pour recevoir une distribution sur les frais de gestion pour une période donnée, le véritable propriétaire de parts doit soumettre une demande en ce sens vérifiée par un adhérent à la CDS pour le compte du propriétaire véritable de parts et fournir à BlackRock Canada les autres renseignements que celle-ci pourrait exiger conformément aux modalités et à la procédure qu'elle établira à l'occasion.

BlackRock Canada se réserve le droit de cesser ou de modifier les distributions sur les frais de gestion à tout moment. Les incidences fiscales des distributions sur les frais de gestion versées par les Fonds iShares seront généralement assumées par les porteurs de parts recevant ces distributions.

Charges opérationnelles

Les Fonds iShares, y compris le FIE et le XIU, doivent acquitter les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107, dont la rémunération payable aux membres du CEI et les dépenses qui sont remboursées à ces derniers, les courtages et les commissions et autres frais d'opérations de portefeuille, l'impôt sur le revenu, la TVH et les retenues d'impôt et les autres taxes et impôts. Chaque Fonds iShares est également responsable des autres frais et charges prévus dans les modalités du document de fiducie applicable, comme les frais extraordinaires ou les frais engagés dans le cadre du recouvrement de sommes dues au Fonds iShares.

Le FIE paiera également toutes les dépenses ordinaires engagées dans le cadre de ses activités et de son administration, sauf les frais devant être versés à Gestion de placements Manuvie en contrepartie des services qu'elle rend en qualité de fournisseur de services d'accès aux données, y compris i) les courtages et les autres frais qui sont directement liés à la mise en œuvre des opérations en portefeuille; ii) les taxes et impôts que doit payer le FIE ou qu'il pourrait devoir payer; iii) les frais d'intérêts, le cas échéant; iv) les frais de dépôt et de garde liés aux activités du FIE; v) les coûts liés à la transmission de renseignements aux porteurs de parts, dont la remise des rapports financiers annuels et intermédiaires; vi) les droits de dépôt permanents payables aux autorités de réglementation, les droits d'inscription en bourse et les autres frais; vii) les frais raisonnables engagés par BlackRock Canada ou ses mandataires dans le cadre de leurs obligations permanentes envers le FIE; viii) les frais et charges du CEI; ix) les honoraires d'audit et les frais juridiques du FIE; x) les coûts de préparation des documents d'information et d'envoi de ces documents aux porteurs de parts existants du FIE conformément aux lois applicables; xi) les frais liés à l'organisation des assemblées des porteurs de parts du FIE; xii) les coûts liés à la tenue de livres et à la comptabilité des fonds; xiii) les honoraires devant être versés à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, à l'agent chargé des distributions et à

l'agent responsable du régime de réinvestissement des distributions; xiv) les frais engagés suivant la dissolution du FIE; xv) la rémunération des avocats, des comptables et des auditeurs et xvi) les frais du FIE, du dépositaire ou de tout sous-dépositaire qui sont engagés à l'égard de questions qui ne font pas partie du cours normal des activités du FIE. Le FIE devra également régler les dépenses extraordinaires qu'il pourrait engager à l'occasion.

Il incombe également au XIU de régler l'ensemble de ses frais et charges, y compris les frais de gestion, les frais qu'il a engagés pour se conformer au Règlement 81-107, notamment la rémunération payable aux membres du CEI et les dépenses qui sont remboursées à ces derniers, les courtages et les commissions et les autres frais d'opérations de portefeuille, la rémunération de l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, les frais de transfert de titres payables au dépositaire du XIU, les honoraires pour services juridiques et d'audit, les frais liés à la préparation, à l'impression, au dépôt et à la distribution de prospectus, d'états financiers, de RDRF, de rapports sur l'exercice des droits de vote par procuration, de communiqués, de déclarations de changement important et de rapports annuels, et les droits de dépôt annuels payables aux autorités canadiennes en valeurs mobilières relativement à l'émission de parts du XIU, l'impôt sur le revenu, la TVH, les retenues d'impôt et les autres taxes et impôts. BlackRock Canada a accepté de prendre en charge les frais et charges du XIU qui dépassent de 0,17 % par année la valeur liquidative quotidienne moyenne du XIU, sauf les courtages et les commissions et les autres frais d'opérations de portefeuille, les frais engagés aux fins de conformité avec le Règlement 81-107, notamment la rémunération payable aux membres du CEI et les dépenses qui sont remboursées à ces derniers, les impôts sur le revenu, la TVH, les retenues d'impôt et les autres taxes et impôts.

Les Fonds iShares paient les frais et charges de leur CEI, qui comprennent les primes d'assurance, les honoraires juridiques, les frais de déplacement ainsi que les frais raisonnables. À l'heure actuelle, chaque membre reçoit 52 500 $ (73 500 $ pour le président) par année en guise de rémunération et de jeton de présence aux réunions. Les frais que les membres du CEI engagent pour assister aux réunions ou qu'ils engagent autrement dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions à titre de membres du CEI leur sont remboursés. BlackRock Canada répartit les frais du CEI de façon équitable et raisonnable parmi les Fonds iShares et d'autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI a été nommé. Se reporter à la rubrique « **Organisation et gestion des Fonds iShares – Comité d'examen indépendant** » pour de plus amples renseignements sur la rémunération que les Fonds iShares ont versée à chaque membre de leur CEI pour le dernier exercice terminé.

Les frais de gestion ne comprennent pas la TVH. Un Fonds iShares est tenu de payer la TVH sur les frais de gestion qui lui sont facturés. En général, le montant total de la TVH payé par un Fonds iShares dépendra de la répartition par province de résidence de ses porteurs de parts. Les modifications apportées aux taux de TVH existants, les changements apportés au groupe de provinces qui a adopté l'harmonisation et les modifications apportées à la répartition par province de résidence des porteurs de parts d'un Fonds iShares auront une incidence sur le ratio des frais de gestion d'un Fonds iShares d'un exercice à l'autre.

Lorsqu'un Fonds iShares investit dans des titres d'un FNB iShares, certains frais que doit payer le FNB iShares sous-jacent s'ajoutent aux frais qui sont directement payables par le Fonds iShares. Le Fonds iShares assume indirectement sa part des frais en question du FNB iShares sous-jacent.

Frais et charges payables directement par vous

Frais d'administration pour compenser certains frais d'opérations avec les courtiers

Dans le cadre d'un échange ou d'un rachat de parts d'un Fonds iShares par un courtier, BlackRock Canada peut facturer au courtier qui effectue l'échange ou le rachat, à son gré, des frais d'administration correspondant à un pourcentage du produit de l'échange ou du rachat afin de compenser certains frais d'opérations engagés dans le cadre de l'échange ou du rachat qui doivent être versés au Fonds iShares. Actuellement, BlackRock Canada a établi ces frais d'administration discrétionnaires comme suit :

- C-Fonds iShares, Fonds iShares à revenu fixe canadiens (sauf le XHB), CEW, CMR, FIE, XBAL, XCBG, XCNS, XEQT, XGGB, XGRO, XINC, XSAB, XSHG et XSTB – jusqu'à 0,05 % du produit

- GBAL, GCNS, GEQT, GGRO, XAGG, XAGH, XAW, XCBU, XCH, XCLN, XCLR, XDG, XDGH, XDLR, XDNA, XDSR, XDU, XDUH, XEB, XEC, XEF, XEM, XEXP, XFA, XFF, XFI, XFS, XHAK, XHB, XHU, XHY, XID, XIG, XIGS, XIN, XMC, XMH, XML, XMY, XPF, XSC, XSE, XSEA, XSEM, XSHU, XSI, XSMH, XSTH, XSTP, XSUS, XUS, XULR, XUSR, XUU et XWD – jusqu'à 0,15 % du produit

- Tous les autres Fonds iShares – jusqu'à 0,07 % du produit

Les frais d'administration ne seront pas imputés à un porteur de parts relativement à l'achat ou à la vente de parts d'un Fonds iShares à une Bourse.

FACTEURS DE RISQUE

Un placement dans les Fonds iShares comporte certains risques. Les facteurs de risque décrits ci-après à la sous-rubrique « **Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » s'appliquent à chaque Fonds iShares. Les facteurs de risque décrits ci-après à la sous-rubrique « **Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** » s'appliquent à chaque Fonds indiciel iShares. Les facteurs de risque décrits ci-après à la sous-rubrique « **Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** » s'appliquent à certains Fonds iShares, mais non à l'ensemble de ceux-ci, et sont présentés en ordre alphabétique. Pour obtenir des précisions sur les facteurs de risque qui s'appliquent à un Fonds iShares donné, se reporter au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Les Fonds iShares peuvent être exposés à ces risques directement par l'intermédiaire de placements dans des titres en portefeuille ou indirectement par l'intermédiaire de placements dans des FNB iShares sous-jacents ou par l'utilisation de dérivés qui sont exposés à ces risques. Dans le cas des Fonds iShares qui investissent dans des FNB iShares sous-jacents, chacun de ces Fonds iShares est exposé aux risques auxquels est exposé le FNB iShares sous-jacent dans une proportion égale à son placement dans le FNB iShares sous-jacent en question.

Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares

Risques généraux liés aux placements

La valeur liquidative d'un Fonds iShares et le cours des parts d'un Fonds iShares seront fortement touchés par la valeur des placements en portefeuille du Fonds iShares. La hausse ou la baisse de la valeur des placements en portefeuille d'un Fonds iShares devrait avoir un effet positif ou négatif sur la valeur liquidative et le cours des parts d'un Fonds iShares.

L'investisseur qui effectue un placement dans un Fonds iShares doit savoir que la valeur de ses placements en portefeuille fluctuera et pourrait baisser pour de nombreuses raisons, notamment en fonction des variations de la situation financière des émetteurs dans lesquels le Fonds iShares investit (y compris des modifications relatives au rendement de la direction, la perte de soutien au crédit, des changements à la direction, des changements de stratégie, les mesures prises par la société et la baisse de la demande visant des biens et des services) ou des marchés dans lesquels il investit (particulièrement ceux dont la pondération dans son portefeuille est plus importante), de la conjoncture, de la structure et de la réglementation des marchés des actions, des obligations, des marchandises et des devises et de leurs participants en général, des conditions macroéconomiques, des politiques gouvernementales (y compris la politique fiscale et monétaire) et d'autres facteurs. Des événements comme des pandémies, des conflits armés, des catastrophes naturelles, des troubles civils ou d'agitation politique, des actes de terrorisme et d'autres événements du monde réel peuvent avoir un effet important sur les marchés des capitaux et la valeur des titres. Les placements en portefeuille d'un Fonds iShares peuvent varier de temps à autre. La valeur des placements en portefeuille d'un Fonds iShares pourrait également être touchée à tout moment par de nombreux facteurs imprévisibles liés à la situation internationale, à la conjoncture économique, aux politiques monétaires et à la situation politique.

Les risques inhérents aux placements dans des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe comprennent le risque que la situation financière des émetteurs des titres ou la conjoncture générale des marchés boursiers ou obligataires se détériore (ce qui, dans les deux cas, pourrait réduire la valeur des placements en portefeuille d'un Fonds iShares). Les titres de capitaux propres sont vulnérables à de nombreux facteurs, y compris aux fluctuations générales

du marché boursier, aux conditions macroéconomiques, aux politiques gouvernementales ainsi qu'aux modifications des perspectives commerciales, de la situation financière et des politiques en matière de gestion de capital de l'émetteur. Les titres à revenu fixe sont vulnérables à de nombreux facteurs, y compris aux fluctuations générales des taux d'intérêt, aux fluctuations générales des marchés obligataires, aux attentes en matière d'inflation et à la solvabilité ou à la situation financière de l'émetteur. Les placements dans des marchés de titres de capitaux propres et de titres de créance étrangers peuvent comporter davantage de risques que ceux effectués dans des marchés locaux.

Les prix des placements en portefeuille sont généralement déterminés au moyen de mécanismes de marché qui varient en fonction du comportement des investisseurs. Le comportement des investisseurs peut être imprévisible et plusieurs facteurs peuvent influer sur celui-ci, notamment les attentes en ce qui concerne les politiques gouvernementales, économiques, monétaires et budgétaires; l'inflation et les taux d'intérêt; l'expansion ou le repli de l'économie, et les crises politiques, économiques, sanitaires et bancaires mondiales ou régionales.

Chaque Fonds iShares investira généralement dans des placements en portefeuille qui sont conformes à son objectif et à ses stratégies de placement. Un Fonds iShares peut générer un rendement inférieur (y compris des pertes supérieures) au rendement généré par de la trésorerie ou d'autres titres, fonds ou occasions de placement dans lesquels un investisseur pourrait avoir investi.

Risque lié à la volatilité

La valeur des placements en portefeuille d'un Fonds iShares peut fluctuer, parfois rapidement et de manière imprévisible. La valeur d'un placement en portefeuille peut fluctuer en raison des facteurs touchant les marchés en général ou des secteurs d'activité ou un émetteur en particulier. La valeur d'un titre ou d'un placement donné peut également être plus volatile que celle de l'ensemble du marché. La volatilité d'un Fonds iShares pourra augmenter en raison d'événements ou de situations financières touchant certains titres ou secteurs. La volatilité de la valeur des placements en portefeuille d'un Fonds iShares aura généralement une incidence sur la valeur liquidative d'un Fonds iShares et sur le cours des parts d'un Fonds iShares.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt est le risque que la valeur des titres à revenu fixe et d'autres placements en portefeuille dans lesquels un Fonds iShares investit fluctuera en raison d'une variation des taux d'intérêt. Les variations des taux d'intérêt peuvent être soudaines et imprévisibles. Si le taux d'intérêt nominal augmente, la valeur de certains titres à revenu fixe dans lesquels un Fonds iShares investit est susceptible de diminuer. Le taux d'intérêt nominal peut se définir comme la somme d'un taux d'intérêt réel et d'un taux d'inflation prévu. Les titres à revenu fixe de longue durée ont tendance à ressentir davantage les effets de la fluctuation des taux d'intérêt, ce qui les rend habituellement plus volatils que les titres de courte durée. La valeur des titres de capitaux propres et d'autres placements en portefeuille qui ne sont pas des titres à revenu fixe peut également diminuer en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, particulièrement celle des titres qui devraient faire des paiements de revenu réguliers. Lorsque les taux d'intérêt sont négatifs, les titres à revenu fixe et d'autres instruments pourraient avoir un rendement négatif.

Un Fonds iShares qui investit dans des instruments affichant un rendement négatif ou très faible pourrait voir sa valeur liquidative et sa valeur liquidative par part diminuer et fluctuer en conséquence, et la capacité du fonds de verser des distributions en espèces pourrait en être touchée défavorablement. Le contexte récent de taux d'intérêt historiquement faibles a été créé en partie par le fait que les principales banques centrales du monde maintiennent leurs taux directeurs à zéro pour cent ou près ou sous ce pourcentage et mettent en œuvre des mécanismes de politiques monétaires, comme des programmes d'achats d'actifs, afin de fixer les taux d'intérêt à long terme sous les niveaux historiques. Pendant les périodes de taux d'intérêt très bas ou négatifs, un Fonds iShares pourrait ne pas être en mesure de conserver un rendement positif ou de verser des distributions aux porteurs de parts. Certains pays ont auparavant connu des taux d'intérêt négatifs sur certains instruments à revenu fixe. Les taux d'intérêt très bas ou négatifs peuvent amplifier le risque lié au taux d'intérêt. Les variations des taux d'intérêt, y compris lorsque les taux tombent en deçà de zéro, peuvent avoir des effets imprévisibles sur les marchés, entraîner une volatilité accrue des marchés et nuire au rendement d'un Fonds iShares dans la mesure où le Fonds iShares est exposé à ces taux d'intérêt. En outre, dans certaines conditions du marché dans lesquelles les taux d'intérêt sont fixés à des niveaux bas et les cours des titres en portefeuille ont augmenté, un Fonds iShares pourrait obtenir un rendement très faible ou même négatif. Un rendement faible ou négatif ferait perdre de l'argent à un Fonds iShares dans certaines conditions et au cours de certaines périodes.

De nombreux facteurs peuvent faire en sorte que les taux d'intérêt augmentent. Les risques associés aux hausses des taux d'intérêt sont actuellement accrus étant donné que les banques centrales ont récemment augmenté leurs taux à court terme, commençant ainsi une élimination graduelle des mesures monétaires d'accommodement. La Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis ont signalé une volonté de poursuivre dans cette voie. Les hausses des taux d'intérêt peuvent être provoquées par les taux d'inflation, la croissance réelle, la conjoncture générale et d'autres facteurs. Un Fonds iShares qui détient des titres à taux variable ou flottant pourrait être particulièrement touché par ces hausses si les émetteurs sont moins disposés ou capables de verser des paiements de capital et d'intérêt lorsqu'ils sont exigibles. Le moment, la coordination, l'ampleur et l'effet de ces changements de politique sur divers marchés sont incertains, et ces changements des politiques monétaires pourraient nuire à la valeur des placements d'un Fonds iShares.

Risque lié aux emprunts

Un Fonds iShares peut, à l'occasion, emprunter de l'argent, tel qu'il est permis de le faire aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières et toute dispense applicable, y compris, s'il y a lieu, pour financer, à titre de mesure temporaire, la partie des distributions devant être versées aux porteurs de parts qui représente les sommes qu'un Fonds indiciel iShares n'a pas encore reçues, pour satisfaire les demandes de rachat de parts d'un Fonds iShares pendant que le Fonds iShares effectue une liquidation stratégique des actifs en portefeuille ou pour permettre à un Fonds iShares de régler des opérations sur portefeuille. Dans le cas d'emprunts pour financer des distributions impayées, le Fonds iShares ne peut emprunter que jusqu'à concurrence du montant de la distribution impayée, mais dans tous les cas, le montant emprunté ne peut excéder 5 % de la valeur liquidative du Fonds iShares. Le Fonds iShares pourrait ne pas être en mesure de rembourser le montant emprunté s'il est incapable de recouvrer une distribution de l'émetteur concerné ou si la contrepartie à une opération de négociation est incapable de livrer des espèces ou des titres. Dans ce cas, le Fonds iShares serait tenu de vendre des éléments d'actif en portefeuille pour rembourser les sommes empruntées. Les commissions d'engagement et/ou les frais d'intérêts associés à l'emprunt pourraient réduire la valeur liquidative d'un Fonds iShares.

Risque lié aux placements dans des dérivés

Un Fonds iShares peut investir dans des dérivés de temps à autre à des fins de placement et de couverture. Par exemple, certains Fonds iShares ou certaines catégories de Fonds iShares ont recours aux dérivés pour mettre en œuvre leur stratégie de couverture du change. Un certain nombre de risques sont associés à l'utilisation de dérivés, et certains dépendent du type de dérivés que le Fonds iShares achète ou conclut. L'utilisation de tout dérivé par un Fonds iShares expose ce Fonds iShares au risque de crédit que son cocontractant (qu'il s'agisse d'une chambre de compensation dans le cas d'instruments négociés en bourse ou d'un tiers dans le cas d'instruments négociés sur le marché hors cote) ne puisse remplir ses obligations. En outre, un Fonds iShares risque de perdre la marge déposée auprès d'un cocontractant, d'un courtier, d'une chambre de compensation, d'une bourse, ou du commissionnaire sur les marchés à terme si l'un de ceux-ci fait faillite. Les dérivés négociés sur d'autres marchés que les marchés nord-américains peuvent être moins liquides et poser un risque lié au crédit plus élevé que les instruments comparables négociés sur les marchés nord-américains. Dans le cas des contrats à terme de gré à gré, rien ne garantit l'existence d'un marché sur lequel un Fonds iShares pourra réaliser ses profits ou limiter ses pertes en liquidant ses positions. Dans le cas de contrats à terme standardisés négociés en bourse, il se peut qu'un Fonds iShares ne puisse liquider ses positions en raison d'un manque de liquidités. En outre, la capacité d'un Fonds iShares de liquider ses positions peut également être touchée par les limites d'opérations de négociation quotidiennes imposées par les marchés à terme. Si un Fonds iShares ne peut liquider une position, il sera incapable de réaliser des profits ou de limiter ses pertes jusqu'à ce que le contrat puisse être exercé, expire, ou arrive à échéance, selon le cas. L'incapacité de liquider ses positions sur dérivés pourrait également avoir une incidence défavorable sur la capacité d'un Fonds iShares de mettre en œuvre sa stratégie de placement efficacement.

Rien ne garantit que l'utilisation de dérivés par un Fonds iShares, y compris l'utilisation d'une stratégie de couverture du change par un Fonds iShares, sera efficace (se reporter à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares – Risque lié aux stratégies de couverture du change** » pour obtenir de plus amples renseignements sur cette utilisation de dérivés). Plus particulièrement, il est impossible de garantir qu'une stratégie de couverture du change fonctionnera. Il pourrait exister une corrélation historique imparfaite entre le comportement du dérivé et celui de l'instrument sous-jacent. De plus, toute corrélation historique pourrait être interrompue pendant la période d'utilisation du dérivé.

Risque lié aux prêts de titres

Les Fonds iShares peuvent conclure des opérations de prêt de titres. Les opérations de prêt de titres comportent le risque qu'un Fonds iShares subisse une perte, notamment en raison du défaut de l'emprunteur de retourner les titres en temps opportun, s'il les retourne. Un emprunteur pourrait ne pas retourner les titres prêtés rappelés ou ne pas les retourner en temps opportun, ce qui aurait notamment une incidence sur la capacité d'un Fonds iShares à participer à une opération stratégique sur le capital. Les mandataires de prêt de titres d'un Fonds iShares pourraient exiger le rappel de titres prêtés ou prêter moins de titres que prévu ou ne pas en prêter du tout, y compris en raison d'événements de marché, ce qui viendrait réduire le revenu tiré du prêt de titres. Toute modification apportée au statut des émetteurs aux termes des lois et des règlements applicables (y compris les règlements fiscaux) pourrait avoir une incidence sur le traitement réglementaire ou fiscal des titres prêtés, ce qui, par exemple, pourrait retarder le versement d'équivalents de dividendes, ou occasionner la perte d'une partie du versement d'équivalents de dividendes, à un Fonds iShares, dans la mesure permise par la loi applicable. Toute modification apportée au statut ou à la structure des émetteurs de titres prêtés aux termes des lois et des règlements applicables pourrait avoir une incidence sur le traitement réglementaire ou fiscal d'une opération de prêt de titres. Le Fonds iShares qui conclut des opérations de prêt de titres bénéficiera d'une indemnité de la part de BlackRock en cas de défaut d'un emprunteur et recevra également une garantie d'une valeur supérieure à celle des titres prêtés relativement à tous les prêts des titres, garantie qui sera évaluée quotidiennement à la valeur du marché. Un Fonds iShares risque de subir une perte si un emprunteur ne respecte pas son obligation de remettre les titres empruntés ou fait faillite, si la garantie ne suffit pas à remplacer les titres qui ne sont pas retournés et s'il n'est pas en mesure d'obtenir l'indemnité de BlackRock. De plus, ce Fonds iShares assumerait le risque de perte associé au placement d'une garantie en espèces. Les ententes de prêts de titres ne peuvent représenter plus de 50 % de la valeur liquidative d'un Fonds iShares.

Risque lié à la concentration

Une partie importante des placements en portefeuille d'un Fonds iShares peut être concentrée dans une seule catégorie d'actifs et/ou dans un petit nombre d'émetteurs, de FNB iShares ou de secteurs. Comme l'autorise la législation canadienne en valeurs mobilières, un Fonds indiciel iShares peut avoir un portefeuille plus concentré qu'un organisme de placement collectif géré activement si la concentration est mise en place pour respecter son objectif de placement visant à reproduire le rendement d'un indice. Un portefeuille concentré peut accroître le risque lié à la liquidité d'un Fonds iShares et, par ricochet, avoir une incidence sur la capacité du Fonds iShares à donner suite aux demandes de rachat et d'échange. Cette situation pourrait également réduire la diversification d'un Fonds iShares et accroître la volatilité de sa valeur liquidative et/ou du cours de ses parts.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité est le risque qu'un Fonds iShares ne soit pas en mesure de liquider ses placements en portefeuille rapidement ou à un prix qui ne reflète pas un marché actif dans les deux sens pour ces placements. Dans des conditions normales de marché, la majorité des placements en portefeuille détenus par un Fonds iShares devraient être faciles à vendre à un prix juste. Cependant, dans certaines circonstances, comme des congés des marchés, des périodes de perturbation des marchés, des périodes d'incertitude accrue, des périodes de variations rapides des politiques gouvernementales ou des conditions financières ou macroéconomiques volatiles, il est possible que ce ne soit pas le cas. L'illiquidité de certains placements peut également découler de l'absence d'un marché actif pour un émetteur de titres, d'un manquement de l'émetteur, de changements soudains aux perspectives commerciales ou à la situation financière d'un émetteur, de restrictions à la revente prévues par la loi ou par contrat ainsi que du nombre restreint de participants au marché et/ou de leur capacité réduite à créer un marché pour certains placements. Se reporter à la rubrique « **Risque lié aux interdictions d'opérations visant les placements en portefeuille** » pour obtenir de plus amples renseignements sur les scénarios possibles qui pourraient entraîner l'illiquidité des placements en portefeuille d'un Fonds iShares.

Le cours des placements en portefeuille ayant une liquidité faible ou nulle pourrait être volatil et une baisse de la liquidité pourrait avoir une incidence défavorable sur le cours de ces placements en portefeuille. De plus, la vente de placements en portefeuille ayant une liquidité faible ou nulle pourrait entraîner des retards importants (notamment des retards de règlement) et des frais supplémentaires, et il est possible qu'un Fonds iShares ne soit pas en mesure de limiter ses pertes ou de réaliser des gains. Un Fonds iShares pourrait ne pas être en mesure de vendre ces placements en portefeuille lorsqu'il doit le faire pour combler ses besoins en liquidités ou pourrait devoir les vendre à perte. Un

tel cas pourrait se produire si un Fonds iShares investit dans des titres d'un FNB iShares et qu'il doit se départir des titres du FNB iShares dans certaines circonstances extraordinaires. De même, dans le cas d'un Fonds indiciel iShares, la liquidité des titres indiciels pertinents aura généralement une incidence sur le niveau de risque lié à la reproduction de l'indice du Fonds indiciel iShares; les titres indiciels ayant une liquidité faible ou nulle peuvent entraîner un risque accru d'erreur liée à la reproduction d'un indice, étant donné qu'il peut être plus coûteux ou plus difficile d'acheter ou de vendre ces titres indiciels ou d'autres titres détenus pour reproduire l'indice. Se reporter à la rubrique « **Échange et rachat de parts – Suspension des échanges et des rachats** » pour obtenir de plus amples renseignements sur les circonstances dans lesquelles BlackRock Canada pourrait suspendre les échanges ou les rachats de parts.

Risque que le cours des titres des Fonds iShares et des FNB iShares diffère de leur valeur liquidative

Il se peut que les titres des Fonds iShares et des FNB iShares que détiennent les Fonds iShares se négocient à des cours inférieurs, équivalents ou supérieurs à leur valeur liquidative respective par titre. La valeur liquidative par titre fluctuera en fonction de la valeur marchande des placements en portefeuille d'un Fonds iShares ou d'un FNB iShares. Le cours des titres d'un Fonds iShares ou d'un FNB iShares fluctuera en fonction des variations de la valeur liquidative par titre du Fonds iShares ou du FNB iShares, ainsi que de l'offre et de la demande visant les parts du Fonds iShares ou les titres du FNB iShares sur les marchés sur lesquels ces parts ou ces titres sont négociés. Cependant, dans des conditions normales de marché, étant donné que les courtiers peuvent souscrire, et que les porteurs de parts et les courtiers peuvent échanger, le nombre prescrit de parts d'un Fonds iShares contre des titres et un montant en espèces d'une valeur totale équivalant à la valeur liquidative par part d'un Fonds iShares, BlackRock Canada estime que les parts ne devraient pas se négocier moyennant des escomptes ou des primes élevés par rapport à leur valeur liquidative. Toutefois, dans des périodes de crises des marchés, de volatilité élevée ou de forte perturbation de la liquidité ou dans des conditions exceptionnelles du marché de manière générale, des écarts plus prononcés entre les cours et la valeur liquidative par part sont possibles.

Si un porteur de parts ou un Fonds iShares achète des titres d'un Fonds iShares ou d'un FNB iShares à un moment où le cours d'un titre est supérieur à la valeur liquidative par titre ou vend des titres d'un Fonds iShares ou d'un FNB iShares à un moment où le cours d'un titre est inférieur à la valeur liquidative par titre, il pourrait subir une perte.

Risque lié aux interdictions d'opérations visant les placements en portefeuille

Les placements en portefeuille distincts d'un Fonds iShares peuvent faire l'objet d'une interdiction d'opérations ordonnée par une autorité de réglementation des valeurs mobilières, un autre organisme de réglementation pertinent ou bourse pertinente ou une entité gouvernementale. Il est également possible que la totalité ou une partie importante des placements en portefeuille d'un Fonds iShares ou d'un FNB iShares fassent l'objet d'une interdiction d'opérations à l'échelle du marché ou du déclenchement de coupe-circuits ou d'autres fermetures des marchés. Dans certaines circonstances, si les placements en portefeuille d'un Fonds iShares font l'objet d'une interdiction d'opérations ou si les activités de négociation normales sur un marché visant les placements en portefeuille sont suspendues, le Fonds iShares concerné pourrait suspendre le droit de faire racheter ou d'échanger des parts ou suspendre ou annuler le paiement des produits d'échange ou de rachat. En outre, un Fonds iShares ou un FNB iShares pourrait suspendre les échanges et/ou les rachats et/ou le paiement des produits d'échange ou de rachat avec l'approbation des autorités de réglementation.

Si le droit de faire racheter ou d'échanger des parts est suspendu, le Fonds iShares concerné pourrait retourner les demandes de rachat ou d'échange aux porteurs de parts qui les auront soumises. Si les placements en portefeuille d'un Fonds iShares font l'objet d'une interdiction d'opérations, ils pourraient ne pas être remis lors d'un échange d'un nombre prescrit de parts contre un panier tant que l'interdiction d'opérations n'aura pas été levée.

Risque lié à la suspension des opérations visant les parts

La négociation des parts d'un Fonds iShares peut être suspendue sur les bourses pertinentes, notamment par le déclenchement d'un « coupe-circuit » individuel ou généralisé. Les coupe-circuits sont des mesures conçues pour atténuer l'effet des chocs boursiers en suspendant la négociation pendant une période précise lorsque le cours d'un titre donné ou que les cours sur l'ensemble du marché chutent ou augmentent au-delà d'un seuil prédéterminé. La négociation des parts peut également être suspendue sur ordonnance d'une autorité en valeurs mobilières (ou de la

Bourse pertinente) dans diverses circonstances, notamment si l'autorité en question juge que cette mesure est dans l'intérêt des investisseurs.

Si la négociation normale des parts est suspendue sur la bourse pertinente, ou si pour une raison quelconque il est probable qu'aucun cours de clôture ne sera établi pour les parts, le Fonds iShares concerné pourrait suspendre le droit de faire racheter ou d'échanger des parts, sous réserve de l'obtention de l'approbation préalable des organismes de réglementation, s'il y a lieu, jusqu'à la levée de la suspension des opérations ou jusqu'au retour à la normale des opérations sur les marchés. Si le droit de faire racheter ou d'échanger des parts est suspendu, le Fonds iShares concerné pourrait retourner les demandes de rachat ou d'échange aux porteurs de parts qui les ont soumises.

Risque lié aux investisseurs importants

Un seul investisseur, notamment BlackRock ou un membre de son groupe ou un autre FNB iShares ou un autre fonds ou compte géré par BlackRock Canada ou un membre de son groupe, peut détenir une tranche importante des parts d'un Fonds iShares. Étant donné que les parts sont négociées à une bourse ou sur un marché, un Fonds iShares pourrait ne pas connaître les propriétaires véritables de ses parts. Si un investisseur important achetait ou vendait une tranche importante des parts d'un Fonds iShares, la valeur marchande de ces parts pourrait baisser ou augmenter, selon le cas, provisoirement, si bien que les parts seraient achetées ou vendues moyennant un escompte ou une prime par rapport à la valeur liquidative par part du Fonds iShares. Cependant, comme les courtiers peuvent souscrire, et les porteurs de parts et les courtiers peuvent échanger, le nombre prescrit de parts d'un Fonds iShares à la valeur liquidative par part, BlackRock Canada estime que, dans des conditions normales de marché, les parts ne devraient pas se négocier moyennant des escomptes ou des primes élevés par rapport à leur valeur liquidative. Si un porteur de parts achetait des parts d'un Fonds iShares au moment où elles sont négociées moyennant une prime par rapport à la valeur liquidative par part ou encore s'il vendait des parts d'un Fonds iShares au moment où elles se négocient moyennant un escompte par rapport à la valeur liquidative par part, il pourrait subir une perte.

Risque juridique et réglementaire

Rien ne garantit que les lois sur les valeurs mobilières et d'autres lois du Canada ou de territoires étrangers où les Fonds iShares investissent ne seront pas modifiées ni appliquées d'une manière qui aura une incidence défavorable importante sur un Fonds iShares, les placements en portefeuille d'un Fonds iShares, les courtiers et les autres teneurs de marchés ou partenaires commerciaux ou les porteurs de parts.

De plus, les décisions en matière de placement qui sont prises pour le compte des Fonds iShares pourraient, à l'occasion, être restreintes par des plafonds d'accumulation. À titre d'exemple, en ce qui concerne certains secteurs d'activité et certains marchés, les exigences d'une entreprise et/ou d'une autorité de réglementation peuvent limiter la somme des placements dans certains émetteurs par des Fonds iShares et d'autres fonds et comptes de clients gérés par BlackRock Canada et les membres de son groupe. Le dépassement de ces limites sans qu'il ne soit déclaré ou sans l'obtention d'un permis, d'une dispense ou d'un autre consentement de l'entreprise ou d'une autorité de réglementation peut donner lieu à des amendes ou à d'autres incidences défavorables pour BlackRock Canada, les membres de son groupe et/ou les Fonds iShares. En raison de ces limites, la possibilité pour un Fonds iShares d'atteindre ses objectifs de placement peut être touchée. Afin de ne pas dépasser ces limites, BlackRock Canada peut notamment limiter les achats, tenter d'investir en ayant recours aux dérivés, vendre des placements existants et/ou céder des droits de vote rattachés aux titres détenus par les Fonds iShares, les attribuer à des tiers ou les restreindre.

Risque lié à l'imposition des Fonds iShares

Il n'est pas certain que des changements ne seront pas apportés aux règles fiscales touchant l'imposition d'un Fonds iShares ou de ses placements, ou à l'administration de ces règles fiscales.

Rien ne garantit que l'ARC ou toute autre autorité fiscale pertinente sera d'accord avec le traitement fiscal adopté par les Fonds iShares à l'égard d'une opération donnée.

À l'exception de ce qui est indiqué à l'égard du XAGG, du XCBU, du XCLR, du XDLR, du XEXP et du XSHG, BlackRock Canada s'attend à ce que chaque Fonds iShares soit actuellement admissible à titre de « fiducie de fonds

commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et qu'il demeure ainsi admissible à tout moment important, mais aucune garantie ne peut être donnée à cet égard. Si un Fonds iShares cessait d'être admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt, cela aurait pour effet de modifier considérablement et de façon défavorable à certains égards les incidences fiscales décrites à la rubrique « **Incidences fiscales** ». Par exemple, un Fonds iShares qui n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes de la Loi de l'impôt sera traité comme une « institution financière » aux fins de l'application de certaines règles spéciales en matière d'évaluation à la valeur du marché de la Loi de l'impôt si plus de 50 % de la juste valeur marchande du Fonds iShares est détenue par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont eux-mêmes considérés des institutions financières aux termes de ces règles. Dans ce cas, le Fonds iShares sera tenu de comptabiliser dans son revenu les gains cumulés et les pertes subies à l'égard de certains types de créances et titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives au revenu à inclure à l'égard de ces titres. Tout revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes devant être distribuées aux porteurs de parts. Chaque fois qu'un Fonds iShares devient une institution financière ou cesse de l'être en conformité avec les règles d'évaluation à la valeur du marché, l'année d'imposition du Fonds iShares sera réputée prendre fin immédiatement avant le moment en question, et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment seront réputés réalisés par le Fonds iShares et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition pour le Fonds iShares commencera alors et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant qu'au plus 50 % des parts du Fonds iShares sont détenues par des institutions financières ou tant que le Fonds iShares est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement pour l'application de la Loi de l'impôt, il ne sera pas assujetti aux règles d'évaluation à la valeur de marché. Étant donné que les parts sont négociées publiquement à une bourse et/ou sur un marché, il est possible qu'un Fonds iShares ne sache pas avec certitude qui sont les propriétaires de ses parts ou qu'il ait de la difficulté à déterminer le nombre de parts détenues par un porteur de parts véritable en particulier à un moment donné. Ainsi, dans certaines circonstances, il sera impossible de contrôler ou il pourrait être difficile de repérer un Fonds iShares qui devient ou cesse d'être une « institution financière ». En outre, des institutions financières, comme des courtiers et d'autres teneurs de marché, pourraient détenir des parts d'un Fonds iShares pour leur propre compte et/ou dans le cadre de leurs activités de maintien du marché. Par conséquent, rien ne garantit qu'un Fonds iShares qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement n'est pas une « institution financière » ou ne le deviendra pas dans le futur ni qu'il cessera d'être une « institution financière », et rien ne garantit à qui et quand les distributions découlant du changement de statut d'« institution financière » d'un Fonds iShares seront versées, ni que le Fonds iShares ne sera pas tenu de payer de l'impôt sur tout revenu ou tous gains en capital imposables non distribués réalisés par le Fonds iShares dans une telle situation. En conséquence, les porteurs de parts d'un Fonds iShares pourraient subir des conséquences fiscales supplémentaires ou défavorables.

Aux termes des règles relatives aux EIPD, les fiducies ou les sociétés de personnes (définies comme des « **fiducies intermédiaires de placement déterminées** » ou des « **sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées** », respectivement) dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse ou d'un autre marché public ou qui y sont négociés et qui détiennent un ou plusieurs « biens hors portefeuille » (terme défini à l'article 122.1 de la Loi de l'impôt) sont en fait redevables d'un impôt sur le revenu et les gains en capital relatifs à ces biens hors portefeuille à des taux combinés comparables à ceux qui s'appliquent aux revenus gagnés et distribués par des sociétés canadiennes. Les distributions du revenu reçu par les porteurs de parts de fiducies intermédiaires de placement déterminées (et l'attribution de ce revenu aux membres des sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées) sont traitées comme des dividendes déterminés provenant d'une société canadienne imposable.

Les règles relatives aux EIPD pourraient avoir une incidence sur un Fonds iShares et ses porteurs de parts dans la mesure où un émetteur de titres détenus par ce Fonds iShares, ou auquel un Fonds iShares a une exposition économique, est une fiducie intermédiaire de placement déterminée ou une société de personnes intermédiaire de placement déterminée à laquelle les règles relatives aux EIPD s'appliquent. De plus, les règles relatives aux EIPD pourraient avoir une incidence sur un Fonds iShares et ses porteurs de parts dans la mesure où le Fonds iShares est lui-même une fiducie intermédiaire de placement déterminée à laquelle les règles relatives aux EIPD s'appliquent et où il tire un revenu d'un bien hors portefeuille ou des gains en capital imposables de la disposition d'un « bien hors portefeuille » ou détient des dérivés dans son portefeuille ou tout autre bien dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise au Canada. Si un Fonds iShares est considéré comme une fiducie intermédiaire de placement déterminée, les « biens hors portefeuille » de ce Fonds iShares seront assujettis à l'impôt prévu dans les règles relatives aux EIPD au moment où ce Fonds iShares distribuera ces sommes aux porteurs de parts et ces distributions seront traitées entre les mains des porteurs de parts comme des dividendes déterminés d'une société canadienne imposable.

Si des opérations du Fonds iShares, y compris des couvertures du change, sont déclarées au titre de capital, mais qu'il est déterminé par la suite qu'elles devraient être déclarées au titre de revenu, le revenu net du Fonds iShares aux fins de l'impôt et la tranche imposable des distributions aux porteurs de parts pourraient augmenter.

Des règles contenues dans la Loi de l'impôt, qui s'appliquent aux « faits liés à la restriction de pertes » (terme défini dans la Loi de l'impôt) de certaines fiducies (les « **règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes** ») peuvent avoir une incidence sur un Fonds iShares dans certains cas. Généralement, un Fonds iShares connaîtra un « fait lié à la restriction de pertes » dans la mesure où une personne, conjointement avec d'autres personnes auxquelles elle est affiliée, au sens de la Loi de l'impôt, ou un groupe de personnes agissant de concert, acquiert des parts du Fonds iShares d'une juste valeur marchande supérieure à 50 % de la juste valeur marchande de toutes les parts du Fonds iShares. Si un « fait lié à la restriction de pertes » a lieu, le Fonds iShares sera réputé avoir une fin d'année d'imposition donnant généralement lieu à une année d'imposition écourtée, le revenu ainsi que les gains en capital réalisés non distribués (déduction faite des pertes applicables) devraient être payables en tant que distributions sur les parts de tous les porteurs de parts inscrits du Fonds iShares à la date de clôture des registres relative à cette distribution (qui devrait généralement être le dernier jour de bourse de l'année d'imposition écourtée), et le Fonds iShares sera limité quant à la possibilité d'utiliser les pertes fiscales (notamment les pertes en capital latentes) qui existent au moment du « fait lié à la restriction de pertes ». Les fiducies qui sont admissibles à titre de « fiducies de placement déterminées » au sens des règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes ne subiront pas ces incidences défavorables. À cette fin, une « fiducie de placement déterminée » comprend une fiducie qui remplit certaines conditions, dont le respect de certaines conditions nécessaires à l'admissibilité à titre de « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt, l'abstention d'utiliser un bien dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise et le respect de certaines exigences de diversification d'actifs. Un FNB iShares qui n'est pas admissible à titre de « fiducie de placement déterminée » pourrait donc possiblement connaître un « fait lié à la restriction de pertes » et ainsi subir les incidences fiscales décrites précédemment.

Si un Fonds iShares réalise des gains en capital en raison d'un transfert ou d'une disposition de ses biens effectués en vue de permettre un échange ou un rachat de parts par un porteur de parts, la répartition des gains en capital au niveau du fonds pourrait être autorisée conformément au document de fiducie du Fonds iShares. Conformément à des modifications récentes apportées à la Loi de l'impôt (la « **règle ABR** »), le montant maximum que le Fonds iShares sera en mesure de déduire au cours d'une année d'imposition au titre de gains en capital attribués aux porteurs de parts à l'échange ou au rachat de parts correspondra à un montant déterminé en utilisant une formule (la « **limite d'attribution de gains en capital** ») fondée sur i) le montant de gains en capital attribués aux porteurs de parts à l'échange ou au rachat de parts au cours de l'année d'imposition; ii) le montant total payé pour les échanges ou les rachats de parts au cours de l'année d'imposition; iii) la valeur liquidative du Fonds iShares à la fin de l'année d'imposition et à la fin de l'année d'imposition précédente, et iv) les gains en capital imposables nets du Fonds iShares pour l'année d'imposition. Le montant des distributions imposables versées aux porteurs de parts d'un Fonds iShares pourrait être supérieur à ce qu'il aurait été en l'absence de ces modifications récentes.

Risque lié à la sécurité

Certaines des régions géographiques dans lesquelles les Fonds iShares investissent ont été victimes d'actes de terrorisme, ont des relations internationales tendues en raison de conflits territoriaux, sont aux prises avec des conflits historiques ou ont d'autres préoccupations en matière de défense du territoire. Ces situations peuvent engendrer de l'incertitude sur les marchés de ces régions géographiques et nuire à leur économie.

Risque lié aux maladies infectieuses

Une éclosion généralisée d'une maladie infectieuse, comme la pandémie de COVID-19, pourrait gravement toucher les économies de plusieurs nations et l'économie mondiale dans son ensemble et pourrait toucher les émetteurs individuels et les marchés financiers de façon imprévisible.

Une éclosion d'une maladie infectieuse pourrait entraîner des restrictions sur les déplacements, la fermeture des frontières internationales, des interruptions au niveau des services de soins de santé, des quarantaines prolongées, des annulations, des interruptions de chaînes d'approvisionnement, une baisse de la demande des consommateurs, des fermetures temporaires et permanentes d'entreprises, des mises à pied, des manquements et d'autres conséquences

économiques, sociales et politiques importantes ainsi qu'un niveau d'inquiétude et d'incertitude généralisé plus important.

Une éclosion d'une maladie infectieuse pourrait entraîner une volatilité extrême, de lourdes pertes, une détérioration de la cote de solvabilité d'émetteurs et des interruptions sur les marchés, qui pourraient avoir un effet défavorable sur un Fonds iShares et ses placements, notamment en nuisant à toute opération de couverture.

Certains marchés locaux pourraient être fermés. Toute suspension des opérations sur les marchés sur lesquels un Fonds iShares investit aura une incidence sur le Fonds iShares et ses placements ainsi que sur la capacité du Fonds iShares à vendre ou à acheter des titres sur ces marchés. Des perturbations économiques ou des marchés pourraient entraîner un niveau plus élevé d'erreur liée à la reproduction des indices et des escomptes ou des primes accrus du cours des parts par rapport à la valeur liquidative d'un Fonds iShares. De plus, une éclosion pourrait nuire aux activités des fournisseurs de services d'un Fonds iShares, notamment BFA, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le Fonds iShares.

Les autorités gouvernementales et quasi gouvernementales et les organismes de réglementation partout dans le monde pourraient réagir à une éclosion et aux perturbations économiques en résultant en apportant diverses modifications aux politiques monétaires ou fiscales, dont des injections de capitaux directement en faveur de sociétés et d'autres émetteurs, de nouveaux outils de politiques monétaires et des modifications des taux d'intérêt. Un renversement de ces politiques ou l'inefficacité de celles-ci pourrait accroître la volatilité sur les marchés, et ainsi nuire aux placements d'un Fonds iShares.

Une éclosion pourrait exacerber d'autres risques économiques, sociaux et politiques préexistants dans certains pays ou à l'échelle mondiale, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur un Fonds iShares et sur ses placements et entraîner des escomptes ou des primes accrus du cours des parts par rapport à la valeur liquidative du Fonds iShares.

Malgré la mise au point de vaccins, la durée de la pandémie de COVID-19 et ses effets ne peuvent être établis avec certitude. Des éclosions d'autres maladies infectieuses dans le futur pourraient avoir des effets similaires ou d'autres effets imprévisibles.

Risque lié à la cybersécurité

Une cyberattaque ou l'omission d'adopter des politiques, des procédures et des mesures efficaces en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité pourrait nuire aux activités de BlackRock et des membres de son groupe, des Fonds iShares, des courtiers, des fournisseurs de services des Fonds iShares et des plateformes de négociation utilisées par les Fonds iShares et ainsi donner lieu à des pertes financières pour les Fonds iShares. Ces attaques et interruptions pourraient faire en sorte qu'un porteur de parts ou un investisseur éventuel soit incapable d'effectuer des opérations auprès d'un Fonds iShares, l'incapacité d'un Fonds iShares de traiter des opérations, l'incapacité d'un Fonds iShares de calculer sa valeur liquidative et des violations des lois, des règles et des règlements en matière de confidentialité et autre.

BlackRock et les membres de son groupe, y compris BlackRock Canada, dépendent de l'efficacité des politiques, des procédures et des mesures en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité qu'ils mettent en place pour assurer la protection de leurs systèmes informatiques et de leurs systèmes de télécommunication ainsi que des données qui y sont stockées ou qui sont transmises par leur entremise, y compris les données relatives aux Fonds iShares. Un incident en matière de sécurité de l'information attribuable à une source externe, comme l'attaque d'un pirate informatique, un virus, du hameçonnage, l'accès non autorisé à des systèmes ou des données numériques ou l'appropriation illégale de ceux-ci, ou attribuable à une source interne, comme une omission de contrôler l'accès à des systèmes critiques, pourrait nuire de façon importante aux activités de BlackRock Canada, des membres de son groupe et/ou des Fonds iShares ou faire en sorte que soient divulgués ou modifiés des renseignements confidentiels sur des clients ou des renseignements sensibles sur le plan de la concurrence. BlackRock Canada et les membres de son groupe ont préparé des plans de continuité de l'exploitation et mis en place des systèmes de gestion des risques afin de prévenir des attaques visant la cybersécurité ou d'en réduire les conséquences en ce qui a trait à leurs activités et aux activités des Fonds iShares, mais il existe des limites inhérentes à de tels plans ou systèmes en raison notamment de la nature en constante évolution de la technologie et des tactiques utilisées pour effectuer des cyberattaques. De plus, il est possible que certains risques n'aient pas été adéquatement détectés ou pris en compte.

BlackRock a été visée par des tentatives de cyberattaque et de récupération de sa marque pour créer des sites Web frauduleux et doit constamment surveiller et améliorer ses systèmes afin de protéger son infrastructure technologique et ses données contre l'appropriation illicite ou la corruption, à défaut de quoi ses activités pourraient être perturbées et BlackRock pourrait subir des pertes financières. De plus, en raison de l'interconnexion et des liens qui existent entre BlackRock et des tiers (notamment les courtiers, les sous-conseillers, les agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres, les dépositaires, les administrateurs, les cocontractants aux dérivés et autres intermédiaires financiers), les agents des organismes centraux, les bourses de valeurs, les chambres de compensation et d'autres institutions financières dans le cadre de leurs activités et de l'exploitation des Fonds iShares, BlackRock et les membres de son groupe, dont BlackRock Canada, et les Fonds iShares pourraient être perturbés par une cyberattaque ou un autre incident en matière de sécurité de l'information touchant l'un d'entre eux. Un incident en matière de sécurité de l'information ou une cyberattaque visant BlackRock Canada ou un tiers avec lequel elle est connectée ou auquel elle se fie pourrait donner lieu à une perte financière importante, à un affaiblissement de la position concurrentielle, à des amendes ou à des sanctions imposées par les autorités de réglementation, à des manquements à des obligations aux termes de contrats conclus avec des clients, à du tort à la réputation ou à une responsabilité juridique qui, à leur tour, pourraient entraîner des pertes financières pour BlackRock Canada et les Fonds iShares.

Les risques liés à la cybersécurité peuvent également avoir une incidence sur les émetteurs des titres dans lesquels un Fonds iShares investit et peuvent faire en sorte que les placements du Fonds iShares dans ces émetteurs perdent de la valeur.

Risque lié à l'exploitation

Les Fonds iShares s'exposent à un risque lié à l'exploitation découlant de plusieurs facteurs, dont l'erreur humaine, les erreurs de traitement et de communication, les erreurs de leurs courtiers, de leurs fournisseurs de services, de leurs cocontractants ou d'autres tiers, des processus défaillants ou inadéquats et des défaillances technologiques ou des systèmes. Les Fonds iShares, BlackRock Canada et les membres de son groupe visent à réduire ce risque au moyen de contrôles et de procédures, mais ces mesures ne couvrent pas tous les risques possibles et pourraient s'avérer inadéquates à cette fin.

Risque lié à la dépendance envers le gestionnaire et/ou le sous-conseiller

Les porteurs de parts dépendront de la capacité de BlackRock Canada, de celle de BTC et de celle des membres de leur groupe, qui fournissent des services de conseils en placement et d'autres services aux Fonds iShares, de gérer efficacement les Fonds iShares d'une manière conforme aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions en matière de placement des Fonds iShares. Rien ne garantit que les personnes qui sont principalement chargées de fournir ces services d'administration et de gestion de portefeuille ou services de sous-conseiller en placement aux Fonds iShares demeureront en fonction auprès de BlackRock.

BTC réside à l'extérieur du Canada et la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs peuvent être situées hors du Canada. Par conséquent, le Fonds iShares pertinent pourrait avoir de la difficulté à faire valoir ses droits contre elle.

Risque lié à l'exercice des droits de vote rattachés aux placements en portefeuille

Exception faite de ce qui est indiqué ci-après à la rubrique « **Caractéristiques des titres – Certaines dispositions relatives aux parts – Exercice des droits de vote rattachés aux paniers** », les porteurs de parts des Fonds iShares n'auront pas le droit d'exercer les droits de vote rattachés aux titres que détiennent directement ou indirectement les Fonds iShares, alors qu'ils auraient le droit de voter s'ils étaient directement propriétaires des titres.

Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares

Risque lié au calcul des indices et à la dissolution des indices

Les fournisseurs d'indices maintiennent et calculent les indices. La négociation des parts d'un Fonds indiciel iShares peut être suspendue pendant une certaine période si, pour quelque raison que ce soit, le calcul de l'indice est suspendu ou retardé. Si un indice cesse d'être calculé ou s'il est dissous, BlackRock Canada peut dissoudre le Fonds indiciel

iShares concerné au moyen d'un préavis d'au moins 60 jours aux porteurs de parts (et, en ce qui concerne certains Fonds iShares, d'un préavis d'au plus 90 jours aux porteurs de parts), modifier les objectifs de placement de ce Fonds indiciel iShares pour lui permettre d'investir principalement dans des titres sous-jacents ou de reproduire un autre indice (sous réserve, s'il y a lieu, de l'approbation des porteurs de parts conformément au document de fiducie pertinent et au droit applicable), ou prendre les arrangements que BlackRock Canada considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts visés dans les circonstances.

Risque lié aux placements dans des fonds indiciels et aux placements indiciels

L'objectif des Fonds indiciels iShares est de reproduire le rendement d'un indice donné, déduction faite des frais. Le rendement de l'indice pertinent reproduit par un Fonds indiciel iShares peut fluctuer en fonction de la situation financière des émetteurs constituants ou des titres indiciels (particulièrement ceux dont la pondération dans l'indice est plus importante), de la valeur des titres en général et d'autres facteurs.

Lorsque des émetteurs sont ajoutés pour la première fois par un fournisseur d'indices dans un indice reproduit par un Fonds indiciel iShares, BlackRock Canada et/ou les membres de son groupe peuvent effectuer une analyse des titres de cet émetteur afin de repérer et d'exclure des comportements à risque élevé aberrants (comme une croissance des cours rapide ou inhabituelle qui ne semble pas être soutenue par les renseignements publics disponibles sur l'entreprise et les actifs de l'émetteur, des activités inhabituelles ou importantes de prêts ou d'intérêts à court terme, une impression défavorable, une suspension des négociations ou des calculs inexacts du flottant, qui pourraient tous être des indicateurs d'irrégularités possibles, de calculs fautifs ou même de fraude). S'ils détectent de tels comportements, BlackRock Canada et/ou les membres de son groupe peuvent, s'il y a lieu, aviser le fournisseur d'indices de la problématique alléguée. Le fournisseur d'indices peut décider, à son appréciation, de continuer d'inclure les titres de l'émetteur dans le rééquilibrage de son indice. Si les titres continuent d'être inclus dans l'indice, BlackRock Canada et/ou les membres de son groupe peuvent sous-pondérer ou exclure ces titres du portefeuille d'un Fonds indiciel iShares concerné et, le cas échéant, le Fonds indiciel iShares visé sera assujetti à un risque accru lié à la reproduction d'un indice en raison de la divergence des titres inclus dans son portefeuille par rapport à ceux de son indice, ce qui pourrait également se répercuter sur le rendement du Fonds indiciel iShares et de ses porteurs de parts, notamment en entraînant un rendement négatif et une baisse de la valeur liquidative du Fonds indiciel iShares. BlackRock Canada et/ou les membres de son groupe peuvent avoir recours, à leur appréciation, à l'analyse et aux critères d'exclusion susmentionnés pour un Fonds indiciel iShares et son indice et ils ne garantissent aucunement que la mise en œuvre du programme entraînera l'exclusion, en totalité ou en partie, de titres présentant un risque élevé d'un indice ou du portefeuille d'un Fonds indiciel iShares.

Les Fonds indiciels iShares ne sont pas gérés activement selon des méthodes conventionnelles et ni BlackRock Canada ni un membre de son groupe ne cherchera à acquérir des positions défensives sur les marchés en baisse. La situation financière défavorable d'un émetteur ou d'un titre représenté dans l'indice n'entraînera pas nécessairement l'élimination de l'exposition de ce Fonds indiciel iShares à l'émetteur ou au titre, à moins qu'il ne soit retiré de l'indice concerné. Même si les titres d'un émetteur sont retirés de l'indice pertinent, rien ne garantit qu'un Fonds indiciel iShares sera en mesure de vendre ces titres. S'il est en mesure de les vendre, rien ne garantit que la vente se conclura à un prix avantageux.

Risques liés aux indices

L'objectif des Fonds indiciels iShares est de reproduire le rendement d'un indice donné, déduction faite des frais. Par conséquent, une partie ou la totalité des rendements et des caractéristiques du portefeuille d'un Fonds indiciel iShares correspondront généralement au rendement (déduction non faite des frais) et aux caractéristiques du portefeuille d'un indice, tel qu'il est publié par le fournisseur d'indices pertinent. Rien ne garantit qu'un fournisseur d'indices établira, composera ou calculera un indice de manière précise. Bien que le fournisseur d'indices fournisse une description de ce que l'indice cherche à atteindre, il ne fournit généralement pas de garanties et n'assume aucune responsabilité à l'égard de la qualité, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des données relatives à ses indices ni ne garantit que l'indice se conformera à la méthode décrite qui lui est associée. Les fournisseurs d'indices n'ont pas créé les indices aux fins des Fonds iShares et pourraient apporter des modifications aux indices sans consulter les Fonds iShares ni tenir compte des intérêts ou des préférences de ceux-ci. Les émetteurs constituants des indices et le niveau de représentation de certains secteurs, pays ou territoires par ces émetteurs constituants peuvent changer au fil du temps.

Un fournisseur d'indices peut appliquer des critères d'admissibilité à des titres figurant dans un indice, notamment en ce qui concerne les notes de crédit. Rien ne garantit qu'un fournisseur d'indices appliquera des critères d'admissibilité de façon précise et homogène. Chaque fournisseur d'indices et/ou indice utilisera généralement une méthode différente pour gérer les titres inclus dans un indice qui ne respectent plus les critères d'admissibilité applicables. Ces titres pourraient ne pas être retirés d'un indice ou, s'ils le sont, en être retirés rapidement. Pour évaluer l'admissibilité continue des titres qui sont déjà inclus dans l'indice, un fournisseur d'indices et/ou un indice peuvent avoir recours à des critères moins stricts que ceux qui seraient utilisés pour déterminer l'admissibilité de titres qui ne sont pas déjà inclus dans l'indice. Dans la mesure où BlackRock Canada ou un membre de son groupe est le gestionnaire d'un Fonds indiciel iShares ou d'un FNB iShares sous-jacent qui reproduit le rendement d'un indice, son mandat consiste à gérer le fonds en question conformément à l'indice. Par conséquent, BlackRock Canada ne donne aucune garantie à l'égard des erreurs du fournisseur d'indices qui peuvent influer directement ou indirectement sur un Fonds iShares. De plus, l'application de critères d'admissibilité par un fournisseur d'indices n'est ni examinée ni vérifiée par BlackRock Canada. Des erreurs touchant la qualité, l'exactitude et l'exhaustivité des données peuvent survenir à l'occasion et pourraient ne pas être relevées ni corrigées pendant un certain temps, surtout dans le cas des indices moins utilisés. Les gains, les pertes ou les frais associés aux erreurs du fournisseur d'indices seront donc directement pris en charge par un Fonds iShares et ses porteurs de parts, ou indirectement par l'entremise de l'exposition au FNB iShares sous-jacent que détient le Fonds iShares. Par exemple, au cours de la période pendant laquelle un indice comporte des émetteurs constituants erronés, un Fonds iShares qui vise à reproduire le rendement de cet indice pourrait être exposé, directement ou indirectement, à ces émetteurs constituants sur le marché et être moins exposé aux autres émetteurs constituants de l'indice. Ainsi, des erreurs des fournisseurs d'indices pourraient avoir une incidence favorable ou défavorable sur le rendement du Fonds iShares et de ses porteurs de parts, directement ou indirectement. Les porteurs de parts doivent comprendre que les gains découlant d'erreurs du fournisseur d'indices seront conservés par le Fonds iShares et par ses porteurs de parts, et que toute perte découlant d'erreurs du fournisseur d'indices sera prise en charge par le Fonds iShares et par ses porteurs de parts.

Un fournisseur d'indices pourrait choisir d'annuler ou de reporter un rééquilibrage prévu, notamment en raison de conditions exceptionnelles des marchés, ce qui pourrait faire en sorte qu'un indice s'écarte de sa composition normale ou prévue. L'annulation ou le report d'un rééquilibrage prévu, particulièrement sur un marché volatil, pourrait faire en sorte que les émetteurs constituants qui auraient par ailleurs été retirés au rééquilibrage en raison de baisses de valeur ou pour d'autres raisons demeurent dans l'indice; le rendement et les émetteurs constituants de l'indice pourraient alors différer de ceux prévus si le rééquilibrage avait eu lieu. Outre les rééquilibrages prévus, le fournisseur d'indices peut effectuer d'autres rééquilibrages spéciaux d'un indice, notamment en raison de conditions exceptionnelles des marchés ou afin de corriger une erreur dans le choix des émetteurs constituants. Si un indice est rééquilibré et que le Fonds iShares ou le FNB iShares sous-jacent rééquilibre lui aussi son portefeuille pour l'harmoniser à son indice, les frais d'opérations et l'exposition au marché découlant du rééquilibrage du portefeuille seront pris en charge directement ou indirectement, par le Fonds iShares. Les rééquilibrages imprévus d'un indice pourraient également exposer le Fonds iShares directement ou indirectement au risque d'erreur lié à la reproduction d'indices, c'est-à-dire le risque que ses rendements ne reproduisent pas ceux de l'indice. Par conséquent, les erreurs et les rééquilibrages additionnels effectués par le fournisseur d'indices à un indice pourraient faire augmenter directement ou indirectement les frais du Fonds iShares et accroître son risque lié à l'exposition au marché.

Risque lié aux stratégies de reproduction d'un indice

L'objectif des Fonds indiciels iShares est de reproduire le rendement d'un indice donné, déduction faite des frais. Ces Fonds indiciels iShares pourraient ne pas reproduire exactement le rendement de l'indice en question, déduction faite des frais. Les frais d'opérations de même que les taxes et impôts (y compris les retenues d'impôt) et les autres frais pris en charge par ces Fonds indiciels iShares viendront réduire le rendement total généré par les placements en portefeuille du Fonds indiciel iShares, alors qu'il n'en est généralement pas tenu compte dans le calcul des rendements de l'indice concerné.

La différence entre le rendement d'un fonds indiciel et le rendement de son indice de référence est généralement appelée une « erreur liée à la reproduction ». Toutes les stratégies de reproduction d'un indice, y compris une stratégie de reproduction et une stratégie d'échantillonnage, comportent un risque d'erreur liée à la reproduction. L'exactitude avec laquelle un Fonds indiciel iShares reproduit (déduction faite des frais) le rendement de l'indice pertinent dépendra de plusieurs facteurs, notamment la stratégie de placement utilisée, les actifs totaux sous gestion du Fonds indiciel iShares et les caractéristiques des titres indiciels et de l'indice concerné. Le niveau d'erreur liée à la reproduction d'un

indice peut également être touché par les caractéristiques de l'indice concerné, notamment la capitalisation boursière, la liquidité et la volatilité des titres indiciels visés, de même que par le nombre global de titres indiciels et de catégories d'actifs faisant partie de l'indice.

Le niveau d'erreur liée à la reproduction d'un indice auquel est exposé un Fonds indiciel iShares peut également être touché par des écarts d'appariement avec les mesures prises par la société (comme les fusions et les scissions), par la non-disponibilité temporaire de certains titres ou instruments sur le marché, par des écarts d'appariement d'ajustements du portefeuille, par des titres acquis ou des mesures prises par le gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'une opération de restructuration visant un émetteur constituant et par d'autres écarts d'appariement. En règle générale, un Fonds indiciel iShares ne reproduira pas exactement la composition de l'indice concerné, ce qui pourrait également entraîner des erreurs liées à la reproduction de l'indice. Un Fonds indiciel iShares pourrait détenir des placements qui ne sont pas des titres indiciels et pourrait ne pas investir la totalité de son actif dans des titres indiciels. Un Fonds indiciel iShares pourrait investir dans des CAAE, des AARAE, des CMAE et des CIAE, dans des dérivés ou dans un FNB iShares qui représentent un titre indiciel ou un groupe de titres indiciels et détenir de tels placements. Dans ces circonstances, un Fonds iShares pourrait s'exposer à une erreur liée à la reproduction plus importante.

Une erreur liée à la reproduction peut également se produire en raison des frais d'opérations et des écarts d'appariement entres les ajustements des placements en portefeuille et les modifications apportées à l'indice concerné relativement à la reproduction ou aux autres ajustements à l'indice apportés par un fournisseur d'indices. De plus, des titres peuvent être inclus dans un indice ou en être exclus au gré du fournisseur d'indices. Par conséquent, à tout moment, un indice pourrait par ailleurs inclure des titres qui ne respecteraient pas les critères d'admissibilité et pourrait exclure des titres qui semblent respecter les critères d'admissibilité.

Un Fonds iShares peut investir, directement ou indirectement, dans des titres auxquels aucune note n'a été attribuée ou dans des titres assortis d'une note différente de celle qui est indiquée dans la méthode de son indice dans plusieurs cas, notamment si un Fonds iShares a recours à une méthode d'échantillonnage stratifié, si un titre indiciel a fait l'objet d'un abaissement de note, mais n'a pas encore été retiré d'un indice, suivant le retrait d'un titre indiciel de l'indice avant que le Fonds iShares ne l'ait vendu ou en raison d'une mesure prise par une société ou d'une restructuration ayant une incidence sur l'émetteur d'un titre détenu par un Fonds iShares.

Lorsqu'un émetteur est ajouté pour la première fois par un fournisseur d'indices dans un indice reproduit par un Fonds iShares, BlackRock Canada peut effectuer une analyse des titres de cet émetteur afin de repérer et d'exclure des comportements à risque élevé aberrants (comme une croissance des cours rapide ou inhabituelle qui ne semble pas être soutenue par les renseignements publics disponibles sur l'entreprise et les actifs de l'émetteur, des activités inhabituelles ou importantes de prêts ou d'intérêts à court terme, une impression défavorable, une suspension des négociations ou des calculs inexacts du flottant, qui pourraient tous être des indicateurs d'irrégularités possibles, de calculs fautifs ou même de fraude). Si elle détecte de tels comportements, BlackRock Canada peut, s'il y a lieu, aviser le fournisseur d'indices de la problématique alléguée. Le fournisseur d'indices peut décider, à son appréciation, de continuer d'inclure les titres de l'émetteur dans le rééquilibrage de son indice. Si les titres continuent d'être inclus dans l'indice, BlackRock Canada peut sous-pondérer ou exclure ces titres du portefeuille d'un Fonds iShares et, le cas échéant, le Fonds iShares visé sera assujetti à un risque accru lié à la reproduction d'un indice en raison de la divergence des titres inclus dans son portefeuille par rapport à ceux de son indice sous-jacent. La sous-pondération ou l'exclusion des titres par BlackRock Canada pourrait également entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds iShares. BlackRock Canada et les membres de son groupe peuvent avoir recours, à leur appréciation, à l'analyse et aux critères d'exclusion susmentionnés pour un Fonds iShares et son indice sous-jacent (sans aucune garantie). L'analyse et les critères d'exclusion pourraient ne pas exclure une partie ou la totalité des titres à risque élevé d'un indice sous-jacent ou du portefeuille d'un Fonds iShares, et l'inclusion de ces titres aura une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds iShares en cas de baisse de la valeur de l'un ou de plusieurs de ces titres.

Risque lié aux stratégies de non-reproduction des indices

Un Fonds iShares peut avoir recours à une stratégie d'échantillonnage ou détenir des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares qui ont recours à une stratégie d'échantillonnage. La stratégie d'échantillonnage utilisée par certains Fonds iShares ou FNB iShares sous-jacents pourrait se traduire par un écart plus important du rendement par rapport à celui de l'indice concerné que si ces fonds avaient recours à une stratégie de reproduction. Dans le cas d'un Fonds iShares qui investit dans des titres d'un ou de plusieurs Fonds indiciels iShares et que ce Fonds indiciel iShares a recours à

une stratégie d'échantillonnage, tout écart de rendement entre le Fonds indiciel iShares et l'indice sous-jacent pertinent pourrait également se répercuter sur le rendement du Fonds iShares par rapport à celui de son indice.

Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares

Risque lié aux placements en Chine

Certains Fonds iShares investissent, directement ou indirectement, un pourcentage de leur actif net dans des titres d'émetteurs situés en République populaire de Chine (la « **Chine** » ou la « **RPC** »). Ces Fonds iShares peuvent être touchés de façon défavorable par le rendement de ces titres, pourraient être touchés par une volatilité accrue du cours et pourraient être davantage exposés aux risques associés à ces émetteurs en particulier ou à une situation économique, politique ou réglementaire ayant une incidence sur ces émetteurs ou sur la Chine et son économie. Voici certains risques liés à la Chine :

- *Risque lié à l'économie asiatique* : Certaines zones économiques asiatiques ont connu une surexploitation du crédit, des dévaluations de la monnaie et des restrictions en matière de devises, un taux de chômage élevé, un taux d'inflation élevé, une diminution des exportations et des récessions économiques. Une hostilité géopolitique, une instabilité politique et des événements de nature économique ou environnementale touchant un pays peuvent avoir une incidence économique importante pour l'ensemble de la région asiatique et une situation défavorable touchant les marchés asiatiques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les entreprises chinoises.

- *Risque lié à la privatisation* : La Chine a entamé un processus de privatisation de certaines entités et de certains secteurs d'activité. Les sociétés nouvellement privatisées pourraient devoir faire face à une forte concurrence de la part de concurrents parrainés par le gouvernement qui n'ont pas encore été privatisés. Dans certains cas, ceux qui ont investi dans des entités nouvellement privatisées ont subi des pertes en raison de l'incapacité de celles-ci à s'ajuster rapidement à la concurrence ou à l'évolution des cadres réglementaires et juridiques ou, dans certains cas, en raison d'une autre nationalisation des entités privatisées en question. Rien ne garantit que des pertes similaires ne seront pas subies de nouveau.

- *Risque lié à la dépendance envers les partenaires commerciaux* : La croissance de l'exportation continue d'être un moteur important de la croissance économique rapide de la Chine. Pour augmenter ses exportations, la Chine a adopté des politiques comme la libéralisation des droits commerciaux et le soutien aux sociétés étrangères pour qu'elles fabriquent et assemblent leurs produits en Chine. La réduction des dépenses liées aux produits et aux services chinois, l'établissement de tarifs douaniers ou d'autres obstacles au commerce ou un ralentissement économique touchant les principaux partenaires commerciaux de la Chine pourraient avoir une incidence défavorable sur les entreprises dans lesquelles un Fonds iShares investit.

- *Risque lié à la sécurité* : Les relations que la Chine entretient avec Taïwan, l'Inde, la Russie et d'autres pays limitrophes sont tendues en raison de conflits territoriaux, de conflits historiques, de questions en matière de défense du territoire et d'autres questions de sécurité. En outre, il a été allégué que la Chine a participé à des cyberattaques parrainées par l'État visant des sociétés étrangères et des gouvernements étrangers. Les réponses réelles et possibles à ces activités et les relations internationales tendues, y compris des restrictions sur les achats, des sanctions, des tarifs douaniers ou des cyberattaques visant le gouvernement chinois ou des sociétés chinoises, peuvent avoir une incidence sur l'économie de la Chine et sur les émetteurs chinois des titres dans lesquels certains Fonds iShares peuvent investir. Les relations entre la majorité ethnique Han et d'autres groupes ethniques de la Chine, dont les Tibétains et les Ouïghours, sont également tendues et ont été marquées par des protestations et de la violence. Ces situations pourraient entraîner une incertitude sur le marché chinois et pourraient avoir une incidence défavorable sur l'économie chinoise. De plus, le conflit dans la péninsule coréenne pourrait nuire à l'économie chinoise.

- *Risque lié à la conjoncture politique et sociale* : Le gouvernement chinois est autoritaire et, à l'occasion, a eu recours à la force pour étouffer les dissidences civiles. La concentration de la richesse et le rythme de la libéralisation de l'économie pourraient entraîner des problèmes sociaux, de la violence et des conflits de travail. De plus, la Chine connaît encore de l'opposition à l'égard de son intégration de Hong Kong et des différends avec le Tibet et la région du Xinjiang sur le plan religieux et nationaliste. Les risques de fluctuation du change,

d'impossibilité de conversion de devises, de fluctuation des taux d'intérêt et de taux d'inflation élevés pourraient également être plus élevés en Chine qu'ailleurs en raison de l'instabilité sociale du pays ou de conflits avec d'autres pays. Une déstabilisation politique ou sociale inattendue pourrait entraîner des pertes de placement aussi subites qu'importantes. L'accroissement des inégalités concernant les revenus, le vieillissement accéléré de la population et des problèmes environnementaux majeurs en Chine constituent également des facteurs pouvant avoir une incidence sur l'économie chinoise et la valeur de sa monnaie.

- *Contrôle et réglementation du gouvernement* : Le gouvernement chinois a mis en œuvre des réformes économiques importantes afin de libéraliser sa politique commerciale, de promouvoir les placements étrangers dans l'économie locale, de réduire le contrôle gouvernemental sur l'économie et de développer des mécanismes de marché. Rien ne garantit que ces réformes se poursuivront ou qu'elles seront efficaces. Malgré les réformes et les privatisations récentes, le contrôle du gouvernement sur le secteur chinois des placements est toujours intense, notamment par des restrictions sur les opérations, des restrictions sur les placements dans les sociétés ou secteurs réputés sensibles à certains intérêts nationaux ou des restrictions sur les opérations visant des titres d'émetteurs chinois, et le gouvernement chinois pourrait empêcher les entités étrangères d'être propriétaires de sociétés chinoises et/ou rapatrier des actifs d'investisseurs étrangers. Les limites ou les restrictions imposées à la propriété étrangère de titres pourraient nuire à la liquidité et au rendement des placements en Chine. L'intervention du gouvernement chinois sur le marché pourrait avoir l'effet d'une douche froide sur le marché, ce qui risque ainsi de nuire au rendement de l'économie chinoise et des placements en Chine. Les marchés chinois demeurent généralement aux prises avec des anomalies sur le plan de l'inefficacité, de la volatilité et de l'établissement des prix qui pourraient trouver leur source dans l'influence gouvernementale, le manque de données à la disposition du public et/ou l'instabilité politique et sociale. De plus, les marchés des valeurs mobilières et les activités des investisseurs, des courtiers et des autres participants en Chine font l'objet d'une réglementation et d'une surveillance moins strictes qu'en Amérique du Nord. Par conséquent, les émetteurs de titres en Chine ne sont pas assujettis au même niveau de réglementation que les émetteurs des États-Unis ou du Canada sur le plan des règles en matière d'opérations d'initiés, de réglementation des offres d'achat, des exigences de procuration pour les porteurs d'actions et des exigences de communication d'information exacte dans des délais prescrits. Les marchés boursiers chinois sont en pleine évolution et la situation pourrait se traduire par la volatilité des opérations, la difficulté de régler et d'inscrire des opérations et la difficulté d'interpréter et d'appliquer la réglementation pertinente. Les sociétés chinoises, notamment celles des secteurs des technologies ou des services financiers et possiblement d'autres secteurs dans le futur, sont également exposées au risque que les autorités chinoises interviennent dans leurs activités et structure, ce qui pourrait nuire à la valeur des titres chinois.

- *Risque lié à l'économie* : L'économie chinoise a connu une croissance rapide au cours des dernières années et rien ne garantit que ce taux de croissance se maintiendra. L'économie chinoise pourrait ralentir considérablement en conséquence, notamment, de la détérioration de la demande mondiale en exportations chinoises ainsi que de la réduction des dépenses visant les biens produits au pays par les consommateurs chinois. En outre, des taux d'inflation importants ou des récessions économiques d'envergure pourraient toucher la Chine, ce qui aurait une incidence défavorable sur l'économie et le marché des titres. Des retards dans la restructuration d'entreprises, la lenteur de la mise en place de marchés financiers bien rodés et la corruption à grande échelle ont également nui au rendement de l'économie chinoise. La Chine continue de subir une importante pression de la part de partenaires commerciaux pour qu'elle libéralise les taux de change officiels. La réduction des dépenses pour les produits et services chinois, l'instauration de tarifs douaniers additionnels ou d'autres barrières commerciales (notamment en raison de l'accroissement des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis ou en réponse à des cyberactivités chinoises réelles ou alléguées) ou d'un ralentissement de l'économie des principaux partenaires commerciaux de la Chine, pourraient nuire à l'économie chinoise et aux émetteurs chinois de titres dans lesquels un Fonds iShares investit. Par exemple, les États-Unis ont ajouté certaines sociétés de technologie étrangères à la « liste d'entités » du Bureau of Industry and Security du Department of Commerce des États-Unis, soit une liste de sociétés jugées poser des risques à la sécurité nationale des États-Unis. De telles mesures pourraient avoir des effets imprévisibles et perturbateurs sur l'économie chinoise. Une telle réponse qui cible les marchés des capitaux ou les marchés boursiers chinois pourrait nuire à la négociation ordonnée, retarder les règlements ou causer des perturbations sur les marchés. Les Fonds iShares pourraient être touchés par ces restrictions imposées par les États-Unis, car BlackRock Canada a nommé BTC, une entité établie aux États-Unis, à titre de sous-conseiller des Fonds iShares.

- *Risque lié à l'expropriation* : Le gouvernement chinois se réserve un rôle important dans l'établissement des politiques économiques. Ainsi, un placement en Chine comporte un risque de perte attribuable à une expropriation, à la nationalisation, à la confiscation d'actifs et de biens ou à l'imposition de restrictions à l'investissement étranger et au rapatriement du capital investi.

Risque lié aux marchés boursiers chinois

Certains Fonds iShares peuvent investir dans des actions-H (titres de sociétés constituées en RPC qui sont libellés en dollars de Hong Kong et inscrits à la cote de la Stock Exchange of Hong Kong (« **SEHK** »)), dans des actions-A (titres de sociétés constituées en RPC qui sont libellés en RMB et inscrits à la cote de la Shanghai Stock Exchange (« **SSE** ») et de la Shenzhen Stock Exchange (« **SZSE** »)) et/ou dans des actions-B (titres de sociétés constituées en RPC qui sont libellés en dollars américains (dans le cas de la SSE) ou en dollars de Hong Kong (dans le cas de la SZSE) et inscrits à la cote de la SSE et de la SZSE) ou obtenir une exposition à de tels titres. Certains Fonds iShares peuvent également investir dans certains titres cotés à Hong Kong appelés titres Red-Chips (titres émis par des sociétés constituées dans certains territoires étrangers et qui sont contrôlées, directement ou indirectement, par des entités appartenant au gouvernement national ou à des gouvernements locaux de la RPC et qui tirent des produits considérables de la RPC ou y allouent des actifs considérables) et titres P-Chips (titres émis par des sociétés constituées dans certains territoires étrangers et qui sont contrôlées, directement ou indirectement, par des personnes physiques de la RPC et qui tirent des produits considérables de la RPC ou y allouent des actifs considérables).

Les titres inscrits à la cote de la SSE ou de la SZSE sont divisés en deux catégories : actions-A, qui sont essentiellement réservées aux investisseurs nationaux, et actions-B, qui sont attribuées tant aux investisseurs internationaux que nationaux. Le marché des actions-A est généralement visé par davantage de restrictions gouvernementales, notamment des suspensions des opérations, ce qui peut augmenter les risques d'illiquidité. Le marché des actions-B est généralement plus petit et moins liquide et compte moins d'émetteurs que le marché des actions-A, ce qui peut entraîner une volatilité importante des cours. Les actions-B, les actions-H, les titres P-Chips ou les titres Red-Chips des émetteurs qui émettent également des actions-A peuvent être négociés à des escomptes considérables par rapport à leurs actions-A équivalentes. Les autorités chinoises estiment toujours que l'émission d'actions-B et d'actions-H par des sociétés chinoises et la capacité d'obtenir une « inscription détournée » au moyen de titres Red-Chips et P-Chips est une forme d'expérience de réforme économique. L'« inscription détournée » est une façon pour les sociétés chinoises continentales d'obtenir, grâce à l'émission de titres Red-Chips ou P-Chips, un accès rapide à une inscription internationale et à du capital international. Ces mécanismes d'actions sont relativement peu testés et assujettis aux politiques économiques et au contexte politique de la Chine. L'évolution des marchés, les perceptions défavorables des investisseurs, les interventions gouvernementales et réglementaires (y compris la possibilité de la mise en place de suspensions généralisées des opérations par les organismes de réglementation) et d'autres facteurs peuvent rendre l'acquisition, la disposition ou l'évaluation de titres chinois difficile, ce qui pourrait nuire aux Fonds iShares concernés.

Certains Fonds iShares peuvent investir dans des actions-A par l'intermédiaire du programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect (le « **programme Shanghai Connect** ») ou du programme Shenzhen-Hong Kong Stock Connect (le « **programme Shenzhen Connect** » et, avec le programme Shanghai Connect, le « **programme Stock Connect** »). Le programme Stock Connect est un programme de compensation et de négociation de titres ayant pour objectif de créer un accès réciproque aux marchés boursiers de la RPC et de Hong Kong. Le programme Stock Connect a été mis au point par Hong Kong Exchanges and Clearing Limited, la SSE (dans le cas de Shanghai Connect) ou la SZSE (dans le cas de Shenzhen Connect) et China Securities Depository and Clearing Corporation Limited (« **CSDCC** »). Aux termes du programme Stock Connect, la négociation par un Fonds iShares d'actions-A admissibles inscrites à la cote de la SSE ou de la SZSE, selon le cas, serait effectuée par l'intermédiaire de ses courtiers de Hong Kong. Un placement dans des actions-A par l'intermédiaire du programme Stock Connect est assujetti à des procédures de négociation, de compensation, de règlement et autres, ce qui peut exposer un Fonds iShares à des risques.

Même si le programme Stock Connect ne comporte aucun quota de placement personnel ni aucune exigence en matière d'obtention de licences pour les investisseurs, la négociation par l'intermédiaire du programme Stock Connect fait l'objet d'un quota quotidien qui limite les achats nets maximums dans le cadre du programme Stock Connect chaque jour. Le quota quotidien n'appartient pas à un Fonds iShares et est utilisé sur une base premier arrivé, premier servi. Par conséquent, les ordres d'achat d'actions-A pourraient être refusés lorsque le quota quotidien est dépassé (un Fonds

iShares pourra toutefois vendre des actions-A peu importe le solde du quota quotidien). Le quota quotidien peut restreindre la capacité d'un Fonds iShares à investir dans des actions-A par l'intermédiaire du programme Stock Connect en temps opportun, ce qui pourrait nuire à la capacité du Fonds iShares de poursuivre sa stratégie de placement efficacement. Le quota quotidien pourrait également changer.

Les actions-A achetées par l'intermédiaire du programme Stock Connect ne peuvent généralement être vendues ou par ailleurs transférées que par l'intermédiaire du programme Stock Connect et conformément aux règles applicables. Afin de respecter les règles du marché local applicables et de faciliter l'exécution en bonne et due forme des opérations d'un Fonds iShares, y compris le règlement en temps opportun des opérations du programme Stock Connect placées par le Fonds iShares ou pour son compte, BlackRock Canada et les membres de son groupe utilisent un modèle d'exploitation qui ne sera utilisé par les Fonds iShares qu'à l'égard des placements dans des actions-A par l'intermédiaire du programme Stock Connect. Ce modèle d'exploitation pourrait réduire les risques d'échec des opérations. Toutefois, il permettra également le règlement des opérations du programme Stock Connect sans la vérification préalable par un Fonds iShares. Par conséquent, ce modèle d'exploitation pourrait exposer un Fonds iShares à des risques supplémentaires, y compris un risque accru de dépasser par inadvertance certaines limites de négociation ou autres visant le Fonds iShares, BlackRock Canada ou les membres de son groupe et un risque accru de négociations fautives, ce qui pourrait avec une incidence défavorable sur le Fonds iShares.

Même si les actions-A doivent être désignées comme étant admissibles pour être négociées par l'intermédiaire du programme Stock Connect (les actions-A admissibles inscrites à la cote de la SSE étant appelées les « **titres SSE** » et les actions-A admissibles inscrites à la cote de la SZSE étant appelées les « **titres SZSE** »), ces actions-A pourraient perdre cette désignation et, le cas échéant, elles pourraient être vendues mais ne pourraient plus être achetées par l'intermédiaire du programme Stock Connect. Pour ce qui est des ordres de vente passés par l'intermédiaire du programme Stock Connect, la SEHK effectue des vérifications préalables aux opérations afin de s'assurer qu'un investisseur a suffisamment d'actions-A dans son compte avant l'ouverture du marché un jour de bourse. Par conséquent, si le compte d'un investisseur n'a pas suffisamment d'actions-A avant l'ouverture du marché un jour de bourse, l'ordre de vente sera refusé, ce qui pourrait nuire au rendement d'un Fonds iShares.

En outre, le programme Stock Connect est uniquement en exploitation les jours où les marchés de la Chine et de Hong Kong sont tous deux ouverts et lorsque les services bancaires sont disponibles pour les deux marchés les jours de règlement correspondants. Par conséquent, un placement dans des actions-A par l'intermédiaire du programme Stock Connect peut exposer un Fonds iShares au risque lié à la volatilité des cours les jours où les marchés chinois sont ouverts, mais que le programme Stock Connect n'est pas en activité. La SEHK, la SSE et la SZSE se réservent chacune le droit de suspendre les opérations par l'intermédiaire du programme Stock Connect dans certaines circonstances. Lorsqu'une telle suspension des opérations est mise en œuvre, la capacité d'un Fonds iShares à accéder à des actions-A par l'intermédiaire du programme Stock Connect en souffrira. De plus, si le marché chinois ou le marché de Hong Kong ou les deux marchés sont fermés un jour de bourse au Canada, un Fonds iShares pourrait ne pas être en mesure d'acquérir des actions-A ou d'en disposer par l'intermédiaire du programme Stock Connect en temps opportun, ce qui pourrait nuire au rendement du Fonds iShares.

Les placements d'un Fonds iShares dans des actions-A par l'intermédiaire du programme Stock Connect sont détenus par son dépositaire ou sous-dépositaire dans des comptes du Central Clearing and Settlement System (« **CCASS** ») maintenu par Hong Kong Securities Clearing Company Limited (« **HKSCC** ») qui, à son tour, détient les actions-A à titre de prête-nom par l'intermédiaire d'un compte de titres omnibus en son nom inscrit auprès de CSDCC. La nature précise et les droits d'un Fonds iShares à titre de propriétaire véritable des titres SSE ou des titres SZSE par l'intermédiaire de HKSCC à titre de prête-nom ne sont pas biens définis aux termes des lois de la RPC. Ces lois ne définissent pas clairement les notions de propriété légale et de propriété véritable, aucune différence précise entre ces deux notions n'y est établie et les tribunaux de la RPC ont été saisis de peu de causes concernant une structure de compte intermédiaire. La nature exacte des droits et des intérêts d'un Fonds iShares et les méthodes pour les faire valoir sont également incertaines aux termes des lois de la RPC. Dans l'éventualité improbable où HKSCC ferait l'objet de procédures de liquidation à Hong Kong, il existe un risque que les titres SSE ou les titres SZSE ne soient pas considérés comme étant détenus en propriété véritable par un Fonds iShares ou comme faisant partie des éléments d'actif généraux de HKSCC pouvant être distribués à ses créanciers. Un Fonds iShares dépendra donc de HKSCC tant pour les opérations de règlement et les avis que pour la mise en œuvre d'opérations stratégiques. HKSCC est responsable de la compensation et du règlement des opérations effectuées par des investisseurs et des participants au marché de Hong Kong ainsi que de la prestation de services de dépositaire, de prête-nom et autres à l'égard de ces

opérations. Par conséquent, les investisseurs ne détiennent pas des titres de SSE ou des titres de SZSE directement; ils sont plutôt détenus par l'intermédiaire des comptes de leurs dépositaires auprès du CCASS. HKSCC et CSDCC établissent des liens de compensation et chacune est devenue un adhérent de l'autre afin de faciliter la compensation et le règlement des opérations transfrontalières. Advenant un manquement reconnu de la part de CSDCC, les responsabilités de HKSCC relativement au programme Stock Connect aux termes de ses contrats sur le marché avec des adhérents au service de compensation seront limitées à apporter de l'aide aux adhérents au service de compensation dans la présentation de leurs réclamations contre CSDCC. Dans une telle éventualité, un Fonds iShares pourrait subir des retards dans le processus de recouvrement ou pourrait ne pas être en mesure de recouvrer entièrement ses pertes auprès de CSDCC.

Les participants au marché sont en mesure de participer au programme Stock Connect sous réserve du respect de certaines exigences en matière de gestion des risques et de capacités en technologie de l'information et autres, selon ce que peut préciser la chambre de compensation et/ou la bourse pertinente. De plus, la « connectivité » au programme Stock Connect exige la transmission des ordres par-delà les frontières de Hong Kong et de la RPC, ce qui nécessite l'élaboration de nouveaux systèmes de technologie de l'information de la part de la SEHK et des participants au marché boursier. Rien ne garantit que ces systèmes fonctionneront adéquatement ou qu'ils continueront d'être adaptés aux changements et aux nouveautés sur les deux marchés. Advenant une défaillance des systèmes en cause, la négociation d'actions-A par l'intermédiaire du programme Stock Connect pourrait être interrompue, et la capacité d'un Fonds iShares à atteindre ses objectifs de placement pourrait en souffrir.

Le programme Shanghai Connect et le programme Shenzhen Connect n'ont pas de longs antécédents d'exploitation. Le programme Stock Connect est visé par de la réglementation promulguée par des autorités en réglementation et par des règles de mise en œuvre adoptées par les bourses de la RPC et de Hong Kong. Rien ne garantit la façon dont les règlements actuels seront mis en application ou interprétés dans l'avenir. Des règlements révisés peuvent être adoptés à l'occasion par les organismes de réglementation ou les bourses de la Chine et de Hong Kong relativement aux opérations, à l'application de la loi et aux opérations transfrontalières dans le cadre du programme Stock Connect. En outre, rien ne garantit que le programme Stock Connect ne sera pas interrompu. Ces changements pourraient avoir une incidence défavorable sur un Fonds iShares. De plus, les régimes et systèmes juridiques en matière de valeurs mobilières de la Chine et de Hong Kong sont considérablement différents, et des situations problématiques pourraient en découler. En outre, divers frais, coûts et taxes sont imposés aux investisseurs étrangers acquérant des actions-A par l'intermédiaire du programme Stock Connect, et ces frais, coûts et taxes pourraient être plus élevés que ceux imposés aux propriétaires d'autres titres chinois offrant une exposition à des placements similaires.

Les actions-A peuvent être achetées d'un Fonds iShares ou lui être vendues uniquement lorsque les actions-A en cause peuvent être achetées ou vendues à la bourse chinoise concernée. Le marché des actions-A peut être plus susceptible aux suspensions des opérations que les autres marchés boursiers mondiaux. Les suspensions des opérations visant certaines actions pourraient entraîner des risques liés à l'illiquidité, à l'évaluation et à l'exécution des ordres et des coûts plus importants pour un Fonds iShares ainsi que pour les courtiers qui créent et rachètent des parts du Fonds iShares. La SSE et la SZSE adoptent actuellement une limite quotidienne, fixée à 10 %, du montant de la fluctuation autorisée du cours des actions-A au cours d'un jour de bourse donné. Cette limite quotidienne vise les variations des cours uniquement et ne restreint pas les opérations au sein de la limite concernée. Rien ne garantit qu'un marché liquide existera sur une bourse pour une action-A donnée ou à un moment donné, ce qui pourrait accroître les erreurs de reproduction d'un Fonds iShares ou faire en sorte qu'il effectue des opérations sur le marché en fonction d'un écart acheteur-vendeur plus important ou de primes ou d'escomptes supérieurs à la valeur liquidative du Fonds iShares. Compte tenu du fait que le marché des actions-A est considéré comme volatil et instable (et comporte un risque de suspensions généralisées des opérations ou d'interventions de l'État), la création et le rachat de parts pourraient également être interrompus.

Risque lié au crédit

Certains Fonds iShares peuvent, directement ou indirectement, être assujettis à un risque lié au crédit. Le risque lié au crédit est le risque que l'émetteur d'un titre à revenu fixe ou d'actions privilégiées soit en situation de défaut en raison d'une omission de faire les paiements d'intérêt ou de rembourser le montant en capital. Les titres émis par les sociétés bien établies ou les gouvernements de pays développés ont tendance à avoir un risque lié au crédit plus faible, alors que les titres émis par des sociétés moins bien établies ou des gouvernements de marchés étrangers ont tendance à avoir un risque lié au crédit plus élevé. Les émetteurs dont les produits des activités ordinaires sont plus volatils ou

incertains auront tendance à avoir un risque lié au crédit plus élevé que les émetteurs dont les produits sont plus stables, et les sociétés dont la capitalisation boursière est petite pourraient avoir une moins bonne solvabilité que les sociétés à grande capitalisation. Le risque lié au crédit d'un émetteur sera également touché par son niveau global d'endettement par rapport à ses produits. Les variations de l'évaluation que fait le marché du risque lié au crédit d'un émetteur aura généralement une incidence sur le cours des titres de l'émetteur, même en l'absence d'une situation de défaut. Les titres présentant un risque lié au crédit élevé tendent à être plus volatils que les titres ayant un risque lié au crédit faible.

Bien que les titres émis dans la monnaie locale par le gouvernement du Canada ou le Trésor des États-Unis soient généralement réputés comporter un risque de défaut très faible, le risque lié au crédit de tels titres pourrait augmenter à l'avenir.

Certains Fonds iShares peuvent investir dans des titres adossés à des actifs. Le remboursement du capital des titres adossés à des actifs et le paiement de l'intérêt sur ceux-ci peuvent être en grande partie tributaires des flux de trésorerie générés par les actifs garantissant les titres et les titres adossés à des actifs pourraient ne pas bénéficier d'une sûreté grevant les actifs connexes. Les défaillances des actifs sous-jacents des titres adossés à des actifs pourraient nuire à la valeur des titres, et la réalisation de toute sûreté donnée en garantie de ces actifs pourrait être restreinte.

Lorsque BlackRock Canada et/ou les membres de son groupe analysent des obligations, des billets et d'autres placements portant sur des titres de créance pour le compte d'un Fonds iShares, ils pourraient tenir compte des notes de crédit. Une note représente généralement une évaluation, par l'agence de notation, du risque relatif lié au crédit touchant un placement par rapport à d'autres placements auxquels l'agence a attribué une note. Les agences de notation, y compris les agences de notation désignées (chacune, une « **agence de notation** »), peuvent attribuer une note à certains placements (comme des obligations), à certains émetteurs (comme des sociétés, des gouvernements et des institutions financières) et/ou à certains programmes (comme des programmes de papier commercial). Les agences de notation n'attribuent généralement pas de notes à certains types de placements comme certaines obligations d'État et/ou certains titres d'organismes gouvernementaux, le papier commercial, les dépôts à terme auprès d'institutions financières et les instruments dérivés comme les swaps sur défaillance de crédit. Pour ces types de placements, ainsi que les titres du Trésor des États-Unis (dont quelques-uns n'ont obtenu aucune note), si une agence de notation n'a pas attribué de note au placement, mais en a attribué une à son émetteur, à son programme, à son institution financière ou à son actif de référence sous-jacent, BlackRock Canada et/ou les membres de son groupe considèrent habituellement que le placement a la même note que celle que l'agence de notation a attribuée à son émetteur, à son programme, à son institution financière ou à son actif de référence sous-jacent, selon le cas.

Une agence de notation attribue rarement une note aux titres provenant d'une nouvelle émission (peu importe leur type) au moment de leur premier appel à l'épargne. Les prospectus provisoires ou les sommaires des modalités des titres faisant l'objet d'une nouvelle émission présentent souvent une note prévue pour le titre (déterminée par le preneur ferme et/ou l'émetteur) ou une note qu'une agence de notation a attribuée à l'émetteur du titre. Le cas échéant, au moment de prendre une décision concernant l'achat d'un titre provenant d'une nouvelle émission auquel une agence de notation n'a pas encore attribué une note, BlackRock Canada et/ou les membres de son groupe attribueront habituellement une note prévue au titre en fonction i) de la note prévue du titre indiquée dans le prospectus provisoire ou le sommaire des modalités du titre, ii) de la note que l'agence de notation a attribuée à l'émetteur du titre et qui est présentée dans le prospectus provisoire ou le sommaire des modalités du titre ou iii) en ce qui concerne les titres adossés à des actifs, la note attribuée à une émission antérieure.

Un Fonds indiciel iShares ou un FNB iShares dont l'objectif de placement est de chercher à reproduire le rendement d'un indice qui prévoit un critère d'admissibilité fondé sur une note dans sa méthode de composition pourra acheter des titres qui figurent dans l'indice et qui, selon ce qu'a établi le fournisseur de l'indice, remplissent ses critères d'admissibilité fondés sur une note. Les pratiques en matière de notation d'un fournisseur d'indices pourraient être différentes de celles de BlackRock Canada et/ou des membres de son groupe, comme il est décrit ci-dessus. De plus, un Fonds iShares peut investir, directement ou indirectement, dans des titres auxquels aucune note n'a été attribuée par une agence de notation ou dans des titres assortis d'une note différente de celle qui est indiquée dans la méthode de son indice dans plusieurs cas, notamment si un titre a fait l'objet d'un abaissement de note, mais n'a pas encore été retiré d'un indice, suivant le retrait d'un titre de l'indice avant qu'un Fonds iShares ou un FNB iShares sous-jacent ne l'ait vendu ou en raison d'une mesure prise par une société ou d'une restructuration ayant une incidence sur l'émetteur d'un titre.

Les notes peuvent être modifiées et ne tiennent pas compte de l'ensemble des risques associés à un placement.

En conséquence du régime de recapitalisation interne pour les banques canadiennes, un Fonds iShares qui détient habituellement des titres de créance d'une banque d'importance systémique nationale (« **BISN** ») pourrait, dans certaines circonstances, détenir des titres de type différent et de qualité différente pendant un certain temps qui pourraient ne pas correspondre au type ou à la qualité des titres dans lesquels le Fonds iShares investirait habituellement. Si le Bureau du surintendant des institutions financières est d'avis qu'une BISN a cessé, ou est sur le point de cesser, d'être viable, la Société d'assurance-dépôts du Canada pourrait, dans certains cas, s'emparer du contrôle ou de la propriété temporaire de la BISN et convertir la totalité ou une partie de la dette de recapitalisation interne de la BISN en actions ordinaires de la BISN. Une dette de recapitalisation interne comprend généralement l'ensemble des titres de créance non garantis et non subordonnés d'une BISN pouvant être négociés et transférés, assortis d'une durée initiale à l'échéance de plus de 400 jours, sous réserve des exclusions. En tant qu'institution financière d'une importance systémique nationale, le Groupe Desjardins est visé par un régime de capitalisation interne similaire.

Risque lié aux stratégies de couverture du change

Certains Fonds iShares ou certaines catégories d'un Fonds iShares chercheront à couvrir une partie ou la totalité de leur exposition aux devises par le recours à une stratégie de couverture du change. Même si la couverture peut réduire ou éliminer les pertes, elle peut également réduire ou éliminer les gains. Rien ne garantit que la stratégie de couverture du change sera efficace. BlackRock Canada prévoit que ces stratégies de couverture du change seront efficaces pour l'essentiel; cependant, dans le cas des Fonds indiciels iShares, des écarts des rendements de l'indice pertinent sont à prévoir, en plus de ceux présentés à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares – Risque lié aux stratégies de reproduction d'un indice** ». Une partie de l'exposition aux devises pourrait ne pas être entièrement couverte par la stratégie de couverture du change d'un Fonds iShares.

De plus, l'indice pertinent pourrait être libellé dans une devise différente de celle d'un Fonds indiciel iShares et, par conséquent, son rendement ne tiendra pas compte des frais, des risques ou des autres incidences sur le rendement des stratégies de couverture du change. Un Fonds indiciel iShares pourrait ne pas reproduire intégralement le rendement de son indice pertinent pour ces raisons.

L'efficacité des stratégies de couverture du change d'un Fonds iShares sera généralement touchée par la volatilité de la devise de base du Fonds iShares par rapport à la devise devant faire l'objet d'une couverture et par la volatilité des placements en portefeuille devant faire l'objet de la couverture. Une volatilité accrue réduira généralement l'efficacité de la stratégie de couverture du change d'un Fonds iShares.

Un placement effectué en fonction d'une couverture du change peut augmenter la volatilité générale du placement comparativement à un placement effectué sans couverture du change. Une telle situation peut avoir lieu lorsque la relation entre la valeur en devises du placement étranger et la valeur de la devise (mesurée en dollars canadiens) a une corrélation négative.

L'efficacité de la stratégie de couverture du change d'un Fonds iShares sera généralement touchée par les taux d'intérêt. Une différence importante entre les taux d'intérêt en dollars canadiens et les taux d'intérêt en devises étrangères pourrait avoir une incidence sur l'efficacité de la stratégie de couverture du change à laquelle a recours un Fonds iShares ou une catégorie d'un Fonds iShares.

Risque de change

Les variations des taux de change peuvent avoir une incidence sur la valeur liquidative de certains Fonds iShares qui détiennent des placements directs et indirects libellés dans d'autres monnaies que le dollar canadien. La valeur liquidative de ces Fonds iShares variera en fonction de la valeur du dollar canadien par rapport à ces autres monnaies. La valeur de la monnaie d'un pays donné dans lequel certains Fonds iShares ont investi (directement ou indirectement) pourrait diminuer par rapport à la valeur du dollar canadien en raison de bon nombre de facteurs, dont des variations des conditions macroéconomiques et des taux d'inflation élevés ou en croissance du pays en question. BlackRock Canada et les Fonds iShares n'ont aucun contrôle sur de telles variations de change.

Risque lié aux titres de créance

Certains Fonds iShares peuvent investir, directement ou indirectement, dans des titres de créance, y compris des obligations de sociétés. La valeur des titres de créance sera touchée par des variations des niveaux généraux des taux d'intérêt et d'inflation. En règle générale, la valeur des titres de créance diminuera en période de hausse des taux d'intérêt et augmentera en période de baisse des taux d'intérêt. Les titres de créance dont la durée à l'échéance est plus longue sont généralement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt, et donc plus volatils, que les titres dont la durée à l'échéance est plus courte. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part d'un Fonds iShares fluctueront en fonction des variations des taux d'intérêt ainsi que d'autres facteurs, comme les variations des échéances et les notes des titres de créance ou des émetteurs ainsi que les variations correspondantes de la valeur des titres de créance détenus, directement ou indirectement, par les Fonds iShares.

Les distributions à l'égard des parts de certains Fonds iShares seront généralement tributaires du paiement continu des intérêts sur les placements en titres de créance sous-jacents et rien ne garantit que les titres de créance continueront à payer des intérêts (ou que les taux d'intérêt seront positifs) ni que les paiements d'intérêts seront d'un montant suffisant pour compenser les frais et charges d'un Fonds iShares. En règle générale, lorsqu'un Fonds iShares n'a pas de revenu net à distribuer, il ne peut verser une distribution en espèces.

Certains risques supplémentaires associés aux placements dans des titres de créance comprennent ce qui suit :

- *Risque lié au remboursement par anticipation* : Certains Fonds iShares peuvent investir, directement ou indirectement, dans des titres rachetables. Pendant les périodes de chute des taux d'intérêt, l'émetteur d'un titre achetable peut « racheter » ou rembourser un titre avant son échéance prévue, de sorte que le Fonds iShares pourrait devoir réinvestir le produit à des taux d'intérêt inférieurs, ce qui donnerait lieu à une baisse de son revenu.

- *Risque lié à la prolongation* : Au cours de périodes de hausse des taux d'intérêt, certains titres de créance seront réglés bien moins rapidement que ce qui était prévu initialement et la valeur de ces titres pourrait chuter abruptement, ce qui donnerait ainsi lieu à une baisse du revenu de certains Fonds iShares ou FNB iShares et, possiblement, de la valeur des placements de certains Fonds iShares ou FNB iShares.

- *Risque lié au crédit* : La valeur des titres de créance détenus par certains Fonds iShares, directement ou indirectement, sera touchée par le risque de non-paiement de l'intérêt et de non-remboursement du capital, de même que par les variations des cours attribuables à des facteurs comme la conjoncture économique générale et la solvabilité de l'émetteur. Par conséquent, des changements survenus dans la situation financière de l'émetteur ou la note attribuée à un titre ou à un émetteur peuvent avoir une incidence sur la valeur du titre et donc sur le rendement d'un Fonds iShares. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le risque lié au crédit, se reporter à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares – Risque lié au crédit** ».

- *Risque lié à l'inflation* : Il se peut que la valeur des titres à revenu fixe, qui versent généralement une valeur nominale fixe à l'échéance, diminue à mesure que le taux d'inflation augmente dans le marché où le titre a été émis. Les taux d'inflation sont généralement mesurés par les gouvernements et sont appelés l'indice des prix à la consommation (l'« **IPC** »). Lorsque l'IPC est élevé et augmente, les investisseurs peuvent demander des taux d'intérêt plus élevés, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur des titres à revenu fixe.

- *Risque lié à la liquidité* : Les titres de créance se négocient habituellement sur les marchés hors cote, ce qui peut réduire la transparence du marché et nuire à la découverte des prix. La liquidité sur les marchés hors cote est généralement fournie par des courtiers en obligations ou d'autres intermédiaires. Ces caractéristiques du marché des titres de créance peuvent provoquer une réduction considérable de la liquidité pendant des périodes d'instabilité des marchés.

Risque lié aux placements dans les pays développés

Un placement dans un pays développé pourrait exposer certains Fonds iShares à des risques liés à la réglementation, à la politique, au change, à la sécurité, à l'économie et à d'autres risques associés aux pays développés. Les pays développés ont généralement tendance à reposer sur les secteurs liés aux services (comme le secteur des services financiers) comme principal moteur de croissance économique. Un ralentissement soutenu touchant les secteurs liés aux services risque de nuire à l'économie de certains pays développés, mais l'économie d'un pays développé peut être touchée par des ralentissements dans d'autres secteurs. Par le passé, certains pays développés ont été la cible d'actes de terrorisme et certaines régions dans lesquelles les Fonds iShares investissent ont connu des relations internationales tendues en raison de conflits territoriaux, de conflits historiques, d'autres préoccupations en matière de défense du territoire et d'autres questions de sécurité. De telles situations pourraient provoquer de l'incertitude sur les marchés financiers et nuire au rendement des émetteurs auxquels sont exposés certains Fonds iShares. La lourde réglementation touchant certains marchés, notamment les marchés de la main-d'œuvre et du commerce, pourrait nuire à certains émetteurs. Une telle réglementation pourrait nuire à la croissance économique ou prolonger les périodes de récession. Plusieurs pays développés sont lourdement endettés et doivent absorber une hausse des coûts liés aux soins de santé et à la retraite. De plus, la fluctuation du prix de certaines marchandises et la réglementation touchant l'importation de marchandises pourraient nuire à l'économie des pays développés.

Risque lié aux marchés émergents

Les placements dans les marchés émergents pourraient être plus risqués que les placements dans les marchés développés, notamment en raison d'une plus grande volatilité des marchés, de la dévaluation de la monnaie, d'un plus faible volume d'opérations, de niveaux d'inflation élevés, de l'instabilité politique et économique, d'un plus grand risque de fermeture des marchés et du plus grand nombre de restrictions imposées par le gouvernement à l'investissement étranger par rapport aux restrictions imposées sur les marchés développés. Certains pays de marchés émergents ont subi des récessions économiques qui ont nui à leurs économies et leurs marchés boursiers. Les risques liés à des placements dans des marchés émergents comprennent notamment les risques suivants :

- *Risque lié à la garde des titres* : Le risque lié à la garde des titres renvoie aux risques inhérents au processus de compensation et de règlement des opérations et à la détention de titres par des banques, des mandataires et des dépositaires locaux. Le faible volume des opérations et la volatilité des cours sur les marchés moins développés font en sorte qu'il est plus difficile de conclure et de régler une opération, et les gouvernements et les organismes commerciaux peuvent obliger les mandataires locaux à détenir des titres auprès d'agents de dépôt désignés qui ne font pas l'objet d'une évaluation indépendante. Les mandataires locaux sont tenus d'appliquer que les normes de diligence en vigueur dans leurs marchés locaux. Moins le marché boursier d'un pays est développé, plus les possibilités qu'un problème lié à la garde des titres surgisse sont grandes.

- *Risque lié à la dépendance envers les partenaires commerciaux* : En général, les économies des pays de marchés émergents dépendent grandement des cours des marchandises et du commerce international. Par conséquent, elles peuvent être défavorablement touchées par les économies de leurs partenaires commerciaux, les barrières commerciales, les contrôles du change et la gestion des rajustements de la valeur relative des monnaies, et elles peuvent se caractériser par un endettement ou des taux d'inflation très élevés et volatils. Les économies des partenaires commerciaux peuvent être touchées par des facteurs tels que la surutilisation du crédit, la dévaluation de la monnaie et les restrictions monétaires, un taux de chômage élevé, une inflation élevée, une récession économique, des fluctuations des exportations ou des importations, des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur le commerce et les variations des taux de change.

- *Risque lié à la sécurité* : Certaines régions géographiques dans lesquelles certains Fonds iShares investissent, directement ou indirectement, ont été victimes de problèmes liés à la sécurité comme des actes de terrorismes, des relations internationales tendues en raison de conflits territoriaux, des conflits historiques ou d'autres préoccupations en matière de défense du territoire. Ces situations peuvent engendrer de l'incertitude sur les marchés de ces régions géographiques et avoir une incidence défavorable sur le rendement de leur économie.

- *Risques structuraux* : Certains pays de marchés émergents sont sensiblement instables sur les plans économique, politique et social.

- *Risque économique* : Certains pays de marché émergents ont connu de l'instabilité économique, dont une instabilité découlant d'une forte inflation ou d'importantes dévaluations de leurs monnaies, ou des récessions économiques qui pourraient nuire à leurs économies et à leurs marchés boursiers. Certains de ces pays peuvent également imposer des restrictions en matière de change ou d'exportation de devises ou des taux de change défavorables et pourraient connaître un manque de disponibilité d'instruments de couverture du change ou des restrictions à l'égard de ceux-ci.

- *Risque politique et social* : Certains gouvernements de pays de marchés émergents sont autoritaires de nature, ou ont pris le pouvoir ou ont été renversés par suite d'un coup d'État, et certains gouvernements ont périodiquement recouru à la force pour réprimer la dissidence civile. Les disparités de richesse, la lenteur et l'échec du processus de démocratisation ainsi que les tensions ethniques, religieuses et raciales ont également mené à de l'agitation sociale, à de la violence et/ou à de l'agitation ouvrière dans certains pays de marchés émergents. Des développements politiques ou sociaux imprévus peuvent entraîner des pertes de placement soudaines et importantes, notamment en ce qui concerne les placements dans des titres de dette souveraine émis par des gouvernements de marchés émergents.

- *Risque d'expropriation* : Investir dans des pays de marchés émergents comporte un risque de perte important en raison du risque d'expropriation, de nationalisation, de confiscation d'actifs et de biens ou d'imposition de restrictions à l'investissement étranger et de rapatriement des capitaux investis par certains de ces pays.

Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres

Les porteurs de titres de capitaux propres d'un émetteur donné sont exposés à un plus grand risque que les porteurs de titres de créance de cet émetteur parce que les actionnaires, à titre de propriétaires de cet émetteur, ont des droits inférieurs à ceux des créanciers ou des porteurs de titres de créance de cet émetteur pour ce qui est des sommes payables par cet émetteur. De plus, à la différence des titres de créance qui ont en général un montant en capital fixe remboursable à l'échéance (mais dont la valeur sera assujettie aux fluctuations du marché avant l'échéance), les titres de capitaux propres n'ont ni capital fixe ni échéance.

Les titres de capitaux propres ont tendance à être plus volatils que les titres à revenu fixe. La valeur marchande des titres de capitaux propres est généralement touchée autant par des facteurs généraux, comme les conditions macroéconomiques, les taux d'intérêt, les perceptions des investisseurs et les politiques gouvernementales et les règlements, que par des facteurs propres aux émetteurs, comme le rendement de la direction, des changements au sein de la direction, des changements de l'orientation stratégique, l'atteinte d'objectifs stratégiques, des fusions, des acquisitions et des dessaisissements, des leviers financiers, des variations de la demande visant les biens, les services ou les titres de l'émetteur, les perspectives générales et conditions concurrentielles du secteur et d'autres facteurs. Les investisseurs dans un titre de capitaux propres donné, y compris les Fonds iShares, peuvent perdre la totalité du capital investi dans certaines situations, notamment en cas de faillite de l'émetteur.

Certains Fonds iShares peuvent investir dans des émetteurs à moyenne et/ou à petite capitalisation boursière, et la capitalisation boursière globale d'un émetteur tend à être reliée à la volatilité et à la liquidité de ses titres de capitaux propres. Les titres de capitaux propres émis par des émetteurs à moyenne et à petite capitalisation boursière tendent à avoir une liquidité plus faible et une volatilité plus élevée que les titres de capitaux propres émis par des émetteurs à grande capitalisation boursière. Les petits et moyens émetteurs tendent à être plus vulnérables aux développements économiques ou commerciaux défavorables et moins stables financièrement que les grands émetteurs. Les petits et moyens émetteurs peuvent exploiter des entreprises qui se concentrent sur un petit nombre de produits ou de services, les rendant ainsi vulnérables aux développements défavorables touchant ces produits et services, et ils pourraient également devoir se fier davantage à un petit nombre de membres essentiels du personnel. Un Fonds iShares pourrait avoir de la difficulté à acheter ou à vendre des titres de capitaux propres de sociétés à petite et à moyenne capitalisation qui font l'objet d'un faible volume de négociations. Les parts d'un Fonds iShares qui investit une grande partie de son actif dans des émetteurs à petite et à moyenne capitalisation pourraient être plus volatiles que celles de fonds qui investissent une grande partie de leur actif dans des émetteurs à grande capitalisation.

Dans le cas de certains Fonds iShares qui investissent dans des titres de capitaux propres, les distributions à l'égard des parts seront généralement tributaires de la déclaration de dividendes ou de distributions sur ces titres. Les

dividendes versés à l'égard des actions ordinaires ne sont pas fixes, mais déclarés au gré du conseil d'administration d'un émetteur. La déclaration de tels dividendes ou distributions est généralement tributaire de divers facteurs, notamment la situation financière des émetteurs dans lesquels les Fonds iShares investissent et la conjoncture économique générale. Par conséquent, rien ne garantit que ces émetteurs verseront des dividendes ou des distributions dans le futur ou, s'ils en déclarent, qu'ils demeureront à leurs niveaux actuels ou augmenteront au fil du temps.

Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG

L'utilisation d'une stratégie de placement fondée sur des critères ESG limite le type et le nombre d'occasions de placement à la disposition d'un Fonds iShares et, par conséquent, un Fonds iShares pourrait produire un rendement inférieur à celui d'autres fonds qui ne mettent pas l'accent sur des critères ESG. La stratégie de placement fondée sur des critères ESG d'un Fonds iShares pourrait faire en sorte que le Fonds iShares investisse dans des titres ou dans des secteurs d'activité qui produisent un rendement inférieur à celui de l'ensemble du marché ou à celui d'autres fonds qui ont été écartés suivant les normes en matière d'ESG. Les sociétés choisies pour un indice en raison de leurs caractéristiques ESG pourraient ne pas être les mêmes sociétés choisies par d'autres fournisseurs d'indices qui utilisent des processus de sélection similaires en fonction de critères ESG. De plus, le fournisseur d'indices pourrait ne pas parvenir à créer un indice composé de titres de sociétés qui présentent des caractéristiques ESG avantageuses. La méthode de constitution des indices n'écartera généralement pas la possibilité que les indices soient exposés à des sociétés qui présentent des caractéristiques ESG désavantageuses. La méthode de constitution des indices pourrait être modifiée à l'occasion au gré du fournisseur d'indices pour quelque raison que ce soit, notamment en raison de changements touchant les principes ESG en général. Il est possible que les investisseurs aient des visions différentes de ce qui constitue une caractéristique ESG positive ou négative. Par conséquent, un Fonds iShares pourrait investir dans des émetteurs qui ne reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur donné.

Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni

Un placement dans des pays européens peut exposer certains Fonds iShares aux risques économiques et politiques associés à l'Europe en général et à certains pays européens dans lesquels ils pourraient investir. Les économies et les marchés de pays européens sont souvent étroitement liés et interdépendants. Une situation qui survient dans un pays européen peut avoir une incidence défavorable sur d'autres pays européens. Certains Fonds iShares peuvent effectuer des placements dans des titres d'émetteurs qui sont situés dans des pays membres de l'Union européenne (l'« **UE** »), qui y exercent des activités importantes ou dont les titres sont négociés à la cote d'au moins une bourse de valeurs dans les pays membres de l'UE. Certains pays membres de l'UE sont également membre de l'Union économique et monétaire de l'Union européenne (la « **zone euro** ») et ont adopté l'euro comme monnaie nationale. Pour être membre de la zone euro, les pays doivent respecter des restrictions relatives aux taux d'inflation, aux déficits, aux taux d'intérêt et au niveau d'endettement, et se soumettre à des contrôles fiscaux et monétaires, dont chacun pourrait avoir une incidence importante sur chacun des pays d'Europe. Les variations des tarifs sur les importations ou les exportations, les modifications apportées aux réglementations gouvernementales ou à la réglementation de l'UE sur le commerce, les variations des taux de change de l'euro et d'autres monnaies de certains pays de l'UE qui ne font pas partie de la zone euro, le défaut de paiement ou la menace d'un défaut de paiement d'un pays membre de l'UE sur sa dette souveraine et/ou une récession économique dans un pays membre de l'UE peut avoir des conséquences négatives importantes sur les économies d'autres pays membres de l'UE et de leurs partenaires commerciaux. Bien que certains pays européens ne soient pas membres de la zone euro, plusieurs de ces pays sont tenus de respecter les critères pour se joindre à la zone euro. Par conséquent, ces pays doivent respecter plusieurs des restrictions susmentionnées.

Les marchés financiers européens ont été frappés par la volatilité et des tendances défavorables en raison d'une inquiétude concernant des ralentissements économiques, une augmentation des niveaux d'endettement et des possibilités de défaut de paiement sur les titres d'emprunt d'État dans plusieurs pays européens, notamment en Autriche, en Belgique, à Chypre, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal, en Espagne et en Ukraine. Afin d'empêcher une détérioration prolongée de l'économie, certains pays pourraient instituer, sans préavis, des « contrôles des mouvements de capitaux ». Des pays pourraient utiliser de tels contrôles pour réduire les variations des capitaux qui entrent et qui sortent du pays. De tels contrôles pourraient avoir des conséquences négatives sur les placements d'un Fonds iShares. Si un pays européen est en défaut de paiement sur sa dette ou entreprend une restructuration de sa dette, cela aurait des conséquences négatives sur les porteurs des titres d'emprunt de ce pays et sur les vendeurs des swaps sur défaillance de crédit liés à la solvabilité du pays en question, lesquels peuvent être situés dans des pays autres que les pays susmentionnés. De plus, les notes de certains pays européens ont été révisées

à la baisse par le passé. Ces événements ont eu une incidence défavorable sur la valeur et le taux de change de l'euro et pourraient continuer d'avoir une incidence importante sur l'économie de chaque pays d'Europe, y compris des pays qui n'utilisent pas l'euro et des pays qui ne sont pas membres de l'UE. Les solutions des gouvernements, des banques centrales et d'autres entités d'Europe aux problèmes financiers, parmi lesquelles figurent des mesures d'austérité et des réformes, risquent de ne pas produire les résultats escomptés, peuvent déclencher des soulèvements populaires et peuvent freiner la croissance future et la reprise économique ou avoir d'autres conséquences imprévues. D'autres défauts ou restructurations par des gouvernements ou d'autres entités à l'égard de leur dette pourraient avoir d'autres effets défavorables sur les économies, les marchés financiers et l'évaluation des actifs partout dans le monde. De plus, un ou plusieurs pays pourraient abandonner l'euro et/ou se retirer de l'UE. Les conséquences de telles mesures, surtout si elles sont entreprises de façon désordonnée, ne sont pas évidentes, mais elles pourraient s'avérer importantes et étendues et pourraient avoir des conséquences négatives sur les placements d'un Fonds iShares dans la région.

Les relations de certains pays d'Europe avec les États-Unis sont devenues de plus en plus tendues et, si cette tension devait s'amplifier, elle pourrait avoir une incidence négative sur les émetteurs européens qui dépendent du commerce avec les États-Unis. Des mouvements sécessionnistes, comme le mouvement catalan en Espagne, ainsi que la réplique gouvernementale et d'autres réponses à ces mouvements, peuvent également provoquer de l'instabilité et de l'incertitude dans la région. De plus, les politiques nationales des pays de l'UE sont imprévisibles et peuvent être influencées par des formations politiques et des idéologies subversives. Les gouvernements des pays de l'UE peuvent changer et ces pays peuvent être aux prises avec de l'agitation sociale et politique. Des bouleversements politiques et sociaux soudains et imprévus pourraient occasionner des pertes aussi subites qu'importantes sur les placements. Des actes de terrorisme perpétrés en Europe pourraient également avoir des répercussions sur les marchés financiers. Il est difficile de déterminer les conséquences de tels événements, mais celles-ci pourraient être importantes et profondes, et elles pourraient avoir des répercussions défavorables sur la valeur et la liquidité des placements des Fonds iShares.

Certains Fonds iShares investissent dans des placements du R.-U. En investissant dans des instruments ou des émetteurs du R.-U., certains Fonds iShares peuvent s'exposer à des risques d'ordre réglementaire, politique et économique ainsi qu'à des risques liés à la monnaie et à la sécurité propres au R.-U. Le R.-U. a quitté l'UE (le « **Brexit** ») le 31 janvier 2020, sous réserve d'une période de transition qui a pris fin le 31 décembre 2020. Le R.-U. et l'UE ont convenu des modalités de leurs relations commerciales futures avec prise d'effet le 1er janvier 2021; ces modalités portent principalement sur le commerce des biens plutôt que des services, y compris des services financiers. D'autres discussions auront lieu entre le R.-U. et l'UE relativement à des questions qui ne sont pas couvertes par l'entente commerciale, dont les services financiers. Certains Fonds iShares s'exposeront à des risques associés à l'incertitude et aux conséquences possibles qui pourraient suivre le Brexit, notamment en ce qui concerne la volatilité des taux de change et des taux d'intérêt. Le R.-U. et l'UE pourraient être moins stables qu'ils ne l'ont été au cours des dernières années, et les placements au R.-U. et dans l'UE pourraient être difficiles à évaluer ou leur volatilité pourrait être plus importante. Le Brexit pourrait nuire à la conjoncture politique, réglementaire, économique ou boursière de l'Europe ou du monde et pourrait contribuer à l'instabilité dans les institutions politiques, les organismes de réglementation et les marchés financiers du monde. Le Brexit a également entraîné de l'incertitude sur le plan juridique et pourrait déboucher sur des lois et des règlements nationaux qui divergent sur le plan politique alors que se dessine une nouvelle relation entre le R.-U. et l'UE et que le R.-U. détermine quelles sont les lois de l'UE qui devront être remplacées ou reproduites. Les incidences du Brexit sur les plans politique, économique et juridique sont encore inconnues. De plus, le R.-U. doit négocier les modalités de ses futures relations d'échanges commerciaux avec des partenaires qui ne sont pas membres de l'UE. Les modalités de ces relations demeurent incertaines. Le résultat de ces négociations pourrait donner lieu à des incertitudes et une instabilité considérables sur les marchés des capitaux du R.-U. L'une ou l'autre de ces incidences découlant du Brexit pourrait nuire à des sociétés auxquelles un Fonds iShares est exposé et aux autres actifs dans lesquels un Fonds iShares a investi. L'économie du R.-U. repose grandement sur l'exportation de services financiers aux États-Unis et dans d'autres pays européens. Un ralentissement prolongé au sein du secteur des services financiers pourrait nuire à l'économie du R.-U. Le R.-U. a déjà été la cible d'actes de terrorisme. Des actes de terrorisme visant le R.-U. ou des intérêts du R.-U. peuvent provoquer de l'incertitude sur les marchés financiers du R.-U. et affaiblir le rendement des émetteurs auxquels sont exposés certains Fonds iShares. Certains mouvements sécessionnistes, comme le mouvement indépendantiste en Écosse, pourraient nuire à l'économie du R.-U.

Risque lié aux indices fondés sur des facteurs

Certains Fonds iShares cherchent à reproduire des indices qui sont conçus de manière à maximiser l'exposition à certains facteurs cibles de style de placement, d'après une évaluation individuelle des caractéristiques des titres admissibles par le fournisseur d'indices. Bien que l'exposition aux facteurs cibles de style de placement ait par le passé donné lieu à un rendement à long terme avantageux par rapport au rendement du marché en général, rien ne garantit que ces avantages seront maintenus dans l'avenir. La mesure dans laquelle un indice donné peut rendre compte de l'exposition à certains facteurs positifs peut varier au fil du temps, et la composition d'un indice donné peut également être assujettie à certaines contraintes.

Les indices conçus en fonction de facteurs de style de placement utilisent une méthode de pondération qui n'est pas fondée sur la capitalisation boursière et qui pourrait entraîner un taux de rotation supérieur par rapport aux méthodes fondées sur la capitalisation boursière. Un taux de rotation plus élevé pourrait faire en sorte qu'un Fonds iShares réalise des gains en capital plus souvent et engage des frais d'opérations plus importants.

Risque lié aux placements étrangers

Certains Fonds iShares peuvent investir dans des placements étrangers ou être exposés à de tels placements. Les placements étrangers peuvent comporter des risques particuliers que l'on n'associe pas habituellement aux placements effectués au Canada. Les bourses et/ou les marchés étrangers peuvent être ouverts certains jours où les Fonds iShares ou un FNB iShares dans lequel un Fonds iShares investit n'évalue pas leurs titres et, par conséquent, la valeur des titres faisant partie des portefeuilles des Fonds iShares en question ou du FNB iShares peut fluctuer un jour où les investisseurs ne pourront acheter ni vendre des parts. En outre, un marché étranger pourrait être fermé les jours où les parts d'un Fonds iShares sont négociées au Canada, ce qui pourrait avoir une incidence sur les activités sur le marché principal d'un Fonds iShares. Par exemple, un Fonds iShares n'est tenu d'offrir des échanges et des rachats que pendant les jours de bourse. Les fermetures des marchés étrangers peuvent rendre l'évaluation de la juste valeur de ses placements en portefeuille plus difficile. Il se pourrait que les renseignements disponibles sur des émetteurs étrangers soient incomplets, qu'ils ne respectent pas toutes les normes comptables, les obligations d'information financière ou les normes d'audit, ou qu'ils n'aient pas été soumis à un contrôle ou à des règlements gouvernementaux aussi stricts qu'au Canada. Certains marchés boursiers étrangers pourraient être plus volatils ou moins liquides. De plus, les frais de garde et les frais d'opérations exigés sur certains marchés étrangers pourraient être plus élevés, les délais de règlement des opérations pourraient être plus longs et le risque de perte pourrait être plus grand. Dans certains pays, il pourrait être difficile de faire respecter des obligations contractuelles, et l'instabilité économique, politique ou sociale, les possibilités d'expropriation, la corruption, l'ingérence gouvernementale, l'inflation et une taxe spoliatrice pourraient avoir une incidence sur les placements.

Un placement dans des titres étrangers pourrait impliquer l'exécution et la compensation d'opérations sur des marchés étrangers en conformité avec les règles de ce marché. Aucune autorité en valeurs mobilières ni bourse de valeurs canadienne n'a le pouvoir de réglementer les activités des marchés étrangers, notamment l'exécution, la livraison et la compensation d'opérations, ni n'a le pouvoir d'exiger l'application d'une règle d'un marché étranger ou d'une loi étrangère pertinente. De façon générale, une opération à l'étranger sera régie par les lois étrangères applicables, même si le marché étranger est officiellement lié à un marché canadien de façon qu'une position prise sur un marché peut être liquidée au moyen d'une opération effectuée sur un autre marché. De plus, ces lois et règlements varieront selon le pays étranger où l'opération est effectuée. Pour ces raisons, des entités comme les Fonds iShares pourraient ne pas pouvoir bénéficier de certaines des mesures de protection que procurent les lois et les bourses canadiennes. Plus précisément, les fonds reçus d'investisseurs dans le cadre d'opérations effectuées par un Fonds iShares sur des bourses étrangères pourraient ne pas bénéficier de la même protection que les fonds obtenus dans le cadre d'opérations effectuées par un Fonds iShares sur des bourses canadiennes.

De façon générale, les distributions sur les parts d'un Fonds iShares seront également touchées par les retenues d'impôt applicables aux intérêts ou aux dividendes sur les titres en portefeuille reçus d'émetteurs de titres étrangers ou aux gains réalisés à la disposition de ces titres étrangers. De telles retenues d'impôt réduiront généralement le revenu disponible devant être distribué par un Fonds iShares. Les distributions versées sur les titres d'un FNB iShares étranger seront aussi généralement assujetties à des retenues d'impôt étranger. Par conséquent, les Fonds iShares pourraient, dans certains cas, tirer de leurs placements dans des FNB iShares un revenu inférieur à celui qu'ils auraient autrement tiré d'un placement direct dans des titres (se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales – Imposition des**

Fonds iShares » pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence des retenues d'impôt sur certains Fonds iShares).

Un Fonds iShares peut déposer des demandes de recouvrement de retenues d'impôt sur le revenu d'intérêts et de dividendes (s'il en est) reçu des émetteurs de certains pays dans lesquels un tel recouvrement de retenues d'impôt est possible. Le montant net des retenues d'impôt recouvrées peut être réduit par les frais engagés dans le cadre de telles réclamations. Il relève des autorités fiscales de ces pays de déterminer si et quand le Fonds iShares recevra un remboursement d'une retenue d'impôt dans le futur. Lorsque le Fonds iShares prévoit recouvrer une retenue d'impôt en se fondant sur une évaluation continue de la probabilité de recouvrement, la valeur liquidative du Fonds iShares comprend généralement des ajustements tenant compte de ces remboursements d'impôt. Le Fonds iShares continuera d'évaluer l'évolution de la fiscalité pour en déterminer l'incidence possible sur la probabilité de recouvrement. Si la probabilité d'obtenir des remboursements baisse considérablement, par exemple en raison d'une modification de la méthode ou de la réglementation fiscale, les ajustements de la valeur liquidative du Fonds iShares relatifs à ces remboursements pourraient devoir être partiellement ou entièrement réduits, ce qui aurait une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds iShares. Les investisseurs du Fonds iShares au moment de la réduction d'un ajustement assumeront toute baisse de la valeur liquidative en découlant, peu importe s'ils étaient ou non des investisseurs pendant la période d'ajustement. À l'inverse, si un Fonds iShares reçoit un remboursement d'impôt qui n'avait pas fait l'objet d'un ajustement antérieur, les investisseurs du Fonds iShares au moment du recouvrement profiteront de toute hausse de la valeur liquidative du Fonds iShares en découlant. Les investisseurs qui vendent leurs parts avant ce moment ne profiteront pas de la hausse de la valeur liquidative.

Risque lié à la stratégie indicielle à caractère fondamental

L'objectif de certains Fonds iShares est de reproduire un indice donné qui est pondéré en fonction de quatre facteurs fondamentaux et rééquilibré au moyen de données financières moyennes sur cinq ans. Une baisse importante et soudaine de l'un ou de plusieurs de ces facteurs fondamentaux pourrait ne pas entraîner l'élimination d'un émetteur constituant d'un indice et, par conséquent, du Fonds iShares concerné. De même, une augmentation importante et soudaine d'un ou de plusieurs facteurs fondamentaux pourrait ne pas entraîner l'ajout d'un nouvel émetteur constituant dans l'indice et, par conséquent, dans le Fonds iShares concerné.

Risque lié aux titres à rendement élevé

Certains Fonds iShares peuvent investir dans des titres à rendement élevé ou être exposés à des titres à rendement élevé qui n'ont pas, au moment de leur achat, une note de qualité (ou qui sont de qualité similaire, selon ce qu'aura déterminé, le cas échéant, BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices). Le risque lié aux titres à rendement élevé est le risque que des titres qui n'ont pas obtenu au moins une note de qualité (habituellement appelés « obligations de pacotille », qui comprennent les obligations auxquelles Standard & Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et Fitch Rating Service Inc. ont attribué une note inférieure à « BBB- » ou auxquelles Moody's Investors Service, Inc. a attribué une note inférieure à « Baa3 ») ou qui sont de qualité similaire, selon ce qu'aura déterminé, le cas échéant, BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, à celle des titres ayant reçu une telle note, au moment de l'achat, puissent être plus volatils que des titres de qualité supérieure assortis d'une échéance similaire.

Les titres à rendement élevé peuvent également être confrontés à des niveaux de risque lié au crédit ou de risque de défaut supérieurs à ceux des titres de qualité supérieure. Le cas échéant, les marchés sur lesquels des titres à rendement élevé sont négociés peuvent être moins liquides que les marchés des titres de qualité supérieure. La valeur des titres à rendement élevé peut être touchée de façon défavorable par la conjoncture économique, par exemple un repli de l'économie ou une période de hausse des taux d'intérêt, et ces titres peuvent être moins liquides et plus difficiles à vendre, à un moment ou un prix avantageux, ou à évaluer que des titres de qualité supérieure.

En particulier, les titres à rendement élevé sont souvent émis par de petites sociétés peu solvables ou par des entreprises fortement endettées, qui sont souvent moins en mesure que des entreprises financièrement stables de respecter l'échéancier de versement de l'intérêt et de remboursement du capital. Les titres à rendement élevé peuvent également être émis par les gouvernements de pays ayant des économies, des systèmes politiques et/ou des marchés financiers moins bien développés. Dans certains cas, un Fonds iShares peut, suivant une restructuration ou une mesure prise par un émetteur de titres à rendement élevé dans lesquels un Fonds iShares investit, détenir pendant un certain temps les

titres de types et de qualité différents qui en découlent et qui pourraient ne pas correspondre au type et à la qualité des titres dans lesquels le Fonds iShares investirait normalement.

Risque lié aux placements dans des obligations indexées sur l'inflation

Certains Fonds iShares investissent dans des obligations indexées sur l'inflation, qui sont des titres à revenu fixe dont la valeur du capital est rajustée périodiquement en fonction du taux d'inflation. Si l'indice mesurant l'inflation recule, la valeur du capital des obligations indexées sur l'inflation sera rajustée à la baisse. Par conséquent, l'intérêt payable sur ces titres (calculé à l'égard d'une portion moindre du capital) sera réduit. Les fluctuations du taux d'inflation peuvent influer sur la valeur de ces Fonds iShares, étant donné que la valeur des obligations indexées sur l'inflation est directement tributaire des mesures d'inflation désignées. La valeur des obligations indexées sur l'inflation tend à augmenter lorsque l'inflation augmente et tend à décroître lorsque l'inflation diminue. Il en est ainsi même lorsque le niveau général des taux d'intérêt ne change pas. La valeur du capital d'un placement dans ces Fonds iShares n'est pas protégée ni autrement garantie par les placements de ces Fonds iShares dans les obligations indexées sur l'inflation. De plus, en raison de la caractéristique de rajustement en fonction de l'inflation, les obligations indexées sur l'inflation ont généralement des rendements inférieurs à ceux des obligations à taux fixe conventionnelles.

Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation

Certains Fonds iShares peuvent investir une partie importante de leur portefeuille dans des titres de capitaux propres émis par des sociétés à moyenne capitalisation. Le cours des actions de sociétés à moyenne capitalisation peut être plus volatil que celui des sociétés à grande capitalisation. Par conséquent, le cours des parts de certains Fonds iShares pourrait être plus volatil que celui de fonds qui investissent un plus grand pourcentage de leurs actifs dans des actions émises par des sociétés à grande capitalisation. Le cours des actions de sociétés à moyenne capitalisation est également plus vulnérable à une conjoncture commerciale ou économique défavorable que celui des sociétés à grande capitalisation et les actions de sociétés à moyenne capitalisation pourraient être moins liquides. Il peut donc être plus difficile pour le Fonds iShares de les acheter et de les vendre. En outre, les sociétés à moyenne capitalisation ont généralement des gammes de produits moins diversifiées que les sociétés à grande capitalisation et elles sont plus exposées à une conjoncture défavorable à l'égard de leurs produits.

Risque lié aux indices à volatilité minimale

Certains Fonds iShares chercheront à réduire leur exposition à la volatilité en reproduisant un indice, déduction faite des frais, lequel indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale. Rien ne garantit qu'une stratégie à volatilité minimale sera efficace. Ces Fonds iShares risquent de subir une volatilité supérieure à la volatilité minimale.

Risque lié aux titres adossés à des créances hypothécaires

Certains Fonds iShares investissent dans des titres adossés à des groupes de prêts hypothécaires émis ou garantis par le gouvernement américain ou l'une de ses agences ou des entités qu'il parraine, y compris Fannie Mae, Freddie Mac ou Ginnie Mae. Alors que les titres garantis par Ginnie Mae bénéficient de l'entière garantie du gouvernement américain, ce n'est pas le cas des titres émis par Fannie Mae et Freddie Mac. Rien ne garantit que le gouvernement américain apportera un soutien financier à ces agences ou entités qu'il parraine s'il n'est pas obligé de le faire. Les obligations ou les débentures qui ne bénéficient pas de l'entière garantie du gouvernement américain sont davantage exposées au risque de crédit que les titres qui en bénéficient. Même si le gouvernement américain a apporté un soutien à une de ses agences ou à une des entités qu'il parraine dans le passé, rien ne garantit qu'il le fera encore sans y être obligé. Si une agence du gouvernement américain ou une entité parrainée par le gouvernement américain qui est l'émetteur de titres dans lesquels un Fonds iShares investit n'est pas en mesure de respecter ses obligations ou cesse d'exister et qu'aucun plan n'est établi pour le remboursement des titres, le rendement de ce Fonds iShares en subira les contrecoups.

Les titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires (« **TACH** ») représentent des participations dans des « groupes » de prêts hypothécaires et, en raison de la nature de ces prêts, sont exposés aux risques liés au remboursement par anticipation et à la prolongation. Le risque lié au remboursement par anticipation est le risque que,

au cours de périodes de baisse des taux d'intérêt, un émetteur de titres hypothécaires et d'autres titres à revenu fixe puisse être en mesure de rembourser le capital avant l'échéance du titre. Advenant un tel remboursement par anticipation, le Fonds iShares pourrait devoir réinvestir dans des titres ayant un rendement plus faible ou un risque de défaillance plus élevé, ce qui pourrait faire baisser le potentiel de revenu ou de rendement de ce Fonds iShares.

Les TACH sont aussi exposés au risque lié à la prolongation, qui est le risque que, au cours de périodes de hausse des taux d'intérêt, certains TACH soient réglés bien moins rapidement que ce qui était prévu initialement, faisant chuter abruptement la valeur de ces titres, ce qui donnerait ainsi lieu à une baisse du revenu et, possiblement, de la valeur du placement.

En raison des risques liés au remboursement par anticipation et à la prolongation, les TACH réagissent aux fluctuations des taux d'intérêt différemment des autres obligations. De faibles variations des taux d'intérêt (à la hausse et à la baisse) peuvent rapidement et considérablement faire baisser la valeur de certains TACH. Ces titres sont aussi exposés au risque de défaut sur les prêts hypothécaires sous-jacents, particulièrement pendant les périodes de ralentissement économique.

Certains Fonds iShares cherchent à obtenir une exposition à la portion à taux fixe des titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines par l'intermédiaire de titres ou d'opérations de type « à confirmer ». Une opération « à confirmer » est un mécanisme fréquemment utilisé pour le remboursement à terme de TACH émis par des agences américaines, et non pour un type distinct de TACH. En cas de défaut ou de faillite d'une partie à l'opération à confirmer, le Fonds iShares serait exposé à des pertes éventuelles découlant d'une réaction négative du marché, à des dépenses ou à des retards en lien avec l'achat ou la vente des groupes de titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires précisés dans l'opération à confirmer.

Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Certains indices utilisent une méthode de pondération fondée sur des paramètres ou des facteurs autres que la capitalisation boursière. Ces méthodes de pondération, comme la méthode de pondération en fonction du dividende par action, ne rendent pas automatiquement compte des fluctuations du cours des titres des émetteurs constituants et peuvent se traduire par un taux de rotation plus élevé par rapport à la pondération des émetteurs constituants que celui des méthodes pondérées en fonction de la capitalisation. Or, un taux de rotation plus élevé peut faire en sorte que les frais d'opérations soient plus élevés et que des gains en capital soient réalisés plus rapidement.

Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Une diminution des importations ou des exportations, des changements dans la réglementation du commerce ou une récession économique dans un pays d'Amérique du Nord peut avoir une incidence économique importante sur l'ensemble de la région de l'Amérique du Nord et sur une partie ou l'ensemble des pays nord-américains dans lesquels les Fonds iShares investissent.

Les États-Unis sont le plus grand partenaire du Canada et du Mexique sur le plan commercial et des investissements. L'économie canadienne et celle du Mexique sont fortement influencées par l'évolution de l'économie des États-Unis. Depuis la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain (l'« **ALÉNA** ») en 1994 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, les échanges totaux de marchandises entre les trois pays a augmenté. Toutefois, des décisions politiques, dont la mise en œuvre de tarifs douaniers par les États-Unis et la renégociation de l'ALÉNA, remplacé par l'Accord Canada−États-Unis−Mexique (l'« **ACEUM** ») le 1er juillet 2020, pourraient nuire aux perspectives économiques de l'Amérique du Nord et, par conséquent, sur la valeur des titres que détiennent certains Fonds iShares. Des changements touchant les politiques et la législation dans un pays, y compris les modifications des tarifs douaniers ou des restrictions sur les importations, peuvent avoir une incidence importante sur les marchés nord-américains en général, ainsi que sur la valeur de certains titres détenus par le Fonds iShares.

Risque lié aux placements dans des actions privilégiées

À la différence des intérêts versés sur les titres de créance, le conseil d'administration de l'émetteur doit généralement déclarer les dividendes qui sont versés sur les actions privilégiées. En règle générale, le conseil d'administration d'un émetteur n'est pas tenu de verser des dividendes (même si de tels dividendes se sont accumulés) et peut suspendre le versement des dividendes sur les actions privilégiées à tout moment. Si un émetteur d'actions privilégiées fait face à des difficultés économiques, la valeur de ses actions privilégiées peut diminuer considérablement en raison du fait que le conseil d'administration de l'émetteur sera moins susceptible de déclarer un dividende et du fait que les actions privilégiées peuvent être subordonnées à d'autres titres du même émetteur. Certains risques supplémentaires liés aux actions privilégiées pourraient nuire aux placements dans un Fonds iShares :

- *Risque de défaut* : Il se peut qu'un émetteur d'actions privilégiées que détient directement ou indirectement le Fonds iShares voie sa capacité de verser des dividendes se détériorer ou qu'il soit en défaut (c.-à-d. qu'il omette de verser les dividendes prévus sur les actions privilégiées ou les intérêts prévus sur d'autres titres de l'émetteur que Fonds iShares ne détient pas), ce qui aurait une incidence négative sur la valeur de ces titres.

- *Risque lié aux taux d'intérêt* : Étant donné que des dividendes à taux fixe sont versés sur un grand nombre d'actions privilégiées, le cours de ces actions peut être sensible à la fluctuation des taux d'intérêt d'une manière analogue aux obligations – c'est-à-dire que lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des actions privilégiées que détient directement ou indirectement le Fonds iShares est susceptible de diminuer. Dans la mesure où le Fonds iShares investit directement ou indirectement une tranche importante de son actif dans des actions privilégiées à taux fixe, une hausse des taux d'intérêt peut faire chuter considérablement la valeur de ses placements.

- *Risque lié au remboursement par anticipation* : L'émetteur d'un titre rachetable pourrait « racheter » ou rembourser un titre privilégié avant son échéance prévue, ce qui pourrait faire en sorte qu'un Fonds iShares doive réinvestir le produit qui en découle à des taux d'intérêt plus faibles, donnant ainsi lieu à une baisse de son revenu.

- *Risque lié aux émetteurs* : Étant donné que les dispositions relatives à un grand nombre d'actions privilégiées prévoient que les porteurs des actions privilégiées peuvent convertir celles-ci en actions ordinaires de l'émetteur, le cours de ces actions peut être sensible à la fluctuation de la valeur des actions ordinaires de l'émetteur. Dans la mesure où le Fonds iShares investit directement ou indirectement une tranche importante de son actif dans des actions privilégiées convertibles, une diminution de la valeur des actions ordinaires peut également entraîner une baisse de la valeur de ses placements.

Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements

Le rajustement de la répartition stratégique de l'actif et/ou des pondérations cibles des catégories d'actifs d'un Fonds iShares peut nécessiter le rajustement correspondant des actifs en portefeuille que détient ce Fonds iShares. Un tel rajustement pourrait causer un faible écart par rapport à la répartition stratégique de l'actif et/ou aux pondérations cibles des catégories d'actifs d'un Fonds iShares.

Les rajustements devant être apportés au portefeuille d'un Fonds iShares seront tributaires de la capacité de BlackRock Canada ou d'un membre de son groupe, selon le cas, de s'acquitter de ses obligations respectives. À cette fin, le Fonds iShares ou le FNB iShares pertinent pourrait être tenu d'acheter ou de vendre, selon le cas, des titres des FNB iShares sur le marché. S'il est nécessaire de vendre des titres d'un FNB iShares, rien ne garantit que le Fonds iShares sera en mesure de les vendre. S'il est en mesure de vendre ces titres, rien ne garantit que la vente se conclura à un prix avantageux.

Risque lié à la transition du taux de référence

Les placements de certains Fonds iShares peuvent être exposés à des instruments financiers rattachés au taux interbancaire offert à Londres (« **TIOL** ») aux fins de déterminer les obligations de paiement, les modalités de financement, les stratégies de couverture ou la valeur des placements. Les placements de ces Fonds iShares pourraient verser des intérêts à des taux variables fondés sur le TIOL ou comporter des taux d'intérêt plafonds ou planchers fondés sur le TIOL. Ces Fonds iShares peuvent également obtenir un financement à des taux variables fondés sur le

TIOL. Les dérivés utilisés par ces Fonds iShares peuvent aussi être fondés sur le TIOL. Un Fonds iShares pourrait détenir des placements liés à d'autres taux interbancaires offerts, comme le *Euro Overnight Index Average* (le « **taux EONIA** ») ou le taux Canadian Dollar Offered Rate (le « **taux CDOR** »), qui pourraient également cesser d'être publiés ou dont la publication pourrait déjà avoir pris fin.

Dans le cadre de l'abandon graduel de l'utilisation du TIOL, l'administrateur du taux, ICE Benchmark Administration Limited (« **IBA** »), a mis fin à deux réglages du TIOL en dollars américains immédiatement après leur publication le 31 décembre 2021. La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (la « **FCA** »), qui règlemente le TIOL, et l'IBA avaient annoncé précédemment que la majorité des réglages du TIOL en dollars américains ne seront plus publiés après le 30 juin 2023. Même si la FCA, qui régit le TIOL, exige que l'IBA continue de publier les réglages du TIOL en dollars américains sur 1 mois, 3 mois et 6 mois pendant une courte période après le 30 juin 2023 en utilisant une méthode « synthétique » (qui n'est pas fondée sur des contributions par un panel de banques et ne se veut pas représentative des taux d'intérêt du marché sous-jacent), il est prévu que la publication des réglages du TIOL en dollars américains sur 1 mois, 3 mois et 6 mois prendra fin le 30 septembre 2024. En outre, les réglages synthétiques du TIOL en livres sterling sur 1 mois et 6 mois ont pris fin définitivement après le 31 mars 2023, et le réglage synthétique du TIOL en livres sterling sur 3 mois devrait prendre fin à la fin de mars 2024.

Divers groupes du secteur financier ont participé à l'abandon du TIOL, mais la conversion de certains titres et de certaines opérations à un nouveau taux de référence a présenté quelques défis. En juin 2017, le comité des taux de référence de rechange, qui comprend divers participants du marché privé travaillant avec la Réserve fédérale américaine, a annoncé qu'il avait sélectionné le taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate*) (« **TFJG** »), qui se veut une mesure générale des taux des prises en pension du Trésor américain à un jour garanties, comme taux de remplacement approprié recommandé pour le TIOL en dollars américains. La Federal Reserve Bank of New York a commencé à publier le TFJG en 2018 et il a été de plus en plus utilisé dans le cadre de nouveaux instruments et de nouvelles opérations. Le 16 décembre 2022, dans un effort pour prévenir la résiliation ou l'interruption de contrats rattachés au TIOL, le Federal Reserve Board a adopté une règle qui présente les taux de référence fondés sur le TFJG pour remplacer le TIOL après le 30 juin 2023. Toutefois, la règle ne peut s'appliquer qu'à certains contrats financiers. À l'occasion, le TFJG a été plus volatil que le TIOL en dollars américains sur 3 mois. Des groupes de travail et des organismes de réglementation d'autres pays ont suggéré d'autres taux de rechange pour leurs marchés, dont le taux Sterling Overnight Interbank Average Rate (« **SONIA** ») au Royaume-Uni, le taux à court terme de la zone Euro (*Euro Short Term Rate*) (« **ESTER** ») dans l'Union européenne et le taux des opérations de pension à un jour (« **CORRA** ») au Canada.

Ni l'effet du processus de transition du TIOL ni son succès ultime ne sont encore connus, et on ignore également l'effet de tout changement sur un Fonds iShares. Le processus de transition pourrait entraîner une volatilité et une illiquidité accrues des marchés visant les instruments dont les modalités comprennent actuellement le TIOL et réduire l'efficacité des nouvelles couvertures visant ces instruments. Même si certains instruments fondés sur le TIOL peuvent prévoir un scénario dans lequel le TIOL n'est plus offert en proposant une autre méthode de fixation des taux, il existe un certain niveau d'incertitude quant à l'efficacité de ces autres méthodes pour reproduire le TIOL. Les instruments fondés sur le TIOL pourraient ne pas tous avoir des dispositions relatives au remplacement de la méthode de fixation des taux et il subsiste une incertitude quant à la volonté ou à la capacité qu'auront les émetteurs d'ajouter des dispositions relatives au remplacement de la méthode de fixation des taux à l'égard de certains instruments existants. Les organismes de réglementation mondiaux ont avisé les participants aux marchés de cesser de conclure de nouveaux contrats utilisant le TIOL comme taux de référence, et il est possible que les placements dans des instruments fondés sur le TIOL fassent l'objet d'un examen réglementaire. En outre, un marché liquide pour des instruments nouvellement émis qui se fondent sur un taux de référence autre que le TIOL pourrait toujours être en cours de création. Les instruments qui prévoient des solutions de rechange (soit des dispositions contractuelles précisant les événements déclencheurs pour une transition vers un taux de remplacement) afin de faciliter la transition du TIOL à un taux de référence de remplacement pourraient également inclure des ajustements qui n'offrent pas une compensation suffisante au porteur compte tenu des caractéristiques du taux de référence de remplacement. En conséquence, la solution de rechange pourrait entraîner un transfert de valeur d'une partie de l'instrument à la contrepartie. Étant donné que l'utilité du TIOL à titre de taux de référence pourrait diminuer pendant la période de transition, ces effets et des effets défavorables connexes pourraient se produire à l'égard de certains réglages du TIOL au fur et à mesure qu'il est mis fin à ceux-ci. Il pourrait également être difficile pour un Fonds iShares de conclure des opérations de couverture visant de tels titres nouvellement émis tant qu'un marché pour de telles opérations de couverture n'est pas créé.

De plus, les placements d'un Fonds iShares peuvent également être liés à d'autres devises ou taux interbancaires offerts, qui pourraient devoir faire face à des enjeux similaires. Dans bon nombre de cas, si un instrument utilise un taux de référence de remplacement, y compris le TFJG, le taux de référence de remplacement n'aura pas le même rendement que le TIOL étant donné que le taux de référence de remplacement n'intègre pas une composante sensible au crédit dans le calcul du taux. Les taux de référence de remplacement reflètent généralement le rendement du marché des titres du Trésor américain, qui sont garantis par le Trésor américain, et non les marchés de prêts interbancaires.

Advenant une crise de crédit, les instruments à taux variable qui utilisent certains taux de référence de remplacement pourraient avoir un rendement différent de celui des instruments utilisant un taux indexé sur le marché des prêts interbancaires. En outre, la législation pourrait avoir une incidence sur la transition des instruments fondés sur le TIOL en permettant aux fiduciaires et aux agents de calcul d'effectuer la transition des instruments ne comportant pas de clause de transition du TIOL vers un taux de référence de remplacement sélectionné par les agents. Une telle législation, qui a été adoptée dans certains territoires, comprend généralement des clauses d'exonération de la responsabilité, ce qui signifie qu'un Fonds iShares pourrait avoir des recours limités si le taux de référence de remplacement ne permet pas une compensation adéquate du Fonds iShares pour la transition d'un instrument qui quitte le TIOL. Les facteurs susmentionnés peuvent tous avoir une incidence défavorable sur le rendement ou la valeur liquidative d'un Fonds iShares.

Les transitions à partir d'autres taux de référence existants, comme le taux EONIA ou le taux CDOR, pourraient comporter des risques similaires à ceux de la transition en vue de quitter le TIOL, dont il est question ci-dessus. Le taux EONIA a cessé d'être publié le 3 janvier 2022 et a été remplacé par l'ESTER dans l'Union européenne. Le taux CDOR a été conçu pour être la base sur laquelle les prix des facilités de crédit liés à des acceptations bancaires sont fixés et a été utilisé comme taux de référence principal pour les taux d'intérêt au Canada. Le 16 mai 2022, l'administrateur du taux CDOR a annoncé qu'il mettrait fin au calcul et à la publication de toutes les variations du taux CDOR après le 28 juin 2024. Le CORRA a été désigné comme un taux de remplacement par le groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien, qui a mis en place un plan pour la transition des dérivés, des titres, des prêts et des autres produits titrisés libellés en dollars canadiens du taux CDOR au CORRA, cette transition étant effectuée en deux étapes. Dans le cadre de la première étape, des taux de référence CORRA d'une durée de 1 mois et de 3 mois devraient être offerts d'ici la fin du troisième trimestre de 2023, et la plupart des produits dérivés devraient faire la transition du taux CDOR au CORRA au plus tard le 30 juin 2023. Les produits restants feront la transition du taux CDOR au CORRA d'ici la fin de la deuxième étape le 28 juin 2024 et, compte tenu de la fin de la publication du taux CDOR après cette date, il est prévu que très peu d'émissions d'acceptations bancaires, s'il en est, auront lieu. L'abandon des acceptations bancaires pourrait présenter certains défis, et le succès et les conséquences de cette transition et de la transition du taux CDOR au CORRA demeurent incertains. Un Fonds iShares pourrait avoir de la difficulté à trouver une solution de rechange appropriée pour les acceptations bancaires, et des changements sur les marchés ou dans la réglementation pourraient entraîner des défis supplémentaires au fil du temps. L'effet ultime de l'ensemble de ces changements sur les Fonds iShares demeure inconnu.

Risque lié à l'absence d'un marché actif pour les parts et à l'absence d'antécédents d'exploitation

Certains Fonds iShares ont des antécédents d'exploitation limités. Bien que les parts de ces Fonds iShares soient inscrites à la cote d'une bourse, rien ne garantit qu'un marché public actif sera créé ou maintenu pour les parts de ces Fonds iShares.

Risque lié aux placements en Russie

Certains Fonds iShares investissent dans des titres russes et/ou dans certificats d'actions étrangères liés à des titres russes. Un placement dans des titres russes comporte des risques importants, notamment des risques d'ordre juridique, réglementaire et économique qui sont propres à la Russie. Il existe des risques propres aux placements dans des titres russes, dont l'absence de structures juridiques régissant les placements privés et étrangers ainsi que les biens privés; la possibilité de perte de la totalité ou d'une partie importante des actifs en Russie en raison d'une expropriation; certaines politiques nationales qui pourraient limiter les possibilités de placement, notamment des restrictions sur les placements dans des émetteurs ou des secteurs d'activité réputés sensibles pour l'intérêt national et une possible volatilité accrue des prix sur le marché russe, une capitalisation très faible de ce marché et son manque de liquidité relative.

La Russie peut également être exposée à une instabilité économique, politique et sociale plus importante que dans d'autres pays développés. Cette instabilité pourrait notamment donner lieu à ce qui suit : i) un gouvernement autoritaire ou l'intervention de l'armée dans le processus décisionnel politique et économique, y compris des changements au sein du gouvernement grâce à des moyens extraconstitutionnels, ii) un soulèvement populaire accompagné de demandes d'amélioration des conditions politiques, économiques et sociales, iii) des rébellions internes, iv) des relations hostiles avec les pays limitrophes et v) le rejet fondé sur la provenance ethnique, la religion et la race.

L'économie russe est fortement tributaire de l'exportation d'une gamme de marchandises, dont la plupart des métaux industriels, les produits forestiers, le pétrole et le gaz. Par conséquent, elle est grandement touchée par les prix internationaux des marchandises et est particulièrement vulnérable à toute baisse de la demande mondiale visant ces produits. Tout acte de terrorisme ou conflit armé en Russie ou à l'international pourrait avoir des effets défavorables sur les marchés des capitaux et des marchandises, de même que sur l'économie mondiale. Puisque la Russie produit et exporte de grandes quantités de pétrole brut et de gaz, tout acte de terrorisme ou conflit armé entraînant des perturbations des exportations de pétrole et de gaz russes pourrait nuire à l'économie russe et donc, nuire à la situation financière, aux résultats d'exploitation ou aux perspectives des sociétés connexes. Des sanctions économiques actuelles et futures pourraient également avoir une incidence défavorable, notamment sur les secteurs du pétrole, des banques, des mines, des métaux, du transport ferroviaire, des pipelines et du gaz de la Russie. Des réponses, en cours ou imminentes, aux cyberactivités alléguées de la Russie par les autres nations pourraient avoir un effet défavorable sur l'économie russe et les émetteurs russes des titres dans lesquels un Fonds iShares peut investir.

Le gouvernement russe peut exercer une grande influence sur plusieurs aspects du secteur privé et pourrait être propriétaire de plusieurs sociétés ou les contrôler. Les mesures que pourrait prendre le gouvernement dans le futur pourraient avoir une incidence importante sur la situation économique de la Russie, ce qui pourrait causer un tort aux sociétés du secteur privé. Il se peut également que des événements diplomatiques puissent nuire aux placements en Russie. Le gouvernement russe a également pris des mesures plus vigoureuses pour imposer de nouveau son influence géopolitique dans la région (y compris des actions militaires) et a lancé une invasion à grande échelle de l'Ukraine le 24 février 2022. De telles mesures ont accru les tensions entre la Russie, d'une part, et ses voisins et les pays occidentaux, d'autre part, et pourraient porter préjudice à la croissance économique.

Invasion russe : La Russie a lancé une invasion à grande échelle de l'Ukraine le 24 février 2022. La portée et la durée des opérations militaires, des sanctions qui en résultent et des perturbations futures des marchés qui en découlent, y compris la chute de ses marchés boursiers et celle de la valeur du rouble par rapport au dollar canadien dans la région, sont impossibles à prédire, mais elles pourraient être considérables. Toute perturbation causée par des opérations militaires russes ou par toute autre action (dont des cyberattaques et de l'espionnage) ou les réactions qui en résultent, réelles ou éventuelles, y compris des restrictions en matière d'achat et de financement, des boycottages par les consommateurs ou les acheteurs ou des changements dans leurs préférences ou des sanctions, des tarifs douaniers ou des cyberattaques visant des personnes morales ou physiques de la Russie, dont des politiciens, pourraient avoir de graves conséquences défavorables sur la région, notamment des répercussions négatives importantes sur l'économie et les marchés de certains titres et certaines marchandises, comme le pétrole et le gaz naturel, ainsi que sur d'autres secteurs. Il est impossible de prédire la durée de ces opérations militaires et des événements qui leur sont liés. Ces événements et tout événement connexe pourraient avoir une incidence considérable sur le rendement d'un Fonds iShares.

Sanctions russes : En outre, le Canada, les États-Unis et l'Union européenne, parmi d'autres territoires et organismes de réglementation, ont imposé des sanctions économiques visant certains particuliers russes, dont des politiciens, et certaines personnes morales et entités bancaires de la Russie. Des sanctions plus générales ont également été imposées à la Russie, dont l'interdiction pour la Russie de participer à des systèmes de paiement mondiaux qui facilitent les paiements transfrontaliers. Ces sanctions, ou même la menace de sanctions supplémentaires, pourraient entraîner le déclin de la valeur et de la liquidité des titres russes, une baisse de la valeur du rouble ou d'autres conséquences négatives pour l'économie russe. Ces sanctions pourraient également occasionner le gel immédiat des titres russes et/ou des fonds investis dans des actifs interdits, nuisant ainsi à la capacité d'un Fonds iShares d'acheter, de vendre, de recevoir ou de livrer de tels titres et/ou actifs. Les sanctions pourraient également faire en sorte que la Russie adopte des contre-mesures ou des mesures de rétorsion qui pourraient nuire davantage à la valeur et à la liquidité des titres russes.

Les sanctions visant certains émetteurs russes comprennent des interdictions visant les opérations sur les émissions de titres de créance ou de titres de capitaux propres de ces émetteurs. Le respect de chacune de ces sanctions pourrait nuire à la capacité d'un Fonds iShares d'acheter, de vendre, de détenir, de recevoir ou de remettre les titres concernés ou d'autres titres de ces émetteurs. S'il devient peu pratique ou illégal pour un Fonds iShares de détenir des titres visés par des sanctions ou touchés par ailleurs par celles-ci (collectivement, les « titres touchés »), ou s'il est jugé approprié de le faire, un Fonds iShares pourrait interdire les dépôts en nature des titres touchés dans le cadre d'opérations de création et exiger en lieu et place un dépôt au comptant, ce qui pourrait également augmenter les frais d'opérations du Fonds iShares. Un Fonds iShares pourrait aussi être tenu légalement de geler des actifs dans un compte bloqué. Des sanctions actuelles ou futures pourraient faire en sorte que la Russie adopte des contre-mesures ou des mesures de rétorsion qui pourraient nuire davantage à la valeur et à la liquidité des titres russes. Ces mesures de rétorsion pourraient inclure le gel immédiat des actifs russes détenus par un Fonds iShares. Advenant un tel gel des actifs d'un Fonds iShares, y compris des certificats d'actions étrangères, un Fonds iShares pourrait devoir liquider des actifs non visés par des restrictions afin de régler les demandes de rachat du Fonds iShares. La liquidation des actifs d'un Fonds iShares pendant cette période pourrait aussi faire en sorte qu'un Fonds iShares obtienne des prix considérablement inférieurs pour ses titres.

Ces sanctions, la décision par la Russie de suspendre les négociations à la Bourse de Moscow et d'interdire aux investisseurs non-résidents de conclure des ventes de titres, les baisses récentes des notes de crédit de la Russie et d'autres événements ont entraîné des changements dans l'indice du Fonds iShares. À compter de mars 2022, les titres russes ont cessé d'être admissibles pour l'indice et le fournisseur d'indices a supprimé tous les titres russes de l'indice. Si le Fonds iShares procède à un rééquilibrage de son portefeuille et effectue des opérations visant des titres hors Russie pour tenter de reproduire les résultats de placement de l'indice, le Fonds iShares engagera des frais d'opérations et sera exposé à un risque accru d'erreur liée à la reproduction de l'indice. En conséquence des sanctions, le Fonds iShares pourrait se voir interdire la négociation des titres russes, y compris ceux de son portefeuille, alors même que l'indice a retiré les titres russes. Cette disparité pourrait également accroître le risque d'erreur liée à la reproduction. Il est impossible de prédire quand, ou si, les sanctions seront levées ni quand, ou si, le Fonds iShares pourra de nouveau effectuer des opérations visant des titres russes.

Risque sectoriel

Certains Fonds iShares investissent dans un secteur particulier de l'économie et ne sont pas diversifiés entre divers secteurs d'activité. En conséquence, la valeur liquidative par part et le cours des parts de chacun de ces Fonds iShares devraient être plus volatils que ceux des parts d'un fonds doté d'un portefeuille plus diversifié, et le Fonds iShares sera plus vulnérable aux risques ou aux replis des marchés touchant le secteur en question. De plus, certains secteurs sont concentrés parmi un petit nombre d'émetteurs.

Risque lié aux sociétés à petite capitalisation

Certains Fonds iShares peuvent investir une partie importante de leurs portefeuilles dans des titres de capitaux propres émis par des sociétés à petite capitalisation. Le cours des actions de sociétés à petite capitalisation peut être plus volatil que celui de grandes sociétés. Par conséquent, le cours des parts d'un Fonds iShares peut être plus volatil que celui de fonds qui investissent un pourcentage plus important de leurs actifs dans des actions émises par des sociétés à moyenne ou à grande capitalisation. Le cours des actions de sociétés à petite capitalisation est généralement plus vulnérable que celui des sociétés à moyenne ou à grande capitalisation à une conjoncture commerciale et économique défavorable. Les titres de sociétés à petite capitalisation peuvent être négociés de façon restreinte et il peut donc être plus difficile pour le Fonds iShares de les acheter ou de les vendre. En outre, les sociétés à petite capitalisation sont généralement moins stables sur le plan financier que les sociétés mieux établies et de plus grande envergure et elles peuvent dépendre d'un petit nombre de membres du personnel clé, ce qui les rend plus vulnérables aux incidences défavorables découlant de la perte de personnel. Par ailleurs, les sociétés à petite capitalisation ont habituellement des gammes de produits moins diversifiées que les sociétés à moyenne ou à grande capitalisation et sont davantage exposées à une conjoncture défavorable susceptible de toucher leurs produits.

Risque lié aux placements thématiques

Certains Fonds iShares se fient au fournisseur d'indices pour repérer des titres aux fins d'inclusion dans l'indice qui reflètent les thèmes et sous-thèmes, et leur rendement pourrait en souffrir si ces titres ne sont pas correctement repérés ou si un thème ou un sous-thème évolue d'une façon imprévue. Le rendement pourrait également subir des contrecoups si les actions incluses dans l'indice ne tirent pas un avantage de l'évolution de ces thèmes ou sous-thèmes. Le rendement pourrait aussi se ressentir de l'inclusion de titres non pertinents pour le thème dans l'indice. Rien ne garantit que l'indice reflètera les expositions souhaitées au thème et au sous-thème.

Risque lié aux titres de créance émis par des agences américaines

Les obligations ou les débentures non garanties émises par le gouvernement américain ou par l'une de ses agences ou des entités qu'il parraine aident à financer les politiques gouvernementales et les missions publiques américaines, mais peuvent s'appuyer uniquement sur la solvabilité générale et la réputation de l'agence gouvernementale américaine ou de l'entité parrainée par le gouvernement américain et non sur l'entière garantie du gouvernement américain. Par exemple, les titres de créance émis par Fannie Mae, par Freddie Mac et par les Federal Home Loan Banks fournissent un soutien en matière de financement, de crédit et/ou de liquidité aux marchés immobilier et hypothécaire, sans bénéficier de l'entière garantie du gouvernement américain. De plus, les titres de créance émis par la Tennessee Valley Authority, qui offre des services de production d'électricité et de protection contre les inondations dans certaines parties de la région sud-est des États-Unis, et par les Federal Farm Credit Banks, qui fournissent du crédit et des services connexes au secteur agricole, ne bénéficient pas de l'entière garantie du gouvernement américain. Les titres émis par Ginnie Mae et certains titres émis par des gouvernements étrangers et garantis par le gouvernement américain, y compris certains titres émis par l'Irak et par Israël, bénéficient de l'entière garantie du gouvernement américain.

Les obligations ou les débentures qui ne bénéficient pas de l'entière garantie du gouvernement américain sont davantage exposées au risque de crédit que les titres qui en bénéficient. Si une agence du gouvernement américain ou une entité parrainée par le gouvernement américain qui est l'émetteur de titres dans lesquels le Fonds investit n'est pas en mesure de respecter ses obligations ou cesse d'exister et qu'aucun plan n'est établi pour le remboursement des titres, le rendement du Fonds iShares en subira les contrecoups. Rien ne garantit que le gouvernement américain apportera un soutien financier à ces agences ou entités qu'il parraine s'il n'est pas obligé de le faire. En 2008, Fannie Mae et Freddie Mac ont fait l'objet d'une mise sous tutelle par le gouvernement américain, qui leur a apporté un soutien financier. Toutefois, rien ne garantit que le soutien passé du gouvernement américain se traduira par un soutien à l'avenir.

Toute perturbation réelle ou potentielle touchant une agence du gouvernement américain ou une entité parrainée par le gouvernement américain, ou la situation financière ou la solvabilité du gouvernement américain, pourrait faire baisser la valeur des titres de crédit émis par des agences américaines.

Risque lié aux placements aux États-Unis

Certains Fonds iShares pourraient être grandement exposés aux émetteurs américains. Une baisse des importations ou des exportations, des modifications apportées à la réglementation sur le commerce et/ou une récession économique aux États-Unis pourraient avoir une incidence défavorable importante sur l'économie américaine et les titres américains. Les modifications de politique et modifications législatives aux États-Unis changent de nombreux aspects de la réglementation financière et autre et pourraient avoir une incidence importante sur les marchés américains en général ainsi que sur la valeur de certains titres. En outre, une hausse continue de la dette publique américaine ou la prise de mesures d'austérité aux États-Unis pourrait porter atteinte à la croissance économique des États-Unis et aux titres auxquels un Fonds iShares pourrait être exposé.

Les États-Unis ont développé des relations de plus en plus tendues avec plusieurs pays étrangers, y compris des alliés traditionnels, comme certains pays d'Europe, et des adversaires de longue date, comme la Corée du Nord, l'Iran, la Chine et la Russie. Si les tensions devaient s'amplifier, elles pourraient nuire aux émetteurs des États-Unis ainsi qu'aux émetteurs de l'extérieur des États-Unis qui se fondent sur le commerce avec les États-Unis. Les États-Unis sont également aux prises avec une montée de troubles et de conflits au sein du pays. Si cette tendance devait se poursuivre, elle pourrait nuire à l'économie des États-Unis.

Risque lié aux obligations du Trésor des États-Unis

Les obligations du Trésor des États-Unis pourraient être différentes des autres titres sur le plan des taux d'intérêt, des échéances, du moment de leur émission et d'autres caractéristiques. Tout comme pour d'autres émetteurs, un changement touchant la situation financière ou la notation du gouvernement des États-Unis pourraient faire en sorte que la valeur des obligations du Trésor des États-Unis de certains Fonds iShares diminue. Le 5 août 2011, S&P Global Ratings a révisé à la baisse la note des titres du Trésor des États-Unis pour la faire passer de AAA à AA+. Une nouvelle révision à la baisse de la note des titres de créance du gouvernement des États-Unis, qui sont souvent utilisés comme titres de référence pour d'autres ententes d'emprunt, pourrait donner lieu à des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs qui sont des particuliers ou des entreprises, perturber le marché mondial des obligations et avoir une incidence défavorable importante sur l'économie américaine. Si la note des titres du Trésor des États-Unis devait être révisée à la baisse par une autre agence de notation ou si elle devait être de nouveau abaissée par S&P Global Ratings en deçà de AA+, la valeur des obligations du Trésor des États-Unis d'un Fonds iShares pourrait baisser.

Risque lié aux parts en $ US

Certains Fonds iShares offrent des parts en $ US. Sauf en ce qui concerne les distributions sur les frais de gestion, qui seront versées en dollars canadiens, un porteur de parts en $ US recevra généralement les sommes en espèces auxquelles il a droit dans le cadre des distributions, des échanges ou des rachats en dollars américains, et ces sommes pourraient exposer le porteur de parts aux fluctuations du taux de change du dollar américain par rapport à toute autre monnaie dans laquelle le porteur de parts effectue généralement ses opérations. Pour un Fonds iShares donné, le rendement des parts en $ US (évalué en dollars américains) différera généralement du rendement des parts en $ CA (évalué en dollars canadiens). En outre, étant donné que des distributions en espèces, un produit d'échange ou un produit de rachat seront versés en dollars américains, le porteur de parts pourrait être tenu d'ouvrir ou de maintenir un compte pouvant accepter les opérations libellées en dollars américains. Les institutions financières, y compris les banques et les maisons de courtage, peuvent exiger des frais de conversion de devises à l'égard des opérations effectuées en dollars américains. La capacité d'acheter des parts en $ US est offerte uniquement pour accommoder les investisseurs et ne sert pas de couverture du change entre le dollar canadien et le dollar américain. Même si les parts en $ US seront inscrites à la cote de la TSX, rien ne garantit qu'un marché public actif sera créé ou maintenu pour les parts en $ US de ces Fonds iShares.

MÉTHODE DE CLASSIFICATION DU RISQUE DE PLACEMENT

BlackRock Canada attribue un niveau de risque de placement à chaque Fonds iShares en guise de guide supplémentaire conçu pour aider les investisseurs à décider si un Fonds iShares leur convient. Le niveau de risque de placement de chaque Fonds iShares, qui est communiqué dans son aperçu du FNB, doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque de placement fondée sur la volatilité historique du Fonds iShares mesurée par l'écart-type de ses rendements sur 10 ans.

Le niveau de risque de placement attribué à un Fonds iShares est fondé sur les fourchettes de l'écart-type prévues dans le Règlement 81-102 et reproduites ci-après :

Fourchette de l'écart-type	Niveau de risque de placement
de 0 à moins de 6	Faible
de 6 à moins de 11	Faible à moyen
de 11 à moins de 16	Moyen
de 16 à moins de 20	Moyen à élevé
20 ou plus	Élevé

Puisque l'historique de rendement de certains Fonds iShares est inférieur à 10 ans, la classification du risque de chacun de ces Fonds iShares est fondée sur le rendement d'un indice de référence. L'indice de référence et une description de l'indice de référence de chaque Fonds iShares, s'il y a lieu, sont présentés ci-après. Si l'indice de référence d'un Fonds iShares aux fins de déterminer son niveau de risque est le même que son indice aux fins de placement, l'indice de référence n'est pas décrit dans le tableau ci-après, et un renvoi à la description de l'indice dans le profil du FNB

pertinent est inclus. Les Fonds iShares dont l'historique de rendement est de 10 ans ou plus n'utilisent pas d'indice de référence et ne sont donc pas présentés dans le tableau ci-après :

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
XAW	Indice MSCI ACWI ex Canada IMI	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XAW.U	Indice MSCI ACWI ex Canada IMI	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XDIV	Indice MSCI Canada High Dividend Yield 10% Security Capped	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XEF.U	Indice MSCI EAFE Investable Market	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XFH	Indice MSCI EAFE IMI 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XEC.U	Indice MSCI Emerging Markets Investable Market	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XDG	Indice MSCI World High Dividend Yield	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XDG.U	Indice MSCI World High Dividend Yield	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XDGH	Indice MSCI World High Dividend Yield 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XDU	Indice MSCI USA High Dividend Yield	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XDU.U	Indice MSCI USA High Dividend Yield	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XDUH	Indice MSCI USA High Dividend Yield 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XUS.U	Indice S&P 500	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XUU	Indice S&P Total Market	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XUU.U	Indice S&P Total Market	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XUH	Indice S&P Total Market (couvert en $ CA)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XSTP	Indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XSTP.U	Indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XSTH	Indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond (couvert en $ CA)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XSHU	Indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XSHU.U	Indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XIGS	Indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate (couvert en $ CA)	Se reporter au profil du FNB pertinent.

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
XHAK	Indice MSCI World	L'indice MSCI World est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers de marchés développés.
XSHG	Indice Bloomberg Canada Aggregate – Corporate 1-5 Years	L'indice Bloomberg Canada Aggregate – Corporate 1-5 Years est un indice de titres à revenu fixe conçu pour refléter le rendement d'obligations de sociétés canadiennes de qualité dont l'échéance varie entre 1 et 5 ans.
XCBG	Indice Bloomberg Canada Aggregate – Corporate	L'indice Bloomberg Canada Aggregate – Corporate est un indice de titres à revenu fixe conçu pour refléter le rendement d'obligations de sociétés canadiennes de qualité.
XCSR	Indice MSCI Canada Investable Market	L'indice MSCI Canada Investable Market est un indice d'actions conçu pour mesurer le rendement des segments à petite, à moyenne et à grande capitalisation du marché canadien.
XDSR	Indice MSCI EAFE	L'indice MSCI EAFE est un indice d'actions qui reflète la représentation des sociétés à moyenne et à grande capitalisation dans les pays des marchés développés de partout dans le monde, à l'exclusion du Canada et des États-Unis.
XUSR	Indice MSCI USA	L'indice MSCI USA est un indice d'actions conçu pour mesurer le rendement des segments à moyenne et à grande capitalisation du marché américain.
XSAB	Indice Bloomberg Canada Aggregate Bond	L'indice Bloomberg Canada Aggregate Bond est un indice de titres à revenu fixe conçu pour reproduire le rendement des obligations canadiennes de qualité.
XSTB	Indice Bloomberg 1-5 Year Canada Aggregate Bond	L'indice Bloomberg 1-5 Year Canada Aggregate Bond est un indice de titres à revenu fixe conçu pour reproduire le rendement des obligations canadiennes de qualité assorties d'échéances allant de 1 an à 5 ans.
XESG	Indice MSCI Canada Investable Market	L'indice MSCI Canada Investable Market est un indice d'actions conçu pour mesurer le rendement du segment des sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation du marché canadien.
XSEA	Indice MSCI EAFE	L'indice MSCI EAFE est un indice d'actions qui reflète la représentation des sociétés à moyenne et à grande capitalisation dans les pays des marchés développés partout dans le monde, à l'exclusion des États-Unis et du Canada.

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
XSEM	Indice MSCI Emerging Markets	L'indice MSCI Emerging Markets est un indice d'actions qui reflète la représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les pays des marchés émergents.
XSUS	Indice MSCI USA	L'indice MSCI USA est un indice d'actions conçu pour mesurer le rendement du segment des sociétés à grande et à moyenne capitalisation du marché des États-Unis.
XCLR	Indice MSCI Canada Investable Market	L'indice MSCI Canada Investable Market est un indice d'actions conçu pour mesurer le rendement des segments à petite, à moyenne et à grande capitalisation du marché canadien.
XDLR	Indice MSCI EAFE	L'indice MSCI EAFE est un indice d'actions qui reflète la représentation des sociétés à moyenne et à grande capitalisation dans les pays des marchés développés de partout dans le monde, à l'exclusion du Canada et des États-Unis.
XULR	Indice MSCI USA	L'indice MSCI USA est un indice d'actions conçu pour mesurer le rendement des segments à moyenne et à grande capitalisation du marché américain.
XEXP	Indice Morningstar Global Markets	L'indice Morningstar Global Markets est un indice fondé sur la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour offrir une exposition au premier 97 % de la capitalisation boursière sur les marchés émergents et développés autres que les États-Unis et sur le marché des États-Unis.
XDNA	Indice MSCI World	L'indice MSCI World est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers de marchés développés.
XCLN	Indice S&P Global Broad Market	L'indice S&P Global Broad Market est un indice fondé sur des règles qui mesure le rendement des marchés boursiers mondiaux. L'indice couvre tous les titres de capitaux propres cotés en bourse dont la valeur marchande rajustée en fonction du flottant est d'au moins 100 millions de dollars américains et qui respectent des critères de liquidité minimale mesurée au moyen de la valeur quotidienne médiane des opérations. L'indice comprend des titres d'émetteurs de pays développés et émergents.
XGGB	Indice FTSE World Government Bond (couvert en $ CA)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XEU	Indice MSCI Europe Investable Market	Se reporter au profil du FNB pertinent.

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
XEH	Indice MSCI Europe IMI 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XML	Indice MSCI EAFE Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XMY	Indice MSCI ACWI Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XMU.U	Indice MSCI USA Minimum Volatility ($ US)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XMS	Indice MSCI USA Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XFC	Indice MSCI Canada IMI Select Diversified Multiple-Factor (CAD)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XFI	Indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XFF	Indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XFS	Indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XFS.U	Indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XFA	Indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XMTM	Indice MSCI USA Momentum	L'indice MSCI USA Momentum est composé de titres présentant des caractéristiques de momentum relativement plus élevées que celles de l'indice phare classique pondéré en fonction de la capitalisation boursière du marché, soit l'indice MSCI USA, établi par MSCI. L'indice phare comprend des titres de sociétés américaines à moyenne et à grande capitalisation boursière, comme le détermine MSCI. L'indice vise à mesurer le rendement d'une stratégie axée sur le momentum des titres de capitaux propres en mettant l'accent sur les titres dont le cours présente un momentum élevé tout en maintenant une liquidité de négociation relativement élevée, une capacité d'investissement et un taux de rotation modéré de l'indice, selon ce que peut déterminer MSCI.
XQLT	Indice MSCI USA Sector Neutral Quality	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XVLU	Indice MSCI USA Enhanced Value	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XMC	Indice S&P MidCap 400	Se reporter au profil du FNB pertinent.

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
XMC.U	Indice S&P MidCap 400	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XMH	Indice S&P MidCap 400 CAD Hedged	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XSMC	Indice S&P SmallCap 600	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XSMH	Indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XAGG	Indice Bloomberg US Aggregate Bond	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XAGG.U	Indice Bloomberg US Aggregate Bond	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XAGH	Indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA)	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XHU	Indice Morningstar Dividend Yield Focus	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XCBU	Indice iBoxx USD Liquid Investment Grade	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XCBU.U	Indice iBoxx USD Liquid Investment Grade	Se reporter au profil du FNB pertinent.
XCNS[1]	Indice composé plafonné S&P/TSX	L'indice composé plafonné S&P/TSX est composé des titres les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides inscrits à la cote de la TSX, choisis par S&P en fonction de sa classification des industries et de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. Les titres constituants sont les mêmes que ceux de l'indice composé S&P/TSX et la pondération de chaque titre constituant est plafonnée à 10 %.
	Indice S&P Total Market	L'indice S&P Total Market offre une vaste exposition à des sociétés à grande, à moyenne, à petite et à micro capitalisation des États-Unis. L'indice S&P Total Market englobe tous les titres de capitaux propres ordinaires inscrits à la cote de la NYSE (y compris NYSE Arca), du NYSE American, du NASDAQ Global Select Market, du NASDAQ Select Market, du NASDAQ Capital Market et du Cboe (BZX, BYX, EDGA et EDGX). L'indice S&P Total Market est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant.

[1] Le XCNS utilise un indice de référence mixte composé de l'indice composé plafonné S&P/TSX (10 %), de l'indice S&P Total Market (18 %), de l'indice MSCI EAFE Investable Market (10 %), de l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market (2 %), de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (48 %) et de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) (12 %).

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
	Indice MSCI EAFE Investable Market	L'indice MSCI EAFE Investable Market est un indice de titres de capitaux propres qui reflète la représentation des sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation dans des pays des marchés développés du monde entier, à l'exclusion des États-Unis et du Canada. L'indice MSCI EAFE Investable Market est un vaste indice, qui couvre environ 99 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant dans chaque pays.
	Indice MSCI Emerging Markets Investable Market	L'indice MSCI Emerging Markets Investable Market est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, qui est fourni par MSCI et qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers des marchés émergents.
	Indice des obligations universelles FTSE Canada	L'indice des obligations universelles FTSE Canada se compose d'obligations d'État et de sociétés de qualité à coupon fixe émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée à l'échéance est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.
	Indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA)	L'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) mesure le rendement du marché global des obligations de qualité des États-Unis. L'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) comprend des obligations de qualité du Trésor des États-Unis, des obligations liées à des gouvernements, des obligations de sociétés, des titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et des titres adossés à des actifs qui sont offerts en vente publiquement aux États-Unis. L'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) est entièrement couvert par rapport au dollar canadien.
XEQT[2]	Indice composé plafonné S&P/TSX	L'indice composé plafonné S&P/TSX est composé des titres les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides inscrits à la cote de la TSX, choisis par S&P en fonction de sa classification des industries et de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. Les titres constituants sont les mêmes que ceux de l'indice composé S&P/TSX et la pondération de chaque titre constituant est plafonnée à 10 %.

[2] Le XEQT a recours à un indice de référence mixte qui est composé de l'indice composé plafonné S&P/TSX (25 %), de l'indice S&P Total Market (45 %), de l'indice MSCI EAFE Investable Market (25 %) et de l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market (5 %).

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
	Indice S&P Total Market	L'indice S&P Total Market offre une vaste exposition à des sociétés à grande, à moyenne, à petite et à micro capitalisation des États-Unis. L'indice S&P Total Market englobe tous les titres de capitaux propres ordinaires inscrits à la cote de la NYSE (y compris NYSE Arca), du NYSE American, du NASDAQ Global Select Market, du NASDAQ Select Market, du NASDAQ Capital Market et du Cboe (BZX, BYX, EDGA et EDGX). L'indice S&P Total Market est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant.
	Indice MSCI EAFE Investable Market	L'indice MSCI EAFE Investable Market est un indice de titres de capitaux propres qui reflète la représentation des sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation dans des pays des marchés développés du monde entier, à l'exclusion des États-Unis et du Canada. L'indice MSCI EAFE Investable Market est un vaste indice, qui couvre environ 99 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant dans chaque pays.
	Indice MSCI Emerging Markets Investable Market	L'indice MSCI Emerging Markets Investable Market est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, qui est fourni par MSCI et qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers des marchés émergents.
XINC[3]	Indice composé plafonné S&P/TSX	L'indice composé plafonné S&P/TSX est composé des titres les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides inscrits à la cote de la TSX, choisis par S&P en fonction de sa classification des industries et de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. Les titres constituants sont les mêmes que ceux de l'indice composé S&P/TSX et la pondération de chaque titre constituant est plafonnée à 10 %.

[3] Le XINC a recours à un indice de référence mixte qui est composé de l'indice composé plafonné S&P/TSX (5 %), de l'indice S&P Total Market (9 %), de l'indice MSCI EAFE Investable Market (5 %), de l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market (1 %), de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (64 %) et de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) (16 %).

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
	Indice S&P Total Market	L'indice S&P Total Market offre une vaste exposition à des sociétés à grande, à moyenne, à petite et à micro capitalisation des États-Unis. L'indice S&P Total Market englobe tous les titres de capitaux propres ordinaires inscrits à la cote de la NYSE (y compris NYSE Arca), du NYSE American, du NASDAQ Global Select Market, du NASDAQ Select Market, du NASDAQ Capital Market et du Cboe (BZX, BYX, EDGA et EDGX). L'indice S&P Total Market est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant.
	Indice MSCI EAFE Investable Market	L'indice MSCI EAFE Investable Market est un indice de titres de capitaux propres qui reflète la représentation des sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation dans des pays des marchés développés du monde entier, à l'exclusion des États-Unis et du Canada L'indice MSCI EAFE Investable Market est un vaste indice, qui couvre environ 99 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant dans chaque pays.
	Indice MSCI Emerging Markets Investable Market	L'indice MSCI Emerging Markets Investable Market est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, qui est fourni par MSCI et qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers des marchés émergents.
	Indice des obligations universelles FTSE Canada	L'indice des obligations universelles FTSE Canada se compose d'obligations d'État et de sociétés de qualité à coupon fixe émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée à l'échéance est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.
	Indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA)	L'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) mesure le rendement du marché global des obligations de qualité des États-Unis. L'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) comprend des obligations de qualité du Trésor des États-Unis, des obligations liées à des gouvernements, des obligations de sociétés, des titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et des titres adossés à des actifs qui sont offerts en vente publiquement aux États-Unis. L'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) est entièrement couvert par rapport au dollar canadien.

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
GBAL[4]	Indice composé plafonné S&P/TSX	L'indice composé plafonné S&P/TSX est composé des titres les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides inscrits à la cote de la TSX, choisis par S&P en fonction de sa classification des industries et de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. Les titres constituants sont les mêmes que ceux de l'indice composé S&P/TSX et la pondération de chaque titre constituant est plafonnée à 10 %.
	Indice MSCI World	L'indice MSCI World est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement du marché des titres de capitaux propres des marchés développés.
	Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada	L'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail diversifié d'obligations d'État pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales et/ou municipales.
GCNS[5]	Indice composé plafonné S&P/TSX	L'indice composé plafonné S&P/TSX est composé des titres les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides inscrits à la cote de la TSX, choisis par S&P en fonction de sa classification des industries et de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. Les titres constituants sont les mêmes que ceux de l'indice composé S&P/TSX et la pondération de chaque titre constituant est plafonnée à 10 %.
	Indice MSCI World	L'indice MSCI World est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement du marché des titres de capitaux propres des marchés développés.
	Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada	L'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail diversifié d'obligations d'État pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales et/ou municipales.

[4] Le GBAL a recours à un indice de référence mixte qui est composé de l'indice composé plafonné S&P/TSX (17 %), de l'indice MSCI World (43 %) et de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada (40 %).
[5] Le GCNS a recours à un indice de référence mixte qui est composé de l'indice composé plafonné S&P/TSX (11 %), de l'indice MSCI World (29 %) et de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada (60 %).

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
GEQT[6]	Indice composé plafonné S&P/TSX	L'indice composé plafonné S&P/TSX est composé des titres les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides inscrits à la cote de la TSX, choisis par S&P en fonction de sa classification des industries et de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. Les titres constituants sont les mêmes que ceux de l'indice composé S&P/TSX et la pondération de chaque titre constituant est plafonnée à 10 %.
	Indice MSCI World	L'indice MSCI World est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement du marché des titres de capitaux propres des marchés développés.
GGRO[7]	Indice composé plafonné S&P/TSX	L'indice composé plafonné S&P/TSX est composé des titres les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides inscrits à la cote de la TSX, choisis par S&P en fonction de sa classification des industries et de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. Les titres constituants sont les mêmes que ceux de l'indice composé S&P/TSX et la pondération de chaque titre constituant est plafonnée à 10 %.
	Indice MSCI World	L'indice MSCI World est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement du marché des titres de capitaux propres des marchés développés.
	Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada	L'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail diversifié d'obligations d'État pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales et/ou municipales.
XSI	Indice des obligations universelles FTSE Canada	L'indice des obligations universelles FTSE Canada se compose d'obligations d'État et de sociétés de qualité à coupon fixe émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée à l'échéance est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.

[6] Le GEQT a recours à un indice de référence mixte qui est composé de l'indice composé plafonné S&P/TSX (28 %) et de l'indice MSCI World (72 %).

[7] Le GGRO a recours à un indice de référence mixte qui est composé de l'indice composé plafonné S&P/TSX (23,5 %), de l'indice MSCI World (56,5 %) et de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada (20 %).

Fonds iShares	Indice de référence	Description de l'indice de référence
XSC	Indice des obligations universelles FTSE Canada	L'indice des obligations universelles FTSE Canada se compose d'obligations d'État et de sociétés de qualité à coupon fixe émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée à l'échéance est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.
XSE	Indice des obligations universelles FTSE Canada	L'indice des obligations universelles FTSE Canada se compose d'obligations d'État et de sociétés de qualité à coupon fixe émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée à l'échéance est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque de placement d'un Fonds iShares peut changer. BlackRock Canada peut à l'occasion estimer que le niveau de risque de placement d'un Fonds iShares, tel qu'il est communiqué dans l'aperçu du FNB pertinent, n'est plus raisonnable compte tenu des circonstances. En conséquence, BlackRock Canada peut attribuer un niveau de risque de placement plus élevé à un Fonds iShares, s'il y a lieu.

Un exemplaire de la méthode normalisée de classification du risque de placement employée par BlackRock Canada pour établir les niveaux de risque de placement des Fonds iShares peut être obtenu gratuitement en téléphonant au 1 866 474-2737 ou en envoyant un courriel à iSharesCanada_inquiries@blackrock.com.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

La fréquence prévue actuelle des distributions en espèces de chaque Fonds iShares est décrite dans le profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ». BlackRock Canada peut, à son appréciation, modifier la fréquence ou le moment du versement de ces distributions en espèces. Les distributions en espèces versées par les Fonds iShares pourraient être composées de revenu ordinaire (y compris de revenu d'intérêts), de dividendes, d'autre revenu, de gains en capital et de remboursements de capital. Certaines sources de revenu autre qu'en espèces, comme les ajustements en raison de l'inflation gagnés sur des obligations à rendement réel ou des obligations indexées sur l'inflation, peuvent être distribuées sous forme de distributions réinvesties.

Il est prévu que chaque année d'imposition d'un Fonds iShares, son revenu net et ses gains en capital nets réalisés seront distribués de façon à ce que le Fonds iShares n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu ordinaire à l'égard de ces sommes. Se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** ».

Gains en capital

Même si les distributions de gains en capital seront généralement versées sous forme de distributions réinvesties, elles pourraient également être versées en espèces. Les distributions de gains en capital, s'il en est, devraient être versées annuellement.

Remboursement de capital

Le FIE, le CEW et le XTR visent à offrir aux porteurs de parts une distribution en espèces mensuelle cible. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le montant cible des distributions en espèces mensuelles de ces Fonds iShares, veuillez vous reporter aux profils du FNB les concernant sous la rubrique « **Profils des FNB** ». Si le revenu net et les gains en capital nets réalisés de chacun de ces Fonds iShares au cours d'une année sont insuffisants pour financer les distributions en espèces mensuelles cibles, le solde de la distribution régulière constituera un remboursement de capital aux porteurs de parts.

De plus, les distributions en espèces versées par un Fonds iShares peuvent également être composées d'un remboursement de capital. Se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts – Distributions** ».

Distributions réinvesties

Si une catégorie d'un Fonds iShares n'a pas distribué tout son revenu net ou tous ses gains en capital nets réalisés qui lui sont attribués au cours d'une année d'imposition donnée, la différence entre cette somme et la somme réellement distribuée par le Fonds iShares sera versée aux porteurs de parts de la catégorie en question sous forme de « distribution réinvestie ». Les distributions réinvesties (le cas échéant) seront généralement automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires de la même catégorie du Fonds iShares pertinent à un prix égal à la valeur liquidative par part de la catégorie de parts du Fonds iShares pertinent, et les parts de cette catégorie de ce Fonds iShares seront immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts du Fonds iShares pertinent en circulation après la distribution sera égal au nombre de parts du Fonds iShares pertinent en circulation avant la distribution. Ces distributions réinvesties peuvent être assujetties à une retenue d'impôt.

Sauf en ce qui concerne les distributions sur les frais de gestion, qui seront versées en dollars canadiens, les distributions en espèces à l'égard des parts des Fonds iShares seront versées dans la monnaie dans laquelle les parts des Fonds iShares sont libellées.

RÉGIMES FACULTATIFS

BlackRock Canada offre les régimes facultatifs décrits ci-après relativement aux Fonds iShares. Certains Fonds iShares n'offrent pas tous les régimes facultatifs. Veuillez vous reporter aux profils des FNB sous la rubrique « **Profils des FNB** » pour connaître les régimes facultatifs offerts à l'égard d'un Fonds iShares donné.

Régime de réinvestissement des distributions

À tout moment, un porteur de parts peut choisir de participer au régime de réinvestissement des distributions des Fonds iShares (le « **RRD** ») en communiquant avec l'adhérent à la CDS par l'entremise duquel il détient ses parts. Dans le cadre du RRD, les distributions en espèces seront utilisées pour faire l'acquisition de parts supplémentaires (le porteur de parts n'a aucun courtage à payer) du même Fonds iShares et de la même catégorie (les « **parts visées par le régime** ») en les achetant au cours du marché à une bourse, lesquelles parts seront portées au crédit du compte du courtier du porteur de parts par l'intermédiaire de la CDS.

Régime de cotisation en espèces préautorisée

Les porteurs de parts de certains Fonds iShares peuvent choisir de verser des cotisations en espèces préautorisées aux termes du régime de cotisations en espèces préautorisées (le « **RCEP** ») s'ils en avisent leurs adhérents à la CDS dans un délai suffisant pour leur permettre de remettre au mandataire aux fins des régimes un formulaire de RCEP rempli 10 jours ouvrables avant le dernier jour ouvrable de l'année civile, du trimestre civil ou du mois pertinent (chacun, une « **date de versement de cotisation** »). Un porteur de parts peut investir un minimum de 50 $ et un maximum de 5 000 $ par cotisation en espèces préautorisée une seule fois par mois au plus.

Les distributions payables à un porteur de parts qui participe au RCEP, de même que les cotisations en espèces préautorisées, seront affectées, pour le compte du porteur de parts, à l'achat sur le marché de parts visées par le régime (sans que le porteur de parts ait à payer un courtage). Les parts visées par le régime seront réparties au prorata d'après le nombre de parts détenues par les porteurs de parts qui participent au RCEP. Les parts visées par le régime seront portées au crédit du porteur de parts dans le compte de l'adhérent à la CDS par l'entremise duquel le porteur de parts détient des parts.

Régime de retrait périodique

Aux termes du régime de retrait périodique des Fonds iShares (le « **RRP** »), les porteurs de parts de certains Fonds iShares pourront également choisir de retirer périodiquement des parts (sans que le porteur de parts ait à payer un courtage) moyennant la vente de parts (en tranches minimales de 50 $ et maximales de 5 000 $) une fois par mois, par trimestre ou par année (le dernier jour ouvrable du mois, du trimestre civil ou de l'année civile (chacune, une « **date de retrait** »)). Un porteur de parts peut choisir de vendre des parts s'il avise le mandataire aux fins du régime par le biais de l'adhérent à la CDS pertinent par l'entremise duquel le porteur de parts détient ses parts de son intention de vendre des parts. À cet égard, l'adhérent à la CDS doit, pour le compte du porteur de parts, i) remettre directement au mandataire aux fins du régime, un avis de retrait périodique indiquant que le porteur de parts souhaite vendre des parts de cette façon jusqu'à ce que le Fonds iShares soit informé, au plus tard à 17 h à la date de retrait applicable, que le porteur de parts ne souhaite plus vendre de parts ou qu'il n'y ait plus de parts à vendre pour le compte de ce porteur de parts, selon la première des éventualités à se produire et ii) indiquer la somme en dollars correspondant à la quantité de parts devant être vendues à chaque date de retrait.

Le porteur de parts qui verse des cotisations en espèces préautorisées aux termes du RCEP ne peut pas remettre d'avis de retrait périodique aux termes du RRP.

Fractions de part dans le cadre des régimes

Aucune fraction de parts visées par le régime ne sera remise aux termes des régimes. En lieu et place de fractions de parts, le mandataire aux fins du régime versera à la CDS ou à un adhérent à la CDS chaque mois ou chaque trimestre, selon le cas, une somme en espèces correspondant aux fonds non investis restants. Le cas échéant, la CDS la portera au crédit du compte du porteur de parts qui participe au régime par l'entremise de l'adhérent à la CDS concerné.

Modification, suspension ou résiliation des régimes

Un porteur de parts peut se retirer d'un régime s'il en avise l'adhérent à la CDS par l'entremise duquel il détient des parts. Le porteur de parts doit aviser l'adhérent à la CDS suffisamment de temps avant i) dans le cas du RRD, la date de référence aux fins de distribution pertinente à l'égard de la prochaine distribution prévue à laquelle il ne souhaite pas participer, ii) dans le cas du RCEP, la date de versement de cotisation pertinente à laquelle il ne souhaite pas participer ou iii) dans le cas du RRP, la date de retrait pertinente à laquelle il ne souhaite pas participer. Le formulaire d'avis de résiliation sera disponible auprès des adhérents à la CDS et les frais associés à la préparation et à la livraison de cet avis seront pris en charge par le porteur de parts qui exerce son droit de mettre fin à sa participation au régime.

BlackRock Canada peut résilier un régime, à son gré, moyennant un avis d'au moins 30 jours remis aux porteurs de parts qui participent au régime et au mandataire aux fins du régime, sous réserve de l'approbation requise des autorités de réglementation. BlackRock Canada peut également modifier ou suspendre un régime à tout moment, à son gré, à la condition qu'elle respecte certaines exigences, qu'elle en avise les porteurs de parts qui participent au régime et le mandataire aux fins du régime et qu'elle obtienne l'approbation requise des autorités de réglementation; l'avis peut être donné par la publication d'un communiqué contenant une description sommaire de la modification, ou de toute autre façon que BlackRock Canada juge appropriée.

À l'occasion, BlackRock Canada peut adopter des règles en vue de faciliter l'administration du régime. BlackRock Canada se réserve le droit de régir et d'interpréter un régime de la façon qu'elle juge nécessaire ou souhaitable pour en assurer le fonctionnement efficace et équitable.

Autres dispositions des régimes

La participation aux régimes est réservée aux porteurs de parts qui sont des résidents du Canada pour l'application de la Loi de l'impôt. Les sociétés de personnes (exception faite des « sociétés de personnes canadiennes » au sens de la Loi de l'impôt) ne peuvent pas participer aux régimes. Dès qu'il devient un non-résident du Canada ou une société de personnes autre qu'une société de personnes canadienne, un porteur de parts doit en informer son adhérent à la CDS et mettre fin à sa participation au régime pertinent immédiatement.

Chaque participant dans un régime recevra chaque année les renseignements nécessaires pour lui permettre de produire une déclaration de revenus à l'égard des sommes qui lui sont payées ou qui doivent lui être payées par un Fonds iShares au cours de l'année d'imposition précédente. Le réinvestissement automatique des distributions en application du RRD n'exonérera pas les porteurs de parts de l'impôt sur le revenu auquel ces distributions sont assujetties. Se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** ».

ACHAT DE PARTS

Placement initial dans les Fonds iShares

Conformément au Règlement 81-102, les Fonds iShares n'émettront pas de parts qui seront offertes dans le public tant qu'ils n'auront pas reçu et accepté des souscriptions totalisant au moins 500 000 $ d'investisseurs qui ne sont pas des personnes morales ou physiques liées à BlackRock Canada ou aux membres de son groupe.

Placement continu

Les parts des Fonds iShares sont émises et vendues sur une base continue. Un nombre illimité de parts peuvent être émises.

Conventions relatives à un courtier désigné

BlackRock Canada, a conclu, pour le compte de chacun des Fonds iShares, une convention relative à un courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers, aux termes de laquelle le courtier convient d'accomplir certaines fonctions à l'égard des Fonds iShares, lesquelles pourraient comprendre i) la souscription d'un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) la souscription de parts sur une base continue dans le cadre d'opérations de portefeuille et lorsque des parts sont rachetées en espèces de la façon énoncée à la rubrique « **Échange et rachat de parts** », et iii) l'affichage d'un cours vendeur et d'un cours acheteur pour la négociation des parts à la Bourse. BlackRock Canada pourra conclure, pour le compte de chacun des Fonds iShares, des conventions relatives à un courtier désigné avec d'autres courtiers dans le futur.

Émission de parts

Tous les ordres visant à acheter des parts directement des Fonds iShares doivent être passés par des courtiers. Les Fonds iShares se réservent le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier, en totalité ou en partie, à la condition que l'ordre de souscription soit rejeté au plus tard un jour ouvrable suivant sa réception par le Fonds iShares et qu'au moment du rejet de l'ordre, tous les fonds reçus avec celui-ci soient immédiatement remboursés.

Aucun Fonds iShares ne versera de rémunération à un courtier dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, BlackRock Canada peut, à son gré, facturer des frais d'administration à un courtier afin de compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts qui doivent être versés au Fonds iShares.

Chaque jour de bourse, un courtier peut passer un ordre de souscription selon la forme et à l'endroit prescrits par BlackRock Canada à l'occasion visant le nombre prescrit de parts ou un multiple intégral du nombre prescrit de parts des Fonds iShares. BlackRock Canada fera connaître le nombre prescrit de parts aux courtiers, et BlackRock Canada peut, à son gré, augmenter ou diminuer le nombre prescrit de parts.

Pour qu'un ordre de souscription soit réputé avoir été reçu et prendre effet un jour de bourse, le Fonds iShares concerné doit l'avoir reçu au plus tard à l'heure limite indiquée dans le tableau ci-après ou à un autre moment établi par BlackRock Canada à l'occasion.

Fonds iShares	Heure limite de réception de l'ordre de souscription
CGR, CIE, CJP, CWO, CWW, CYH, XCLN, XDG, XDLR, XDNA, XDSR, XEC, XEF, XEU, XEXP, XFI, XGGB, XHAK, XSEA et XSEM	17 h le jour de bourse précédant le jour de bourse de prise d'effet de la souscription
Tous les autres Fonds iShares	16 h un jour de bourse

Si l'ordre de souscription est reçu avant l'heure limite visée et que le Fonds iShares concerné l'accepte, celui-ci émettra généralement en faveur du courtier le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) dans les deux jours de bourse suivants le jour de bourse de prise d'effet de la souscription, à la condition qu'il ait reçu le paiement des parts souscrites. Les Fonds iShares doivent recevoir le paiement des parts souscrites dans les deux jours de bourse suivants le jour de bourse de prise d'effet de la souscription. Malgré ce qui précède, chaque Fonds iShares qui investit une partie des actifs de son portefeuille dans des titres T+3 a obtenu une dispense des autorités en valeurs mobilières l'autorisant à régler les ordres de souscription au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi, si le règlement des parts a été reçu. Se reporter aux rubriques « **Achat de parts – Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts »** et « **Dispenses et approbations** ».

À moins que BlackRock Canada n'en décide autrement ou que le document de fiducie pertinent n'en dispose autrement, en guise de paiement pour un nombre prescrit de parts d'un Fonds iShares, un courtier doit remettre un produit de souscription composé d'un panier et d'une somme en espèces suffisante pour que la valeur du panier et de la somme en espèces remise corresponde à la valeur liquidative par part multipliée par le nombre prescrit de parts du Fonds iShares visé calculée le jour de bourse de prise d'effet de l'ordre de souscription. BlackRock Canada peut, à son appréciation, ajuster le panier en fonction de l'objectif ou des stratégies de placement du Fonds iShares.

BlackRock Canada peut, à son gré, accepter plutôt un produit de souscription composé i) d'un montant en espèces correspondant à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts du Fonds iShares visé calculée le jour de bourse de prise d'effet de l'ordre de souscription, majoré, s'il y a lieu, des frais d'opération de création ou ii) d'une combinaison de titres et d'espèces, établie par BlackRock Canada, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et des espèces reçus corresponde à la valeur liquidative par part multipliée par le nombre prescrit de parts du Fonds iShares visé calculée le jour de bourse de prise d'effet de l'ordre de souscription plus, s'il y a lieu, les frais d'opération de création à l'égard de la composante du paiement qui est composée d'espèces ou de certains titres.

Les frais d'opération de création applicables à chaque Fonds iShares seront fixés à l'occasion, au gré de BlackRock Canada, et seront communiqués, chaque jour de bourse, aux courtiers qui en feront la demande.

Outre l'émission des parts décrite ci-dessus, un Fonds iShares peut également émettre des parts en faveur de porteurs de parts au moment du réinvestissement automatique des distributions, tel qu'il est énoncé aux rubriques « **Politique en matière de distributions** » et « **Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts – Distributions** ». Au besoin, les parts du Fonds iShares pertinent peuvent également être émises dans le cas d'un rajustement d'indice.

Achat et vente de parts

Les parts de chaque Fonds iShares sont inscrites à la cote de l'une de deux installations de négociation principales, soit la TSX ou la Cboe Canada (auparavant, la NEO), et sont offertes de façon continue. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lieu de négociation à la cote duquel les parts d'un Fonds iShares sont inscrites, veuillez vous reporter à la rubrique « **Vue d'ensemble de la structure juridique des Fonds iShares** » ou au profil du FNB pertinent sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts des Fonds iShares à la Bourse par l'intermédiaire de courtiers inscrits ou de courtiers dans la province ou le territoire où ils résident. Par conséquent, les investisseurs peuvent négocier des parts de la même façon que s'il s'agissait d'autres titres inscrits à la cote de la Bourse, notamment au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels associés à l'achat ou à la vente de parts à la Bourse.

Inscription et transfert par l'intermédiaire de la CDS

Les parts des Fonds iShares ne peuvent être détenues que par l'intermédiaire du système d'inscription en compte administré par la CDS. Les porteurs de parts des Fonds iShares n'auront pas le droit de recevoir de certificats à l'égard des parts. La CDS est le propriétaire inscrit de toutes les parts de chaque Fonds iShares. Les porteurs de parts sont les propriétaires véritables selon les registres de la CDS ou des adhérents à la CDS. Les Fonds iShares permettent aux porteurs de parts d'échanger ou de faire racheter leurs parts. Pour exercer ce droit, ces derniers doivent suivre les formalités établies par la CDS et les adhérents à la CDS. Se reporter à la rubrique « **Échange et rachat de parts** » pour obtenir des précisions importantes à ce sujet.

En outre, tous les autres droits d'un propriétaire de parts doivent être exercés par l'intermédiaire de la CDS ou de l'adhérent à la CDS par l'intermédiaire duquel le propriétaire détient ces parts et tous les paiements et autres biens auxquels ce propriétaire a droit seront versés ou livrés par la CDS ou l'adhérent à la CDS en question. Au moment de l'achat de parts, le propriétaire recevra uniquement la confirmation habituelle.

Les Fonds iShares et BlackRock Canada ne seront pas responsables i) des dossiers tenus par la CDS en ce qui concerne les participations véritables dans les parts ou des comptes d'inscription en compte tenus par la CDS; ii) de la tenue, de la supervision ou de l'examen des dossiers concernant ces participations véritables, ou iii) de tout avis donné ou d'une déclaration faite par la CDS à l'égard des règles et des règlements de la CDS ou d'une mesure prise par la CDS ou selon les directives des adhérents à la CDS.

La capacité d'un propriétaire véritable de parts de grever ces parts d'une sûreté ou de prendre toute mesure concernant sa participation dans celles-ci (sauf par l'entremise d'un adhérent à la CDS) pourrait être limitée en raison de l'absence de certificat format papier.

Les Fonds iShares ont le choix de mettre fin à l'immatriculation des parts par l'intermédiaire des systèmes administrés par la CDS, auquel cas des certificats entièrement nominatifs seront délivrés à l'égard de ces parts à leurs propriétaires véritables ou à leurs prête-noms.

Porteurs de parts non-résidents

Pour qu'un Fonds iShares soit admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » et/ou qu'il maintienne son statut à ce titre pour l'application de la Loi de l'impôt, sauf dans certaines circonstances, le Fonds iShares ne peut être établi ni maintenu principalement à l'avantage de non-résidents du Canada, de sociétés de personnes qui ne sont pas des « sociétés de personnes canadiennes » au sens de la Loi de l'impôt ou d'une combinaison de non-résidents du Canada et de ces sociétés de personnes. Aucun Fonds iShares n'acceptera de souscription à l'égard de parts d'une personne ou d'une société de personnes qui n'est pas une société de personnes canadienne, n'émettra de parts en faveur d'une personne ou d'une société de personnes qui n'est pas une société de personnes canadienne ou n'inscrira ou ne reconnaîtra autrement le transfert de parts à une personne ou à une société de personnes qui n'est pas une société de personnes canadienne si, avant cette souscription, cette émission ou ce transfert, BlackRock Canada détermine que, après y avoir donné effet, le pourcentage de parts détenues en propriété véritable, directement ou indirectement, par des personnes qui sont des non-résidents du Canada, par des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes ou par une combinaison de ces personnes et sociétés de personnes, s'établirait à un pourcentage supérieur à 40 % des parts d'un Fonds iShares ou à toute autre limite fixée à l'appréciation de BlackRock Canada relativement à certains Fonds iShares.

Le document de fiducie pertinent de chaque Fonds iShares comprend un mécanisme qui permet à BlackRock Canada, pour le compte des Fonds iShares, de vendre des parts détenues par des personnes non résidentes lorsque leur participation entraîne une violation de cette restriction.

Malgré ce qui précède, BlackRock Canada peut décider de ne pas prendre les mesures énoncées ci-dessus si des conseillers juridiques l'ont avisé du fait que l'omission de prendre de telles mesures n'aura pas d'incidences défavorables sur le statut du Fonds iShares en tant que « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt, et BlackRock Canada peut aussi prendre toute autre mesure qu'elle juge nécessaire pour que le Fonds iShares conserve son statut de « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt. Les parts des Fonds iShares ne sont pas conçues pour être détenues par des non-résidents du Canada et ne cherchent pas à l'être.

Les parts n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la Loi de 1933 ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État. Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis ni offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (au sens attribué à l'expression *U.S. Persons* dans la Loi de 1933). Les Fonds iShares n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Investment Company Act of 1940*, dans sa version modifiée. BlackRock Canada n'a pas été inscrite en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Investment Advisers Act of 1940*.

Les parts des Fonds iShares, y compris le XID, n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu des lois de l'Inde et il n'est pas prévu qu'elles bénéficieront des lois indiennes adoptées afin de protéger les actionnaires. Aucune part du XID ne doit sciemment être offerte, directement ou indirectement, vendue ou livrée en Inde aux personnes suivantes ni ne doit être transférée à celles-ci, achetée par celles-ci ou détenue par celles-ci ou pour leur compte ou à leur profit : i) un résident de l'Inde, y compris une société par actions ou une autre entité constituée ou enregistrée en vertu des lois indiennes; ii) toute personne ayant l'intention de l'offrir ou de la revendre, directement ou indirectement, en Inde ou à un résident de l'Inde ou à une entité constituée ou enregistrée en Inde, ou iii) un Indien non résident, une société par actions indienne exerçant ses activités à l'étranger (*Indian Overseas Corporate Body*) ou un ressortissant indien (*Person of Indian Origin*). Le XID n'acceptera aucune souscription de parts d'une personne qui est réputée être un résident de l'Inde, n'émettra aucune part en faveur d'une telle personne, n'immatriculera aucune part au nom d'une telle personne et ne reconnaîtra par ailleurs aucun transfert de parts à une telle personne. Le XID ne permet pas sciemment la vente ou l'émission de parts en faveur de résidents de l'Inde.

Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts

Les dispositions relatives aux « systèmes d'alerte » énoncées dans les lois sur les valeurs mobilières canadiennes ne s'appliquent pas à l'acquisition de parts des Fonds iShares. En outre, grâce à la dispense obtenue des autorités en valeurs mobilières canadiennes, un porteur de parts peut acquérir plus de 20 % des parts d'une catégorie d'un Fonds iShares par l'entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable, à la condition que le porteur de parts, de même que toute personne agissant conjointement ou de concert avec lui, s'engage envers BlackRock Canada à ne pas exercer des droits de vote rattachés à plus de 20 % des parts d'une catégorie du Fonds iShares en cause.

Les participants du marché sont autorisés à vendre des parts d'un Fonds iShares à découvert et à tout prix sans égard aux restrictions prévues par les Règles universelles d'intégrité du marché qui s'appliquent aux opérations effectuées à la Bourse et qui interdisent généralement la vente à découvert de titres, à moins que le prix ne soit équivalent ou supérieur au dernier cours vendeur.

De l'avis de BlackRock Canada, les parts des Fonds indiciels iShares sont des parts indicielles au sens du Règlement 81-102. Un organisme de placement collectif qui souhaite investir dans des parts d'un Fonds indiciel iShares devrait évaluer lui-même sa capacité à le faire après avoir étudié attentivement les dispositions pertinentes du Règlement 81-102, notamment afin de savoir si les parts du Fonds indiciel iShares visé devraient être considérées comme des parts indicielles et de connaître les restrictions en matière de contrôle et de concentration ou certaines restrictions en matière de « fonds de fonds ». Nul ne devrait acheter des parts d'un Fonds indiciel iShares en se fondant uniquement sur les énoncés qui précèdent.

Les parts des Fonds iShares peuvent constituer des « biens évalués à la valeur du marché » aux fins des règles d'évaluation à la valeur du marché de la Loi de l'impôt. Ces règles exigent que les contribuables qui sont des institutions financières au sens de ces règles comptabilisent à titre de revenu les gains et les pertes accumulés chaque année sur les titres qui constituent des « biens évalués à la valeur du marché ».

Chaque Fonds iShares qui investit une partie des actifs de son portefeuille dans des titres T+3 a obtenu une dispense des autorités en valeurs mobilières l'autorisant à régler les opérations effectuées sur le marché primaire à l'égard des parts du Fonds iShares au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Ce cycle de règlement diffère du cycle de règlement standard pour les opérations effectuées sur le marché secondaire à l'égard des parts du Fonds iShares, qui sont habituellement réglées au plus tard le deuxième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

ÉCHANGE ET RACHAT DE PARTS

Échange de parts à la valeur liquidative par part contre des paniers et/ou une somme en espèces

Les porteurs de parts des Fonds iShares peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) de tout Fonds iShares n'importe quel jour de bourse contre des paniers et une somme en espèces, à la condition qu'un nombre prescrit de parts minimal soit échangé. Pour qu'une demande d'échange soit réputée avoir été reçue et prendre effet un jour de bourse, elle doit être présentée selon le modèle et à l'endroit prescrits par BlackRock Canada à l'occasion, au plus tard à l'heure limite indiquée dans le tableau ci-après ou à un autre moment établi par BlackRock Canada à l'occasion.

Fonds iShares	Heure limite d'une demande d'échange
CGR, CIE, CJP, CWO, CWW, CYH, XCLN, XDG, XDLR, XDNA, XDSR, XEC, XEF, XEU, XEXP, XFI, XGGB, XHAK, XSEA et XSEM	17 h le jour de bourse précédant le jour de bourse de prise d'effet de l'échange
Tous les autres Fonds iShares	16 h un jour de bourse

Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative par part multipliée par le nombre prescrit de parts remises aux fins de rachat calculée le jour de bourse de la prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la remise de paniers et/ou d'une somme en espèces. Les parts seront rachetées dans le cadre de l'échange. BlackRock Canada fera connaître aux courtiers (et aux autres personnes, sur demande), pour chaque Fonds iShares, le nombre prescrit de parts ainsi que le panier. À son gré, BlackRock Canada peut augmenter ou diminuer le nombre prescrit de parts, à l'occasion, et rajuster le panier conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds iShares. Advenant un échange de parts d'un Fonds indiciel iShares qui utilise une stratégie d'échantillonnage visant un montant supérieur au montant du multiple intégral du nombre prescrit de parts précisé par BlackRock Canada au moment de l'échange, BlackRock Canada pourrait, à son appréciation, choisir de verser le paiement en nature en remettant une tranche proportionnelle du montant global de chacun des titres détenus par le Fonds indiciel iShares (ou du montant attribuable à la catégorie pertinente du Fonds iShares, selon le cas) ou de tout autre montant de ces titres en fonction de montants en capital qui, selon BlackRock, sont suffisants pour que la valeur des titres et des espèces ainsi remis soit égale à la valeur liquidative par part multipliée par le nombre prescrit de parts du Fonds iShares pertinent calculée le jour de bourse de prise d'effet de la demande d'échange.

À la demande d'un porteur de parts et sous réserve du consentement de BlackRock Canada, BlackRock Canada peut répondre à une demande d'échange en remettant : i) un montant en espèces seulement correspondant à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts du Fonds iShares visé calculée le jour de bourse de la prise d'effet de la demande d'échange ou ii) une combinaison de titres et d'espèces établie par BlackRock Canada, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et des espèces remis corresponde à la valeur liquidative par part multipliée par le nombre prescrit de parts du Fonds iShares visé calculée le jour de bourse de prise d'effet de la demande d'échange, pourvu que dans chaque cas, le porteur de parts accepte de payer, le cas échéant, les frais d'opération d'échange à l'égard de la composante du prix d'échange qui est constituée de liquidités ou de certains titres.

Les frais d'opération d'échange applicables à l'égard de chaque Fonds iShares seront précisés de temps à autre à l'appréciation de BlackRock Canada et pourront être obtenus par les courtiers et les porteurs de parts, chaque jour de bourse, sur demande.

Si un Fonds iShares ne reçoit pas une demande d'échange au plus tard à l'heure limite de réception pertinente indiquée précédemment (ou à tout autre moment fixé par BlackRock Canada à son appréciation), pour qu'une demande d'échange soit réputée avoir été reçue et prendre effet un jour de bourse, la demande d'échange sera réputée n'avoir été reçue et ne prendre effet que le prochain jour de bourse. Le règlement des échanges contre des paniers et une somme en espèces sera généralement effectué au plus tard le deuxième jour de bourse suivant le jour de bourse de la prise d'effet de la demande d'échange, dans la mesure où les parts devant être rachetées ont été reçues. Malgré ce qui précède, chaque Fonds iShares qui investit une partie des actifs de son portefeuille dans des titres T+3 a obtenu une dispense des autorités en valeurs mobilières l'autorisant à régler les demandes d'échange au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Se reporter aux rubriques « **Achat de parts** – **Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts** » et « **Dispenses et approbations** ».

Si les titres de tout FNB iShares ou d'autres émetteurs dans lesquels un Fonds iShares a investi font à un moment donné l'objet d'une interdiction d'opérations ordonnée par une autorité en valeurs mobilières ou par tout autre organisme de réglementation pertinent ou toute Bourse, la livraison des paniers à un porteur de parts au moment d'un échange du nombre prescrit de parts pourrait être reportée jusqu'au moment où le transfert des paniers sera permis par les lois.

Rachat de parts contre une somme en espèces

N'importe quel jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un Fonds iShares contre une somme en espèces à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts visées à la Bourse le jour de bourse de la prise d'effet du rachat. Toutefois, une demande de rachat en espèces sera assujettie à un prix de rachat maximum à payer à un porteur de parts correspondant à la valeur liquidative par part du Fonds iShares pertinent. Les porteurs de parts seront de façon générale en mesure de vendre (plutôt que de faire racheter) des parts au cours du marché à la Bourse par l'entremise d'un courtier inscrit ou d'un courtier, sous réserve seulement des courtages usuels. Par conséquent, les porteurs de parts devraient consulter leurs courtiers ou conseillers en placements avant de faire racheter leurs parts contre une somme en espèces. Aucune commission ni aucuns frais ne sont versés à BlackRock Canada et aux Fonds iShares par les porteurs de parts dans le cadre de la vente de parts à la Bourse.

Pour qu'une demande de rachat en espèces prenne effet un jour de bourse, une demande de rachat en espèces présentée selon le modèle et à l'endroit indiqués par BlackRock Canada à l'occasion doit être reçue par le Fonds iShares au plus tard à 9 h ce même jour de bourse ou à un autre moment établi par BlackRock Canada à l'occasion. Si une demande de rachat en espèces n'est pas reçue au plus tard à cette heure, la demande de rachat en espèces prendra effet le jour de bourse suivant. Le prix de rachat sera généralement payé le deuxième jour de bourse suivant le jour de bourse de la prise d'effet du rachat. Malgré ce qui précède, chaque Fonds iShares qui investit une partie des actifs de son portefeuille dans des titres T+3 a obtenu une dispense des autorités en valeurs mobilières l'autorisant à régler les demandes de rachat en espèces au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Se reporter aux rubriques « **Achat de parts – Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts** » et « **Dispenses et approbations** ». On peut se procurer des formulaires de demande de rachat en espèces auprès d'un courtier inscrit ou d'un courtier.

Les porteurs de parts qui auront remis une demande de rachat en espèces avant la date de clôture des registres relative à une distribution n'auront pas le droit de recevoir la distribution en question.

Dans le cadre du rachat de parts contre une somme en espèces, un Fonds iShares pourrait aliéner des titres ou d'autres actifs en portefeuille.

Conversion de parts du CLU

En ce qui a trait au CLU uniquement, les porteurs de parts non couvertes peuvent convertir leurs parts en parts couvertes du CLU au moyen d'une demande de conversion accompagnée de tout autre document que BlackRock Canada peut exiger à l'occasion et de la remise des parts devant être converties au plus tard à 10 h tout jour de bourse (ou un autre jour fixé au gré de BlackRock Canada), et les parts ainsi remises seront converties en parts couvertes le jour de bourse en question. Pour chaque part non couverte ainsi convertie, un porteur recevra un nombre de parts couvertes correspondant à la valeur liquidative par part non couverte le jour de bourse en question, divisée par la valeur liquidative par part couverte ce jour-là.

Aucune fraction de part ne sera émise dans le cadre d'une conversion. Un versement en espèces sera effectué à la place de la remise d'une fraction de part. Le cas échéant, la CDS le portera au crédit du compte du porteur de parts qui participe à la conversion par l'entremise de l'adhérent à la CDS concerné.

Les porteurs de parts devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité au sujet des incidences fiscales de la conversion d'une part.

Suspension des échanges et des rachats

Un Fonds iShares n'est tenu d'offrir des échanges et des rachats que les jours de bourse. De plus, l'échange ou le rachat de parts et/ou le paiement des produits d'échange ou de rachat peut être suspendu ou reporté par un Fonds iShares, à la condition que la suspension ou le report respecte la législation canadienne en valeurs mobilières et le document de fiducie pertinent.

En règle générale, le Règlement 81-102 prévoit qu'un Fonds iShares peut suspendre le droit des porteurs de parts de faire racheter ou d'échanger des titres et/ou le paiement des produits d'échange ou de rachat pendant la totalité ou une partie d'une période pendant laquelle les négociations normales sont interrompues à une bourse, une bourse d'options ou un marché à terme à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada à la cote de laquelle ou duquel les titres sont inscrits et affichés aux fins de leur négociation (ou des dérivés visés sont négociés), si ces titres (ou dérivés visés) représentent plus de la moitié en valeur, ou en exposition au marché sous-jacent, du total de l'actif du Fonds iShares, sans provision pour le passif, et s'ils ne sont pas négociés à une autre bourse qui représente une solution de rechange raisonnablement pratique pour le Fonds iShares. Un Fonds iShares peut également demander l'autorisation des autorités en valeurs mobilières pour suspendre les échanges ou les rachats ou le paiement des produits d'échange ou de rachat.

Toute déclaration de suspension que fait BlackRock Canada est définitive dans la mesure où elle n'est pas contraire à la législation canadienne en valeurs mobilières et à toute autorisation applicable des autorités en valeurs mobilières.

Frais d'administration visant à compenser certains frais d'opérations avec les courtiers

Dans le cadre d'un échange ou d'un rachat de parts d'un Fonds iShares par un courtier, BlackRock Canada peut facturer au courtier qui effectue l'échange ou le rachat, à son gré, des frais d'administration correspondant à un pourcentage du produit de l'échange ou du rachat afin de compenser certains frais d'opérations engagés à l'occasion de l'échange ou du rachat qui doivent être versés au Fonds iShares.

Les frais d'administration qui peuvent être imputés à l'égard d'un Fonds iShares sont communiqués à la rubrique « **Frais** – **Frais et charges payables directement par vous** ». Les frais d'administration ne seront pas facturés au porteur de parts dans le cadre de l'achat ou de la vente de parts d'un Fonds iShares à la Bourse.

Échange, rachat et conversion de parts par l'entremise d'adhérents à la CDS

Les droits d'échange, de rachat et de conversion décrits ci-dessus doivent être exercés par l'entremise de l'adhérent à la CDS par l'intermédiaire duquel le propriétaire détient des parts des Fonds iShares. Les propriétaires véritables de parts doivent s'assurer de fournir des directives aux adhérents à la CDS par l'entremise desquels ils détiennent des parts suffisamment de temps avant les dates et heures limites applicables pour permettre à ces adhérents à la CDS d'aviser BlackRock Canada avant la date et l'heure limites pertinentes.

Négociation à court terme

BlackRock Canada n'estime pas actuellement nécessaire d'imposer des restrictions sur la négociation à court terme des Fonds iShares étant donné qu'ils constituent des fonds négociés en bourse qui sont principalement négociés sur le marché secondaire.

FOURCHETTES DES COURS DES PARTS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR CELLES-CI

Les fourchettes des cours des parts des Fonds iShares et les volumes des opérations sur celles-ci à la Bourse pour chaque mois ou mois partiel, selon le cas, de la période de 12 mois précédant la date du présent prospectus sont présentés dans les profils des FNB sous la rubrique « **Profils des FNB** ».

INCIDENCES FISCALES

De l'avis de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L., le texte qui suit constitue un résumé des principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent en vertu de la Loi de l'impôt aux Fonds iShares et à un investisseur éventuel dans les parts d'un Fonds iShares qui, pour l'application de la Loi de l'impôt à tout moment pertinent, est un particulier (sauf une fiducie), réside au Canada, détient des parts du Fonds iShares et des titres d'émetteurs acceptés en guise de règlement des parts d'un Fonds iShares à titre d'immobilisations, n'est pas affilié au Fonds iShares et n'a pas de lien de dépendance avec celui-ci. Le présent résumé est fondé sur les dispositions actuelles de la Loi de l'impôt, sur toutes les propositions particulières visant à modifier la Loi de l'impôt qui ont été annoncées publiquement par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes, sur l'interprétation qu'ont les conseillers juridiques des politiques administratives et des pratiques de cotisations actuelles de l'ARC et sur certains faits concernant les Fonds iShares fournis aux conseillers juridiques par BlackRock Canada. Le présent résumé ne tient pas compte des modifications pouvant être apportées aux lois par suite d'une décision ou d'une mesure législative, gouvernementale ou judiciaire ni ne les prévoit, et ne tient pas compte des autres lois ou incidences fiscales provinciales, territoriales ou étrangères qui pourraient être sensiblement différentes de celles qui sont énoncées ci-après.

Le présent résumé est de nature générale seulement et il ne constitue pas un exposé exhaustif de toutes les incidences fiscales possibles. Les investisseurs éventuels devraient donc consulter leurs propres conseillers fiscaux compte tenu de leur situation particulière.

Le présent résumé est également fondé sur l'hypothèse selon laquelle i) aucun Fonds iShares ne sera une fiducie intermédiaire de placement déterminée en aucun temps; ii) aucun des titres détenus par un Fonds iShares ne sera émis par une société qui est une « société étrangère affiliée » (terme défini dans la Loi de l'impôt) du Fonds iShares ou d'un porteur de parts; iii) aucun des titres détenus par un Fonds iShares ne sera un « abri fiscal déterminé » au sens de l'article 143.2 de la Loi de l'impôt; iv) aucun des titres détenus par un Fonds iShares ne sera une participation dans une fiducie non-résidente autre qu'une « fiducie étrangère exempte », au sens de la Loi de l'impôt; v) aucun Fonds iShares ne conclura une entente s'il en résulte un « mécanisme de transfert de dividendes » pour l'application de la Loi de l'impôt, et vi) aucun porteur de parts n'a conclu ou ne conclura un « contrat dérivé à terme » (au sens de la Loi de l'impôt) à l'égard des parts d'un Fonds iShares.

Statut des Fonds iShares

BlackRock Canada a avisé les conseillers juridiques que chaque Fonds iShares, sauf le XAGG, le XCBU, le XCLR, le XDLR, le XEXP et le XSHG, est actuellement admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et devrait continuer d'être ainsi admissible à tout moment important. Le XAGG, le XCBU, le XCLR, le XDLR, le XEXP et le XSHG ne sont actuellement pas admissibles à titre de « fiducies de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt, mais ils ont l'intention de devenir ainsi admissibles dans l'avenir. Si un Fonds iShares ne devient pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement ou cesse d'être ainsi admissible, il pourrait être visé par l'impôt minimum de remplacement, l'impôt prévu à la partie X.2 et l'impôt prévu à la partie XII.2 et il n'aurait pas droit aux remboursements au titre des gains en capital.

Si en tout temps au cours d'une année un Fonds iShares qui n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement a un investisseur qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé » au sens de la Loi de l'impôt, alors le Fonds iShares pourrait être assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % prévu à la partie XII.2 de la Loi de l'impôt sur son « revenu distribué » au sens de la Loi de l'impôt. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend une personne non résidente. Le « revenu distribué » comprend le revenu généré par l'exploitation d'une entreprise au Canada (ce qui pourrait comprendre des gains sur certains dérivés) et les gains en capital provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » au sens de la Loi de l'impôt. Si cela est possible, un Fonds iShares qui est assujetti à l'impôt prévu à la partie XII.2 pourrait faire des attributions qui feront en sorte que des porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt relativement à leur part de l'impôt prévu à la

partie XII.2 payé par le Fonds iShares. Les Fonds iShares ne devraient pas avoir un montant important de « revenu distribué »; par conséquent, tout impôt prévu à la partie XII.2 ne devrait pas être important.

De plus, si une ou plusieurs « institutions financières », au sens de la Loi de l'impôt, sont propriétaires de plus de la moitié de la juste valeur marchande des parts d'un Fonds iShares qui n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt, le Fonds iShares en question sera alors une « institution financière » pour l'application de la Loi de l'impôt et sera donc visé par certaines règles fiscales en matière d'évaluation à la valeur du marché. Dans ce cas, le Fonds iShares sera tenu de comptabiliser dans son revenu les gains cumulés et les pertes subies à l'égard de certains types de créances et titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives au revenu à inclure à l'égard de ces titres. Tout revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes devant être distribuées aux porteurs de parts. Chaque fois qu'un Fonds iShares devient une institution financière ou cesse de l'être en conformité avec les règles d'évaluation à la valeur du marché, l'année d'imposition du Fonds iShares sera réputée prendre fin immédiatement avant le moment en question, et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment seront réputés réalisés par le Fonds iShares et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition pour le Fonds iShares commencera alors et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant qu'au plus 50 % des parts du Fonds iShares sont détenues par des institutions financières ou tant que le Fonds iShares est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement pour l'application de la Loi de l'impôt, il ne sera pas assujetti aux règles d'évaluation à la valeur de marché. Se reporter à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares – Risque lié à l'imposition des Fonds iShares** ».

Si les parts d'un Fonds iShares sont et demeurent inscrites à la cote d'une « bourse de valeurs désignée », au sens de la Loi de l'impôt, notamment la TSX et la Cboe Canada (auparavant, la NEO), ou si le Fonds iShares maintient son admissibilité à titre de fiducie de fonds commun de placement ou de placement enregistré en vertu de la Loi de l'impôt, les parts de ce Fonds iShares constitueront des placements admissibles en vertu de la Loi de l'impôt pour les régimes enregistrés. De l'avis des conseillers juridiques, les parts seront admissibles à titre de « valeurs négociables » au sens de la Loi de l'impôt si elles sont inscrites à la cote de la TSX ou de la Cboe Canada et continuent de l'être.

Malgré ce qui précède, si le titulaire d'un CELI, d'un CELIAPP ou d'un REEI, le souscripteur d'un REEE ou le rentier d'un REER ou d'un FERR (un « **particulier contrôlant** ») détient une « participation notable » dans un Fonds iShares, ou s'il a des liens de dépendance avec un Fonds iShares pour l'application de la Loi de l'impôt, les parts du Fonds iShares constitueront un « placement interdit » pour le CELI, le CELIAPP, le REER, le REEE, le REEI ou le FERR. Si les parts d'un Fonds iShares constituent un « placement interdit » pour un CELI, un CELIAPP, un REER, un REEE, un REEI ou un FERR qui acquiert de telles parts, le particulier contrôlant sera assujetti à une pénalité fiscale prévue par la Loi de l'impôt. Généralement, le particulier contrôlant ne sera considéré comme ayant une « participation notable » dans un Fonds iShares que s'il est propriétaire d'au moins 10 % de la valeur des parts en circulation d'un Fonds iShares, seul ou conjointement avec les personnes et sociétés de personnes avec lesquelles il a des liens de dépendance. En outre, les parts du Fonds iShares ne constitueront pas un « placement interdit » à tout moment durant les 24 premiers mois d'existence du Fonds iShares, pourvu que celui-ci soit admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement ou de placement enregistré en vertu de la Loi de l'impôt et qu'il demeure essentiellement en conformité avec le Règlement 81-102 durant cette période, ou si les parts sont par ailleurs un « bien exclu », au sens attribué à cette expression dans la Loi de l'impôt, pour les fiducies régies par un CELI, un CELIAPP, un REER, un REEE, un REEI ou un FERR.

Dans le cas de l'échange de parts d'un Fonds iShares contre un panier du Fonds iShares, un porteur de parts recevra des titres. Les titres reçus par un porteur de parts par suite d'un échange de parts pourraient ou non être des placements admissibles ou des placements interdits pour des régimes enregistrés. Les porteurs de parts devraient consulter leurs propres conseillers fiscaux pour savoir si ces titres constitueraient des placements admissibles ou des placements interdits pour des régimes enregistrés.

À la date des présentes, l'actif d'un régime de retraite peut être investi dans des parts, à la condition qu'il le soit conformément aux règlements applicables, aux critères de placement et à l'énoncé des politiques et des procédures en matière de placement établis à l'égard du régime de retraite. Toutefois, aucun achat de parts ne devrait être effectué uniquement sur le fondement de l'énoncé général indiqué ci-dessus. Un régime de retraite qui souhaite investir dans des parts devrait effectuer sa propre évaluation, notamment consulter ses conseillers, concernant sa capacité à effectuer un tel placement en fonction de sa propre situation.

Imposition des Fonds iShares

Dans le calcul de son revenu, un Fonds iShares inclura les distributions imposables reçues ou réputées avoir été reçues sur les titres qu'il détient de même que la tranche imposable des gains en capital qu'il aura réalisés au moment de la disposition des titres qu'il détient, y compris les titres des FNB iShares, le cas échéant. Le document de fiducie respectif que régit chaque Fonds iShares exige que, pour chaque année d'imposition, le Fonds iShares distribue son revenu net et ses gains en capital réalisés nets, le cas échéant, pour l'année d'imposition du Fonds iShares aux porteurs de parts de façon à ce que les Fonds iShares n'aient pas à payer d'impôt ordinaire pour l'année d'imposition (compte tenu des pertes applicables et des remboursements de gains en capital de chacun des Fonds iShares). Si, au cours d'une année d'imposition, le revenu aux fins de l'impôt d'un Fonds iShares dépasse l'encaisse disponible aux fins de distribution par le Fonds iShares, comme dans le cas de la réception de dividendes extraordinaires, le Fonds iShares distribuera la totalité ou une partie de son revenu par le versement de distributions réinvesties.

Aux fins du calcul du revenu d'un Fonds iShares, les gains réalisés ou les pertes subies à la disposition de titres dans lesquels le Fonds iShares a investi constitueront des gains en capital ou des pertes en capital du Fonds iShares au cours de l'année durant laquelle ils ont été enregistrés, sauf si le Fonds iShares est considéré comme négociant des titres ou faisant le commerce de titres ou exploitant de quelque façon une entreprise qui consiste à acheter et à vendre des titres ou que le Fonds iShares a acquis les titres dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations considérées comme un projet ou une affaire comportant un risque ou une affaire de caractère commercial. Chaque Fonds iShares achètera des titres (autres que des dérivés) dans l'objectif de tirer un revenu de ceux-ci et a comme position que les gains et les pertes réalisés à la disposition de ces titres constituent des gains en capital et des pertes en capital.

Advenant qu'un Fonds iShares qui est une « fiducie de fonds commun de placement » soit par ailleurs assujetti à l'impôt sur ses gains en capital nets imposables réalisés pour une année d'imposition, il aura le droit, pour cette année d'imposition, de déduire de l'impôt à payer (ou de se faire rembourser) une somme déterminée en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats ou des échanges de parts effectués durant l'année (le « **remboursement au titre des gains en capital** »). Le remboursement au titre des gains en capital d'une année d'imposition pourrait ne pas compenser entièrement l'impôt à payer par le Fonds iShares pour l'année d'imposition par suite des rachats ou des échanges de parts.

Un Fonds iShares inclura dans le calcul de son revenu tous les intérêts courus sur les obligations qu'il détient dans son portefeuille. Si un Fonds iShares investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, pourvu que le fonds sous-jacent fasse les désignations appropriées à l'égard des sommes qu'il distribue au Fonds iShares à partir de ses dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables, ses gains en capital et son revenu de source étrangère, s'il y a lieu, ces sommes seront traitées comme des dividendes, des gains en capital et un revenu de source étrangère pour le Fonds iShares. Si le fonds sous-jacent distribue des sommes à titre de remboursement de capital à un Fonds iShares, ces sommes ne seront généralement pas incluses dans le revenu du Fonds iShares, mais déduites du prix de base rajusté du placement du Fonds iShares dans ce fonds sous-jacent. Dans le cas du XRB et de tout autre Fonds iShares qui détient des obligations à rendement réel ou à rendement rajusté pour tenir compte de l'inflation, toute somme à titre de rajustement lié à l'inflation du capital des obligations sera réputée être un intérêt à cette fin. Ces montants d'intérêt couru et d'intérêt réputé se refléteront dans les distributions aux porteurs de parts.

Conformément au document de fiducie applicable, la totalité ou une partie du montant payé ou réputé payé à un porteur de parts à l'échange ou au rachat de parts d'un Fonds iShares peut être traité, à l'appréciation de BlackRock Canada, comme un paiement au porteur de parts prélevé sur les gains en capital réalisés par le Fonds iShares dans le cadre de l'échange ou du rachat plutôt que comme un produit de disposition. BlackRock Canada n'a pas l'intention d'attribuer des gains en capital aux porteurs de parts qui demandent l'échange ou le rachat de parts de telle sorte que les montants attribués ne soient pas déductibles selon la Loi de l'impôt.

Les Fonds iShares sont assujettis aux règles de la perte apparente énoncées dans la Loi de l'impôt. Une perte subie à la disposition d'une immobilisation est considérée comme une perte apparente lorsqu'un Fonds iShares acquiert un bien (un « **bien de remplacement** ») qui est le même que le bien vendu ou identique à celui-ci, dans les 30 jours précédant et suivant la disposition, et que le Fonds iShares détient toujours le bien de remplacement 30 jours après la disposition initiale. Si une perte est apparente, elle ne peut être déduite d'autres gains en capital tant que le bien de remplacement n'est pas vendu et qu'il n'est pas acquis de nouveau dans les 30 jours précédant et suivant la vente, ce qui peut augmenter le montant des gains en capital réalisés nets du Fonds iShares payable à ses porteurs de parts.

Les règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes pourraient éventuellement s'appliquer à un Fonds iShares. De façon générale, un Fonds iShares est visé par un « fait lié à la restriction de pertes » si une personne (ou un groupe de personnes) acquiert plus de la moitié de la juste valeur marchande des parts du Fonds iShares. Si un « fait lié à la restriction de pertes » survient, i) la fin de l'année du Fonds iShares sera alors réputée avoir lieu aux fins de l'impôt tout juste avant que ne survienne le « fait lié à la restriction de pertes », ii) le revenu net et les gains en capital réalisés nets du Fonds iShares à la fin de l'année en question seront distribués à ses porteurs de parts dans la mesure nécessaire pour que le Fonds iShares n'ait pas d'impôt sur le revenu à payer et iii) une limite sera imposée au Fonds iShares quant à sa capacité à utiliser les pertes fiscales (y compris les pertes en capital latentes) qui existaient au moment du « fait lié à la restriction de pertes ». Toutefois, les règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes ne s'appliqueront pas si le Fonds iShares constitue une « fiducie de placement déterminée » qui oblige le fonds à remplir certaines conditions, dont le respect de certaines conditions nécessaires à l'admissibilité à titre de « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt, l'abstention d'utiliser un bien dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise et le respect de certaines exigences de diversification d'actifs. Se reporter à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares – Risque lié à l'imposition des Fonds iShares** ».

Aux fins fiscales, chaque Fonds iShares doit calculer son revenu et ses gains en dollars canadiens et, par conséquent, peut réaliser des gains ou des pertes de change à l'égard des placements qui ne sont pas libellés en dollars canadiens. Il peut être tenu compte de ces gains et de ces pertes de change dans le calcul de son revenu à des fins fiscales, mais ces gains ou pertes peuvent être contrebalancés par des opérations de couverture dans certains cas.

Un Fonds iShares peut tirer un revenu ou des gains de placements effectués aux États-Unis et dans d'autres pays étrangers et, en conséquence, peut devoir payer de l'impôt dans ces pays. Ce Fonds iShares peut attribuer une partie de son revenu de source étrangère à un porteur de parts, de manière que ce revenu et une partie de l'impôt étranger payé par le Fonds iShares puissent être considérés comme un revenu de source étrangère pour le porteur de parts et un impôt étranger payé par celui-ci pour l'application des dispositions relatives au crédit pour impôt étranger de la Loi de l'impôt.

Si un placement d'un Fonds iShares constitue un « bien d'un fonds de placement non-résident » (au sens de la Loi de l'impôt), le Fonds iShares pourrait être tenu d'inclure dans son revenu le montant établi conformément à l'article 94.1 de la Loi de l'impôt (les « **règles relatives aux biens d'un fonds de placement non-résident** »). De façon générale, les règles relatives aux biens d'un fonds de placement non-résident s'appliqueront à un Fonds iShares s'il est raisonnable de conclure, compte tenu des circonstances, que l'une des principales raisons pour un Fonds iShares d'acquérir ou de détenir une participation dans une entité non-résidente (y compris possiblement des titres de créance ou de capitaux propres d'une personne non-résidente) est de tirer un bénéfice de « placements de portefeuille » de l'entité non-résidente de façon que les impôts prévus par la Loi de l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les gains pour une année donnée soient considérablement moins élevés que l'impôt dont ce revenu, ces bénéfices et ces gains auraient été frappés s'ils avaient été gagnés directement par le Fonds iShares. Si l'article 94.1 de la Loi de l'impôt devait s'appliquer à un placement d'un Fonds iShares, celui-ci devrait généralement inclure dans le calcul de son revenu un montant à l'égard de chaque mois correspondant au « coût désigné » du placement à la fin du mois multiplié par un douzième de la somme correspondant au taux d'intérêt prescrit plus 2 %. Le montant devant être inclus dans le revenu en vertu de l'article 94.1 de la Loi de l'impôt à l'égard d'un placement sera réduit du revenu (sauf un gain en capital) tiré du placement pour l'année d'imposition. Le prix de base rajusté du placement d'un Fonds iShares sera augmenté de façon correspondante du montant inclus dans le revenu. Le taux d'intérêt prescrit est lié au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur 90 jours et est rajusté chaque trimestre.

Si un Fonds iShares investit dans un autre fonds qui, aux fins de l'impôt fédéral canadien, est une fiducie ne résidant pas au Canada (une « **fiducie étrangère sous-jacente** ») qui constitue une « fiducie étrangère exempte » pour l'application de la Loi de l'impôt et que la juste valeur marchande totale, à tout moment, de l'ensemble des participations fixes d'une catégorie donnée de la fiducie étrangère sous-jacente détenues par le Fonds iShares, par des personnes ou des sociétés de personnes ayant un lien de dépendance avec le Fonds iShares et/ou par des personnes ou des sociétés de personnes qui ont acquis leur participation dans la fiducie étrangère sous-jacente en échange d'une contrepartie donnée par le Fonds iShares à la fiducie étrangère sous-jacente correspond au moins à 10 % du total de la juste valeur marchande, à ce moment-là, de l'ensemble des participations fixes de la catégorie donnée de la fiducie étrangère sous-jacente, la fiducie étrangère sous-jacente sera réputée constituer à ce moment-là, en vertu de l'article 94.2 de la Loi de l'impôt, une société étrangère affiliée contrôlée du Fonds iShares.

Si la fiducie étrangère sous-jacente est réputée constituer une société étrangère affiliée du Fonds iShares à la fin d'une année d'imposition donnée de la fiducie étrangère sous-jacente et gagne un revenu qui est qualifié de « revenu étranger accumulé tiré de biens » au sens de la Loi de l'impôt (le « **REAB** ») au cours de cette année d'imposition de la fiducie étrangère sous-jacente, la quote-part du REAB de la fiducie étrangère sous-jacente revenant au Fonds iShares (calculée conformément aux principes fiscaux fédéraux canadiens et réduite en fonction de certaines déductions) doit être incluse dans le calcul du revenu du Fonds iShares aux fins de l'impôt fédéral canadien pour l'année d'imposition du Fonds iShares au cours de laquelle l'année d'imposition de la fiducie étrangère sous-jacente prend fin, que le Fonds iShares ait reçu ou non une distribution à l'égard de ce REAB. Pour les fins du calcul du montant du REAB d'une fiducie étrangère sous-jacente qui doit être inclus dans le revenu du Fonds iShares, en vertu de l'article 94.2 de la Loi de l'impôt, la partie du REAB qui a été distribuée au Fonds iShares ou qui a été par ailleurs réservée en vue de lui être versée au cours de l'année d'imposition pertinente pourrait être déduite.

Placements dans des FNB iShares et dans des titres de fiducies négociées en bourse

Si un Fonds iShares investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, le fonds sous-jacent pourra attribuer une partie des sommes qu'il distribue au Fonds iShares, dans la mesure où elles peuvent raisonnablement être considérées comme i) des dividendes imposables (y compris des dividendes déterminés) reçus par le fonds sous-jacent sur les actions de sociétés canadiennes imposables et ii) des gains en capital nets imposables réalisés par le fonds sous-jacent. Les sommes ainsi attribuées seront réputées, aux fins de l'impôt, avoir été reçues ou réalisées par le Fonds iShares à titre de dividende imposable ou de gain en capital imposable, respectivement. Un fonds sous-jacent qui verse une retenue d'impôt étranger peut effectuer les attributions nécessaires pour que le Fonds iShares puisse être traité comme s'il avait payé sa part de l'impôt étranger en question. Comme il est décrit ci-dessus, le Fonds iShares fera les attributions appropriées à l'égard des sommes faisant partie de son revenu net distribué à ses porteurs de parts de façon à ce que ces sommes conservent leur statut entre les mains des porteurs de parts. Si un fonds sous-jacent distribue des sommes à titre de remboursement de capital au Fonds iShares, ces sommes ne seront généralement pas incluses dans le revenu du Fonds iShares, mais elles réduiront le prix de base rajusté du placement du Fonds iShares dans le fonds sous-jacent.

Si un fonds sous-jacent détient des titres de FPI ou de fiducies de revenu, il sera tenu d'inclure dans le calcul de son revenu à des fins fiscales pour une année donnée le montant (calculé en dollars canadiens) du revenu net et des gains en capital imposables nets, le cas échéant, de chaque FPI ou fiducie de revenu canadienne (une « **fiducie négociée en bourse** ») comprise dans son portefeuille qui lui est payé ou payable durant l'année. À la condition que chaque fiducie négociée en bourse fasse les attributions appropriées au moment opportun, les dividendes imposables, y compris les dividendes déterminés, qu'elle aura reçus de sociétés canadiennes imposables, les gains en capital imposables nets et le revenu qu'elle aura reçus de sources étrangères conserveront leur statut entre les mains du fonds sous-jacent (et conserveront leur statut entre les mains du Fonds iShares pertinent, dans la mesure où le fonds sous-jacent effectue les attributions appropriées en temps opportun). Les fiducies négociées en bourse dans lesquelles le fonds sous-jacent peut investir réclament généralement la déduction pour amortissement et les autres déductions fiscales si bien que leurs distributions en espèces pourraient être supérieures à la somme devant être incluse dans le revenu de leurs porteurs de titres. Un tel excédent que le fonds sous-jacent aura reçu d'une fiducie négociée en bourse ne sera généralement pas inclus dans son revenu pour l'année; toutefois, il réduira d'autant le prix de base rajusté du placement effectué par le fonds sous-jacent dans les titres de la fiducie négociée en bourse. Dans la mesure où, par ailleurs, le prix de base rajusté des titres d'une fiducie négociée en bourse que détient le fonds sous-jacent serait un montant négatif, le montant négatif sera réputé être un gain en capital réalisé par le fonds sous-jacent et le prix de base rajusté des titres visés du fonds sous-jacent sera équivalent à zéro immédiatement après.

Lorsqu'une fiducie négociée en bourse est assujettie aux règles relatives aux EIPD, les distributions des « gains hors portefeuille » de la fiducie négociée en bourse ne seront pas déductibles dans le calcul du revenu net de la fiducie négocié en bourse. Les gains hors portefeuille sont généralement définis comme un revenu (sauf certains dividendes) tiré de « biens hors portefeuille », au sens attribué à cette expression dans la Loi de l'impôt, et comme des gains en capital réalisés à la disposition de ces biens. Ces distributions non déductibles versées à un porteur de parts de la fiducie négociée en bourse seront généralement considérées comme des dividendes déterminés reçus par le porteur à l'égard d'actions d'une société canadienne imposable.

Fonds iShares détenant des dérivés

Généralement, si un Fonds iShares détient des dérivés en lieu et place d'un placement direct, il inclura les gains et déduira les pertes au titre du revenu lié à ses activités sur dérivés et il constatera ces gains ou ces pertes à des fins fiscales au moment où ils seront enregistrés. Si un Fonds iShares a recours à des dérivés pour couvrir une exposition à l'égard de titres détenus à titre d'immobilisations, et que les dérivés sont suffisamment liés à ces titres et qu'ils ne sont pas assujettis aux règles relatives aux contrats dérivés à terme (les « **règles relatives aux CDT** ») traitées ci-après, les gains ou les pertes enregistrés sur ces dérivés seront considérés comme des gains ou des pertes en capital.

Les règles relatives aux CDT contenues dans la Loi de l'impôt considèrent les gains réalisés au règlement de certains contrats à terme de gré à gré (décrits comme des « **contrats dérivés à terme** ») comme étant inclus dans le revenu ordinaire plutôt que traités comme des gains en capital. Conformément aux règles relatives aux CDT, le rendement tiré d'un dérivé conclu par un Fonds iShares ou un Fonds iShares canadien qui est un « contrat dérivé à terme » au sens de la Loi de l'impôt sera imposé comme un revenu ordinaire plutôt qu'à titre de gains en capital. La Loi de l'impôt dispense de l'application des règles relatives aux CDT les contrats de change à terme ou certains autres dérivés conclus en vue de couvrir le risque de change à l'égard d'un placement détenu à titre d'immobilisation.

Imposition des porteurs de parts

Distributions

Un porteur de parts devra inclure dans son revenu à des fins fiscales pour toute année le montant (calculé en dollars canadiens) du revenu net et des gains en capital imposables nets du Fonds iShares, le cas échéant, payés ou payables au porteur de parts au cours de l'année et que le Fonds iShares a déduit dans le calcul de son revenu, que ces sommes soient réinvesties dans d'autres parts ou non, y compris dans le cas des porteurs de parts qui reçoivent des distributions sur les frais de gestion, dans la mesure où elles sont prélevées sur le revenu net et les gains en capital imposables nets des Fonds iShares.

La tranche non imposable des gains en capital nets réalisés d'un Fonds iShares qui est payée ou payable à un porteur de parts au cours d'une année d'imposition ne sera pas incluse dans le calcul du revenu du porteur de parts pour l'année et à la condition que le Fonds iShares fasse les attributions appropriées, ne réduira pas le prix de base rajusté des parts du Fonds iShares que détient le porteur de parts. Les remboursements de capital réduiront généralement le prix de base rajusté pour le porteur de parts. Dans la mesure où le prix de base rajusté des parts d'un porteur serait par ailleurs un montant négatif, le montant négatif sera réputé être un gain en capital réalisé par le porteur de parts et le prix de base rajusté pour le porteur de parts sera équivalent à zéro immédiatement après.

Chaque Fonds iShares attribuera, dans la mesure permise par la Loi de l'impôt, la tranche du revenu net distribuée aux investisseurs pouvant raisonnablement être considérée comme constituée, respectivement, i) de dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés) reçus ou considérés comme reçus par le Fonds iShares à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) de gains en capital imposables nets réalisés ou considérés comme réalisés par le Fonds iShares. De tels montants attribués seront réputés, à des fins fiscales, avoir été reçus ou réalisés par les porteurs de parts au cours de l'année à titre de dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés) et de gains en capital imposables, respectivement. Le régime de majoration des dividendes et le traitement des crédits d'impôt normalement applicables aux dividendes imposables versés à un particulier par une société canadienne imposable (y compris les règles améliorées de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes désignés par la société effectuant les versements à titre de dividendes déterminés conformément aux dispositions de la Loi de l'impôt) s'appliqueront aux montants attribués par le Fonds iShares pertinent à titre de dividendes imposables (ou à titre de dividendes déterminés). Les gains en capital ainsi attribués seront assujettis aux règles générales ayant trait à l'imposition des gains en capital qui sont décrites ci-après. En outre, chaque Fonds iShares fera des attributions à l'égard de son revenu de source étrangère, s'il y a lieu, de la même façon, de sorte que, pour le calcul de tout crédit d'impôt étranger dont un porteur de parts peut se prévaloir, ce porteur de parts sera généralement réputé avoir payé à titre d'impôt au gouvernement d'un pays étranger la tranche des impôts payés par le Fonds iShares à ce pays qui correspond à la quote-part du revenu du Fonds iShares provenant de ce pays qui revient aux porteurs de parts. La perte que subit un Fonds iShares pour l'application de la Loi de l'impôt ne peut pas être attribuée à ses porteurs de parts ni être considérée comme une perte pour ceux-ci.

Composition des distributions

Les porteurs de parts seront informés chaque année de la composition des sommes qui leur ont été distribuées, y compris les sommes distribuées en espèces et les sommes distribuées sous forme de réinvestissement. Ces renseignements indiqueront, s'il y a lieu, si les distributions doivent être traitées comme un revenu ordinaire, des dividendes imposables (soit les dividendes déterminés et les dividendes autres que les dividendes déterminés), des gains en capital imposables, des remboursements de capital ou un revenu de source étrangère et si un impôt étranger a été payé pour lequel le porteur de parts pourrait réclamer un crédit d'impôt étranger.

Incidences fiscales de la politique en matière de distributions des Fonds iShares

Lorsqu'un porteur de parts acquiert des parts d'un Fonds iShares, une tranche du prix payé peut refléter le revenu et les gains cumulés et/ou réalisés mais qui n'ont pas été déclarés payables au moment de l'acquisition des parts, particulièrement vers la fin de l'exercice, avant que les distributions de fin d'exercice n'aient été versées. Le revenu et la tranche imposable des gains en capital qui sont payés ou payables à un porteur de parts doivent être inclus dans le calcul du revenu du porteur de parts de la façon décrite précédemment, même s'ils se rapportent à une période antérieure à la détention des parts par le porteur de parts et pourraient être reflétés dans le prix payé par celui-ci. Si les distributions sont réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds iShares, le montant de celles-ci sera ajouté au prix de base rajusté des parts pour le porteur de parts.

Dispositions de parts

À la disposition réelle ou réputée d'une part, y compris l'échange ou le rachat d'une part, un gain en capital (ou une perte en capital) sera généralement réalisé par le porteur de parts dans la mesure où le produit de disposition de la part est supérieur (ou inférieure) à la somme du prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts et des coûts de dispositions raisonnables. Le prix de base rajusté des parts détenues par les porteurs de parts doit être calculé séparément pour chaque Fonds iShares dont le porteur de parts détient des parts. De façon générale, le prix de base rajusté de toutes les parts d'un Fonds iShares donné détenues par un porteur de parts correspond au montant total payé pour les parts de ce Fonds iShares (y compris les courtages payés et le montant des distributions réinvesties), peu importe le moment où l'investisseur les a achetées, déduction faite des remboursements de capital et du prix de base rajusté des parts de ce Fonds iShares à l'égard desquelles le porteur de parts avait demandé un échange ou un rachat. Aux fins du calcul du prix de base rajusté des parts d'un Fonds iShares pour un porteur de parts, au moment de l'acquisition de parts du Fonds iShares, le coût des parts nouvellement acquises sera ajouté au prix de base rajusté de l'ensemble des parts de ce Fonds iShares qui appartenaient au porteur de parts à titre d'immobilisations tout juste avant l'acquisition et une moyenne sera établie. En ce qui concerne les parts en $ US, le produit de disposition et chaque composante du prix de base rajusté sont calculés en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Sous réserve des limites imposées par la règle ABR, lorsqu'un porteur de parts fait racheter des parts d'un Fonds iShares en contrepartie d'espèces ou échange des parts du Fonds iShares contre un panier de titres et des espèces, le Fonds iShares peut attribuer des gains en capital au porteur de parts en guise de paiement partiel du prix de rachat ou d'échange, selon le cas. Les gains en capital ainsi attribués doivent être inclus dans le calcul du revenu du porteur de parts de la façon décrite précédemment et réduiront le produit de disposition du porteur de parts.

Lorsque le porteur de parts qui demande le rachat échange des parts d'un Fonds iShares contre des paniers de titres, le produit de disposition des parts pour le porteur de parts sera équivalent à la juste valeur marchande des paniers de titres ainsi reçus, majorée de toute somme en espèces reçue au moment de l'échange, déduction faite de tout gain en capital réalisé par le Fonds iShares à la suite du transfert de ces paniers de titres que le Fonds iShares a attribués au porteur de parts. Le coût, à des fins fiscales, des titres qu'un porteur de parts qui demande le rachat a acquis au moment de l'échange ou du rachat de parts correspondra généralement à la juste valeur marchande de ces titres à ce moment-là. Lorsqu'au moment d'un échange de parts contre des paniers de titres, un porteur de parts reçoit une obligation sur laquelle l'intérêt a couru, mais n'est pas payable au moment de l'échange, le porteur de parts inclura généralement cet intérêt dans son revenu conformément à la Loi de l'impôt, mais aura le droit de compenser cette somme au moyen d'une déduction pour l'intérêt couru. Aux fins de l'impôt, le prix de base rajusté de l'obligation pour le porteur de parts sera réduit du montant de l'intérêt couru.

Lorsque des titres sont acceptés en guise de paiement de parts d'un Fonds iShares

Lorsque des titres sont acceptés en guise de paiement de parts acquises par un porteur de parts, ce porteur de parts réalisera généralement un gain en capital (ou subira une perte en capital) au cours de l'année d'imposition du porteur de parts durant laquelle la disposition de ces titres a lieu dans la mesure où le produit de disposition de ces titres, déduction faite des frais de disposition raisonnables, est supérieur (ou est inférieur) au prix de base rajusté de ces titres pour le porteur de parts. À cette fin, le produit de disposition pour le porteur de parts correspondra à la juste valeur marchande des parts reçues majorée de toute somme en espèces reçue pour tenir lieu des fractions de parts. Le coût pour un porteur de parts des parts ainsi acquises correspondra à la juste valeur marchande des titres dont il a disposé en échange de ces parts au moment de cette disposition, déduction faite de toute somme en espèces reçue pour tenir lieu des fractions de parts; cette somme sera généralement égale ou à peu près équivalente à la juste valeur marchande des parts reçues en contrepartie des titres. Aux fins du calcul du prix de base rajusté des parts ainsi acquises par un porteur de parts, on doit établir la moyenne du coût des parts nouvellement acquises et du prix de base rajusté de toutes les parts du Fonds iShares concerné appartenant alors au porteur de parts à titre d'immobilisations.

Imposition des gains en capital et des pertes en capital

La moitié des gains en capital réalisés par un porteur de parts et le montant de tout gain en capital imposable net réalisé ou considéré comme réalisé par un Fonds iShares et attribué par le Fonds iShares à l'égard d'un porteur de parts seront inclus dans le revenu du porteur de parts à titre de gain en capital imposable. La moitié d'une perte en capital subie par un porteur de parts constituera une perte en capital déductible qui sera déduite des gains en capital imposables, sous réserve des règles détaillées contenues dans la Loi de l'impôt et conformément à celle-ci.

Les parts additionnelles acquises par un porteur de parts au réinvestissement de distributions auront généralement un coût correspondant au montant réinvesti. Sur le plan administratif, l'ARC est d'avis que si, dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions d'une fiducie (comme le RRD d'un Fonds iShares), un porteur de parts acquiert une part de la fiducie à un prix inférieur à la juste valeur marchande de la part alors en vigueur, le porteur de parts devra inclure la différence dans son revenu et le coût de la part sera augmenté de façon correspondante.

Imposition des régimes enregistrés

En règle générale, le montant d'une distribution payée ou payable à un régime enregistré par un Fonds iShares et les gains réalisés par un régime enregistré au moment de la disposition d'une part ne sont pas imposables en vertu de la Loi de l'impôt. Comme c'est le cas de tous les placements détenus dans des régimes enregistrés, les montants retirés d'un régime enregistré (sauf d'un CELI ou sauf un remboursement de cotisations versées à un REEE ou certains retraits d'un REEI ou d'un CELIAPP) seront généralement assujettis à l'impôt.

OBLIGATIONS D'INFORMATION INTERNATIONALES

Aux termes de la loi intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* (mise en œuvre au Canada par l'*Accord Canada – États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux* et la partie XVIII de la Loi de l'impôt, collectivement, la « **FATCA** ») et de la *Norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques* (mise en œuvre au Canada par la partie XIX de la Loi de l'impôt et appelée la « **NCD** »), les porteurs de parts (ou, dans le cas de certains porteurs de parts qui sont des entités, les « personnes détenant le contrôle » de ces entités) seront tenus de fournir à leur courtier des renseignements concernant leur citoyenneté et leur résidence fiscale et, le cas échéant, leur numéro d'identification de contribuable étranger. Si un porteur de parts (ou, le cas échéant, une personne détenant le contrôle du porteur de parts) i) est considéré comme une « personne désignée des États-Unis » (y compris un résident des États-Unis ou un citoyen des États-Unis); ii) est considéré comme un résident aux fins de l'impôt d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis, ou iii) ne fournit pas les renseignements demandés et des preuves (ou des indices) indiquent qu'il a un certain statut d'Américain ou de non-Canadien, les renseignements sur le porteur de parts (ou, le cas échéant, les personnes détenant le contrôle du porteur de parts) et son placement dans le Fonds iShares devront être communiqués à l'ARC par son courtier, sauf si le placement est détenu dans un régime enregistré autre qu'un CELIAPP. L'ARC transmettra ces renseignements à l'Internal Revenue Service des États-Unis (dans le cas des personnes désignée des États-Unis) ou à l'autorité fiscale compétente de tout pays qui est un signataire de l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux

comptes financiers ou qui a par ailleurs convenu d'un échange d'information bilatéral avec le Canada aux termes de la NCD (dans le cas des résidents fiscaux non-canadiens autres que les résidents fiscaux américains).

L'ARC et le ministère des Finances ont communiqué avec l'IRS relativement à la possibilité de soustraire le CELIAPP des obligations de contrôle diligent et de communication d'information imposées par la partie XVIII de la Loi de l'impôt. Il est trop tôt pour déterminer si un accord bilatéral a été conclu à cet égard. Le ministère des Finances a également publié une lettre de confort indiquant qu'il était prêt à recommander que la partie XIX de la Loi de l'impôt soit modifiée pour exempter les CELIAPP des obligations de contrôle diligent et de communication d'information prévues par ces règles.

ORGANISATION ET GESTION DES FONDS ISHARES

Fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares

BlackRock Canada est le fiduciaire, gestionnaire et conseiller en valeurs des Fonds iShares et est responsable de leurs activités, notamment de la gestion de leurs portefeuilles de placement et de l'évaluation de leur actif. En contrepartie des services de fiduciaire, de gestionnaire et de conseiller en valeurs des Fonds iShares, BlackRock Canada a droit aux frais de gestion énoncés à la rubrique « **Frais – Frais et charges payables par les Fonds iShares – Frais de gestion annuels** ».

Le bureau principal de BlackRock Canada est situé au 161, rue Bay, bureau 2500, C. P. 614, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

BlackRock Canada est une filiale en propriété exclusive indirecte de BlackRock.

Détails des services de gestion devant être fournis par BlackRock Canada

Aux termes du document de fiducie pertinent, BlackRock Canada agit à titre de fiduciaire et de gestionnaire des Fonds iShares et, à ce titre, elle est responsable de fournir des services de gestion, d'administration et de conformité aux Fonds iShares, notamment d'acheter et de vendre des titres de portefeuille pour le compte des Fonds iShares et de fournir ou de prendre les dispositions pour que soient fournis les services d'administration nécessaires aux Fonds iShares, notamment :

a) autoriser le paiement des frais ou des dépenses engagés pour le compte des Fonds iShares qui sont la responsabilité des Fonds iShares;

b) préparer les rapports aux porteurs de parts et aux autorités de réglementation en valeurs mobilières, notamment les RDRF et les états financiers intermédiaires et annuels;

c) établir le montant des distributions devant être effectuées par les Fonds iShares;

d) adopter des régimes facultatifs à l'égard des Fonds iShares et administrer ces régimes ou retenir les services d'un mandataire aux fins du régime qui sera chargé de les administrer;

e) négocier les contrats avec les courtiers et les fournisseurs de services, notamment les sous-conseillers, les dépositaires, les agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres, les mandataires d'opérations de prêt de titres et les auditeurs.

BlackRock Canada doit exercer ses pouvoirs et s'acquitter de ses fonctions honnêtement, de bonne foi et dans l'intérêt des Fonds iShares et, dans le cadre de ses fonctions, elle doit faire preuve du degré de soin, de diligence et de compétence dont un fiduciaire et un gestionnaire raisonnablement prudent feraient preuve dans des circonstances comparables.

BlackRock Canada et ses mandataires, et chacun de leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs (chacun, une « **partie indemnisée** ») seront en tout temps indemnisés, à même les actifs des Fonds iShares (sauf le FIE), de

quelque réclamation que ce soit, y compris pour les coûts, les charges et les frais s'y rattachant, qui a été déposée, engagée ou soutenue contre eux à l'égard d'un agissement, d'un acte, d'une question ou d'une chose quelconque, fait, accepté ou omis dans le cadre de leurs fonctions aux termes des présentes, ou lié à celles-ci, et également à l'égard de l'ensemble des autres coûts, charges et frais qu'ils engagent relativement aux affaires de ces Fonds iShares, y compris les frais juridiques et les sommes versées pour régler une poursuite ou pour exécuter un jugement qui sont raisonnablement engagés par la partie indemnisée dans le cadre des services qu'elle a fournis aux Fonds iShares à l'égard de toute poursuite ou procédure civile, pénale ou administrative à laquelle la partie indemnisée est partie. Ni BlackRock Canada ni aucune autre partie indemnisée ne sera responsable envers les Fonds iShares ou un porteur de parts des pertes ou des dommages découlant de toute question concernant les Fonds iShares, y compris toute perte ou diminution de la valeur des Fonds iShares ou de leurs actifs. Le FIE indemnisera une partie indemnisée de l'ensemble des réclamations, des coûts, des charges, des dettes et des frais raisonnablement engagés dans le cadre d'une action, d'une poursuite ou d'une instance imminente ou intentée, ou de toute autre réclamation présentée contre une partie indemnisée dans l'exercice de ses fonctions.

S'il y a lieu, en fonction des documents de fiducie de chaque Fonds iShares, le paragraphe qui précède ne s'applique pas dans les cas de négligence ou de négligence grossière, de manquement délibéré, de malhonnêteté ou de mauvaise foi de la part de BlackRock Canada ou de ses mandataires ou si BlackRock Canada ou ses mandataires ont par ailleurs omis d'agir conformément à la norme de diligence énoncée dans le document de fiducie pertinent et, dans le cas des frais juridiques, des jugements et des sommes versés en règlement de toute procédure civile, pénale ou administrative comme le prévoit le document de fiducie pertinent et la limitation de responsabilité relative à toute perte ou à tout dommage découlant de toute question concernant les Fonds iShares, y compris toute perte ou diminution de la valeur des Fonds iShares ou de leurs actifs, il ne s'applique que si ces frais, ces jugements et ces sommes ne découlent pas du non-respect de la norme de diligence énoncée dans le document de fiducie pertinent et que les Fonds iShares ont des motifs raisonnables de croire que l'acte ou l'omission qui a causé le versement de ces frais, les jugements et les sommes payées en règlement était dans l'intérêt des Fonds iShares.

Les services de gestion et de fiducie de BlackRock Canada aux termes de chaque document de fiducie ne sont pas exclusifs et rien dans chaque document de fiducie n'empêche BlackRock Canada de fournir des services similaires à d'autres fonds d'investissement et clients (que leurs objectifs et politiques de placement soient similaires ou non à ceux des Fonds iShares) ou d'exercer d'autres activités.

Conformément au document de fiducie pertinent, BlackRock Canada peut démissionner de ses fonctions de fiduciaire et de gestionnaire des Fonds iShares (sauf en ce qui a trait au FIE) en remettant un préavis écrit d'au moins 60 jours et d'au plus 90 jours aux porteurs de parts des Fonds iShares. Sauf en ce qui a trait au FIE, BlackRock Canada peut désigner un fiduciaire remplaçant; cependant, si elle ne le fait pas dans les 30 jours suivant sa démission (120 jours dans le cas du CEW), les Fonds iShares seront dissous et leur actif net sera distribué aux porteurs de parts. En ce qui a trait au FIE, les porteurs de parts pourront destituer BlackRock Canada et nommer un fiduciaire ou gestionnaire remplaçant si BlackRock Canada est en situation de violation substantielle de ses obligations aux termes du document de fiducie pertinent et qu'elle n'y a pas remédié dans les 30 jours suivants un avis lui ayant été donné en ce sens.

Le fiduciaire du FIE peut, sur remise d'un préavis de 60 jours au gestionnaire et aux porteurs de parts du FIE, démissionner ou être destitué de ses fonctions par le gestionnaire du FIE si i) cette destitution a été approuvée à la majorité simple des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts du FIE convoquée à cette fin; ii) le fiduciaire a commis certains actes de faillite ou d'insolvabilité ou s'il est en situation de violation substantielle de ses obligations aux termes de son document de fiducie et qu'il n'y a pas remédié alors qu'il le pouvait dans les 30 jours suivant un avis lui ayant été donné en ce sens ou iii) le gestionnaire du FIE choisit d'assumer le rôle de fiduciaire du FIE. Si le poste de fiduciaire du FIE devient vacant, un fiduciaire remplaçant sera immédiatement nommé par BlackRock Canada et sa nomination devra être approuvée par les porteurs de parts si ces derniers ont destitué le fiduciaire de ses fonctions. Si aucun fiduciaire remplaçant n'est nommé 60 jours après qu'un avis a été donné à l'égard de la démission ou de la destitution, le fiduciaire souhaitant être relevé de ses fonctions ou tout porteur de parts peut demander à un tribunal compétent de nommer un fiduciaire remplaçant. Si le tribunal ne nomme pas un remplaçant dans les 90 jours suivants, le FIE sera dissous et ses actifs seront distribués aux porteurs de parts de la façon énoncée à la rubrique « **Dissolution des Fonds iShares** ».

Le gestionnaire du FIE peut céder ses droits et obligations aux termes de son document de fiducie à un membre de son groupe, à tout moment, lequel deviendra le gestionnaire du FIE sans autre mesure ni formalité dès la cession. Le

gestionnaire peut également démissionner sur remise d'un préavis écrit de 60 jours au fiduciaire et aux porteurs de parts du FIE si le FIE est en situation de violation substantielle des dispositions de la convention de fiducie du FIE et qu'il n'y a pas remédié alors qu'il le pouvait dans les 30 jours suivant un avis lui ayant été donné en ce sens. De plus, sur approbation des porteurs de parts du FIE donnée par résolution extraordinaire, le gestionnaire du FIE peut être destitué et un gestionnaire remplaçant peut être nommé si i) le gestionnaire est en situation de violation substantielle des dispositions de son document de fiducie et qu'il n'y a pas remédié alors qu'il le pouvait dans les 30 jours suivant un avis lui ayant été donné en ce sens ou ii) le gestionnaire a fait faillite ou est devenu insolvable. Le gestionnaire du FIE sera réputé avoir démissionné s'il a commis certains actes d'insolvabilité ou s'il cesse d'être résident du Canada pour l'application de la Loi de l'impôt. S'il démissionne, le gestionnaire devra immédiatement nommer un remplaçant et, sauf si le gestionnaire remplaçant est membre du groupe du gestionnaire qui démissionne, cette nomination devra être approuvée au moyen d'une résolution extraordinaire. Si le gestionnaire ne nomme pas un remplaçant, les porteurs de parts pourront nommer un gestionnaire remplaçant au moyen d'une résolution extraordinaire. Si, dans les 90 jours suivant la remise de l'avis de démission ou de destitution du gestionnaire, les porteurs de parts n'ont pas donné au fiduciaire du FIE l'instruction de nommer un gestionnaire remplaçant, le FIE sera dissous et ses actifs seront distribués aux porteurs de parts de la façon énoncée à la rubrique « **Dissolution des Fonds iShares** ».

Gouvernance

BlackRock Canada, à titre de fiduciaire, est responsable de la gouvernance des Fonds iShares. Elle a mis en place des politiques adéquates visant à reconnaître son obligation d'agir dans l'intérêt des Fonds iShares et de placer les intérêts des Fonds iShares avant les intérêts personnels des membres de sa direction et de ses employés.

Propriété de BlackRock Canada

BlackRock est propriétaire, directement ou indirectement, de la totalité des actions ordinaires en circulation de BlackRock Canada.

Dirigeants et administrateurs de BlackRock Canada

Le tableau qui suit présente le nom, le lieu de résidence, le poste et les fonctions principales des membres de la direction et des administrateurs de BlackRock Canada :

Nom **Municipalité de résidence**	**Poste**	**Fonction principale**
MARCIA MOFFAT Toronto (Ontario)	Chef de la direction, personne désignée responsable et administratrice	Directrice générale (chef national pour le Canada), BlackRock Canada
WARREN COLLIER Toronto (Ontario)	Chef de l'exploitation et administrateur	Directeur général, BlackRock Canada
TRACEY GRANT Toronto (Ontario)	Directrice générale et administratrice	Directrice générale (chef de la division des clients institutionnels canadiens), BlackRock Canada
HELEN HAYES Toronto (Ontario)	Directrice générale et administratrice	Directrice générale (chef de iShares Canada), BlackRock Canada
STÉPHANIE GENOIS Toronto (Ontario)	Directrice générale et administratrice	Directrice générale, BlackRock Canada
LAUREN BRADLEY New York (New York)	Chef des finances	Directrice, BlackRock
MARGARET GUNAWAN Toronto (Ontario)	Chef de la conformité et secrétaire	Directrice générale (Contentieux et conformité), BlackRock Canada

Tous les dirigeants et administrateurs indiqués ci-dessus occupent leur poste actuel ou d'autres postes auprès de BlackRock Canada depuis cinq ans, sauf les suivants :

Warren Collier, directeur général et administrateur, est chef de l'exploitation de BlackRock Canada. M. Collier est entré au service de BlackRock en 1999, initialement au service de Investisseurs globaux Barclays Canada Limitée

(« **IGB** »). Chez IGB, il a été chef de l'exploitation pour le Canada et l'Amérique latine. Il a également été membre de l'équipe de leadership juridique mondial de IGB et était responsable des équipes juridiques à l'extérieur des États-Unis et du Royaume-Uni. Auparavant, M. Collier a été chef de l'exploitation du segment iShares de BlackRock aux États-Unis et, auparavant, du segment de la société en Amérique latine et dans la péninsule Ibérique. Plus récemment, M. Collier a été chef mondial des FNB et des placements indiciels. Il est devenu chef de l'exploitation de BlackRock Canada en septembre 2021 et est membre du conseil d'administration de BlackRock Canada depuis janvier 2022. Avant de se joindre à BlackRock, M. Collier exerçait le droit en pratique privée, principalement dans le secteur de la gestion des placements, au sein d'un grand cabinet d'avocats canadien en droit des affaires. M. Collier s'est vu décerner un baccalauréat ès arts en sciences politiques de l'Université York en 1991 et un diplôme en droit de la Osgoode Hall en 1994.

Tracey Grant, directrice générale et administratrice, est directrice générale (chef de la division des clients institutionnels canadiens) de BlackRock Canada. À ce titre, elle responsable de l'élaboration et de l'exécution de la stratégie d'affaires visant les clients institutionnels et de l'offre des capacités de placement de la société aux clients institutionnels. Elle est entrée au service de BlackRock Canada à ce titre en décembre 2021. Avant de se joindre à BlackRock Canada, M^me^ Grant a passé la majeure partie de sa carrière à œuvrer au sein du secteur de la gestion d'actifs mondiaux, notamment à titre d'économiste internationale, de gestionnaire de portefeuille de titres à revenu fixe mondiaux, de spécialiste en placements en actions et de chef du développement des affaires institutionnelles. M^me^ Grant est titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire et en économie (avec distinction) de l'Université Western. Elle est également titulaire d'une maîtrise ès sciences en histoire de l'économie de la London School of Economics et d'une maîtrise en administration des affaires d'INSEAD. M^me^ Grant est aussi analyste financière agréée.

Helen Hayes, directrice générale et administratrice, est directrice générale (chef de la division iShares Canada) de BlackRock Canada. Elle est responsable du placement et de la gestion des produits FNB iShares dans l'ensemble des réseaux directs, de gestion de patrimoine et institutionnels. Elle est entrée au service de BlackRock Canada en novembre 2021. Avant d'occuper ce poste au sein de BlackRock Canada, M^me^ Hayes a passé la majeure partie de sa carrière auprès de banques d'investissement canadiennes et mondiales et a mis sur pied des équipes de négociation et de vente de pointe à rendement élevé. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts (avec distinction) et d'un baccalauréat en éducation de l'Université Queens ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires de la IVEY Business School de l'Université Western.

Stéphanie Genois, directrice générale et administratrice, est directrice générale de BlackRock Canada. M^me^ Genois est entrée au service de BlackRock Canada en 1999, initialement au service de IGB, et elle est directrice générale depuis décembre 2012. Elle est responsable du bureau de Montréal de BlackRock et de la création et du maintien de relations avec les investisseurs institutionnels canadiens, y compris des régimes de retraite publics et privés, des fondations et des compagnies d'assurance. M^me^ Genois est membre du comité exécutif de BlackRock Canada et elle est membre de son conseil d'administration depuis janvier 2022. Elle est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Laval et d'une maîtrise en administration des affaires pour cadres de l'ESG UQAM (Université du Québec à Montréal).

Lauren Bradley, chef des finances, est entrée au service de BlackRock en 2017 et a été nommée chef des finances de BlackRock Canada en avril 2021. M^me^ Bradley est directrice au sein du service des finances de BlackRock et est responsable de la fonction de contrôleur de diverses entités aux États-Unis et au Canada. Avant d'entrer au service de BlackRock, M^me^ Bradley était gestionnaire des services de conseils chez Deloitte. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en administration des affaires et d'une maîtrise ès sciences en comptabilité de l'Université d'Albany. Elle détient le titre de *certified public accountant* (experte-comptable agréée) et est également analyste financière agréée.

Sous-conseiller

BlackRock Canada a nommé BTC, organisme bancaire national constitué sous le régime des lois des États-Unis d'Amérique qui exerce ses activités en tant que société de fiducie à vocation particulière, sous-conseiller des Fonds iShares. À ce titre, BTC est responsable des activités de gestion des placements des Fonds iShares, sous réserve des politiques, du contrôle et de la supervision de BlackRock Canada. BTC est une filiale en propriété exclusive indirecte de BlackRock et membre du même groupe que BlackRock Canada. BlackRock Canada et BTC peuvent également nommer d'autres membres de leur groupe à titre de gestionnaires de portefeuille ou de sous-conseillers en placement des Fonds iShares.

BlackRock Canada est responsable de la gestion de chaque Fonds iShares, y compris la gestion de leurs portefeuilles de placement et les conseils en placement que fournit BTC. BlackRock Canada est notamment responsable des pertes attribuables à l'omission de BTC d'exercer ses pouvoirs et fonctions en toute honnêteté, de bonne foi et dans l'intérêt de BlackRock Canada et des Fonds iShares ou de faire preuve du degré de soin, de diligence et d'habileté dont une personne raisonnablement prudente ferait preuve dans les circonstances. Il pourrait être difficile de faire valoir des droits contre BTC (ou ses représentants) puisqu'elle réside à l'extérieur du Canada et que la totalité ou la quasi-totalité de son actif est située à l'extérieur de ce pays.

Le bureau principal de BTC est situé à San Francisco, en Californie, et BTC a une succursale au Royaume-Uni. Sa principale autorité de réglementation est l'Office of the Comptroller of the Currency, organisme du Treasury Department des États-Unis qui régit les banques des États-Unis. Les activités pratiquées depuis la succursale du Royaume-Uni sont également visées par la réglementation prévue par les lois du R.-U.

Chez BTC, la gestion de portefeuille se fait par l'intermédiaire d'équipes intégrées composées de spécialistes des placements hautement qualifiés. De plus, BTC utilise des systèmes de placements à la fine pointe de la technologie ainsi que des méthodes de placement et des mesures de protection rigoureuses. La gestion des portefeuilles de placement est examinée régulièrement.

Gestionnaires de portefeuille du sous-conseiller

Le tableau suivant présente des notes biographiques sur les principaux gestionnaires de portefeuille de BTC qui supervisent les services fournis aux Fonds iShares :

Nom	Fonds iShares	Années de service	Titre	Notes
Paul Whitehead	Tous les Fonds iShares, sauf les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, le CBH, le CBO, le CLF, le CLG, le XHY, le XQB, le XSAB, le XSTB, le XGGB et le CMR	27	Directeur général, cochef des titres indiciels responsable de la gestion du portefeuille mondial, de la répartition de l'actif indiciel, du processus et de la plateforme d'investissement, et de la gestion de la transition au sein du groupe de placements dans les FNB et les indices de BlackRock	M. Whitehead est au service de la société depuis 1996, y compris les années qu'il a passées auprès d'Investisseurs globaux Barclays (IGB), qui a fusionné avec BlackRock en 2009. Avant d'occuper son poste actuel, M. Whitehead était chef mondial de la négociation des actions, chef mondial de la gestion de la transition et chef de la négociation des actions pour les Amériques. Auparavant, il a dirigé l'équipe de négociateurs responsable de l'ensemble des fonds indiciels institutionnels, des fonds négociés en bourse et des mandats de gestion de la transition. M. Whitehead a obtenu un baccalauréat ès sciences spécialisé en économie de l'Université du Colorado, en 1993.

Nom	Fonds iShares	Années de service	Titre	Notes
James Mauro	Fonds iShares à revenu fixe canadiens, CBH, CBO, CLF, CLG, XHY, XQB, XCBG, XSAB, XSHG et XSTB	12	Chef des placements indiciels à revenu fixe dans les Amériques et chef de la gestion du portefeuille de base de San Francisco au sein du groupe de gestion de portefeuille	James Mauro est au service de BlackRock ou des membres de son groupe à titre de gestionnaire de portefeuille depuis 2011. Auparavant, il a été vice-président chez Conseillers en gestion globale State Street. M. Mauro est gestionnaire de portefeuille des Fonds iShares pertinents depuis 2011. M. Mauro est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en finances des affaires du Saint Michaels College décerné en 1992 et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Boston décernée en 1997.
John Hutson	XGGB	12	Directeur général	John Hutson, directeur général, est un gestionnaire de portefeuille principal et le chef des titres à revenu fixe indexés de l'EMOA. Il est au service de BlackRock depuis 2011. Auparavant, il a été gestionnaire de portefeuille de titres à revenu fixe auprès de State Street Global Advisors. M. Hutson est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en économie de l'Université Loughborough obtenu en 2000 et est analyste financier agréé depuis 2006.
Richard Mejzak	CMR	33	Directeur général	M. Mejzak, directeur général et gestionnaire de portefeuille, est un membre important du groupe de gestion de l'encaisse au sein du secteur des stratégies d'opérations et de liquidité de BlackRock. Il est l'expert principal du secteur des sûretés en espèces dans le cadre de prêt de titres et des fiducies collectives et des comptes distincts libellés en dollars américains et en dollars canadiens. M. Mejzak est au service de la société depuis 1990, y compris les années qu'il a passées chez Gestion d'investissements Merrill Lynch (« GIML »), qui a fusionné avec BlackRock en 2006. Auprès de GIML, il était chef du groupe de vente au détail de gestion des fonds monétaires, il était responsable des activités de réinvestissement dans le cadre des prêts de titres et il gérait plusieurs autres portefeuilles de courte durée.

Nom	Fonds iShares	Années de service	Titre	Notes
				M. Mejzak est membre du Chartered Financial Analyst Institute et de la Chartered Financial Analyst Society of Philadelphia. Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en comptabilité de l'Université Villanova obtenu en 1990.

Modalités de la convention de sous-conseils en placement

BTC fournit certains services administratifs et de conseils en placement aux Fonds iShares aux termes d'une convention intervenue entre BlackRock Canada, BTC et les Fonds iShares, dans sa version modifiée et mise à jour à l'occasion (la « **convention de sous-conseils en placement** »).

La convention de sous-conseils en placement demeure en vigueur jusqu'à ce qu'une partie y mette fin moyennant un préavis écrit d'au moins 30 jours; toutefois, une partie peut mettre fin à la convention de sous-conseils en placement moyennant un avis écrit de 24 heures donné aux autres parties, notamment si une partie omet de s'acquitter de ses fonctions importantes et d'exécuter ses obligations importantes aux termes de celle-ci.

La convention de sous-conseils en placement prévoit également que BTC doit indemniser BlackRock Canada et les Fonds iShares de l'ensemble des responsabilités et des pertes qu'ils pourraient encourir ou subir, dans la mesure où elles sont attribuables à l'omission de BTC de s'acquitter de ses obligations et/ou de respecter le degré de soin qu'impose la convention de sous-conseils en placement.

Gestion de placements Manuvie

Les services de Gestion de placements Manuvie limitée et de Manulife Investment Management (Europe) Limited ont été retenus pour qu'elles agissent à titre de fournisseurs de services d'accès aux données du FIE. Le bureau principal de Gestion de placements Manuvie limitée est situé à Toronto, en Ontario et celui de Manulife Investment Management (Europe) Limited, à Londres, en Angleterre.

Gestion de placements Manuvie limitée est responsable des services d'accès aux données fournis au FIE, y compris les services d'accès aux données fournis par Manulife Investment Management (Europe) Limited. Il pourrait être difficile de faire valoir des droits contre Manulife Investment Management (Europe) Limited (et son personnel) puisqu'elle réside à l'extérieur du Canada et que la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs est située à l'extérieur du Canada. Gestion de placements Manuvie limitée est responsable des pertes qui découlent de l'omission de Manulife Investment Management (Europe) Limited i) d'exercer ses pouvoirs et fonctions avec honnêteté, de bonne foi et dans l'intérêt du FIE et de Gestion de placements Manuvie limitée ou ii) d'exercer le degré de soin, de diligence et de compétence dont une personne raisonnablement prudente ferait preuve dans les circonstances.

Modalités de la convention de services d'accès aux données de Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie fournit des services d'accès aux données au FIE, y compris le portefeuille modèle, conformément à la convention de services de Manuvie.

Gestion de placements Manuvie peut résilier la convention de services de Manuvie, sans pénalité, dans les cas suivants : i) moyennant un préavis de 90 jours donné à BlackRock Canada, ii) s'il y a eu violation substantielle de la convention de services de Manuvie par BlackRock Canada et que cette dernière n'y a pas remédié alors qu'elle le pouvait dans les 20 jours ouvrables suivant un avis donné en ce sens, iii) moyennant la remise d'un préavis de 30 jours à BlackRock Canada s'il y a une modification importante des objectifs, des stratégies et/ou des restrictions de placement à l'égard de laquelle Gestion de placements Manuvie n'a pas donné son accord, iv) immédiatement, en cas de dissolution et de début de liquidation du FIE, v) immédiatement, si le FIE fait faillite ou devient insolvable ou

effectue une cession générale au profit de ses créanciers, ou si un séquestre est nommé à son égard ou à l'égard d'une portion importante de ses actifs ou vi) immédiatement, si les actifs du FIE font l'objet d'une saisie ou d'une confiscation par un organisme public ou gouvernemental.

BlackRock Canada peut résilier la convention de services de Manuvie, sans pénalité, notamment dans les cas suivants : i) sans motif valable, moyennant un préavis de 60 jours, ii) s'il y a eu violation substantielle de la convention de services de Manuvie par Gestion de placements Manuvie et que cette dernière n'y a pas remédié dans les 20 jours ouvrables suivant un avis lui ayant été donné en ce sens, iii) immédiatement, en cas de dissolution et de début de liquidation de Gestion de placements Manuvie limitée ou de Manulife Investment Management (Europe) Limited, iv) immédiatement, si Gestion de placements Manuvie limitée ou Manulife Investment Management (Europe) Limited fait faillite ou devient insolvable, ou effectue une cession générale au profit de ses créanciers, ou si un séquestre est nommé à l'égard de l'un d'eux ou à l'égard d'une portion importante de leurs actifs, v) immédiatement, si les actifs de Gestion de placements Manuvie font l'objet d'une saisie ou d'une confiscation par un organisme public ou gouvernemental ou vi) immédiatement, si Gestion de placements Manuvie perd une immatriculation, un permis ou une autre autorisation ou si elle ne peut se prévaloir d'une dispense à cet égard requise pour exercer ses fonctions aux termes de la convention de services de Manuvie.

Conflits d'intérêts

BlackRock Canada, ses dirigeants et les membres de son groupe ne consacrent pas exclusivement leur temps à la gestion des Fonds iShares. En outre, ces personnes fournissent des services similaires ou différents à d'autres et peuvent commanditer ou établir d'autres fonds d'investissement durant la période au cours de laquelle ils agissent pour le compte des Fonds iShares. Par conséquent, ces personnes seront en conflits d'intérêts pour ce qui est de la répartition du temps, des services et des fonctions de gestion entre les Fonds iShares et les autres personnes auxquelles elles fournissent des services similaires.

Les administrateurs et dirigeants de BlackRock Canada ou des membres de son groupe peuvent être administrateurs, dirigeants, actionnaires ou porteurs de parts d'un ou de plusieurs émetteurs dont un Fonds iShares peut acquérir des titres. Les services de BlackRock Canada et des membres de son groupe, y compris BlackRock, peuvent être retenus pour qu'elles agissent à titre de gestionnaires ou de gestionnaires de portefeuille pour le compte d'un ou de plusieurs émetteurs dont un Fonds iShares peut acquérir des titres et à titre de gestionnaires ou de gestionnaires de portefeuille de fonds ou de comptes qui investissent dans les mêmes titres que les Fonds iShares. Les Fonds iShares peuvent acheter, vendre et détenir des titres de certains émetteurs qui sont directement ou indirectement reliés à BlackRock Canada (notamment, à l'heure actuelle, BlackRock). Ces opérations ne seront effectuées que si les lois sur les valeurs mobilières applicables le permettent et que si les approbations requises des autorités de réglementation sont obtenues.

BlackRock et Chubb Limited (« **Chubb** »), société ouverte dont les titres sont détenus par des fonds et d'autres comptes dont BlackRock est le conseiller, ont partiellement financé la création d'une société de réassurance (la « **société de réassurance** ») dans laquelle BlackRock a une participation d'environ 13,8 % et Chubb a une participation d'environ 17,2 % et chacune est représentée à son conseil d'administration. Certains employés et dirigeants de BlackRock ont une participation inférieure à la moitié de 1 % dans la société de réassurance. BlackRock gère le portefeuille de placements de la société de réassurance, qui est détenu par une filiale en propriété exclusive. La société de réassurance participe en tant que réassureur à des contrats de réassurance souscrits par des filiales de Chubb.

BlackRock ou les membres de son groupe sont propriétaires de certains systèmes de négociation, de gestion de portefeuille, d'exploitation et/ou d'information qui sont utilisés par des fournisseurs de services des Fonds iShares, ou ont une participation dans ceux-ci. Ces systèmes sont ou seront utilisés par un fournisseur de services des Fonds iShares dans le cadre de la prestation de services à des comptes gérés par BlackRock et à des fonds gérés et parrainés par BlackRock, dont les Fonds iShares, qui retiennent les services du fournisseur de services (habituellement, le dépositaire). Un fournisseur de services des Fonds iShares verse une rémunération à BlackRock ou aux membres de son groupe pour pouvoir utiliser les systèmes. Les sommes que verse un fournisseur de services des Fonds iShares à BlackRock ou aux membres de son groupe pour l'utilisation de ces systèmes peuvent augmenter la rentabilité de BlackRock et des membres de son groupe. Les frais que BlackRock ou les membres de son groupe perçoivent d'un fournisseur de services dans le cadre de l'utilisation des systèmes qu'ils fournissent pourraient inciter BlackRock à

recommander qu'un Fonds iShares conclue une entente avec le fournisseur de services ou renouvelle une entente avec celui-ci.

Comité d'examen indépendant

Comme l'exige le Règlement 81-107, un CEI a été mis sur pied pour qu'il examine toutes les questions de conflit d'intérêts qui ont été repérées et lui ont été transmises par BlackRock Canada et qu'il donne son approbation ou une recommandation, selon la nature de la question de conflit d'intérêts. Une question de conflit d'intérêts est une situation dans laquelle une personne raisonnable estimerait que BlackRock Canada ou une entité qui lui est liée a un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec la capacité de BlackRock Canada d'agir de bonne foi et dans l'intérêt des Fonds iShares.

Les membres du CEI, qui composent le CEI des Fonds iShares, sont les suivants :

Nom	Municipalité de résidence	Rémunération totale payable en 2022[1)]
Martha Fell[2)]	Toronto (Ontario)	61 250 $
Paul Batho	Markham (Ontario)	52 500 $
Geoffrey Creighton[3)]	Oakville (Ontario)	64 750 $
Kevin Coldiron	Oakland (Californie)	52 500 $
Cathy Welling[4)]	Thornbury (Ontario)	6 375 $

1) Représente les sommes réelles versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Comprend les sommes versées à l'égard de services rendus à d'autres fonds d'investissement auxquels le CEI a fourni des services au cours de la période. Comprend les frais remboursés par les Fonds iShares.
2) Fin du mandat le 30 novembre 2022.
3) Président du CEI avec prise d'effet le 31 mai 2022.
4) Nommée le 1er décembre 2022.

Actuellement, chaque membre reçoit 52 500 $ par année (73 500 $ dans le cas de la présidente du comité) à titre de rémunération, notamment pour assister aux réunions. Les frais engagés par les membres du CEI pour assister aux réunions ou les autres frais engagés pour remplir leurs fonctions à titre de membres du CEI leur sont remboursés.

Le CEI a une charte écrite décrivant ses pouvoirs, fonctions et responsabilités.

Conformément au Règlement 81-107, le CEI évalue, au moins une fois par année, le caractère adéquat et l'efficacité de ce qui suit :

i) les politiques et procédures de BlackRock Canada portant sur les questions de conflit d'intérêts;

ii) toute directive permanente que le CEI a donnée à BlackRock Canada relativement aux questions de conflit d'intérêts liées aux Fonds iShares;

iii) le respect par BlackRock Canada et chaque Fonds iShares des conditions imposées par le CEI dans une recommandation ou une approbation donnée à BlackRock Canada.

En outre, le CEI examine et évalue, au moins une fois par année, l'indépendance et la rémunération de ses membres, de même que son efficacité en tant que comité, et l'apport et l'efficacité de chaque membre.

Le CEI prépare chaque année un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts; ce rapport peut être consulté sur le site Web désigné des Fonds iShares au www.blackrock.com/ca, ou être obtenu sans frais sur demande du porteur de parts adressée au Fonds iShares à iSharesCanada_inquiries@blackrock.com.

Gestion du risque lié à la liquidité

Le programme de gestion du risque lié à la liquidité (« **GRLL** ») des Fonds iShares est régi par une politique relative au risque de placement interne qui comprend des lignes directrices pour la gestion des risques de placement, y compris la gestion du risque lié à la liquidité, pour les fonds, dont les Fonds iShares. L'équipe de gestion du risque indépendante de BlackRock Canada voit aux activités de gestion du risque lié à la liquidité pour les Fonds iShares, y compris à l'évaluation du risque lié à la liquidité des fonds et des exceptions au risque lié à la liquidité par rapport à des seuils de risque. En outre, le groupe de conseils en risque lié à la liquidité (« **GCRLL** ») supervise le programme de gestion du risque lié à la liquidité de BlackRock et ses activités d'évaluation du risque lié à la liquidité. Le GCRLL est indépendant des équipes de gestion de portefeuille et est composé de représentants du GARQ, de l'équipe de risques réglementaires et du groupe de modélisation financière. Le GCRLL examine et approuve les modifications aux méthodologies et aux modèles de liquidité, passe en revue les exceptions de liquidité et les achemine à l'échelon supérieur au besoin, soit au comité de supervision des risques du portefeuille. Le comité de supervision des risques du portefeuille (« **CSRP** ») est présidé par le chef des risques de BlackRock et agit à titre de comité de supervision principal à l'égard de tous les risques de placement, dont le risque lié à la liquidité.

Alliance stratégique avec RBC GMA

BlackRock Canada et RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« **RBC GMA** ») ont créé une alliance stratégique concernant leurs activités de FNB au Canada dans le cadre de laquelle les familles de FNB offertes par BlackRock Canada et RBC GMA sont réunies sous une seule marque, soit RBC iShares (l'« **alliance stratégique** »). L'alliance stratégique constitue une alliance stratégique contractuelle à long terme sans la création d'une coentreprise. Dans le cadre de l'alliance stratégique, BlackRock Canada et RBC GMA se fournissent mutuellement des services de soutien et certains services liés à l'administration, au soutien aux placements, à la commercialisation et à la gestion des FNB gérés par chacune de BlackRock Canada et de RBC GMA (collectivement, les « **FNB issus de l'alliance stratégique** »). Dans le cadre de la prestation de ces services réciproques, BlackRock Canada et RBC GMA se confèrent l'une et l'autre certains droits limités en matière de renseignements, d'examen et de consentement à l'égard des FNB issus de l'alliance stratégique. De plus, en contrepartie de ces services réciproques fournis dans le cadre de l'alliance stratégique, BlackRock Canada et RBC GMA acceptent de partager les revenus tirés des frais de gestion attribuables aux FNB issus de l'alliance stratégique. Bien que BlackRock Canada et RBC GMA se fournissent des services, les deux sociétés conservent leurs responsabilités distinctes de gestion de fonds et de conseils en placement pour les FNB issus de l'alliance stratégique à l'égard desquels elles agissent à titre de gestionnaire de fonds d'investissement ou de conseiller en valeurs. La convention régissant l'alliance stratégique prévoit que BlackRock Canada et RBC GMA s'entraideront en vue de créer de nouveaux produits et d'analyser et rationaliser la gamme de produits de façon constante.

Dépositaire

SSTCC est le dépositaire des Fonds iShares aux termes d'une convention de dépôt intervenue entre BlackRock Canada, en sa qualité de conseiller en valeurs et de fiduciaire des Fonds iShares, SSTCC et SSBT en date du 13 avril 2018 (dans sa version modifiée et mise à jour à l'occasion). La convention de dépôt intègre les modalités de la convention de services cadre (dans sa version modifiée et mise à jour à l'occasion, la « **convention de services cadre** ») intervenue entre BlackRock Canada, BTC et certains fonds situés aux États-Unis qui y sont nommés ainsi que SSBT. La durée de la convention de dépôt prendra fin en avril 2025 ou, si cette date est ultérieure, à la résiliation ou à l'expiration des modules de services conclus par certains fonds situés aux États-Unis et SSBT. La convention de dépôt peut être résiliée de façon anticipée conformément à ses modalités ou à celles de la convention de service cadre, notamment en cas de non-respect des normes de diligence de SSTCC ou si BlackRock Canada, agissant en qualité de fiduciaire, est d'avis que la prestation continue de services par SSTCC constituerait, dans les circonstances, un manquement de BlackRock Canada à ses obligations de fiduciaire. Conformément à la convention de dépôt, SSTCC ou SSBT, selon le cas, fournissent également certains services d'administration et de comptabilité de fonds et d'autres services pour le compte des Fonds iShares. Le bureau principal de SSTCC est situé à Toronto, en Ontario.

SSTCC nomme des sous-dépositaires à l'occasion, dont BTC, BAL et SSBT, aux termes de conventions de sous-dépositaire que SSTCC a conclues.

Auditeur

L'auditeur des Fonds iShares est PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L., à son bureau principal situé au 18, rue York, Tour PwC, bureau 2600, Toronto (Ontario) M5J 0B2.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard des parts est SSTCC, à son bureau principal de Toronto, en Ontario. SSTCC tient le registre des porteurs de parts inscrits de chaque Fonds iShares.

Mandataires d'opérations de prêt de titres

BTC agit à titre de mandataire d'opérations de prêt de titres des Fonds iShares aux termes d'une convention d'autorisation de prêt de titres modifiée et mise à jour datée du 27 mars 2023 (la « **convention d'autorisation de prêt de titres de BTC** »), intervenue entre BlackRock Canada et BTC. BTC est une association bancaire nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis d'Amérique. Le bureau principal de BTC est situé à San Francisco, en Californie. BTC est membre du groupe de BlackRock Canada. L'une ou l'autre des parties peut résilier la convention d'autorisation de prêt de titres de BTC en donnant à l'autre partie un préavis écrit de 30 jours.

BAL agit à titre de mandataire d'opérations de prêt de titres des Fonds iShares aux termes d'une convention d'autorisation de prêt de titres modifiée et mise à jour datée du 27 mars 2023 (la « **convention d'autorisation de prêt de titres de BAL** »), intervenue entre BlackRock Canada et BAL. BAL est réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Le bureau principal de BAL est situé à Londres, en Angleterre. BAL est membre du groupe de BlackRock Canada. L'une ou l'autre des parties peut résilier la convention d'autorisation de prêt de titres de BAL en donnant à l'autre partie un préavis écrit de 30 jours.

Les mandataires d'opérations de prêt de titres agissent pour le compte des Fonds iShares dans le cadre de l'administration des opérations de prêt de titres conclues par les Fonds iShares. Le bien donné en garantie par l'emprunteur de titres à un Fonds iShares prêteur dans le cadre d'une opération de prêt de titres doit avoir une valeur totale correspondant au moins à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés. Outre le bien donné en garantie que les Fonds iShares détiennent, les Fonds iShares sont également les bénéficiaires d'une indemnisation offerte par BlackRock en cas de manquement d'un emprunteur. L'indemnisation de BlackRock prévoit le remplacement complet des titres prêtés si l'emprunteur manque à son obligation de remise des titres prêtés et si le bien donné en garantie est insuffisant pour reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

SITE WEB DÉSIGNÉ

Les Fonds iShares sont tenus d'afficher certains documents d'information réglementaire sur un site Web désigné. Le site Web désigné des Fonds iShares peut être consulté à l'adresse suivante : www.blackrock.com/ca.

CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Valeur liquidative et valeur liquidative par part

La valeur liquidative d'un Fonds iShares ou d'une catégorie de parts d'un Fonds iShares sera égale à la valeur marchande de l'actif total du Fonds iShares, ou à la valeur marchande des actifs du Fonds iShares attribués à cette catégorie, selon le cas, déduction faite de la valeur du montant total des éléments de passif du Fonds iShares, ou des éléments de passif de celui-ci attribués à cette catégorie, selon le cas. Chaque opération en portefeuille sera reflétée dans le calcul de la valeur liquidative au plus tard au premier calcul de la valeur liquidative suivant la date à laquelle l'opération devient exécutoire.

On obtient la valeur liquidative par part d'un Fonds iShares ou d'une catégorie d'un Fonds iShares un jour donné en divisant la valeur liquidative de ce Fonds iShares, ou de cette catégorie, selon le cas, ce jour-là par le nombre de parts de ce Fonds iShares, ou de cette catégorie, alors en circulation. L'émission, l'échange ou le rachat de parts d'un Fonds

iShares ou d'une catégorie, selon le cas, sera reflété dans le premier calcul de la valeur liquidative par part du Fonds iShares ou de la catégorie effectué après la date de l'émission, de l'échange ou du rachat.

La valeur liquidative et la valeur liquidative par part d'un Fonds iShares ou d'une catégorie, selon le cas, seront calculées en dollars canadiens et dans toute autre monnaie déterminée à l'occasion par BlackRock Canada, à son gré. Si un Fonds iShares offre des parts en $ US, la valeur liquidative par part en $ US sera calculée en dollars canadiens et convertie en dollars américains au taux de change en vigueur déterminé par BlackRock Canada à l'occasion.

En règle générale, chaque Fonds iShares calculera la valeur liquidative du Fonds iShares et la valeur liquidative part du Fonds iShares ou d'une catégorie du Fonds iShares quotidiennement après la fermeture des marchés chaque jour où des opérations auront lieu à la Bourse du Fonds iShares (un « **jour de bourse au Canada** ») ou un autre jour déterminé par BlackRock Canada, à son gré.

Politiques et procédures d'évaluation

La valeur liquidative de chaque Fonds iShares sera calculée en fonction des principes d'évaluation suivants aux fins de toute émission, de tout échange ou de tout rachat de parts d'un Fonds iShares :

a) la valeur d'un titre inscrit à la cote d'une bourse ou négocié sur celle-ci ou sur un marché hors cote sera i) dans le cas d'un titre qui a été négocié un jour de bourse au Canada, le cours de clôture ou ii) dans le cas d'un titre qui n'a pas été négocié un jour de bourse au Canada, le dernier cours attribué à ce titre ou une juste valeur systématique reçue de la part d'un tiers fournisseur de services indépendant. Toutefois, dans l'un ou l'autre des cas, si le titre est celui d'un FNB iShares sous-jacent, la valeur du FNB iShares sous-jacent pourrait correspondre à sa valeur liquidative déclarée si BlackRock Canada détermine raisonnablement, à son gré, que cette valeur liquidative est équitable, raisonnable et fiable dans les circonstances pertinentes;

b) le revenu de dividende sera comptabilisé à la date ex-dividende (ou à la date ex-dividende estimative dans certaines circonstances) et les intérêts créditeurs seront cumulés quotidiennement;

c) la valeur de toute obligation sera établie au moyen du cours médian fourni par un tiers, sauf dans le cas du XCBG, du XGGB, du XSAB, du XSHG et du XSTB, pour lesquels la valeur de toute obligation sera établie au moyen du cours acheteur fourni par un tiers;

d) la valeur d'un contrat à terme standardisé correspondra à ce qui suit : i) si les limites quotidiennes imposées par le marché à terme par l'entremise duquel le contrat a été émis ne sont pas applicables, le gain ou la perte qui se dégagerait si, un jour de bourse au Canada, la position sur le contrat était liquidée ou ii) si les limites quotidiennes imposées par le marché à terme par l'entremise duquel le contrat a été émis sont applicables, la valeur marchande actuelle de l'élément sous-jacent;

e) la marge payée ou déposée sur un contrat à terme standardisé sera inscrite comme créance; dans le cas d'une marge qui n'est pas en espèces, elle fera l'objet d'une note indiquant qu'elle est détenue aux fins de marge;

f) la valeur d'un contrat à terme de gré à gré ou d'un swap sera le gain ou la perte qui se dégagerait si, le jour de l'évaluation, la position sur le contrat à terme de gré à gré ou le swap était liquidée;

g) la valeur d'un titre ou d'un autre bien (sauf les biens mentionnés ci-dessus) dont il est impossible d'obtenir le cours correspondra à sa valeur marchande établie par BlackRock Canada de la manière choisie par BlackRock Canada à l'occasion;

h) tout cours publié en devise sera converti en dollar canadien, au taux de change en vigueur que BlackRock Canada jugera approprié, le jour de bourse au Canada où est calculée la valeur liquidative du Fonds iShares ou de la catégorie du Fonds iShares;

i) malgré ce qui précède, la valeur de tous les biens du fonds correspondra à la valeur dont BlackRock Canada estime, à sa discrétion raisonnable, qu'elle reflète le plus exactement sa valeur sur un marché ouvert et libre entre des parties informées et prudentes, agissant sans lien de dépendance et sans contrainte, exprimée en fonction de l'argent ou de leur valeur en argent.

Déclaration de la valeur liquidative

BlackRock Canada publiera gratuitement la valeur liquidative et la valeur liquidative par part de chaque Fonds iShares sur le site Web désigné des Fonds iShares, www.blackrock.com/ca, chaque jour de bourse canadien.

CARACTÉRISTIQUES DES TITRES

Description des titres placés

Chaque part d'un Fonds iShares représente un intérêt bénéficiaire égal dans l'actif net du Fonds iShares attribuable à cette catégorie de parts. Les Fonds iShares sont constitués sous forme de fiducies et les porteurs de parts des Fonds iShares ne sont pas des actionnaires d'une société par actions. Chaque Fonds iShares, sauf le CLU, a le droit d'émettre un nombre illimité de parts en $ CA. Les XAGG, XAW, XCBU, XDG, XDU, XEC, XEF, XFS, XMC, XMU, XSHU, XSTP, XUS et XUU ont également le droit d'émettre un nombre illimité de parts en $ US. Le CLU a le droit d'émettre un nombre illimité de parts couvertes et de parts non couvertes. Les porteurs de parts d'un Fonds iShares qui offre plusieurs catégories de parts sont des porteurs de parts d'une seule et même fiducie, et les catégories de parts ne peuvent être associées à des portefeuilles d'actifs différents.

La principale différence entre les parts couvertes et les parts non couvertes du CLU est que les parts couvertes visent à utiliser une stratégie de couverture du change par rapport au dollar américain. La valeur liquidative par part de chaque catégorie du CLU ne sera pas la même en raison de la stratégie de couverture du change des parts couvertes. Les parts non couvertes sont essentiellement similaires aux parts couvertes, mais l'exposition du CLU à d'autres monnaies que le dollar canadien pour ce qui est des parts non couvertes ne sera pas couverte par rapport au dollar canadien.

La principale différence entre les parts en $ CA et les parts en $ US est le fait que les parts en $ CA sont libellées en dollars canadiens et les parts en $ US sont libellées en dollars américains. Les parts en $ US sont offertes à des fins de commodité aux investisseurs qui souhaitent les souscrire en dollars américains et en recevoir les distributions et le produit tiré de la vente ou du rachat en dollars américains. Les parts en $ US n'offrent pas de couverture contre les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Souscriptions

Tous les ordres visant à acheter des parts directement des Fonds iShares doivent être passés par les courtiers. Se reporter à la rubrique « **Achat de parts – Émission de parts** ».

Certaines dispositions relatives aux parts

Chaque part de chaque catégorie d'un Fonds iShares est assortie de droits et de privilèges identiques. Chaque part entière d'une catégorie donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts, à moins qu'un porteur de parts, sous réserve d'une dispense applicable (se reporter à la rubrique « **Dispenses et approbations** »), détienne (seul ou de concert avec d'autres) au moins 20 % des parts d'une catégorie d'un Fonds iShares émises et en circulation. Un tel porteur de parts ne peut exercer que les droits de vote rattachés à au plus 20 % des parts de cette catégorie à l'égard de toute question soumise au vote des porteurs de parts. Chaque part entière d'une catégorie confère le droit de participer au prorata à toute distribution effectuée par un Fonds iShares aux porteurs de parts de cette catégorie, sauf les distributions sur les frais de gestion, notamment les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés et les distributions versées au moment de la dissolution du Fonds iShares ou d'une catégorie de parts d'un Fonds iShares. Les parts émises sont entièrement libérées.

Échange de parts contre des paniers

Les porteurs de parts des Fonds iShares peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) de tout Fonds iShares n'importe quel jour de bourse contre des paniers et une somme en espèces, à la condition qu'un nombre prescrit de parts minimal soit échangé. Se reporter à la rubrique « **Échange et rachat de parts – Échange de parts à la valeur liquidative par part contre des paniers et/ou une somme en espèces** ».

Rachat de parts contre une somme en espèces

N'importe quel jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un Fonds iShares contre une somme en espèces à un prix de rachat par part équivalent à 95 % du cours de clôture des parts visées à la Bourse le jour de bourse de prise d'effet du rachat. Cependant, le prix de rachat maximum payable à un porteur de parts dans le cadre d'une demande de rachat en espèces correspondra à la valeur liquidative par part du Fonds iShares pertinent. Les porteurs de parts seront de façon générale en mesure de vendre (plutôt que de faire racheter) des parts au cours du marché à la Bourse par l'entremise d'un courtier inscrit ou courtier, sous réserve seulement des courtages usuels. Par conséquent, les porteurs de parts devraient consulter leurs courtiers ou conseillers en placements avant de faire racheter leurs parts contre une somme en espèces. Aucune commission ni aucuns frais ne sont versés à BlackRock Canada et aux Fonds iShares par les porteurs de parts dans le cadre de la vente de parts à la Bourse. Se reporter à la rubrique « **Échange et rachat de parts – Rachat de parts contre une somme en espèces** ».

Exercice des droits de vote rattachés aux FNB iShares

Un Fonds iShares peut détenir des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares. Le Règlement 81-102 ne lui permet pas d'exercer les droits de vote rattachés aux titres de ces FNB iShares. BlackRock Canada peut, à son gré dans le cadre de certaines questions tranchées par un vote, prendre des mesures afin de permettre aux porteurs de parts des Fonds iShares d'exercer les droits de vote rattachés aux titres d'un FNB iShares ou de permettre l'exercice de ces droits de vote en conformité avec la législation canadienne en valeurs mobilières et toute dispense pertinente.

Exercice des droits de vote rattachés aux paniers

Dans le cas d'un C-Fonds iShares, du CEW, du CMR, du FIE, du XBAL, du XCG, du XCS, du XCV, du XDV, du XEG, du XFN, du XGD, du XGRO, du XIC, du XIT, du XIU, du XMA, du XMD et du XRE, le porteur de parts qui détient au moins un nombre prescrit de parts minimal d'un tel Fonds iShares peut demander à ce Fonds iShares, moyennant un préavis de 15 jours de bourse, de lui remettre une procuration signée pour toute assemblée des porteurs des titres détenus par ce Fonds iShares. Cette procuration donnera au porteur de parts le droit d'exercer les droits de vote pertinents, le cas échéant, qui sont rattachés à la fraction pertinente des titres détenus par le Fonds iShares établie sur la base des titres sous-jacents au nombre de parts détenues par le porteur de parts. Des instructions doivent être données pour chaque assemblée des porteurs de titres de l'émetteur d'un titre détenu par le Fonds iShares. Les porteurs de parts admissibles doivent prendre l'initiative d'exercer ce droit puisqu'aucun rappel à ce sujet ne leur sera envoyé. Ils seront tenus d'attester au Fonds iShares pertinent que le porteur de parts est le propriétaire véritable des parts détenues en son nom ou que la procuration sera exercée ou autrement traitée conformément aux instructions de ce propriétaire véritable.

Les porteurs de parts qui détiennent un nombre de parts d'un C-Fonds iShares, du CEW, du CMR, du FIE, du XBAL, du XCG, du XCS, du XCV, du XDV, du XEG, du XFN, du XGD, du XGRO, du XIC, du XIT, du XIU, du XMA, du XMD ou du XRE inférieur au nombre prescrit de parts n'auront pas le droit d'exercer les droits de vote rattachés aux titres détenus par ce Fonds iShares.

En ce qui concerne tous les autres Fonds iShares, les porteurs de parts n'auront pas le droit d'exercer les droits de vote rattachés aux titres détenus par le Fonds iShares.

Modification de modalités

Sauf en ce qui a trait aux modifications au document de fiducie concerné qui nécessitent l'approbation des porteurs de parts comme il est décrit à la rubrique « **Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts** » et aux modifications aux documents de fiducie concernés décrites sous la rubrique « **Questions touchant les porteurs de parts – Modifications des documents de fiducie** », les documents de fiducie peuvent être modifiés de temps à autre par BlackRock Canada, par écrit. En ce qui concerne les C-Fonds iShares, le CEW, le CMR, le FIE, le XBAL et le XGRO, BlackRock Canada doit envoyer un préavis écrit d'au moins 30 jours aux porteurs de parts relativement à certaines modifications apportées à un document de fiducie. En ce qui concerne tous les autres Fonds iShares, BlackRock Canada doit aviser les porteurs d'un Fonds iShares au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de certaines modifications apportées à un document de fiducie.

QUESTIONS TOUCHANT LES PORTEURS DE PARTS

Assemblées des porteurs de parts

Sauf disposition contraire de la loi, les assemblées de porteurs de parts d'un Fonds iShares auront lieu si elles sont convoquées par BlackRock Canada sur remise d'un préavis écrit d'au moins 21 jours et d'au plus 50 jours avant l'assemblée.

Sauf indication contraire dans les documents de fiducie, les porteurs de parts d'un Fonds iShares ont droit à une voix par part entière du Fonds iShares qu'ils détiennent à la date de référence établie aux fins du scrutin à une assemblée de ces porteurs de parts.

Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts

En règle générale, selon la législation canadienne en valeurs mobilières et/ou les modalités du document de fiducie d'un Fonds iShares, des questions pourraient devoir être soumises aux porteurs de parts d'un Fonds iShares aux fins d'approbation.

Sous réserve de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable et des modalités du document de fiducie d'un Fonds iShares, une assemblée des porteurs de parts d'un Fonds iShares doit être convoquée pour approuver certains changements, dont les suivants :

i) un changement est apporté à la base de calcul des frais ou des charges qui sont imputés au Fonds iShares ou qui sont imputés directement à ses porteurs de parts par le Fonds iShares ou par BlackRock Canada relativement à la détention de parts du Fonds iShares de sorte qu'une hausse des frais imputés au Fonds iShares ou aux porteurs de parts pourrait être entraînée, sauf si :

   a) le Fonds iShares n'a pas de lien de dépendance avec la personne ou société qui lui impute les frais ou les charges;

   b) les porteurs de parts ont reçu un préavis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet du changement devant être effectué qui pourrait entraîner une hausse des frais imputés au Fonds iShares;

   c) le droit à un avis prévu en b) est divulgué dans le prospectus du Fonds iShares;

ii) il y a mise en place de frais ou de charges qui doivent être imputés au Fonds iShares ou qui doivent être imputés directement à ses porteurs de parts par le Fonds iShares ou par

BlackRock Canada relativement à la détention de parts du Fonds iShares et qui pourraient entraîner une hausse des frais imputés au Fonds iShares ou à ses porteurs de parts, sauf si :

a) le Fonds iShares n'a pas de lien de dépendance avec la personne ou société qui lui impute les frais ou les dépenses;

b) les porteurs de parts ont reçu un préavis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet du changement devant être effectué qui pourrait entraîner une hausse des frais imputés au Fonds iShares;

c) le droit à un avis prévu en b) est divulgué dans le prospectus du Fonds iShares;

iii) le gestionnaire du Fonds iShares est remplacé, sauf si le nouveau gestionnaire du Fonds iShares est membre du groupe de BlackRock Canada;

iv) les objectifs de placement fondamentaux d'un Fonds iShares sont modifiés;

v) le Fonds iShares réduit la fréquence de calcul de sa valeur liquidative par part;

vi) sous réserve des restrictions supplémentaires énoncées dans le document de fiducie d'un Fonds iShares, le Fonds iShares entreprend une restructuration avec un autre émetteur ou lui transfère ses actifs, si, suivant la restructuration ou le transfert de ses actifs, le Fonds iShares cesse d'exister et l'opération a pour effet de transformer les porteurs de parts du Fonds iShares en porteurs de titres de l'autre émetteur, sauf si :

a) le CEI du Fonds iShares a approuvé le changement, conformément au Règlement 81-107;

b) le Fonds iShares fait l'objet d'une restructuration avec un autre fonds d'investissement assujetti au Règlement 81-102 et au Règlement 81-107 géré par BlackRock Canada ou un membre de son groupe, ou lui transfère ses actifs;

c) un avis écrit de la modification a été envoyé aux porteurs de parts au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de la modification;

d) le droit à un avis prévu en c) est divulgué dans le prospectus du Fonds iShares;

e) la restructuration ou la cession d'actifs du Fonds iShares respecte certaines autres exigences de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables;

vii) sous réserve des restrictions supplémentaires énoncées dans le document de fiducie d'un Fonds iShares, le Fonds iShares entreprend une restructuration avec un autre émetteur ou acquiert des actifs de celui-ci, si, suivant la restructuration ou l'acquisition des actifs, le Fonds iShares continue d'exister, l'opération a pour effet de transformer les porteurs de titres de l'autre émetteur en porteurs de parts du Fonds iShares et l'opération constituerait un changement important pour le Fonds iShares;

viii) le Fonds iShares met en œuvre l'une des mesures suivantes :

a) une restructuration en fonds d'investissement à capital fixe;

b) une restructuration en émetteur qui n'est pas un fonds d'investissement;

ix) dans le cas des C-Fonds iShares, du CEW, du CMR, du FIE, du XBAL et du XGRO, le fiduciaire du Fonds iShares est remplacé, sauf si le nouveau fiduciaire du Fonds iShares est membre du groupe de BlackRock Canada;

x) dans le cas des C-Fonds iShares, du CEW, du CMR, du FIE, du XBAL et du XGRO une modification importante est apportée aux modalités des droits afférents aux parts, dont le droit des porteurs de parts qui détiennent un nombre prescrit de parts d'une catégorie d'exercer le droit de vote rattaché aux titres détenus par les Fonds iShares, s'il y a lieu, comme il est décrit à la rubrique « **Caractéristiques des titres – Certaines dispositions relatives aux parts – Exercice des droits de vote rattachés aux paniers** »;

xi) dans le cas du CEW, la dissolution du Fonds iShares avant sa date de dissolution, sauf dans certaines circonstances dans lesquelles BlackRock Canada peut le dissoudre moyennant un préavis, comme il est décrit à la rubrique « **Dissolution des Fonds iShares** »;

xii) dans le cas du CEW et du FIE, les restrictions en matière de placement sont modifiées;

xiii) toute autre question qui, aux termes du document de fiducie du Fonds iShares ou en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières ou par suite d'une convention, doit être soumise à un vote des porteurs de parts du Fonds iShares.

Dans le cas des C-Fonds iShares, du CMR, du XBAL et du XGRO, l'approbation des questions énoncées aux alinéas i), iii), iv), ix) et x) doit être obtenue par voie de résolution extraordinaire adoptée à une assemblée des porteurs de parts du Fonds iShares dûment convoquée et tenue en vue d'étudier la question concernée. L'approbation des questions énoncées aux autres alinéas peut être donnée par voie de résolution adoptée par au moins une majorité ou la majorité simple des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts du Fonds iShares dûment convoquée et tenue en vue d'étudier la question concernée.

En ce qui a trait au CEW, l'approbation des questions qui précèdent précisées aux alinéas i), iv), x), xi) et xii) doit être donnée par voie de résolution extraordinaire adoptée à une assemblée des porteurs de parts du Fonds iShares dûment convoquée et tenue en vue d'étudier la question concernée. L'approbation des questions énoncées aux autres alinéas peut être donnée par voie de résolution adoptée par au moins une majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts du Fonds iShares dûment convoquée et tenue en vue d'étudier la question concernée.

En ce qui a trait au FIE, l'approbation des questions qui précèdent précisées aux alinéas i), ii), iii), iv), v), vi), vii), viii), x) et xii) doit être donnée par voie de résolution extraordinaire adoptée à une assemblée des porteurs de parts du Fonds iShares dûment convoquée et tenue en vue d'étudier la question concernée. L'approbation des questions précisées dans les autres alinéas peut être donnée par voie de résolution adoptée par au moins une majorité ou une majorité simple des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts du Fonds iShares dûment convoquée et tenue en vue d'étudier la question concernée.

Dans le cas de tous les autres Fonds iShares, l'approbation des porteurs de parts du Fonds iShares sera réputée avoir été donnée si elle est exprimée au moyen d'une résolution adoptée par au moins une majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts du Fonds iShares dûment convoquée et tenue en vue d'étudier la question concernée.

Malgré ce qui précède, si la nature des questions devant être traitées à une assemblée touche les porteurs de parts d'une catégorie de façon considérablement différente de celle dont elle touche les porteurs de parts d'une autre catégorie, le droit de vote rattaché aux parts de cette catégorie touchée sera exercé de façon distincte pour la catégorie.

Changement d'auditeur

L'auditeur d'un Fonds iShares peut être remplacé sans l'approbation des porteurs de parts dans les circonstances suivantes :

i) le CEI du Fonds iShares a approuvé le changement, conformément au Règlement 81-107;

ii) les porteurs de parts ont reçu un préavis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet du changement;

iii) le droit à un préavis décrit en ii) est divulgué dans le prospectus des Fonds iShares.

Modifications des documents de fiducie

Fonds iShares, sauf les C-Fonds iShares, le CEW, le CMR, le FIE, le XBAL et le XGRO

Pour les Fonds iShares autres que les C-Fonds iShares, le CEW, le CMR, le FIE, le XBAL et le XGRO, BlackRock Canada peut modifier par écrit les documents de fiducie à l'occasion. BlackRock Canada doit aviser les porteurs de parts de ces fonds au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de certaines modifications apportées à un document de fiducie. Aucun des événements qui suit ne doit survenir à l'égard d'un tel Fonds iShares à moins qu'il n'ait été dûment approuvé par au moins la majorité des porteurs de parts présents en personne ou par procuration à une assemblée des porteurs de parts qui a été dûment convoquée et tenue à cette fin :

a) toute modification ou toute suppression de droits, de privilèges ou de restrictions afférents aux parts énoncés dans le document de fiducie ayant trait à certaines questions de droits de vote et d'approbation;

b) toute modification des objectifs de placement fondamentaux du Fonds iShares énoncés dans le document de fiducie;

c) toute augmentation du montant des frais qu'un Fonds iShares doit verser à BlackRock Canada, agissant en sa qualité de fiduciaire du Fonds iShares;

d) toute autre question à l'égard de laquelle la législation canadienne en valeurs mobilières applicable exigerait la tenue d'un vote des porteurs de parts.

Aux termes des documents de fiducie de ces Fonds iShares, BlackRock Canada n'est pas tenue de donner avis de toute modification à un document de fiducie i) qui est faite pour assurer la conformité continue avec la législation canadienne en valeurs mobilières et les autres lois applicables en vigueur à l'occasion; ii) qui vise à fournir une protection supplémentaire aux porteurs de parts ou iii) qui vise à corriger les questions mineures ou administratives ou les erreurs typographiques, les ambiguïtés ou les omissions ou erreurs manifestes ou toute modification qui, de l'avis de BlackRock Canada, ne nuit pas aux porteurs de parts et est nécessaire ou souhaitable.

C-Fonds iShares, CEW, CMR, FIE, XBAL et XGRO

En ce qui a trait aux C-Fonds iShares, au CEW, au CMR, au FIE, au XBAL, au XGRO, BlackRock Canada peut modifier les documents de fiducie à l'occasion, par écrit. En ce qui a trait à ces fonds, sauf en ce qui concerne les modifications des documents de fiducie qui nécessitent l'approbation des porteurs de parts des Fonds iShares concernés décrites précédemment sous la rubrique « **Questions touchant les porteurs de parts** » ou aux modifications décrites dans les documents de fiducie en question qui ne nécessitent pas l'approbation des porteurs de parts ou l'envoi d'un préavis à ceux-ci, les documents de fiducie peuvent être modifiés par BlackRock Canada, à l'occasion, moyennant un préavis écrit d'au moins 30 jours aux porteurs de parts. Conformément aux documents de fiducie des C-Fonds iShares, du CEW, du CMR, du FIE, du XBAL et du XGRO, BlackRock Canada peut modifier chaque document de fiducie sans en donner avis aux porteurs de parts lorsque les modifications ont pour objet de : i) supprimer toute contradiction ou incohérence pouvant exister entre les dispositions du document de fiducie et celles d'une loi ou d'un règlement qui s'applique au Fonds iShares ou qui le concerne; ii) apporter au document de fiducie

une modification ou une correction qui est d'ordre typographique ou qui est nécessaire afin de corriger une ambiguïté, une disposition erronée ou incompatible, une omission administrative, une erreur ou une erreur manifeste; iii) rendre le document de fiducie conforme aux lois, aux règles et aux instructions générales applicables établies par les autorités en valeurs mobilières ou le rendre conforme aux pratiques courantes du secteur des valeurs mobilières, à la condition que la modification n'ait pas pour effet de nuire aux droits, aux privilèges ou aux intérêts des porteurs de parts; iv) maintenir le statut de « fiducie de fonds commun de placement » d'un Fonds iShares pour l'application de la Loi de l'impôt ou permettre à BlackRock Canada de prendre les mesures qui peuvent être souhaitables ou nécessaires pour qu'un Fonds iShares conserve ce statut; v) modifier la fin de l'année d'imposition d'un Fonds iShares conformément à la Loi de l'impôt, ou vi) procurer une protection supplémentaire aux porteurs de parts.

Fusions autorisées

Un Fonds iShares peut, sans l'approbation des porteurs de parts, réaliser une fusion ou une autre opération similaire avec un fonds d'investissement canadien ayant un objectif de placement, une procédure d'évaluation et une structure de frais similaires (une « **fusion autorisée** »), sous réserve de ce qui suit :

a) l'approbation de la fusion par le CEI;

b) la conformité avec certaines conditions préagréées pour la fusion énoncées à l'article 5.6 du Règlement 81-102;

c) la remise d'un avis écrit aux porteurs de parts au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de la fusion.

Dans le cadre d'une fusion autorisée, les fonds qui fusionnent seront évalués à leur valeur liquidative respective aux fins de cette opération.

Rapports aux porteurs de parts

BlackRock Canada affichera généralement sur son site Web, au www.blackrock.com/ca, les renseignements suivants pour chacun des Fonds iShares :

- la valeur liquidative;
- la valeur liquidative par part.

La fin de l'exercice des Fonds iShares est le 31 décembre. Les Fonds iShares remettront aux porteurs de parts i) des états financiers annuels comparatifs audités; ii) des états financiers intermédiaires non audités et iii) des RDRF annuels et intermédiaires, ou mettront de tels documents à leur disposition. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus de sorte qu'ils en font partie intégrante. Se reporter à la rubrique « **Documents intégrés par renvoi** ».

Chaque porteur de parts recevra également chaque année, de son courtier, au plus tard le 31 mars, les renseignements nécessaires pour qu'il puisse remplir sa déclaration de revenus à l'égard des sommes payées ou payables par un ou plusieurs Fonds iShares relativement à l'année d'imposition antérieure de ces Fonds.

DISSOLUTION DES FONDS iSHARES

Les droits des porteurs de parts d'échanger et de faire racheter les parts d'un Fonds iShares décrits à la rubrique « **Échange et rachat de parts** » cesseront à la date de dissolution de ce Fonds iShares.

Fonds iShares, sauf le CEW

BlackRock Canada peut dissoudre chaque Fonds iShares (sauf le CEW) ou toute catégorie de parts d'un Fonds iShares en donnant aux porteurs de parts un préavis d'au moins 60 jours et, en ce qui concerne les Fonds iShares autres que les C-Fonds iShares, le CMR, le FIE, le XBAL et le XGRO, d'au plus 90 jours.

Au moment de la dissolution d'un Fonds iShares ou d'une catégorie de parts d'un Fonds iShares, les titres en portefeuille, l'encaisse et les autres actifs restants après le paiement ou l'acquittement de tous les éléments de passif et de toutes les obligations attribuables au Fonds iShares ou à une catégorie de parts du Fonds iShares, selon le cas, seront distribués au prorata aux porteurs de parts du Fonds iShares ou de la catégorie de parts du Fonds iShares, selon le cas. Les porteurs de parts du Fonds iShares ou d'une catégorie de parts du Fonds iShares, selon le cas, peuvent recevoir, en tant que dernière distribution, de l'argent et/ou des actifs du portefeuille, selon ce qu'aura déterminé BlackRock Canada, à son gré.

BlackRock Canada peut également dissoudre un Fonds indiciel iShares si le fournisseur d'indices cesse de calculer l'indice pertinent ou que la convention de licence ou de sous-licence visée est résiliée, comme il est indiqué à la rubrique « **Objectifs de placement – Utilisation des indices** ».

CEW

Le CEW peut être dissous à tout moment avec l'approbation des porteurs de parts donnée au moyen d'une résolution extraordinaire ou par BlackRock Canada, si, à son avis, la baisse de la valeur liquidative du CEW à la suite de rachats ou autrement est telle qu'il n'est plus possible, sur le plan économique, de maintenir le CEW et qu'il serait dans l'intérêt des porteurs de parts de le dissoudre. BlackRock Canada remettra un préavis de 60 jours aux porteurs de parts avant une telle dissolution. À la dissolution du CEW, les affaires du CEW seront liquidées, et après avoir pourvu à l'ensemble du passif et des obligations du CEW ou avoir constitué une provision à cette fin, tous les actifs résiduels du CEW seront distribués aux porteurs de parts de chaque catégorie du CEW, au prorata. Si la liquidation de certains actifs du CEW est impossible, ou si, de l'avis de BlackRock Canada, elle n'est pas souhaitable, avant la date de dissolution du CEW, ces actifs seront distribués aux porteurs de parts en espèces, sous réserve de la législation canadienne en valeurs mobilières.

PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES DES FONDS iSHARES

CDS & Co., prête-nom de la CDS, est le propriétaire inscrit des parts de toutes les catégories des Fonds iShares, qu'elle détient pour le compte de différents courtiers et d'autres personnes au nom de leurs clients et d'autres personnes. À l'occasion, un courtier, un FNB iShares, BlackRock Canada ou les membres de son groupe ou un autre fonds d'investissement ou compte géré par BlackRock Canada ou un membre de son groupe pourrait détenir en propriété véritable, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts d'un Fonds iShares.

INFORMATION SUR LE VOTE PAR PROCURATION RELATIF AUX TITRES EN PORTEFEUILLE

Exception faite de ce qui est décrit précédemment à la rubrique « **Caractéristiques des titres – Exercice des droits de vote rattachés aux paniers** », BlackRock Canada se conformera aux procédures décrites ci-après à l'égard de l'exercice du droit de vote représenté par les procurations reçues d'émetteurs de titres détenus par les Fonds iShares. Si un Fonds iShares reçoit une procuration i) d'un FNB iShares, BlackRock Canada n'exercera pas les droits de vote rattachés aux titres ou ii) d'un autre émetteur, BlackRock Canada exercera les droits de vote rattachés à la procuration conformément aux principes en matière d'engagement et de gouvernance d'entreprise à l'échelle mondiale de BlackRock (*BlackRock Global Corporate Governance & Engagement Principles*) (les « **lignes directrices en matière de vote par procuration** ») et aux lignes directrices en matière de vote par procuration adaptées à une région ou à un marché qui ont été adoptées par BlackRock Canada et/ou les membres de son groupe.

Les lignes directrices en matière de vote par procuration prévoient que BlackRock et ses filiales, y compris BlackRock Canada, cherchent à prendre des décisions en matière de vote par procuration de la façon la plus susceptible de protéger et de promouvoir la valeur économique des sociétés dans lesquelles elles investissent pour le compte de clients. Au moment d'exercer son droit de vote, BlackRock Canada votera habituellement sur des questions visées par la procuration conformément à ses lignes directrices en matière de vote par procuration pour le marché pertinent. Toutefois, BlackRock Canada peut, dans l'exercice de son jugement, conclure que les lignes directrices en matière de vote par procuration ne traitent pas de la question particulière sur laquelle un vote par procuration est nécessaire ou qu'une dérogation aux lignes directrices en matière de vote par procuration serait dans l'intérêt économique à long terme des clients de BlackRock.

Les lignes directrices en matière de vote par procuration se divisent en thèmes clés, qui regroupent les éléments qui reviennent le plus fréquemment à l'ordre du jour des réunions annuelles et extraordinaires des actionnaires. Ces thèmes clés sont résumés ci-après.

a) **Conseils et administrateurs** – BlackRock Canada est d'avis que les administrateurs devraient solliciter de nouveaux mandats périodiquement. Des renseignements détaillés sur les compétences de chaque administrateur devraient être communiqués afin que les actionnaires puissent évaluer les antécédents et les compétences d'un candidat. BlackRock Canada s'attend à ce que le conseil soit composé d'un nombre suffisant d'administrateurs diversifiés et indépendants afin de garantir la protection des intérêts de tous les actionnaires.

b) **Comptabilité et questions liées à l'audit** – BlackRock Canada cherche à tenir le comité d'audit du conseil responsable de la surveillance de la gestion de la fonction d'audit au sein d'une société et de l'indépendance de l'auditeur.

c) **Structure du capital, fusions, ventes d'éléments d'actif et autres opérations extraordinaires** – BlackRock Canada examinera les fusions, les ventes d'éléments d'actif ou autres opérations extraordinaires pour déterminer à quel point l'opération proposée augmente la valeur à long terme pour les actionnaires. À son avis, les mécanismes visant à restreindre la capacité des actionnaires de vendre leurs actions sont contraires aux droits élémentaires en matière de propriété. BlackRock Canada s'attend à ce que les soi-disant « régimes de droits des actionnaires » proposés par un conseil soient approuvés par les actionnaires à leur lancement et périodiquement par la suite pour les reconduire.

d) **Rémunération et avantages** – BlackRock Canada s'attend à ce que le conseil d'administration d'une société mette en place une structure de rémunération qui vise à encourager et à récompenser les membres de la haute direction de façon adéquate et qui s'harmonise aux intérêts des actionnaires. BlackRock Canada s'attend à ce que le comité de rémunération tienne compte de la situation de la société et du personnel clé que le conseil vise à encourager et incite les sociétés à s'assurer que les conditions de leurs régimes de rémunération qui sont liées à la performance soient appropriées et stimulantes et soient conformes à la stratégie de l'entreprise et à la pratique sur le marché.

e) **Principaux risques et occasions liés à la durabilité –** BlackRock Canada est d'avis que les sociétés bien gérées évalueront et géreront efficacement les principaux risques et occasions liés à la durabilité pertinents à leurs activités. Une surveillance adéquate des considérations en matière de durabilité est un élément fondamental d'un cadre de gouvernance efficace qui soutient la création de valeur à long terme et durable. Une communication étoffée est essentielle pour que les investisseurs puissent évaluer efficacement la stratégie et les pratiques commerciales d'une société se rapportant aux principaux risques et occasions liés à la durabilité. En raison de la compréhension accrue des principaux risques et occasions liés à la durabilité, et du besoin d'une meilleure information pour les évaluer, BlackRock Canada milite pour l'amélioration continue de la déclaration d'information par les sociétés, lorsque nécessaire, et exprimera ses inquiétudes au moyen de notre vote lorsque les actions ou les communications d'une société sont inadéquates.

f) **Questions générales liées à la gouvernance d'entreprise et à la protection des actionnaires** – BlackRock Canada est d'avis que les actionnaires ont le droit d'obtenir de l'information détaillée en temps opportun concernant le rendement financier et la situation financière des sociétés dans lesquelles ils investissent. De plus, les sociétés devraient également communiquer des renseignements sur les structures de gouvernance en place et sur les droits des actionnaires d'exprimer leur opinion sur ces questions. BlackRock Canada juge fondamental le droit de vote des actionnaires, notamment en cas de changement touchant les mécanismes de gouvernance. Les actionnaires devraient également avoir la possibilité de soumettre des propositions aux assemblées annuelles et extraordinaires et de convoquer une assemblée extraordinaire des actionnaires lorsque certains seuls minimums sont atteints.

À tout le moins, BlackRock Canada s'attend à ce que les sociétés respectent la norme de gouvernance d'entreprise reconnue dans leur marché intérieur ou donnent les raisons pour lesquelles son respect n'est pas dans l'intérêt des actionnaires.

BlackRock Canada analyse rigoureusement les procurations qui sont soumises aux Fonds iShares et à d'autres comptes fiduciaires à l'égard desquels elle dispose d'un droit de vote. BlackRock Canada exerce le droit de vote (ou s'abstient d'exercer le droit de vote) que lui confèrent des procurations pour chaque Fonds iShares à l'égard duquel elle dispose d'un droit de vote selon son évaluation, en exerçant un jugement indépendant, des intérêts économiques à long terme des actionnaires, et sans égard à la relation de l'émetteur de la procuration (ou d'un actionnaire dissident) avec le Fonds iShares, les membres du groupe du Fonds iShares (le cas échéant), BlackRock ou les membres du groupe de BlackRock. Un échantillon aléatoire des voix exprimées par les Fonds iShares fait l'objet d'un examen périodique par une entité indépendante qui n'a pas exercé de droits de vote afin d'en vérifier la conformité avec les lignes directrices en matière de vote par procuration. L'examen est confié au comité de supervision mondial de gestion des placements (le « **comité** ») qui supervise le vote par procuration de BlackRock aux États-Unis et au Canada. Une dérogation aux lignes directrices en matière de vote par procuration serait rapportée au comité au moyen de ce mécanisme et une dérogation importante jugée pertinente pour les Fonds iShares serait rapportée aux Fonds iShares par l'équipe de gestion des placements de BlackRock après avoir été approuvée par le comité.

Étant donné qu'un Fonds iShares peut détenir des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares, le Règlement 81-102 ne lui permet pas d'exercer les droits de vote rattachés aux titres de ces FNB iShares. À son gré, BlackRock Canada peut, à l'égard de certaines questions soumises à un vote, prendre des mesures pour permettre aux porteurs de parts des Fonds iShares d'exercer les droits de vote rattachés aux titres d'un FNB iShares ou permettre l'exercice de ces droits de vote en conformité avec les lois et toute dispense applicables.

BlackRock Canada tiendra des registres des votes donnés par les Fonds iShares et fournira des rapports à cet égard. Ces registres sont préparés annuellement pour la dernière période close le 30 juin et il est possible de les obtenir sur demande après le 31 août de chaque année. Ils sont également affichés sur le site Web des Fonds iShares, au www.blackrock.com/ca, conformément à la législation canadienne en valeurs mobilières.

CONTRATS IMPORTANTS

Le tableau suivant résume les contrats importants visant les Fonds iShares.

Contrat	Objectif	Date
Déclaration de fiducie cadre relative aux C-Fonds iShares, au CMR, au XBAL et au XGRO	La création, l'émission, la négociation, l'échange et le rachat de parts des C-Fonds iShares, du CMR, du XBAL et du XGRO sont prévus par la déclaration de fiducie cadre signée par BlackRock Canada.	Modifiée et mise à jour en date du 29 juin 2023
Convention de fiducie relative au FIE	La création, l'émission, la négociation, l'échange et le rachat de parts du FIE sont prévus par la convention de fiducie signée par BlackRock Canada.	Modifiée et mise à jour en date du 29 juin 2023
Déclaration de fiducie relative au CEW	La création, l'émission, la négociation, l'échange et le rachat de parts du CEW sont prévus par la déclaration de fiducie signée par BlackRock Canada.	Modifiée et mise à jour en date du 29 juin 2023
Déclaration de fiducie cadre relative à tous les Fonds iShares, sauf les C-Fonds iShares, le CEW, le CMR, le FIE, le XBAL et le XGRO	La création, l'émission, la négociation, l'échange et le rachat de parts des Fonds iShares, sauf les C-Fonds iShares, le CEW, le CMR, le FIE, le XBAL et le XGRO, sont prévus par la déclaration de fiducie cadre signée par BlackRock Canada.	Modifiée et mise à jour en date du 29 juin 2023
Convention de sous-conseils en placement	BTC a été nommé aux fins de la prestation de services de conseils en placement et/ou de gestion de placements aux Fonds iShares.	Modifiée et mise à jour en date du 27 mars 2023

Contrat	Objectif	Date
Convention de dépôt	SSTCC est le dépositaire des Fonds iShares et fournit certains services, dont des services de comptabilité des fonds.	13 avril 2018, dans sa version modifiée
Conventions de licence et conventions de sous-licence	BlackRock Canada exploite les Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, le CDZ, le CPD, le CUD, le CWW, le CYH, le XBM, le XCD, le XCG, le XCLN, le XCV, le XDV, le XGD, le XGI, le XHC, le XMC, le XMH, le XPF, le XSMC, le XSMH, le XSP, le XUH, le XUS et le XUU conformément à la convention de sous-licence de S&P intervenue entre BFA et BlackRock Canada.	Modifiée et mise à jour en date du 13 avril 2022
	BlackRock Canada exploite les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, le CBH, le CBO, le CIE, le CLF, le CLG, le CJP, le CLU, le CRQ, le CVD, le CWO, le XCH, le XGGB, le XSU et le XQB conformément à la convention de sous-licence de FTSE intervenue entre BFA et BlackRock Canada.	23 juin 2021
	BlackRock Canada exploite le XAW, le XCLR, le XCSR, le XDG, le XDGH, le XDIV, le XDLR, le XDSR, le XDU, le XDUH, le XEC, le XEF, le XEH, le XEM, le XESG, le XEU, le XFA, le XFC, le XFF, le XFI, le XFS, le XFH, le XIN, le XMI, le XML, le XMM, le XMS, le XMTM, le XMU, le XMV, le XMW, le XMY, le XQLT, le XSEA, le XSEM, le XSUS, le XULR, le XUSR, le XVLU et le XWD conformément à la convention de sous-licence de MSCI intervenue entre BFA et BlackRock Canada.	7 décembre 2022
	BlackRock Canada exploite le XCBG, le XSAB, le XSHG et le XSTB conformément à la convention de sous-licence de MSCI ESG Research intervenue entre BTC et BlackRock Canada.	Modifiée et mise à jour le 6 mai 2021
	BlackRock Canada exploite le CIF et le COW conformément à la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie intervenue entre BlackRock Canada et Gestion de placements Manuvie.	Modifiée et mise à jour en date du 9 octobre 2013
	BlackRock Canada exploite le FIE conformément à la convention de services de Manuvie intervenue entre BlackRock Canada et Gestion de placements Manuvie limitée.	Modifiée et mise à jour en date du 9 octobre 2013
	BlackRock Canada exploite le XEN conformément à la convention de licence de Jantzi intervenue entre BlackRock Canada et Jantzi Research Inc.	30 avril 2007
	BlackRock Canada exploite le XCBU, le XHY et le XIG conformément à la convention de sous-licence de Markit intervenue entre BFA et BlackRock Canada.	28 mai 2021
	BlackRock Canada exploite le XDNA, le XHAK, le XSHU, le XIGS, le XSTH et le XSTP conformément à la convention de sous-licence d'ICE intervenue entre BlackRock et BlackRock Canada	7 décembre 2022

Contrat	Objectif	Date
	BlackRock Canada exploite le XID conformément à la convention de sous-licence d'IISL intervenue entre BTC et BlackRock Canada.	21 janvier 2010
	BlackRock Canada exploite le XEB conformément à la convention de sous-licence de J.P. Morgan intervenue entre BTC et BlackRock Canada.	6 avril 2011
	BlackRock Canada exploite le XQQ conformément à la convention de sous-licence de NASDAQ intervenue entre BTC et BlackRock Canada.	6 avril 2011
	BlackRock Canada exploite le XEXP, le XHD et le XHU aux termes des conventions de sous-licence de Morningstar intervenues entre BFA et BlackRock Canada.	21 décembre 2022
	BlackRock Canada exploite le CGR conformément à la convention de licence relative à l'indice de Cohen & Steers Global Realty Majors intervenue entre BlackRock Canada et Cohen & Steers.	30 juin 2008
	BlackRock Canada exploite le XAGG et le XAGH conformément à la convention de sous-licence de Bloomberg intervenue entre BFA et BlackRock Canada.	7 décembre 2022
Convention d'autorisation de prêt de titres de BTC	Chaque Fonds iShares peut effectuer des prêts de titres conformément à une convention d'autorisation de prêt de titres intervenue entre BlackRock Canada et BTC.	Modifiée et mise à jour en date du 27 mars 2023
Convention d'autorisation de prêt de titres de BAL	Chaque Fonds iShares peut effectuer des prêts de titres conformément à une convention d'autorisation de prêt de titres intervenue entre BlackRock Canada et BAL.	Modifiée et mise à jour en date du 27 mars 2023

Conventions de licence

Pour obtenir une description des conventions de licence relatives aux Fonds indiciels iShares, se reporter à la rubrique « **Autres faits importants – Questions relatives aux licences et aux marques de commerce** ».

EXPERTS

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L., conseillers juridiques des Fonds iShares et de BlackRock Canada, a fourni certains avis juridiques sur les principales incidences fiscales qui s'appliquent à un placement dans les parts effectué par un particulier résident du Canada. Se reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** ».

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, l'auditeur des Fonds iShares, a préparé les rapports de l'auditeur indépendant en date du 14 mars 2023 relativement aux états financiers de chacun des Fonds iShares aux 31 décembre 2022 et 2021 et pour les exercices clos à ces dates.

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a confirmé être indépendant à l'égard des Fonds iShares au sens des règles de conduite professionnelle des Comptables professionnels agréés de l'Ontario.

DISPENSES ET APPROBATIONS

Chaque Fonds iShares a obtenu une dispense des autorités en valeurs mobilières relativement aux pratiques suivantes :

a) permettre l'utilisation du mot « **shares** » (actions) dans le nom de chaque Fonds iShares;

b) dispenser les Fonds iShares de l'exigence qu'un prospectus contienne une attestation des preneurs fermes;

c) dispenser BlackRock Canada de l'exigence d'inscription à titre de courtier, dans la mesure où BlackRock Canada respecte la partie 15 du Règlement 81-102;

d) permettre l'achat par un porteur de parts de plus de 20 % des parts d'un Fonds iShares au moyen d'achats à une Bourse, sans tenir compte des exigences en matière d'offre publique d'achat des lois sur les valeurs mobilières du Canada applicables, à la condition qu'un tel porteur de parts, et toute personne agissant conjointement ou de concert avec celui-ci, s'engage envers BlackRock Canada à ne pas exercer les droits de vote relatifs à plus de 20 % des parts de ce Fonds iShares à toute assemblée des porteurs de parts;

e) permettre à un Fonds indiciel iShares d'emprunter de l'argent pendant une période maximale de 45 jours et, si le prêteur l'exige, de mettre des éléments d'actif en portefeuille en garantie comme mesure temporaire pour financer la partie des distributions devant être versées aux porteurs de parts qui représente les sommes que le Fonds indiciel iShares n'a pas encore reçues, mais, dans tous les cas, sans dépasser 5 % de l'actif net du Fonds indiciel iShares;

f) permettre à un Fonds iShares d'acheter certains titres de créance non négociés en bourse d'émetteurs reliés sur le marché secondaire, dans la mesure où certaines conditions sont respectées, notamment les suivantes : l'achat et la détention doivent respecter l'objectif de placement du Fonds iShares, BlackRock Canada et le CEI doivent respecter certaines dispositions du Règlement 81-107, le prix payable pour les titres ne doit pas être supérieur à son cours vendeur établi selon la dispense, l'opération doit se conformer à toutes les règles d'intégrité du marché applicables prévues par le Règlement 81-107 et certains documents doivent être déposés auprès des autorités en valeurs mobilières;

g) permettre à un Fonds iShares d'acheter certains titres négociés en bourse d'émetteurs reliés sur le marché secondaire, dans la mesure où certaines conditions sont respectées, notamment les suivantes : l'achat et la détention doivent être conformes aux objectifs de placement du Fonds iShares, le CEI doit avoir approuvé l'opération conformément au paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107, l'achat doit être effectué à une bourse à la cote de laquelle les titres sont inscrits et certains documents doivent être déposés auprès des autorités en valeurs mobilières;

h) permettre à un Fonds iShares d'acheter des titres de créance d'un autre organisme de placement collectif qui n'est pas visé par le Règlement 81-102 et dont BlackRock Canada est le gestionnaire et de lui en vendre, dans la mesure où certaines conditions sont respectées, notamment les suivantes : le CEI et le comité d'examen indépendant de l'autre organisme de placement collectif doivent approuver l'opération conformément au paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107 et l'opération doit être conforme aux alinéas c) à g) du paragraphe 6.1(2) du Règlement 81-107;

i) permettre à un Fonds iShares d'acheter des titres de certains comptes gérés par BlackRock Canada ou certains membres de son groupe et de leur en vendre et d'effectuer certaines opérations en nature avec ces comptes gérés, dans la mesure où certaines conditions sont respectées;

j) permettre aux Fonds iShares d'acheter des titres des Fonds iShares irlandais et d'acheter des titres d'autres fonds qui investissent 10 % ou plus de leur valeur liquidative dans un ou plusieurs Fonds iShares irlandais, si certaines conditions sont respectées, notamment les suivantes : i) le placement

de ce Fonds iShares dans des titres du Fonds iShares irlandais est fait en conformité avec les objectifs de placement fondamentaux de chaque Fonds iShares; ii) les titres des Fonds iShares irlandais sont admissibles à titre de parts indicielles au sens du Règlement 81-102, mis à part le fait qu'ils sont négociés à une bourse du Royaume-Uni; iii) aucun Fonds iShares irlandais n'est un FNB synthétique (c.-à-d. qu'ils ne se fondent pas principalement sur une stratégie de placement qui a recours à des swaps ou à d'autres dérivés pour obtenir une exposition financière indirecte au rendement d'un indice); iv) les placements directs ou indirects par ce Fonds iShares dans les titres d'un ou de plusieurs Fonds iShares irlandais sont conformes au Règlement 81-102, comme si ces titres étaient des parts indicielles au sens du Règlement 81-102, et v) en cas de modification importante du régime réglementaire applicable aux Fonds iShares irlandais qui le rend moins restrictif que le régime actuel et qui a une incidence importante sur la gestion ou l'exploitation de ces Fonds iShares irlandais, ces Fonds iShares n'acquerront pas de titres supplémentaires et procéderont à la disposition prudente et ordonnée de tous titres des Fonds iShares irlandais;

k) dispenser BlackRock Canada de l'exigence d'inclure dans le présent prospectus un énoncé sur les droits de résolution et les sanctions civiles selon la forme prescrite par l'Annexe 41-101A2 – Information à fournir dans le prospectus du fonds d'investissement;

l) permettre aux Fonds iShares, le cas échéant, de faire mention, dans leurs documents de vente, de leur classement parmi les chefs de file établi par Lipper, Inc. (« **Lipper** ») et des prix Lipper (si un Fonds iShares obtient un prix Lipper) si certaines conditions sont respectées;

m) permettre aux Fonds iShares de se prévaloir d'une dispense de l'exigence prévue à l'alinéa 12.2(2)(a) du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* selon laquelle la personne physique ou morale qui sollicite des procurations pour la direction d'un Fonds iShares ou en son nom doit envoyer à chaque porteur inscrit de parts d'un Fonds iShares visé par la sollicitation de procurations une circulaire de sollicitation de procurations, de façon que les Fonds iShares puissent plutôt envoyer un document de notification et d'accès (terme défini dans la décision sur la dispense) suivant la procédure de notification et d'accès (terme défini dans la décision sur la dispense);

n) permettre au Fonds iShares qui investit une partie des actifs de son portefeuille dans des titres T+3 de régler les opérations effectuées sur le marché primaire à l'égard des parts du Fonds iShares au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi;

o) permettre à un Fonds iShares d'investir dans des titres d'un Fonds iShares américain qui peut détenir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un ou de plusieurs Fonds du marché monétaire américain, sous réserve du respect de certaines conditions, dont les suivantes : i) l'investissement par un Fonds iShares dans des titres d'un Fonds iShares américain est conforme aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds iShares; ii) le Fonds iShares américain est un fonds négocié en bourse assujetti à la loi des États-Unis intitulée *Investment Company Act of 1940*, dans sa version modifiée, et est en règle auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et iii) le Fonds iShares américain ne détient pas, au moment de l'acquisition des titres du Fonds iShares américain par un Fonds iShares, plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres de tout autre fonds d'investissement autres que les titres d'un ou de plusieurs Fonds du marché monétaire américain ou de fonds d'investissement qui émettent des parts indicielles.

Le FIE a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense de l'application de certaines exigences prévues par la législation canadienne en valeurs mobilières pour lui permettre d'emprunter jusqu'à 15 % de sa valeur liquidative aux termes d'une facilité de prêt, et de fournir une sûreté sur les actifs de son portefeuille à cet égard, si les conditions suivantes sont remplies :

a) si la négociation des parts du FIE à la TSX est suspendue pendant une période de plus de 30 jours, le FIE commencera à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que toutes les sommes empruntées aux termes de la facilité de prêt sont intégralement remboursées dès que cela sera raisonnable, sur le plan commercial, mais au plus tard 60 jours après la date de la suspension, pourvu

qu'un tel remboursement ne soit pas nécessaire si la suspension est levée dans les 60 jours suivant la date de la suspension;

b) le FIE ne versera aux porteurs de parts aucune distribution qui nuirait à sa capacité de rembourser les fonds empruntés aux termes de la facilité de crédit;

c) le prospectus du FIE indique le pourcentage maximal des actifs du FIE que l'emprunt peut représenter, l'utilisation prévue des sommes empruntées aux termes de la facilité de crédit, les modalités importantes de la facilité de crédit et les risques liés à l'emprunt aux termes de la facilité de crédit.

Le CEW a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant d'acheter et de détenir des titres d'un émetteur si, immédiatement après l'opération, plus de 10 % de la valeur liquidative du CEW était investi dans des titres d'un seul émetteur, relativement à des placements dans les titres d'une ou plusieurs banques canadiennes et/ou sociétés d'assurance-vie canadiennes, si les conditions suivantes sont remplies :

a) les placements dans les banques canadiennes et les sociétés d'assurance-vie canadiennes sont effectués en conformité avec les objectifs et les stratégies de placement du CEW;

b) le prospectus du CEW indique dans les stratégies de placement que le portefeuille du CEW sera, en règle générale, rééquilibré i) trimestriellement, pour tenir compte des fluctuations de la valeur marchande des placements et ii) pour tenir compte de l'effet d'une fusion, d'une acquisition ou d'une autre opération stratégique sur le capital importante ou d'un autre événement important visant une ou plusieurs banques canadiennes ou sociétés d'assurance-vie canadiennes dont le CEW détient des titres;

c) le CEW n'achètera pas de titres d'une banque canadienne ou d'une société d'assurance-vie canadienne si, immédiatement après l'opération, plus de 15 % de sa valeur liquidative était investi, directement ou indirectement, dans de tels titres;

d) le prospectus du CEW présente un facteur de risque concernant la concentration du portefeuille du CEW dans des titres de banques canadiennes et de sociétés d'assurance-vie canadiennes et les risques y afférents.

Le CEW et le FIE ont obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense de certaines exigences de la législation canadienne en valeurs mobilières concernant la communication des antécédents de rendement indiqués dans les documents de vente de ces Fonds iShares.

AUTRES FAITS IMPORTANTS

Dans la présente rubrique, les termes suivants ont le sens qui leur est attribué ci-après. Chaque indice mentionné ci-après est l'indice composé par le fournisseur d'indices concerné à l'occasion ou un indice de remplacement, le cas échéant.

« **indices Bloomberg** » - collectivement, l'indice Bloomberg US Aggregate Bond et l'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA), et « **indice Bloomberg** » désigne l'un de ces indices.

« **indices de fonds à dividendes de qualité** » – collectivement, l'indice MSCI Canada High Dividend Yield 10% Security Capped, l'indice MSCI USA High Dividend Yield, l'indice MSCI USA High Dividend Yield 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI World High Dividend Yield et l'indice MSCI World High Dividend Yield 100% Hedged to CAD et « **indice de fonds à dividendes de qualité** » désigne l'un de ces indices.

« **indices de fonds d'actions canadiennes** » – collectivement, l'indice S&P/TSX 60, l'indice composé plafonné S&P/TSX, l'indice complémentaire S&P/TSX, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, l'indice plafonné des technologies de l'information

S&P/TSX, l'indice plafonné des FPI S&P/TSX, l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX, l'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX, l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX, l'indice Dow Jones Canada Select Dividend, l'indice Dow Jones Canada Select Growth, l'indice Dow Jones Canada Select Value et l'indice Jantzi Social, et « **indice de fonds d'actions canadiennes** » désigne l'un de ces indices.

« **indices de fonds d'actions canadiennes Dow Jones** » – collectivement, l'indice Dow Jones Canada Select Dividend, l'indice Dow Jones Canada Select Growth et l'indice Dow Jones Canada Select Value, et « **indice de fonds d'actions canadiennes Dow Jones** » désigne l'un de ces indices.

« **indices FTSE** » – collectivement, l'indice des obligations gouvernementales échelonnées 1-5 ans FTSE Canada, l'indice des obligations de société échelonnées 1-5 ans FTSE Canada, l'indice des obligations gouvernementales échelonnées 1-10 ans FTSE Canada, l'indice des obligations de société échelonnées 1-10 ans FTSE Canada, l'indice des obligations convertibles FTSE Canada, l'indice plafonné des obligations universelles liquides FTSE Canada, l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada, l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada, l'indice des obligations globales à long terme FTSE Canada, l'indice des obligations hybrides FTSE Canada, l'indice des obligations universelles + feuille d'érable de société à court terme FTSE Canada, l'indice des obligations à taux variable FTSE Canada, l'indice FTSE China 50, l'indice FTSE RAFI Developed ex US 1000, l'indice FTSE Emerging Markets, l'indice FTSE RAFI US 1000 Canadian Dollar Hedged, l'indice FTSE RAFI US 1000, l'indice FTSE RAFI Japan Canadian Dollar Hedged, l'indice FTSE RAFI Canada, l'indice FTSE World Government Bond et l'indice Russell 2000^{MD} – couvert en $ CA, et « **indice FTSE** » désigne l'un de ces indices.

« **indices iBoxx** » - collectivement, l'indice iBoxx USD Liquid Investment Grade, l'indice Markit iBoxx USD Liquid Investment Grade Total Return couvert en $ CA et l'indice Markit iBoxx USD Liquid High Yield Total Return couvert en $ CA, et « **indice iBoxx** » désigne l'un de ces indices.

« **indices ICE** » - collectivement, l'indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate, l'indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate (couvert en $ CA), l'indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond, l'indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond (couvert en $ CA), l'indice NYSE FactSet Global Genomics and Immuno Biopharma et l'indice NYSE FactSet Global Cyber Security, et « **indice ICE** » désigne l'un de ces indices.

« **indices multifactoriels** » – collectivement, l'indice MSCI Canada IMI Select Diversified Multiple-Factor (CAD), l'indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD), l'indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD) et l'indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD, et « **indice multifactoriel** » désigne l'un de ces indices.

« **indices du secteur minier internationaux** » – collectivement, l'indice des métaux de base mondial S&P/TSX et l'indice aurifère mondial S&P/TSX.

« **parties liées aux indices** » – a le sens attribué à cette expression à la rubrique « **Autres faits importants – Questions relatives aux licences et aux marques de commerce – MSCI ESG Research** ».

Questions relatives aux licences et aux marques de commerce

« **iShares^{MD}** » est une marque de commerce déposée de BlackRock, Inc. ou de ses filiales aux États-Unis ou ailleurs, utilisée avec autorisation.

BISL

XAGG et XAGH

En ce qui concerne le XAGG et le XAGH, BFA a conclu avec Bloomberg Index Services Limited (« **BISL** ») une convention de licence datée du 1er mars 2018, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de Bloomberg** »), aux termes de laquelle BFA a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence de Bloomberg et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Bloomberg comme élément de base pour l'exploitation du XAGG et du XAGH et d'utiliser certaines marques de commerce de Bloomberg et/ou de ses tiers concédants de licence relativement au XAGG et au XAGH. Ces droits accordés aux termes de la convention de licence de Bloomberg ont été concédés sous licence à BlackRock Canada aux termes d'une convention de sous-licence datée du 7 décembre 2022 (la « **convention de sous-licence de Bloomberg** »). La durée initiale de la convention de licence de Bloomberg expire le 31 mars 2026. Après l'expiration de la durée initiale, la convention de licence de Bloomberg sera renouvelée automatiquement pour des périodes successives de trois ans, à moins qu'une partie décide de la résilier moyennant un préavis écrit d'au moins 180 jours avant le début de toute période de renouvellement ou qu'elle ne soit résiliée autrement conformément aux modalités de la convention de licence de Bloomberg. Si la convention de licence de Bloomberg est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le XAGG et le XAGH en se fondant sur les indices Bloomberg.

BLOOMBERG[MD] et les indices Bloomberg indiqués aux présentes sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et des membres de son groupe, y compris BISL, l'administrateur de l'indice (collectivement, « **Bloomberg** »), et ont été concédés sous licence aux fins de leur utilisation à certaines fins prévues aux présentes par le placeur des présentes (le « titulaire de licence »).

Bloomberg ne parraine pas le XAGG ni le XAGH, ne se prononce pas sur ceux-ci, ne vend pas leurs parts et n'en fait pas la promotion. Bloomberg ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, aux propriétaires du XAGG et du XAGH ou à leurs contreparties ou à tout membre du public concernant l'opportunité d'investir dans les titres ou les marchandises en général ou dans le XAGG ou le XAGH en particulier. Le seul lien qui unit Bloomberg et le titulaire de licence est l'octroi de licences à l'égard de certaines marques de commerce, dénominations commerciales et marques de service et à l'égard des indices, qui sont établis, composés et calculés par BISL sans égard au titulaire de licence ou au XAGG ou au XAGH. Bloomberg n'est nullement tenue de prendre en considération les besoins du titulaire de licence ou des propriétaires du XAGG ou du XAGH au moment de l'établissement, de la composition et du calcul des indices. Bloomberg n'est pas responsable de la détermination du moment de l'émission, du prix ou de la quantité des parts du XAGG et du XAGH devant être émises et n'y a pas participé. Bloomberg n'a aucune obligation ni responsabilité, y compris, notamment, envers les clients du XAGG ou du XAGH, concernant l'administration du XAGG et du XAGH, leur commercialisation ou la négociation de leurs parts.

BLOOMBERG NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU DES DONNÉES CONNEXES ET NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES ERREURS, DES OMISSIONS OU DES INTERRUPTIONS DE CEUX-CI. BLOOMBERG NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR LES TITULAIRES DE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES DU XAGG OU DU XAGH OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ EN RAISON DE L'UTILISATION DES INDICES OU DE TOUTE DONNÉE CONNEXE. BLOOMBERG NE DONNE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE À L'ÉGARD DES INDICES ET DES DONNÉES CONNEXES ET NIE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONFORMITÉ À UNE FIN OU À UN USAGE EN PARTICULIER À L'ÉGARD DES INDICES OU DES DONNÉES CONNEXES. SANS RESTREINDRE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI, BLOOMBERG, SES CONCÉDANTS DE LICENCES ET LEURS EMPLOYÉS, ENTREPRENEURS, MANDATAIRES, FOURNISSEURS ET VENDEURS RESPECTIFS N'ENCOURENT AUCUNE OBLIGATION NI RESPONSABILITÉ DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ÉGARD DE PRÉJUDICES, DE DOMMAGES OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS, DIRECTS, INDIRECTS, PUNITIFS OU AUTRES, DÉCOULANT DU XAGG OU DU XAGH OU DES INDICES OU DES DONNÉES OU DES VALEURS S'Y RAPPORTANT, QU'ILS RÉSULTENT DE LEUR NÉGLIGENCE OU AUTREMENT, MÊME S'ILS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS PRÉJUDICES, DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Cohen & Steers

CGR

En ce qui concerne le CGR, BlackRock Canada a conclu avec Cohen & Steers une convention de licence datée du 30 juin 2008 (la « **convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors** ») aux termes de laquelle BlackRock Canada a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors comme élément de base pour l'exploitation du CGR et d'utiliser certaines marques de commerce de Cohen & Steers relativement au CGR. La durée initiale de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors a expiré le 30 juin 2010. Depuis l'expiration de la durée initiale, la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors a été automatiquement renouvelée pour des périodes successives de deux ans et continuera ainsi à l'être, sauf si une partie y met fin par écrit au moins six mois avant la fin de la durée alors en cours ou autrement, conformément à ses modalités. Cohen & Steers peut décider de cesser de calculer et de publier l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors, auquel cas elle devra donner à BlackRock Canada un préavis écrit de six mois de la cessation et la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors prendra fin à la date indiquée dans l'avis. Si un indice de remplacement est disponible, BlackRock Canada peut maintenir la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors à l'égard de cet indice de remplacement si elle en avise Cohen & Steers dans les 60 jours suivants la réception de l'avis susmentionné. La convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors peut également être résiliée dans certains cas, notamment a) par Cohen & Steers, moyennant un préavis écrit de 30 jours, s'il y a violation substantielle de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors par BlackRock Canada ou par CGR, à moins qu'il y soit remédié dans le délai de 30 jours, b) par BlackRock Canada et CGR, conjointement, moyennant un préavis écrit de 30 jours, s'il y a violation substantielle de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors par Cohen & Steers, à moins qu'il y soit remédié dans le délai de 30 jours, c) par Cohen & Steers, moyennant un préavis écrit de 30 jours (ou toute période plus courte qui peut être nécessaire conformément à une loi, à une règle, à un règlement ou à une ordonnance d'un tribunal), si i) il y a adoption définitive d'une loi, d'une règle, d'un règlement ou d'une ordonnance du tribunal ou s'il y a émission d'une interprétation du gouvernement qui, selon le jugement raisonnable de Cohen & Steers, nuit de façon importante à la capacité de Cohen & Steers d'accorder une licence d'utilisation de l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors ou des marques de commerce pertinentes ou de les fournir aux termes de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors ou ii) un litige ou une procédure de nature réglementaire d'envergure a débuté et porte, directement ou indirectement, sur l'octroi de licences visant l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors ou des marques de commerce pertinentes ou sur leur fourniture aux termes de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors, ou il y a menace d'un tel litige ou d'une telle procédure qui, selon l'avis raisonnable de Cohen & Steers, est vraisemblablement susceptible de nuire de façon importante à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors, aux marques de commerce pertinentes ou à la capacité de Cohen & Steer de s'acquitter de ses obligations aux termes de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors.

La convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors prévoit que BlackRock Canada et le CGR doivent indemniser Cohen & Steers, les membres de son groupe et leurs dirigeants, administrateurs, employés et représentants de l'ensemble des jugements, des dommages-intérêts, des frais raisonnables engagés ou des pertes de toute nature résultant de toute réclamation, poursuite ou procédure intentée par un tiers qui découle a) de la création, de l'émission, de la commercialisation, de la publicité, de la vente, de la négociation, de l'inscription à la cote ou de l'exploitation d'un Fonds iShares pertinent, b) d'un manquement de BlackRock Canada ou du CGR à leurs déclarations et à leurs garanties aux termes de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors ou c) d'une violation de la part de BlackRock Canada ou du CGR d'une loi applicable, dans la mesure où certaines exigences procédurales sont respectées, étant cependant entendu que BlackRock Canada et CGR ne sont pas tenus d'indemniser ces personnes à l'égard de ces réclamations, poursuites ou procédures découlant a) d'un manquement de Cohen & Steers à ses engagements, à ses déclarations ou à ses garanties aux termes de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors ou b) de négligence ou d'omissions par négligence ou d'une faute intentionnelle de la part de Cohen & Steers.

La convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors prévoit que Cohen & Steers doit indemniser BlackRock Canada et le CGR, les membres de leur groupe et leurs dirigeants, administrateurs, employés

et représentants de l'ensemble des jugements, des dommages-intérêts, des frais raisonnables engagés ou des pertes de toute nature résultant de toute réclamation, poursuite ou procédure intentée par un tiers qui découle d'un manquement de Cohen & Steers à ses déclarations et à ses garanties aux termes de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors, dans la mesure où certaines exigences procédurales sont respectées, étant cependant entendu que Cohen & Steers n'est pas tenue d'indemniser ces personnes à l'égard de ces réclamations, poursuites ou procédures qui découlent a) d'un manquement de BlackRock Canada ou du CGR à leurs engagements, à leurs déclarations ou à leurs garanties aux termes de la convention de licence relative à l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors ou b) de négligence ou d'omissions par négligence ou d'une faute intentionnelle de la part de BlackRock Canada ou du CGR.

COHEN & STEERS CAPITAL MANAGEMENT, INC. (« **C&S** ») NE PARRAINE PAS, NE GÈRE PAS ET NE CONSEILLE PAS LE CGR, ET ELLE NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS OU À UN MEMBRE DU PUBLIC QUANT À LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LES PARTS DU CGR EN PARTICULIER, NI QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE COHEN & STEERS GLOBAL REALTY MAJORS DE REPRODUIRE LE RENDEMENT D'UN MARCHÉ OU D'UN SECTEUR. LE LIEN QUI UNIT C&S À BLACKROCK CANADA EN EST UN DE CONCÉDANT DE LICENCE À L'ÉGARD DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE ET DÉNOMINATIONS COMMERCIALES DE C&S AINSI QUE D'UN OU DE PLUSIEURS INDICES DE C&S, NOTAMMENT L'INDICE COHEN & STEERS GLOBAL REALTY MAJORS QUI EST DÉTERMINÉ, COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR C&S OU POUR SON COMPTE, SANS ÉGARD À BLACKROCK CANADA OU AU CGR. C&S OU LES PERSONNES QUI GÈRENT L'INDICE COHEN & STEERS GLOBAL REALTY MAJORS POUR LE COMPTE DE CELLE-CI NE SONT NULLEMENT TENUES DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES BESOINS DE BLACKROCK CANADA, DU CGR OU DES PORTEURS DE PARTS DU CGR AU MOMENT DE DÉTERMINER, DE COMPOSER OU DE CALCULER L'INDICE COHEN & STEERS GLOBAL REALTY MAJORS. C&S N'EST PAS RESPONSABLE DU MOMENT DE L'ÉMISSION OU DE LA VENTE DES PARTS NI DU CALCUL DE L'ÉVALUATION DES ACTIFS DU CGR ET N'Y A PAS PARTICIPÉ. C&S N'ASSUME AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION OU À LA COMMERCIALISATION DES PARTS DU CGR, OU ENCORE À LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE CE FONDS.

C&S NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE OU L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE COHEN & STEER GLOBAL REALTY MAJORS OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE ET ELLE N'ENGAGERA AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ IL Y AURAIT DES ERREURS OU DES OMISSIONS DANS CET INDICE OU DES INTERRUPTIONS DE CELUI-CI. C&S NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR BLACKROCK CANADA, LES PORTEURS DE PARTS DU CGR OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE COHEN & STEERS GLOBAL REALTY MAJORS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. C&S NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET ELLE NIE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONFORMITÉ À UNE FIN OU À UN USAGE PARTICULIER CONCERNANT L'INDICE COHEN & STEERS GLOBAL REALTY MAJORS OU TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, C&S N'ENGAGERA EN AUCUN CAS SA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES DOMMAGES PARTICULIERS OU INDIRECTS (Y COMPRIS LE MANQUE À GAGNER) OU DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE COHEN & STEERS GLOBAL REALTY MAJORS OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE, MÊME SI ELLE EST AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS. LE CGR POURRAIT N'AVOIR AUCUN LIEN AVEC TOUT AUTRE FONDS OU PRODUIT PORTANT LA DÉNOMINATION COHEN & STEERS ET IL NE DEVRAIT PAS ÊTRE CONFONDU AVEC UN TEL AUTRE FONDS OU PRODUIT.

« **Global Realty Majors** » et « **Cohen & Steers Global Realty Majors Index** » sont des marques de commerce de Cohen & Steers à l'égard desquelles une licence d'utilisation a été octroyée à BlackRock Canada. Cohen & Steers ne garantit aucunement le rendement du CGR et le rendement passé de tout indice de Cohen & Steers sur lequel est fondé le CGR n'est pas indicatif du rendement futur potentiel. Cohen & Steers ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration à l'égard de l'opportunité d'investir dans le CGR ou dans tout autre produit ou fonds. Le CGR pourrait n'avoir aucun lien avec tout autre fonds ou produit portant la dénomination Cohen & Steers et il ne devrait pas être confondu avec un tel autre fonds ou produit.

ICE

XDNA, XHAK, XIGS, XSHU, XSTH et XSTP

En ce qui concerne le XDNA, le XHAK, le XIGS, le XSHU, le XSTH et le XSTP, BlackRock a conclu avec ICE une convention en date du 28 janvier 2016, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de ICE** »), aux termes de laquelle elle peut, selon les modalités de la convention de licence de ICE et sous réserve de celles-ci, utiliser les indices ICE aux fins de l'exploitation du XDNA, du XHAK, du XIGS, du XSHU, du XSTH et du XSTP et utiliser certaines marques de commerce de ICE relativement au XDNA, au XHAK, au XIGS, au XSHU, au XSTH et au XSTP. BlackRock Canada a obtenu une licence pour l'utilisation de droits prévus par la convention de licence de ICE aux termes d'une convention de sous-licence datée du 7 décembre 2022 (la « **convention de sous-licence de ICE** »). La convention de licence de ICE prendra fin au dixième anniversaire suivant la date de son entrée en vigueur, à moins qu'elle ne soit résiliée plus tôt par l'une ou l'autre des parties conformément à ses modalités. Après l'expiration de sa durée initiale, la convention de licence de ICE se renouvellera automatiquement pour des périodes supplémentaires de trois ans à moins qu'elle ne soit résiliée conformément à ses modalités. Si la convention de licence de ICE est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne sera plus en mesure d'exploiter le XDNA, le XHAK, le XIGS, le XSHU, le XSTH et le XSTP en se fondant sur les indices ICE.

ICE et BofA sont des marques de commerce de ICE, des membres de son groupe ou de ses concédants de licence tiers et font l'objet d'une licence d'utilisation, avec l'indice sous-jacent, qui a été accordée à BlackRock et aux membres de son groupe relativement au XDNA, au XHAK, au XIGS, au XSHU, au XSTH et au XSTP. BlackRock, BlackRock Canada, le XDNA, le XHAK, le XIGS, le XSHU, le XSTH et le XSTP ne sont pas parrainés ni vendus par ICE, les membres de son groupe ou ses fournisseurs tiers (« **ICE et ses fournisseurs** ») et ceux-ci ne se prononcent pas à leur égard et n'en font pas la promotion. ICE et ses fournisseurs ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie quant à la pertinence d'investir dans des titres en général ou dans le XDNA, le XHAK, le XIGS, le XSHU, le XSTH ou le XSTP en particulier ou à la capacité de l'indice sous-jacent de reproduire le rendement général du marché boursier. Le lien qui unit ICE et BlackRock en est un de concédant de licence à l'égard de certaines marques de commerce et noms commerciaux, ainsi que de l'indice sous-jacent ou de composantes de celui-ci. L'indice sous-jacent est établi, composé et calculé par ICE sans égard à BlackRock, à BlackRock Canada, au XDNA, au XHAK, au XIGS, au XSHU, au XSTH ou au XSTP ou à leurs propriétaires. ICE n'est pas tenue de tenir compte des besoins de BlackRock, de BlackRock Canada ou des propriétaires du XDNA, du XHAK, du XIGS, du XSHU, du XSTH ou du XSTP au moment d'établir, de composer ou de calculer l'indice sous-jacent. ICE n'est pas responsable de l'échéancier relatif à l'émission de parts du XDNA, du XHAK, du XIGS, du XSHU, du XSTH ou du XSTP, du prix des parts du XDNA, du XHAK, du XIGS, du XSHU, du XSTH ou du XSTP devant être émises, du nombre de ces parts ou encore de la détermination ou du calcul de l'équation de fixation du prix, de vente, d'achat ou de rachat des parts du XDNA, du XHAK, du XIGS, du XSHU, du XSTH et du XSTP, et n'y a pas participé. Sauf en ce qui concerne certains services personnalisés de calcul d'indice, l'information fournie par ICE est de nature générale et ne vise pas à répondre aux besoins particuliers de BlackRock, de BlackRock Canada ou d'une autre personne ou entité ou d'un autre groupe de personnes. ICE n'assume aucune obligation ni responsabilité relativement à l'administration ou à la commercialisation du XDNA, du XHAK, du XIGS, du XSHU, du XSTH ou du XSTP ou à la négociation des parts de celui-ci. ICE n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation par ICE d'acheter, de vendre ou de conserver le titre en question, ni n'est considérée comme un conseil en placement.

ICE ET SES FOURNISSEURS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE ET NE FONT AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE ET/OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONFORMITÉ À UNE FIN OU À UN USAGE PARTICULIER CONCERNANT L'INDICE SOUS-JACENT OU TOUTE DONNÉE OU INFORMATION QUI Y EST INCLUSE OU RATTACHÉE OU QUI EN EST DÉRIVÉE (« DONNÉES DE L'INDICE »). ICE ET SES FOURNISSEURS NE SERONT EN AUCUN CAS REDEVABLES DE QUELQUES DOMMAGES-INTÉRÊTS NI N'ENCOURRONT QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT RELATIVEMENT AU CARACTÈRE ADÉQUAT, À L'EXACTITUDE, À LA PERTINENCE OU À L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE SOUS-JACENT ET DES DONNÉES DE L'INDICE, QUI SONT FOURNIS « TELS QUELS » ET QUE VOUS UTILISEZ À VOS PROPRES RISQUES.

IISL

XID

En ce qui a trait au XID, BTC a conclu avec IISL une convention de licence datée du 22 juin 2007, dans sa version modifiée (la « **convention de licence d'IISL** »), aux termes de laquelle elle a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence d'IISL et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice Nifty 50 comme élément de base pour l'exploitation du XID et d'utiliser certaines marques de commerce relativement au XID. BlackRock Canada a obtenu une licence pour l'utilisation des droits conférés par la convention de licence d'IISL aux termes d'une convention de sous-licence datée du 21 janvier 2010 (la « **convention de sous-licence d'IISL** »). La convention de licence d'IISL avait une durée initiale de cinq ans et elle a été renouvelée conformément à des modalités jugées acceptables par toutes les parties. Elle peut être résiliée plus tôt par l'une ou l'autre des parties conformément à ses modalités. Si la convention de licence d'IISL est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le XID en se fondant sur l'indice Nifty 50.

Le XID est autorisé à utiliser certaines marques de commerce conformément à une convention de licence intervenue entre India Index Services & Products Limited (« **IISL** ») et BTC, un membre du groupe de BlackRock. L'indice Nifty 50 est compilé, calculé et distribué par IISL. IISL ne fait aucune déclaration quant à l'opportunité d'investir dans des produits qui ont recours à l'indice Nifty 50 comme élément constituant, y compris les parts du XID.

IISL ne parraine pas le XID, ne se prononce pas sur celui-ci, ne vend pas ses parts et n'en fait pas la promotion. IISL ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, aux porteurs de parts du XID ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le XID en particulier, ou quant à la capacité de l'indice Nifty 50 de reproduire le rendement général du marché boursier de l'Inde. Le seul lien qui unit IISL à BTC se résume à l'octroi de licences d'utilisation de l'indice Nifty 50 et de certaines marques de commerce et noms commerciaux liés à l'indice Nifty 50 qui est établi, composé et calculé par IISL, sans égard à BTC ou au XID. IISL n'est pas tenue de tenir compte des besoins de BTC ou des porteurs de parts du XID au moment d'établir, de composer ou de calculer l'indice Nifty 50. IISL n'est pas responsable de l'établissement du prix des parts du XID devant être émises, de leur nombre et de l'échéancier relatif à l'émission de ces parts ou du calcul de l'équation suivant laquelle les parts de ce fonds peuvent être converties en espèces, et n'y a pas participé. IISL n'assume aucune obligation ni responsabilité relativement à l'administration du XID ou à la commercialisation ou la négociation de ses parts.

IISL ne garantit pas l'exactitude et l'exhaustivité de l'indice Nifty 50 ou de toute donnée qui y est incluse et n'est pas responsable des erreurs, des omissions ou des interruptions qui surviennent à l'égard de cet indice. IISL ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à l'égard des résultats que devrait obtenir le XID ou toute autre personne ou entité de l'utilisation de l'indice Nifty 50 ou de toute donnée qui y est incluse. IISL ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, et nie expressément toute garantie quant à la qualité marchande ou à la conformité à une fin ou à un usage particulier en ce qui concerne l'indice Nifty 50 et toute donnée qui y est incluse. Sans que soit limitée la portée de ce qui précède, IISL décline expressément toute responsabilité à l'égard de réclamations, de dommages-intérêts ou de pertes découlant du XID ou s'y rapportant, y compris pour des dommages directs, particuliers ou indirects ou autres (y compris un manque à gagner), ou des dommages-intérêts punitifs, même si elle est avisée de la possibilité de tels dommages et dommages-intérêts.

Un porteur de parts qui souscrit ou achète une part du XID sera réputé avoir reconnu, compris et accepté l'avertissement énoncé ci-dessus et sera lié par celui-ci.

Jantzi Research Inc.

XEN

En ce qui a trait au XEN, BlackRock Canada a conclu avec Jantzi une convention datée du 30 avril 2007 (la « **convention de licence de Jantzi** ») aux termes de laquelle BlackRock Canada a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence de Jantzi et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice Jantzi Social comme élément de base pour l'exploitation du XEN et d'utiliser certaines marques de commerce de Jantzi relativement au

XEN. La convention de licence de Jantzi peut être modifiée ou résiliée sans le consentement des porteurs de parts du XEN. La convention de licence de Jantzi est automatiquement renouvelée annuellement, à moins qu'elle ne soit résiliée conformément à ses modalités. Si la convention de licence de Jantzi est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne sera plus en mesure d'exploiter le XEN en se fondant sur l'indice Jantzi Social.

Aux termes de la convention de licence de Jantzi, BlackRock Canada a convenu d'inclure le texte suivant dans le présent prospectus :

Jantzi ne parraine pas le XEN, ne se prononce pas sur celui-ci et ne vend pas ses parts et n'en fait pas la promotion. Jantzi ne fait aucune déclaration ni aucune recommandation, ne pose aucune condition et ne donne aucune garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, aux porteurs de parts du XEN ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres, ou dans des titres en général ou dans les parts du XEN en particulier ou quant à la capacité de l'indice Jantzi Social^{MD} de reproduire le rendement général du marché ou tout autre facteur économique. L'unique lien de Jantzi avec BlackRock Canada concerne l'octroi de licences à l'égard de certaines marques de commerce et l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice Jantzi Social qui est établi, composé et calculé par Jantzi, sans égard à BlackRock Canada ou au XEN. Jantzi n'est pas obligée de tenir compte des besoins de BlackRock Canada ou des porteurs de parts du XEN au moment d'établir, de composer ou de calculer l'indice Jantzi Social. Jantzi n'est pas responsable de l'échéancier relatif à l'émission des parts du XEN, de l'établissement du nombre de parts du XEN devant être émises et du prix de ces parts ou du calcul de l'équation suivant laquelle les parts du XEN peuvent être rachetées, et n'y a pas participé. Jantzi n'assume aucune obligation ni responsabilité relativement à l'administration ou à la commercialisation du XEN ou à la négociation des parts de celui-ci.

Jantzi ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité du XEN ou de toute donnée qui y est incluse et n'engagera aucunement sa responsabilité advenant des erreurs, des omissions ou des interruptions. Jantzi ne donne aucune garantie, ne pose aucune condition, ni ne fait aucune déclaration, qu'elle soit expresse ou implicite, quant aux résultats que BlackRock Canada, les porteurs de parts du XEN ou toute autre personne ou entité obtiennent de l'utilisation de l'indice Jantzi Social ou de toute donnée qui y est incluse. Jantzi ne donne aucune garantie, ne pose aucune condition ni ne fait aucune déclaration, qu'elle soit expresse ou implicite, et nie expressément toute garantie ou condition de qualité marchande ou de conformité à une fin ou à un usage particulier ou toute autre garantie ou condition expresse ou implicite en ce qui concerne l'indice Jantzi Social ou toute donnée qui y est incluse. Sans que soit limitée la portée de ce qui précède, Jantzi n'engagera en aucun cas sa responsabilité à l'égard de dommages particuliers ou indirects (y compris le manque à gagner) ou de dommages-intérêts punitifs, même si elle est avisée de la possibilité de tels dommages et dommages-intérêts.

J.P. Morgan Securities LLC

XEB

Pour ce qui est du XEB, BTC a conclu avec J.P. Morgan une convention de licence datée du 5 septembre 2007, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de J.P. Morgan »**), aux termes de laquelle elle a le droit, sous réserve des modalités de la convention de licence de J.P. Morgan, d'utiliser l'indice J.P. Morgan EMBI Global Core Hedged in CAD comme élément de base pour exploiter le XEB et d'utiliser certaines marques de commerce relativement au XEB. BlackRock Canada a obtenu une licence pour l'utilisation des droits pertinents prévus par la convention de licence de J.P. Morgan aux termes d'une convention de sous-licence datée du 6 avril 2011 (la « **convention de sous-licence de J.P. Morgan** »). La durée initiale de la convention de licence de J.P. Morgan était de cinq ans. Après l'expiration de la durée initiale, la convention est automatiquement renouvelée sur une base annuelle à moins qu'elle ne soit résiliée conformément à ses modalités. Si la convention de licence de J.P. Morgan est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le XEB en se fondant sur l'indice J.P. Morgan EMBI Global Core Hedged in CAD.

L'indice J.P. Morgan EMBI Global Core Hedged in CAD appartient à J.P. Morgan Chase & Co. et aux membres de son groupe (collectivement, « **J.P. Morgan** »). Droits d'auteur 2013 J.P. Morgan. Tous droits réservés. « **J.P. Morgan** » est une marque de services déposée appartenant à J.P. Morgan pour laquelle J.P. Morgan a accordé une licence à BTC pour son utilisation. J.P. Morgan Securities LLC est membre de la NYSE et de la SIPC. JPMorgan Chase Bank, National Association est membre de la FDIC. J.P. Morgan Futures Inc. est membre de la NFA. J.P. Morgan Securities Ltd. et J.P. Morgan Securities plc sont autorisées par la FSA et sont membres de la London

Stock Exchange. J.P. Morgan Europe Limited est autorisée par la FSA. J.P. Morgan Equities Limited est membre de la Bourse de Johannesburg et est réglementée par le FSB. J.P. Morgan Securities (Asia Pacific) Limited est inscrite en tant que conseiller en placement auprès de la Securities & Futures Commission de Hong Kong et son numéro est le AAJ321. J.P. Morgan Securities Singapore Private Limited est membre de la Singapore Exchange Securities Trading Limited et est réglementée par la Monetary Authority of Singapore (« **MAS** »). J.P. Morgan Securities Asia Private Limited est réglementée par la MAS et la Financial Services Agency du Japon. J.P. Morgan Australia Limited (ABN 52 002 888 011) est un courtier en valeurs mobilières autorisé.

J.P. MORGAN NE PARRAINE PAS LE XEB, NE SE PRONONCE PAS SUR CELUI-CI, NE VEND PAS SES PARTS ET N'EN FAIT PAS LA PROMOTION. J.P. MORGAN NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, AUX PROPRIÉTAIRES DU XEB OU À UN MEMBRE DU PUBLIC QUANT À L'OPPORTUNITÉ D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE XEB EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD DE SUIVRE LE RENDEMENT GÉNÉRAL DU MARCHÉ OBLIGATAIRE. L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD EST ÉTABLI, COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR J.P. MORGAN, SANS QU'ELLE SOIT OBLIGÉE DE TENIR COMPTE DE BLACKROCK CANADA OU DU XEB. J.P. MORGAN N'EST PAS TENUE DE TENIR COMPTE DES BESOINS DE BLACKROCK CANADA OU DES PORTEURS DE PARTS DU XEB AU MOMENT D'ÉTABLIR, DE COMPOSER OU DE CALCULER L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD. J.P. MORGAN N'EST PAS RESPONSABLE DE L'ÉCHÉANCIER RELATIF À L'ÉMISSION DES PARTS DU XEB, DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX D'ÉMISSION DE CES PARTS ET DU NOMBRE DE PARTS DEVANT ÊTRE ÉMISES, NI DU CALCUL DE L'ÉQUATION SUIVANT LAQUELLE LES PARTS DU XEB PEUVENT ÊTRE CONVERTIES EN ESPÈCES, ET N'Y A PAS PARTICIPÉ. J.P. MORGAN N'ASSUME AUCUNE OBLIGATION NI RESPONSABILITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION OU À LA COMMERCIALISATION DU XEB OU À LA NÉGOCIATION DES PARTS DE CELUI-CI. NI LE FAIT D'OFFRIR L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD NI LA COMMERCIALISATION ET/OU LA VENTE DES PARTS DU XEB NE DEVRAIENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME UN CONSEIL DE NATURE FISCALE, JURIDIQUE, COMPTABLE, ACTUARIELLE, FINANCIÈRE, COMME UN CONSEIL EN MATIÈRE DE RETRAITE OU DE PLACEMENT, OU COMME UN AUTRE CONSEIL DE NATURE PROFESSIONNELLE, NE DEVRAIENT ÊTRE INTERPRÉTÉS COMME TEL ET NE DEVRAIENT INCLURE UN TEL CONSEIL. IL EST CONSEILLÉ D'AVOIR RECOURS AUX SERVICES D'UN CONSEILLER PROFESSIONNEL INDÉPENDANT COMPÉTENT AVANT DE PRENDRE QUELQUE MESURE QUE CE SOIT RELATIVEMENT À L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD OU AU XEB, OU AUX DEUX. L'INDÉPENDANCE DU JUGEMENT EST NÉCESSAIRE LORS DE LA PRISE D'UNE DÉCISION EN MATIÈRE DE PLACEMENT.

L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD ET LE XEB SONT OFFERTS « **TELS QUELS** » AVEC TOUS LEURS DÉFAUTS, LE CAS ÉCHÉANT. J.P. MORGAN NE GARANTIT PAS LA DISPONIBILITÉ, LA SÉQUENCE, LA PRÉSENTATION EN TEMPS OPPORTUN, LA QUALITÉ, L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD, DU XEB OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE, OU PAR AILLEURS OBTENUE PAR BLACKROCK CANADA, LES PORTEURS DE PARTS DU XEB OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD OU DU XEB. J.P. MORGAN NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION, NI NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉGARD DES RÉSULTATS QUE DEVRAIENT OBTENIR BLACKROCK CANADA, LES PORTEURS DE PARTS DU XEB OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. IL N'Y A AUCUNE DÉCLARATION QUI EST FAITE NI AUCUNE GARANTIE QUI EST DONNÉE QUI VA AU-DELÀ DE LA DESCRIPTION QUI FIGURE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, LE CAS ÉCHÉANT. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE DONNÉE NI DÉCLARATION FAITE, QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE, À L'ÉGARD DE L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD OU DU XEB, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ, D'EXACTITUDE, DE CONFORMITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, TOUTE GARANTIE CONTRE LA VIOLATION, OU TOUTE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD ET/OU LE XEB, OU DE L'UTILISATION DE CELUI-CI. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI ET SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS J.P. MORGAN N'ENGAGERA SA RESPONSABILITÉ

À L'ÉGARD DE DOMMAGES PARTICULIERS, DIRECTS, INDIRECTS OU AUTRES (Y COMPRIS UN MANQUE À GAGNER DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE J.P. MORGAN EMBI GLOBAL CORE HEDGED IN CAD OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE ET/OU DU XEB) NI DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, MÊME SI LA PERSONNE CONCERNÉE EST AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Groupe LSE

Fonds iShares à revenu fixe canadiens, CBH, CBO, CIE, CLF, CLG, CJP, CLU, CRQ, CVD, CWO, XCH, XGGB, XSU et XQB

En ce qui a trait aux Fonds iShares à revenu fixe canadiens, au CBH, au CBO, au CIE, au CLF, au CLG, au CJP, au CLU, au CRQ, au CVD, au CWO, au XCH, au XGGB, au XSU et au XQB, BlackRock a conclu avec le Groupe LSE une convention de licence datée du 1er janvier 2020, dans sa version modifiée (la « **convention de licence du Groupe LSE** »). BlackRock Canada a obtenu une sous-licence pour l'utilisation des droits prévus par la convention de licence du Groupe LSE en vertu d'une convention de sous-licence datée du 23 juin 2021 (la « **convention de sous-licence de FTSE** »), aux termes de laquelle BlackRock Canada a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence du Groupe LSE et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices FTSE pour exploiter les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, le CBH, le CBO, le CIE, le CLF, le CLG, le CJP, le CLU, le CRQ, le CVD, le CWO, le XCH, le XGGB, le XSU et le XQB et d'utiliser certaines marques de commerce de FTSE relativement à ces Fonds. La convention de licence du Groupe LSE peut être modifiée ou résiliée sans le consentement des porteurs de parts des Fonds iShares à revenu fixe canadiens, du CBH, du CBO, du CIE, du CLF, du CLG, du CJP, du CLU, du CRQ, du CVD, du CWO, du XCH, du XGGB, du XSU et du XQB. La durée initiale de la convention de licence du Groupe LSE est de sept ans. Lorsque la durée initiale expirera, la convention de licence du Groupe LSE sera automatiquement renouvelée pour des périodes consécutives de douze mois, sauf si l'une des parties remet à l'autre partie un avis écrit de son intention de ne pas la renouveler au moins douze mois avant la fin de la durée initiale ou de la durée de renouvellement en cours ou sauf si la convention de licence du Groupe LSE est résiliée plus tôt, comme il est prévu dans la convention de licence du Groupe LSE. Si la convention de licence du Groupe LSE est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, le CBH, le CBO, le CIE, le CLF, le CLG, le CJP, le CLU, le CRQ, le CVD, le CWO, le XCH, le XGGB, le XSU et le XQB en se fondant sur les indices FTSE.

Les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, le CBH, le CBO, le CIE, le CLF, le CLG, le CJP, le CLU, le CRQ, le CVD, le CWO, le XCH, le XGGB, le XSU et le XQB ont été conçus uniquement par des entités autres que le Groupe LSE. Les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, le CBH, le CBO, le CIE, le CLF, le CLG, le CJP, le CLU, le CRQ, le CVD, le CWO, le XCH, le XGGB, le XSU et le XQB ne sont liés d'aucune façon au Groupe LSE, qui ne parraine pas les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, ne se prononce pas sur ceux-ci, ne vend pas leurs parts et n'en fait pas la promotion.

Tous les droits visant les indices FTSE appartiennent à la société pertinente du Groupe LSE qui est propriétaire de l'indice. « FTSE[MD] », « Russell[MD] » et « FTSE Russell® » sont des marques de commerce de la société pertinente du Groupe LSE et sont utilisées sous licence par toute autre société du Groupe LSE.

Les indices FTSE sont calculés par la société pertinente du Groupe LSE ou pour son compte ou par un membre de son groupe, son mandataire ou son partenaire. Le Groupe LSE décline toute responsabilité envers quiconque découlant a) de l'utilisation des indices, du recours aux indices ou de toute erreur dans les indices ou b) d'un placement dans les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, le CBH, le CBO, le CIE, le CLF, le CLG, le CJP, le CLU, le CRQ, le CVD, le CWO, le XCH, le XGGB, le XSU et le XQB ou de leur exploitation. Le Groupe LSE ne donne aucune garantie ni ne fait de déclaration ni de prédiction quant aux résultats qui découleront d'un placement dans les Fonds iShares à revenu fixe canadiens, le CBH, le CBO, le CIE, le CLF, le CLG, le CJP, le CLU, le CRQ, le CVD, le CWO, le XCH, le XGGB, le XSU ou le XQB ou quant à la convenance des indices aux fins auxquelles ils sont utilisés par BlackRock Canada.

Manuvie

CIF et COW

En ce qui concerne le CIF et le COW, BlackRock Canada a conclu avec Gestion de placements Manuvie une convention de licence (la « **convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie** ») aux termes de laquelle BlackRock Canada a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice Manulife Investment Management Global Agriculture et l'indice Manulife Investment Management Global Infrastructure comme éléments de base pour l'exploitation du CIF et du COW, selon le cas, et d'utiliser certaines marques de commerce de Gestion de placements Manuvie relativement au CIF et au COW, selon le cas.

BlackRock Canada peut résilier la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie, sans pénalité, dans les cas suivants : a) sans motif valable, moyennant un préavis de 60 jours à Gestion de placements Manuvie, b) s'il y a eu violation de la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie par Gestion de placements Manuvie et que cette dernière n'y a pas remédié dans les 20 jours ouvrables suivant un avis qui lui a été donné en ce sens, c) immédiatement en cas de dissolution et de début de liquidation de Gestion de placements Manuvie limitée ou de Manulife Investment Management (Europe) Limited, ou si l'une d'entre elles fait faillite, devient insolvable ou effectue une cession générale au profit de ses créanciers, d) immédiatement, si les actifs de Gestion de placements Manuvie font l'objet d'une saisie ou d'une confiscation par un organisme public ou gouvernemental ou e) immédiatement, si Gestion de placements Manuvie perd une immatriculation, un permis ou une autre autorisation ou si elle ne peut se prévaloir d'une dispense à cet égard requise pour exercer ses fonctions aux termes de la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie. Gestion de placements Manuvie peut résilier la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie, sans pénalité, dans les cas suivants : a) moyennant un préavis de 90 jours donné à BlackRock Canada, b) s'il y a eu violation substantielle de la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie par BlackRock Canada et que cette dernière n'y a pas remédié dans les 20 jours ouvrables suivant un avis qui lui a été donné en ce sens, c) moyennant la remise d'un préavis de 30 jours à BlackRock Canada s'il y a une modification importante des objectifs, des stratégies et/ou des restrictions de placement des Fonds iShares pertinents à laquelle Gestion de placements Manuvie n'a pas donné son accord, d) immédiatement, en cas de dissolution et de début de liquidation des Fonds iShares pertinents ou si les Fond iShares pertinents font faillite ou deviennent insolvables, ou effectuent une cession générale au profit de leurs créanciers respectifs, ou si un séquestre est nommé à leur égard ou à l'égard d'une partie importante de leurs actifs respectifs ou e) immédiatement, si les actifs des Fonds iShares pertinents font l'objet d'une saisie ou d'une confiscation par un organisme public ou gouvernemental. Gestion de placements Manuvie a le droit de cesser de compiler et/ou de publier les indices pertinents et, si elle le fait, de mettre fin à la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie moyennant un préavis écrit de 90 jours si elle ne propose pas d'indice de remplacement.

Gestion de placements Manuvie ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les parts du CIF ou du COW en particulier ou quant à la capacité de l'indice Manulife Investment Management Global Agriculture ou de l'indice Manulife Investment Management Global Infrastructure de reproduire le rendement général du marché. Le lien qui unit Gestion de placements Manuvie et BlackRock Canada en est un de concédant de licence à l'égard des indices qui sont établis, composés et calculés par Gestion de placements Manuvie, sans égard à BlackRock Canada, au CIF ou au COW. Gestion de placements Manuvie n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de BlackRock Canada ou des propriétaires des parts du CIF ou du COW lors de l'établissement, de la composition ou du calcul de l'indice. Gestion de placements Manuvie ne sera pas responsable envers quiconque d'une erreur dans l'indice et ne sera pas tenue d'aviser qui que ce soit d'une telle erreur.

Si la convention de licence relative aux indices de Gestion de placements Manuvie est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le CIF et le COW en fonction de l'indice Manulife Investment Management Global Agriculture et de l'indice Manulife Investment Management Global Infrastructure, respectivement.

FIE

Gestion de placements Manuvie ne parraine pas les parts du FIE et ne se prononce pas à leur égard. Gestion de placements Manuvie ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du FIE ou au public en général concernant l'opportunité d'un placement dans des titres en général ou dans le FIE ou concernant la capacité du FIE de reproduire le rendement du marché boursier pertinent. Gestion de placements Manuvie a octroyé à BlackRock Canada des licences à l'égard de certaines marques de commerce et de certains noms commerciaux. Gestion de placements Manuvie n'est pas tenue de tenir compte des besoins de BlackRock Canada, du FIE et des porteurs de parts du FIE pour déterminer, composer ou calculer le portefeuille modèle. Gestion de placements Manuvie n'a aucune obligation ni responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation et de la négociation du FIE.

Gestion de placements Manuvie ne garantit pas la qualité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité du portefeuille modèle ni des données qui y sont incluses et décline expressément par les présentes toute responsabilité découlant d'erreurs, d'omissions ou d'interruptions pouvant le toucher. Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant au résultat devant être obtenu par BlackRock Canada, le FIE, les porteurs de parts du FIE ou toute autre personne ou entité suivant l'utilisation du portefeuille modèle ou des données qui y sont incluses. Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant au portefeuille modèle ou aux données qui y sont incluses, et nie expressément toute garantie relative à la qualité marchande ou à la conformité à un usage particulier. Sans que soit limitée la portée de ce qui précède, Gestion de placements Manuvie ne sera en aucun cas responsable de dommages particuliers ou indirects (notamment le manque à gagner) ni de dommages-intérêts punitifs, même si elle a été avisée de la possibilité de tels dommages ou dommages-intérêts.

Markit

XCBU, XHY et XIG

En ce qui concerne le XCBU, le XHY et le XIG, BFA a conclu avec Markit une convention avec prise d'effet le 1er janvier 2020, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de Markit** »), aux termes de laquelle elle a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence de Markit et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices iBoxx comme éléments de base pour l'exploitation du XCBU, du XHY et du XIG et d'utiliser certaines marques de commerce de Markit relativement au XCBU, au XHY et au XIG. BlackRock Canada a obtenu une licence pour l'utilisation des droits conférés par la convention de licence de Markit aux termes d'une convention de sous-licence datée du 28 mai 2021 (la « **convention de sous-licence de Markit** »). La convention de licence de Markit prendra fin le neuvième anniversaire suivant la date de sa prise d'effet, à moins qu'elle ne soit résiliée plus tôt par l'une ou l'autre des parties conformément à ses modalités. Après l'expiration de sa durée initiale, la convention de licence de Markit sera renouvelée automatiquement pour une période supplémentaire de cinq ans, à moins qu'elle ne soit résiliée plus tôt par l'une ou l'autre des parties conformément à la convention de licence de Markit. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des périodes supplémentaires de trois ans, à moins qu'elle ne soit résiliée plus tôt par l'une ou l'autre des parties conformément à la convention de licence de Markit. Si la convention de licence de Markit est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le XCBU, le XHY et le XIG en se fondant sur les indices iBoxx.

Les indices iBoxx dont il est question dans les présentes sont la propriété de Markit, y compris de tout membre de son groupe pertinent, et ils ont été concédés sous licence aux fins de leur utilisation relativement au XCBU, au XHY et au XIG. Chaque partie reconnaît et accepte que Markit ne parraine pas le XCBU, le XHY et le XIG, ne se prononce pas sur ceux-ci et n'en fait pas la promotion. Markit ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, et nie expressément toute garantie (notamment quant à la qualité marchande ou à la conformité à une fin ou à un usage particulier), en ce qui a trait à l'indice ou à toute donnée qui y figure ou qui s'y rapporte, et nie particulièrement toute garantie quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'indice ou de toute donnée qui y figure, quant aux résultats obtenus de l'utilisation de l'indice et/ou de la composition de l'indice à un moment donné ou à une date en particulier ou autrement et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité d'un événement de crédit ou d'un événement similaire (peu importe la définition de celui-ci) relativement à une obligation, dans l'indice à un moment donné ou à une date en particulier ou autrement. Markit ne saurait être tenue responsable (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans l'indice et Markit n'est pas tenue d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans celui-ci. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, MARKIT NE SERA EN AUCUN CAS

RESPONSABLE DE DOMMAGES PARTICULIERS OU INDIRECTS (NOTAMMENT LE MANQUE À GAGNER) NI DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Markit ne fait aucune déclaration, expresse ou implicite, quant au caractère souhaitable de l'achat ou de la vente de parts du XCBU, du XHY ou du XIG, quant à la capacité de l'indice de suivre les rendements des marchés pertinents ou quant à l'indice ou à toute opération ou tout produit s'y rapportant ni quant à la prise en charge des risques qui y sont reliés. Markit n'est pas tenue de tenir compte des besoins de quiconque au moment d'établir, de composer ou de calculer l'indice. Aucune partie qui achète ou vend des parts du XCBU, du XHY ou du XIG, ni Markit, ne saurait être tenue responsable envers quiconque de toute mesure prise par Markit ni de toute omission de prendre des mesures par Markit relativement à l'établissement, à l'ajustement, au calcul ou au maintien de l'indice. Markit et les membres de son groupe peuvent participer à des opérations visant les obligations composant l'indice et peuvent, dans la mesure autorisée, accepter des dépôts des émetteurs de ces obligations ou des membres de leurs groupes, leur accorder des prêts ou leur consentir du crédit de toute autre façon et participer de façon générale à tout financement commercial ou financement des sociétés ou autre activité avec ceux-ci, et elle peut agir à l'égard de ces activités comme si l'indice n'existait pas, peu importe les effets potentiellement défavorables de ces actions sur l'indice, le XCBU, le XHY ou le XIG. Markit n'a aucune obligation ni responsabilité relativement à l'administration, à la gestion, à la négociation, au rendement ou à tout autre aspect du XCBU, du XHY ou du XIG.

Morningstar

XHD, XHU et XEXP

En ce qui concerne le XHD, le XHU et le XEXP, BFA et Morningstar ont conclu une convention de licence datée du 24 février 2004 (la « **convention de licence de Morningstar** »), aux termes de laquelle BFA a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence de Morningstar et sous réserve de celle-ci, d'utiliser l'indice Morningstar Dividend Yield Focus (couvert en $ CA), l'indice Morningstar Dividend Yield Focus et l'indice Morningstar Exponential Technologies comme éléments de base pour l'exploitation du XHD, du XHU et du XEXP, respectivement, et d'utiliser certaines marques de commerce de Morningstar relativement au XHD, au XHU et au XEXP. BlackRock Canada peut utiliser les droits applicables prévus par la convention de licence de Morningstar aux termes d'une convention de sous-licence conclue avec BFA en date du 21 décembre 2022 (dans sa version modifiée, mise à jour ou complétée à l'occasion, la « **convention de sous-licence de Morningstar** »). La convention de licence de Morningstar peut être modifiée ou résiliée sans le consentement des porteurs de parts du XHD, du XHU ou du XEXP. La durée initiale de la convention de licence de Morningstar a expiré le 24 février 2014. Après l'expiration de la durée initiale, la convention de licence de Morningstar se renouvelle automatiquement chaque année, à moins qu'elle ne soit résiliée conformément à ses modalités. Si la convention de licence de Morningstar est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le XHD en se fondant sur l'indice Morningstar Dividend Yield Focus (couvert en $ CA), le XHU en se fondant sur l'indice Morningstar Dividend Yield Focus ou le XEXP en se fondant sur l'indice Morningstar Exponential Technologies.

Morningstar ne parraine pas le XHD, le XHU et le XEXP, ne se prononce pas à l'égard de ceux-ci, ne vend pas leurs parts ni n'en fait la promotion. Morningstar ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, aux propriétaires de parts du XHD, du XHU ou du XEXP ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le XHD, le XHU ou le XEXP en particulier, ou quant à la capacité de l'indice Morningstar Dividend Yield Focus (couvert en $ CA), de l'indice Morningstar Dividend Yield Focus ou de l'indice Morningstar Exponential Technologies de reproduire le rendement général du marché boursier.

Le seul lien qui unit Morningstar à BlackRock Canada porte sur le fait que BlackRock Canada est un titulaire autorisé de sous-licences à l'égard de certaines marques et de certains noms de service de Morningstar ainsi que de l'indice Morningstar Dividend Yield Focus (couvert en $ CA), de l'indice Morningstar Dividend Yield Focus et de l'indice Morningstar Exponential Technologies, qui sont établis, composés et calculés par Morningstar sans égard à BlackRock Canada ou au XHD, au XHU ou au XEXP. Morningstar n'est pas tenue de tenir compte des besoins de BlackRock Canada ou des propriétaires de parts du XHD, du XHU ou du XEXP pour déterminer, composer ou calculer l'indice Morningstar Dividend Yield Focus (couvert en $ CA), l'indice Morningstar Dividend Yield Focus ou l'indice Morningstar Exponential Technologies. Morningstar n'est pas responsable du calcul du prix des parts du XHD, du XHU ou du XEXP, de l'établissement du nombre de ces parts, du moment où ces parts seront émises ou vendues ou

du calcul de l'équation suivant laquelle les parts du XHD, du XHU ou du XEXP peuvent être converties en une somme en espèces, et elle n'y a pas participé. Morningstar n'a aucune obligation ou responsabilité relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation des parts du XHD, du XHU et du XEXP.

MORNINGSTAR NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE MORNINGSTAR DIVIDEND YIELD FOCUS (COUVERT EN $ CA), DE L'INDICE MORNINGSTAR DIVIDEND YIELD FOCUS OU DE L'INDICE MORNINGSTAR EXPONENTIAL TECHNOLOGIES OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES ET N'ENGAGERA PAS SA RESPONSABILITÉ POUR LES ERREURS, LES OMISSIONS OU LES INTERRUPTIONS QUI SURVIENNENT À L'ÉGARD DE CEUX-CI. MORNINGSTAR NE DONNE AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUE BLACKROCK CANADA, LES PROPRIÉTAIRES OU LES UTILISATEURS DE PARTS DU XHD, DU XHU OU DU XEXP OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ OBTIENNENT DE L'UTILISATION DE L'INDICE MORNINGSTAR DIVIDEND YIELD FOCUS (COUVERT EN $ CA), DE L'INDICE MORNINGSTAR DIVIDEND YIELD FOCUS OU DE L'INDICE MORNINGSTAR EXPONENTIAL TECHNOLOGIES OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. MORNINGSTAR NE DONNE AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NIE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À LA CONFORMITÉ À UNE FIN OU À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE L'INDICE MORNINGSTAR DIVIDEND YIELD FOCUS (COUVERT EN $ CA), L'INDICE MORNINGSTAR DIVIDEND YIELD FOCUS OU L'INDICE MORNINGSTAR EXPONENTIAL TECHNOLOGIES OU LES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, MORNINGSTAR N'ENGAGERA EN AUCUN CAS SA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DOMMAGES PARTICULIERS, DIRECTS OU INDIRECTS OU AUTRES (Y COMPRIS UN MANQUE À GAGNER) OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, MÊME SI ELLE EST AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

MSCI

XAW, XCLR, XCSR, XDG, XDGH, XDIV, XDLR, XDSR, XDU, XDUH, XEC, XEF, XEH, XEM, XESG, XEU, XFA, XFC, XFF, XFI, XFS, XFH, XIN, XMI, XML, XMM, XMS, XMTM, XMU, XMV, XMW, XMY, XQLT, XSEA, XSEM, XSUS, XULR, XUSR, XVLU et XWD

Pour ce qui est du XAW, du XCLR, du XCSR, du XDG, du XDGH, du XDIV, du XDLR, du XDSR, du XDU, du XDUH, du XEC, du XEF, du XEH, du XEM, du XESG, du XEU, du XFA, du XFC, du XFF, du XFI, du XFS, du XFH, du XIN, du XMI, du XML, du XMM, du XMS, du XMTM, du XMU, du XMV, du XMW, du XMY, du XQLT, du XSEA, du XSEM, du XSUS, du XULR, du XUSR, du XVLU et du XWD, BFA a conclu avec MSCI une convention de licence datée du 18 mai 2001, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de MSCI** »), aux termes de laquelle BFA a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence de MSCI et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD, l'indice MSCI Emerging Markets, l'indice MSCI World, l'indice MSCI Canada Minimum Volatility ($ CA), l'indice MSCI USA Minimum Volatility ($ US), l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility ($ US), l'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility ($ US), l'indice MSCI ACWI Minimum Volatility ($ US), l'indice MSCI EAFE Investable Market, l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market, l'indice MSCI ACWI ex Canada IMI, l'indice MSCI Europe Investable Market, l'indice MSCI Europe IMI 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI EAFE IMI 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI USA Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI ACWI Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI Canada High Dividend Yield 10% Security Capped, l'indice MSCI USA High Dividend Yield, l'indice MSCI USA High Dividend Yield 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI World High Dividend Yield, l'indice MSCI World High Dividend Yield 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Focus, l'indice MSCI USA Extended ESG Focus, l'indice MSCI EAFE Extended ESG Focus, l'indice MSCI Emerging Markets Extended ESG Focus, l'indice MSCI USA Sector Neutral Quality, l'indice MSCI USA Momentum SR Variant, l'indice MSCI USA Enhanced Value, les indices multifactoriels, l'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Leaders 10% Issuer Capped, l'indice MSCI Canada IMI Choice ESG Screened 10% Issuer Capped, l'indice MSCI EAFE Extended ESG Leaders, l'indice MSCI EAFE Choice ESG Screened, l'indice MSCI USA Extended ESG et l'indice MSCI USA Choice ESG Screened pour exploiter le XAW, le XCLR, le XCSR, le XDG, le XDGH, le XDIV, le XDLR, le XDSR, le XDU, le XDUH, le XEC, le XEF, le XEH, le XEM, le XESG, le XEU, le XFA, le XFC, le XFF, le XFI, le XFS, le XFH, le XIN, le XMI, le XML, le XMM, le XMS, le XMTM, le XMU, le XMV, le XMW, le XMY, le XQLT, le XSEA, le XSEM, le XSUS, le XULR,

le XUSR, le XVLU et le XWD et d'utiliser certaines marques de commerce de MSCI relativement au XAW, au XCLR, au XCSR, au XDG, au XDGH, au XDIV, au XDLR, au XDSR, au XDU, au XDUH, au XEC, au XEF, au XEH, au XEM, au XESG, au XEU, au XFA, au XFC, au XFF, au XFI, au XFS, au XFH, au XIN, au XMI, au XML, au XMM, au XMS, au XMTM, au XMU, au XMV, au XMW, au XMY, au XQLT, au XSEA, au XSEM, au XSUS, au XULR, au XUSR, au XVLU et au XWD. BlackRock Canada a obtenu de BFA une sous-licence pour l'utilisation des droits pertinents prévus par la convention de licence de MSCI aux termes d'une convention de sous-licence modifiée datée du 7 décembre 2022 (telle qu'elle peut être modifiée, mise à jour ou complétée à l'occasion, la « **convention de sous-licence de MSCI** »). Les modalités de la convention de licence de MSCI prévoient qu'elle peut être modifiée ou résiliée sans le consentement des porteurs de parts du XAW, du XCLR, du XCSR, du XDG, du XDGH, du XDIV, du XDLR, du XDSR, du XDU, du XDUH, du XEC, du XEF, du XEH, du XEM, du XESG, du XEU, du XFA, du XFC, du XFF, du XFI, du XFS, du XFH, du XIN, du XMI, du XML, du XMM, du XMS, du XMTM, du XMU, du XMV, du XMW, du XMY, du XQLT, du XSEA, du XSEM, du XSUS, du XULR, du XUSR, du XVLU et du XWD. La durée initiale de la convention de licence de MSCI a pris fin le 18 mai 2006 et a par la suite été automatiquement renouvelée pour des périodes successives de trois ans; elle restera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée par l'une ou l'autre des parties au moyen d'un préavis écrit donné au plus tard 90 jours avant la fin d'une période de renouvellement. Si la convention de licence de MSCI est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le XIN en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD, le XEM en se fondant sur l'indice MSCI Emerging Markets, le XWD en se fondant sur l'indice MSCI World, le XMV en se fondant sur l'indice MSCI Canada Minimum Volatility ($ CA), le XMU en se fondant sur l'indice MSCI USA Minimum Volatility ($ US), le XMI en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility ($ US), le XMM en se fondant sur l'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility ($ US), le XMW en se fondant sur l'indice MSCI ACWI Minimum Volatility ($ US), le XEF en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Investable Market, le XEC en se fondant sur l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market, le XAW en se fondant sur l'indice MSCI ACWI ex Canada IMI, le XEH en se fondant sur l'indice MSCI Europe IMI 100% Hedged to CAD, le XEU en se fondant sur l'indice MSCI Europe Investable Market, le XFH en se fondant sur l'indice MSCI EAFE IMI 100% Hedged to CAD, le XML en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, le XMS en se fondant sur l'indice MSCI USA Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, le XMY en se fondant sur l'indice MSCI ACWI Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, le XFC en se fondant sur l'indice MSCI Canada IMI Select Diversified Multiple-Factor (CAD), le XFI en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD), le XFF en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD, le XFS en se fondant sur l'indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD), le XFA en se fondant sur l'indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD, le XDIV en se fondant sur l'indice MSCI Canada High Dividend Yield 10% Security Capped, le XDU en se fondant sur l'indice MSCI USA High Dividend Yield, le XDUH en se fondant sur l'indice MSCI USA High Dividend Yield 100% Hedged to CAD, le XDG en se fondant sur l'indice MSCI World High Dividend Yield, le XDGH en se fondant sur l'indice MSCI World High Dividend Yield 100% Hedged to CAD, le XESG en se fondant sur l'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Focus, le XSUS en se fondant sur l'indice MSCI USA Extended ESG Focus, le XSEA en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Extended ESG Focus, le XSEM en se fondant sur l'indice MSCI Emerging Markets Extended ESG Focus, le XQLT en se fondant sur l'indice MSCI USA Sector Neutral Quality, le XMTM en se fondant sur l'indice MSCI USA Momentum SR Variant, le XVLU en se fondant sur l'indice MSCI USA Enhanced Value, le XCLR en se fondant sur l'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Leaders 10% Issuer Capped, le XCSR en se fondant sur l'indice MSCI Canada IMI Choice ESG Screened 10% Issuer Capped, le XDLR en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Extended ESG Leaders, le XDSR en se fondant sur l'indice MSCI EAFE Choice ESG Screened, le XULR en se fondant sur l'indice MSCI USA Extended ESG Leaders et le XUSR en se fondant sur l'indice MSCI USA Choice ESG Screened.

Ni MSCI ni les membres de son groupe ne parrainent le XAW, le XCLR, le XCSR, le XDG, le XDGH, le XDIV, le XDLR, le XDSR, le XDU, le XDUH, le XEC, le XEF, le XEH, le XEM, le XESG, le XEU, le XFA, le XFC, le XFF, le XFI, le XFS, le XFH, le XIN, le XMI, le XML, le XMM, le XMS, le XMTM, le XMU, le XMV, le XMW, le XMY, le XQLT, le XSEA, le XSEM, le XSUS, le XULR, le XUSR, le XVLU et le XWD, ne se prononcent à l'égard de ceux-ci, ne vendent leurs parts ou n'en font la promotion. Ni MSCI ni les membres de son groupe, ni les autres personnes qui participent à la mise sur pied ou à la compilation d'un indice ne font de déclaration ni ne donnent de garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, aux porteurs de parts du XAW, du XCLR, du XCSR, du XDG, du XDGH, du XDIV, du XDLR, du XDSR, du XDU, du XDUH, du XEC, du XEF, du XEH, du XEM, du XESG, du XEU, du XFA, du XFC, du XFF, du XFI, du XFS, du XFH, du XIN, du XMI, du XML, du XMM, du XMS, du XMTM, du XMU, du XMV, du XMW, du XMY, du XQLT, du XSEA, du XSEM, du XSUS, du XULR, du XUSR, du XVLU et

du XWD ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des fonds en général ou dans le XAW, le XCLR, le XCSR, le XDG, le XDGH, le XDIV, le XDLR, le XDSR, le XDU, le XDUH, le XEC, le XEF, le XEH, le XEM, le XESG, le XEU, le XFA, le XFC, le XFF, le XFI, le XFS, le XFH, le XIN, le XMI, le XML, le XMM, le XMS, le XMTM, le XMU, le XMV, le XMW, le XMY, le XQLT, le XSEA, le XSEM, le XSUS, le XULR, le XUSR, le XVLU et le XWD, en particulier, ou quant à la capacité d'un indice de reproduire le rendement général du marché boursier. MSCI octroie des licences à l'égard de certaines marques de commerce, marques de service et noms commerciaux de MSCI et des indices qui sont établis, composés et calculés par MSCI, sans qu'elle soit obligée de tenir compte des besoins de l'émetteur du XAW, du XCLR, du XCSR, du XDG, du XDGH, du XDIV, du XDLR, du XDSR, du XDU, du XDUH, du XEC, du XEF, du XEH, du XEM, du XESG, du XEU, du XFA, du XFC, du XFF, du XFI, du XFS, du XFH, du XIN, du XMI, du XML, du XMM, du XMS, du XMTM, du XMU, du XMV, du XMW, du XMY, du XQLT, du XSEA, du XSEM, du XSUS, du XULR, du XUSR, du XVLU et du XWD ou des porteurs de parts de ces fonds au moment d'établir, de composer ou de calculer un indice. MSCI n'est pas responsable de l'échéancier relatif à l'émission des parts du XAW, du XCLR, du XCSR, du XDG, du XDGH, du XDIV, du XDLR, du XDSR, du XDU, du XDUH, du XEC, du XEF, du XEH, du XEM, du XESG, du XEU, du XFA, du XFC, du XFF, du XFI, du XFS, du XFH, du XIN, du XMI, du XML, du XMM, du XMS, du XMTM, du XMU, du XMV, du XMW, du XMY, du XQLT, du XSEA, du XSEM, du XSUS, du XULR, du XUSR, du XVLU et du XWD, de l'établissement du prix et du nombre de ces parts ou du calcul de l'équation selon laquelle les parts du XAW, du XCLR, du XCSR, du XDG, du XDGH, du XDIV, du XDLR, du XDSR, du XDU, du XDUH, du XEC, du XEF, du XEH, du XEM, du XESG, du XEU, du XFA, du XFC, du XFF, du XFI, du XFS, du XFH, du XIN, du XMI, du XML, du XMM, du XMS, du XMTM, du XMU, du XMV, du XMW, du XMY, du XQLT, du XSEA, du XSEM, du XSUS, du XULR, du XUSR, du XVLU et du XWD peuvent être rachetées contre une somme en espèces, et n'y a pas participé. Ni MSCI, ni les membres de son groupe, ni les autres personnes qui participent à la mise sur pied ou à la compilation d'un indice n'assument d'obligation ou de responsabilité à l'égard des porteurs de parts des fonds relativement à l'administration ou à la commercialisation des fonds ou à la négociation de leurs parts. Aucun acheteur, vendeur ou porteur de ce titre ni aucune autre personne ou entité ne devrait utiliser ou mentionner les noms commerciaux, les marques de commerce ou les marques de service de MSCI afin de parrainer, de se prononcer, de commercialiser ou de promouvoir ce titre sans d'abord communiquer avec MSCI pour déterminer si l'autorisation de MSCI est requise. Aucune personne ni aucune entité ne peut prétendre avoir une affiliation avec MSCI sans obtenir au préalable l'autorisation écrite de celle-ci.

MÊME SI MSCI DOIT OBTENIR DE L'INFORMATION QUI SERA INCLUSE OU UTILISÉE DANS LE CALCUL DES INDICES APPLICABLES AUPRÈS DE SOURCES QU'ELLE ESTIME FIABLES, NI MSCI, NI LES MEMBRES DE SON GROUPE, NI LES AUTRES PERSONNES QUI PARTICIPENT À LA MISE SUR PIED OU À LA COMPILATION D'UN INDICE NE GARANTISSENT L'EXACTITUDE OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES CONCERNÉS OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. NI MSCI, NI LES MEMBRES DE SON GROUPE, NI LES AUTRES PERSONNES QUI PARTICIPENT À LA MISE SUR PIED OU À LA COMPILATION D'UN INDICE NE DONNENT DE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUE LE TITULAIRE DE LICENCE, SES CLIENTS OU SES COCONTRACTANTS, LES PORTEURS DE PARTS DES FONDS iSHARES OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ OBTIENNENT DE L'UTILISATION DES INDICES CONCERNÉS OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE DANS LE CADRE DES DROITS SOUS LICENCE, COMME IL EST DÉCRIT AUX PRÉSENTES, OU POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. NI MSCI, NI LES MEMBRES DE SON GROUPE, NI LES AUTRES PERSONNES QUI PARTICIPENT À LA MISE SUR PIED OU À LA COMPILATION DE L'UN DES INDICES N'ENGAGERONT LEUR RESPONSABILITÉ POUR LES ERREURS, LES OMISSIONS OU LES INTERRUPTIONS QUI SURVIENNENT À L'ÉGARD DES INDICES CONCERNÉS OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. NI MSCI NI TOUTE AUTRE PARTIE NE DONNENT DE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, ET MSCI NIE EXPRESSÉMENT PAR LES PRÉSENTES TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À LA CONFORMITÉ À UNE FIN OU À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES CONCERNÉS ET TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, NI MSCI, NI LES MEMBRES DE SON GROUPE, NI LES AUTRES PERSONNES QUI PARTICIPENT À LA MISE SUR PIED OU À LA COMPILATION DE L'UN DES INDICES N'ENGAGERONT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, PARTICULIERS OU AUTRES (Y COMPRIS UN MANQUE À GAGNER) OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, MÊME SI LA PERSONNE CONCERNÉE EST AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

MSCI ESG Research

XCBG, XSAB, XSHG et XSTB

Pour ce qui est du XCBG, du XSAB, du XSHG et du XSTB, BTC a conclu avec MSCI ESG Research une convention de licence datée du 1er janvier 2019, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de MSCI ESG Research** »), aux termes de laquelle BTC a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence de MSCI ESG Research et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices de fonds ESG à revenu fixe comme éléments de base pour l'exploitation du XCBG, du XSAB, du XSHG et du XSTB et d'utiliser certaines marques de commerce de MSCI ESG Research relativement au XCBG, au XSAB, au XSHG et au XSTB. BlackRock Canada a obtenu une sous-licence pour l'utilisation des droits pertinents prévus par la convention de licence de MSCI ESG Research (la « **convention de sous-licence de MSCI ESG Research** ») aux termes de la convention de licence de MSCI ESG Research. Les modalités de la convention de licence de MSCI ESG Research prévoient qu'elle peut être modifiée ou résiliée sans le consentement des porteurs de parts du XCBG, du XSAB, du XSHG et du XSTB. La durée initiale de la convention de licence de MSCI ESG Research commencera le premier jour où seront négociées les parts du XCBG, du XSAB, du XSHG ou du XSTB à la TSX et prendra fin au troisième anniversaire de ce jour-là. À l'expiration de la durée initiale, la convention de licence de MSCI ESG Research sera automatiquement renouvelée pour des périodes successives d'un an et demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée par l'une ou l'autre des parties au moyen d'un préavis écrit donné au plus tard 90 jours avant la fin d'une période de renouvellement. Si la convention de licence de MSCI ESG Research est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le XSHG, le XSAB, le XCBG et le XSTB en se fondant sur les indices de fonds ESG à revenu fixe.

MSCI ESG RESEARCH LLC (« **MSCI ESG RESEARCH** »), BLOOMBERG SERVICES LIMITED (« **BLOOMBERG** ») ET BARCLAYS BANK PLC (« **BARCLAYS** »), OU LES MEMBRES DE LEURS GROUPES RESPECTIFS, LEURS FOURNISSEURS DE DONNÉES ET D'AUTRES TIERS (COLLECTIVEMENT, LES « **PARTIES LIÉES AUX INDICES** ») QUI PARTICIPENT À LA COMPILATION, AU CALCUL OU À LA CRÉATION D'UN INDICE BLOOMBERG MSCI ESG (CHACUN, UN « **INDICE** ») OU QUI Y SONT RELIÉS, NE PARRAINENT PAS LE XCBG, LE XSAB, LE XSHG ET LE XSTB, NE SE PRONONCENT PAS SUR CEUX-CI, NE VENDENT PAS LEURS PARTS ET N'EN FONT PAS LA PROMOTION. LES INDICES APPARTIENNENT EXCLUSIVEMENT À LA PARTIE LIÉE AUX INDICES PERTINENTE. « **BLOOMBERG** », « **BARCLAYS** », « **MSCI ESG RESEARCH** » ET LES NOMS DES INDICES SONT DES MARQUES DE COMMERCE OU DE SERVICE RESPECTIVES DE BLOOMBERG, DE BARCLAYS, DE MSCI ESG RESEARCH OU DES MEMBRES DE LEURS GROUPES À L'ÉGARD DESQUELLES BTC A OBTENU UNE LICENCE D'UTILISATION À CERTAINES FINS. LES PARTIES LIÉES AUX INDICES NE FONT AUCUNE DÉCLARATION NI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DES PARTS DU XCBG, DU XSAB, DU XSHG ET DU XSTB NI À TOUT AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ CONCERNANT L'OPPORTUNITÉ D'UN PLACEMENT DANS LES FONDS EN GÉNÉRAL OU DANS LE XCBG, LE XSAB, LE XSHG ET LE XSTB EN PARTICULIER OU LA CAPACITÉ DE L'INDICE DE REPRODUIRE LE RENDEMENT DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI ESG RESEARCH, BLOOMBERG, BARCLAYS ET LES MEMBRES DE LEURS GROUPES SONT LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE, DE CERTAINES MARQUES DE SERVICE ET DE CERTAINS NOMS COMMERCIAUX AINSI QUE DES INDICES QUI SONT ÉTABLIS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR BLOOMBERG ET/OU MSCI ESG RESEARCH SANS ÉGARD AU XCBG, AU XSAB, AU XSHG ET AU XSTB NI À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DE PARTS DU XCBG, DU XSAB, DU XSHG ET DU XSTB OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES LIÉES AUX INDICES N'EST TENUE DE TENIR COMPTE DES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DU XCBG, DU XSAB, DU XSHG ET DU XSTB OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ POUR ÉTABLIR, COMPOSER OU CALCULER LES INDICES. LES PARTIES LIÉES AUX INDICES NE SONT PAS RESPONSABLES DE L'ÉCHÉANCIER RELATIF À L'ÉMISSION DES PARTS DU XCBG, DU XSAB, DU XSHG ET DU XSTB, DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX ET DU NOMBRE DE CES PARTS OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION SUIVANT LAQUELLE LES PARTS DU XCBG, DU XSAB, DU XSHG ET DU XSTB PEUVENT ÊTRE RACHETÉES ET DE LA CONTREPARTIE POUR LAQUELLE ELLES PEUVENT ÊTRE RACHETÉES, ET N'Y ONT PAS PARTICIPÉ. DE PLUS, LES PARTIES LIÉES AUX INDICES N'ASSUMENT AUCUNE OBLIGATION NI RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR OU DES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DU XCBG, DU XSAB, DU XSHG ET DU XSTB OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ

RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION OU À LA COMMERCIALISATION DU XSAB ET DU XSTB OU AU PLACEMENT DE LEURS PARTS.

MÊME SI LES PARTIES LIÉES AUX INDICES DOIVENT OBTENIR DE L'INFORMATION QUI SERA INCLUSE OU UTILISÉE DANS LE CALCUL DES INDICES AUPRÈS DE SOURCES JUGÉES FIABLES, AUCUNE DES PARTIES LIÉES AUX INDICES NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ D'UN INDICE OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. LES PARTIES LIÉES AUX INDICES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUE L'ÉMETTEUR DES PARTS DU XCBG, DU XSAB, DU XSHG ET DU XSTB, LES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DU XCBG, DU XSAB, DU XSHG ET DU XSTB OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ OBTIENNENT DE L'UTILISATION D'UN INDICE OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. AUCUNE DES PARTIES LIÉES AUX INDICES N'ENGAGERA SA RESPONSABILITÉ POUR LES ERREURS, LES OMISSIONS OU LES INTERRUPTIONS QUI SURVIENNENT À L'ÉGARD D'UN INDICE OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. DE PLUS, AUCUNE DES PARTIES LIÉES AUX INDICES NE DONNE DE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, ET LES PARTIES LIÉES AUX INDICES NIENT EXPRESSÉMENT PAR LES PRÉSENTES TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À LA CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE CHAQUE INDICE ET TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES LIÉES AUX INDICES N'ENGAGERA SA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, PARTICULIERS OU AUTRES (Y COMPRIS UN MANQUE À GAGNER) OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, MÊME SI LA PERSONNE CONCERNÉE EST AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur des parts du XCBG, du XSAB, du XSHG et du XSTB ni aucune autre personne ou entité ne devrait utiliser ou mentionner les noms commerciaux, les marques de commerce ou les marques de service de MSCI ESG Research, de Bloomberg ou de Barclays afin de parrainer le XCBG, le XSAB, le XSHG et le XSTB, de se prononcer sur ceux-ci, de les commercialiser ou d'en faire la promotion sans d'abord communiquer avec MSCI ESG Research pour déterminer si son autorisation est requise. Aucune personne ou entité ne peut prétendre avoir une affiliation avec MSCI ESG Research, Bloomberg ou Barclays sans en obtenir au préalable l'autorisation écrite.

MSCI ESG Research, Bloomberg et Barclays ne parrainent pas le XCBG, le XSAB, le XSHG et le XSTB, ne se prononcent pas sur ceux-ci et n'en font pas la promotion. De plus, MSCI ESG Research, Bloomberg et Barclays n'assument aucune responsabilité à l'égard de ces fonds ou titres ou à l'égard de l'indice sur lequel les fonds ou les titres en question se fondent. Le présent prospectus renferme une description détaillée de la limite concernant la relation entre MSCI ESG Research, Bloomberg et Barclays, d'une part, et BTC et les fonds visés, d'autre part.

NASDAQ

XQQ

Pour ce qui est du XQQ, BTC a conclu avec NASDAQ une convention de licence datée du 27 avril 2000, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de NASDAQ** »), aux termes de laquelle elle a le droit, sous réserve des modalités de la convention de licence de NASDAQ, d'utiliser l'indice NASDAQ-100® Currency Hedged CAD comme élément de base pour l'exploitation du XQQ et d'utiliser certaines marques de commerce relativement au XQQ. BlackRock Canada a obtenu une licence pour l'utilisation des droits pertinents prévus par la convention de licence de NASDAQ aux termes d'une convention de sous-licence datée du 6 avril 2011 (la « **convention de sous-licence de NASDAQ** »). La convention de licence de NASDAQ est automatiquement renouvelée chaque année, à moins qu'elle ne soit résiliée conformément à ses modalités. Si la convention de licence de NASDAQ est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le XQQ en se fondant sur l'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD.

Aux termes de la convention de licence de NASDAQ et de la convention de sous-licence de NASDAQ, BlackRock Canada s'est engagée à inclure le libellé suivant dans le prospectus :

Nasdaq, Inc. ou les membres de son groupe (Nasdaq, avec les membres de son groupe, sont désignés les « sociétés ») ne parrainent pas le XQQ, ne se prononcent pas sur celui-ci, ne vendent pas ses parts ni n'en font la promotion. Les

sociétés n'émettent aucune opinion quant à la légalité ou la pertinence des descriptions ou divulgations se rapportant au XQQ, ni quant à leur exactitude ou suffisance. Les sociétés ne font aucune déclaration ni ne donnent aucune garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, aux propriétaires du XQQ ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le XQQ en particulier ou quant à la capacité de l'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD de reproduire le rendement général du marché boursier. Le seul lien qui unit les sociétés à BTC (le « titulaire de licence ») se résume à l'octroi de licences d'utilisation de Nasdaq®, de NASDAQ-100®, de l'indice NASDAQ-100® Currency Hedged CAD, de NDXCADH[MC] et de certains noms commerciaux des sociétés et d'usage de l'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD, qui est établi, composé et calculé par Nasdaq sans égard au titulaire de licence ou au XQQ. Nasdaq n'est pas tenue de tenir compte des besoins du titulaire de licence ou des propriétaires des titres du XQQ au moment d'établir, de composer ou de calculer l'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD. Les sociétés ne sont pas responsables de l'établissement du prix et de la quantité des parts du XQQ, de l'échéancier relatif à l'émission ou à la vente de ces parts ou du calcul de l'équation suivant laquelle les parts du XQQ peuvent être converties en espèces et n'y a pas participé. Les sociétés n'assument aucune responsabilité relativement à l'administration ou à la commercialisation du XQQ ou à la négociation de ses parts.

Les sociétés ne garantissent pas l'exactitude et/ou le calcul sans interruption de l'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD ou de toute donnée qui y est incluse. Les sociétés ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui seront obtenus par le titulaire de licence, les propriétaires du XQQ ou toute autre personne ou entité en raison de l'utilisation de l'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD ou de toute donnée qui y est incluse. Les sociétés ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et nient expressément toute garantie relative à la qualité marchande ou à la conformité à un usage particulier en ce qui concerne l'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD ou toute donnée qui y est incluse. Sans que soit limitée la portée de ce qui précède, les sociétés n'engageront en aucun cas leur responsabilité à l'égard d'un manque à gagner ou de dommages particuliers, accessoires ou indirects ou à l'égard de dommages-intérêts punitifs, même si elles sont avisées de la possibilité de tels dommages ou dommages-intérêts.

S&P

CDZ, CPD, CUD, CWW et CYH

BTC a conclu avec DJI Opco, LLC (filiale de S&P Dow Jones Indices LLC et qui a remplacé Dow Jones) une convention de licence datée du 9 décembre 1999, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de Dow Jones** »). La durée initiale de la convention de licence de Dow Jones a pris fin le 15 mai 2010, mais a été par la suite renouvelée jusqu'à la résiliation de la convention le 15 mai 2015.

En ce qui a trait au CDZ, au CPD, au CUD, au CWW et au CYH, BTC a conclu avec S&P des conventions de licence datées du 21 mai 2007, du 6 juin 2007, du 6 juin 2007, du 7 juillet 2009 et du 7 juillet 2009 (collectivement, les « **conventions de licence de S&P Dow Jones** ») aux termes desquelles BTC a le droit, conformément aux modalités des conventions de licence de S&P Dow Jones et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice S&P Global Water, l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX, l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX, l'indice S&P High Yield Dividend Aristocrats CAD Hedged et l'indice Dow Jones Global Select Dividend Composite (couvert en $ CA) comme éléments de base pour l'exploitation du CDZ, du CPD, du CUD, du CWW et du CYH et d'utiliser certaines marques de commerce de S&P à l'égard du CDZ, du CPD, du CUD, du CWW et du CYH. Les droits pertinents prévus dans les conventions de licence de S&P Dow Jones ont été concédés sous licence à BlackRock Canada aux termes d'une convention de sous-licence modifiée et mise à jour intervenue entre BTC et BlackRock Canada en date du 30 juin 2019 (dans sa version modifiée, mise à jour ou complétée à l'occasion, la « **convention de sous-licence de S&P** »). La convention de sous-licence de S&P sera résiliée si a) BTC ne peut plus accorder à BlackRock Canada une sous-licence d'utilisation des indices et des marques de commerce pertinents ou b) BTC et BlackRock Canada cessent d'être membres du même groupe. Si les conventions de licence de S&P Dow Jones ou la convention de sous-licence de S&P sont résiliées pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter le CDZ, le CPD, le CUD, le CWW et le CYH en se fondant sur l'indice S&P Global Water, l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX, l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX, l'indice S&P High Yield Dividend Aristocrats CAD Hedged et l'indice Dow Jones Global Select Dividend Composite (couvert en $ CA).

L'indice « S&P Global Water Index[MC] », l'« indice d'actions privilégiées S&P/TSX[MC] », l'« indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX[MC] », l'indice « S&P High Yield Dividend Aristocrats CAD Hedged Index[MC] » et

l'indice « Dow Jones Global Select Dividend Composite Index Canadian Dollar Hedged[MC] » sont des produits de S&P Dow Jones Indices LLC ou de membres de son groupe (« SPDJI ») pour lesquels BlackRock Canada a obtenu une licence lui permettant de les utiliser. Dow Jones[MD] est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). SPDJI a obtenu une licence lui permettant de les utiliser et BlackRock Canada a obtenu une sous-licence lui permettant de les utiliser à certaines fins. Il est impossible d'investir directement dans un indice. SPDJI, Dow Jones, S&P et les membres de leurs groupes respectifs (collectivement, « Indices S&P Dow Jones ») ne parrainent pas le CDZ, le CPD, le CUD, le CWW et le CYH, ne se prononcent pas sur ceux-ci, ne vendent pas leurs parts et n'en font pas la promotion et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce ou ces produits ni n'assume quelque responsabilité que ce soit découlant d'erreurs, d'omissions ou d'interruptions touchant un indice. Indices S&P Dow Jones ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, aux propriétaires des parts du CDZ, du CPD, du CUD, du CWW et du CYH ou aux membres du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le CDZ, le CPD, le CUD, le CWW et le CYH en particulier ou quant à la capacité des indices de reproduire le rendement général du marché. Le rendement passé d'un indice ne constitue pas une indication ni une garantie de ses résultats futurs. Le seul lien qui unit Indices S&P Dow Jones et BlackRock Canada concernant les indices porte sur l'octroi d'une licence d'utilisation des indices et de certaines marques de commerce ou marques de service et/ou de noms commerciaux de Indices S&P Dow Jones et/ou de ses concédants de licence. Les indices sont déterminés, composés et calculés par Indices S&P Dow Jones sans égard à BlackRock Canada ni au CDZ, au CPD, au CUD, au CWW et au CYH. Indices S&P Dow Jones n'est pas tenue de tenir compte des besoins de BlackRock Canada ou des propriétaires des parts du CDZ, du CPD, du CUD, du CWW ou du CYH lorsqu'elle détermine, compose ou calcule les indices. Indices S&P Dow Jones n'est pas responsable du calcul du prix des parts du CDZ, du CPD, du CUD, du CWW et du CYH; elle n'a pas participé à ce calcul et n'est pas responsable du moment de l'émission ou de la vente de ces parts ni du calcul de l'équation suivant laquelle les parts de ces fonds peuvent être converties en espèces, remises ou rachetées, selon le cas. Indices S&P Dow Jones n'assume aucune obligation ou responsabilité relativement à l'administration et à la commercialisation du CDZ, du CPD, du CUD, du CWW et du CYH ou à la négociation de ses parts. Rien ne garantit que les produits de placement fondés sur les indices parviendront à reproduire avec exactitude le rendement des indices ou à procurer des rendements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placements ou en fiscalité. Il serait judicieux de consulter un conseiller en fiscalité pour évaluer l'incidence des titres exonérés d'impôt sur les portefeuilles et les incidences fiscales découlant d'une décision de placement donnée. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation par Indices S&P Dow Jones d'acheter, de vendre ou de détenir le titre en question, ni n'est considérée comme un conseil en placement.

INDICES S&P DOW JONES NE GARANTIT PAS LE CARACTÈRE ADÉQUAT, L'EXACTITUDE, LE CARACTÈRE ACTUEL OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES NI DES COMMUNICATIONS CONNEXES, NOTAMMENT VERBALES OU ÉCRITES (DONT LES COMMUNICATIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE). AUCUNE RESPONSABILITÉ NE SERA ENCOURUE ET AUCUNS DOMMAGES-INTÉRÊTS NE SERONT PAYABLES PAR INDICES S&P DOW JONES EN CAS D'ERREURS, D'OMISSIONS OU DE RETARDS TOUCHANT LES INDICES. INDICES S&P DOW JONES NE DONNE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE ET NIE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONFORMITÉ À UNE FIN OU À UN USAGE PARTICULIER OU QUANT AUX RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR BLACKROCK CANADA, LES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DU CDZ, DU CPD, DU CUD, DU CWW ET DU CYH OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, INDICES S&P DOW JONES N'ENGAGE EN AUCUN CAS SA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS OU ACCESSOIRES, Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS, LES PERTES D'EXPLOITATION OU LES PERTES DE TEMPS OU DE CLIENTÈLE, OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS, QUE CE SOIT AUX TERMES D'UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTUELLE OU STRICTE OU AUTREMENT. IL N'Y A AUCUN TIERS BÉNÉFICIAIRE D'UNE ENTENTE OU D'UN ARRANGEMENT INTERVENU ENTRE INDICES S&P DOW JONES ET BLACKROCK CANADA, MIS À PART LES CONCÉDANTS DE LICENCES DE INDICES S&P DOW JONES.

Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, XBM, XCD, XCG, XCLN, XCV, XDV, XGD, XGI, XHC, XMC, XMH, XPF, XSMC, XSMH, XSP, XUH, XUS et XUU

BFA a conclu avec S&P une convention datée du 27 avril 1999, dans sa version modifiée (la « **convention de licence de S&P** »), aux termes de laquelle BFA a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence de S&P et sous réserve de celles-ci, de faire ce qui suit i) utiliser les indices de fonds d'actions canadiennes, les indices de fonds d'actions canadiennes Dow Jones, les indices du secteur minier internationaux et l'indice d'actions privilégiées nord-américaines S&P/TSX (couvert en $ CA) comme base afin de déterminer la composition des Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, du XBM, du XCG, du XCV, du XDV, du XGD et du XPF et utiliser certaines marques de commerce de S&P relativement à ces fonds et ii) utiliser l'indice S&P 500, l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P Total Market, l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), l'indice S&P MidCap 400, l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, l'indice S&P SmallCap 600, l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) et l'indice S&P Global Clean Energy comme base pour exploiter le XCD, le XCLN, le XGI, le XHC, le XMC, le XMH, le XSMC, le XSMH, le XSP, le XUH, le XUS et le XUU et utiliser certaines marques de commerce de S&P relativement au XCD, au XCLN, au XGI, au XHC, au XMC, au XMH, au XSMC, au XSMH, au XSP, au XUH, au XUS et au XUU. Le 16 mai 2015, la convention de licence de S&P a été modifiée par la modification n° 56 afin d'ajouter certaines marques de commerce et certains indices de Dow Jones à l'égard desquels une licence avait été accordée antérieurement à BTC aux termes de la convention de licence de Dow Jones décrite précédemment. La convention de licence de S&P expirera le 27 avril 2024, mais elle peut être résiliée avant cette date dans certaines circonstances restreintes. BlackRock Canada a obtenu de BFA une sous-licence pour l'utilisation des droits pertinents prévus par la convention de licence de S&P aux termes de la convention de sous-licence de S&P. Les modalités de la convention de licence de S&P prévoient qu'elle peut être modifiée ou résiliée sans le consentement des porteurs de parts des Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, du XBM, du XCD, du XCG, du XCLN, du XCV, du XDV, du XGD, du XGI, du XHC, du XMC, du XMH, du XPF, du XSMC, du XSMH, du XSP, du XUH, du XUS et du XUU. Si la convention de licence de S&P est résiliée pour quelque raison que ce soit, BlackRock Canada ne pourra plus exploiter les Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, le XBM, le XCD, le XCG, le XCLN, le XCV, le XDV, le XGD, le XGI, le XHC, le XMC, le XMH, le XPF, le XSMC, le XSMH, le XSP, le XUH, le XUS et le XUU en se fondant sur les indices de fonds d'actions canadiennes, les indices de fonds d'actions canadiennes Dow Jones, les indices du secteur minier internationaux, l'indice d'actions privilégiées nord-américaines S&P/TSX (couvert en $ CA), l'indice S&P 500, l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P Total Market, l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), l'indice S&P MidCap 400, l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, l'indice S&P SmallCap 600, l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) et l'indice S&P Global Clean Energy.

Aux termes de la convention de licence de S&P et de la convention de sous-licence de S&P, BlackRock Canada a convenu d'inclure le texte suivant dans le présent prospectus :

L'indice S&P/TSX 60, l'indice composé plafonné S&P/TSX, l'indice complémentaire S&P/TSX, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX, l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX, l'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX, l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX, l'indice aurifère mondial S&P/TSX, l'indice S&P 500, l'indice des métaux de base mondial S&P/TSX, l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, l'indice d'actions privilégiées nord-américaines S&P/TSX (couvert en $ CA), l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P Total Market, l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), l'indice S&P MidCap 400, l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, l'indice S&P SmallCap 600, l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) et l'indice S&P Global Clean Energy sont des produits de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJI ») et font l'objet d'une licence d'utilisation accordée à BlackRock Canada. Standard & Poor's[MD] et S&P[MD] sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); Dow Jones[MD] est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et TSX est une marque de commerce de TSX Inc.; et ces marques de commerce ont fait l'objet d'une licence d'utilisation accordée à SPDJI et d'une sous-

licence d'utilisation accordée à BlackRock Canada à certaines fins. Il est impossible d'investir directement dans un indice. Les Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, le XBM, le XCD, le XCG, le XCLN, le XCV, le XDV, le XGD, le XGI, le XHC, le XMC, le XMH, le XPF, le XSMC, le XSMH, le XSP, le XUH, le XUS et le XUU ne sont pas parrainés ni vendus par SPDJI, Dow Jones, S&P ou les membres de leur groupe (collectivement, « Indices S&P Dow Jones »), et ceux-ci ne se prononcent à leur égard et n'en font pas la promotion. Indices S&P Dow Jones ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires des parts des Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, du XBM, du XCD, du XCG, du XCLN, du XCV, du XDV, du XGD, du XGI, du XHC, du XMC, du XMH, du XPF, du XSMC, du XSMH, du XSP, du XUH, du XUS et du XUU ou au public quant à l'opportunité d'un placement dans des titres en général ou dans des parts des Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, du XBM, du XCD, du XCG, du XCLN, du XCV, du XDV, du XGD, du XGI, du XHC, du XMC, du XMH, du XPF, du XSMC, du XSMH, du XSP, du XUH, du XUS et du XUU en particulier ni quant à la capacité de l'indice S&P/TSX 60, de l'indice composé plafonné S&P/TSX, de l'indice complémentaire S&P/TSX, de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, de l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, de l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, de l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX, de l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, de l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX, de l'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX, de l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX, de l'indice aurifère mondial S&P/TSX, de l'indice S&P 500, de l'indice des métaux de base mondial S&P/TSX, de l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, de l'indice d'actions privilégiées nord-américaines S&P/TSX (couvert en $ CA), de l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, de l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, de l'indice S&P Total Market, de l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), de l'indice S&P MidCap 400, de l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, de l'indice S&P SmallCap 600, de l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) ou de l'indice S&P Global Clean Energy de suivre le rendement du marché en général. Le rendement passé d'un indice n'est pas indicatif ni garant des résultats futurs. La seule relation qui existe entre Indices S&P Dow Jones et BlackRock Canada relativement à l'indice S&P/TSX 60, à l'indice composé plafonné S&P/TSX, à l'indice complémentaire S&P/TSX, à l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, à l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, à l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, à l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, à l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX, à l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, à l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX, à l'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX, à l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX, à l'indice aurifère mondial S&P/TSX, à l'indice S&P 500, à l'indice des métaux de base mondial S&P/TSX, à l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, à l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, à l'indice d'actions privilégiées nord-américaines S&P/TSX (couvert en $ CA), à l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, à l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, à l'indice S&P Total Market, à l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), à l'indice S&P MidCap 400, à l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, à l'indice S&P SmallCap 600, à l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) et à l'indice S&P Global Clean Energy consiste en l'octroi de licences à l'égard de ces indices et de certaines marques de commerce et marques de service et/ou de certains noms commerciaux de Indices S&P Dow Jones et/ou de ses concédants de licences. L'indice S&P/TSX 60, l'indice composé plafonné S&P/TSX, l'indice complémentaire S&P/TSX, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX, l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX, l'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX, l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX, l'indice aurifère mondial S&P/TSX, l'indice S&P 500, l'indice des métaux de base mondial S&P/TSX, l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, l'indice d'actions privilégiées nord-américaines S&P/TSX (couvert en $ CA), l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P Total Market, l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), l'indice S&P MidCap 400, l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, l'indice S&P SmallCap 600, l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) et l'indice S&P Global Clean Energy sont établis, composés et calculés par Indices S&P Dow Jones sans égard à BlackRock Canada ni aux Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, au XBM, au XCD, au XCG, au XCLN, au XCV, au XDV, au XGD, au XGI, au XHC, au XMC, au XMH, au XPF, au XSMC, au XSMH, au XSP, au XUH, au XUS et au XUU. Indices S&P Dow Jones n'a aucunement l'obligation de prendre en considération les besoins de BlackRock Canada ou des propriétaires de parts des Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, du XBM, du XCD, du XCG, du XCLN, du XCV, du XDV, du XGD, du XGI, du XHC, du XMC, du XMH, du XPF, du XSMC, du XSMH, du XSP, du XUH, du XUS et du XUU lorsqu'elle établit, compose ou calcule l'indice S&P/TSX 60,

l'indice composé plafonné S&P/TSX, l'indice complémentaire S&P/TSX, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX, l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX, l'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX, l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX, l'indice aurifère mondial S&P/TSX, l'indice S&P 500, l'indice des métaux de base mondial S&P/TSX, l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, l'indice d'actions privilégiées nord-américaines S&P/TSX (couvert en $ CA), l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P Total Market, l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), l'indice S&P MidCap 400, l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, l'indice S&P SmallCap 600, l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) ou l'indice S&P Global Clean Energy. Indices S&P Dow Jones n'a pas participé à l'établissement des prix des parts des Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, du XBM, du XCD, du XCG, du XCLN, du XCV, du XDV, du XGD, du XGI, du XHC, du XMC, du XMH, du XPF, du XSMC, du XSMH, du XSP, du XUH, du XUS et du XUU, du nombre de ces parts ou du moment de leur émission ou de leur vente ni à l'établissement ou au calcul de l'équation suivant laquelle les parts des Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, du XBM, du XCD, du XCG, du XCLN, du XCV, du XDV, du XGD, du XGI, du XHC, du XMC, du XMH, du XPF, du XSMC, du XSMH, du XSP, du XUH, du XUS et du XUU peuvent être converties en espèces, remises ou rachetées, selon le cas, et elle n'assume aucune responsabilité à cet égard. Indices S&P Dow Jones n'a aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des parts des Fonds iShares d'actions canadiennes S&P/TSX, du XBM, du XCD, du XCG, du XCLN, du XCV, du XDV, du XGD, du XGI, du XHC, du XMC, du XMH, du XPF, du XSMC, du XSMH, du XSP, du XUH, du XUS et du XUU. Rien ne garantit que les produits de placement fondés sur l'indice S&P/TSX 60, l'indice composé plafonné S&P/TSX, l'indice complémentaire S&P/TSX, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX, l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX, l'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX, l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX, l'indice aurifère mondial S&P/TSX, l'indice S&P 500, l'indice des métaux de base mondial S&P/TSX, l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, l'indice d'actions privilégiées nord-américaines S&P/TSX (couvert en $ CA), l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, l'indice S&P Total Market, l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), l'indice S&P MidCap 400, l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, l'indice S&P SmallCap 600, l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) et l'indice S&P Global Clean Energy suivront avec précision le rendement de ces indices ou généreront des rendements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. Il serait judicieux de consulter un conseiller en fiscalité pour évaluer l'incidence des titres exonérés d'impôt sur les portefeuilles et les incidences fiscales découlant d'une décision de placement donnée. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation par S&P d'acheter, de vendre ou de conserver le titre en question, ni n'est considérée comme un conseil en placement.

LES PARTIES S&P NE DONNENT AUCUNE GARANTIE QUANT AU CARACTÈRE ADÉQUAT, À L'EXACTITUDE, À LA PRÉSENTATION EN TEMPS OPPORTUN ET/OU À L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU DE DONNÉES LIÉES À CEUX-CI NI QUANT AUX COMMUNICATIONS, NOTAMMENT VERBALES OU ÉCRITES (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) RELATIVES AUX INDICES. AUCUNE RESPONSABILITÉ NE SERA ENCOURUE ET AUCUNS DOMMAGES-INTÉRÊTS NE SERONT PAYABLES PAR LES PARTIES S&P EN CAS D'ERREURS, D'OMISSIONS OU DE RETARDS TOUCHANT LES INDICES. LES PARTIES S&P NE DONNENT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE ET NIENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DE L'INDICE S&P/TSX 60, DE L'INDICE COMPOSÉ PLAFONNÉ S&P/TSX, DE L'INDICE COMPLÉMENTAIRE S&P/TSX, DE L'INDICE DES TITRES À PETITE CAPITALISATION S&P/TSX, DE L'INDICE PLAFONNÉ DE L'ÉNERGIE S&P/TSX, DE L'INDICE PLAFONNÉ DE LA FINANCE S&P/TSX, DE L'INDICE PLAFONNÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION S&P/TSX, DE L'INDICE PLAFONNÉ DES FIDUCIES DE PLACEMENT IMMOBILIER S&P/TSX, DE L'INDICE PLAFONNÉ DES MATÉRIAUX S&P/TSX, DE L'INDICE COMPOSÉ À DIVIDENDES ÉLEVÉS S&P/TSX, DE L'INDICE PLAFONNÉ DES BIENS DE CONSOMMATION DE BASE S&P/TSX, DE L'INDICE PLAFONNÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS S&P/TSX, DE L'INDICE AURIFÈRE MONDIAL S&P/TSX, DE L'INDICE S&P 500, DE L'INDICE DES MÉTAUX DE BASE MONDIAL S&P/TSX, DE L'INDICE S&P GLOBAL 1200 HEALTH CARE CANADIAN DOLLAR HEDGED, DE L'INDICE S&P 500

HEDGED TO CANADIAN DOLLARS, DE L'INDICE D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES NORD-AMÉRICAINES S&P/TSX (COUVERT EN $ CA), DE L'INDICE S&P GLOBAL 1200 CONSUMER DISCRETIONARY (SECTOR) CAPPED CAD HEDGED, DE L'INDICE S&P GLOBAL 1200 INDUSTRIALS CANADIAN DOLLAR HEDGED, DE L'INDICE S&P TOTAL MARKET, DE L'INDICE S&P TOTAL MARKET (COUVERT EN $ CA), DE L'INDICE S&P MIDCAP 400, DE L'INDICE S&P MIDCAP 400 CAD HEDGED, DE L'INDICE S&P SMALLCAP 600, DE L'INDICE S&P SMALLCAP 600 (COUVERT EN $ CA) ET DE L'INDICE S&P GLOBAL CLEAN ENERGY OU À LA CONFORMITÉ DE CEUX-CI À UNE FIN OU UN USAGE EN PARTICULIER, QUANT AUX RÉSULTATS QUE BLACKROCK CANADA, LES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FONDS iSHARES OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ OBTIENDRONT EN UTILISANT CES INDICES OU QUANT AUX DONNÉES LIÉES À CES INDICES. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES S&P N'ENGAGENT EN AUCUN CAS LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS OU ACCESSOIRES OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, Y COMPRIS DES PERTES DE PROFITS, D'EXPLOITATION, DE TEMPS OU DE CLIENTÈLE, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS, QUE CE SOIT AUX TERMES D'UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTUELLE OU STRICTE OU AUTREMENT. IL N'Y A AUCUN TIERS BÉNÉFICIAIRE D'UNE ENTENTE OU D'UN ARRANGEMENT INTERVENU ENTRE LES PARTIES S&P ET BLACKROCK CANADA, MIS À PART LES CONCÉDANTS DE LICENCES DES PARTIES S&P.

DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription de titres de FNB. Dans plusieurs provinces et territoires, la législation canadienne en valeurs mobilières permet également au souscripteur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus et toute modification contiennent de l'information fausse ou trompeuse ou si les aperçus du FNB ne lui ont pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus.

Toutefois, BlackRock Canada a obtenu une dispense de l'exigence de la législation canadienne en valeurs mobilières d'inclure une attestation des preneurs fermes dans le présent prospectus en vertu d'une décision fondée sur l'*Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires*. Se reporter à la rubrique « **Dispenses et approbations** ». Ainsi, les souscripteurs de parts ne pourront pas se fier sur l'inclusion d'une attestation des preneurs fermes dans le présent prospectus ou ses modifications pour se prévaloir des droits et recours dont ils auraient pu par ailleurs se prévaloir à l'encontre d'un preneur ferme qui a signé une attestation des preneurs fermes.

Les souscripteurs devraient se reporter aux dispositions applicables de la législation canadienne en valeurs mobilières et à la décision dont il est question ci-dessus pour connaître leurs droits ou alors consulter un avocat.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Pendant la durée du placement continu d'un Fonds iShares, des renseignements supplémentaires pourront être obtenus dans les documents suivants :

a) le dernier aperçu du FNB déposé pour chacun des Fonds iShares;

b) les états financiers annuels comparatifs déposés les plus récents des Fonds iShares, ainsi que le rapport des auditeurs y afférents;

c) les états financiers intermédiaires des Fonds iShares déposés après les états financiers annuels comparatifs déposés les plus récents des Fonds iShares;

d) le dernier RDRF annuel déposé des Fonds iShares;

e) le RDRF intermédiaire des Fonds iShares déposé après le dernier RDRF annuel déposé des Fonds iShares.

Les documents qui précèdent sont intégrés au présent prospectus par renvoi, ce qui signifie qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée. On peut également obtenir ces documents sur le site Web désigné des Fonds iShares au www.blackrock.com/ca, et les obtenir sans frais et sur demande, en composant le 1 866 474-2737 ou en communiquant avec un courtier inscrit. On peut également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds iShares au www.sedar.com.

Les documents indiqués ci-dessus (qui sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus) peuvent, à la date du dépôt du présent prospectus, renfermer des énoncés qui sont modifiés par le présent prospectus ou par un document déposé ultérieurement indiqué ci-dessus, et cette modification pourrait ne pas être expressément signalée. La modification ultérieure d'un énoncé qui est intégré par renvoi dans le présent prospectus ne devrait pas être réputée constituer une admission du fait que l'énoncé antérieur non modifié, au moment où il a été fait pour la première fois, constituait une information fausse ou trompeuse ou une déclaration fausse d'un fait important ou une omission de déclarer un fait important. Si un énoncé qui est présenté dans un document indiqué ci-dessus est modifié comme il est décrit, le présent prospectus devrait être lu comme si seule la dernière version de l'énoncé y est intégrée par renvoi.

PROFILS DES FNB

Cette section du prospectus contient des descriptions de chaque Fonds iShares sous la forme de profils du FNB distincts.

iShares Core Canadian Corporate Bond Index ETF (« XCB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XCB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XCB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail très diversifié d'obligations de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles). Les titres inclus dans l'indice comprennent principalement des obligations à taux fixe payables semestriellement émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens, qui sont de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est d'au moins un an.

Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice utilise une méthode fondée sur des règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XCB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	19,27 $	–	18,59 $	818 470
Juillet	19,90 $	–	18,91 $	794 950
Août	19,53 $	–	19,05 $	1 045 978
Septembre	19,12 $	–	18,72 $	936 580
Octobre	18,88 $	–	18,28 $	1 648 404
Novembre	19,17 $	–	18,37 $	3 240 303
Décembre	19,47 $	–	18,89 $	4 016 573
2023				
Janvier	19,56 $	–	18,97 $	3 879 765
Février	19,55 $	–	18,90 $	1 544 691
Mars	19,59 $	–	18,90 $	1 536 410
Avril	19,44 $	–	19,18 $	1 132 115
Mai	19,50 $	–	18,90 $	1 542 619

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Canadian Government Bond Index ETF (« XGB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XGB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,12 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XGB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XGB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XGB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XGB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada (l'« **indice** ») fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail très diversifié d'obligations d'État pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales ou municipales. Les titres inclus dans l'indice comprennent principalement des obligations à taux fixe payables semestriellement émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens, qui sont de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est d'au moins un an.

Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice utilise une méthode fondée sur des règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XGB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XGB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XGB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XGB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	19,47 $	–	18,57 $	434 036
Juillet	19,79 $	–	18,98 $	392 195
Août	19,72 $	–	19,14 $	485 552
Septembre	19,25 $	–	18,84 $	431 780
Octobre	19,04 $	–	18,25 $	800 692
Novembre	19,35 $	–	18,31 $	595 547
Décembre	19,65 $	–	18,91 $	801 379
2023				
Janvier	19,66$	–	18,98$	470 661
Février	19,53 $	–	18,78 $	1 040 274
Mars	19,68 $	–	18,77 $	1 651 217
Avril	19,53 $	–	19,16 $	698 198
Mai	19,57 $	–	18,86 $	690 598

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF (« XLB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole boursier :	XLB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,18 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XLB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations globales à long terme FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XLB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XLB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XLB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations globales à long terme FTSE Canada (l'« **indice** ») fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail très diversifié d'obligations pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales, de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles) ou municipales. Les titres inclus dans l'indice comprennent principalement des obligations à taux fixe payables semestriellement émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens, qui sont de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est d'au moins dix ans.

Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice utilise une méthode fondée sur des règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XLB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** »,

les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XLB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XLB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XLB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	20,28 $	–	18,66 $	1 123 862
Juillet	20,76 $	–	19,37 $	1 399 866
Août	20,75 $	–	19,76 $	1 231 092
Septembre	20,04 $	–	19,26 $	1 255 300
Octobre	19,41 $	–	17,84 $	1 565 136
Novembre	20,02 $	–	18,02 $	1 863 791
Décembre	20,69 $	–	19,17 $	1 622 234
2023				
Janvier	20,48 $	–	19,30 $	1 639 179
Février	20,31 $	–	18,92 $	1 763 009
Mars	20,45 $	–	18,97 $	2 042 318
Avril	20,05 $	–	19,52 $	969 906
Mai	20,13 $	–	19,11 $	1 344 096

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF (« XSB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,09 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XSB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XSB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (l'« **indice** ») fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail très diversifié d'obligations pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales, de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles) ou municipales. Les titres inclus dans l'indice comprennent principalement des obligations à taux fixe payables semestriellement émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens, qui sont de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est d'au moins un an et de moins de cinq ans.

Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice utilise une méthode fondée sur des règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XSB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	26,02 $	–	25,56 $	1 638 064
Juillet	26,14 $	–	25,79 $	1 836 175
Août	26,04 $	–	25,69 $	1 253 089
Septembre	25,77 $	–	25,53 $	2 181 665
Octobre	25,67 $	–	25,30 $	2 023 332
Novembre	25,74 $	–	25,37 $	3 101 254
Décembre	25,97 $	–	25,65 $	2 517 655
2023				
Janvier	26,07 $	–	25,67 $	2 457 282
Février	26,03 $	–	25,59 $	1 824 426
Mars	26,14 $	–	25,62 $	1 234 700
Avril	26,07 $	–	25,84 $	666 134
Mai	26,08 $	–	25,60 $	1 306 754

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Canadian Short Term Corporate Bond Index ETF (« XSH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,09 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XSH vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations universelles + feuille d'érable de société à court terme FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XSH investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSH est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations universelles + feuille d'érable de société à court terme FTSE Canada (l'« **indice** ») fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail très diversifié d'obligations de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles). Les titres inclus dans l'indice comprennent principalement des obligations à taux fixe payables semestriellement émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens, qui sont de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est d'au moins un an et de moins de cinq ans. L'indice se compose d'obligations émises par des émetteurs canadiens ainsi que de « feuilles d'érable » (*maples*), qui sont des obligations émises sur le marché canadien par des émetteurs étrangers ou des membres du groupe d'émetteurs étrangers.

Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice utilise une méthode fondée sur des règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSH :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XSH prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,11 $	–	17,78 $	1 589 324
Juillet	18,21 $	–	17,94 $	610 428
Août	18,13 $	–	17,88 $	973 696
Septembre	17,93 $	–	17,75 $	421 755
Octobre	17,82 $	–	17,55 $	435 154
Novembre	17,89 $	–	17,60 $	766 219
Décembre	18,08 $	–	17,85 $	1 387 518
2023				
Janvier	18,19 $	–	17,89 $	1 093 259
Février	18,20 $	–	17,90 $	1 246 834
Mars	18,24 $	–	17,91 $	880 264
Avril	18,19 $	–	18,04 $	595 097
Mai	18,20 $	–	17,86 $	528 982

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF (« XBB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XBB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,09 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XBB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XBB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XBB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XBB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations universelles FTSE Canada (l'« **indice** ») fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail très diversifié d'obligations pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales, de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles) ou municipales. Les titres inclus dans l'indice comprennent principalement des obligations à taux fixe payables semestriellement émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens, qui sont de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est d'au moins un an.

Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice utilise une méthode fondée sur des règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XBB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XBB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XBB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XBB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	28,04 $	–	26,78 $	2 629 721
Juillet	28,51 $	–	27,42 $	2 349 709
Août	28,39 $	–	27,62 $	2 074 215
Septembre	27,76 $	–	27,14 $	3 205 870
Octobre	27,45 $	–	26,36 $	5 270 972
Novembre	27,91 $	–	26,48 $	5 242 719
Décembre	28,31 $	–	27,30 $	4 580 837
2023				
Janvier	28,38 $	–	27,39 $	4 237 696
Février	28,26 $	–	27,17 $	3 366 921
Mars	28,32 $	–	27,16 $	4 441 142
Avril	28,19 $	–	27,69 $	2 434 115
Mai	28,18 $	–	27,30 $	3 217 738

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF (« XAW »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XAW (parts en $ CA); XAW.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XAW vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI ACWI ex Canada IMI, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XAW investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XAW est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XAW peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI ACWI ex Canada IMI (l'« **indice** ») fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») est actuellement constitué de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation réparties dans 22 des 23 marchés développés (sauf le Canada) et dans 24 marchés émergents. Les classifications des marchés peuvent changer. L'indice couvre environ 99 % des occasions d'investir dans des titres de capitaux propres mondiaux à l'extérieur du Canada. L'indice est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XAW est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XAW :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements en titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XAW prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XAW négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	31,45 $	–	28,68 $	940 603	25,32 $	–	22,42 $	19 381
Juillet	30,92 $	–	29,06 $	576 937	24,43 $	–	22,51 $	24 445
Août	32,12 $	–	30,36 $	489 796	25,23 $	–	23,44 $	13 650
Septembre	30,93 $	–	28,87 $	582 606	24,11 $	–	21,22 $	7 903
Octobre	30,51 $	–	28,86 $	578 192	22,69 $	–	21,11 $	11 534
Novembre	32,39 $	–	29,81 $	549 724	24,39 $	–	21,95 $	17 991
Décembre	32,53 $	–	30,97 $	556 446	24,48 $	–	23,10 $	9 520
2023								
Janvier	32,74 $	–	31,16 $	807 112	24,92 $	–	23,18 $	2 083
Février	33,34 $	–	32,37 $	651 984	25,34 $	–	24,07 $	1 955
Mars	33,08 $	–	31,84 $	665 652	24,76 $	–	23,38 $	22 101
Avril	33,64 $	–	32,81 $	314 223	25,15 $	–	24,60 $	8 165
Mai	33,79 $	–	32,96 $	537 668	25,22 $	–	24,66 $	1 828

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI Canadian Quality Dividend Index ETF (« XDIV »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDIV (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,10 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XDIV vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Canada High Dividend Yield 10% Security Capped, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XDIV investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDIV est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDIV peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Canada High Dividend Yield 10% Security Capped (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI Canada (l'« **indice phare** »). L'indice se compose de titres de sociétés du Canada et peut comprendre ceux de sociétés à grande et à moyenne capitalisation.

L'indice vise les sociétés dont les titres composent l'indice phare (sauf les FPI) et qui sont dotées des caractéristiques de revenu de dividendes élevé et de qualité et est composé des titres de sociétés affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne qui devraient être durables et permanents. La constitution de l'indice commence par un processus de sélection fondé sur les dividendes qui vise à ne relever, pour être inclus dans l'indice, que les titres d'émetteurs constituants affichant des antécédents de versement constant de dividendes et ayant la capacité de maintenir les versements de dividendes dans le futur. Les titres sont également sélectionnés en fonction de certains facteurs de « qualité » comme le rendement des capitaux propres, la variabilité des bénéfices, le ratio d'endettement et le rendement lié au cours sur les 12 derniers mois. L'objectif consiste à exclure les sociétés dont les actions ont des caractéristiques fondamentales potentiellement défavorables qui pourraient les forcer à interrompre ou à réduire le versement des dividendes. À partir de la liste de sociétés admissibles, seuls les titres de celles affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne seront sélectionnés pour faire partie de l'indice. La pondération d'un émetteur est plafonnée à 10 %. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDIV est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDIV :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XDIV investit une partie importante de son actif dans le secteur financier. La rentabilité des émetteurs représentés dans le secteur financier est tributaire de la disponibilité et du coût des capitaux et peut fluctuer de façon marquée lors de variations des taux d'intérêt. Les pertes découlant de difficultés financières éprouvées par les emprunteurs peuvent avoir des répercussions défavorables sur les émetteurs du secteur des services financiers. Dans le même ordre d'idées, l'imposante réglementation gouvernementale à laquelle les émetteurs du secteur des services financiers sont assujettis peut influer sur leur rentabilité.

Politique en matière de distributions

Le XDIV prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XDIV négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	25,43 $	–	23,35 $	1 373 917
Juillet	24,18 $	–	23,33 $	1 192 301
Août	25,11 $	–	23,90 $	635 642
Septembre	24,45 $	–	22,61 $	960 235
Octobre	23,42 $	–	21,83 $	916 264
Novembre	24,36 $	–	23,14 $	680 743
Décembre	24,53 $	–	23,63 $	867 534
2023				
Janvier	25,25 $	–	24,12 $	790 059
Février	25,72 $	–	25,14 $	725 185
Mars	25,22 $	–	23,86 $	789 787
Avril	25,80 $	–	24,77 $	500 029
Mai	25,81 $	–	24,61 $	621 765

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF (« XEF »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEF (parts en $ CA); XEF.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XEF vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI EAFE Investable Market, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XEF investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEF est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEF peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE Investable Market (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui se compose de titres des marchés de l'EAEO. L'indice sert habituellement à mesurer le rendement général des marchés boursiers internationaux. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEF est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEF :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XEF prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XEF négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	31,31 $	–	28,40 $	1 516 892	24,92 $	–	22,01 $	8 338
Juillet	29,74 $	–	27,94 $	1 727 589	23,20 $	–	21,34 $	12 778
Août	30,29 $	–	28,65 $	1 423 752	23,61 $	–	21,85 $	13 796
Septembre	28,98 $	–	26,89 $	1 882 526	22,39 $	–	19,60 $	15 212
Octobre	28,65 $	–	27,09 $	1 720 682	21,10 $	–	19,65 $	4 571
Novembre	31,61 $	–	28,24 $	1 975 242	23,66 $	–	20,61 $	29 263
Décembre	32,33 $	–	30,99 $	1 639 262	23,96 $	–	22,95 $	12 440
2023								
Janvier	33,40 $	–	31,41 $	1 983 833	24,95 $	–	23,07 $	31 829
Février	33,47 $	–	32,71 $	1 183 323	25,17 $	–	24,04 $	48 770
Mars	33,52 $	–	32,11 $	1 681 155	24,77 $	–	23,35 $	12 506
Avril	34,67 $	–	33,43 $	969 856	25,55 $	–	24,78 $	19 325
Mai	34,52 $	–	33,26 $	1 184 364	25,60 $	–	24,49 $	15 536

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF (CAD-Hedged) (« XFH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XFH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XFH vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI EAFE IMI 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XFH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XFH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XFH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XFH a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE IMI 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice de titres de capitaux propres constitué de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation réparties dans les marchés de l'EAEO. L'indice couvre environ 99 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant dans chaque pays ou territoire. L'indice a recours à une couverture du change mensuelle pour réduire l'incidence des fluctuations de la valeur des devises (mesurée en dollars canadiens). L'indice est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XFH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XFH :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers

Politique en matière de distributions

Le XFH prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XFH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	26,65 $	–	24,21 $	249 879
Juillet	25,75 $	–	24,26 $	413 543
Août	26,13 $	–	24,92 $	234 883
Septembre	25,55 $	–	23,34 $	322 310
Octobre	24,75 $	–	23,51 $	363 459
Novembre	26,55 $	–	24,68 $	277 487
Décembre	26,41 $	–	25,32 $	321 574
2023				
Janvier	27,10 $	–	25,64 $	390 265
Février	27,53 $	–	27,12 $	350 742
Mars	27,63 $	–	25,99 $	180 847
Avril	28,10 $	–	27,21 $	163 160
Mai	28,46 $	–	27,66 $	255 366

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF (« XEC »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEC (parts en $ CA); XEC.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0.25 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XEC vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XEC investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs situés dans des pays des marchés émergents.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEC est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEC peut effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Emerging Markets Investable Market (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice de référence du rendement des titres de capitaux propres des marchés émergents. Il s'agit d'un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui vise à regrouper 99 % de la capitalisation boursière totale ouverte au public dans chaque pays. Les titres constituants sont rajustés afin de tenir compte du flottant disponible et doivent respecter des critères objectifs d'inclusion dans l'indice, en tenant compte de l'absence d'actionnaires stratégiques et de limites touchant la propriété étrangère. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEC est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEC :

- Risque de change
- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié aux marchés boursiers chinois
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XEC prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XEC négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	25,65 $	–	24,27 $	546 416	20,97 $	–	19,34 $	5 132
Juillet	24,54 $	–	23,67 $	519 479	19,47 $	–	18,62 $	19 269
Août	24,89 $	–	23,94 $	404 570	19,93 $	–	19,10 $	2 427
Septembre	24,32 $	–	22,71 $	555 710	19,25 $	–	17,00 $	1 567
Octobre	23,69 $	–	22,10 $	400 224	17,82 $	–	16,58 $	2 509
Novembre	25,13 $	–	22,51 $	570 787	19,24 $	–	16,89 $	5 781
Décembre	25,20 $	–	24,28 $	415 508	19,24 $	–	18,47 $	10 791
2023								
Janvier	26,63 $	–	24,70 $	587 430	20,57 $	–	18,61 $	5 566
Février	26,33 $	–	24,74 $	305 359	20,33 $	–	18,71 $	453
Mars	25,55 $	–	24,38 $	313 765	19,32 $	–	18,23 $	4 347
Avril	25,36 $	–	24,73 $	271 273	19,51 $	–	18,66 $	1 448
Mai	25,25 $	–	24,76 $	387 402	19,24 $	–	18,73 $	22 725

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF (« XDG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDG (parts en $ CA); XDG.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XDG vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI World High Dividend Yield, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XDG investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDG est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI World High Dividend Yield (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI World (l'« **indice phare** »). L'indice se compose de titres de sociétés d'une partie ou de la totalité des marchés développés et peut comprendre ceux de sociétés à grande et à moyenne capitalisation.

L'indice MSCI World High Dividend Yield vise les sociétés dont les titres composent l'indice phare (sauf les FPI) et qui sont dotées des caractéristiques de revenu de dividendes élevé et de qualité et est composé des titres de sociétés affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne qui devraient être durables et permanents. La constitution de l'indice commence par un processus de sélection fondé sur les dividendes visant à ne relever, pour faire partie de l'indice, que les titres d'émetteurs constituants affichant des antécédents de versement constant de dividendes et ayant la capacité de maintenir les versements de dividendes dans le futur. Les titres sont également sélectionnés en fonction de certains facteurs de « qualité » comme le rendement des capitaux propres, la variabilité des bénéfices, le ratio d'endettement et le rendement lié au cours sur les 12 derniers mois. L'objectif consiste à exclure les sociétés dont les actions ont des caractéristiques fondamentales potentiellement défavorables qui pourraient les forcer à interrompre ou à réduire le versement des dividendes. À partir de la liste de sociétés admissibles, seuls les titres de celles affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne seront sélectionnés pour faire partie

de l'indice. La pondération d'un émetteur est plafonnée à 5 %. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDG :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XDG prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XDG négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	22,44 $	–	20,93 $	132 835	17,86 $	–	16,15 $	15 746
Juillet	21,78 $	–	21,29 $	69 980	17,03 $	–	16,32 $	3 600
Août	22,34 $	–	21,27 $	182 491	17,40 $	–	16,26 $	13 241
Septembre	21,65 $	–	20,56 $	66 426	16,71 $	–	15,02 $	16 001
Octobre	21,97 $	–	20,52 $	316 908	16,17 $	–	14,94 $	11 401
Novembre	23,32 $	–	21,70 $	121 654	17,40 $	–	15,84 $	14 605
Décembre	23,68 $	–	22,86 $	105 900	17,51 $	–	16,91 $	44 839
2023								
Janvier	23,48 $	–	23,06 $	90 345	17,57 $	–	17,03 $	12 129
Février	23,26 $	–	22,85 $	98 178	17,51 $	–	16,78 $	15 945
Mars	23,09 $	–	22,46 $	167 803	17,13 $	–	16,38 $	42 724
Avril	23,50 $	–	23,04 $	191 426	17,52 $	–	17,16 $	6 019
Mai	23,55 $	–	22,49 $	229 383	17,41 $	–	16,66 $	6 656

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« XDGH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDGH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XDGH vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI World High Dividend Yield 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XDGH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDGH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDGH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XDGH a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI World High Dividend Yield 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI World (l'« **indice phare** »). L'indice se compose de titres de sociétés d'une partie ou de la totalité des marchés développés et peut comprendre ceux de sociétés à grande et à moyenne capitalisation.

L'indice vise les sociétés dont les titres composent l'indice phare (sauf les FPI) et qui sont dotées des caractéristiques de revenu de dividendes élevé et de qualité et est composé des titres de sociétés affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne qui devraient être durables et permanents. La constitution de l'indice commence par un processus de sélection fondé sur les dividendes visant à ne relever, pour faire partie de l'indice, que les titres d'émetteurs constituants affichant des antécédents de versement constant de dividendes et ayant la capacité de maintenir les versements de dividendes dans le futur. Les titres sont également sélectionnés en fonction de certains facteurs de « qualité » comme le rendement des capitaux propres, la variabilité des bénéfices, le ratio d'endettement et le rendement lié au cours sur les 12 derniers mois. L'objectif consiste à exclure les sociétés dont les actions ont des caractéristiques fondamentales potentiellement défavorables qui pourraient les forcer à interrompre ou à réduire le

versement des dividendes. À partir de la liste de sociétés admissibles, seuls les titres de celles affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne seront sélectionnés pour faire partie de l'indice. La pondération d'un émetteur est plafonnée à 5 %. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est généralement rééquilibré chaque semestre. L'indice vise à couvrir toute exposition à une devise par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDGH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDGH :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XDGH prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XDGH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	24,36 $	–	22,15 $	29 392
Juillet	23,46 $	–	22,73 $	24 777
Août	24,00 $	–	22,65 $	26 214
Septembre	23,25 $	–	21,09 $	39 707
Octobre	22,77 $	–	21,09 $	22 278
Novembre	24,01 $	–	22,39 $	65 340
Décembre	23,98 $	–	23,24 $	75 229
2023				
Janvier	24,01 $	–	23,44 $	72 780
Février	23,84 $	–	23,19 $	21 341
Mars	23,49 $	–	22,50 $	82 124
Avril	23,90 $	–	23,43 $	11 753
Mai	23,91 $	–	22,96 $	40 566

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF (« XDU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDU (parts en $ CA); XDU.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,14 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XDU vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI USA High Dividend Yield, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XDU investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDU est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA High Dividend Yield (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »). L'indice se compose de titres de sociétés des États-Unis et peut comprendre ceux de sociétés à grande et à moyenne capitalisation.

L'indice vise les sociétés dont les titres composent l'indice phare (sauf les FPI) et qui sont dotées des caractéristiques de revenu de dividendes élevé et de qualité et est composé des titres de sociétés affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne qui devraient être durables et permanents. La constitution de l'indice commence par un processus de sélection fondé sur les dividendes visant à ne relever, pour faire partie de l'indice, que les titres d'émetteurs constituants affichant des antécédents de versement constant de dividendes et ayant la capacité de maintenir les versements de dividendes dans le futur. Les titres sont également sélectionnés en fonction de certains facteurs de « qualité » comme le rendement des capitaux propres, la variabilité des bénéfices, le ratio d'endettement et le rendement lié au cours sur les 12 derniers mois. L'objectif consiste à exclure les sociétés dont les actions ont des caractéristiques fondamentales potentiellement défavorables qui pourraient les forcer à interrompre ou à réduire le versement des dividendes. À partir de la liste de sociétés admissibles, seuls les titres de celles affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne seront sélectionnés pour faire partie de l'indice. La pondération d'un émetteur est plafonnée à 5 %. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDU :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XDU prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XDU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	25,28 $	–	23,47 $	88 003	20,21 $	–	18,16 $	23 225
Juillet	24,97 $	–	24,37 $	70 346	19,55 $	–	18,75 $	17 944
Août	26,08 $	–	24,63 $	100 772	20,30 $	–	18,87 $	6 859
Septembre	25,17 $	–	23,88 $	76 528	19,43 $	–	17,35 $	8 777
Octobre	25,93 $	–	23,94 $	201 443	19,11 $	–	17,40 $	28 462
Novembre	27,27 $	–	25,41 $	98 573	20,28 $	–	18,65 $	68 611
Décembre	27,40 $	–	26,47 $	80 852	20,32 $	–	19,49 $	15 245
2023								
Janvier	26,99 $	–	26,05 $	144 081	20,12 $	–	19,39 $	39 180
Février	26,64 $	–	26,09 $	138 611	20,02 $	–	19,19 $	13 725
Mars	26,40 $	–	25,28 $	118 656	19,42 $	–	18,50 $	9 515
Avril	26,14 $	–	25,76 $	61 267	19,48 $	–	18,92 $	9 085
Mai	26,18 $	–	24,97 $	131 658	19,35 $	–	18,41 $	7 700

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« XDUH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDUH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,14 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XDUH vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI USA High Dividend Yield 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XDUH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDUH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDUH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XDUH a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA High Dividend Yield 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »). L'indice se compose de titres de sociétés des États-Unis et peut comprendre ceux de sociétés à grande et à moyenne capitalisation.

L'indice vise les sociétés dont les titres composent l'indice phare (sauf les FPI) et qui sont dotées des caractéristiques de revenu de dividendes élevé et de qualité et est composé des titres de sociétés affichant des rendements en dividendes supérieurs à la moyenne qui devraient être durables et permanents. La constitution de l'indice commence par un processus de sélection fondé sur les dividendes visant à ne relever, pour faire partie de l'indice, que les titres d'émetteurs constituants affichant des antécédents de versement constant de dividendes et ayant la capacité de maintenir les versements de dividendes dans le futur. Les titres sont également sélectionnés en fonction de certains facteurs de « qualité » comme le rendement des capitaux propres, la variabilité des bénéfices, le ratio d'endettement et le rendement lié au cours sur les 12 derniers mois. L'objectif consiste à exclure les sociétés dont les actions ont des caractéristiques fondamentales potentiellement défavorables qui pourraient les forcer à interrompre ou à réduire le versement des dividendes. À partir de la liste de sociétés admissibles, seuls les titres de celles affichant des rendements

en dividendes supérieurs à la moyenne seront sélectionnés pour faire partie de l'indice. La pondération d'un émetteur est plafonnée à 5 %. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est généralement rééquilibré chaque semestre. L'indice vise à couvrir toute exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDUH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDUH :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XDUH prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XDUH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	25,55 $	–	22,91 $	84 131
Juillet	24,67 $	–	23,68 $	65 831
Août	25,63 $	–	23,80 $	48 676
Septembre	24,51 $	–	21,79 $	52 982
Octobre	23,97 $	–	21,86 $	116 741
Novembre	25,40 $	–	23,39 $	73 987
Décembre	25,46 $	–	24,42 $	49 099
2023				
Janvier	25,27 $	–	24,37 $	67 583
Février	25,17 $	–	24,06 $	76 976
Mars	24,38 $	–	23,21 $	131 509
Avril	24,43 $	–	23,72 $	22 296
Mai	24,27 $	–	23,07 $	86 912

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core S&P 500 Index ETF (« XUS »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XUS (parts en $ CA); XUS.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,08 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XUS vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P 500, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XUS investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, les stratégies de placement principales du XUS sont d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou d'avoir recours à une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XUS peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P 500 (l'« **indice** »), fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** »), est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant composé de titres de capitaux propres de 500 des plus importants émetteurs publics des États-Unis. L'indice sert habituellement à mesurer le rendement général du marché boursier des États-Unis. Les rajustements apportés à la pondération en raison des variations des actions du flottant en circulation ont généralement lieu chaque trimestre. Des émetteurs sont ajoutés ou retirés de l'indice selon les besoins.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XUS est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XUS :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XUS prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XUS négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	65,39 $	–	59,38 $	729 512	52,69 $	–	46,24 $	1 117 406
Juillet	65,63 $	–	60,99 $	788 522	52,04 $	–	47,68 $	669 876
Août	68,84 $	–	64,74 $	535 655	54,20 $	–	50,00 $	266 583
Septembre	66,35 $	–	61,62 $	1 003 106	51,75 $	–	45,19 $	411 958
Octobre	66,06 $	–	61,50 $	1 821 787	49,22 $	–	45,16 $	424 926
Novembre	68,39 $	–	63,17 $	1 794 575	51,50 $	–	46,97 $	214 698
Décembre	68,35 $	–	64,23 $	2 107 952	51,61 $	–	47,85 $	116 665
2023								
Janvier	67,09 $	–	64,01 $	3 353 297	51,17 $	–	47,76 $	137 555
Février	69,14 $	–	66,99 $	2 732 604	52,38 $	–	49,84 $	117 069
Mars	68,91 $	–	65,71 $	4 485 478	51,58 $	–	48,52 $	241 524
Avril	70,16 $	–	68,31 $	1 973 174	52,55 $	–	51,15 $	136 753
Mai	71,51 $	–	68,31 $	3 464 604	53,20 $	–	51,18 $	258 795

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core S&P 500 Index ETF (CAD-Hedged) (« XSP »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSP (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,08 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSP vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XSP investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSP est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSP peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XSP a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars (l'« **indice** »), fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** »), est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant composé de titres de capitaux propres de 500 des plus importants émetteurs publics des États-Unis, couvert par rapport au dollar canadien (sur une base mensuelle). L'indice S&P 500, qui sous-tend l'indice, sert habituellement à mesurer le rendement général du marché boursier des États-Unis. Les rajustements apportés à la pondération en raison des variations des actions du flottant en circulation ont généralement lieu chaque trimestre. Des émetteurs sont ajoutés ou retirés de l'indice selon les besoins.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSP est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSP :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSP prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSP négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	44,89 $	–	39,35 $	10 666 823
Juillet	44,12 $	–	40,49 $	6 921 924
Août	46,06 $	–	42,31 $	9 589 319
Septembre	44,00 $	–	38,18 $	10 641 901
Octobre	41,55 $	–	38,11 $	10 410 199
Novembre	43,47 $	–	39,63 $	6 763 714
Décembre	43,50 $	–	40,36 $	6 008 711
2023				
Janvier	43,14 $	–	40,32 $	5 807 584
Février	44,24 $	–	42,08 $	8 303 358
Mars	43,50 $	–	40,87 $	8 439 434
Avril	44,24 $	–	43,06 $	4 024 592
Mai	44,89 $	–	43,10 $	6 797 303

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF (« XIC »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XIC (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,05 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XIC vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice composé plafonné S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XIC investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XIC est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XIC peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice composé plafonné S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et se compose des titres les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides inscrits à la cote de la TSX et qui sont choisis par S&P en fonction de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. Il s'agit d'un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée. Dans le calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est plafonnée à 10 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser ces limites par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles toute pondération des titres indiciels qui dépasse la limite sera rajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XIC est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XIC :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XIC prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XIC négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	33,62 $	–	29,96 $	17 018 643
Juillet	31,41 $	–	29,19 $	8 466 254
Août	32,34 $	–	30,87 $	9 561 988
Septembre	31,97 $	–	29,08 $	13 303 950
Octobre	30,99 $	–	28,96 $	10 667 940
Novembre	32,62 $	–	30,63 $	8 610 616
Décembre	32,77 $	–	30,70 $	10 151 683
2023				
Janvier	33,08 $	–	30,93 $	6 104 733
Février	33,07 $	–	32,19 $	6 796 147
Mars	32,87 $	–	30,87 $	8 421 189
Avril	32,93 $	–	32,06 $	6 651 231
Mai	32,84 $	–	31,25 $	6 717 979

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF (« XUU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XUU (parts en $ CA); XUU.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,07 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XUU vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P Total Market, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XUU investira principalement dans les titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XUU est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres indiciels.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XUU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P Total Market (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et offre une vaste exposition à des sociétés à grande, à moyenne, à petite et à micro capitalisation. L'indice englobe tous les titres admissibles inscrits à la cote de la New York Stock Exchange (y compris NYSE Arca), du NYSE American, du NASDAQ Global Select Market, du NASDAQ Select Market, du NASDAQ Capital Market et du Cboe (BZX, BYX, EDGA et EDGX). Les titres indiciels comprennent généralement des titres de capitaux propres cotés en bourse d'émetteurs à grande, à moyenne, à petite et à micro capitalisation aux États-Unis. L'indice est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre et recomposé chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XUU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XUU :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XUU prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XUU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	39,30 $	–	35,27 $	863 856	31,40 $	–	27,45 $	3 384
Juillet	39,52 $	–	36,58 $	539 758	31,04 $	–	28,41 $	12 326
Août	41,57 $	–	38,76 $	501 082	32,48 $	–	29,91 $	15 151
Septembre	40,06 $	–	37,06 $	487 671	30,99 $	–	27,02 $	39 660
Octobre	39,70 $	–	37,03 $	504 266	29,36 $	–	26,99 $	26 823
Novembre	41,08 $	–	37,96 $	487 492	30,65 $	–	28,06 $	36 135
Décembre	41,08 $	–	38,51 $	573 805	30,74 $	–	28,47 $	12 006
2023								
Janvier	40,56 $	–	38,54 $	630 552	30,70 $	–	28,55 $	14 161
Février	41,86 $	–	40,56 $	540 952	31,53 $	–	29,97 $	3 213
Mars	41,39 $	–	39,54 $	476 078	30,68 $	–	29,03 $	16 557
Avril	41,78 $	–	40,76 $	281 114	31,03 $	–	30,22 $	5 180
Mai	42,52 $	–	40,68 $	427 164	31,46 $	–	30,26 $	6 717

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF (CAD-Hedged) (« XUH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XUH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,07 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XUH vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P Total Market (couvert en $ CA), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XUH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XUH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XUH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XUH a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P Total Market (couvert en $ CA) (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») offre une vaste exposition à des sociétés à grande, à moyenne, à petite et à micro capitalisation. L'indice englobe tous les titres admissibles inscrits à la cote de la New York Stock Exchange (y compris NYSE Arca), du NYSE American, du NASDAQ Global Select Market, du NASDAQ Select Market, du NASDAQ Capital Market et du Cboe (BZX, BYX, EDGA et EDGX). L'indice est couvert mensuellement par rapport au dollar canadien. Les titres indiciels comprennent généralement des titres de capitaux propres cotés en bourse d'émetteurs à grande, à moyenne, à petite et à micro capitalisation aux États-Unis. L'indice est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre et recomposé chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XUH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XUH :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XUH prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XUH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	35,90 $	–	31,21 $	146 111
Juillet	35,34 $	–	32,38 $	107 482
Août	37,01 $	–	34,02 $	102 369
Septembre	35,29 $	–	30,54 $	179 075
Octobre	33,24 $	–	30,56 $	143 340
Novembre	34,70 $	–	31,82 $	122 809
Décembre	34,79 $	–	32,21 $	146 706
2023				
Janvier	34,67 $	–	32,29 $	126 227
Février	35,62 $	–	33,86 $	184 391
Mars	34,65 $	–	32,77 $	88 128
Avril	35,00 $	–	34,11 $	38 314
Mai	35,50 $	–	34,15 $	78 801

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares 0-5 Year TIPS Bond Index ETF (« XSTP »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSTP (parts en $ CA); XSTP.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSTP cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice composé d'obligations du Trésor américain indexées sur l'inflation assorties de périodes d'échéance de moins de cinq ans, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le XSTP cherche à reproduire le rendement de l'indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond.

Dans des conditions normales de marché, le XSTP investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou des titres à revenu fixe américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSTP est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSTP peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond (l'« **indice** ») est fourni par ICE Data Indices, LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'obligations publiques du Trésor américain « protégées contre l'inflation », couramment appelées « TIPS », qui sont assorties de périodes d'échéance de plus d'un an. Les TIPS sont des titres émis par le Trésor américain qui sont conçus pour offrir une protection contre l'inflation aux investisseurs. Les TIPS sont des instruments qui génèrent un revenu et dont les paiements d'intérêt et les remboursements de capital sont ajustés en fonction de l'inflation – une hausse soutenue des prix qui érode le pouvoir d'achat. L'ajustement en fonction de l'inflation, qui est généralement appliqué mensuellement au capital de l'obligation, suit un indice lié à l'inflation désigné, l'indice des prix à la consommation (l'« **IPC** »), et les remboursements de capital des TIPS sont ajustés en fonction des variations de l'IPC. Un taux de coupon fixe est appliqué au capital ajusté en fonction de l'inflation de sorte que lorsque l'inflation monte, la valeur du capital et les paiements d'intérêt augmentent. Les investisseurs peuvent ainsi bénéficier d'une couverture contre l'inflation, puisqu'il aide à préserver le pouvoir d'achat d'un placement. En raison de cette caractéristique d'ajustement en fonction de l'inflation, les obligations protégées contre l'inflation offrent généralement un rendement inférieur à celui des obligations à taux fixe classiques. Les titres

admissibles doivent avoir une durée résiduelle à l'échéance de plus d'un an en date de la date de rééquilibrage et une valeur nominale en cours d'au moins 300 millions de dollars, exclusion faite des montants détenus par le System Open Market Account (« **SOMA** ») de la Réserve fédérale. En outre, les titres qui constituent l'indice doivent comporter un calendrier de coupon fixe et être libellés en dollars américains. Les titres de créance d'organismes gouvernementaux avec ou sans garantie du gouvernement, les titres émis ou commercialisés principalement à l'intention d'investisseurs particuliers, les bons, les obligations coupon zéro émises au pair et les titres démembrés (ou « **STRIP** ») sont exclus de l'indice. Toutefois, les montants en cours de titres admissibles dans l'indice ne sont réduits par aucune tranche de tels titres ayant été détachés après leur inclusion dans l'indice. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est généralement rééquilibré chaque mois.

De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, au https://www.theice.com/market-data/indices/fixed-income-indices.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSTP est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSTP :

- Risque lié au crédit
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des obligations indexées sur l'inflation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux obligations du Trésor des États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US seulement)

Politique en matière de distributions

Le XSTP prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XSTP négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	40,41 $	–	39,35 $	23 619	31,33 $	–	30,52 $	8 517
Juillet	40,25 $	–	39,47 $	16 540	30,93 $	–	30,44 $	5 247
Août	40,19 $	–	39,31 $	46 047	30,79 $	–	30,24 $	3 101
Septembre	40,33 $	–	39,26 $	185 570	30,27 $	–	28,99 $	9 882
Octobre	40,65 $	–	39,72 $	197 070	29,32 $	–	29,09 $	13 835
Novembre	40,22 $	–	39,04 $	157 031	29,37 $	–	29,10 $	13 037
Décembre	40,38 $	–	39,80 $	82 596	29,55 $	–	29,28 $	26 700
2023								
Janvier	40,20 $	–	39,30 $	122 663	29,54 $	–	29,24 $	10 202
Février	40,17 $	–	39,29 $	113 828	29,53 $	–	29,22 $	3 237
Mars	41,13 $	–	39,97 $	74 702	29,87 $	–	29,17 $	46 061
Avril	40,97 $	–	40,00 $	64 650	30,00 $	–	29,77 $	4 733
Mai	40,94 $	–	40,16 $	31 490	29,95 $	–	29,41 $	1 927

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares 0-5 Year TIPS Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XSTH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSTH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSTH cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice composé d'obligations du Trésor américain indexées sur l'inflation assorties de périodes d'échéance de moins de cinq ans, déduction faite des frais, et, dans la mesure du possible, à couvrir l'exposition au dollar américain qui en résulte par rapport au dollar canadien. À l'heure actuelle, le XSTH cherche à reproduire le rendement de l'indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond (couvert en $ CA).

Dans des conditions normales de marché, le XSTH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou des titres à revenu fixe américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSTH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSTH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XSTH a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice ICE U.S. Treasury 0-5 Year Inflation Linked Bond (l'« **indice** ») est fourni par ICE Data Indices, LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'obligations publiques du Trésor américain « protégées contre l'inflation », couramment appelées « TIPS », qui sont assorties de périodes d'échéance de plus d'un an. Les TIPS sont des titres émis par le Trésor américain qui sont conçus pour offrir une protection contre l'inflation aux investisseurs. Les TIPS sont des instruments qui génèrent un revenu et dont les paiements d'intérêt et les remboursements de capital sont ajustés en fonction de l'inflation – une hausse soutenue des prix qui érode le pouvoir d'achat. L'ajustement en fonction de l'inflation, qui est généralement appliqué mensuellement au capital de l'obligation, suit un indice lié à l'inflation désigné, l'indice des prix à la consommation (l'« **IPC** »), et les remboursements de capital des TIPS sont ajustés en fonction des variations de l'IPC. Un taux de coupon fixe est appliqué au capital ajusté en fonction de l'inflation de sorte que lorsque l'inflation monte, la valeur du capital et les paiements d'intérêt augmentent. Les investisseurs peuvent ainsi bénéficier d'une couverture contre l'inflation, puisqu'il aide à préserver le pouvoir d'achat d'un placement. En raison de cette caractéristique d'ajustement en fonction de l'inflation, les obligations protégées

contre l'inflation offrent généralement un rendement inférieur à celui des obligations à taux fixe classiques. Les titres admissibles doivent avoir une durée résiduelle à l'échéance de plus d'un an en date de la date de rééquilibrage et une valeur nominale en cours d'au moins 300 millions de dollars, exclusion faite des montants détenus par le System Open Market Account (« **SOMA** ») de la Réserve fédérale. En outre, les titres qui constituent l'indice doivent comporter un calendrier de coupon fixe et être libellés en dollars américains. Les titres de créance d'organismes gouvernementaux avec ou sans garantie du gouvernement, les titres émis ou commercialisés principalement à l'intention d'investisseurs particuliers, les bons, les obligations coupon zéro émises au pair et les titres démembrés (ou « **STRIP** ») sont exclus de l'indice. Toutefois, les montants en cours de titres admissibles dans l'indice ne sont réduits par aucune tranche de tels titres ayant été détachés après leur inclusion dans l'indice. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est couvert par rapport au dollar canadien. Il est généralement rééquilibré chaque mois.

De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, au https://www.theice.com/market-data/indices/fixed-income-indices.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSTH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSTH :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture de change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des obligations indexées sur l'inflation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux obligations du Trésor des États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSTH prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSTH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	39,35 $	–	38,24 $	165 064
Juillet	38,79 $	–	37,97 $	50 750
Août	38,58 $	–	37,86 $	81 039
Septembre	37,88 $	–	36,12 $	105 094
Octobre	36,62 $	–	36,37 $	125 582
Novembre	36,68 $	–	36,34 $	166 322
Décembre	36,91 $	–	36,56 $	145 159
2023				
Janvier	36,88 $	–	36,52 $	257 236
Février	36,86 $	–	36,45 $	66 837
Mars	37,25 $	–	36,39 $	92 805
Avril	37,40 $	–	37,10 $	55 307
Mai	37,33 $	–	36,62 $	48 423

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares 1-5 Year Laddered Corporate Bond Index ETF (« CBO »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CBO (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,25 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CBO a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations de société échelonnées 1-5 ans FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CBO investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CBO est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CBO peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations de société échelonnées 1-5 ans FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'obligations de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles) dont l'intérêt à taux fixe est versé semestriellement, qui sont émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens. Les titres doivent avoir obtenu une note de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et leur durée résiduelle jusqu'à l'échéance doit être comprise entre un an et six ans pour qu'ils soient ajoutés à l'indice. L'indice vise à répartir ses placements de façon égale parmi cinq regroupements distincts de dates d'échéance. Chaque regroupement de dates d'échéance couvre une période de un an et, ensemble, les regroupements couvrent une période continue de cinq ans. L'indice rééquilibre généralement la pondération de chaque regroupement de dates d'échéance chaque année et de tous les titres indiciels chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CBO est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CBO :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le CBO prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CBO négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	17,36 $	–	17,07 $	299 818
Juillet	17,53 $	–	17,20 $	299 385
Août	17,43 $	–	17,16 $	238 700
Septembre	17,21 $	–	17,01 $	436 585
Octobre	17,09 $	–	16,81 $	397 052
Novembre	17,19 $	–	16,88 $	682 046
Décembre	17,39 $	–	17,13 $	768 278
2023				
Janvier	17,46 $	–	17,16 $	455 924
Février	17,49 $	–	17,18 $	345 572
Mars	17,48 $	–	17,19 $	372 719
Avril	17,48 $	–	17,33 $	240 519
Mai	17,50 $	–	17,18 $	443 413

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares 1-5 Year Laddered Government Bond Index ETF (« CLF »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CLF (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CLF a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations gouvernementales échelonnées 1-5 ans FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CLF investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CLF est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CLF peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations gouvernementales échelonnées 1-5 ans FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'obligations d'État dont l'intérêt à taux fixe est versé semestriellement et qui sont émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens. Il s'agit principalement d'obligations fédérales émises par le gouvernement du Canada (y compris ses sociétés d'État et organismes d'État) ou d'obligations provinciales émises par les gouvernements des provinces canadiennes. Les titres doivent avoir obtenu une note de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et leur durée résiduelle jusqu'à l'échéance doit être comprise entre un an et six ans pour être ajoutés à l'indice. L'indice vise à répartir ses placements de façon égale parmi cinq regroupements distincts de dates d'échéance. Chaque regroupement de dates d'échéance couvre une période de un an et, ensemble, les regroupements couvrent une période continue de cinq ans. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CLF est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CLF :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le CLF prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CLF négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	16,85 $	–	16,58 $	318 166
Juillet	17,00 $	–	16,70 $	240 435
Août	16,92 $	–	16,63 $	261 269
Septembre	16,69 $	–	16,55 $	425 789
Octobre	16,66 $	–	16,39 $	1 269 709
Novembre	16,71 $	–	16,43 $	493 426
Décembre	16,86 $	–	16,60 $	607 055
2023				
Janvier	16,91 $	–	16,64 $	254 096
Février	16,85 $	–	16,58 $	169 366
Mars	16,95 $	–	16,58 $	369 775
Avril	16,90 $	–	16,74 $	244 143
Mai	16,90 $	–	16,62 $	228 727

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares 1-5 Year U.S. IG Corporate Bond Index ETF (« XSHU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSHU (parts en $ CA); XSHU.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSHU cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice composé d'obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains assorties de périodes d'échéance variant de un à cinq ans (tel qu'en décide le fournisseur d'indices), déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le XSHU cherche à reproduire le rendement de l'indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate.

Dans des conditions normales de marché, le XSHU investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou des titres à revenu fixe américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSHU est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSHU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate (l'« **indice** ») est fourni par ICE Data Indices, LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et consiste en des obligations de sociétés de qualité émises dans le public par des émetteurs américains et non américains sur le marché intérieur américain et assorties de périodes d'échéance d'un an et plus et de moins de cinq ans (tel qu'en décide le fournisseur d'indices), dont la valeur nominale est d'au moins 250 millions de dollars américains. En outre, les titres qui constituent l'indice doivent être libellés en dollars américains et être assujettis à un taux fixe.

L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est généralement rééquilibré chaque mois.

De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, à https://www.theice.com/market-data/indices/fixed-income-indices.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSHU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSHU :

- Risque lié au crédit
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US seulement)

Politique en matière de distributions

Le XSHU prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XSHU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	38,24 $	–	37,29 $	3 554	29,72 $	–	29,02 $	3 500
Juillet	38,66 $	–	37,96 $	30	29,81 $	–	29,37 $	1 500
Août	--	–	--	0	--	–	--	0
Septembre	39,73 $	–	38,18 $	5 501	29,33 $	–	28,56 $	2 900
Octobre	39,66 $	–	38,84 $	1 253	28,86 $	–	28,33 $	100
Novembre	39,45 $	–	38,49 $	1	29,06 $	–	28,46 $	5 000
Décembre	40,21 $	–	39,32 $	4 303	29,28 $	–	29,08 $	8 450
2023								
Janvier	40,02 $	–	39,31 $	2 155	29,55 $	–	29,10 $	8 800
Février	39,82 $	–	39,16 $	7 345	29,62 $	–	29,06 $	931
Mars	40,69 $	–	39,58 $	2 423	29,52 $	–	28,96 $	2 749
Avril	40,53 $	–	39,62 $	2 627	29,64 $	–	29,45 $	3 578
Mai	40,54 $	–	39,65 $	7 800	29,69 $	–	29,26 $	6 611

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares 1-5 Year U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XIGS »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XIGS (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XIGS cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice composé d'obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains assorties de périodes d'échéance variant de un à cinq ans (tel qu'en décide le fournisseur d'indices), déduction faite des frais, et, dans la mesure du possible, à couvrir l'exposition au dollar américain qui en résulte par rapport au dollar canadien. À l'heure actuelle, le XIGS cherche à reproduire le rendement de l'indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate (couvert en $ CA).

Dans des conditions normales de marché, le XIGS investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou des titres à revenu fixe américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XIGS est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XIGS peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XIGS a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice ICE BofA 1-5 Year US Corporate (couvert en $ CA) (l'« **indice** ») est fourni par ICE Data Indices, LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et consiste en des obligations de sociétés de qualité émises dans le public par des émetteurs américains et non américains sur le marché intérieur américain et assorties de périodes d'échéance d'un an et plus et de moins de cinq ans (tel qu'en décide le fournisseur d'indices), dont la valeur nominale est d'au moins 250 millions de dollars américains. En outre, les titres qui constituent l'indice doivent être libellés en dollars américains et être assujettis à un taux fixe.

L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est couvert par rapport au dollar canadien. Il est généralement rééquilibré chaque mois.

De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, à https://www.theice.com/market-data/indices/fixed-income-indices.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XIGS est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XIGS :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture de change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XIGS prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XIGS négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	37,27 $	–	36,35 $	37 750
Juillet	37,38 $	–	36,84 $	28 000
Août	37,34 $	–	36,75 $	11 050
Septembre	36,79 $	–	35,78 $	18 704
Octobre	36,18 $	–	35,51 $	13 700
Novembre	36,45 $	–	35,69 $	9 490
Décembre	36,65 $	–	36,34 $	14 214
2023				
Janvier	36,95 $	–	36,39 $	25 596
Février	37,00 $	–	36,26 $	66 338
Mars	36,80 $	–	36,12 $	64 145
Avril	36,93 $	–	36,70 $	23 938
Mai	36,97 $	–	36,41 $	31 774

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares 1-10 Year Laddered Corporate Bond Index ETF (« CBH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CBH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,25 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CBH a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations de société échelonnées 1-10 ans FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CBH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CBH est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CBH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations de société échelonnées 1-10 ans FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'obligations de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles) dont l'intérêt à taux fixe est versé semestriellement, qui sont émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens. Les titres doivent avoir obtenu une note de « A » ou une meilleure note (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et leur durée résiduelle jusqu'à l'échéance doit être comprise entre zéro et dix ans pour qu'ils soient ajoutés à l'indice. L'indice vise à répartir ses placements de façon égale parmi dix regroupements distincts de dates d'échéance. Chaque regroupement de dates d'échéance couvre une période de un an et, ensemble, les groupes couvrent une période continue de dix ans. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CBH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CBH :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le CBH prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CBH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	17,11 $	–	16,70 $	241 853
Juillet	17,35 $	–	16,88 $	160 600
Août	17,30 $	–	16,97 $	497 459
Septembre	17,02 $	–	16,79 $	223 249
Octobre	16,87 $	–	16,53 $	2 762 429
Novembre	17,04 $	–	16,60 $	368 249
Décembre	17,25 $	–	16,86 $	544 106
2023				
Janvier	17,35 $	–	16,93 $	398 745
Février	17,35 $	–	16,87 $	253 091
Mars	17,35 $	–	16,87 $	399 999
Avril	17,31 $	–	17,10 $	186 296
Mai	17,32 $	–	16,90 $	150 813

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares 1-10 Year Laddered Government Bond Index ETF (« CLG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CLG (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CLG a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations gouvernementales échelonnées 1-10 ans FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CLG investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CLG est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CLG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations gouvernementales échelonnées 1-10 ans FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'obligations d'État dont l'intérêt à taux fixe est versé semestriellement et qui sont émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens. Il s'agit principalement d'obligations fédérales émises par le gouvernement du Canada (y compris ses sociétés d'État et organismes d'État) ou d'obligations provinciales émises par les gouvernements des provinces canadiennes. Les titres doivent avoir obtenu une note de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et leur durée résiduelle jusqu'à l'échéance doit être comprise entre zéro et dix ans pour qu'ils soient ajoutés à l'indice. L'indice vise à répartir ses placements de façon égale parmi dix regroupements distincts de dates d'échéance. Chaque regroupement de dates d'échéance couvre une période de un an et, ensemble, les groupes couvrent une période continue de dix ans. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CLG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CLG :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le CLG prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CLG négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	16,89 $	–	16,44 $	205 983
Juillet	17,15 $	–	16,67 $	242 629
Août	17,07 $	–	16,70 $	169 489
Septembre	16,78 $	–	16,54 $	251 408
Octobre	16,71 $	–	16,35 $	414 399
Novembre	16,85 $	–	16,40 $	501 986
Décembre	17,02 $	–	16,62 $	1 916 058
2023				
Janvier	17,10 $	–	16,68 $	2 046 552
Février	17,01 $	–	16,56 $	273 556
Mars	17,09 $	–	16,54 $	517 122
Avril	17,07 $	–	16,84 $	403 816
Mai	17,05 $	–	16,62 $	395 508

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Canadian Fundamental Index ETF (« CRQ »)

Détails du FNB

Bourse principale :	Cboe Canada (auparavant, NEO)
Symbole(s) boursier(s) :	CRQ (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CRQ a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice FTSE RAFI Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CRQ investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CRQ est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CRQ peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice FTSE RAFI Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE International Limited (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice d'actions composé des actions canadiennes représentées parmi les émetteurs constituants de l'indice FTSE RAFI Developed ex US 1000.

L'examen de l'indice et le calcul de la valeur fondamentale d'une société sont effectués en utilisant les facteurs suivants (tels qu'ils figurent dans les rapports annuels d'une société) :

- Ventes : moyenne des ventes de la société au cours des cinq derniers exercices
- Flux de trésorerie : moyenne des flux de trésorerie de la société au cours des cinq derniers exercices
- Valeur comptable : valeur comptable de la société à la date d'examen
- Dividendes : moyenne des distributions totales de dividendes au cours des cinq derniers exercices

On calcule une valeur globale pour chaque émetteur constituant en pondérant de façon égale chaque mesure fondamentale. Dans le cas des émetteurs qui n'ont jamais versé de dividendes, ce facteur est exclu de la moyenne. Les émetteurs constituants de l'indice sont pondérés en fonction de leur valeur fondamentale. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CRQ est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CRQ :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie indicielle à caractère fondamental
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le CRQ prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CRQ négociées à la Cboe Canada (auparavant, NEO) chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	21,76 $	–	19,31 $	173 519
Juillet	20,13 $	–	18,79 $	39 881
Août	20,72 $	–	19,82 $	35 464
Septembre	20,41 $	–	18,61 $	67 254
Octobre	19,76 $	–	18,52 $	26 969
Novembre	20,78 $	–	19,61 $	61 822
Décembre	20,76 $	–	19,60 $	87 577
2023				
Janvier	21,15 $	–	19,79 $	68 844
Février	21,15 $	–	20,69 $	67 519
Mars	21,12 $	–	19,50 $	30 308
Avril	20,84 $	–	20,33 $	25 605
Mai	20,78 $	–	19,56 $	28 741

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Canadian Growth Index ETF (« XCG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCG (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,50 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XCG vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Dow Jones Canada Select Growth, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XCG investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCG est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Dow Jones Canada Select Growth (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices »**) et se compose de titres de capitaux propres d'émetteurs inscrits au Canada choisis par S&P en fonction de critères permettant de repérer les actions de croissance de sociétés à grande et à moyenne capitalisation, tout en éliminant les actions qui n'affichent pas de façon claire ou durable les caractéristiques d'une catégorie ou l'autre. L'indice est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée de titres de capitaux propres de ses émetteurs constituants. Dans le calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est plafonnée à 10 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles toute pondération des titres indiciels qui dépasse la limite sera rajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCG :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XCG prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCG négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	42,24 $	–	38,25 $	38 832
Juillet	41,47 $	–	38,99 $	26 338
Août	42,86 $	–	40,53 $	51 051
Septembre	42,06 $	–	38,50 $	20 028
Octobre	40,58 $	–	37,83 $	36 333
Novembre	43,15 $	–	39,71 $	23 924
Décembre	43,37 $	–	40,25 $	39 967
2023				
Janvier	43,18 $	–	40,59 $	29 856
Février	43,60 $	–	41,93 $	46 138
Mars	43,33 $	–	41,51 $	43 399
Avril	44,65 $	–	43,13 $	42 595
Mai	45,22 $	–	42,80 $	43 089

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Canadian HYBrid Corporate Bond Index ETF (« XHB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XHB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XHB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations hybrides FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XHB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XHB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XHB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations hybrides FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière modifiée. L'indice se compose d'obligations de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles) libellées en dollars canadiens à versements semestriels et à coupon fixe dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est d'au moins un an et qui ont obtenu une note de BBB ou une note inférieure (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices). Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice a recours à une méthode fondée sur les règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XHB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XHB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux titres à rendement élevé
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XHB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XHB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,72 $	–	18,12 $	162 989
Juillet	18,97 $	–	18,30 $	80 326
Août	18,97 $	–	18,46 $	159 153
Septembre	18,52 $	–	18,14 $	80 196
Octobre	18,22 $	–	17,71 $	217 033
Novembre	18,55 $	–	17,77 $	359 968
Décembre	18,89 $	–	18,24 $	315 904
2023				
Janvier	18,92 $	–	18,35 $	137 907
Février	18,94 $	–	18,37 $	131 154
Mars	19,05 $	–	18,31 $	69 253
Avril	18,84 $	–	18,60 $	40 892
Mai	18,80 $	–	18,35 $	81 676

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Canadian Real Return Bond Index ETF (« XRB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XRB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,35 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XRB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XRB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XRB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XRB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'obligations liées à l'inflation libellées en dollars canadiens pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales, de sociétés ou municipales qui sont de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est d'au moins un an.

Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice utilise une méthode fondée sur des règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XRB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XRB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Le XRB est également assujetti au facteur de risque spécifique suivant :

Risque lié aux placements dans des obligations à rendement réel

Le XRB investit dans des obligations à rendement réel. Les fluctuations du taux d'inflation peuvent influer sur la valeur du XRB, étant donné que la valeur des obligations à rendement réel est directement tributaire de l'inflation. La valeur des obligations à rendement réel tend à augmenter lorsque l'inflation est à la hausse et à diminuer lorsque l'inflation est à la baisse, et ce, même si le niveau général des taux d'intérêt reste inchangé.

En novembre 2022, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il cesserait dès lors d'émettre des obligations à rendement réel, bien que l'ensemble des obligations à rendement réel alors existantes demeureront en cours jusqu'à leur échéance. L'univers de titres admissibles pour l'indice devrait réduire au fil du temps au fur et à mesure que les obligations à rendement réel du gouvernement du Canada viennent à échéance sans être remplacées par de nouvelles émissions. En outre, cet événement pourrait entraîner une réduction générale de la liquidité des obligations à rendement réel, ce qui pourrait se traduire par des frais d'opérations de portefeuille plus élevés pour le XRB.

Politique en matière de distributions

Le XRB prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XRB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	23,52 $	–	21,84 $	378 856
Juillet	24,13 $	–	22,23 $	269 597
Août	24,22 $	–	23,09 $	166 535
Septembre	23,26 $	–	22,43 $	283 662
Octobre	22,93 $	–	21,55 $	312 435
Novembre	23,36 $	–	22,08 $	927 009
Décembre	24,34 $	–	22,95 $	272 935
2023				
Janvier	23,77 $	–	23,10 $	166 018
Février	23,48 $	–	22,41 $	197 726
Mars	23,64 $	–	22,37 $	214 617
Avril	23,08 $	–	22,49 $	281 755
Mai	23,00 $	–	22,31 $	109 448

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Canadian Select Dividend Index ETF (« XDV »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDV (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,50 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XDV vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Dow Jones Canada Select Dividend, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XDV investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDV est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDV peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Dow Jones Canada Select Dividend (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et se compose des titres de 30 sociétés versant des dividendes élevés inscrites à la cote de la TSX et des émetteurs constituants de l'indice S&P Canada Broad Market, à l'exclusion des fiducies de revenu, qui sont choisis par S&P en fonction d'une méthode fondée sur des règles qui comprend une analyse de la croissance des dividendes, du rendement et du ratio de versement moyen. L'indice est un indice pondéré en fonction de dividendes ayant une pondération limitée composé de titres de capitaux propres de ses émetteurs constituants. Dans le calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est plafonnée à 10 %. La pondération d'un émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de la fluctuation du cours des titres à l'occasion. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles toute pondération des titres indiciels qui dépasse la limite sera rajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement recomposé chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDV est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDV :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XDV investit une partie importante de son actif dans le secteur financier. La rentabilité des émetteurs dans lesquels le XDV investit est tributaire de la disponibilité et du coût des capitaux et peut fluctuer de façon marquée lors de variations des taux d'intérêt. Les pertes découlant de difficultés financières éprouvées par les emprunteurs peuvent avoir des répercussions défavorables sur les émetteurs du secteur des services financiers. Dans le même ordre d'idées, l'imposante réglementation gouvernementale à laquelle les émetteurs du secteur des services financiers sont assujettis peut influer sur leur rentabilité.

Politique en matière de distributions

Le XDV prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XDV négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	29,97 $	–	27,07 $	1 853 655
Juillet	28,11 $	–	26,83 $	1 234 465
Août	29,11 $	–	27,22 $	1 216 294
Septembre	28,14 $	–	25,91 $	2 022 798
Octobre	26,94 $	–	25,12 $	2 261 197
Novembre	28,08 $	–	26,49 $	1 215 028
Décembre	27,93 $	–	26,44 $	1 054 743
2023				
Janvier	28,81 $	–	27,05 $	1 039 578
Février	29,46 $	–	28,78 $	797 385
Mars	28,96 $	–	27,00 $	940 064
Avril	28,78 $	–	27,93 $	494 209
Mai	28,69 $	–	27,14 $	577 885

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Canadian Value Index ETF (« XCV »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCV (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,50 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XCV vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Dow Jones Canada Select Value, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XCV investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCV est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCV peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Dow Jones Canada Select Value (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et se compose de titres de capitaux propres d'émetteurs inscrits au Canada et choisis par S&P en fonction de critères permettant de repérer les actions de valeur de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. L'indice est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée composé de titres de ses émetteurs constituants. Dans le calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est plafonnée à 10 %. La pondération d'un émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de la fluctuation du cours des titres à l'occasion. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles toute pondération des titres indiciels qui dépasse la limite sera rajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCV est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCV :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XCV investit une partie importante de son actif dans le secteur financier. La rentabilité des émetteurs dans lesquels le XCV investit est tributaire de la disponibilité et du coût des capitaux et peut fluctuer de façon marquée lors de variations des taux d'intérêt. Les pertes découlant de difficultés financières éprouvées par les emprunteurs peuvent avoir des répercussions défavorables sur les émetteurs du secteur des services financiers. Dans le même ordre d'idées, l'imposante réglementation gouvernementale à laquelle les émetteurs du secteur des services financiers sont assujettis peut influer sur leur rentabilité.

Politique en matière de distributions

Le XCV prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCV négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	35,86 $	–	31,02 $	139 523
Juillet	32,02 $	–	29,61 $	108 579
Août	33,17 $	–	31,36 $	61 523
Septembre	32,65 $	–	29,72 $	55 852
Octobre	32,10 $	–	29,85 $	86 294
Novembre	33,62 $	–	31,99 $	202 873
Décembre	33,51 $	–	31,49 $	81 219
2023				
Janvier	34,20 $	–	31,81 $	110 007
Février	34,13 $	–	33,19 $	101 947
Mars	33,98 $	–	30,89 $	159 369
Avril	33,30 $	–	32,42 $	72 004
Mai	33,18 $	–	30,98 $	86 088

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares China Index ETF (« XCH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,85 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XCH vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice qui constitue une représentation diversifiée du marché boursier chinois, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le XCH cherche à reproduire le rendement de l'indice FTSE China 50.

Dans les conditions normales de marché, le XCH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs situés en Chine.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice FTSE China 50 (l'« **indice** ») est fourni par FTSE International Limited (le « **fournisseur d'indices** ») et se compose de 50 des titres les plus importants et les plus liquides d'entreprises chinoises inscrites à la Bourse de Hong Kong. Les émetteurs constituants ont des titres librement négociables et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, et la pondération de chacun de ces émetteurs est plafonnée à 10 %. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCH :

- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié aux marchés boursiers chinois
- Risque de change
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements thématiques

Politique en matière de distributions

Le XCH prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	21,01 $	–	19,07 $	643 808
Juillet	21,13 $	–	18,58 $	388 503
Août	19,12 $	–	18,02 $	328 590
Septembre	18,78 $	–	16,99 $	358 234
Octobre	17,75 $	–	13,66 $	750 498
Novembre	18,07 $	–	14,22 $	489 410
Décembre	18,89 $	–	17,83 $	416 920
2023				
Janvier	21,14 $	–	19,09 $	678 874
Février	20,63 $	–	18,18 $	326 987
Mars	19,29 $	–	17,91 $	378 811
Avril	18,87 $	–	17,76 $	307 132
Mai	18,62 $	–	16,79 $	486 687

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Convertible Bond Index ETF (« CVD »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CVD (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CVD est conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations convertibles FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CVD investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CVD est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CVD peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations convertibles FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice à pondération équilibrée composé d'obligations convertibles d'émetteurs canadiens. Pour qu'une obligation convertible puisse figurer dans l'indice, elle doit respecter les critères d'admissibilité suivants : i) elle doit être inscrite à la cote d'une bourse canadienne principale (TSX); ii) elle doit être émise en dollars canadiens; iii) elle ne doit faire l'objet d'aucun défaut de versement de l'intérêt ni de remboursement de capital; iv) elle doit atteindre les seuils de liquidité déterminés par le fournisseur d'indices (le « **seuil de liquidité** »); v) son encours minimal doit être de 50 millions de dollars; vi) son cours doit être supérieur à 80 $ et inférieur à 120 $ pendant sept jours ouvrables consécutifs avant la date de sélection trimestrielle; vii) elle doit être convertible au gré de son porteur; et viii) sa durée à l'échéance doit être au moins de 3 mois.

Une fois qu'elle fait partie de l'indice, une obligation convertible en sera généralement retirée pour l'une des raisons suivantes : i) elle a été remboursée de façon anticipée dans les 30 derniers jours, ii) elle est parvenue à son échéance dans les 30 derniers jours ou iii) elle ne respecte par ailleurs plus les autres critères d'admissibilité. Les obligations qui avaient été retirées de l'indice au moment d'un rééquilibrage parce qu'elles ne respectaient plus le seuil de volume mensuel des opérations ne pourront le réintégrer à une date de rééquilibrage future que si elles respectent le seuil de volume mensuel des opérations pour deux dates de sélection trimestrielle consécutives. Le fournisseur d'indices peut augmenter ou diminuer le seuil de liquidité à son gré et de façon correspondante, les niveaux auxquels une obligation convertible sera retirée de l'indice. Les obligations convertibles peuvent également être intégrées à l'indice ou en être retirées au gré du fournisseur d'indices La pondération de chaque émetteur ne peut être supérieure à 10 %, et la pondération de la valeur marchande totale de tout secteur ne peut dépasser 50 %. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CVD est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CVD :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux titres à rendement élevé
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Le CVD est également assujetti au facteur de risque spécifique suivant :

Risque lié aux obligations convertibles

Le CVD peut obtenir une exposition au rendement des obligations convertibles d'émetteurs canadiens qui comportent des risques de défaut de paiement de l'intérêt ou de remboursement de capital ainsi que des risques de fluctuation du cours en raison, notamment, de facteurs comme les taux d'intérêt, la conjoncture économique générale et la solvabilité de l'émetteur. Les obligations convertibles risquent d'être moins liquides que d'autres titres et, pendant les périodes de faibles négociations, l'écart entre les cours acheteur et vendeur risque de se creuser. Les obligations convertibles pourraient subir une volatilité supérieure à celle des titres de créance conventionnels en raison, notamment, de la volatilité du titre de capitaux propres sous-jacent. Rien ne garantit qu'une obligation convertible d'un émetteur procurera un rendement supérieur à celui des titres de capitaux propres ou des titres à revenu fixe de l'émetteur ni qu'elle procurera un rendement positif. Les obligations convertibles sont souvent de rang inférieur aux titres de créance conventionnels d'un émetteur, et l'analyse de la qualité des obligations convertibles pourrait se révéler plus complexe que pour les titres de créance ayant obtenu une notation. De plus, les obligations convertibles renferment habituellement des dispositions qui permettent à leur émetteur de les rembourser de façon anticipée ou de les racheter. Advenant le cas où un émetteur exerce son droit de remboursement anticipé ou de rachat, l'obligation convertible ne fera plus partie de l'indice concerné.

Politique en matière de distributions

Le CVD prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CVD négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	17,42 $	–	16,83 $	66 921
Juillet	17,33 $	–	17,00 $	57 977
Août	17,71 $	–	17,23 $	65 260
Septembre	17,44 $	–	16,78 $	67 487
Octobre	16,98 $	–	16,22 $	191 174
Novembre	16,52 $	–	16,02 $	206 651
Décembre	16,70 $	–	16,05 $	86 870
2023				
Janvier	17,10 $	–	16,50 $	68 890
Février	17,42 $	–	16,74 $	118 239
Mars	17,40 $	–	16,84 $	242 906
Avril	17,10 $	–	16,84 $	32 707
Mai	17,03 $	–	16,73 $	33 327

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Cybersecurity and Tech Index ETF (« XHAK »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XHAK (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,39 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XHAK vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada et composé de titres d'émetteurs œuvrant dans le domaine de la cybersécurité et de la technologie, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. À l'heure actuelle, le XHAK cherche à reproduire le rendement de l'indice NYSE FactSet Global Cyber Security.

Dans les conditions normales du marché, le XHAK investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XHAK est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XHAK peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice NYSE FactSet Global Cyber Security (l'« **indice** ») est fourni par ICE Data Indices, LLC (le « **fournisseur d'indices** »). L'indice est composé de titres de sociétés provenant de marchés développés et émergents dont la capitalisation boursière minimale est de 300 millions de dollars américains au moment de l'inclusion dans l'indice.

L'indice est composé de titres de capitaux propres des sociétés qui (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) participent le plus ou sont le plus exposées au sous-secteur du cybermatériel ou des cyberlogiciels et des services connexes du système FactSet® Revere Business Industry Classification System (« **RBICS** »). Le fournisseur d'indices effectue d'abord une analyse fondamentale pour dresser l'éventail des secteurs RBICS qui contribuent à la fourniture de cybermatériel ou de cyberlogiciels et de services connexes, puis il affine cet éventail pour que ce dernier comprenne uniquement les sous-secteurs du RBICS les plus pertinents (selon le fournisseur d'indices) pour les activités liées au cybermatériel ou aux cyberlogiciels (p. ex. les fabricants de matériel de sécurité pour les réseaux des installations de clients, les fournisseurs de logiciels de sécurité pour les réseaux et les fournisseurs de services TI pour l'aérospatiale et la défense). Pour bâtir l'indice, le fournisseur d'indices dresse un éventail des sociétés les plus liquides et les plus négociées sur le marché en fonction de leurs principaux secteurs d'activité. Le fournisseur d'indices utilise les produits d'exploitation comme facteur clé pour établir le principal secteur d'activité d'une société : il associe une société au sous-secteur dont elle tire 50 % ou plus de ses produits d'exploitation. Les sociétés de ces sous-secteurs sont ensuite classées selon les données et les renseignements qui apparaissent dans les documents d'information publics ou déposés (p. ex. les documents déposés auprès des autorités de réglementation, les transcriptions des résultats) pour que soit défini un groupe représentant les sous-secteurs du RBICS les plus pertinents (ainsi que le détermine RBICS) pour les activités liées au cybermatériel ou aux cyberlogiciels. L'indice comprend les sociétés qui tirent 50 % ou plus de leurs produits d'exploitation d'un sous-secteur du RBICS comportant une exposition au thème du cybermatériel ou des cyberlogiciels et des services connexes, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. La méthodologie du fournisseur d'indices ne requiert pas que l'indice comprenne au moins une société de chaque sous-secteur. De plus, les sociétés faisant partie de l'indice peuvent exercer des activités qui génèrent des produits

d'exploitation dans d'autres secteurs d'activité. Pour être ajoutées à l'indice, les sociétés doivent avoir une capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant d'au moins 300 millions de dollars américains et respecter des critères de liquidité minimale. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et chaque émetteur constituant est plafonné à 4 % de l'indice.

L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.theice.com/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XHAK est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XHAK :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié à l'absence d'un marché actif pour les parts et à l'absence d'antécédents d'exploitation
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation
- Risque lié aux placements thématiques
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XHAK investit une tranche importante de ses actifs dans des sociétés des secteurs de la cybersécurité et des technologies de l'information. Les sociétés de technologie de l'information font face à une concurrence vive, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur leurs marges de profit. Comme d'autres sociétés de technologie, les gammes de produits, les marchés, les ressources financières ou le personnel des sociétés de technologie de l'information peuvent être limités. L'évolution technologique rapide, le lancement fréquent de nouveaux produits, les changements imprévisibles des taux de croissance et la concurrence visant les services d'un personnel qualifié pourraient provoquer l'obsolescence des produits des sociétés de technologie de l'information. Les sociétés du secteur des technologies de l'information dépendent fortement des droits de brevet et de propriété intellectuelle. Les sociétés du secteur des technologies de l'information sont soumises à un examen plus minutieux de la part des gouvernements et des autorités de réglementation et pourraient faire l'objet de mesures désavantageuses de la part des gouvernements et des autorités de réglementation. Plus particulièrement, le déclin ou la fluctuation des taux de renouvellement des produits et services des sociétés du secteur des logiciels d'application pourrait avoir un effet défavorable sur ces dernières et se répercuter sur leurs marges de profit. Les sociétés du secteur des logiciels d'exploitation pourraient subir les effets défavorables, notamment, des vulnérabilités informatiques réelles ou apparentes de leurs produits et services, ce qui pourrait entraîner des actions en justice collectives ou individuelles, des actions coercitives étatiques ou fédérales et d'autres mesures de réparation coûteuses. Les sociétés de cybersécurité sont des sociétés qui offrent des produits et services visant à protéger l'intégrité des données et l'exploitation en réseau des réseaux, des ordinateurs et des appareils mobiles privés et publics. Comme d'autres titres de sociétés technologiques et industrielles, les sociétés de cybersécurité sont en général exposées aux risques associés à l'évolution rapide des technologies, aux courts cycles de vie des produits, à la concurrence féroce,

à la fixation de prix concurrentiels et aux marges de profit réduites, à la perte des protections conférées par un brevet, un droit d'auteur et une marque de commerce, aux tendances cycliques des marchés, à l'évolution des normes de l'industrie et aux lancements fréquents de nouveaux produits. Ces sociétés pourraient être plus petites et moins expérimentées, et disposer d'une gamme de produits limitée, de peu de ressources financières ou d'accès aux marchés ou compter sur peu de personnel qualifié. Elles pourraient ne pas être exclusivement ou grandement exposées à des sociétés qui offrent des produits et services visant à protéger l'intégrité des données et l'exploitation en réseau, mais elles pourraient être exposées aux risques de marché et aux risques commerciaux d'autres sociétés, industries ou secteurs, et les événements négatifs touchant ces autres sociétés, industries et secteurs pourraient nuire au Fonds iShares.

Politique en matière de distributions

Le XHAK prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XHAK négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	37,72 $	–	33,79 $	202
Juillet	37,98 $	–	35,84 $	293
Août	39,87 $	–	37,36 $	1 101
Septembre	38,81 $	–	36,15 $	1 389
Octobre	38,60 $	–	34,85 $	788
Novembre	37,93 $	–	34,51 $	417
Décembre	37,85 $	–	33,90 $	4 869
2023				
Janvier	34,46 $	–	33,12 $	1 436
Février	36,35 $	–	35,30 $	2 594
Mars	37,27 $	–	35,03 $	1 935
Avril	36,86 $	–	34,44 $	643
Mai	38,36 $	–	33,59 $	1 863

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Emerging Markets Fundamental Index ETF (« CWO »)

Détails du FNB

Bourse principale :	Cboe Canada (auparavant, NEO)
Symbole(s) boursier(s) :	CWO (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CWO est conçu pour procurer aux investisseurs une exposition au rendement d'un indice choisi à l'appréciation de BlackRock Canada qui mesure les rendements de placement de titres émis par des sociétés établies dans des pays des marchés émergents ou y exerçant leurs activités principalement, déduction faite des frais. Le CWO vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice FTSE RAFI Emerging Markets.

Dans les conditions normales de marché, le CWO investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs situés dans des pays des marchés émergents.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CWO est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CWO peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice FTSE RAFI Emerging Markets (l'« **indice** ») est fourni par FTSE International Limited (le « **fournisseur d'indices** ») et est conçu pour offrir aux investisseurs une exposition aux marches émergents en utilisant un méthode de pondération fondamentale. L'indice se compose des titres de capitaux propres de 350 sociétés dotées des plus grandes valeurs fondamentales de RAFI, et choisis parmi les émetteurs constituants de l'indice FTSE Emerging All Cap. À l'heure actuelle, les territoires suivants sont classés comme des pays des marchés émergents dans l'univers global des pays de FTSE : Brésil, Chili, Chine, Colombie, République tchèque, Égypte, Grèce, Hongrie, Islande, Inde, Indonésie, Koweït, Malaisie, Mexique, Pakistan, Philippines, Qatar, Roumanie, Arabie saoudite, Afrique du Sud, Taïwan, Thaïlande, Turquie et Émirats arabes unis. Les classifications des pays peuvent changer.

L'examen de l'indice et le calcul de la valeur fondamentale d'une société sont effectués en utilisant les facteurs suivants (tels qu'ils figurent dans les rapports annuels d'une société) :

- Ventes : moyenne des ventes de la société au cours des cinq derniers exercices
- Flux de trésorerie : moyenne des flux de trésorerie de la société au cours des cinq derniers exercices
- Valeur comptable : valeur comptable de la société à la date d'examen
- Dividendes : moyenne des distributions totales de dividendes au cours des cinq derniers exercices

On calcule une valeur fondamentale globale pour chaque émetteur constituant en pondérant de façon égale chaque mesure fondamentale. Dans le cas des émetteurs qui n'ont jamais versé de dividendes, ce facteur est exclu de la moyenne. Les émetteurs constituants de l'indice sont pondérés en fonction de leur valeur fondamentale. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CWO est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CWO :

- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié aux marchés boursiers chinois
- Risque de change
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie indicielle à caractère fondamental
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Russie

Politique en matière de distributions

Le CWO prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CWO négociées à la Cboe Canada (auparavant, NEO) chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	33,21 $	–	30,59 $	49 427
Juillet	31,16 $	–	29,65 $	15 831
Août	31,82 $	–	30,06 $	19 396
Septembre	31,98 $	–	29,61 $	20 105
Octobre	31,35 $	–	28,95 $	114 622
Novembre	32,83 $	–	29,41 $	50 826
Décembre	32,74 $	–	31,62 $	9 728
2023				
Janvier	34,56 $	–	31,92 $	25 016
Février	33,62 $	–	32,24 $	18 404
Mars	33,67 $	–	31,85 $	75 217
Avril	33,59 $	–	32,67 $	19 877
Mai	33,43 $	–	32,00 $	10 691

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Advanced 1-5 Year Canadian Corporate Bond Index ETF (« XSHG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSHG (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XSHG cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des facteurs ESG choisi au gré de BlackRock Canada. L'indice axé sur des facteurs ESG comportera généralement des titres à revenu fixe d'émetteurs qui respectent une norme minimale en ce qui concerne les caractéristiques ESG générales et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers ou qui ne sont pas visés de façon significative par des controverses graves, dans chaque cas, tels qu'ils sont déterminés par le fournisseur d'indices. À l'heure actuelle, le XSHG cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg MSCI 1-5 year Canada Corporate Choice ESG Screened 10% Issuer Capped.

Dans des conditions normales de marché, le XSHG investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSHG est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSHG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Bloomberg MSCI 1-5 year Canada Corporate Choice ESG Screened 10% Issuer Capped (l'« **indice** ») a été conçu par Bloomberg Capital Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») à l'aide des évaluations ESG, des indicateurs de participation aux secteurs d'activité et du score de controverse fournis par MSCI ESG Research LLC (« **MSCI ESG Research** »), aux termes d'une entente conclue entre MSCI ESG Research et Bloomberg Index Services Limited (filiale du fournisseur d'indices) ou un membre de son groupe. L'indice est dérivé d'un « indice phare », soit l'indice Bloomberg Canada Aggregate - Corporate 1-5 Years (l'« **indice phare** »). L'indice est composé d'obligations de société de qualité libellées en dollars canadiens d'une durée de 1 à 5 ans (comme le fournisseur d'indices peut l'établir). L'indice est construit de manière à inclure tous les titres de l'indice phare qui respectent un pointage ESG minimal, qui ne sont pas visés par des controverses graves et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers, tels qu'ils sont déterminés par MSCI ESG Research et décrits plus en détail ci-après. Les titres admissibles à faire partie de l'indice sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière, sous réserve d'un plafond de 10 % par émetteur.

Pour chaque secteur d'activité, MSCI ESG Research relève les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). MSCI ESG Research établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux problèmes en fonction du segment d'activité

de la société et du risque géographique et analyse la rigueur des stratégies et des programmes élaborés par les sociétés pour gérer les risques et les occasions en matière de facteurs ESG. Au moyen d'un modèle de pondération des principaux problèmes propres à un secteur d'activité, les sociétés sont notées et classées par rapport à leurs pairs au sein du secteur d'activité. Chaque société se voit ensuite attribuer un pointage ESG global variant entre 0 et 10, qui est ensuite traduit en note ESG, conformément à la grille suivante.

Note ESG	Pointage ESG
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

À l'heure actuelle, le pointage ESG minimal devant être obtenu pour pouvoir être inclus dans l'indice est de 4,3.

À l'heure actuelle, les sociétés qui participent de façon significative aux secteurs d'activité suivants, selon MSCI ESG Research, sont exclues de l'indice : les combustibles fossiles, le divertissement pour adultes, l'alcool, le cannabis, le jeu, le tabac, les organismes génétiquement modifiés, les armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires), les armes nucléaires, les armes à feu civiles, les armes conventionnelles, les prisons à but lucratif, les prêts à condition abusive (définis comme l'« imposition de modalités de prêt injustes ou abusives aux emprunteurs » en se livrant à des supercheries, à de la fraude ou à des manipulations au moyen de tactiques de vente agressives et en abusant du manque de compréhension d'un emprunteur relativement à des opérations complexes), l'huile de palme et l'énergie nucléaire. La participation significative d'une société à l'un des secteurs d'activité qui précède variera en fonction du secteur et pourrait dépendre du type d'activités de la société, selon ce que peut déterminer MSCI ESG Research. Dans certains cas, toute forme de participation entraînera l'exclusion de la société de l'indice, comme la participation à toute activité liée aux armes controversées. Pour d'autres catégories, une société ne sera pas exclue de l'indice si ses produits d'exploitation sont inférieurs à un seuil fixé par MSCI ESG Research pour cette activité ou ce secteur, comme une société qui tire moins de 5 % de ses produits d'exploitation de la production de produits alcoolisés. Une exception peut être faite pour une société qui aurait été exclue mais qui atteint également un seuil positif préétabli, comme une société d'énergie nucléaire qui tire également plus de 50 % de ses produits d'exploitation de la production d'énergie renouvelable. Certains secteurs d'activité pourraient être ajoutés à cette liste ou en être retirés dans l'avenir par MSCI ESG Research conformément à une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG.

Les sociétés visées par des controverses d'affaires graves qui sont incompatibles avec une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG, selon MSCI ESG Research, sont également exclues. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par MSCI ESG Research aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ».

L'indice est en général rééquilibré mensuellement. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps. De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, à www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices-fact-sheets-publications/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSHG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSHG :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays à marchés développés
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XSHG prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSHG négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	37,21 $	–	36,56 $	25 444
Juillet	37,34 $	–	36,84 $	2 109
Août	37,23 $	–	36,73 $	5 961
Septembre	36,86 $	–	36,46 $	2 373
Octobre	36,62 $	–	36,09 $	16 544
Novembre	36,76 $	–	36,18 $	5 282
Décembre	37,17 $	–	36,73 $	4 503
2023				
Janvier	37,42 $	–	36,80 $	7 442
Février	37,44 $	–	36,86 $	15 489
Mars	37,55 $	–	36,86 $	32 860
Avril	37,41 $	–	37,16 $	17 179
Mai	37,45 $	–	36,80 $	4 684

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Advanced Canadian Corporate Bond Index ETF (« XCBG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCBG (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XCBG cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des facteurs ESG choisi au gré de BlackRock Canada. L'indice axé sur des facteurs ESG comportera généralement des titres à revenu fixe d'émetteurs qui respectent une norme minimale en ce qui concerne les caractéristiques ESG générales et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers ou qui ne sont pas visés de façon significative par des controverses graves, dans chaque cas, tels qu'ils sont déterminés par le fournisseur d'indices. À l'heure actuelle, le XCBG cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Choice ESG Screened 10% Issuer Capped.

Dans des conditions normales de marché, le XCBG investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCBG est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCBG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Choice ESG Screened 10% Issuer Capped (l'« **indice** ») a été conçu par Bloomberg Capital Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») à l'aide des évaluations ESG, des indicateurs de participation aux secteurs d'activité et du score de controverse fournis par MSCI ESG Research LLC (« **MSCI ESG Research** »), aux termes d'une entente conclue entre MSCI ESG Research et Bloomberg Index Services Limited (filiale du fournisseur d'indices) ou un membre de son groupe. L'indice est dérivé d'un « indice phare », soit l'indice Bloomberg Canada Aggregate - Corporate (l'« **indice phare** »). L'indice est composé d'obligations de société de qualité libellées en dollars canadiens (comme le fournisseur d'indices peut l'établir). L'indice est construit de manière à inclure tous les titres de l'indice phare qui respectent un pointage ESG minimal, qui ne sont pas visés par des controverses graves et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers, tels qu'ils sont déterminés par MSCI ESG Research et décrits plus en détail ci-après. Les titres admissibles à faire partie de l'indice sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière, sous réserve d'un plafond de 10 % par émetteur.

Pour chaque secteur d'activité, MSCI ESG Research relève les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). MSCI ESG Research établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux problèmes en fonction du segment d'activité de la société et du risque géographique et analyse la rigueur des stratégies et des programmes élaborés par les sociétés pour gérer les risques et les occasions en matière de facteurs ESG. Au moyen d'un modèle de pondération des

principaux problèmes propres à un secteur d'activité, les sociétés sont notées et classées par rapport à leurs pairs au sein du secteur d'activité. Chaque société se voit ensuite attribuer un pointage ESG global variant entre 0 et 10, qui est ensuite traduit en note ESG, conformément à la grille suivante.

Note ESG	Pointage ESG
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

À l'heure actuelle, le pointage ESG minimal devant être obtenu pour pouvoir être inclus dans l'indice est de 4,3.

À l'heure actuelle, les sociétés qui participent de façon significative aux secteurs d'activité suivant, selon MSCI ESG Research, sont exclues de l'indice : les combustibles fossiles, le divertissement pour adultes, l'alcool, le cannabis, le jeu, le tabac, les organismes génétiquement modifiés, les armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires), les armes nucléaires, les armes à feu civiles, les armes conventionnelles, les prisons à but lucratif, les prêts à condition abusive (définis comme l'« imposition de modalités de prêt injustes ou abusives aux emprunteurs » en se livrant à des supercheries, à de la fraude ou à des manipulations au moyen de tactiques de vente agressives et en abusant du manque de compréhension d'un emprunteur relativement à des opérations complexes), l'huile de palme et l'énergie nucléaire. La participation significative d'une société à l'un des secteurs d'activité qui précède variera en fonction du secteur et pourrait dépendre du type d'activités de la société, selon ce que peut déterminer MSCI ESG Research. Dans certains cas, toute forme de participation entraînera l'exclusion de la société de l'indice, comme la participation à toute activité liée aux armes controversées. Pour d'autres catégories, une société ne sera pas exclue de l'indice si ses produits d'exploitation sont inférieurs à un seuil fixé par MSCI ESG Research pour cette activité ou ce secteur, comme une société qui tire moins de 5 % de ses produits d'exploitation de la production de produits alcoolisés. Une exception peut être faite pour une société qui aurait été exclue mais qui atteint également un seuil positif préétabli, comme une société d'énergie nucléaire qui tire également plus de 50 % de ses produits d'exploitation de la production d'énergie renouvelable. Certains secteurs d'activité pourraient être ajoutés à cette liste ou en être retirés dans l'avenir par MSCI ESG Research conformément à une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG.

Les sociétés visées par des controverses d'affaires graves qui sont incompatibles avec une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG, selon MSCI ESG Research, sont également exclues. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par MSCI ESG Research aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ».

L'indice est en général rééquilibré mensuellement. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps. De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, à www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices-fact-sheets-publications/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCBG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCBG :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays à marchés développés
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XCBG prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCGB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	35,79 $	–	34,74 $	12 253
Juillet	36,27 $	–	35,27 $	5 954
Août	36,13 $	–	35,43 $	9 083
Septembre	35,52 $	–	34,94 $	2 319
Octobre	35,12 $	–	34,24 $	2 903
Novembre	35,55 $	–	34,37 $	21 423
Décembre	36,07 $	–	35,21 $	33 207
2023				
Janvier	36,27 $	–	35,35 $	3 367
Février	36,33 $	–	35,36 $	55 334
Mars	36,37 $	–	35,40 $	11 950
Avril	36,15 $	–	35,81 $	19 220
Mai	36,24 $	–	35,35 $	7 411

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Advanced MSCI Canada Index ETF (« XCSR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCSR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XCSR vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des critères ESG choisi à l'appréciation de BlackRock Canada. L'indice axé sur des critères ESG sera généralement composé des titres d'émetteurs qui respectent une norme minimale en ce qui concerne les caractéristiques générales relatives aux critères ESG et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers ou qui ne sont pas visés de façon significative par des controverses graves, dans chaque cas, tels qu'ils sont déterminés par le fournisseur d'indices. Le XCSR vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI Canada IMI Choice ESG Screened 10% Issuer Capped.

Dans les conditions normales de marché, le XCSR investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCSR est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCSR peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XCSR pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Canada IMI Choice ESG Screened 10% Issuer Capped (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI Canada Investable Market (l'« **indice phare** »). L'indice est composé de titres de capitaux propres canadiens et peut comprendre des titres de sociétés à petite, à moyenne ou à grande capitalisation. L'indice est composé de façon à inclure tous les titres de l'indice phare dont les émetteurs respectent un pointage minimal relatif aux critères ESG, ne sont pas visés par des controverses graves et ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers, établis par le fournisseur d'indices et décrits plus en détail ci-après. Les titres admissibles à cet indice sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière, sous réserve d'un plafond de 10 % pour chaque émetteur.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices a relevé les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit

ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du segment d'activité de la société et du risque géographique et analyse la rigueur des stratégies et des programmes de gestion des opportunités et des risques liés aux enjeux ESG mis au point par les sociétés. L'utilisation d'un modèle de pondération des principaux enjeux propres à un secteur d'activité permet de noter et de classer les sociétés par rapport à leurs pairs au sein du secteur. Chaque société se voit ensuite attribuer un pointage ESG global variant entre 0 et 10, qui se traduit ensuite par une note ESG en fonction de la grille suivante :

Note ESG	Pointage ESG
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

À l'heure actuelle, le pointage ESG minimal devant être obtenu pour pouvoir être inclus dans l'indice est de 4,3.

À l'heure actuelle, les sociétés qui participent de façon significative aux secteurs d'activité suivants, selon le fournisseur d'indices, sont exclues de l'indice : les combustibles fossiles, le divertissement pour adultes, l'alcool, le cannabis, le jeu, le tabac, les organismes génétiquement modifiés, les armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires), les armes nucléaires, les armes à feu civiles, les armes conventionnelles, les prisons à but lucratif, les prêts à condition abusive (définis comme l'« imposition de modalités de prêt injustes ou abusives aux emprunteurs » en se livrant à des supercheries, à de la fraude ou à des manipulations au moyen de tactiques de vente agressives et en abusant du manque de compréhension d'un emprunteur relativement à des opérations complexes), l'huile de palme et l'énergie nucléaire. La participation significative d'une société à l'un des secteurs d'activité qui précède variera en fonction du secteur et pourrait dépendre du type d'activités de la société, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices. Dans certains cas, toute forme de participation entraînera l'exclusion de la société de l'indice, comme la participation à toute activité liée aux armes controversées. Pour d'autres catégories, une société ne sera pas exclue de l'indice si ses produits d'exploitation sont inférieurs à un seuil fixé par le fournisseur d'indices pour cette activité ou ce secteur, comme une société qui tire moins de 5 % de ses produits d'exploitation de la production de produits alcoolisés. Une exception peut être faite pour une société qui aurait été exclue mais qui atteint également un seuil positif préétabli, comme une société d'énergie nucléaire qui tire également plus de 50 % de ses produits d'exploitation de la production d'énergie renouvelable. Certains secteurs d'activité pourraient être ajoutés à cette liste ou en être retirés dans l'avenir par le fournisseur d'indices conformément à une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG.

Les sociétés visées par des controverses d'affaires graves qui sont incompatibles avec une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ».

L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCSR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCSR :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XCSR prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCSR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	60,22 $	–	53,65 $	98 997
Juillet	55,61 $	–	52,14 $	32 941
Août	58,30 $	–	54,54 $	32 378
Septembre	56,61 $	–	52,17 $	43 113
Octobre	55,12 $	–	51,27 $	82 727
Novembre	57,96 $	–	53,77 $	19 074
Décembre	58,51 $	–	55,04 $	30 413
2023				
Janvier	60,13 $	–	55,76 $	29 778
Février	60,58 $	–	58,52 $	28 108
Mars	59,40 $	–	56,23 $	28 545
Avril	59,62 $	–	58,05 $	16 813
Mai	60,02 $	–	57,07 $	51 143

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Advanced MSCI EAFE Index ETF (« XDSR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDSR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,25 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XDSR vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des critères ESG choisi à l'appréciation de BlackRock Canada. L'indice axé sur des critères ESG sera généralement composé des titres d'émetteurs qui respectent une norme minimale en ce qui concerne les caractéristiques générales relatives aux critères ESG et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers ou qui ne sont pas visés de façon significative par des controverses graves, dans chaque cas, tels qu'ils sont déterminés par le fournisseur d'indices. Le XDSR vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE Choice ESG Screened.

Dans les conditions normales de marché, le XDSR investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDSR est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDSR peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XDSR pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE Choice ESG Screened (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI EAFE (l'« **indice phare** »). L'indice est composé de titres de marchés développés de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient et peut inclure des sociétés à moyenne et à grande capitalisation. L'indice est composé de façon à inclure tous les titres de l'indice phare dont les émetteurs respectent un pointage minimal relatif aux critères ESG, ne sont pas visés par des controverses graves et ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers, établis par le fournisseur d'indices et décrits plus en détail ci-après. Les titres admissibles à cet indice sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices a relevé les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du segment

d'activité de la société et du risque géographique et analyse la rigueur des stratégies et des programmes de gestion des opportunités et des risques liés aux enjeux ESG mis au point par les sociétés. L'utilisation d'un modèle de pondération des principaux enjeux propres à un secteur d'activité permet de noter et de classer les sociétés par rapport à leurs pairs au sein du secteur. Chaque société se voit ensuite attribuer un pointage ESG global variant entre 0 et 10, qui se traduit ensuite par une note ESG en fonction de la grille suivante :

Note ESG	Pointage ESG
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

À l'heure actuelle, le pointage ESG minimal devant être obtenu pour pouvoir être inclus dans l'indice est de 4,3.

À l'heure actuelle, les sociétés qui participent de façon significative aux secteurs d'activité suivants, selon le fournisseur d'indices, sont exclues de l'indice : les combustibles fossiles, le divertissement pour adultes, l'alcool, le jeu, le tabac, les organismes génétiquement modifiés, les armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires), les armes nucléaires, les armes à feu civiles, les armes conventionnelles, les prisons à but lucratif, les prêts à condition abusive (définis comme l'« imposition de modalités de prêt injustes ou abusives aux emprunteurs » en se livrant à des supercheries, à de la fraude ou à des manipulations au moyen de tactiques de vente agressives et en abusant du manque de compréhension d'un emprunteur relativement à des opérations complexes), l'huile de palme et l'énergie nucléaire. La participation significative d'une société à l'un des secteurs d'activité qui précède variera en fonction du secteur et pourrait dépendre du type d'activités de la société, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices. Dans certains cas, toute forme de participation entraînera l'exclusion de la société de l'indice, comme la participation à toute activité liée aux armes controversées. Pour d'autres catégories, une société ne sera pas exclue de l'indice si ses produits d'exploitation sont inférieurs à un seuil fixé par le fournisseur d'indices pour cette activité ou ce secteur, comme une société qui tire moins de 5 % de ses produits d'exploitation de la production de produits alcoolisés. Une exception peut être faite pour une société qui aurait été exclue mais qui atteint également un seuil positif préétabli, comme une société d'énergie nucléaire qui tire également plus de 50 % de ses produits d'exploitation de la production d'énergie renouvelable. Certains secteurs d'activité pourraient être ajoutés à cette liste ou en être retirés dans l'avenir par le fournisseur d'indices conformément à une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG.

Les sociétés visées par des controverses d'affaires graves qui sont incompatibles avec une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ».

L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDSR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDSR :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers

Politique en matière de distributions

Le XDSR prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XDSR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	45,84 $	–	41,79 $	67 080
Juillet	44,22 $	–	41,55 $	11 513
Août	45,16 $	–	42,25 $	42 547
Septembre	42,92 $	–	39,51 $	5 601
Octobre	41,91 $	–	39,68 $	20 978
Novembre	46,72 $	–	41,22 $	13 218
Décembre	47,97 $	–	45,89 $	12 269
2023				
Janvier	49,73 $	–	46,55 $	14 306
Février	50,07 $	–	48,42 $	13 930
Mars	50,20 $	–	47,75 $	19 867
Avril	51,73 $	–	49,79 $	14 367
Mai	51,75 $	–	50,39 $	8 715

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Advanced MSCI USA Index ETF (« XUSR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XUSR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XUSR vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des critères ESG choisi à l'appréciation de BlackRock Canada. L'indice axé sur des critères ESG sera généralement composé des titres d'émetteurs qui respectent une norme minimale en ce qui concerne les caractéristiques générales relatives aux critères ESG et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers ou qui ne sont pas visés de façon significative par des controverses graves, dans chaque cas, tels qu'ils sont déterminés par le fournisseur d'indices. Le XUSR vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Choice ESG Screened.

Dans les conditions normales de marché, le XUSR investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XUSR est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XUSR peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XUSR pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Choice ESG Screened (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »). L'indice est composé de titres de capitaux propres américains et peut inclure des sociétés à moyenne et à grande capitalisation. L'indice est composé de façon à inclure tous les titres de l'indice phare dont les émetteurs respectent un pointage minimal relatif aux critères ESG, ne sont pas visés par des controverses graves et ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers, établis par le fournisseur d'indices et décrits plus en détail ci-après. Les titres admissibles à cet indice sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices a relevé les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du segment

d'activité de la société et du risque géographique et analyse la rigueur des stratégies et des programmes de gestion des opportunités et des risques liés aux enjeux ESG mis au point par les sociétés. L'utilisation d'un modèle de pondération des principaux enjeux propres à un secteur d'activité permet de noter et de classer les sociétés par rapport à leurs pairs au sein du secteur. Chaque société se voit ensuite attribuer un pointage ESG global variant entre 0 et 10, qui se traduit ensuite par une note ESG en fonction de la grille suivante :

Note ESG	Pointage ESG
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

À l'heure actuelle, le pointage ESG minimal devant être obtenu pour pouvoir être inclus dans l'indice est de 4,3.

À l'heure actuelle, les sociétés qui participent de façon significative aux secteurs d'activité suivants, selon le fournisseur d'indices, sont exclues de l'indice : les combustibles fossiles, le divertissement pour adultes, l'alcool, le jeu, le tabac, les organismes génétiquement modifiés, les armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires), les armes nucléaires, les armes à feu civiles, les armes conventionnelles, les prisons à but lucratif, les prêts à condition abusive (définis comme l'« imposition de modalités de prêt injustes ou abusives aux emprunteurs » en se livrant à des supercheries, à de la fraude ou à des manipulations au moyen de tactiques de vente agressives et en abusant du manque de compréhension d'un emprunteur relativement à des opérations complexes), l'huile de palme et l'énergie nucléaire. La participation significative d'une société à l'un des secteurs d'activité qui précède variera en fonction du secteur et pourrait dépendre du type d'activités de la société, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices. Dans certains cas, toute forme de participation entraînera l'exclusion de la société de l'indice, comme la participation à toute activité liée aux armes controversées. Pour d'autres catégories, une société ne sera pas exclue de l'indice si ses produits d'exploitation sont inférieurs à un seuil fixé par le fournisseur d'indices pour cette activité ou ce secteur, comme une société qui tire moins de 5 % de ses produits d'exploitation de la production de produits alcoolisés. Une exception peut être faite pour une société qui aurait été exclue mais qui atteint également un seuil positif préétabli, comme une société d'énergie nucléaire qui tire également plus de 50 % de ses produits d'exploitation de la production d'énergie renouvelable. Certains secteurs d'activité pourraient être ajoutés à cette liste ou en être retirés dans l'avenir par le fournisseur d'indices conformément à une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG.

Les sociétés visées par des controverses d'affaires graves qui sont incompatibles avec une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ».

L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XUSR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XUSR :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XUSR prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XUSR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	53,16 $	–	47,68 $	43 972
Juillet	53,62 $	–	49,50 $	44 142
Août	56,43 $	–	52,15 $	97 829
Septembre	53,53 $	–	49,66 $	79 124
Octobre	52,86 $	–	49,27 $	103 015
Novembre	55,76 $	–	50,56 $	42 454
Décembre	56,24 $	–	52,97 $	45 728
2023				
Janvier	55,92 $	–	52,96 $	63 524
Février	57,75 $	–	55,91 $	38 127
Mars	57,44 $	–	54,78 $	54 570
Avril	57,96 $	–	56,36 $	34 369
Mai	59,70 $	–	56,65 $	37 817

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Aware Canadian Aggregate Bond Index ETF (« XSAB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSAB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XSAB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des facteurs ESG choisi au gré de BlackRock Canada. L'indice axé sur des facteurs ESG misera généralement sur les émetteurs qui affichent des qualités en matière d'éthique environnementale et sociale et de gouvernance, relevées par le fournisseur d'indices, et qui sont sélectionnés parmi les sociétés dont les titres figurent au sein de son « indice phare » de référence. Le XSAB vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg MSCI Canadian Aggregate ESG Focus.

Dans les conditions normales de marché, le XSAB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSAB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSAB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice phare duquel est tiré l'indice Bloomberg MSCI Canadian Aggregate ESG Focus est l'indice Bloomberg Canada Aggregate Bond (l'« **indice phare** »).

L'indice Bloomberg MSCI Canadian Aggregate ESG Focus (l'« **indice** ») est un indice de titres à revenu fixe optimisé qui est conçu pour reproduire le rendement des obligations canadiennes de qualité (ainsi que le détermine Bloomberg Capital Inc. (le « **fournisseur d'indices »**)) en mettant l'accent sur les obligations des émetteurs généralement évalués comme ayant des pratiques bien établies en matière d'ESG (ainsi que le détermine MSCI ESG Research LLC (« **MSCI ESG Research** ») et comme il est décrit plus amplement ci-après) et qui présentent également des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de son indice phare. L'indice a été conçu par le fournisseur d'indices à l'aide des évaluations ESG et des données sur la participation des entreprises et du pointage en matière de controverse déterminés par MSCI ESG Research aux termes d'une entente conclue par MSCI ESG Research avec Bloomberg Index Services Limited (filiale du fournisseur d'indices) ou un membre de son groupe.

Pour constituer l'indice, le fournisseur d'indices se sert de l'indice phare et reproduit ses expositions aux obligations émises par le gouvernement fédéral. Ces expositions sont conservées selon les pondérations de l'indice phare et ne font pas l'objet du processus d'optimisation du fournisseur d'indices, soit un processus quantitatif qui vise à établir les pondérations optimales des titres afin de maximiser l'exposition aux titres d'entités ayant obtenu les évaluations les plus élevées de MSCI ESG Research, sous réserve du maintien de caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice phare. En ce qui concerne les autres émetteurs constituants de l'indice phare (comme les obligations de sociétés et les obligations des provinces), le fournisseur d'indices procède à l'exclusion des titres d'entités qui, selon MSCI ESG Research, participent de façon significative à des activités liées au tabac, aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou aux armes à

feu civiles. Les critères utilisés pour déterminer si une entité participe de façon significative à l'une de ces activités varient en fonction du secteur et de l'activité, et la décision sera prise en fonction de la proportion des produits d'exploitation de l'entité tirés de l'activité en question, de la propriété de l'entité par une autre société participant de façon significative à l'une de ces activités ou de la propriété par l'entité d'une telle société, ou de toute participation, quelle qu'elle soit, de l'entité à de telles activités. Les critères d'exclusion en fonction de la participation à un secteur d'activité pourraient être ajoutés ou retirés dans l'avenir par MSCI ESG Research, conformément à une approche de placement axée sur des critères ESG.

Le fournisseur d'indices exclut également de l'indice les titres d'entités qui s'adonnent à des activités très controversées (selon ce que détermine MSCI ESG Research). En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par MSCI ESG Research aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ». Les autres émetteurs constituants sont ensuite pondérés en fonction du processus d'optimisation du fournisseur d'indices.

Pour chaque secteur d'activité, MSCI ESG Research relève les enjeux ESG importants pouvant entraîner des coûts importants ou constituer des occasions pour les entités (comme les changements climatiques, la pénurie de ressources et les mouvements démographiques). En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). MSCI ESG Research analyse ensuite l'exposition de chaque entité à chacun des enjeux importants en fonction du secteur d'activité de l'entité et du risque géographique et évalue la rigueur des stratégies et des programmes élaborés par les entités pour gérer les risques et les occasions ESG. MSCI ESG Research attribue un pointage aux entités en fonction de leur exposition aux risques et de leur gestion des risques. Pour accorder un bon pointage à l'égard d'un enjeu important, MSCI ESG Research évalue les pratiques de la direction, le rendement de la direction (au moyen des antécédents de rendement et d'autres indicateurs de rendement quantitatifs), la structure de gouvernance et/ou l'implication dans des controverses (autres que des controverses très graves), soit des éléments qui pourraient tous être considérés comme des indicateurs de la qualité globale de la direction. Les controverses, notamment les questions relatives aux pratiques anticoncurrentielles, aux émissions et aux déversements de produits toxiques et à la santé et à la sécurité qui sont survenues au cours des trois dernières années, diminuent le pointage global de la direction pour chaque enjeu. Les entités obtiennent une note et sont classées par rapport à leurs pairs au sein d'un secteur d'activité au moyen d'un modèle de pondération établi en fonction des enjeux importants propres au secteur d'activité en question. L'indice est généralement rééquilibré chaque mois.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices-fact-sheets-publications/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSAB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSAB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XSAB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSAB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,02 $	–	17,26 $	57 568
Juillet	18,30 $	–	17,61 $	74 512
Août	18,23 $	–	17,75 $	61 826
Septembre	17,82 $	–	17,49 $	66 986
Octobre	17,64 $	–	16,94 $	152 993
Novembre	17,90 $	–	17,03 $	129 389
Décembre	18,18 $	–	17,51 $	80 227
2023				
Janvier	18,21 $	–	17,61 $	68 746
Février	18,12 $	–	17,45 $	164 589
Mars	18,21 $	–	17,44 $	123 962
Avril	18,11 $	–	17,78 $	141 999
Mai	18,12 $	–	17,53 $	98 866

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Aware Canadian Short Term Bond Index ETF (« XSTB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSTB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XSTB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des facteurs ESG choisi au gré de BlackRock Canada. L'indice axé sur des facteurs ESG misera généralement sur les émetteurs qui affichent des qualités en matière d'éthique environnementale et sociale et de gouvernance, relevées par le fournisseur d'indices, et qui sont sélectionnés parmi les sociétés dont les titres figurent au sein de son « indice phare » de référence. Le XSTB vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg MSCI 1-5 Year Canadian Aggregate ESG Focus.

Dans les conditions normales de marché, le XSTB investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSTB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSTB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice phare duquel est tiré l'indice Bloomberg MSCI 1-5 Year Canadian Aggregate ESG Focus est l'indice Bloomberg 1-5 Year Canada Aggregate Bond (l'« **indice phare** »).

L'indice Bloomberg MSCI 1-5 Year Canadian Aggregate ESG Focus (l'« **indice** ») est un indice de titres à revenu fixe optimisé qui est conçu pour reproduire le rendement des obligations canadiennes de qualité assorties d'échéances allant de 1 an à 5 ans (ainsi que le détermine Bloomberg Capital Inc. (le « **fournisseur d'indices** »)) en mettant l'accent sur les obligations des émetteurs généralement évalués pour leurs pratiques favorables en matière d'ESG (ainsi que le détermine MSCI ESG Research LLC (« **MSCI ESG Research** ») et comme il est décrit plus amplement ci-après) et qui présentent également des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de son indice phare. L'indice a été conçu par le fournisseur d'indices à l'aide des évaluations ESG et des données sur la participation des entreprises et du pointage en matière de controverse déterminés par MSCI ESG Research aux termes d'une entente conclue par MSCI ESG Research avec Bloomberg Index Services Limited (filiale du fournisseur d'indices) ou un membre de son groupe.

Pour constituer l'indice, le fournisseur d'indices se sert de l'indice phare et reproduit ses expositions aux obligations émises par le gouvernement fédéral. Ces expositions sont conservées selon les pondérations de l'indice phare et ne font pas l'objet du processus d'optimisation du fournisseur d'indices, soit un processus quantitatif qui vise à établir les pondérations optimales des titres afin de maximiser l'exposition aux titres d'entités ayant obtenu les évaluations les plus élevées de MSCI ESG Research, sous réserve du maintien de caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice phare. En ce qui concerne les autres émetteurs constituants de l'indice phare (comme les obligations de sociétés et les obligations des provinces), le fournisseur d'indices procède à l'exclusion des titres d'entités qui, selon MSCI ESG Research, participent de façon significative à des activités liées au tabac, aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou aux armes à

feu civiles. Les critères utilisés pour déterminer si une entité participe de façon significative à l'une de ces activités varient en fonction du secteur et de l'activité, et la décision sera prise en fonction de la proportion des produits d'exploitation de l'entité tirés de l'activité en question, de la propriété de l'entité par une autre société participant de façon significative à l'une de ces activités ou de la propriété par l'entité d'une telle société, ou de toute participation, quelle qu'elle soit, de l'entité à de telles activités. Les critères d'exclusion en fonction de la participation à un secteur d'activité pourraient être ajoutés ou retirés dans l'avenir par MSCI ESG Research, conformément à une approche de placement axée sur des critères ESG.

Le fournisseur d'indices exclut également de l'indice les titres d'entités qui s'adonnent à des activités très controversées (selon ce que détermine MSCI ESG Research). En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par MSCI ESG Research aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ». Les autres émetteurs constituants sont ensuite pondérés en fonction du processus d'optimisation du fournisseur d'indices.

Pour chaque secteur d'activité, MSCI ESG Research relève les enjeux ESG importants pouvant entraîner des coûts importants ou constituer des occasions pour les entités (comme la pénurie de ressources et les mouvements démographiques). En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). MSCI ESG Research analyse ensuite l'exposition de chaque entité à chacun des enjeux importants en fonction du secteur d'activité de l'entité et du risque géographique et évalue la rigueur des stratégies et des programmes élaborés par les entités pour gérer les risques et les occasions ESG. MSCI ESG Research attribue un pointage aux entités en fonction de leur exposition aux risques et de leur gestion des risques. Pour accorder un bon pointage à l'égard d'un enjeu important, MSCI ESG Research évalue les pratiques de la direction, le rendement de la direction (au moyen des antécédents de rendement et d'autres indicateurs de rendement quantitatifs), la structure de gouvernance et/ou l'implication dans des controverses (autres que des controverses très graves), soit des éléments qui pourraient tous être considérés comme des indicateurs de la qualité globale de la direction. Les controverses, notamment les questions relatives aux pratiques anticoncurrentielles, aux émissions et aux déversements de produits toxiques et à la santé et à la sécurité qui sont survenues au cours des trois dernières années, diminuent le pointage global de la direction pour chaque enjeu. Les entités obtiennent une note et sont classées par rapport à leurs pairs au sein d'un secteur d'activité au moyen d'un modèle de pondération établi en fonction des enjeux importants propres au secteur d'activité en question. L'indice est généralement rééquilibré chaque mois.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices-fact-sheets-publications/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSTB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSTB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés

- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XSTB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSTB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	19,02 $	–	18,70 $	94 232
Juillet	19,09 $	–	18,85 $	62 358
Août	19,01 $	–	18,78 $	65 669
Septembre	18,82 $	–	18,67 $	97 372
Octobre	18,76 $	–	18,51 $	167 826
Novembre	18,81 $	–	18,57 $	129 073
Décembre	18,98 $	–	18,77 $	87 481
2023				
Janvier	19,06 $	–	18,79 $	87 186
Février	19,03 $	–	18,76 $	113 336
Mars	19,10 $	–	18,76 $	123 367
Avril	19,09 $	–	18,93 $	133 003
Mai	19,10 $	–	18,76 $	191 641

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF (« XESG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XESG (parts $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XESG vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des facteurs ESG choisi au gré de BlackRock Canada. L'indice axé sur des facteurs ESG misera généralement sur les émetteurs qui affichent des qualités en matière d'éthique environnementale et sociale et de gouvernance, relevées par le fournisseur d'indices, et qui sont sélectionnés parmi les sociétés dont les titres figurent au sein de son « indice phare » de référence. Le XESG vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Focus.

Dans les conditions normales de marché, le XESG investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XESG est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XESG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XESG pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice phare duquel est tiré l'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Focus est l'indice MSCI Canada Investable Market (l'« **indice phare** »).

L'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Focus (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice de capitaux propres optimisé qui est conçu pour reproduire le rendement des capitaux propres de sociétés canadiennes en mettant l'accent sur les émetteurs qui affichent des caractéristiques favorables en matière de critères ESG (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices et comme il est décrit plus amplement ci-après), tout en présentant des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice phare. Le fournisseur d'indices se sert d'abord de l'indice phare, puis procède à l'exclusion des titres de sociétés qui, à son avis, participent de façon significative à des activités liées au tabac, aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou aux armes à feu civiles. Les critères utilisés pour déterminer si une entité participe de façon significative à l'une de ces activités varient en fonction du secteur et de l'activité, et la décision sera prise en fonction de la proportion des produits d'exploitation de l'entité tirés de l'activité en question, de la propriété de l'entité par une autre société participant de façon significative à l'une de ces activités ou de la propriété par l'entité d'une telle société, ou de toute participation, quelle qu'elle soit, de l'entité à de telles activités. Les critères d'exclusion en fonction de la participation à un secteur d'activité pourraient être ajoutés ou

retirés dans l'avenir par le fournisseur d'indices, conformément à une approche de placement axée sur des critères ESG.

Les titres de sociétés qui participent de façon significative à des activités très controversées (selon ce que détermine le fournisseur d'indices) sont également exclus de l'indice. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ». Le fournisseur d'indices applique ensuite un processus quantitatif conçu pour établir la pondération optimale des titres afin d'obtenir l'exposition maximale aux titres des sociétés dont les évaluations ESG sont les plus élevées, sous réserve du maintien des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice phare.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices relève les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du secteur d'activité de la société et du risque géographique et évalue la rigueur des stratégies et des programmes élaborés par les sociétés pour gérer les risques et les occasions en matière d'ESG. Les sociétés obtiennent une note et sont classées par rapport à leurs pairs au sein d'un secteur d'activité au moyen d'un modèle de pondération établi en fonction des enjeux importants propres au secteur d'activité en question. L'indice peut comprendre les titres de sociétés à grande, à moyenne ou à petite capitalisation. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité ou certaines industries, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XESG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XESG :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XESG prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XESG négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	26,16 $	–	23,18 $	143 557
Juillet	24,25 $	–	22,49 $	84 899
Août	24,91 $	–	23,69 $	81 657
Septembre	24,50 $	–	22,22 $	90 240
Octobre	23,79 $	–	22,20 $	49 997
Novembre	24,98 $	–	23,46 $	170 628
Décembre	25,07 $	–	23,46 $	93 852
2023				
Janvier	25,31 $	–	23,71 $	79 887
Février	25,37 $	–	24,60 $	102 634
Mars	25,18 $	–	23,66 $	136 024
Avril	25,18 $	–	24,61 $	120 819
Mai	25,18 $	–	23,90 $	110 759

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Aware MSCI EAFE Index ETF (« XSEA »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSEA (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,25 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XSEA vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des facteurs ESG choisi au gré de BlackRock Canada. L'indice axé sur des facteurs ESG misera généralement sur les émetteurs qui affichent des qualités en matière d'éthique environnementale et sociale et de gouvernance, relevées par le fournisseur d'indices, et qui sont sélectionnés parmi les sociétés dont les titres figurent au sein de son « indice phare » de référence. Le XSEA vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE Extended ESG Focus.

Dans les conditions normales de marché, le XSEA investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSEA est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSEA peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XSEA pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice phare duquel est tiré l'indice MSCI EAFE Extended ESG Focus est l'indice MSCI EAFE (l'« **indice phare** »).

L'indice MSCI EAFE Extended ESG Focus (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice de capitaux propres optimisé qui est conçu pour reproduire le rendement des capitaux propres de sociétés de marchés de l'EAEO affichant des caractéristiques favorables en matière d'ESG (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices et comme il est décrit plus amplement ci-après), tout en présentant des caractéristiques de risque et de rendement qui sont similaires à celles de son indice phare. Le fournisseur d'indices se sert d'abord de l'indice phare, puis procède à l'exclusion des titres de sociétés qui, à son avis, participent de façon significative à des activités liées au tabac, aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou aux armes à feu civiles ou à certaines activités liées aux combustibles fossiles, comme la production de charbon thermique, la production d'électricité à base de charbon thermique et l'extraction de sables bitumineux. Les critères utilisés pour déterminer si une entité participe de façon significative à l'une de ces activités varient en fonction du secteur, de l'activité et de l'emplacement, et la décision sera prise en fonction de la proportion des produits d'exploitation de la société tirés de l'activité en question, de la propriété de la société par une autre société participant de façon significative à l'une de ces activités ou de la propriété par l'entité d'une telle société, ou de toute participation,

quelle qu'elle soit, de la société à de telles activités. Les critères d'exclusion en fonction de la participation à un secteur d'activité pourraient être ajoutés ou retirés dans l'avenir par le fournisseur d'indices, conformément à une approche de placement axée sur des critères ESG.

Les titres de sociétés qui s'adonnent à des activités très controversées (selon ce que détermine le fournisseur d'indices) sont également exclus de l'indice. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ». Le fournisseur d'indices applique ensuite un processus quantitatif conçu pour établir la pondération optimale des titres afin d'obtenir l'exposition maximale aux titres des sociétés dont les évaluations ESG sont les plus élevées, sous réserve du maintien des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice phare.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices relève les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du secteur d'activité de la société et du risque géographique et évalue la rigueur des stratégies et des programmes élaborés par les sociétés pour gérer les risques et les occasions en matière d'ESG. Les sociétés obtiennent une note et sont classées par rapport à leurs pairs au sein d'un secteur d'activité au moyen d'un modèle de pondération établi en fonction des enjeux importants propres au secteur d'activité en question. L'indice se compose de titres provenant de marchés développés de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient. Il peut comprendre les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation.

L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certaines industries, certains secteurs d'activité et certains pays, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSEA est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSEA :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XSEA prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSEA négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	21,08 $	–	19,14 $	43 663
Juillet	20,06 $	–	18,93 $	20 639
Août	20,45 $	–	19,32 $	14 579
Septembre	19,59 $	–	18,16 $	29 607
Octobre	19,39 $	–	18,34 $	21 529
Novembre	21,49 $	–	19,11 $	17 197
Décembre	22,02 $	–	21,22 $	50 272
2023				
Janvier	22,87 $	–	21,44 $	33 179
Février	22,86 $	–	22,37 $	56 558
Mars	22,95 $	–	21,96 $	66 176
Avril	23,80 $	–	22,93 $	41 276
Mai	23,70 $	–	22,91 $	34 492

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Aware MSCI Emerging Markets Index ETF (« XSEM »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSEM (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSEM vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des facteurs ESG choisi au gré de BlackRock Canada. L'indice axé sur des facteurs ESG misera généralement sur les émetteurs qui affichent des qualités en matière d'éthique environnementale et sociale et de gouvernance, relevées par le fournisseur d'indices, et qui sont sélectionnés parmi les sociétés dont les titres figurent au sein de son « indice phare » de référence. Le XSEM vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI Emerging Markets Extended ESG Focus.

Dans les conditions normales de marché, le XSEM investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres de marchés émergents.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSEM est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSEM peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XSEM pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice phare duquel est tiré l'indice MSCI Emerging Markets Extended ESG Focus est l'indice MSCI Emerging Markets (l'« **indice phare** »).

L'indice MSCI Emerging Markets Extended ESG Focus (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice de capitaux propres optimisé qui est conçu pour reproduire le rendement des capitaux propres de sociétés de marchés émergents affichant des caractéristiques favorables en matière d'ESG (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices et comme il est décrit plus amplement ci-après), tout en présentant des caractéristiques de risque et de rendement qui sont similaires à celles de son indice phare. Le fournisseur d'indices se

sert d'abord de l'indice phare, puis procède à l'exclusion des titres de sociétés qui, à son avis, participent de façon significative à des activités liées au tabac, aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou aux armes à feu civiles ou à certaines activités liées aux combustibles fossiles, comme la production de charbon thermique, la production d'électricité à base de charbon thermique et l'extraction de sables bitumineux. Les critères utilisés pour déterminer si une entité participe de façon significative à l'une de ces activités varient en fonction du secteur, de l'activité et de l'emplacement, et la décision sera prise en fonction de la proportion des produits d'exploitation de la société tirés de l'activité en question, de la propriété de la société par une autre société participant de façon significative à l'une de ces activités ou de la propriété par l'entité d'une telle société, ou de toute participation, quelle qu'elle soit, de la société à de telles activités. Les critères d'exclusion en fonction de la participation à un secteur d'activité pourraient être ajoutés ou retirés dans l'avenir par le fournisseur d'indices, conformément à une approche de placement axée sur des critères ESG.

Les titres de sociétés qui s'adonnent à des activités très controversées (selon ce que détermine le fournisseur d'indices) sont également exclus de l'indice. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ». Le fournisseur d'indices applique ensuite un processus quantitatif conçu pour établir la pondération optimale des titres afin d'obtenir l'exposition maximale aux titres des sociétés dont les évaluations ESG sont les plus élevées, sous réserve du maintien des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice phare.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices relève les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du secteur d'activité de la société et du risque géographique et évalue la rigueur des stratégies et des programmes élaborés par les sociétés pour gérer les risques et les occasions en matière d'ESG. Les sociétés obtiennent une note et sont classées par rapport à leurs pairs au sein d'un secteur d'activité au moyen d'un modèle de pondération établi en fonction des enjeux importants propres au secteur d'activité en question. Il peut comprendre les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation.

L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certaines industries, certains secteurs d'activité et certains pays, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSEM est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSEM :

- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié aux marchés boursiers chinois
- Risque de change
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XSEM prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSEM négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,87 $	–	17,99 $	57 391
Juillet	18,17 $	–	17,53 $	70 366
Août	18,33 $	–	17,63 $	23 895
Septembre	17,75 $	–	16,56 $	33 231
Octobre	17,19 $	–	16,01 $	20 543
Novembre	18,40 $	–	16,39 $	62 184
Décembre	18,43 $	–	17,66 $	218 454
2023				
Janvier	19,59 $	–	17,99 $	64 246
Février	19,27 $	–	18,00 $	30 422
Mars	18,51 $	–	17,65 $	520 203
Avril	18,44 $	–	17,94 $	115 971
Mai	18,37 $	–	18,01 $	163 366

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Aware MSCI USA Index ETF (« XSUS »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSUS (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XSUS vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des facteurs ESG choisi au gré de BlackRock Canada. L'indice axé sur des facteurs ESG misera généralement sur les émetteurs qui affichent des qualités en matière d'éthique environnementale et sociale et de gouvernance, relevées par le fournisseur d'indices, et qui sont sélectionnés parmi les sociétés dont les titres figurent au sein de son « indice phare » de référence. Le XSUS vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Extended ESG Focus.

Dans les conditions normales de marché, le XSUS investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSUS est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSUS peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XSUS pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice phare duquel est tiré l'indice MSCI USA Extended ESG Focus est l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »).

L'indice MSCI USA Extended ESG Focus (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice d'actions optimisé qui est conçu pour reproduire le rendement des actions de sociétés des États-Unis en mettant l'accent sur les émetteurs qui affichent des caractéristiques favorables en matière d'ESG (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices et comme il est décrit plus amplement ci-après), tout en présentant des caractéristiques de risque et de rendement qui sont similaires à celles de son indice phare. Le fournisseur d'indices se sert d'abord de l'indice phare, puis procède à l'exclusion des titres de sociétés qui, à son avis, participent de façon significative à des activités liées au tabac, aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou aux armes à feu civiles ou à certaines activités liées aux combustibles fossiles, comme la production de charbon thermique, la production d'électricité à base de charbon thermique et l'extraction de sables bitumineux. Les critères utilisés pour déterminer si une entité participe de façon significative à l'une de ces activités varient en fonction du secteur, de l'activité et de l'emplacement, et la décision sera prise en fonction de la proportion des produits d'exploitation de la société tirés de l'activité en question, de la propriété de la société par une autre société participant de façon significative à l'une de ces activités ou de la propriété par l'entité d'une telle société, ou de toute participation, quelle qu'elle soit, de la société à de telles activités. Les critères d'exclusion en fonction de

la participation à un secteur d'activité pourraient être ajoutés ou retirés dans l'avenir par le fournisseur d'indices, conformément à une approche de placement axée sur des critères ESG.

Les titres de sociétés qui s'adonnent à des activités très controversées (selon ce que détermine le fournisseur d'indices) sont également exclus de l'indice. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ». Le fournisseur d'indices applique ensuite un processus quantitatif conçu pour établir la pondération optimale des titres afin d'obtenir l'exposition maximale aux titres des sociétés dont les évaluations ESG sont les plus élevées, sous réserve du maintien des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice phare.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices relève les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du secteur d'activité de la société et du risque géographique et évalue la rigueur des stratégies et des programmes élaborés par les sociétés pour gérer les risques et les occasions en matière d'ESG. Les sociétés obtiennent une note et sont classées par rapport à leurs pairs au sein d'un secteur d'activité au moyen d'un modèle de pondération établi en fonction des enjeux importants propres au secteur d'activité en question. Il peut comprendre les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation.

L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certaines industries ou certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSUS est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSUS :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSUS prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSUS négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	28,25 $	–	25,44 $	79 042
Juillet	28,34 $	–	26,27 $	25 719
Août	29,84 $	–	27,99 $	18 509
Septembre	28,68 $	–	26,57 $	47 371
Octobre	28,40 $	–	26,45 $	54 003
Novembre	29,38 $	–	27,10 $	81 980
Décembre	29,38 $	–	27,55 $	95 758
2023				
Janvier	29,08 $	–	27,58 $	98 386
Février	29,85 $	–	28,96 $	114 857
Mars	29,61 $	–	28,28 $	179 999
Avril	30,04 $	–	29,27 $	78 870
Mai	30,63 $	–	29,26 $	96 062

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF (« XCLR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCLR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XCLR vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des critères ESG choisi à l'appréciation de BlackRock Canada. L'indice axé sur des critères ESG sera généralement composé des titres d'émetteurs qui respectent une norme minimale en ce qui concerne les caractéristiques générales relatives aux critères ESG et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers ou qui ne sont pas visés de façon significative par des controverses graves, dans chaque cas, tels qu'ils sont déterminés par le fournisseur d'indices. Le XCLR vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Leaders 10% Issuer Capped.

Dans les conditions normales de marché, le XCLR investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCLR est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCLR peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XCLR pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Leaders 10% Issuer Capped (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI Canada Investable Market (l'« **indice phare** »). L'indice est composé de titres de capitaux propres canadiens et peut comprendre des titres de sociétés à petite, à moyenne ou à grande capitalisation. L'indice est composé de façon à inclure des titres des émetteurs qui composent l'indice phare auxquels le fournisseur d'indices a attribué une note ESG plus élevée par rapport à celle attribuée à leurs pairs dans le secteur correspondant de la GICS. L'indice utilise les notes ESG pour repérer des émetteurs admissibles et ciblent ensuite 50 % de la capitalisation boursière cumulative rajustée en fonction du flottant de chaque secteur GICS de l'indice phare en choisissant les émetteurs ayant les notes les plus élevées de chaque secteur jusqu'à ce que la couverture cible soit atteinte. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière, sous réserve d'un plafond de 10 % par émetteur individuel. L'indice est également construit de manière à inclure uniquement des titres d'émetteurs de l'indice phare qui respectent un pointage ESG minimal, qui ne sont pas visés par des controverses graves et qui ne participent pas de façon significative aux secteurs d'activité, comme l'a déterminé le fournisseur d'indices et comme il est décrit plus amplement ci-après.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices a relevé les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier

environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel, de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du segment d'activité de la société et du risque géographique et analyse la rigueur des stratégies et des programmes de gestion des opportunités et des risques liés aux enjeux ESG mis au point par les sociétés. L'utilisation d'un modèle de pondération des principaux enjeux propres à un secteur d'activité permet de noter et de classer les sociétés par rapport à leurs pairs au sein du secteur. Chaque société se voit ensuite attribuer un pointage ESG global variant entre 0 et 10, qui se traduit ensuite par une note ESG en fonction de la grille suivante :

Note ESG	Pointage ESG
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

À l'heure actuelle, le pointage ESG minimal devant être obtenu pour pouvoir être inclus dans l'indice est de 2,9.

À l'heure actuelle, les sociétés qui, selon le fournisseur d'indices, participent à des activités liées aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou à la fabrication de composantes ou de systèmes pour des armes nucléaires sont exclues de l'indice. Les sociétés qui tirent plus d'une certaine proportion de leurs produits d'exploitation des secteurs d'activité suivants, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues de l'indice : l'alcool, le tabac, le jeu, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes à feu civiles, l'extraction et la vente de charbon thermique, la production d'électricité à base de charbon thermique et l'extraction de pétrole et de gaz non classiques. Les seuils de produits d'exploitation maximums acceptables déterminés par le fournisseur d'indices varient en fonction du secteur et des activités et s'inscrivent dans une échelle de 5 % à 15 %. Le fournisseur d'indices peut ajouter à cette liste certains secteurs d'activité ou en retirer dans l'avenir conformément à une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG.

Les sociétés visées par des controverses d'affaires graves qui sont incompatibles avec une approche de placement restrictive axée sur les critères ESG, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ».

L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCLR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCLR :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XCLR prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCLR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	41,56 $	–	36,89 $	5 345
Juillet	39,15 $	–	36,27 $	143
Août	40,67 $	–	38,31 $	1 349
Septembre	39,64 $	–	36,16 $	1 807
Octobre	38,17 $	–	35,62 $	1 415
Novembre	40,04 $	–	37,31 $	943
Décembre	40,39 $	–	37,71 $	1 580
2023				
Janvier	41,17 $	–	38,36 $	4 731
Février	41,55 $	–	39,78 $	590
Mars	40,49 $	–	38,25 $	492
Avril	-	–	-	0
Mai	40,83 $	–	38,58 $	159

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF (« XDLR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDLR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,25 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XDLR vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des critères ESG choisi à l'appréciation de BlackRock Canada. L'indice axé sur des critères ESG sera généralement composé des titres d'émetteurs qui respectent une norme minimale en ce qui concerne les caractéristiques générales relatives aux critères ESG et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers ou qui ne sont pas visés de façon significative par des controverses graves, dans chaque cas, tels qu'ils sont déterminés par le fournisseur d'indices. Le XDLR vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE Extended ESG Leaders.

Dans les conditions normales de marché, le XDLR investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDLR est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDLR peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XDLR pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE Extended ESG Leaders (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI EAFE (l'« **indice phare** »). L'indice est composé de titres de capitaux propres des marchés de l'EAEO et peut comprendre des titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation. L'indice est composé de façon à inclure des titres des émetteurs qui composent l'indice phare auxquels le fournisseur d'indices a attribué une note ESG plus élevée par rapport à celle attribuée à leurs pairs dans le secteur correspondant de la GICS. L'indice utilise les notes ESG pour repérer des émetteurs admissibles et ciblent ensuite 50 % de la capitalisation boursière cumulative rajustée en fonction du flottant de chaque secteur GICS de l'indice phare en choisissant les émetteurs ayant les notes les plus élevées de chaque secteur jusqu'à ce que la couverture cible soit atteinte. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice est également construit de manière à inclure uniquement des titres d'émetteurs de l'indice phare qui respectent un pointage ESG minimal, qui ne sont pas visés par des controverses graves et qui ne participent pas de façon significative aux secteurs d'activité, comme l'a déterminé le fournisseur d'indices et comme il est décrit plus amplement ci-après.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices a relevé les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel,

de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du segment d'activité de la société et du risque géographique et analyse la rigueur des stratégies et des programmes de gestion des opportunités et des risques liés aux enjeux ESG mis au point par les sociétés. L'utilisation d'un modèle de pondération des principaux enjeux propres à un secteur d'activité permet de noter et de classer les sociétés par rapport à leurs pairs au sein du secteur. Chaque société se voit ensuite attribuer un pointage ESG global variant entre 0 et 10, qui se traduit ensuite par une note ESG en fonction de la grille suivante :

Note ESG	Pointage ESG
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

À l'heure actuelle, le pointage ESG minimal devant être obtenu pour pouvoir être inclus dans l'indice est de 2,9.

À l'heure actuelle, les sociétés qui, selon le fournisseur d'indices, participent à des activités liées aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou à la fabrication de composantes ou de systèmes pour des armes nucléaires sont exclues de l'indice. Les sociétés qui tirent plus d'une certaine proportion de leurs produits d'exploitation des secteurs d'activité suivants, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues de l'indice : l'alcool, le tabac, le jeu, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes à feu civiles, l'extraction et la vente de charbon thermique, la production d'électricité à base de charbon thermique et l'extraction de pétrole et de gaz non classiques. Les seuils de produits d'exploitation maximums acceptables déterminés par le fournisseur d'indices varient en fonction du secteur et des activités et s'inscrivent dans une échelle de 5 % à 15 %. Le fournisseur d'indices peut ajouter à cette liste certains secteurs d'activité ou en retirer dans l'avenir conformément à une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG.

Les sociétés visées par des controverses d'affaires graves qui sont incompatibles avec une approche de placement restrictive axée sur les critères ESG, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues. En règle générale, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ».

L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDLR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDLR :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers

Politique en matière de distributions

Le XDLR prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XDLR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	36,49 $	–	33,25 $	4 464
Juillet	34,85 $	–	32,87 $	1 016
Août	35,40 $	–	33,35 $	252
Septembre	33,79 $	–	31,19 $	213
Octobre	33,39 $	–	31,51 $	6 118
Novembre	37,06 $	–	32,96 $	9 614
Décembre	37,88 $	–	35,68 $	147
2023				
Janvier	38,50 $	–	36,20 $	4 369
Février	38,46 $	–	37,62 $	1 865
Mars	38,81 $	–	37,01 $	1 663
Avril	40,30 $	–	38,76 $	3 630
Mai	40,20 $	–	38,80 $	2 405

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF (« XULR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XULR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XULR vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice axé sur des critères ESG choisi à l'appréciation de BlackRock Canada. L'indice axé sur des critères ESG sera généralement composé des titres d'émetteurs qui respectent une norme minimale en ce qui concerne les caractéristiques générales relatives aux critères ESG et qui ne participent pas de façon significative à des secteurs d'activité particuliers ou qui ne sont pas visés de façon significative par des controverses graves, dans chaque cas, tels qu'ils sont déterminés par le fournisseur d'indices. Le XULR vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Extended ESG Leaders.

Dans les conditions normales de marché, le XULR investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XULR est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XULR peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Il est prévu que les titres du portefeuille seront sélectionnés principalement parmi les émetteurs constituants. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement – Stratégies de placement utilisées par les Fonds indiciels iShares** » pour consulter une description de certaines circonstances dans lesquelles le XULR pourrait détenir des titres qui ne sont pas des titres indiciels. Reportez-vous également à la rubrique « **Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements** » ci-après pour une description de l'indice.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Extended ESG Leaders (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »). L'indice est composé de titres de capitaux propres américains et peut comprendre des titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation. L'indice est composé de façon à inclure des titres des émetteurs qui composent l'indice phare auxquels le fournisseur d'indices a attribué une note ESG plus élevée par rapport à celle attribuée à leurs pairs dans le secteur correspondant de la GICS. L'indice utilise les notes ESG pour repérer des émetteurs admissibles et ciblent ensuite 50 % de la capitalisation boursière cumulative rajustée en fonction du flottant de chaque secteur GICS de l'indice phare en choisissant les émetteurs ayant les notes les plus élevées de chaque secteur jusqu'à ce que la couverture cible soit atteinte. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice est également construit de manière à inclure uniquement des titres d'émetteurs de l'indice phare qui respectent un pointage ESG minimal, qui ne sont pas visés par des controverses graves et qui ne participent pas de façon significative aux secteurs d'activité, comme l'a déterminé le fournisseur d'indices et comme il est décrit plus amplement ci-après.

Pour chaque secteur d'activité, le fournisseur d'indices a relevé les principaux enjeux ESG pouvant entraîner des coûts imprévus de moyen à long terme pour les sociétés. En règle générale, les principaux enjeux comprennent un pilier environnement (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du changement climatique, du capital naturel,

de la pollution et des déchets et des occasions liées à l'environnement), un pilier social (y compris des enjeux principaux reliés aux thématiques du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de l'opposition des parties prenantes et des occasions sociales) et un pilier gouvernance (y compris des enjeux principaux liés aux thématiques de la gouvernance d'entreprise et du comportement des entreprises). Le fournisseur d'indices établit ensuite l'importance de l'exposition de chaque société à chacun des principaux enjeux en fonction du segment d'activité de la société et du risque géographique et analyse la rigueur des stratégies et des programmes de gestion des opportunités et des risques liés aux enjeux ESG mis au point par les sociétés. L'utilisation d'un modèle de pondération des principaux enjeux propres à un secteur d'activité permet de noter et de classer les sociétés par rapport à leurs pairs au sein du secteur. Chaque société se voit ensuite attribuer un pointage ESG global variant entre 0 et 10, qui se traduit ensuite par une note ESG en fonction de la grille suivante :

Note ESG	Pointage ESG
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

À l'heure actuelle, le pointage ESG minimal devant être obtenu pour pouvoir être inclus dans l'indice est de 2,9.

À l'heure actuelle, les sociétés qui, selon le fournisseur d'indices, participent à des activités liées aux armes controversées (comme les bombes à dispersion, les mines terrestres, les armes à uranium appauvri, les armes biologiques et chimiques, les lasers aveuglants, les éclats non détectables et les armes incendiaires) ou à la fabrication de composantes ou de systèmes pour des armes nucléaires sont exclues de l'indice. Les sociétés qui tirent plus d'une certaine proportion de leurs produits d'exploitation des secteurs d'activité suivants, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues de l'indice : l'alcool, le tabac, le jeu, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes à feu civiles, l'extraction et la vente de charbon thermique, la production d'électricité à base de charbon thermique et l'extraction de pétrole et de gaz non classiques. Les seuils de produits d'exploitation maximums acceptables déterminés par le fournisseur d'indices varient en fonction du secteur et des activités et s'inscrivent dans une échelle de 5 % à 15 %. Le fournisseur d'indices peut ajouter à cette liste certains secteurs d'activité ou en retirer dans l'avenir conformément à une approche de placement restrictive axée sur des critères ESG.

Les sociétés visées par des controverses d'affaires graves qui sont incompatibles avec une approche de placement restrictive axée sur les critères ESG, selon le fournisseur d'indices, sont également exclues. En général, un cas de controverse est défini comme une situation continue ou un événement dans le cadre duquel les activités de la société et/ou ses produits ont supposément un impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif. Les cas comprennent les violations présumées de lois et/ou de règlements par les sociétés ainsi que les mesures prétendument prises par les sociétés ou les événements qui contreviennent aux normes internationales acceptées, y compris les normes représentées par des conventions mondiales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Chaque cas de controverse est évalué par le fournisseur d'indices aux fins de déterminer la gravité de son impact sur la société ou l'environnement et obtient par la suite une note « très grave » (réservée aux « pires des pires » cas), « grave », « modérée » ou « mineure ».

L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XULR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XULR :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XULR prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions »** contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XULR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	41,94 $	–	38,09 $	11 705
Juillet	42,24 $	–	39,38 $	362
Août	44,23 $	–	41,24 $	963
Septembre	42,19 $	–	39,36 $	1 616
Octobre	41,78 $	–	39,01 $	1 533
Novembre	43,59 $	–	39,99 $	16 044
Décembre	43,75 $	–	41,01 $	2 326
2023				
Janvier	43,11 $	–	40,96 $	2 716
Février	44,54 $	–	42,97 $	4 645
Mars	44,32 $	–	42,08 $	16 897
Avril	44,85 $	–	43,78 $	1 875
Mai	46,37 $	–	43,83 $	17 555

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Exponential Technologies Index ETF (« XEXP »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEXP (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,39 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XEXP vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada et composé de titres d'émetteurs qui créent ou utilisent des technologies exponentielles, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. À l'heure actuelle, le XEXP cherche à reproduire le rendement de l'indice Morningstar Exponential Technologies.

Dans les conditions normales du marché, le XEXP investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEXP est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEXP peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Morningstar Exponential Technologies (l'« **indice** ») est fourni par Morningstar Inc. (le « **fournisseur d'indices** »). L'indice est composé de titres de capitaux propres d'émetteurs provenant de marchés développés et émergents dont la capitalisation boursière minimale est de 300 millions de dollars américains au moment de l'inclusion dans l'indice. En général, les technologies exponentielles remplacent des technologies plus anciennes, créent de nouveaux marchés et sont susceptibles de générer d'importantes retombées économiques.

Pour être admissible à l'indice, un titre doit faire partie de la famille de l'indice Morningstar Global Equity et avoir obtenu un pointage de la part des analystes de l'équipe de recherche sur les actions du fournisseur d'indices. Les analystes du fournisseur d'indices effectuent une recherche fondamentale afin d'attribuer aux sociétés faisant partie de l'éventail admissible un pointage sur une échelle de trois points fondée sur les thèmes des technologies exponentielles qui, de l'avis du fournisseur d'indices, sont susceptibles d'entraîner des avantages économiques importants, sous forme de produits d'exploitation futurs, pour les fabricants et les utilisateurs. Actuellement, le fournisseur d'indices a retenu neuf thèmes de technologies exponentielles : mégadonnées et analyse, infonuagique, transition énergétique, technologies financières novatrices, soins de santé novateurs, hyperconnectivité, nanotechnologies, transport de nouvelle génération et robotique. Les thèmes sont examinés chaque année et peuvent varier au fil du temps. De façon générale, ces thèmes ciblent des émetteurs qui développent des ressources pour d'autres ou dont les applications dans les domaines suivants sont rendues à un stade avancé : traitement et saisie de données relatives aux clients ou à d'autres activités commerciales, et analyse et exploitation de ces données pour faire croître l'entreprise; accès, évolutif et sur demande, à l'information et aux applications sur Internet; travaux concernant la réduction des changements climatiques mondiaux et des gaz à effet de serre; recherche et reconnaissance de sources de financement, de plateformes de financement et de monnaies émergentes originales ainsi que de valeur accumulée et transférée; décryptage du génome humain; stimulation de la croissance rapide des appareils connectés et transmission accrue et accélérée des données entre les utilisateurs et les appareils; applications d'ingénierie et de technologie axées sur la manipulation de la matière à l'échelle atomique, moléculaire ou supramoléculaire;

remplacement des véhicules classiques dotés d'un moteur à combustion interne et conduits par des personnes; et activités liées à la conception, à la construction, au fonctionnement et aux applications de robots.

Les stratèges, les directeurs et le comité de sélection sectoriels du fournisseur d'indices examinent les pointages attribués par les analystes du fournisseur d'indices et peuvent calibrer ou réviser les pointages pour assurer la cohérence des pointages attribués par les analystes et selon les secteurs, les régions et les thèmes. Les sociétés dont la capitalisation boursière et la liquidité excèdent les critères minimaux sont classées dans un ordre mettant l'accent sur l'exposition aux thèmes des technologies exponentielles, privilégiant les émetteurs constituants de l'indice à ce moment-là et donnant la préférence aux sociétés à petite capitalisation boursière plutôt qu'à celles à grande capitalisation. Pour chaque thème, un maximum de cinq sociétés de premier plan sont automatiquement incluses dans l'indice; d'autres sociétés sont ajoutées jusqu'à ce que l'indice comprenne 200 émetteurs constituants. L'indice est équipondéré.

L'indice est généralement rééquilibré chaque année. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certaines industries, certains secteurs ou thèmes, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://indexes.morningstar.com/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEXP est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEXP :

- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié aux marchés boursiers chinois
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les marchés développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié à l'absence d'un marché actif pour les parts et à l'absence d'antécédents d'exploitation
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation
- Risque lié aux placements thématiques
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XEXP investit une tranche importante de son actif dans les secteurs des soins de santé, des technologies de l'information et des technologies exponentielles. La rentabilité des sociétés du secteur des soins de santé pourrait être compromise par les facteurs suivants, entre autres : une réglementation gouvernementale étendue, des restrictions sur le remboursement des frais médicaux par le gouvernement, une hausse des coûts des produits et services médicaux, une pression sur les prix, une augmentation des services ambulatoires, des changements concernant la demande de produits et services médicaux, un nombre limité de produits, l'innovation sectorielle, des changements technologiques et d'autres nouveautés sur les marchés. De nombreuses sociétés de soins de santé dépendent fortement de la protection des brevets. De nombreuses sociétés de soins de santé sont visées par d'importantes poursuites en responsabilité du fait des produits et des réclamations similaires. La concurrence exercée sur les sociétés de soins de santé pourrait rendre difficile l'augmentation des prix et, dans les faits, entraîner des réductions de prix. Bon nombre de nouveaux

produits du secteur des soins de santé peuvent nécessiter l'approbation des autorités de réglementation. Les sociétés du secteur de soins de santé peuvent être faiblement capitalisées et vulnérables à l'obsolescence des produits. Les sociétés de technologie de l'information font face à une concurrence vive, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur leurs marges de profit. Comme d'autres sociétés de technologie, les gammes de produits, les marchés, les ressources financières ou le personnel des sociétés de technologie de l'information peuvent être limités. L'évolution technologique rapide, le lancement fréquent de nouveaux produits, les changements imprévisibles des taux de croissance et la concurrence visant les services d'un personnel qualifié pourraient provoquer l'obsolescence des produits des sociétés de technologie de l'information. Les sociétés du secteur des technologies de l'information dépendent fortement des droits de brevet et de propriété intellectuelle. Les sociétés du secteur des technologies de l'information sont soumises à un examen plus minutieux de la part des gouvernements et des autorités de réglementation et pourraient faire l'objet de mesures désavantageuses de la part des gouvernements et des autorités de réglementation. Plus particulièrement, le déclin ou la fluctuation des taux de renouvellement des produits et services des sociétés du secteur des logiciels d'application pourrait avoir un effet défavorable sur ces dernières et se répercuter sur leurs marges de profit. Les sociétés du secteur des logiciels d'exploitation pourraient subir les effets défavorables, notamment, des vulnérabilités informatiques réelles ou apparentes de leurs produits et services, ce qui pourrait entraîner des actions en justice collectives ou individuelles, des actions coercitives étatiques ou fédérales et d'autres mesures de réparation coûteuses. Les technologies exponentielles sont des technologies qui semblent vouloir remplacer des technologies plus anciennes ou créer de nouveaux marchés et qui pourraient ne pas tenir leurs promesses. Les sociétés qui développent initialement une nouvelle technologie pourraient être incapables d'en tirer profit. Les sociétés qui développent des technologies exponentielles pourraient faire face à des attaques d'ordre politique ou juridique de la part de concurrents, de groupes sectoriels ou de gouvernements locaux et nationaux. Le XEXP peut investir dans une société qui à ce moment-là ne tire aucun revenu des technologies exponentielles, et rien ne garantit que la société en tirera dans l'avenir. Une technologie exponentielle peut ne constituer qu'une petite portion de l'ensemble des activités d'une société, de sorte que son succès pourrait ne rien changer à la valeur des titres de capitaux propres émis par la société.

Politique en matière de distributions

Le XEXP prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEXP négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	39,31 $	–	35,33 $	5 901
Juillet	40,12 $	–	37,08 $	816
Août	42,25 $	–	39,12 $	484
Septembre	40,11 $	–	37,00 $	1 126
Octobre	38,93 $	–	36,63 $	2 405
Novembre	41,40 $	–	37,52 $	695
Décembre	41,73 $	–	38,00 $	10 702
2023				
Janvier	42,76 $	–	38,89 $	7 751
Février	44,69 $	–	41,38 $	1 144
Mars	42,91 $	–	40,83 $	605
Avril	42,37 $	–	41,04 $	6 337
Mai	43,82 $	–	40,91 $	4 661

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Floating Rate Index ETF (« XFR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XFR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,12 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XFR cherche à procurer un revenu tout en limitant le risque lié au taux d'intérêt en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations à taux variable FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XFR investira principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XFR est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XFR peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés. Certains dérivés, comme les swaps de taux d'intérêt, peuvent être utilisés par le XFR afin de convertir un flux de revenu à taux fixe en un flux de revenu à taux variable.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des obligations à taux variable FTSE Canada (l'« **indice** »), fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** »), est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'un éventail très diversifié d'obligations pouvant comprendre des obligations fédérales, provinciales, de sociétés ou municipales. L'indice est constitué d'obligations à taux variable libellées en dollars canadiens (également appelées billets à taux variable), d'une valeur nominale d'au moins 300 millions de dollars, d'une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins trois mois et notées « A » ou plus (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices).

Le rendement de l'indice est calculé chaque jour. L'indice a recours à une méthode fondée sur les règles qui change au fil du temps en fonction de l'évolution du marché. L'indice est généralement mis à jour continuellement afin d'y ajouter des titres nouvellement émis (ou nouvellement admissibles) et de retirer les titres qui ne sont plus admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://research.ftserussell.com/products/indices/canada-bond-universe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XFR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XFR :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié à la transition du taux de référence

Le XFR est également assujetti au facteur de risque spécifique suivant :

Risque lié aux titres de créance à taux variable

Le XFR peut investir dans des titres de créance à taux variable. Les obligations à taux variable ne sont pas touchées de la même façon que les titres de créance traditionnels par les variations des taux d'intérêt. Généralement, la valeur des titres de créance diminue lorsque les taux d'intérêt montent et augmente lorsque les taux d'intérêt baissent. Dans le cas des obligations à taux variable, en général, durant les périodes où les taux d'intérêt sont à la hausse, les coupons à payer sur une obligation à taux variable, qui sont liés à ces taux, augmentent. À l'inverse, durant les périodes où les taux d'intérêt à court terme sont à la baisse, les coupons à payer sur une obligation à taux variable diminuent. La valeur des obligations à taux variable est généralement moins sensible aux variations des taux d'intérêt que la valeur d'obligations comparables à taux fixe. Toutefois, le revenu que le XFR tire de placements effectués dans des obligations à taux variable fluctuera en fonction des taux d'intérêt. La valeur marchande d'obligations à taux variable détenues par le XFR est également touchée par la perception que l'on se fait sur le marché de la solvabilité de leurs émetteurs et diminue si les investisseurs demandent une rémunération plus élevée (sous forme de rendement plus élevé) en contrepartie du risque de crédit. La valeur des obligations à taux variable détenues par le XFR sera touchée par le risque de défaut de versement de l'intérêt et de remboursement du capital et par les fluctuations du cours attribuables à des facteurs comme la conjoncture économique et la solvabilité de l'émetteur.

En juin 2023, le gouvernement du Canada a lancé une consultation concernant sa proposition de consolider les Obligations hypothécaires du Canada avec le programme d'emprunt général du gouvernement du Canada, laquelle a initialement été annoncée dans le budget 2023. Il est précisé dans cette proposition qu'en cas de survenance d'une telle consolidation, le gouvernement du Canada ne maintiendra pas la pratique actuelle de Fiducie du Canada pour l'habitation d'émettre des billets à taux variable à 5 ans. De tels billets constituent une partie substantielle de l'indice et, par conséquent, une partie substantielle du portefeuille du XFR. La cessation de l'émission de ces billets entraînerait une réduction graduelle de l'univers de titres admissibles pour l'indice, au fur et à mesure que les billets à taux variable existants viendront à échéance sans être remplacés par de nouvelles émissions, et entraînerait ultimement un rééquilibrage important des pondérations des titres au sein de l'indice et dans le portefeuille du XFR. Les commentaires déposés dans le cadre de la consultation seront passés en revue par le gouvernement du Canada afin d'évaluer les avantages et les risques possibles en lien avec la proposition. Les détails et l'échéancier de la proposition finale ne sont pas encore connus.

Politique en matière de distributions

Le XFR prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XFR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	20,05 $	–	20,02 $	291 853
Juillet	20,05 $	–	20,01 $	653 741
Août	20,05 $	–	20,01 $	689 410
Septembre	20,08 $	–	20,03 $	651 537
Octobre	20,09 $	–	20,04 $	498 345
Novembre	20,09 $	–	20,03 $	479 919
Décembre	20,14 $	–	20,05 $	826 562
2023				
Janvier	20,13 $	–	20,06 $	677 967
Février	20,15 $	–	20,08 $	1 052 006
Mars	20,15 $	–	20,07 $	1 267 674
Avril	20,16 $	–	20,08 $	656 684
Mai	20,16 $	–	20,09 $	690 655

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Genomics Immunology and Healthcare Index ETF (« XDNA »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XDNA (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,39 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XDNA vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada et composé de titres d'émetteurs qui pourraient profiter de la croissance à long terme et de l'innovation dans les domaines de la génomique, de l'immunologie et de la bio-ingénierie, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. À l'heure actuelle, le XDNA cherche à reproduire le rendement de l'indice NYSE FactSet Global Genomics and Immuno Biopharma.

Dans les conditions normales du marché, le XDNA investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XDNA est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XDNA peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice NYSE FactSet Global Genomics and Immuno Biopharma (l'« **indice** ») est fourni par ICE Data Indices, LLC (le « **fournisseur d'indices** »). L'indice est composé de titres de capitaux propres de sociétés provenant de marchés développés et émergents dont la capitalisation boursière minimale est de 300 millions de dollars américains au moment de l'inclusion dans l'indice. En général, les avancées dans les domaines de la génomique (qui utilise l'ADN pour personnaliser les traitements médicaux) et de l'immunologie (qui utilise le système immunitaire pour combattre la maladie) réinventent la médecine et permettent de mettre au point de nouvelles façons de combattre la maladie.

L'indice est composé de titres de sociétés qui tirent 50 % ou plus de leurs produits d'exploitation d'un ou de plusieurs secteurs de niveau 6 (*Level 6 industries*), au sens du système FactSet Revere Business Industry Classification System (« **RBICS** »), lesquels comprennent les secteurs de la biopharmacie et du matériel et des services de soins de santé. Les sociétés choisies parmi ces secteurs se voient attribuer un pointage en matière de mots clés associés à la génomique, à l'immunologie et à la biopharmacie (*Genomics and Immuno Biopharma Composite Relationship Keyword*) (un « **pointage** »). Pour calculer le pointage d'une société, le fournisseur d'indices effectue des recherches dans la base de données FactSet Supply Chain Relationships pour trouver des mots clés associés à des produits et à des technologies se rapportant à la génomique et à l'immunologie. Chaque société repérée au moyen de la recherche dans la base de données se voit attribuer un pointage établi en fonction du nombre de liens qui unit une société à des produits de génomique et d'immunologie. Les 50 sociétés affichant les meilleurs pointages sont choisies pour faire partie de l'indice. La pondération de chaque émetteur constituant est plafonnée à 4 % de l'indice. La pondération totale de tous les titres constituants classés dans le secteur niveau 6 de la biopharmacie diversifiée du RBICS est plafonnée à 25 %, la pondération excédentaire étant redistribuée au prorata parmi les émetteurs constituants qui restent.

L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.theice.com/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XDNA est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XDNA :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié à l'absence d'un marché actif pour les parts et à l'absence d'antécédents d'exploitation
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation
- Risque lié aux placements thématiques
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XDNA investit une tranche importante de son actif dans le secteur des soins de santé. La rentabilité des sociétés du secteur des soins de santé pourrait être compromise par les facteurs suivants, entre autres : une réglementation gouvernementale étendue, des restrictions sur le remboursement des frais médicaux par le gouvernement, une hausse des coûts des produits et services médicaux, une pression sur les prix, une augmentation des services ambulatoires, des changements concernant la demande de produits et services médicaux, un nombre limité de produits, l'innovation sectorielle, des changements technologiques et d'autres nouveautés sur les marchés. De nombreuses sociétés de soins de santé dépendent fortement de la protection des brevets. De nombreuses sociétés de soins de santé sont visées par d'importantes poursuites en responsabilité du fait des produits et des réclamations similaires. La concurrence exercée sur les sociétés de soins de santé pourrait rendre difficile l'augmentation des prix et, dans les faits, entraîner des réductions de prix. Bon nombre de nouveaux produits du secteur des soins de santé peuvent nécessiter l'approbation des autorités de réglementation. Les sociétés du secteur de soins de santé peuvent être faiblement capitalisées et vulnérables à l'obsolescence des produits.

Politique en matière de distributions

Le XDNA prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XDNA négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	39,65 $	–	33,25 $	4 275
Juillet	43,75 $	–	39,20 $	2 130
Août	45,74 $	–	39,75 $	492
Septembre	41,25 $	–	36,45 $	2 144
Octobre	38,85 $	–	35,73 $	3 774
Novembre	39,56 $	–	36,66 $	4 900
Décembre	39,32 $	–	33,91 $	4 000
2023				
Janvier	37,22 $	–	34,87 $	3 102
Février	37,94 $	–	33,15 $	1 499
Mars	33,92 $	–	31,73 $	3 509
Avril	33,61 $	–	31,74 $	1 609
Mai	34,72 $	–	32,42 $	1 921

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Global Agriculture Index ETF (« COW »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	COW (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le COW a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Manulife Investment Management Global Agriculture, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le COW investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs internationaux œuvrant dans le secteur de l'agriculture.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du COW est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le COW peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Manulife Investment Management Global Agriculture (l'« **indice** ») est fourni par Gestion de placements Manuvie (le « **fournisseur d'indices** ») et se compose de titres de capitaux propres émis par des sociétés du secteur de l'agriculture. Le fournisseur d'indices applique un processus de sélection multifactoriel, ascendant et quantitatif exclusif afin de créer un portefeuille des meilleures sociétés du secteur de l'agriculture. Des actions de sociétés canadiennes, de sociétés américaines et de sociétés internationales, ainsi que des certificats américains d'actions étrangères, sont pris en considération aux fins de la composition de l'indice. De plus, pour que les titres d'une société soient inclus dans l'indice, cette société doit respecter des exigences de liquidité boursière et de capitalisation boursière minimales.

Les sociétés du secteur agricole sont celles qui exercent leurs activités au sein des sous-secteurs suivants selon la GICS :

- produits agricoles;
- engrais et produits chimiques agricoles;
- machines agricoles;
- aliments et viandes conditionnés (seulement en ce qui concerne les producteurs intégrés d'aliments);
- figurent également dans ce secteur les sociétés qui sont classées dans d'autres catégories et qui, de l'avis du fournisseur d'indices, tirent une partie importante de leur chiffre d'affaires du secteur de l'agriculture, notamment;
    - les cultures agricoles;
    - l'élevage de bétail;
    - la pisciculture;
    - la fabrication de semences;
    - la fabrication de systèmes de plantation, de récolte, de protection des cultures et d'irrigation;

- la production de produits agricoles et alimentaires crus ou non transformés;
- d'autres sociétés qui tirent une partie importante de leur chiffre d'affaires du secteur agricole.

Le processus de sélection qu'utilise le fournisseur d'indices intègre un certain nombre de facteurs variés en vue d'obtenir un niveau plus constant de rendement et de faible volatilité. Les sociétés qui sont les plus susceptibles de produire des rendements supérieurs à la moyenne comparativement au secteur de l'agriculture dans son ensemble sont sélectionnées pour composer l'indice. Un processus d'optimisation des rendements et des risques est utilisé pour déterminer les pondérations des titres dans l'indice.

Ce processus de sélection permet ensuite d'établir un groupe de sociétés choisies qui sont les plus susceptibles de produire des résultats supérieurs à la moyenne dans le secteur de l'agriculture. Une méthode d'optimisation est utilisée pour calculer la pondération appropriée de chacune des actions choisies pour composer l'indice. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le COW est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au COW :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le COW investit une partie importante de son actif dans le secteur de l'agriculture. Les sociétés qui exercent des activités dans le secteur de la production agricole pourraient être touchées défavorablement par des changements ou des tendances des prix des marchandises ou des coûts de la main d'œuvre, qui peuvent être influencés par des facteurs imprévisibles. De nombreuses sociétés du secteur de la production agricole sont assujetties à des politiques en matière de subventions gouvernementales et à des lois et à des règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Tout changement à ces politiques et règlements ou l'imposition de tarifs ou d'autres restrictions commerciales pourrait avoir un effet défavorable important sur les sociétés exerçant leurs activités dans ce secteur. De mauvaises conditions climatiques (comme des inondations ou des sécheresses), des catastrophes naturelles et d'autres facteurs, comme des pandémies, pourraient également avoir une incidence défavorable sur les sociétés exerçant leurs activités dans ce secteur. Les placements dans les secteurs de l'agriculture et du bétail peuvent être volatils et changer de façon imprévisible en raison de nombreux facteurs, comme de nouveaux règlements ou de nouvelles lois concernant la sécurité alimentaire, l'imposition de tarifs ou d'autres restrictions commerciales et l'offre et la demande pour chaque marchandise. La hausse de la concurrence et les changements au niveau des préférences et des dépenses des consommateurs peuvent également avoir un impact sur la demande pour des produits agricoles et d'élevage et ainsi influer sur le prix de ces marchandises et le rendement du COW.

Politique en matière de distributions

Le COW prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du COW négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	75,05 $	–	62,90 $	263 497
Juillet	67,19 $	–	60,77 $	141 243
Août	74,69 $	–	66,62 $	122 726
Septembre	70,77 $	–	65,22 $	228 196
Octobre	74,55 $	–	67,37 $	257 532
Novembre	75,13 $	–	71,72 $	205 089
Décembre	74,05 $	–	68,94 $	133 412
2023				
Janvier	71,12 $	–	67,90 $	174 004
Février	71,45 $	–	69,67 $	142 116
Mars	72,35 $	–	64,42 $	180 748
Avril	66,73 $	–	63,68 $	120 142
Mai	64,30 $	–	58,28 $	146 058

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Global Clean Energy Index ETF (« XCLN »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCLN (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,35 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XCLN vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada et composé de titres d'émetteurs œuvrant dans le domaine de l'énergie propre ou qui produisent de l'énergie propre, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. À l'heure actuelle, le XCLN cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P Global Clean Energy.

Dans les conditions normales du marché, le XCLN investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCLN est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares et d'avoir recours à une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCLN peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P Global Clean Energy (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice S&P Global Broad Market (l'« **indice phare** »). L'indice est composé de titres de sociétés provenant de marchés développés et émergents dont la capitalisation boursière minimale est de 300 millions de dollars américains au moment de l'inclusion dans l'indice. Le fournisseur d'indices cherche à inclure environ 100 sociétés dans l'indice.

Le fournisseur d'indices a recours à la Classification industrielle mondiale standard (« **GICS** ») et au système FactSet's Revere Business Industry Classification System (« **RBICS** »), ainsi qu'aux données du Trucost Power Generation Data for Utility Companies, pour établir l'univers admissible. À l'heure actuelle, mais sous réserve de modifications par le fournisseur d'indices, les émetteurs en général pourraient être admissibles à l'univers admissible provisoire en fonction de l'un ou l'autre des critères suivants : i) l'atteinte d'un seuil minimum de produits d'exploitation globaux (actuellement, au moins 25 % en produits d'exploitation globaux provenant d'entreprises liées à l'énergie propre selon la définition du RBICS); ii) une production minimale d'énergie au moyen de sources

renouvelables (actuellement, 20 % selon les mesures des données de Trucost) pour les sociétés de certaines sous-industries du GICS; iii) sa classification dans une sous-industrie du GICS (comme les services publics renouvelables); ou iv) sa note d'exposition au rééquilibrage précédent, dans chaque cas, selon ce que le fournisseur d'indices aura déterminé. De plus, le fournisseur d'indices applique des critères d'exclusion de sociétés reliés aux activités de la société (à l'heure actuelle, les armes controversées, les armes légères, les contrats militaires, le tabac, le charbon thermique, les sables bitumineux, l'énergie tirée du schiste et l'exploration gazière et pétrolière dans l'Arctique, dans chaque cas ainsi que le détermine le fournisseur d'indices, lequel peut modifier ces critères d'exclusion) et d'autres lignes directrices d'admissibilité passées en revue chaque trimestre pour s'assurer de leur conformité continue avec les critères d'admissibilité relatifs aux activités commerciales et au Pacte mondial des Nations Unies (« **PMNU** ») fournis par Sustainalytics. Finalement, le fournisseur d'indices fait appel à RepRisk, un important fournisseur de services d'informatique décisionnelle portant sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, pour le filtrage, la sélection et l'analyse, sur une base quotidienne, des controverses touchant les sociétés dont les titres sont inclus dans l'indice. Chaque date de rééquilibrage, les sociétés qui atteignent un certain degré de participation (en fonction des produits d'exploitation) et/ou certains seuils de propriété dans ces activités commerciales exclues, dans chaque cas et pour chaque activité commerciale indiquée et mesurée par Sustainalytics ou comme il est par ailleurs établi par le fournisseur d'indices, sont exclues de l'univers admissible.

Le fournisseur d'indices établit le pointage en matière d'exposition à l'énergie propre de chaque société admissible en fonction de la mesure des produits d'exploitation qu'elle tire des activités reliées à l'énergie propre et/ou de sa production d'énergie propre. Les sociétés qui, selon le fournisseur d'indices, ont une exposition maximale à l'énergie propre se voient attribuer un pointage de 1. Les sociétés qui, selon le fournisseur d'indices, ont une exposition importante à l'énergie propre se voient attribuer un pointage de 0,75, et celles qui, selon le fournisseur d'indices, ont une exposition modérée à l'énergie propre se voient attribuer un pointage de 0,5.

Le fournisseur d'indices calcule ensuite, pour chaque société admissible, le pointage au titre de la norme de l'empreinte carbone par rapport aux revenus, en comparant l'empreinte carbone par rapport aux produits d'exploitation de chaque société à la moyenne de cette empreinte pour toutes les sociétés qui ont obtenu un pointage de 1 pour cette exposition. Les sociétés dont l'empreinte carbone par rapport aux produits d'exploitation excède cette moyenne et dont l'excédent se situe au-delà d'un certain seuil (défini par le fournisseur d'indices) sont exclues de l'indice.

Toutes les sociétés qui restent et dont le pointage en matière d'exposition est de 1 sont choisies pour l'indice. Si moins de 100 sociétés ont un pointage de 1 en matière d'exposition, les sociétés sont premièrement classées selon leur pointage en matière d'exposition et, deuxièmement, selon leur capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis elles sont choisies en ordre descendant selon leur rang jusqu'à ce que 100 sociétés soient choisies. Si, après avoir suivi ces étapes, le pointage moyen pondéré de l'indice en matière d'exposition à l'énergie propre tombe en deçà de 0,85, la société choisie classée au dernier rang est retirée de l'indice, et l'on retire ainsi des sociétés de l'indice jusqu'à ce que ce dernier obtienne un pointage moyen pondéré en matière d'exposition à l'énergie propre de 0,85. Bien que l'indice vise l'inclusion de 100 sociétés émettrices constituantes, il pourrait être composé d'un nombre supérieur ou inférieur de sociétés. Les sociétés constituantes sont pondérées en fonction du produit obtenu par la multiplication de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et du pointage en matière d'exposition à l'énergie propre de chaque émetteur constituant, sous réserve de l'application d'une méthode de plafonnement qui intègre le pointage en matière d'exposition à l'énergie propre, la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et la liquidité d'un émetteur constituant.

L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre. Les éléments constituants de l'indice, et la mesure dans laquelle ils représentent certains secteurs d'activité, peuvent changer au fil du temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://www.spglobal.com/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCLN est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCLN :

- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié aux marchés boursiers chinois
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié à l'absence d'un marché actif pour les parts et à l'absence d'antécédents d'exploitation
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation
- Risque lié aux placements thématiques
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XCLN investit une tranche importante de son actif dans les secteurs industriel, des technologies de l'information, de l'énergie propre et des services publics. Les sociétés de technologie de l'information font face à une concurrence vive, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur leurs marges de profit. Comme d'autres sociétés de technologie, les gammes de produits, les marchés, les ressources financières ou le personnel des sociétés de technologie de l'information peuvent être limités. L'évolution technologique rapide, le lancement fréquent de nouveaux produits, les changements imprévisibles des taux de croissance et la concurrence visant les services d'un personnel qualifié pourraient provoquer l'obsolescence des produits des sociétés de technologie de l'information. Les sociétés du secteur des technologies de l'information dépendent fortement des droits de brevet et de propriété intellectuelle. Les sociétés du secteur des technologies de l'information sont soumises à un examen plus minutieux de la part des gouvernements et des autorités de réglementation et pourraient faire l'objet de mesures désavantageuses de la part des gouvernements et des autorités de réglementation. Plus particulièrement, le déclin ou la fluctuation des taux de renouvellement des produits et services des sociétés du secteur des logiciels d'application pourrait avoir un effet défavorable sur ces dernières et se répercuter sur leurs marges de profit. Les sociétés du secteur des logiciels d'exploitation pourraient subir les effets défavorables, notamment, des vulnérabilités informatiques réelles ou apparentes de leurs produits et services, ce qui pourrait entraîner des actions en justice collectives ou individuelles, des actions coercitives étatiques ou fédérales et d'autres mesures de réparation coûteuses. De nombreuses sociétés d'énergie propre participent à l'élaboration et à la commercialisation de nouvelles technologies, qui pourraient être retardées par suite de contraintes budgétaires et de difficultés technologiques. Les sociétés d'énergie propre qui dépendent largement de subventions gouvernementales et de contrats avec des entités gouvernementales pourraient subir des conséquences négatives si elles n'obtiennent pas ces subventions ou contrats. Les sociétés d'énergie propre peuvent être tributaires du développement de nouvelles technologies exclusives. En outre, les conditions météorologiques saisonnières, les fluctuations de l'offre et de la demande visant les produits d'énergie propre, les variations des prix de l'énergie et les événements politiques internationaux pourraient faire fluctuer le rendement des sociétés d'énergie propre et le cours de leurs titres. La valeur des titres émis par les sociétés du secteur industriel peut être touchée négativement par les variations de l'offre et de la demande, tant pour leurs produits ou services particuliers que pour les produits du secteur industriel en général. Les produits des fabricants peuvent devenir désuets en raison de l'évolution rapide de la technologie et du lancement fréquent de nouveaux produits. Les événements mondiaux, les différends commerciaux et les changements concernant la réglementation gouvernementale, la conjoncture économique et les taux de change peuvent se répercuter défavorablement sur le rendement des sociétés du secteur industriel. Ces sociétés pourraient être tenues responsables de dommages environnementaux et faire l'objet de poursuites en responsabilité du fait des produits. L'évolution ou

les tendances des prix des marchandises, que des facteurs imprévisibles peuvent influencer, pourraient également nuire au secteur industriel. Les sociétés de ce secteur, en particulier les sociétés du domaine de l'aérospatiale et de la défense, pourraient être touchées négativement par les politiques de dépenses publiques puisqu'elles ont tendance à dépendre, dans une grande mesure, de la demande des gouvernements pour leurs produits et services. Les sociétés du secteur des services publics peuvent être touchées négativement par les variations des taux de change, la concurrence nationale et internationale ainsi que par les restrictions gouvernementales sur les tarifs facturés aux consommateurs. La déréglementation pourrait exposer les sociétés de services publics à une concurrence plus vive et nuire à leur rentabilité. Comme la déréglementation permet aux sociétés de services publics de diversifier leurs activités en dehors de leurs zones géographiques initiales et de leurs secteurs d'activité traditionnels, ces sociétés pourraient s'engager dans des entreprises plus risquées. De plus, la déréglementation pourrait éliminer les restrictions sur les profits de certaines sociétés de services publics, mais elle pourrait également soumettre ces sociétés à un risque de perte accru. Les sociétés du secteur des services publics pourraient : avoir de la difficulté à obtenir un rendement approprié sur le capital investi, à réunir des capitaux ou à financer des projets de construction d'envergure durant les périodes d'inflation ou d'instabilité sur les marchés financiers; être soumises à des restrictions sur les activités et à des augmentations de coûts et de délais attribuables à des considérations et à la réglementation environnementales; être aux prises avec des usines, du matériel et des produits que les innovations technologiques ont rendus désuets; ou subir des augmentations de coûts en raison de la rareté de certains combustibles ou des effets des catastrophes d'origine naturelle ou humaine. La réglementation ou la législation actuelles et futures pourraient faire en sorte qu'il soit difficile pour les sociétés de services publics d'être rentables. Les autorités de réglementation gouvernementales assurent une surveillance et un contrôle sur les revenus et les coûts des services publics, ce qui pourrait limiter les profits des sociétés de services publics. La conservation de l'énergie et les modifications des politiques sur les changements climatiques pourraient également avoir des effets défavorables importants sur les revenus et les dépenses des sociétés de services publics.

Politique en matière de distributions

Le XCLN prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCLN négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	43,25 $	–	38,47 $	1 553
Juillet	47,17 $	–	40,37 $	2 547
Août	50,17 $	–	46,26 $	2 424
Septembre	49,46 $	–	43,07 $	1 020
Octobre	45,35 $	–	40,03 $	1 993
Novembre	46,99 $	–	42,13 $	1 243
Décembre	47,75 $	–	44,13 $	2 435
2023				
Janvier	47,34 $	–	43,61 $	5 471
Février	46,25 $	–	42,74 $	2 706
Mars	45,44 $	–	41,88 $	1 986
Avril	44,61 $	–	42,16 $	1 859
Mai	43,31 $	–	41,16 $	2 440

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Global Government Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XGGB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	Cboe Canada (auparavant, NEO)
Symbole(s) boursier(s) :	XGGB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XGGB vise à reproduire, dans la mesure du possible et avant les frais, le rendement d'un indice général d'obligations d'État à l'échelle mondiale qui est couvert par rapport au dollar canadien. À l'heure actuelle, le XGGB vise à reproduire le rendement de l'indice FTSE World Government Bond (couvert en $ CA).

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XGGB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XGGB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le XGGB a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice FTSE World Government Bond (couvert en $ CA) (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Fixed Income LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice d'obligations d'État qui mesure le rendement d'obligations d'État de qualité (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) à taux fixe libellées en monnaie locale, couvert par rapport au dollar canadien (sur une base mensuelle). L'indice est généralement rééquilibré mensuellement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com/products/indices/global-fixed-income-indexes.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XGGB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XGGB :

- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni

- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Le XGGB est également assujetti au facteur de risque spécifique suivant :

Risque lié au programme Bond Connect et au marché obligataire interbancaire de la Chine

Le XGGB peut investir directement dans le marché obligataire national de la RPC (le « **marché obligataire interbancaire de la Chine** ») au moyen de la négociation de titres vers le Nord (*Northbound trading*) du programme Bond Connect (le « **programme Bond Connect** »). Le programme Bond Connect est une initiative lancée en juillet 2017 pour l'accès au marché obligataire commun entre la RPC et Hong Kong, mis sur pied par le China Foreign Exchange Trade System & National Interbank Funding Centre (« **CFETS** »), China Central Depository & Clearing Co., Ltd. (« **CDCC** »), Shanghai Clearing House (« **SCH** »), Hong Kong Exchanges and Clearing Limited (« **HKEX** ») et Central Moneymarkets Unit (« **CMU** »). Conformément à la réglementation en vigueur de la RPC, les investisseurs étrangers admissibles sont autorisés à investir dans les obligations qui circulent sur le marché obligataire interbancaire de la Chine au moyen du programme Bond Connect. Les investisseurs étrangers admissibles peuvent soumettre des demandes d'opérations visant des obligations qui circulent sur le marché obligataire interbancaire de la Chine en utilisant des plateformes de négociation obligataire électronique étrangères (comme Tradeweb), qui transmettent leurs demandes de prix au CFETS. Le CFETS envoie les demandes de prix à un certain nombre de courtiers locaux approuvés (y compris des teneurs de marché et d'autres participants à des activités de tenue de marché) en RPC. Les courtiers locaux approuvés répondront aux demandes de prix par l'intermédiaire du CFETS, et le CFETS enverra leurs réponses aux investisseurs étrangers admissibles par l'intermédiaire des mêmes plateformes de négociation obligataire électronique étrangères. L'opération est conclue par le CFETS lorsque l'investisseur étranger admissible accepte le prix.

Le règlement et la garde des obligations négociées sur le marché obligataire interbancaire de la Chine aux termes du programme Bond Connect se feront par l'intermédiaire du lien de garde et de règlement entre CMU, à titre de dépositaire étranger, et CDCC et SCH, à titre de dépositaires locaux et d'institutions de compensation en RPC. Aux termes du lien de règlement, CDCC ou SCH effectueront le règlement brut des opérations locales confirmées, et CMU traitera les directives de règlement des obligations reçues des membres de CMU pour le compte des investisseurs étrangers admissibles conformément à ses règles applicables. Depuis le lancement, en août 2018, du système de règlement-livraison à l'égard du programme Bond Connect, la circulation de liquidités et de titres se fait simultanément en temps réel. Conformément à la réglementation en vigueur de la RPC, CMU, à titre de dépositaire étranger reconnu par la Hong Kong Monetary Authority, ouvrira des comptes omnibus de prête-noms auprès du dépositaire au pays reconnu par la People's Bank of China (c.-à-d. CDCC et SCH). Toutes les obligations négociées par des investisseurs étrangers admissibles au moyen du programme Bond Connect seront inscrites au nom de CMU, qui détiendra les obligations à titre de propriétaire intermédiaire. Par conséquent, le XGGB sera exposé aux risques liés à la garde des titres relativement à CMU. De plus, puisque les dépôts pertinents, l'inscription auprès de la People's Bank of China et l'ouverture de compte doivent être réalisés par des tiers, y compris CMU, CDCC, SCH et CFETS, le XGGB est assujetti aux risques de défaut ou d'erreurs de la part de ces tiers.

La nature précise et les droits du XGGB à titre de propriétaire véritable des obligations négociées sur le marché obligataire interbancaire de la Chine par l'intermédiaire de CMU à titre de prête-nom ne sont pas bien définis par les lois de la RPC. Ces lois ne définissent pas clairement les notions de propriété légale et de propriété véritable, aucune différence précise entre ces deux notions n'y est établie et les tribunaux de la RPC ont été saisis de peu de causes concernant une structure de compte intermédiaire. La nature exacte des droits et des intérêts du XGGB et les méthodes pour les faire valoir sont également incertaines aux termes des lois de la RPC.

La volatilité des marchés et le manque possible de liquidité en raison du faible volume des opérations visant certaines obligations sur le marché obligataire interbancaire de la Chine pourraient faire en sorte que les cours de certaines obligations négociées sur ce marché fluctuent considérablement. Lorsqu'il investit dans un tel marché, le XGGB est donc assujetti aux risques liés à la volatilité et à l'illiquidité. Les écarts acheteur-vendeur des cours de ces titres peuvent être importants, et le XGGB pourrait donc engager des frais importants et subir des pertes lorsqu'il vend ces placements. Il pourrait être difficile, voire impossible, de vendre les obligations négociées sur le marché obligataire interbancaire de la Chine, ce qui pourrait nuire à la capacité du XGGB d'acquérir de tels titres ou d'en disposer aux prix prévus.

Un placement dans le marché obligataire interbancaire de la Chine par l'intermédiaire du programme Bond Connect comporte également des risques liés à la réglementation. Les règles et règlements pertinents peuvent changer, ce qui pourrait avoir des répercussions rétrospectives, et rien ne garantit que le programme Bond Connect ne sera pas interrompu ou aboli. De plus, les régimes et systèmes juridiques en matière de valeurs mobilières de la Chine et de Hong Kong sont considérablement différents, et ces différences pourraient donner lieu à des situations problématiques. Si les autorités concernées suspendent les ouvertures de compte ou les négociations sur le marché obligataire interbancaire de la Chine, la capacité du XGGB d'investir dans le marché obligataire interbancaire de la Chine s'en trouvera restreinte et en souffrira. Dans une telle situation, il sera porté atteinte à la capacité du XGGB d'atteindre son objectif de placement et, après avoir éliminé d'autres solutions de négociation, le XGGB pourrait ainsi subir des pertes considérables. En outre, si le programme Bond Connect n'est pas fonctionnel, le XGGB pourrait ne pas être en mesure d'acquérir des obligations ou d'en disposer au moyen du programme Bond Connect en temps opportun, ce qui pourrait nuire à son rendement.

Les opérations de négociation sont effectuées par l'intermédiaire du programme Bond Connect au moyen de nouvelles plateformes de négociation et de nouveaux systèmes d'exploitation. Rien ne garantit que ces systèmes fonctionneront correctement ni qu'ils demeureront adaptés aux changements et aux nouveautés du marché. Advenant une défaillance des systèmes en cause, la négociation par l'intermédiaire du programme Bond Connect pourrait être interrompue. Il pourrait donc être porté atteinte à la capacité du XGGB d'effectuer des opérations par l'intermédiaire du programme Bond Connect (et donc de poursuivre sa stratégie de placement). De plus, lorsqu'il investit sur le marché obligataire interbancaire de la Chine par l'intermédiaire du programme Bond Connect, le XGGB s'expose aux risques de délais inhérents aux systèmes de placement et/ou de règlement des ordres.

Les opérations du programme Bond Connect sont réglées en monnaie chinoise, le remnibi (« **RMB** »), ce qui signifie que le XGGB sera exposé au risque de change, et il est impossible de garantir que les investisseurs auront accès en temps opportun à un approvisionnement fiable en RMB. Le RMB est composé d'un RMB local (« **CNY** ») et d'un RMB étranger (« **CNH** »). Le CNY est la monnaie officielle de la RPC et est la monnaie dans laquelle sont libellées toutes les opérations financières entre les individus, l'État et les sociétés de la RPC. Hong Kong est le premier territoire qui permet l'accumulation de dépôts en RMB sous forme de CNH à l'extérieur de la RPC. Depuis 2010, le marché du CNH est négocié officiellement et réglementé conjointement par la Hong Kong Monetary Authority et la People's Bank of China. Même si le CNY et le CNH sont la même monnaie, ils sont négociés sur des marchés différents et distincts. Par conséquent, le CNY et le CNH peuvent être visés par des restrictions différentes en matière de liquidité et par diverses forces du marché, ce qui signifie que leurs évaluations peuvent différer. Les obligations libellées en RMB comprises dans l'indice concerné utilisent le CNY comme monnaie de base. Par conséquent, dans la mesure où il détient des RMB libellés en CNH ou effectue des opérations visant des contrats de change libellés en CNH à des fins de couverture, le XGGB pourrait être assujetti à l'erreur de reproduction et à des frais d'opérations de change éventuels associés à la conversion du CNH en CNY (et vice versa).

Selon la réglementation fiscale en vigueur, une retenue d'impôt de 10 % est imposée sur les dividendes en provenance de la RPC et sur l'intérêt tiré d'obligations autres que d'État qui sont versés au XGGB, sauf si le taux est réduit conformément à un traité fiscal applicable. Depuis le 1er mai 2016, une taxe sur la valeur ajoutée (« **TVA** ») est prélevée sur certaines formes de revenu tiré par le XGGB, y compris le revenu d'intérêts tiré d'obligations autres que d'État et les gains de négociations, sauf en cas d'exemptions expresses par les autorités fiscales de la RPC. Les exemptions relatives à la TVA visent actuellement les titres de créance négociés sur le marché obligataire interbancaire de la Chine. Le 22 novembre 2018, le ministère des Finances de la RPC et l'administration de la fiscalité étatique ont publié conjointement la circulaire 108 offrant aux investisseurs institutionnels étrangers une exemption temporaire de la retenue d'impôt et de la TVA relativement au revenu d'intérêts tiré d'obligations autres que d'État sur le marché obligataire national pour la période allant du 7 novembre 2018 au 6 novembre 2021. Le 26 novembre 2021, le ministère des Finances de la RPC et l'administration de la fiscalité étatique ont publié conjointement la circulaire 34 pour prolonger la période d'exemption fiscale prévue dans la circulaire 108 jusqu'au 31 décembre 2025. La circulaire 108 ne traite pas du traitement fiscal par la RPC de l'intérêt tiré des obligations autres que d'État avant le 7 novembre 2018. Il existe un risque que les autorités fiscales de la RPC retirent l'exemption fiscale temporaire dans le futur et cherchent à recouvrer la retenue d'impôt et la TVA sur le revenu d'intérêts tiré d'obligations autres que d'État par le XGGB, et ce, sans préavis. Si les exemptions fiscales sont retirées, les taxes et impôts attribuables au XGGB pourraient être pris en charge directement ou transférés indirectement au XGGB et avoir des effets considérables sur sa valeur liquidative. Comme c'est le cas pour tout ajustement de la valeur liquidative, les investisseurs pourraient en subir les effets favorables ou défavorables, selon le moment où ils ont acheté ou vendu des parts du XGGB. Toute modification des lois fiscales de la RPC, toute précision future de celles-ci et/ou toute mise en application rétroactive subséquente par

les autorisés fiscales de la RPC pourraient entraîner une perte importante pour le XGGB. BlackRock Canada maintiendra l'examen de sa politique de provision pour obligation fiscale et pourrait, à son appréciation et de temps à autre, créer une provision pour des obligations fiscales éventuelles si, à son avis, une telle provision est justifiée ou en réponse à des précisions communiquées publiquement par la RPC.

Politique en matière de distributions

Le XGGB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XGGB négociées à la Cboe Canada (auparavant, NEO) chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	19,20 $	–	18,50 $	361 530
Juillet	19,40 $	–	18,96 $	340 082
Août	19,53 $	–	18,78 $	381 568
Septembre	18,72 $	–	18,02 $	9 331 601
Octobre	18,34 $	–	17,83 $	747 545
Novembre	18,45 $	–	17,93 $	710 772
Décembre	18,62 $	–	17,99 $	1 136 793
2023				
Janvier	18,58 $	–	18,13 $	868 798
Février	18,50 $	–	17,97 $	856 227
Mars	18,61 $	–	17,90 $	1 127 781
Avril	18,62 $	–	18,35 $	550 919
Mai	18,63 $	–	18,17 $	530 616

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Global Healthcare Index ETF (CAD-Hedged) (« XHC »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XHC (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,63 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XHC vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XHC investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs internationaux œuvrant dans le secteur des soins de santé.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XHC est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XHC peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XHC a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P Global 1200 Health Care Canadian Dollar Hedged (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, composé des titres de sociétés à grande capitalisation de soins de santé de partout dans le monde. Il comprend tous les émetteurs constituants de l'indice S&P Global 1200 faisant partie du secteur des soins de santé, tel qu'il est défini par la GICS, la classification de secteurs la plus utilisée au monde. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. L'indice S&P Global 1200 est composé de sept indices régionaux possédant chacun des règles distinctes relatives au rééquilibrage. Les trois principaux indices sont généralement rééquilibrés chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XHC est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XHC :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XHC investit une tranche importante de son actif dans le secteur des soins de santé. La rentabilité des sociétés du secteur des soins de santé pourrait être compromise par les facteurs suivants, entre autres : une réglementation gouvernementale étendue, des restrictions sur le remboursement des frais médicaux par le gouvernement, une hausse des coûts des produits et services médicaux, une pression sur les prix, un accroissement de l'importance des services ambulatoires, des changements concernant la demande de produits et services médicaux, un nombre limité de produits, l'innovation sectorielle, des changements technologiques et d'autres nouveautés sur les marchés. De nombreuses sociétés de soins de santé dépendent fortement de la protection des brevets. De nombreuses sociétés de soins de santé sont visées par d'importantes poursuites en responsabilité du fait des produits et des réclamations similaires. La concurrence à laquelle les sociétés de soins de santé sont soumises pourrait rendre difficile l'augmentation des prix et, dans les faits, entraîner des réductions de prix. Bon nombre de nouveaux produits du secteur des soins de santé peuvent nécessiter l'approbation des autorités de réglementation. Les sociétés du secteur de soins de santé peuvent être faiblement capitalisées et vulnérables à l'obsolescence des produits.

Politique en matière de distributions

Le XHC prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XHC négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	66,12 $	–	60,25 $	153 932
Juillet	66,74 $	–	64,40 $	137 080
Août	66,78 $	–	62,55 $	146 844
Septembre	65,28 $	–	60,47 $	124 700
Octobre	65,83 $	–	60,97 $	91 946
Novembre	68,57 $	–	64,96 $	106 834
Décembre	69,17 $	–	66,69 $	65 512
2023				
Janvier	67,71 $	–	65,63 $	88 949
Février	66,57 $	–	63,81 $	96 304
Mars	65,71 $	–	62,23 $	65 448
Avril	68,56 $	–	66,06 $	72 284
Mai	68,26 $	–	65,05 $	49 681

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Global Infrastructure Index ETF (« CIF »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CIF (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CIF a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Manulife Investment Management Global Infrastructure, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CIF investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs internationaux œuvrant dans le secteur des infrastructures.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CIF est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CIF peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Manulife Investment Management Global Infrastructure (l'« **indice** ») est fourni par Gestion de placements Manuvie (le « **fournisseur d'indices** ») et se compose de titres de capitaux propres de sociétés ouvertes du secteur de l'infrastructure. Le fournisseur d'indices applique un processus de sélection multifactoriel, ascendant et quantitatif exclusif pour créer un portefeuille des meilleures sociétés du secteur de l'infrastructure.

Les sociétés du secteur de l'infrastructure exercent leurs activités au sein des sous-secteurs suivants selon la GICS :

- services aéroportuaires;
- construction et ingénierie;
- électricité;
- gaz;
- équipement électrique lourd;
- autoroutes et voies ferrées;
- producteurs d'électricité indépendants et fournisseurs d'énergie;
- ports et services maritimes;
- sociétés aux activités diversifiées;
- stockage et transport du pétrole et du gaz naturel;
- électricité renouvelable;
- société des eaux;
- figurent également dans ce secteur des sociétés qui sont classées dans d'autres catégories et qui, de l'avis du fournisseur d'indices, tirent une partie importante de leurs chiffres d'affaires ou de leurs profits du secteur de l'infrastructure.

Le processus de sélection qu'utilise le fournisseur d'indices intègre un certain nombre de facteurs variés en vue d'obtenir un niveau plus constant de rendement supérieur à la moyenne et de faible volatilité. Les sociétés qui sont les plus susceptibles de produire des rendements supérieurs à la moyenne comparativement au secteur des infrastructures

dans son ensemble sont sélectionnées pour composer l'indice. Un processus d'optimisation des rendements et des risques est utilisé pour déterminer les pondérations des titres dans l'indice. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CIF est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CIF :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements thématiques
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le CIF investit une partie importante de son actif dans le secteur des infrastructures. Les sociétés du secteur des infrastructures peuvent être exposées à divers facteurs qui pourraient nuire à leurs activités ou à leur exploitation, dont les coûts d'intérêts élevés rattachés aux programmes de construction d'immobilisations, des niveaux élevés d'endettement, des coûts associés à la réglementation environnementale et autre du gouvernement, le niveau de dépense de l'État dans les projets d'infrastructures et d'autres facteurs. Le cours des actions des sociétés de transport pourrait être touché par l'offre et la demande visant leur produit en particulier et par la réglementation gouvernementale, les événements mondiaux et la conjoncture économique. La rentabilité des sociétés d'énergie est reliée aux prix mondiaux de l'énergie, à l'exploration et aux dépenses de production. Les sociétés de services publics font face à une forte concurrence qui pourrait nuire à leurs marges de profit, et les tarifs facturés par les sociétés de services publics réglementées font l'objet d'examens et de restrictions par les commissions de règlementation gouvernementales.

Politique en matière de distributions

Le CIF prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CIF négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	35,36 $	–	31,58 $	103 674
Juillet	34,54 $	–	32,16 $	110 895
Août	35,96 $	–	34,15 $	114 852
Septembre	35,52 $	–	32,03 $	110 642
Octobre	34,17 $	–	31,37 $	127 105
Novembre	35,48 $	–	34,01 $	129 704
Décembre	35,44 $	–	33,74 $	216 701
2023				
Janvier	35,32 $	–	33,59 $	141 630
Février	35,18 $	–	34,32 $	155 285
Mars	35,30 $	–	33,02 $	136 288
Avril	35,38 $	–	34,39 $	126 353
Mai	35,57 $	–	34,71 $	99 401

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Global Monthly Dividend Index ETF (CAD-Hedged) (« CYH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CYH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,60 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CYH est conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Dow Jones Global Select Dividend Composite (couvert en $ CA), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CYH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CYH est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CYH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le CYH a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Dow Jones Global Select Dividend Composite (couvert en $ CA) (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice d'actions composé de l'indice Dow Jones U.S. Select Dividend, de l'indice Dow Jones EPAC Select Dividend et de l'indice Dow Jones Emerging Markets Select Dividend (chacun, une « **composante de l'indice** »), pondéré en fonction des pondérations régionales correspondantes au sein de l'indice S&P Global Broad Market, dont chacun mesure les meilleures actions selon les rendements annuels en dividende indiqués. L'indice a recours à la couverture du change sur une base mensuelle pour réduire l'incidence des fluctuations des valeurs des devises (mesurées en dollars canadiens).

L'univers de départ de l'indice Dow Jones Emerging Markets Select Dividend est l'indice S&P Emerging Broad Market. En ce qui concerne la Chine, seules les actions de sociétés qui se négocient sur les bourses de Hong Kong ou des États-Unis sont admissibles. Les titres de l'indice Dow Jones EPAC Select Dividend proviennent de l'indice S&P EPAC Broad Market et de l'indice S&P Canada Broad Market. Les titres de l'indice Dow Jones U.S. Select Dividend proviennent de l'indice Dow Jones U.S. Les FPI sont exclues de chaque composante de l'indice.

Chaque composante de l'indice est conçue pour inclure les titres qui présentent le rendement le plus élevé et respectent des critères en matière de bénéfice par action, d'historique de versement de dividendes, de capitalisation boursière et de liquidité. L'indice Dow Jones U.S. Select Dividend et l'indice Dow Jones EPAC Select Dividend utilisent également des critères en matière de ratio de couverture du dividende. Chaque composante de l'indice est pondérée en fonction du rendement annuel en dividendes indiqué, sous réserve de limites de concentration d'actions, sectorielle et/ou par pays. L'indice et chaque composante de l'indice sont généralement recomposés chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CYH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CYH :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements en Russie
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le CYH prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CYH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	22,16 $	–	19,65 $	121 992
Juillet	20,46 $	–	19,41 $	82 368
Août	21,16 $	–	19,99 $	40 424
Septembre	20,64 $	–	18,05 $	123 290
Octobre	19,43 $	–	18,10 $	52 011
Novembre	20,66 $	–	19,12 $	48 379
Décembre	20,64 $	–	19,87 $	33 808
2023				
Janvier	20,91 $	–	20,10 $	50 413
Février	20,94 $	–	20,30 $	91 098
Mars	20,45 $	–	18,84 $	87 954
Avril	20,11 $	–	19,47 $	31 695
Mai	19,73 $	–	18,33 $	34 278

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Global Real Estate Index ETF (« CGR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CGR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CGR a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Cohen & Steers Global Realty Majors, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CGR investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs internationaux œuvrant dans le secteur immobilier.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CGR est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CGR peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Cohen & Steers Global Realty Majors (l'« **indice** ») est fourni par Cohen & Steers Capital Management Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et se compose de titres de capitaux propres des principaux émetteurs (FPI et autres entités) de l'univers immobilier mondial qui, de l'avis du fournisseur d'indices, sont susceptibles de se retrouver à la tête de la titrisation de l'immobilier et/ou d'en profiter le plus. Les titres doivent respecter des critères en matière de liquidité et de taille minimale pour être inclus dans l'indice. Le fournisseur d'indices emploie des examens qualitatifs et quantitatifs pour constituer un portefeuille de 75 émetteurs à inclure dans l'indice. Le fournisseur d'indices évalue bon nombre de facteurs lorsqu'il sélectionne des émetteurs pour l'indice, y compris la force de la direction de chaque société et sa feuille de route, sa position sur le marché, sa gouvernance et sa structure d'entreprise, de même que la composition et la qualité de son portefeuille immobilier. Les émetteurs sont également choisis de façon à obtenir une diversification géographique par pays (proportionnellement à la taille relative du marché de titres immobiliers de chaque pays). L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière, sous réserve d'une limite de concentration par titre individuel de 4,0 %.

Les modifications de l'indice sont généralement étudiées chaque trimestre et des modifications sont apportées à l'appréciation du fournisseur d'indices.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.cohenandsteers.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CGR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CGR :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le CGR investit une partie importante de son actif dans le secteur immobilier. En règle générale, les FPI sont assujetties à certains risques du fait qu'elles ont la propriété directe d'immeubles. Les placements immobiliers sont touchés par la conjoncture économique générale, les marchés immobiliers locaux, l'offre et la demande pour les locaux loués, la concurrence découlant de la disponibilité d'autres locaux et divers autres facteurs. La valeur d'un immeuble et des améliorations qui y sont apportées peut également être tributaire de la solvabilité et de la stabilité financière des locataires ainsi que des taux d'inoccupation des immeubles composant le portefeuille. Il existe également certains types de risques liés à la propriété d'immeubles (habituellement de nature catastrophique, comme des guerres ou la contamination de l'environnement) qui peuvent être non assurables ou assurables uniquement à des coûts exorbitants. Les lois environnementales peuvent également prévoir qu'une FPI est responsable des frais d'enlèvement de certaines substances dangereuses et de la restauration de certains lieux dangereux. La propriété d'immeubles peut aussi requérir certaines dépenses importantes, comme les taxes foncières, les frais d'entretien, les paiements hypothécaires, les frais d'assurance et les autres frais qui doivent être engagés peu importe si l'immeuble produit un revenu ou non.

Politique en matière de distributions

Le CGR prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CGR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	30,32 $	–	27,43 $	51 506
Juillet	30,33 $	–	28,25 $	26 091
Août	31,06 $	–	28,97 $	50 883
Septembre	29,43 $	–	25,89 $	49 849
Octobre	26,69 $	–	25,14 $	67 044
Novembre	28,08 $	–	25,96 $	108 703
Décembre	28,45 $	–	26,90 $	55 850
2023				
Janvier	28,98 $	–	27,11 $	118 627
Février	29,86 $	–	27,98 $	35 333
Mars	28,19 $	–	25,69 $	42 430
Avril	27,40 $	–	26,30 $	16 806
Mai	27,22 $	–	25,71 $	49 752

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Global Water Index ETF (« CWW »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CWW (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,60 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CWW a été conçu pour reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P Global Water, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CWW investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs internationaux œuvrant dans des secteurs liés à l'eau.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CWW est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CWW peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P Global Water (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est constitué d'environ 100 titres de capitaux propres émis par les plus importantes sociétés inscrites en bourse dont les activités sont reliées à l'eau et qui respectent certaines exigences en matière de possibilité d'investissement. L'indice est conçu pour procurer une exposition liquide aux sociétés de premier plan inscrites en bourse au sein du secteur mondial de l'eau, aussi bien dans les marchés développés que dans les marchés émergents.

L'indice est composé de 100 émetteurs constituants qui sont tirés de l'indice S&P Global Broad Market. Cinquante émetteurs constituants sont choisis dans chacun des deux groupes du secteur de l'eau suivants : a) sociétés de services aux collectivités et d'infrastructure liés à l'eau (notamment des sociétés s'occupant de l'approvisionnement en eau, des services liés à l'eau, du traitement des eaux usées, de la construction d'égouts et de canalisations, de la purification d'eau, du forage de puits et du contrôle de la qualité de l'eau) et b) sociétés de matériel et de produits liés à l'eau (notamment, les produits chimiques pour le traitement des eaux, les dispositifs de traitement de l'eau, les pompes et le matériel de pompage, l'équipement de plomberie, les tuyaux de plomberie, les pompes et les moteurs hydrauliques, les débitmètres et les compteurs). Les titres doivent respecter des critères minimums en matière de capitalisation boursière et de liquidité et être inscrits à la cote d'une bourse dans un marché développé pour pouvoir être inclus dans l'indice. Les constituants dans chaque groupe sont pondérés en fonction du produit de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et du pointage d'exposition de chaque émetteur constituant, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices. La pondération d'une action donnée est plafonnée au pointage d'exposition restreinte (déterminé par le fournisseur d'indices) ou à cinq fois la pondération de sa liquidité, selon le résultat le plus bas. La pondération cumulative de toutes les actions au sein de l'indice qui ont une pondération supérieure à 4,5 % ne peut dépasser 40 %. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CWW est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CWW :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements thématiques
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le CWW investit une partie importante de son actif dans le secteur de l'eau. Les sociétés du secteur de l'eau pourraient être exposées à divers facteurs qui pourraient nuire à leurs activités ou à leur exploitation, dont les coûts d'intérêts élevés rattachés aux programmes de construction d'immobilisations, des niveaux élevés d'endettement, des coûts associés à la réglementation environnementale et autre du gouvernement, le niveau de dépense de l'État dans les projets d'infrastructures et d'autres facteurs. Les sociétés de services publics font face à une forte concurrence qui pourrait nuire à leurs marges de profit, et les tarifs facturés par les sociétés de services publics réglementés font l'objet d'examens et de restrictions par les commissions de règlementation gouvernementales.

Politique en matière de distributions

Le CWW prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CWW négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	45,42 $	–	40,36 $	53 976
Juillet	46,18 $	–	41,95 $	54 653
Août	48,06 $	–	44,38 $	74 815
Septembre	45,51 $	–	40,86 $	40 476
Octobre	45,50 $	–	41,14 $	21 937
Novembre	48,42 $	–	43,73 $	39 343
Décembre	48,96 $	–	46,59 $	39 253
2023				
Janvier	49,32 $	–	46,98 $	79 715
Février	50,30 $	–	48,94 $	43 138
Mars	49,67 $	–	47,75 $	61 879
Avril	49,81 $	–	48,46 $	56 838
Mai	49,91 $	–	48,24 $	33 195

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares High Quality Canadian Bond Index ETF (« XQB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XQB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,12 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le XQB a été conçu afin de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice plafonné des obligations universelles liquides FTSE Canada, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XQB investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XQB est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XQB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice plafonné des obligations universelles liquides FTSE Canada (l'« **indice** ») est fourni par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'obligations à coupons à taux fixe et à versement semestriel émises sur le marché canadien et libellées en dollars canadiens qui peuvent comprendre des obligations fédérales, provinciales, de sociétés et municipales. Les titres doivent avoir une note égale ou supérieure à « A » (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) et une durée résiduelle à l'échéance d'au moins un an pour qu'ils soient ajoutés à l'indice. L'indice est composé en fonction des critères suivants :

- les titres d'État représentent 60 % de la pondération en fonction de la valeur marchande de l'indice;
- les titres de sociétés (y compris certains titres adossés à des actifs admissibles) représentent 40 % de la pondération en fonction de la valeur marchande de l'indice;
- l'émission minimale est de 300 millions de dollars;
- le taux de rotation du volume d'opérations annuel doit comporter 60 opérations distinctes d'une valeur d'au moins 500 000 $ et 15 opérations distinctes au cours du dernier trimestre ou le volume moyen trimestriel des opérations doit comporter 20 opérations distinctes d'une valeur d'au moins 500 000 $ par jour au cours du dernier trimestre.

L'indice est mis à jour régulièrement pour inclure de nouveaux titres (ou des titres nouvellement admissibles) et pour maintenir les pondérations cibles de titres de sociétés et de titres d'État.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XQB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XQB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XQB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XQB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,75 $	–	18,00 $	280 759
Juillet	19,04 $	–	18,37 $	227 261
Août	18,98 $	–	18,50 $	94 362
Septembre	18,57 $	–	18,22 $	162 508
Octobre	18,36 $	–	17,73 $	254 388
Novembre	18,60 $	–	17,81 $	255 895
Décembre	18,87 $	–	18,26 $	550 819
2023				
Janvier	18,96 $	–	18,33 $	551 222
Février	18,86 $	–	18,23 $	336 475
Mars	18,93 $	–	18,18 $	324 433
Avril	18,85 $	–	18,53 $	178 235
Mai	18,86 $	–	18,28 $	134 120

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares India Index ETF (« XID »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XID (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,98 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XID vise à fournir une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Nifty 50, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XID investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs situés en Inde.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XID est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XID peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Nifty 50 (l'« **indice** ») est fourni par India Index Services & Products Ltd. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice de titres de capitaux propres représentant les titres inscrits à la National Stock Exchange of India (« **NSE** »). Il comprend les titres de 50 sociétés et représente environ 62 % de la capitalisation boursière flottante des sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la NSE. Les émetteurs constituants sont de grandes sociétés indiennes liquides de premier ordre, qui sont chacun sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière flottante moyenne sur six mois. Les émetteurs constituants émettent des titres pondérés en fonction de la capitalisation boursière flottante. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.nseindia.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XID est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XID :

- Risque de change
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers

Le XID est également assujetti aux facteurs de risque suivants :

Risque lié aux placements en Inde

Le XID investit, directement ou indirectement, dans des titres émis par des émetteurs situés en Inde. L'Inde est un pays à marché émergent et affiche à l'occasion une volatilité des marchés beaucoup plus importante que celle de marchés plus développés. L'incertitude politique et juridique, le contrôle plus important du gouvernement sur l'économie, les fluctuations de change ou les blocages et le risque de nationalisation ou d'expropriation des actifs pourraient comporter un potentiel élevé de pertes.

De plus, des mesures gouvernementales peuvent avoir un effet considérable sur la conjoncture économique en Inde, ce qui pourrait nuire à la valeur et à la liquidité des placements du XID. En novembre 2016, le gouvernement indien a éliminé certains bons de caisse à grosse coupure ayant cours légal, causant ainsi de l'incertitude sur certains marchés des capitaux. Les marchés boursiers en Inde sont relativement sous-développés, et les courtiers et autres intermédiaires pourraient ne pas être aussi efficaces que leurs contreparties dans des marchés boursiers plus développés. La liquidité limitée des marchés boursiers indiens pourrait également nuire à la capacité du XID d'acquérir des titres ou d'en disposer à un prix et au moment de son choix.

Des facteurs mondiaux et des mesures étrangères pourraient nuire à l'entrée de capitaux étrangers dont dépend le maintien de la croissance de l'Inde. De plus, la Reserve Bank of India (« **RBI** ») a imposé des restrictions à la propriété étrangère de titres indiens, ce qui pourrait diminuer la liquidité du portefeuille du XID et entraîner une volatilité extrême des cours des titres indiens. Ces facteurs, combinés à l'absence de normes et de pratiques exhaustives en matière de comptabilité, d'audit et de déclaration d'information financière, pourraient accroître le risque de perte du XID.

En outre, certaines approbations des organismes de réglementation indiens, y compris les approbations du Securities and Exchange Board of India (« **SEBI** »), du RBI, du gouvernement central et des autorités fiscales (dans la mesure où des avantages fiscaux doivent être utilisés), pourraient être nécessaires pour que le XID puisse effectuer des placements dans les titres de sociétés indiennes. Les gains en capital tirés des titres indiens pourraient être assujettis à l'impôt local. L'Inde a également été frappée par le terrorisme et ses relations internationales avec le Pakistan, le Bangladesh, la Chine, le Sri Lanka et d'autres pays voisins sont tendues en raison de conflits territoriaux, de conflits historiques, du terrorisme, de préoccupations en matière de défense du territoire et d'autres questions liées à la sécurité. Ces situations pourraient entraîner une incertitude sur le marché indien et pourraient affaiblir le rendement de l'économie indienne.

Les secteurs des technologies et des logiciels représentent une part considérable de la capitalisation totale des marchés boursiers indiens. La valeur de ces sociétés variera généralement en fonction de l'évolution de la réglementation et des technologies et, par conséquent, le XID pourrait connaître des fluctuations corrélées.

Des catastrophes naturelles, comme des tsunamis, des inondations ou des sécheresses, pourraient survenir en Inde ou dans les régions avoisinantes et nuire à l'économie indienne et donc, au XID.

Politique en matière de distributions

Le XID prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XID négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	42,18 $	–	39,65 $	37 264
Juillet	43,06 $	–	40,14 $	110 934
Août	44,55 $	–	43,44 $	57 228
Septembre	45,61 $	–	43,50 $	27 344
Octobre	45,43 $	–	43,76 $	39 522
Novembre	47,46 $	–	45,23 $	38 262
Décembre	47,25 $	–	43,73 $	92 329
2023				
Janvier	44,40 $	–	42,67 $	32 480
Février	43,36 $	–	42,32 $	25 949
Mars	44,32 $	–	41,67 $	20 604
Avril	44,15 $	–	42,09 $	6 699
Mai	44,86 $	–	43,57 $	11 080

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares International Fundamental Index ETF (« CIE »)

Détails du FNB

Bourse principale :	Cboe Canada (auparavant, NEO)
Symbole(s) boursier(s) :	CIE (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CIE a été conçu afin de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice FTSE RAFI Developed ex US 1000, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CIE investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CIE est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CIE peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice FTSE RAFI Developed ex US 1000 (l'« **indice** ») est fourni par FTSE International Limited (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé de titres de capitaux émis par les 1 000 sociétés les plus importantes non cotées à des bourses américaines affichant des valeurs fondamentales RAFI, choisies parmi les émetteurs constituants de l'indice FTSE Developed ex US. L'indice FTSE Developed ex US comprend actuellement les territoires suivants : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Corée, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, Singapour, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni. Cette liste de territoires est sujette à modifications.

L'examen de l'indice et le calcul de la valeur fondamentale d'une société sont effectués en utilisant les facteurs suivants, tels qu'ils figurent dans les rapports annuels d'une société :

- Ventes : moyenne des ventes de la société au cours des cinq derniers exercices
- Flux de trésorerie : moyenne des flux de trésorerie de la société au cours des cinq derniers exercices
- Valeur comptable : valeur comptable de la société à la date d'examen
- Dividendes : moyenne des distributions totales de dividendes au cours des cinq derniers exercices

On calcule une valeur fondamentale globale pour chaque émetteur constituant en pondérant de façon égale chaque mesure fondamentale. Dans le cas des émetteurs qui n'ont jamais versé de dividendes, ce facteur est exclu de la moyenne. Les émetteurs constituants de l'indice sont pondérés en fonction de leur valeur fondamentale. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CIE est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CIE :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie indicielle à caractère fondamental
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le CIE prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CIE négociées à la Cboe Canada (auparavant, NEO) chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	20,66 $	–	18,57 $	28 842
Juillet	19,02 $	–	17,99 $	49 408
Août	19,37 $	–	18,60 $	52 031
Septembre	18,86 $	–	17,44 $	63 916
Octobre	18,78 $	–	17,62 $	68 219
Novembre	20,62 $	–	18,55 $	150 037
Décembre	20,90 $	–	20,33 $	85 852
2023				
Janvier	21,82 $	–	20,60 $	125 544
Février	21,95 $	–	21,53 $	98 402
Mars	22,21 $	–	20,77 $	111 379
Avril	22,34 $	–	21,54 $	99 301
Mai	22,28 $	–	21,33 $	133 511

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XEB »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEB (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,52 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XEB vise à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice J.P. Morgan EMBI Global Core Hedged in CAD, déduction faite des frais, et à couvrir, dans la mesure du possible, l'exposition au dollar américain qui en découle par rapport au dollar canadien.

Dans les conditions normales de marché, le XEB investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe libellés en dollars américains émis par des États de marchés émergents.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEB est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEB peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XEB a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice J.P. Morgan EMBI Global Core Hedged in CAD (l'« **indice** ») est fourni par J.P. Morgan Securities LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est un vaste indice de référence et diversifié de titres de créance de marchés émergents libellés en dollars américains qui reproduit le rendement global de titres de créance externes négociés activement dans des pays de marchés émergents. La méthode utilisée par cet indice est conçue pour répartir la pondération de chaque pays dans l'indice en limitant la pondération de pays dont la dette est plus élevée et en réattribuant l'excédent aux pays dont la dette est inférieure. L'indice est composé autant d'instruments à taux fixe que d'instruments à taux variable émis par des États qui font partie des pays admissibles à l'inclusion dans l'indice ou par des sociétés d'État de ces pays. Les sociétés d'État sont des entités dont les titres appartiennent entièrement à leurs gouvernements respectifs ou qui font l'objet d'un cautionnement à 100 % qui ne s'élève pas au niveau d'un engagement entièrement reconnu et garanti par ces gouvernements. L'indice comprend seulement les instruments i) qui sont libellés en dollars américains, ii) dont la valeur nominale actuelle est d'au moins 1 milliard de dollars américains, iii) dont la durée à l'échéance est d'au moins 2,5 ans, pour pouvoir être inclus dans l'indice, et dont la durée résiduelle à l'échéance est d'au moins 2 ans, pour demeurer dans l'indice, iv) qui peuvent être réglés partout dans le monde par l'entremise

d'Euroclear ou d'une autre institution située à l'extérieur du pays d'émission et v) qui affichent des cours acheteur et vendeur chaque jour et en temps opportun obtenus auprès d'un fournisseur indépendant pour assurer la transparence et l'uniformité. La composition et la pondération de l'indice peuvent être changées chaque mois au rééquilibrage.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.jpmorgan.com/insights/research/index-research/compositions-docs.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEB est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEB :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux titres à rendement élevé
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XEB prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEB négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	16,53 $	–	15,21 $	114 246
Juillet	15,81 $	–	14,75 $	80 310
Août	16,22 $	–	15,28 $	36 896
Septembre	15,48 $	–	14,03 $	39 820
Octobre	14,64 $	–	13,80 $	55 930
Novembre	15,39 $	–	14,18 $	37 549
Décembre	15,70 $	–	15,13 $	84 147
2023				
Janvier	15,90 $	–	15,20 $	152 538
Février	15,99 $	–	15,00 $	44 559
Mars	15,36 $	–	15,00 $	120 768
Avril	15,42 $	–	15,12 $	67 302
Mai	15,29 $	–	14,90 $	33 875

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Jantzi Social Index ETF (« XEN »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEN (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,50 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XEN vise à fournir une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Jantzi Social, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XEN investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEN est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEN peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Jantzi Social (l'« **indice** ») est fourni par Jantzi Research Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres d'émetteurs canadiens choisis par le fournisseur d'indices en fonction de critères pour repérer les sociétés qui démontrent des normes plus élevées en matière d'environnement et de conscience sociale. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.sustainalytics.com/jantzi-social-index/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEN est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEN :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XEN prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEN négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	31,38 $	–	27,82 $	38 061
Juillet	28,64 $	–	26,79 $	18 633
Août	29,52 $	–	28,24 $	11 384
Septembre	29,21 $	–	26,61 $	27 127
Octobre	29,30 $	–	26,87 $	21 059
Novembre	30,89 $	–	29,01 $	20 476
Décembre	31,18 $	–	29,23 $	15 111
2023				
Janvier	31,63 $	–	29,47 $	24 669
Février	31,65 $	–	30,40 $	16 713
Mars	31,11 $	–	29,19 $	26 660
Avril	31,40 $	–	30,55 $	15 851
Mai	31,44 $	–	29,66 $	21 380

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Japan Fundamental Index ETF (CAD-Hedged) (« CJP »)

Détails du FNB

Bourse principale :	Cboe Canada (auparavant, NEO)
Symbole(s) boursier(s) :	CJP (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CJP a été conçu afin de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice FTSE RAFI Japan Canadian Dollar Hedged, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CJP investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres japonais.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CJP est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CJP peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le CJP a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice FTSE RAFI Japan Canadian Dollar Hedged (l'« **indice** ») est fourni par FTSE International Limited (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice d'actions composé exclusivement d'actions japonaises cotées en bourse tirés de l'indice FTSE RAFI Developed ex US 1000. Le CJP comprend des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. L'indice a recours à la couverture du change pour atténuer l'incidence des fluctuations de la valeur du yen japonais (mesurée en dollars canadiens).

L'examen de l'indice et le calcul de la valeur fondamentale d'une société sont effectués en utilisant les facteurs suivants, tels qu'ils figurent dans les rapports annuels d'une société :

- Ventes : moyenne des ventes de la société au cours des cinq derniers exercices
- Flux de trésorerie : moyenne des flux de trésorerie de la société au cours des cinq derniers exercices
- Valeur comptable : valeur comptable de la société à la date d'examen
- Dividendes : moyenne des distributions totales de dividendes au cours des cinq derniers exercices

On calcule une valeur fondamentale globale pour chaque émetteur constituant en pondérant de façon égale chaque mesure fondamentale. Dans le cas des émetteurs qui n'ont jamais versé de dividendes, ce facteur est exclu de la moyenne. Les émetteurs constituants de l'indice sont pondérés en fonction de leur valeur fondamentale. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CJP est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CJP :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie indicielle à caractère fondamental
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le CJP prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CJP négociées à la Cboe Canada (auparavant, NEO) chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	17,84 $	–	16,62 $	205 183
Juillet	17,51 $	–	16,69 $	89 357
Août	17,84 $	–	17,12 $	48 404
Septembre	17,77 $	–	16,60 $	74 174
Octobre	17,45 $	–	16,89 $	52 940
Novembre	18,31 $	–	17,50 $	191 514
Décembre	18,06 $	–	17,15 $	97 394
2023				
Janvier	18,25 $	–	17,08 $	25 565
Février	18,50 $	–	18,07 $	25 770
Mars	19,04 $	–	17,47 $	48 163
Avril	19,26 $	–	18,25 $	61 798
Mai	20,19 $	–	18,92 $	592 788

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XIN »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XIN (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,50 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

*Ces frais sont la somme i) des frais d'au plus 0,35 % par année que le Fonds iShares américain dans lequel le XIN investit verse à un membre du groupe de BlackRock Canada (les « **frais de gestion du fonds sous-jacent au XIN** ») et ii) des frais de 0,15 % par année que le XIN verse à BlackRock Canada. Les frais de gestion du fonds sous-jacent au XIN fluctuent d'après la valeur liquidative du Fonds iShares américain et sont indirectement pris en charge par le XIN.

Objectifs de placement

Le XIN vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XIN investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XIN est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XIN peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XIN a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, qui est composé de titres des marchés de l'EAEO, couvert par rapport au dollar canadien (sur une base mensuelle). L'indice MSCI EAFE sert habituellement à mesurer le rendement général des marchés boursiers internationaux. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XIN est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XIN :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés

- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers

Politique en matière de distributions

Le XIN prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XIN négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	29,84 $	–	27,02 $	695 147
Juillet	28,70 $	–	27,07 $	498 195
Août	29,14 $	–	27,81 $	349 904
Septembre	28,51 $	–	26,09 $	698 651
Octobre	27,72 $	–	26,28 $	594 938
Novembre	29,79 $	–	27,62 $	654 186
Décembre	29,68 $	–	28,44 $	715 780
2023				
Janvier	30,60 $	–	28,96 $	425 413
Février	31,06 $	–	30,57 $	426 694
Mars	31,24 $	–	29,34 $	353 037
Avril	31,80 $	–	30,84 $	231 791
Mai	32,26 $	–	31,32 $	237 298

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Emerging Markets Index ETF (« XEM »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEM (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,82 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

*Ces frais sont la somme i) des frais d'au plus 0,75 % par année que le Fonds iShares américain dans lequel le XEM investit verse à un membre du groupe de BlackRock Canada et ii) des frais d'au plus 0,10 % par année (en date du présent prospectus, 0,10 %) que le XEM verse à BlackRock Canada. BlackRock Canada rajustera les frais qui lui sont payables par le XEM afin de s'assurer que les frais de gestion annuels que verse le XEM, directement ou indirectement, à BlackRock Canada et aux membres de son groupe, ne dépassent pas 0,82 %.

Objectifs de placement

Le XEM vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Emerging Markets, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XEM investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs situés dans des pays de marchés émergents.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEM est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEM peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Emerging Markets (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés émergents. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEM est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEM :

- Risque de change
- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié aux marchés boursiers chinois

- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers

Politique en matière de distributions

Le XEM prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEM négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	29,99 $	–	28,53 $	64 369
Juillet	28,86 $	–	27,89 $	64 080
Août	29,22 $	–	28,15 $	58 202
Septembre	28,50 $	–	26,60 $	41 073
Octobre	27,75 $	–	25,78 $	89 307
Novembre	29,48 $	–	26,24 $	146 456
Décembre	29,56 $	–	28,42 $	140 392
2023				
Janvier	31,35 $	–	28,90 $	171 306
Février	30,80 $	–	28,87 $	126 177
Mars	29,77 $	–	28,36 $	81 549
Avril	29,58 $	–	28,81 $	35 489
Mai	29,39 $	–	28,71 $	61 208

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Europe IMI Index ETF (« XEU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEU (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,25 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XEU vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Europe Investable Market, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XEU investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs situés dans des pays européens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEU est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Europe Investable Market (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est constitué de sociétés à grande, à moyenne ou à petite capitalisation exerçant des activités dans les marchés européens. L'indice couvre environ 99 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant des marchés européens. Les titres indiciels comprennent généralement des titres de capitaux propres d'émetteurs à grande, à moyenne ou à petite capitalisation qui exercent des activités dans les marchés européens. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEU :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers

Politique en matière de distributions

Le XEU prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	24,85 $	–	22,38 $	62 023
Juillet	23,32 $	–	21,78 $	37 617
Août	23,61 $	–	22,17 $	180 994
Septembre	22,76 $	–	20,57 $	77 934
Octobre	22,73 $	–	20,89 $	117 617
Novembre	25,09 $	–	22,21 $	54 375
Décembre	25,75 $	–	24,58 $	64 887
2023				
Janvier	26,62 $	–	25,07 $	112 948
Février	26,92 $	–	26,26 $	57 543
Mars	27,03 $	–	25,72 $	72 596
Avril	28,29 $	–	27,02 $	40 115
Mai	28,12 $	–	26,87 $	96 475

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Europe IMI Index ETF (CAD-Hedged) (« XEH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,25 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XEH vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Europe IMI 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XEH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres européens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XEH a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Europe IMI 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est constitué de sociétés à grande, à moyenne ou à petite capitalisation exerçant des activités dans les marchés européens, dont les titres sont couverts par rapport au dollar canadien (sur une base mensuelle). L'indice couvre environ 99 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant des marchés européens. Les titres indiciels comprennent généralement des titres de capitaux propres d'émetteurs à grande, à moyenne ou à petite capitalisation qui exercent des activités dans les marchés européens. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEH :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers

Politique en matière de distributions

Le XEH prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	28,68 $	–	25,79 $	49 901
Juillet	27,50 $	–	25,68 $	61 874
Août	27,86 $	–	26,25 $	110 268
Septembre	27,00 $	–	24,35 $	85 530
Octobre	26,27 $	–	24,45 $	95 969
Novembre	28,24 $	–	25,97 $	38 525
Décembre	28,25 $	–	27,10 $	51 089
2023				
Janvier	29,16 $	–	27,61 $	57 042
Février	29,83 $	–	29,19 $	48 719
Mars	29,89 $	–	28,00 $	36 738
Avril	30,32 $	–	29,37 $	56 559
Mai	30,44 $	–	29,54 $	44 264

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Min Vol Canada Index ETF (« XMV »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMV (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XMV vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Canada Minimum Volatility ($ CA), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMV investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMV est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMV peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Canada Minimum Volatility ($ CA) (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI Canada (l'« **indice phare** »).

L'indice évalue le rendement des titres de capitaux propres figurant dans la tranche supérieure de 85 %, selon la capitalisation boursière, des titres de capitaux propres inscrits à la cote de bourses canadiennes. L'indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de l'indice phare. L'éventail des titres admissibles provient de l'indice phare, indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis le fournisseur d'indices applique une méthode fondée sur des règles pour déterminer les pondérations optimales des titres de l'indice dans le but de chercher à réduire au minimum le risque total de l'indice tout en appliquant une limite quant à la pondération par secteur (+/- 5 % par rapport à l'indice phare). L'indice est optimisé en dollars canadiens et publié en dollars canadiens. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMV est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMV :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux indices à volatilité minimale
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XMV prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMV négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	38,65 $	–	35,50 $	92 733
Juillet	36,91 $	–	35,26 $	67 756
Août	37,72 $	–	35,90 $	68 717
Septembre	37,01 $	–	34,22 $	76 922
Octobre	35,85 $	–	33,58 $	353 295
Novembre	37,77 $	–	35,17 $	309 429
Décembre	37,86 $	–	36,21 $	94 916
2023				
Janvier	38,20 $	–	36,59 $	134 447
Février	38,20 $	–	37,64 $	43 259
Mars	38,02 $	–	36,77 $	102 019
Avril	39,24 $	–	38,10 $	42 441
Mai	39,33 $	–	37,59 $	53 720

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Min Vol EAFE Index ETF (« XMI »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMI (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,35 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XMI vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility ($ US), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMI investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMI est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMI peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE Minimum Volatility ($ US) (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI EAFE (l'« **indice phare** »).

L'indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et moyenne capitalisation de l'indice phare. L'éventail des titres admissibles provient de l'indice phare, indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis le fournisseur d'indices applique une méthode fondée sur des règles pour déterminer les pondérations optimales des titres de l'indice dans le but de chercher à réduire au minimum le risque total de l'indice tout en appliquant des limites quant à la pondération par secteur (+/- 5 % par rapport à l'indice phare) et par pays. L'indice comprend des actions des marchés de l'EAEO. L'indice est optimisé en dollars américains et publié en dollars canadiens. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMI est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMI :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux indices à volatilité minimale
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XMI prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMI négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	32,65 $	–	30,72 $	38 861
Juillet	32,13 $	–	31,12 $	18 488
Août	32,47 $	–	31,13 $	20 085
Septembre	31,10 $	–	29,72 $	25 734
Octobre	30,65 $	–	29,72 $	35 760
Novembre	33,08 $	–	30,25 $	66 256
Décembre	33,68 $	–	32,86 $	76 109
2023				
Janvier	34,18 $	–	33,07 $	40 898
Février	34,10 $	–	33,54 $	25 235
Mars	34,86 $	–	33,69 $	39 532
Avril	36,49 $	–	34,86 $	26 311
Mai	36,54 $	–	34,86 $	29 821

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Min Vol EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XML »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XML (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,35 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XML vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais, et dans la mesure du possible, à couvrir l'exposition à toute devise qui en découle par rapport au dollar canadien.

Dans les conditions normales de marché, le XML investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XML est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XML peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XML a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI EAFE (l'« **indice phare** »).

L'indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de l'indice phare. L'éventail des titres admissibles provient de l'indice phare, indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis le fournisseur d'indices applique une méthode fondée sur des règles pour déterminer les pondérations optimales des titres de l'indice dans le but de chercher à réduire au minimum le risque total de l'indice tout en appliquant des limites quant à la pondération par secteur (+/- 5 % par rapport à l'indice phare) et par pays. L'indice comprend des actions des marchés de l'EAEO. L'indice est optimisé en dollars américains et publié en dollars canadiens. L'indice vise à couvrir toute exposition aux devises par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XML est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XML :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux indices à volatilité minimale
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XML prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XML négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	23,60 $	–	22,06 $	49 936
Juillet	23,43 $	–	22,67 $	10 774
Août	23,55 $	–	22,77 $	11 463
Septembre	23,05 $	–	21,57 $	27 106
Octobre	22,28 $	–	21,54 $	15 244
Novembre	23,25 $	–	22,12 $	19 629
Décembre	23,20 $	–	22,47 $	25 058
2023				
Janvier	23,31 $	–	22,80 $	9 289
Février	23,59 $	–	23,27 $	8 509
Mars	23,94 $	–	22,99 $	20 283
Avril	24,89 $	–	23,99 $	14 754
Mai	25,16 $	–	24,37 $	16 083

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Min Vol Emerging Markets Index ETF (« XMM »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMM (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,79 % de la valeur liquidative*†
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

†Le 29 mars 2018, BlackRock Canada a annoncé qu'elle avait accepté de prolonger la renonciation partielle, annoncée antérieurement, aux frais de gestion que devrait par ailleurs payer le XMM (la « renonciation visant le XMM »). La renonciation visant le XMM expirera maintenant le 21 décembre 2023. Compte tenu de la renonciation visant le XMM, BlackRock Canada a le droit de recevoir du XMM des frais de gestion annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative du XMM. BlackRock Canada peut révoquer la renonciation visant le XMM, la modifier ou la prolonger à tout moment sans en aviser les porteurs de parts du XMM (autrement que par voie de communiqué) ni leur demander leur approbation.

Objectifs de placement

Le XMM vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility ($ US), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMM investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs situés dans des pays des marchés émergents.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMM est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMM peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility ($ US) (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI Emerging Markets (l'« **indice phare** »).

L'indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de l'indice phare. L'éventail des titres admissibles provient de l'indice phare, indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis le fournisseur d'indices applique une méthode fondée sur des règles pour déterminer les pondérations optimales des titres de l'indice dans le but de chercher à réduire au minimum le risque total de l'indice, tout appliquant des limites quant à la pondération par secteur (+/- 5 % par rapport à l'indice phare) et par pays. L'indice est optimisé en dollars américains et publié en dollars canadiens. L'indice est généralement rééquilibré chaque année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMM est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMM :

- Risque lié aux placements en Chine
- Risque lié aux marchés boursiers chinois
- Risque de change
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux indices à volatilité minimale
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XMM prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMM négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	26,30 $	–	25,43 $	15 824
Juillet	25,82 $	–	25,25 $	14 724
Août	26,31 $	–	25,66 $	20 019
Septembre	25,75 $	–	25,06 $	14 988
Octobre	25,60 $	–	24,59 $	16 602
Novembre	26,50 $	–	24,80 $	36 400
Décembre	26,45 $	–	25,79 $	23 085
2023				
Janvier	26,74 $	–	26,11 $	30 263
Février	26,43 $	–	25,79 $	13 541
Mars	26,68 $	–	25,85 $	15 412
Avril	27,08 $	–	26,41 $	14 837
Mai	27,17 $	–	26,59 $	6 695

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Min Vol Global Index ETF (« XMW »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMW (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XMW vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI ACWI Minimum Volatility ($ US), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMW investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMW est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMW peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI ACWI Minimum Volatility ($ US) (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI All Country World (l'« **indice phare** »).

L'indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de l'indice phare. L'éventail des titres admissibles provient de l'indice phare, indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis le fournisseur d'indices applique une méthode fondée sur des règles pour déterminer les pondérations optimales des titres de l'indice dans le but de chercher à réduire au minimum le risque total de l'indice, tout en appliquant des limites quant à la pondération par secteur (+/- 5 % par rapport à l'indice phare) et par pays. L'indice est optimisé en dollars américains et publié en dollars canadiens. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMW est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMW :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux indices à volatilité minimale
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XMW prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMW négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	44,19 $	–	41,93 $	15 320
Juillet	44,26 $	–	43,28 $	26 045
Août	45,74 $	–	44,16 $	25 979
Septembre	44,69 $	–	43,41 $	16 129
Octobre	44,86 $	–	43,06 $	46 253
Novembre	47,00 $	–	43,92 $	44 833
Décembre	47,15 $	–	45,52 $	38 197
2023				
Janvier	46,15 $	–	45,55 $	73 667
Février	45,75 $	–	44,94 $	40 976
Mars	46,21 $	–	44,78 $	60 468
Avril	47,68 $	–	46,14 $	20 325
Mai	47,74 $	–	46,21 $	36 890

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Min Vol Global Index ETF (CAD-Hedged) (« XMY »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMY (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XMY vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI ACWI Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais, et dans la mesure du possible, à couvrir l'exposition à toute devise qui en découle par rapport au dollar canadien.

Dans les conditions normales de marché, le XMY investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMY est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMY peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XMY a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI ACWI Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI All Country World (l'« **indice phare** »).

L'indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de l'indice phare. L'éventail des titres admissibles provient de l'indice phare, indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis le fournisseur d'indices applique une méthode fondée sur des règles pour déterminer les pondérations optimales des titres de l'indice dans le but de chercher à réduire au minimum le risque total de l'indice, tout en appliquant des limites quant à la pondération par secteur (+/- 5 % par rapport à l'indice phare) et par pays. L'indice est optimisé en dollars américains et publié en dollars canadiens. L'indice vise à couvrir son exposition aux devises par rapport au dollar canadien. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMY est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMY :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux indices à volatilité minimale
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XMY prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMY négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	27,20 $	–	25,18 $	7 409
Juillet	26,95 $	–	26,16 $	9 700
Août	27,67 $	–	26,47 $	6 099
Septembre	27,11 $	–	24,98 $	7 332
Octobre	26,27 $	–	24,86 $	11 031
Novembre	27,39 $	–	25,74 $	38 877
Décembre	27,33 $	–	26,20 $	17 655
2023				
Janvier	26,72 $	–	26,29 $	4 578
Février	26,63 $	–	25,86 $	32 273
Mars	26,66 $	–	25,57 $	6 708
Avril	27,50 $	–	26,80 $	3 384
Mai	27,61 $	–	26,76 $	7 118

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Min Vol USA Index ETF (« XMU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMU (parts en $ CA); XMU.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XMU vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI USA Minimum Volatility ($ US), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMU investira principalement dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMU est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Minimum Volatility ($ US) (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »).

L'indice mesure le rendement des titres de capitaux propres se situant dans la tranche de 85 %, selon la capitalisation boursière, des titres de capitaux propres inscrits à des bourses des États-Unis. L'indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de l'indice phare. L'éventail des titres admissibles provient de l'indice phare, indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis le fournisseur d'indices applique une méthode fondée sur des règles pour déterminer les pondérations optimales des titres de l'indice dans le but de chercher à réduire au minimum le risque total de l'indice, tout en appliquant des limites quant à la pondération par secteur (+/- 5 % par rapport à l'indice phare). L'indice est optimisé en dollars américains et publié en dollars canadiens. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMU :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux indices à volatilité minimale
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XMU prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XMU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	62,53 $	–	58,45 $	32 759	49,91 $	–	45,23 $	394
Juillet	63,72 $	–	61,38 $	19 711	49,94 $	–	47,47 $	413
Août	66,50 $	–	63,27 $	52 125	51,83 $	–	48,48 $	576
Septembre	64,70 $	–	61,57 $	53 024	50,01 $	–	44,80 $	6 948
Octobre	65,73 $	–	61,39 $	46 372	48,49 $	–	44,58 $	670
Novembre	68,30 $	–	63,34 $	175 464	50,86 $	–	46,88 $	2 734
Décembre	68,66 $	–	65,89 $	86 082	51,04 $	–	48,70 $	2 009
2023								
Janvier	66,77 $	–	65,13 $	52 795	50,01 $	–	48,60 $	10 862
Février	66,25 $	–	65,01 $	56 822	49,89 $	–	47,95 $	3 053
Mars	66,32 $	–	64,31 $	58 045	49,23 $	–	46,80 $	2 090
Avril	67,50 $	–	66,09 $	36 655	50,21 $	–	49,09 $	501
Mai	67,73 $	–	65,37 $	39 473	50,21 $	–	48,40 $	1 185

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Min Vol USA Index ETF (CAD-Hedged) (« XMS »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMS (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XMS vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI USA Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais, et dans la mesure du possible, à couvrir l'exposition à toute devise qui en découle par rapport au dollar canadien.

Dans les conditions normales de marché, le XMS investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMS est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMS peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XMS a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Minimum Volatility (USD) 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »).

L'indice mesure le rendement des titres de capitaux propres se situant dans la tranche de 85 %, selon la capitalisation boursière, des titres de capitaux propres inscrits à des bourses des États-Unis. L'indice vise à représenter les caractéristiques de rendement d'une stratégie à volatilité minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de l'indice phare. L'éventail des titres admissibles provient de l'indice phare, indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, puis le fournisseur d'indices applique une méthode fondée sur des règles pour déterminer les pondérations optimales des titres de l'indice dans le but de chercher à réduire au minimum le risque total de l'indice, tout en appliquant des limites quant à la pondération par secteur (+/- 5 % par rapport à l'indice phare). L'indice est optimisé en dollars américains et publié en dollars canadiens. L'indice vise à couvrir son exposition aux devises par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMS est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMS :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux indices à volatilité minimale
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XMS prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMS négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	31,48 $	–	28,46 $	12 241
Juillet	31,45 $	–	29,90 $	10 665
Août	32,65 $	–	30,53 $	22 517
Septembre	31,48 $	–	28,08 $	17 021
Octobre	30,39 $	–	27,96 $	31 696
Novembre	31,86 $	–	29,38 $	41 466
Décembre	31,97 $	–	30,50 $	34 969
2023				
Janvier	31,26 $	–	30,42 $	32 570
Février	31,21 $	–	29,97 $	15 738
Mars	30,76 $	–	29,25 $	32 356
Avril	31,34 $	–	30,65 $	15 671
Mai	31,37 $	–	30,22 $	17 743

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Multifactor Canada Index ETF (« XFC »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XFC (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XFC vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Canada IMI Select Diversified Multiple-Factor (CAD), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XFC investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XFC est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XFC peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI Canada IMI Select Diversified Multiple-Factor (CAD) (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI Canada IMI (l'« **indice phare** »).

L'indice est un indice fondé sur des règles conçu pour être constitué de titres de capitaux propres provenant de l'indice phare qui ont une forte exposition à quatre facteurs de style de placement, soit la valeur, le momentum, la faible taille et la qualité. Par le passé, ces quatre facteurs ont été associés à une prime de rendement systématique et ont surpassé, à long terme, le rendement des indices pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Outre la sélection de titres en fonction de leur exposition aux facteurs cibles, l'indice est conçu de façon à maintenir un niveau de risque total et d'autres caractéristiques similaires à ceux de l'indice phare. Le fournisseur d'indices attribue un pointage factoriel composite à chaque titre de l'indice phare en utilisant la moyenne des pointages des quatre facteurs de style de placement, chacun de ceux-ci étant calculé à l'aide d'un procédé exclusif : le pointage « valeur », que l'on calcule en fonction des ratios d'évaluation d'une société (comme le ratio cours/bénéfice prévisionnel, le ratio cours/valeur comptable et la valeur d'entreprise par rapport aux flux d'exploitation); le pointage « qualité », que l'on calcule en fonction des paramètres financiers sous-jacents d'une société (comme le rendement des capitaux propres, le ratio emprunts/capitaux propres et la variabilité du bénéfice); le pointage « momentum », que l'on calcule en fonction du rendement relatif d'un titre par rapport au marché global sur une période de deux ans et aux titres d'autres sociétés établies dans le même pays au cours des six et 12 mois précédents (avec un écart d'un mois) et le pointage « faible

taille », que l'on calcule en comparant la capitalisation boursière d'une société à celle d'autres sociétés établies dans le même pays. Les émetteurs constituants sont ceux qui maximisent l'exposition totale de l'indice aux quatre facteurs cibles, tout en maintenant simultanément un niveau de risque total prévu similaire à celui de l'indice phare et en limitant le roulement annuel total et l'étendue des écarts d'exposition aux secteurs, aux pays, aux pondérations des composantes et aux facteurs de style de placement qui ne sont pas des facteurs cibles (par rapport à l'indice phare). L'exposition de l'indice au facteur de style de placement « faible taille » est également restreinte afin d'assurer une composition liquide et pouvant être investie.

L'indice se compose de titres de sociétés du Canada et peut comprendre ceux de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XFC est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XFC :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux indices fondés sur des facteurs
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XFC prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XFC négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	27,59 $	–	24,25 $	23 698
Juillet	26,15 $	–	24,37 $	41 082
Août	26,56 $	–	25,49 $	51 976
Septembre	26,01 $	–	23,58 $	36 057
Octobre	25,00 $	–	23,73 $	11 912
Novembre	26,65 $	–	24,68 $	30 220
Décembre	26,77 $	–	25,58 $	52 545
2023				
Janvier	27,06 $	–	25,67 $	56 664
Février	27,25 $	–	26,74 $	15 845
Mars	27,42 $	–	25,97 $	17 013
Avril	27,54 $	–	26,82 $	3 139
Mai	27,47 $	–	26,55 $	8 882

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (« XFI »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XFI (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XFI vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XFI investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XFI est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XFI peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD) (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI EAFE (l'« **indice phare** »).

L'indice est un indice fondé sur des règles conçu pour être constitué de titres de capitaux propres provenant de l'indice phare qui ont une forte exposition à quatre facteurs de style de placement, soit la valeur, le momentum, la faible taille et la qualité. Par le passé, ces quatre facteurs ont été associés à une prime de rendement systématique et ont surpassé, à long terme, le rendement des indices pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Outre la sélection de titres en fonction de leur exposition aux facteurs cibles, l'indice est conçu de façon à maintenir un niveau de risque total et d'autres caractéristiques similaires à ceux de l'indice phare. Le fournisseur d'indices attribue un pointage factoriel composite à chaque titre de l'indice phare en utilisant la moyenne des pointages des quatre facteurs de style de placement, chacun de ceux-ci étant calculé à l'aide d'un procédé exclusif : le pointage « valeur », que l'on calcule en fonction des ratios d'évaluation d'une société (comme le ratio cours/bénéfice prévisionnel, le ratio cours/valeur comptable et la valeur d'entreprise par rapport aux flux d'exploitation); le pointage « qualité », que l'on calcule en fonction des paramètres financiers sous-jacents d'une société (comme le rendement des capitaux propres, le ratio emprunts/capitaux propres et la variabilité du bénéfice); le pointage « momentum », que l'on calcule en fonction du rendement relatif d'un titre par rapport au marché global sur une période de deux ans et aux titres d'autres sociétés établies dans le même pays au cours des six et 12 mois précédents (avec un écart d'un mois) et le pointage « faible

taille », que l'on calcule en comparant la capitalisation boursière d'une société à celle d'autres sociétés établies dans le même pays. Les émetteurs constituants sont ceux qui maximisent l'exposition totale de l'indice aux quatre facteurs cibles, tout en maintenant simultanément un niveau de risque total prévu similaire à celui de l'indice phare et en limitant le roulement annuel total et l'étendue des écarts d'exposition aux secteurs, aux pays, aux pondérations des composantes et aux facteurs de style de placement qui ne sont pas des facteurs cibles (par rapport à l'indice phare).

L'indice se compose de titres de sociétés d'une partie ou de la totalité des marchés de l'EAEO. Il peut comprendre les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XFI est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XFI :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux indices fondés sur des facteurs
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XFI prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XFI négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	22,29 $	–	20,14 $	21 808
Juillet	20,83 $	–	19,76 $	2 368
Août	21,05 $	–	20,05 $	3 922
Septembre	20,22 $	–	18,67 $	16 328
Octobre	19,73 $	–	18,77 $	6 865
Novembre	21,62 $	–	19,35 $	7 813
Décembre	22,13 $	–	21,39 $	12 448
2023				
Janvier	23,02 $	–	21,77 $	2 558
Février	23,28 $	–	22,78 $	2 042
Mars	23,68 $	–	22,57 $	7 139
Avril	24,21 $	–	23,36 $	5 640
Mai	24,07 $	–	23,06 $	2 169

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged) (« XFF »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XFF (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XFF vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XFF investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux. Le XFF visera à couvrir l'exposition au dollar américain ou à toute autre devise qui en découle, selon le cas, par rapport au dollar canadien.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XFF est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XFF peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XFF a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition au dollar américain ou à d'autres devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI EAFE Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI EAFE (l'« **indice phare** »).

L'indice est un indice fondé sur des règles conçu pour être composé de titres de capitaux propres provenant de l'indice phare qui ont une forte exposition à quatre facteurs de style de placement, soit la valeur, le momentum, la faible taille et la qualité. Par le passé, ces quatre facteurs ont été associés à une prime de rendement systématique et ont surpassé, à long terme, le rendement des indices pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Outre la sélection de titres en fonction de leur exposition aux facteurs cibles, l'indice est conçu de façon à maintenir un niveau de risque total et d'autres caractéristiques similaires à ceux de l'indice phare. Le fournisseur d'indices attribue un pointage factoriel composite à chaque titre de l'indice phare en utilisant la moyenne des pointages des quatre facteurs de style de placement, chacun de ceux-ci étant calculé à l'aide d'un procédé exclusif : le pointage « valeur », que l'on calcule en fonction des ratios d'évaluation d'une société (comme le ratio cours/bénéfice prévisionnel, le ratio cours/valeur comptable et la valeur d'entreprise par rapport aux flux d'exploitation); le pointage « qualité », que l'on calcule en

fonction des paramètres financiers sous-jacents d'une société (comme le rendement des capitaux propres, le ratio emprunts/capitaux propres et la variabilité du bénéfice); le pointage « momentum », que l'on calcule en fonction du rendement relatif d'un titre par rapport au marché global sur une période de deux ans et aux titres d'autres sociétés établies dans le même pays au cours des six et 12 mois précédents (avec un écart d'un mois) et le pointage « faible taille », que l'on calcule en comparant la capitalisation boursière d'une société à celle d'autres sociétés établies dans le même pays. Les émetteurs constituants sont ceux qui maximisent l'exposition totale de l'indice aux quatre facteurs cibles, tout en maintenant simultanément un niveau de risque total prévu similaire à celui de l'indice phare et en limitant le roulement annuel total et l'étendue des écarts d'exposition aux secteurs, aux pays, aux pondérations des composantes et aux facteurs de style de placement qui ne sont pas des facteurs cibles (par rapport à l'indice phare).

L'indice se compose de titres de sociétés d'une partie ou de la totalité des marchés de l'EAEO. Il peut comprendre les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. L'indice est entièrement couvert par rapport au dollar canadien chaque mois. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XFF est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XFF :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux indices fondés sur des facteurs
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XFF prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XFF négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	26,48 $	–	24,04 $	8 981
Juillet	25,19 $	–	23,88 $	745
Août	25,38 $	–	24,29 $	4 578
Septembre	24,88 $	–	22,50 $	232
Octobre	23,69 $	–	22,65 $	2 117
Novembre	25,31 $	–	23,50 $	10 016
Décembre	25,18 $	–	24,32 $	6 301
2023				
Janvier	26,16 $	–	24,68 $	26 680
Février	26,74 $	–	26,25 $	12 437
Mars	27,16 $	–	25,44 $	12 330
Avril	27,35 $	–	26,49 $	8 045
Mai	27,44 $	–	26,70 $	9 059

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (« XFS »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XFS (parts en $ CA); XFS.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XFS vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD), déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XFS investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XFS est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XFS peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD) (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »).

L'indice est un indice fondé sur des règles conçu pour être composé de titres de capitaux propres provenant de l'indice phare qui ont une forte exposition à quatre facteurs de style de placement, soit la valeur, le momentum, la faible taille et la qualité. Par le passé, ces quatre facteurs ont été associés à une prime de rendement systématique et ont surpassé, à long terme, le rendement des indices pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Outre la sélection de titres en fonction de leur exposition aux facteurs cibles, l'indice est conçu de façon à maintenir un niveau de risque total et d'autres caractéristiques similaires à ceux de l'indice phare. Le fournisseur d'indices attribue un pointage factoriel composite à chaque titre de l'indice phare en utilisant la moyenne des pointages des quatre facteurs de style de placement, chacun de ceux-ci étant calculé à l'aide d'un procédé exclusif : le pointage « valeur », que l'on calcule en fonction des ratios d'évaluation d'une société (comme le ratio cours/bénéfice prévisionnel, le ratio cours/valeur comptable et la valeur d'entreprise par rapport aux flux d'exploitation); le pointage « qualité », que l'on calcule en fonction des paramètres financiers sous-jacents d'une société (comme le rendement des capitaux propres, le ratio emprunts/capitaux propres et la variabilité du bénéfice); le pointage « momentum », que l'on calcule en fonction du rendement relatif d'un titre par rapport au marché global sur une période de deux ans et aux titres d'autres sociétés établies dans le même pays au cours des six et 12 mois précédents (avec un écart d'un mois) et le pointage « faible

taille », que l'on calcule en comparant la capitalisation boursière d'une société à celle d'autres sociétés établies dans le même pays. Les émetteurs constituants sont ceux qui maximisent l'exposition totale de l'indice aux quatre facteurs cibles, tout en maintenant simultanément un niveau de risque total prévu similaire à celui de l'indice phare et en limitant le roulement annuel total et l'étendue des écarts d'exposition aux secteurs, aux pays, aux pondérations des composantes et aux facteurs de style de placement qui ne sont pas des facteurs cibles (par rapport à l'indice phare).

L'indice se compose de titres de sociétés des États-Unis et peut comprendre ceux de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XFS est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XFS :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux indices fondés sur des facteurs
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US uniquement)

Politique en matière de distributions

Le XFS prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XFS négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	34,13 $	–	30,67 $	21 386	27,26 $	–	23,83 $	1 700
Juillet	33,98 $	–	31,29 $	15 438	--	–	--	0
Août	35,57 $	–	33,58 $	32 565	--	–	--	0
Septembre	34,50 $	–	31,91 $	38 986	--	–	--	0
Octobre	35,01 $	–	32,46 $	8 482	25,83 $	–	23,59 $	116
Novembre	36,11 $	–	33,66 $	15 942	--	–	--	0
Décembre	36,01 $	–	33,87 $	18 004	--	–	--	0
2023								
Janvier	35,32 $	–	33,70 $	8 967	--	–	--	0
Février	35,96 $	–	35,03 $	11 997	27,05 $	–	25,87 $	100
Mars	35,80 $	–	33,86 $	14 630	--	–	--	0
Avril	35,60 $	–	34,78 $	31 968	--	–	--	0
Mai	35,63 $	–	34,42 $	5 749	--	–	--	0

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged) (« XFA »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XFA (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XFA vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XFA investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains. Le XFA visera à couvrir l'exposition au dollar américain ou à toute autre devise qui en découle, selon le cas, par rapport au dollar canadien.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XFA est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XFA peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XFA a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui a trait à son exposition au dollar américain et à d'autres devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Diversified Multiple-Factor (CAD) 100% Hedged to CAD (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »).

L'indice est un indice fondé sur des règles conçu pour être composé de titres de capitaux propres provenant de l'indice phare qui ont une forte exposition à quatre facteurs de style de placement, soit la valeur, le momentum, la faible taille et la qualité. Par le passé, ces quatre facteurs ont été associés à une prime de rendement systématique et ont surpassé, à long terme, le rendement des indices pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Outre la sélection de titres en fonction de leur exposition aux facteurs cibles, l'indice est conçu de façon à maintenir un niveau de risque total et d'autres caractéristiques similaires à ceux de l'indice phare. Le fournisseur d'indices attribue un pointage factoriel composite à chaque titre de l'indice phare en utilisant la moyenne des pointages des quatre facteurs de style de placement, chacun de ceux-ci étant calculé à l'aide d'un procédé exclusif : le pointage « valeur », que l'on calcule en fonction des ratios d'évaluation d'une société (comme le ratio cours/bénéfice prévisionnel, le ratio cours/valeur comptable et la valeur d'entreprise par rapport aux flux d'exploitation); le pointage « qualité », que l'on calcule en

fonction des paramètres financiers sous-jacents d'une société (comme le rendement des capitaux propres, le ratio emprunts/capitaux propres et la variabilité du bénéfice); le pointage « momentum », que l'on calcule en fonction du rendement relatif d'un titre par rapport au marché global sur une période de deux ans et aux titres d'autres sociétés établies dans le même pays au cours des six et 12 mois précédents (avec un écart d'un mois) et le pointage « faible taille », que l'on calcule en comparant la capitalisation boursière d'une société à celle d'autres sociétés établies dans le même pays. Les émetteurs constituants sont ceux qui maximisent l'exposition totale de l'indice aux quatre facteurs cibles, tout en maintenant simultanément un niveau de risque total prévu similaire à celui de l'indice phare et en limitant le roulement annuel total et l'étendue des écarts d'exposition aux secteurs, aux pays, aux pondérations des composantes et aux facteurs de style de placement qui ne sont pas des facteurs cibles (par rapport à l'indice phare).

L'indice se compose de titres de sociétés des États-Unis et peut comprendre ceux de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. L'indice est entièrement couvert par rapport au dollar canadien chaque mois. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XFA est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XFA :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux indices fondés sur des facteurs
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XFA prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XFA négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	33,98 $	–	29,59 $	5 544
Juillet	33,11 $	–	30,15 $	7 503
Août	34,41 $	–	32,02 $	18 015
Septembre	33,16 $	–	28,73 $	21 526
Octobre	31,92 $	–	29,18 $	9 003
Novembre	33,23 $	–	30,74 $	9 959
Décembre	33,26 $	–	30,87 $	5 655
2023				
Janvier	32,89 $	–	30,78 $	4 700
Février	33,34 $	–	31,86 $	1 360
Mars	32,55 $	–	30,48 $	2 300
Avril	32,57 $	–	31,53 $	930
Mai	32,53 $	–	31,51 $	20 068

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI USA Momentum Factor Index ETF (« XMTM »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMTM (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XMTM vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada qui mesure le rendement de titres de capitaux propres américains qui, selon le fournisseur d'indices, affichent des caractéristiques de momentum favorables. Le XMTM vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Momentum SR Variant.

Dans les conditions normales de marché, le XMTM investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMTM est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMTM peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Momentum SR Variant (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »).

L'indice se compose de titres affichant des caractéristiques de momentum relativement supérieures à celles de son indice phare classique pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. L'indice phare comprend des titres de sociétés américaines à grande et à moyenne capitalisation, au sens donné à ces termes par le fournisseur d'indices.

L'indice vise à mesurer le rendement d'une stratégie fondée sur le momentum des capitaux propres en mettant l'accent sur les titres affichant une forte progression de leur cours, tout en assurant une liquidité raisonnablement élevée des opérations, en conservant une capacité de placement et en maintenant un taux de rotation modéré au sein de l'indice, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices dans chaque cas. Un calcul du momentum du cours rajusté en fonction du risque, que le fournisseur d'indices définit comme l'excédent du rendement sur le taux sans risque divisé par l'écart-type annualisé des rendements hebdomadaires au cours des trois dernières années, est effectué pour chaque titre figurant dans l'indice phare au cours de périodes de six et de douze mois. Le calcul du momentum du cours rajusté en fonction du risque pour les périodes de six et de douze mois est ensuite normalisé selon un écart-type de +/-3 et traduit

en pointage de momentum moyen. La pondération de chaque émetteur constituant est établie par la multiplication du pointage du momentum du titre par sa pondération selon la capitalisation boursière au sein de l'indice phare. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre, mais il peut être rééquilibré chaque mois si la volatilité de l'indice phare a augmenté au-delà d'un seuil précisé par le fournisseur d'indices. Toutefois, l'indice aura recours à une méthode de mise en application progressive des changements à l'indice en utilisant un rééquilibrage sur une période de trois jours plutôt qu'un rééquilibrage sur un jour.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMTM est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMTM :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux indices fondés sur des facteurs
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Le XMTM est également assujetti au facteur de risque spécifique suivant :

Risque lié au momentum des titres

Les titres qui affichaient auparavant des caractéristiques de momentum élevé pourraient ne pas connaître un momentum favorable dans le futur ou pourraient subir une volatilité plus importante que l'ensemble du marché. Le fournisseur d'indices pourrait ne pas parvenir à créer un indice qui mise le momentum des titres. De plus, le style de placement axé sur le momentum pourrait perdre sa popularité au cours de certaines périodes et le rendement des placements du XMTM pourrait en souffrir.

Politique en matière de distributions

Le XMTM prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMTM négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	22,77 $	–	20,89 $	9 514
Juillet	22,54 $	–	21,58 $	11 983
Août	23,43 $	–	22,12 $	18 329
Septembre	23,12 $	–	22,33 $	4 640
Octobre	24,80 $	–	22,64 $	1 544
Novembre	25,24 $	–	24,16 $	2 490
Décembre	25,31 $	–	24,17 $	936
2023				
Janvier	24,02 $	–	23,49 $	3 985
Février	23,70 $	–	23,00 $	2 198
Mars	23,68 $	–	22,36 $	509 476
Avril	23,75 $	–	23,12 $	1 677
Mai	23,68 $	–	22,52 $	384

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI USA Quality Factor Index ETF (« XQLT »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XQLT (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XQLT vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada qui mesure le rendement de titres de capitaux propres américains qui, selon le fournisseur d'indices, affichent des caractéristiques de qualité favorables. Le XQLT vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Sector Neutral Quality.

Dans les conditions normales de marché, le XQLT investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XQLT est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XQLT peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Sector Neutral Quality (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »).

L'indice phare comprend des titres de sociétés américaines à grande et à moyenne capitalisation, au sens donné à ces termes par le fournisseur d'indices.

L'indice vise à mesurer le rendement de titres qui composent l'indice phare affichant des caractéristiques de qualité supérieures à celles de leurs pairs (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) au sein du secteur correspondant de la GICS. Pour établir l'indice, le fournisseur d'indices fixe le pointage de qualité de chaque titre qui compose l'indice phare en fonction de trois variables fondamentales, soit un rendement élevé des capitaux propres, une faible variabilité des bénéfices et un faible effet de levier. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XQLT est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XQLT :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux indices fondés sur des facteurs
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Le XQLT est également assujetti au facteur de risque spécifique suivant :

Risque lié à la qualité des titres

Le fournisseur d'indices estime que les titres qui composent l'indice sont de qualité, mais rien ne garantit que leur rendement passé se poursuivra. Les sociétés qui émettent de tels titres risquent d'obtenir des rendements plus faibles que prévu ou pourraient subir une croissance négative, ainsi qu'une augmentation de leur endettement, entraînant des rendements plus faibles que prévu ou des rendements négatifs pour le XQLT.

Politique en matière de distributions

Le XQLT prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XQLT négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	25,56 $	–	22,98 $	60 614
Juillet	25,56 $	–	23,54 $	93 113
Août	26,68 $	–	24,95 $	125 976
Septembre	25,58 $	–	23,58 $	95 809
Octobre	25,33 $	–	23,64 $	83 574
Novembre	26,64 $	–	24,26 $	80 356
Décembre	26,70 $	–	25,19 $	86 236
2023				
Janvier	26,53 $	–	25,13 $	67 510
Février	27,45 $	–	26,35 $	97 021
Mars	27,38 $	–	26,15 $	69 843
Avril	27,94 $	–	27,13 $	56 160
Mai	28,58 $	–	27,10 $	157 001

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI USA Value Factor Index ETF (« XVLU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XVLU (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XVLU vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada qui mesure le rendement de titres de capitaux propres américains qui, selon le fournisseur d'indices, affichent des caractéristiques de valeur favorables. Le XVLU vise actuellement à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Enhanced Value. Dans les conditions normales de marché, le XVLU investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XVLU est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XVLU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI USA Enhanced Value (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est tiré d'un « indice phare », soit l'indice MSCI USA (l'« **indice phare** »).

L'indice phare comprend des titres de sociétés américaines à grande et à moyenne capitalisation, au sens donné à ces termes par le fournisseur d'indices.

L'indice vise à mesurer le rendement de titres qui composent l'indice phare affichant des caractéristiques de valeur supérieures à celles de leurs pairs (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) au sein du secteur correspondant de la GICS. Pour établir l'indice, le fournisseur d'indices fixe la pondération de la valeur de chaque titre qui compose l'indice phare en fonction de trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice prévisionnel et le ratio valeur de l'entreprise/flux de trésorerie provenant de l'exploitation. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XVLU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XVLU :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux indices fondés sur des facteurs
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Le XVLU est également assujetti au facteur de risque spécifique suivant :

Risque lié à la valeur des titres

Les titres émis par des sociétés pouvant être perçues comme étant sous-évaluées risquent de ne prendre aucune valeur pendant de longues périodes et pourraient ne jamais atteindre leur pleine valeur potentielle. Le fournisseur d'indices pourrait ne pas parvenir à créer un indice qui mise sur des titres sous-évalués. Les titres de valeur produisent généralement un meilleur rendement que les titres qui ne sont pas des titres de valeur en périodes de reprise économique. La popularité des titres de valeur pourrait augmenter ou diminuer au fil du temps.

Politique en matière de distributions

Le XVLU prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XVLU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus.

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	24,22 $	–	21,61 $	20 713
Juillet	23,12 $	–	21,99 $	10 658
Août	24,09 $	–	22,91 $	18 620
Septembre	23,33 $	–	21,35 $	36 509
Octobre	23,85 $	–	21,65 $	19 613
Novembre	24,75 $	–	23,27 $	27 600
Décembre	24,71 $	–	23,19 $	35 403
2023				
Janvier	24,39 $	–	23,43 $	20 111
Février	24,88 $	–	24,06 $	22 500
Mars	24,43 $	–	22,78 $	38 563
Avril	23,67 $	–	22,91 $	10 478
Mai	23,31 $	–	22,26 $	22 434

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares MSCI World Index ETF (« XWD »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XWD (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,44 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XWD vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI World, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XWD investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres internationaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XWD est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de ces stratégies, le XWD peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice MSCI World (l'« **indice** ») est fourni par MSCI, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés développés. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.msci.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XWD est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XWD :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XWD prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XWD négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	64,88 $	–	58,77 $	219 249
Juillet	64,02 $	–	59,96 $	173 941
Août	66,55 $	–	62,62 $	110 556
Septembre	64,08 $	–	59,86 $	127 708
Octobre	63,69 $	–	59,61 $	162 460
Novembre	67,18 $	–	61,78 $	269 063
Décembre	67,34 $	–	64,01 $	296 844
2023				
Janvier	67,43 $	–	64,19 $	310 548
Février	68,97 $	–	67,01 $	238 887
Mars	68,84 $	–	66,08 $	498 603
Avril	70,29 $	–	68,46 $	211 514
Mai	70,71 $	–	68,86 $	156 022

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares NASDAQ 100 Index ETF (CAD-Hedged) (« XQQ »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XQQ (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,35 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XQQ vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XQQ investira principalement dans des titres de capitaux propres des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XQQ est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XQQ peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le XQQ a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique **« Stratégies de placement »**.

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice NASDAQ-100 Currency Hedged CAD (l'« **indice** ») est fourni par Nasdaq, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et comprend 100 des titres non financiers inscrits à la cote du NASDAQ Stock Market qui, selon leur capitalisation boursière, sont les plus importants à l'échelle nationale et internationale. L'indice comprend les titres de sociétés de tous les principaux groupes sectoriels, notamment l'informatique, le matériel informatique, les logiciels, les télécommunications, le commerce de gros/de détail et les biotechnologies. Il ne contient aucun titre de sociétés financières, y compris les sociétés de placement. L'indice est calculé selon une méthode axée sur la pondération en fonction de la capitalisation boursière modifiée. Cette méthode devrait conserver, en général, les caractéristiques économiques de la pondération en fonction de la capitalisation boursière tout en procurant une plus grande diversification. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. La composition de l'indice est généralement mise à jour chaque année et les pondérations des titres constituants sont généralement mises à jour chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au https://indexes.nasdaqomx.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XQQ est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XQQ :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XQQ investit une partie importante de son actif dans le secteur de la technologie. L'indice est composé en grande partie d'émetteurs du secteur de la technologie. Dans le secteur de la technologie, la concurrence est très vive. Les entreprises de technologie peuvent connaître une expansion ou un déclin rapide en très peu de temps, leurs antécédents d'exploitation peuvent être de courte durée et le cycle de vie de leurs produits peut être très bref. Elles peuvent avoir des gammes de produits, des marchés, des ressources financières ou du personnel limités. Les entreprises de technologie sont également largement tributaires des droits de propriété intellectuelle et la perte de ces droits ou de leur valeur peut avoir une incidence négative sur celles-ci. La valeur marchande des titres des émetteurs de ce secteur peut être touchée par ces facteurs ainsi que par d'autres facteurs.

Politique en matière de distributions

Le XQQ prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XQQ négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	100,44 $	–	86,47 $	1 978 014
Juillet	100,51 $	–	89,94 $	1 387 837
Août	106,05 $	–	95,25 $	1 328 250
Septembre	98,82 $	–	84,68 $	2 211 359
Octobre	90,04 $	–	82,49 $	2 146 736
Novembre	92,69 $	–	82,50 $	1 750 261
Décembre	92,96 $	–	82,41 $	1 675 379
2023				
Janvier	93,48 $	–	82,76 $	1 302 007
Février	98,33 $	–	92,06 $	1 384 832
Mars	101,27 $	–	91,01 $	2 083 941
Avril	101,76 $	–	97,77 $	1 257 896
Mai	110,45 $	–	99,80 $	975 830

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P Global Consumer Discretionary Index ETF (CAD-Hedged) (« XCD »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCD (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,63 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XCD vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XCD investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs internationaux qui œuvrent dans le secteur de la consommation discrétionnaire.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCD est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCD peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XCD a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P Global 1200 Consumer Discretionary (Sector) Capped CAD Hedged (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et comprend tous les émetteurs constituants de l'indice S&P Global 1200 faisant partie du secteur de la consommation discrétionnaire, tel qu'il est défini par la GICS, la classification de secteurs la plus utilisée au monde. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle.

L'indice a recours à une méthode de plafonnement qui limite la pondération des titres d'un seul émetteur constituant à un maximum de 10 % de l'indice. De plus, la méthode de plafonnement limite la somme des pondérations des titres de tous les émetteurs constituants qui constituent individuellement plus de 5 % de la pondération de l'indice à un maximum de 25 % de la pondération de l'indice, au total. Pour mettre en œuvre cette méthode de plafonnement, l'indice restreint, à chaque rééquilibrage trimestriel, i) à un maximum de 10 % la pondération d'un seul émetteur constituant et ii) à un maximum de 22,5 % la pondération totale de tous les émetteurs constituants qui dépassent,

individuellement, une pondération de 4,5 % dans l'indice. Entre les révisions trimestrielles prévues de l'indice, l'indice est rééquilibré à la fin d'un jour au cours duquel les limites suivantes sont dépassées : une pondération totale de 25 % pour l'ensemble des émetteurs constituants qui dépassent, individuellement, une pondération de 5 % dans l'indice. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette méthode de plafonnement, le fournisseur d'indices peut juger que deux sociétés ou plus appartiennent au même émetteur constituant si une preuve raisonnable démontre qu'elles sont sous contrôle commun. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCD est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCD :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XCD investit, directement ou indirectement, une partie importante de son actif dans les secteurs de l'automobile, de la consommation discrétionnaire, des biens de consommation durables et des vêtements, des médias et du commerce de détail. Le sous-secteur de l'automobile peut être très cyclique et les entreprises qui en font partie peuvent subir des pertes d'exploitation périodiques. Les entreprises du sous-secteur de l'automobile font l'objet d'une concurrence vive, tant au niveau national qu'international, qui peut avoir une incidence défavorable sur leur rentabilité. Le succès des fabricants et des détaillants de produits de consommation est étroitement lié à la conjoncture économique nationale et internationale, au taux d'intérêt, au taux de change, à la concurrence, à la confiance des consommateurs, à l'évolution de la démographie et aux préférences des consommateurs. Les sociétés faisant partie du secteur de la consommation discrétionnaire sont très tributaires du revenu disponible des ménages et des dépenses des consommateurs, et elles peuvent être très touchées par les tendances sociales et les campagnes publicitaires. Elles peuvent faire l'objet d'une concurrence vive, ce qui pourrait nuire à leur rentabilité.

Politique en matière de distributions

Le XCD prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCD négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	44,47 $	–	39,17 $	82 809
Juillet	44,99 $	–	40,85 $	22 614
Août	47,26 $	–	43,71 $	23 530
Septembre	45,65 $	–	39,76 $	18 763
Octobre	41,51 $	–	38,87 $	66 132
Novembre	43,70 $	–	39,41 $	50 509
Décembre	43,51 $	–	39,54 $	77 513
2023				
Janvier	45,49 $	–	40,12 $	47 061
Février	46,75 $	–	43,75 $	45 763
Mars	45,75 $	–	42,39 $	114 555
Avril	45,64 $	–	44,35 $	24 868
Mai	46,72 $	–	44,65 $	24 011

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P Global Industrials Index ETF (CAD-Hedged) (« XGI »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XGI (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,63 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XGI vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XGI investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs internationaux qui œuvrent dans le secteur de l'industrie.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XGI est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XGI peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XGI a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P Global 1200 Industrials Canadian Dollar Hedged (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et comprend tous les émetteurs constituants de l'indice S&P Global 1200 faisant partie du secteur de l'industrie, tel qu'il est défini par la GICS, la classification de secteurs la plus utilisée au monde. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. L'indice S&P Global 1200 est composé de sept indices régionaux possédant chacun des règles relatives au rééquilibrage distinctes. Les trois principaux indices sont généralement rééquilibrés chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XGI est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XGI :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XGI investit, directement ou indirectement, une partie importante de son actif dans les secteurs industriel, des biens d'équipement, des services commerciaux et professionnels et du transport. Les sociétés du secteur des biens d'équipement peuvent être sensible aux fluctuations du cycle commercial. Bon nombre de biens d'équipement sont vendus à l'échelle internationale et les sociétés faisant partie de ce secteur peuvent être sensibles à la conjoncture du marché dans d'autres pays et régions. Le succès des fournisseurs des services commerciaux et professionnels est étroitement lié à la conjoncture économique nationale et internationale, au taux d'intérêt, au taux de change, à la concurrence, à la disponibilité de personnel compétent et à la demande des entreprises. Le secteur des services commerciaux et professionnels est très tributaire des dépenses d'entreprise. Les sociétés qui œuvrent dans ce secteur peuvent faire l'objet d'une concurrence vive, susceptible de nuire à leur rentabilité. La valeur des titres émis par les sociétés du secteur industriel peut être touchée négativement par les variations de l'offre et de la demande, tant pour leurs produits ou services particuliers que pour les produits du secteur industriel en général. Les produits des fabricants peuvent devenir désuets en raison de l'évolution rapide de la technologie et du lancement fréquent de nouveaux produits. Les événements mondiaux, les différends commerciaux et les changements concernant la réglementation gouvernementale, la conjoncture économique et les taux de change peuvent se répercuter défavorablement sur le rendement des sociétés du secteur industriel. Ces sociétés pourraient être tenues responsables de dommages environnementaux et faire l'objet de poursuites en responsabilité du fait des produits. L'évolution ou les tendances des prix des marchandises, que des facteurs imprévisibles peuvent influencer, pourraient également nuire au secteur industriel. Les sociétés de ce secteur, en particulier les sociétés du domaine de l'aérospatiale et de la défense, pourraient également être touchées négativement par les politiques de dépenses publiques puisqu'elles ont tendance à dépendre, dans une grande mesure, de la demande des gouvernements pour leurs produits et services. Les sociétés du secteur du transport peuvent être touchées de manière défavorable par les variations de la conjoncture économique, les augmentations du prix du carburant et des coûts d'exploitation, les relations de travail, le développement technologique, les taux de change, les coûts de l'assurance, la concurrence sectorielle et les règlements gouvernementaux. Les sociétés du secteur du transport sont également touchées par les phénomènes météorologiques violents, les accidents comportant un grand nombre de blessés ou les catastrophes environnementales, les actes terroristes et d'autres événements semblables qui ciblent ou endommagent les infrastructures de transport ou les navires, une guerre ou un risque de guerre, une perturbation généralisée des systèmes de technologie et une augmentation des coûts d'équipement et des coûts d'exploitation. De tels événements et conditions, tant à l'échelle régionale que mondiale, peuvent nuire aux activités, à la situation financière et à la liquidité des sociétés du secteur des transports et faire en sorte que les primes d'assurance augmentent drastiquement ou qu'il soit impossible d'obtenir une couverture d'assurance pour certains actifs ou certaines gammes de produits. Les titres des sociétés dans le secteur du transport sont généralement cycliques et leur cours peut occasionnellement faire l'objet de brusques fluctuations.

Politique en matière de distributions

Le XGI prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XGI négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	39,72 $	–	35,21 $	18 710
Juillet	39,01 $	–	35,43 $	10 691
Août	40,41 $	–	37,74 $	56 308
Septembre	38,79 $	–	34,27 $	40 242
Octobre	38,22 $	–	35,00 $	14 271
Novembre	40,95 $	–	37,59 $	69 453
Décembre	41,07 $	–	39,22 $	25 298
2023				
Janvier	41,13 $	–	39,46 $	50 880
Février	42,19 $	–	41,08 $	21 753
Mars	42,58 $	–	39,78 $	40 541
Avril	42,29 $	–	40,66 $	13 150
Mai	42,68 $	–	41,36 $	7 144

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX 60 Index ETF (« XIU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XIU (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

*BlackRock Canada a accepté d'acquitter certains frais et charges du XIU qui dépassent 0,17 % par année de la valeur liquidative quotidienne moyenne du XIU. Des renseignements supplémentaires sur les frais et charges applicables au XIU figurent sous la rubrique « **Frais** ».

Objectifs de placement

Le XIU vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P/TSX 60, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XIU investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XIU est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XIU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P/TSX 60 (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des titres de ses émetteurs constituants. L'indice est composé de 60 des émetteurs constituants les plus importants (selon la capitalisation boursière) et les plus liquides de l'indice composé S&P/TSX, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. Les secteurs visent à reproduire la pondération des secteurs de l'indice composé S&P/TSX. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre, et les émetteurs constituants de l'indice ne sont remplacés que s'il est nécessaire de le faire.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XIU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XIU :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XIU prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XIU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	32,06 $	–	28,78 $	113 891 737
Juillet	30,13 $	–	28,17 $	172 933 403
Août	31,12 $	–	29,41 $	83 927 512
Septembre	30,49 $	–	28,14 $	105 770 532
Octobre	29,92 $	–	27,85 $	103 512 774
Novembre	31,26 $	–	29,61 $	65 328 802
Décembre	31,35 $	–	29,34 $	61 797 949
2023				
Janvier	31,78 $	–	29,73 $	42 618 770
Février	31,76 $	–	30,64 $	46 359 517
Mars	31,23 $	–	29,43 $	81 274 717
Avril	31,64 $	–	30,76 $	33 546 089
Mai	31,57 $	–	29,68 $	62 741 622

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats Index ETF (« CDZ »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CDZ (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,60 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CDZ a été conçu afin de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CDZ investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CDZ est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CDZ peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé de titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens qui ont augmenté les dividendes au cours d'au moins quatre des cinq dernières années. Un émetteur peut maintenir son taux de dividendes pendant au plus deux années consécutives au cours des cinq dernières années et demeurer admissible. Les titres doivent également respecter des critères minimums en matière de capitalisation boursière et de liquidité pour être inclus. L'indice est pondéré en fonction du rendement annuel en dividendes indiqué, la concentration d'un titre distinct étant plafonnée à 8 %. La composition de l'indice est généralement mise à jour une fois par année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CDZ est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CDZ :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le CDZ prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CDZ négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	32,44 $	–	29,39 $	808 116
Juillet	31,11 $	–	29,40 $	490 191
Août	31,77 $	–	30,32 $	414 201
Septembre	31,08 $	–	28,17 $	450 594
Octobre	29,50 $	–	27,66 $	509 464
Novembre	30,48 $	–	28,71 $	732 705
Décembre	30,58 $	–	29,21 $	493 640
2023				
Janvier	31,37 $	–	29,75 $	706 411
Février	31,49 $	–	30,86 $	455 263
Mars	31,21 $	–	29,47 $	461 477
Avril	31,06 $	–	30,37 $	219 563
Mai	30,93 $	–	29,76 $	322 822

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF (« CPD »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CPD (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CPD a été conçu afin de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CPD investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CPD est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CPD peut effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est conçu pour être représentatif du marché boursier des actions privilégiées canadiennes dans son ensemble et est composé d'actions privilégiées inscrites à la cote de la TSX et libellées en dollars canadiens qui respectent les critères ayant trait à la taille minimale et à la liquidité fixés par le fournisseur d'indices. Les titres doivent également être assortis d'une note d'au moins P-3 ou d'une note équivalente attribuée par Standard & Poor's Rating Services, DBRS Limited ou Moody's (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices) pour pouvoir faire partie de l'indice. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière, mais un émetteur donné ne peut représenter plus de 10 % de l'indice. Il n'existe aucune limite quant au nombre de titres d'un émetteur donné qui peuvent être inclus dans l'indice. Les actions privilégiées représentent une catégorie d'actions qui versent un dividende particulier qui doit être versé avant que des dividendes ne puissent être versés aux porteurs d'actions ordinaires, et qui ont priorité sur les actions ordinaires en cas de liquidation de la société. Même si les actions privilégiées représentent une participation partielle dans une société, elles ne sont généralement pas assorties de droits de vote et sont dotées de caractéristiques économiques semblables à celles des titres à revenu fixe. Elles sont généralement émises à une valeur nominale fixe et versent des dividendes correspondant à un pourcentage de cette valeur nominale à un taux fixe ou variable. De plus, elles ont souvent une valeur de liquidation qui est généralement égale à leur prix d'achat initial à la date d'émission. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CPD est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CPD :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements dans des actions privilégiées
- Risque sectoriel*

* Le CPD investit une partie importante de son actif dans le secteur financier. La rentabilité des émetteurs représentés dans le secteur financier est tributaire de la disponibilité et du coût des capitaux et peut fluctuer de façon marquée lors de variations des taux d'intérêt. Les pertes découlant de difficultés financières éprouvées par les emprunteurs peuvent avoir des répercussions défavorables sur les émetteurs du secteur des services financiers. Dans le même ordre d'idées, l'imposante réglementation gouvernementale à laquelle les émetteurs du secteur des services financiers sont assujettis peut influer sur leur rentabilité.

Politique en matière de distributions

Le CPD prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CPD négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	13,13 $	–	12,23 $	1 947 522
Juillet	12,23 $	–	11,73 $	4 149 094
Août	12,39 $	–	12,17 $	1 066 332
Septembre	12,21 $	–	11,35 $	1 679 795
Octobre	11,37 $	–	10,89 $	2 039 708
Novembre	11,19 $	–	10,78 $	2 600 801
Décembre	11,07 $	–	10,73 $	3 108 286
2023				
Janvier	11,63 $	–	10,80 $	2 260 826
Février	11,69 $	–	11,35 $	1 507 642
Mars	11,40 $	–	10,82 $	1 874 988
Avril	11,04 $	–	10,79 $	1 288 338
Mai	10,86 $	–	10,34 $	1 266 347

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Capped Consumer Staples Index ETF (« XST »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XST (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XST vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XST investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens qui œuvrent dans le secteur des biens de consommation de base.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XST est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XST peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice plafonné des biens de consommation de base S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'émetteurs constituants de l'indice composé S&P/TSX qui ont été classés dans le secteur suivant de la GICS : Biens de consommation de base (30). L'indice est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée des titres de ses émetteurs constituants. Aux fins du calcul de l'indice, la pondération relative de chaque émetteur constituant est limitée à 25 %. La pondération relative de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XST est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XST :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XST investit une partie importante de son actif dans le secteur des biens de consommation de base. Les émetteurs du secteur des biens de consommation de base peuvent être touchés par les campagnes de commercialisation, les changements dans la demande des consommateurs, la réglementation gouvernementale et les changements dans le prix des produits de base. Les entreprises qui vendent directement aux consommateurs peuvent être très sensibles à la valeur de leurs marques de produits et exercer des activités dans un environnement très concurrentiel.

Politique en matière de distributions

Le XST prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XST négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	81,00 $	–	75,97 $	86 342
Juillet	81,88 $	–	77,58 $	61 211
Août	84,70 $	–	79,79 $	74 275
Septembre	83,36 $	–	77,61 $	84 142
Octobre	81,80 $	–	75,96 $	65 475
Novembre	85,96 $	–	80,42 $	103 957
Décembre	87,65 $	–	83,91 $	153 407
2023				
Janvier	86,54 $	–	84,40 $	247 364
Février	87,23 $	–	82,79 $	168 258
Mars	88,90 $	–	82,47 $	251 677
Avril	90,40 $	–	88,48 $	200 799
Mai	90,67 $	–	85,15 $	139 672

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF (« XEG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEG (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XEG vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XEG investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens qui œuvrent dans le secteur de l'énergie.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEG est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'émetteurs constituants de l'indice composé S&P/TSX qui ont été classés dans le secteur suivant de la GICS : Énergie (10), et qui n'ont été classés dans aucun des sous-secteurs suivants : raffinage et commercialisation de pétrole et de gaz (10102030), stockage et transport de pétrole et de gaz (10102040) et charbon et combustibles (10102050). L'indice est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée des titres de ses émetteurs constituants. Aux fins du calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est limitée à 25 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEG :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XEG investit une partie importante de son actif dans le secteur de l'énergie. Le cours et la valeur liquidative par part des parts du XEG peuvent fluctuer fortement en fonction de l'évolution du prix des ressources énergétiques et des marchandises connexes. Le prix des marchandises peut varier rapidement et fluctuer considérablement. Les prix du pétrole et du gaz sont touchés notamment par l'offre et la demande, les événements politiques, les conditions climatiques et la conjoncture économique. Comme le secteur de l'énergie est sensible à l'évolution de l'économie mondiale et que l'économie est cyclique, la demande de produits de ce secteur suit également, de façon générale, des cycles, ce qui aura une incidence sur le cours des actions des émetteurs faisant partie de ce secteur.

Politique en matière de distributions

Le XEG prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEG négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,51 $	–	13,99 $	86 425 799
Juillet	15,41 $	–	13,15 $	78 238 624
Août	16,26 $	–	13,85 $	56 811 622
Septembre	15,88 $	–	12,95 $	61 179 077
Octobre	16,85 $	–	14,62 $	44 225 618
Novembre	17,44 $	–	16,58 $	43 856 981
Décembre	16,59 $	–	15,03 $	34 963 559
2023				
Janvier	16,42 $	–	14,50 $	37 891 814
Février	16,21 $	–	15,00 $	35 015 962
Mars	16,33 $	–	13,86 $	58 099 805
Avril	15,69 $	–	14,87 $	27 619 301
Mai	15,16 $	–	14,04 $	39 138 243

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF (« XFN »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XFN (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XFN vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XFN investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens qui œuvrent dans le secteur des services financiers.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XFN est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XFN peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice plafonné de la finance S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'émetteurs constituants de l'indice composé S&P/TSX qui ont été classés dans le secteur suivant de la GICS : Finances (40). L'indice est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée des titres de ses émetteurs constituants. Aux fins du calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est limitée à 25 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XFN est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XFN :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XFN investit une partie importante de son actif dans le secteur financier. La rentabilité des émetteurs dans lesquels le XFN investit est tributaire de la disponibilité et du coût des capitaux et peut varier considérablement selon l'évolution des taux d'intérêt. Les pertes découlant des difficultés financières des emprunteurs peuvent avoir une incidence négative sur les émetteurs du secteur des services financiers. De la même façon, la réglementation gouvernementale rigoureuse à laquelle les émetteurs du secteur des services financiers sont assujettis peut avoir une incidence sur leur rentabilité.

Politique en matière de distributions

Le XFN prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XFN négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	48,80 $	–	43,66 $	6 750 439
Juillet	45,46 $	–	42,48 $	5 894 684
Août	47,76 $	–	44,38 $	7 026 863
Septembre	46,45 $	–	43,03 $	9 743 017
Octobre	44,98 $	–	41,53 $	9 677 458
Novembre	47,05 $	–	43,91 $	6 330 305
Décembre	46,97 $	–	43,77 $	5 096 401
2023				
Janvier	47,79 $	–	44,41 $	4 514 944
Février	48,56 $	–	47,27 $	5 185 148
Mars	47,47 $	–	43,06 $	13 686 707
Avril	45,88 $	–	44,31 $	3 945 856
Mai	45,63 $	–	43,20 $	6 878 251

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Capped Information Technology Index ETF (« XIT »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XIT (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XIT vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XIT investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens qui œuvrent dans le secteur des technologies de l'information.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XIT est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XIT peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'émetteurs constituants de l'indice composé S&P/TSX et de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX qui ont été classés dans le secteur suivant de la GICS : Technologies de l'information (45). L'indice est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée des titres de ses émetteurs constituants. Aux fins du calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est limitée à 25 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XIT est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XIT :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XIT investit une partie importante de son actif dans le secteur des technologies de l'information. Les sociétés de technologie de l'information font face à une concurrence vive, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur leurs marges de profit. Comme d'autres sociétés de technologie, les gammes de produits, les marchés, les ressources financières ou le personnel des sociétés de technologie de l'information peuvent être limités. L'évolution technologique rapide, le lancement fréquent de nouveaux produits, les changements imprévisibles des taux de croissance et la concurrence visant les services d'un personnel qualifié pourraient provoquer l'obsolescence des produits des sociétés de technologie de l'information. Les sociétés du secteur des technologies de l'information dépendent fortement des droits de brevet et de propriété intellectuelle. Les sociétés du secteur des technologies de l'information sont soumises à un examen plus minutieux de la part des gouvernements et des autorités de réglementation et pourraient faire l'objet de mesures désavantageuses de la part des gouvernements et des autorités de réglementation. Plus particulièrement, le déclin ou la fluctuation des taux de renouvellement des produits et services des sociétés du secteur des logiciels d'application pourrait avoir un effet défavorable sur ces dernières et se répercuter sur leurs marges de profit. Les sociétés du secteur des logiciels d'exploitation pourraient subir les effets défavorables, notamment, des vulnérabilités informatiques réelles ou apparentes de leurs produits et services, ce qui pourrait entraîner des actions en justice collectives ou individuelles, des actions coercitives étatiques ou fédérales et d'autres mesures de réparation.

Politique en matière de distributions

Le XIT prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XIT négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	34,22 $	–	29,81 $	470 455
Juillet	34,99 $	–	31,11 $	594 656
Août	36,16 $	–	31,68 $	616 993
Septembre	32,85 $	–	29,76 $	415 332
Octobre	32,94 $	–	28,91 $	612 682
Novembre	34,98 $	–	30,39 $	686 578
Décembre	35,99 $	–	32,45 $	692 021
2023				
Janvier	38,53 $	–	33,62 $	461 302
Février	40,64 $	–	36,87 $	384 365
Mars	40,98 $	–	36,74 $	351 486
Avril	41,48 $	–	40,21 $	122 338
Mai	45,46 $	–	41,36 $	325 258

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Capped Materials Index ETF (« XMA »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMA (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XMA vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMA investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens qui œuvrent dans le secteur des matériaux.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMA est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMA peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice plafonné des matériaux S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'émetteurs constituants de l'indice composé S&P/TSX qui ont été classés dans le secteur suivant de la GICS : Matériaux (15). L'indice est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée des titres de ses émetteurs constituants. Aux fins du calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est limitée à 25 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMA est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMA :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XMA investit une partie importante de son actif dans le secteur des matériaux. La valeur marchande des titres des émetteurs détenus par le XMA peut varier en fonction des fluctuations du prix des matériaux produits par les émetteurs exerçant des activités dans ce secteur. Les prix des matériaux peuvent changer rapidement et sont sensibles aux changements de la conjoncture économique mondiale. Étant donné que l'économie mondiale est généralement cyclique, la demande pour les matériaux et leurs prix sont également cycliques, ce qui aura une incidence sur la valeur marchande des titres des émetteurs de ce secteur. La valeur marchande des titres des émetteurs peut également être touchée par les changements des coûts de production de la matière première ainsi que par les coûts liés au respect des règlements, notamment environnementaux.

Politique en matière de distributions

Le XMA prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMA négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	20,16 $	–	16,53 $	597 066
Juillet	16,91 $	–	15,44 $	885 710
Août	17,74 $	–	15,82 $	408 720
Septembre	17,16 $	–	15,53 $	503 915
Octobre	17,53 $	–	16,23 $	443 583
Novembre	18,56 $	–	15,75 $	390 651
Décembre	18,90 $	–	17,89 $	303 095
2023				
Janvier	20,25 $	–	18,57 $	316 290
Février	20,33 $	–	17,84 $	203 813
Mars	19,57 $	–	18,07 $	199 954
Avril	20,88 $	–	19,99 $	100 340
Mai	20,60 $	–	18,04 $	126 990

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF (« XRE »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XRE (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XRE vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice plafonné des FPI S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XRE investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens qui sont des fiducies de placement immobilier.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XRE est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XRE peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice plafonné des FPI S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'émetteurs constituants de l'indice composé S&P/TSX qui ont été classés dans le secteur suivant de la GICS : Actions de FPI (6010). L'indice est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière limitée des titres de ses émetteurs constituants. Aux fins du calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est limitée à 25 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XRE est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XRE :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres

- Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XRE investit une partie importante de son actif dans le secteur immobilier. En règle générale, les FPI sont assujetties à certains risques du fait qu'elles ont la propriété directe d'immeubles. Les placements immobiliers sont influencés par la conjoncture économique générale, les marchés immobiliers locaux, l'offre et la demande pour les espaces locatifs, la concurrence découlant de la disponibilité d'autres espaces locatifs et divers autres facteurs. La valeur d'un immeuble et des améliorations qui y sont apportées peut également être tributaire de la solvabilité et de la stabilité financière des locataires ainsi que des taux d'inoccupation des immeubles composant le portefeuille. Il existe également certains types de risques liés à la propriété d'immeubles (habituellement de nature catastrophique, comme des guerres ou la contamination de l'environnement) qui peuvent être non assurables ou assurables uniquement à des coûts exorbitants. Les lois environnementales peuvent également prévoir qu'une FPI est responsable des frais d'enlèvement de certaines substances dangereuses et de la restauration de certains lieux dangereux. La propriété d'immeubles peut aussi requérir certaines dépenses importantes, comme les taxes foncières, les frais d'entretien, les paiements hypothécaires, les frais d'assurance et les autres frais qui doivent être engagés peu importe si l'immeuble produit un revenu ou non. De façon générale, la déclaration de fiducie ou la convention de fiducie qui régit une fiducie de revenu prévoit qu'aucun porteur de parts de cette fiducie de revenu ne sera assujetti à quelque obligation que ce soit envers quiconque du fait qu'il détient des parts. Toutefois, les lois des territoires autres que l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan et le Québec prévoient qu'un Fonds iShares qui détient des parts d'une fiducie de revenu pourrait être tenu responsable des obligations de cette fiducie dans la mesure où des réclamations ne sont pas réglées au moyen de l'actif de cette dernière.

Politique en matière de distributions

Le XRE prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XRE négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,95 $	–	16,36 $	9 829 498
Juillet	17,83 $	–	16,40 $	12 470 256
Août	18,11 $	–	16,93 $	6 607 978
Septembre	17,49 $	–	15,05 $	10 901 352
Octobre	16,10 $	–	14,98 $	12 589 580
Novembre	17,29 $	–	15,78 $	9 274 004
Décembre	17,23 $	–	16,42 $	5 892 950
2023				
Janvier	18,18 $	–	16,66 $	7 628 541
Février	18,52 $	–	17,94 $	9 171 801
Mars	18,03 $	–	16,41 $	11 479 578
Avril	17,28 $	–	16,74 $	4 813 427
Mai	17,08 $	–	16,29 $	4 574 848

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Capped Utilities Index ETF (« XUT »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XUT (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XUT vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XUT investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens qui œuvrent dans le secteur des services aux collectivités.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XUT est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XUT peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé d'émetteurs constituants de l'indice composé S&P/TSX qui ont été classés dans le secteur suivant de la GICS : Services aux collectivités (55). Aux fins du calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est limitée à 25 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XUT est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XUT :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le XUT investit une partie importante de son actif dans le secteur des services à la collectivité. Les émetteurs du secteur des services aux collectivités sont touchés par des règlements et une surveillance importante de la part des gouvernements. Les hausses du coût du carburant et des frais d'exploitation, l'augmentation des coûts de financement des constructions et le coût lié au respect des règlements peuvent avoir un impact défavorable sur ceux-ci.

Politique en matière de distributions

Le XUT prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XUT négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	32,25 $	–	29,87 $	2 112 310
Juillet	32,18 $	–	31,06 $	1 545 577
Août	33,16 $	–	31,95 $	1 834 604
Septembre	32,80 $	–	29,28 $	4 008 689
Octobre	30,12 $	–	26,98 $	4 146 210
Novembre	28,80 $	–	27,47 $	3 393 081
Décembre	28,50 $	–	26,86 $	2 470 612
2023				
Janvier	28,41 $	–	27,09 $	2 839 859
Février	27,84 $	–	27,04 $	4 218 536
Mars	28,36 $	–	26,84 $	6 743 265
Avril	29,36 $	–	28,15 $	4 010 115
Mai	29,43 $	–	28,26 $	3 464 222

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Completion Index ETF (« XMD »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMD (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,05 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XMD vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice complémentaire S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMD investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMD est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMD peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique **« Stratégies de placement »**.

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice complémentaire S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé de l'ensemble des émetteurs constituants de l'indice composé S&P/TSX qui ne figurent pas dans l'indice S&P/TSX 60. L'indice est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des titres de ses émetteurs constituants. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre ainsi que lorsque des changements sont apportés aux émetteurs faisant partie de l'indice S&P/TSX 60.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMD est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMD :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XMD prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMD négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	31,54 $	–	27,32 $	57 289
Juillet	29,66 $	–	26,94 $	59 530
Août	30,39 $	–	29,18 $	81 507
Septembre	29,95 $	–	26,67 $	65 654
Octobre	28,88 $	–	27,23 $	48 566
Novembre	30,23 $	–	28,36 $	76 368
Décembre	30,57 $	–	28,73 $	85 352
2023				
Janvier	31,32 $	–	29,11 $	66 179
Février	31,50 $	–	30,46 $	56 606
Mars	31,33 $	–	29,56 $	105 773
Avril	31,20 $	–	30,53 $	66 032
Mai	30,96 $	–	29,83 $	59 563

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF (« XEI »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEI (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XEI vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XEI investira principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XEI est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XEI peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est constitué de 50 à 75 actions choisies parmi les actions de l'indice composé S&P/TSX. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Aux fins du calcul de l'indice, la pondération de chaque émetteur constituant est limitée à 5%, alors que chaque secteur est plafonné à une pondération de 30 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEI est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XEI :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord

Politique en matière de distributions

Le XEI prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEI négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	28,20 $	–	24,89 $	2 359 142
Juillet	25,81 $	–	24,51 $	1 415 166
Août	26,32 $	–	25,16 $	1 202 447
Septembre	25,85 $	–	23,58 $	1 918 135
Octobre	24,85 $	–	23,32 $	1 498 142
Novembre	25,83 $	–	24,69 $	1 379 038
Décembre	25,60 $	–	24,14 $	1 211 647
2023				
Janvier	26,15 $	–	24,46 $	1 721 815
Février	26,04 $	–	25,23 $	1 412 628
Mars	25,73 $	–	24,05 $	1 761 688
Avril	25,88 $	–	25,18 $	919 459
Mai	25,72 $	–	24,24 $	1 228 359

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Global Base Metals Index ETF (« XBM »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XBM (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XBM vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des métaux de base mondial S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XBM investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs internationaux qui œuvrent dans le secteur minier.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XBM est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XBM peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des métaux de base mondial S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est conçu pour procurer un indice de titres disponibles aux fins d'investissement d'émetteurs constituants canadiens et non canadiens qui œuvrent dans la production ou l'extraction de métaux de base. Les titres doivent être cotés en bourse au Canada ou aux États-Unis pour pouvoir être inclus dans cet indice. L'indice est composé d'émetteurs constituants de l'indice minier mondial S&P/TSX qui ont été classés dans les sous-secteurs suivants de la GICS : Métaux diversifiés et exploitation minière (15104020), Cuivre (15104025) et Aluminium (15104010). L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, selon laquelle la pondération de chaque émetteur constituant est plafonnée à 10 % de l'indice. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XBM est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XBM :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XBM investit une partie importante de son actif dans le secteur des métaux industriels. La valeur marchande des titres des émetteurs détenue par le XBM peut varier en fonction des fluctuations du prix de métaux industriels produits par des émetteurs exerçant des activités dans le secteur. Les prix des métaux industriels peuvent changer rapidement et sont sensibles à l'évolution de la conjoncture économique mondiale. Étant donné que l'économie mondiale est cyclique, la demande pour les métaux industriels et leur cours sont également cycliques ce qui aura une incidence sur la valeur marchande des émetteurs de ce secteur. La valeur marchande des émetteurs peut également être touchée par les changements affectant les coûts de production des métaux industriels ainsi que par les coûts associés au respect des règlements, notamment environnementaux.

Politique en matière de distributions

Le XBM prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XBM négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	21,99 $	–	16,08 $	1 022 622
Juillet	16,46 $	–	14,43 $	744 500
Août	18,24 $	–	15,72 $	584 297
Septembre	17,74 $	–	15,20 $	577 660
Octobre	17,63 $	–	16,30 $	413 284
Novembre	20,16 $	–	16,59 $	369 990
Décembre	20,50 $	–	18,78 $	296 899
2023				
Janvier	21,47 $	–	18,76 $	599 415
Février	21,66 $	–	19,62 $	529 180
Mars	21,93 $	–	18,35 $	776 098
Avril	21,50 $	–	19,58 $	676 551
Mai	20,35 $	–	18,21 $	328 994

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF (« XGD »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XGD (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XGD vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice aurifère mondial S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XGD investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs internationaux qui œuvrent dans le secteur minier.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XGD est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XGD peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice aurifère mondial S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction d'une capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant limitée des titres de ses émetteurs constituants. L'indice est composé des émetteurs constituants de l'indice minier mondial S&P/TSX qui ont été classés dans le sous-secteur suivant de la GICS : Or (15104030). Aux fins du calcul de cet indice, la pondération de chaque émetteur constituant est limitée à 25 %. La pondération de chaque émetteur constituant peut dépasser cette limite par suite de fluctuations des cours des titres au fil du temps. Le fournisseur d'indices a établi des règles selon lesquelles la pondération de tout titre indiciel qui dépasse ces limites sera généralement ajustée au moins trimestriellement. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XGD est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XGD :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres

- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XGD investit une partie importante de son actif dans le secteur aurifère. Le cours de l'or, qui est tributaire de la fluctuation des monnaies et de l'évolution de la situation politique sur la scène internationale, de la spéculation, des pressions inflationnistes et de l'offre et de la demande mondiales, peut fluctuer rapidement. De telles fluctuations peuvent faire varier le cours des actions des émetteurs dans lesquels le XGD peut investir.

Politique en matière de distributions

Le XGD prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XGD négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	19,21 $	–	16,39 $	8 105 420
Juillet	16,90 $	–	14,11 $	11 363 949
Août	15,42 $	–	14,06 $	9 794 909
Septembre	15,26 $	–	13,73 $	9 459 565
Octobre	16,09 $	–	14,42 $	12 103 679
Novembre	17,38 $	–	13,96 $	10 137 180
Décembre	17,90 $	–	17,06 $	10 339 472
2023				
Janvier	19,78 $	–	18,17 $	12 604 845
Février	19,36 $	–	16,34 $	9 294 071
Mars	19,42 $	–	16,39 $	9 736 496
Avril	20,88 $	–	19,56 $	6 535 478
Mai	21,30 $	–	18,14 $	7 032 000

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX North American Preferred Stock Index ETF (CAD-Hedged) (« XPF »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XPF (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,45 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XPF cherche à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P/TSX North American Preferred Stock Canadian Dollar Hedged, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XPF investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres nord-américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XPF est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XPF peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le XPF a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P/TSX North American Preferred Stock Canadian Dollar Hedged (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice modifié pondéré selon la capitalisation boursière. L'indice est fondé sur des règles et est composé de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX selon une pondération de 50 % et de l'indice S&P U.S. Preferred Stock selon une pondération de 50 % à chaque rééquilibrage. Les titres doivent répondre à plusieurs critères de sélection, dont la taille et la liquidité, pour pouvoir faire partie de l'indice. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XPF est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XPF :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements dans les actions privilégiées
- Risque sectoriel*
- Risque lié aux placements aux États-Unis

* Le XPF investit une partie importante de son actif dans le secteur financier. La rentabilité des émetteurs représentés dans le secteur financier est tributaire de la disponibilité et du coût des capitaux et peut varier considérablement selon l'évolution des taux d'intérêt. Les pertes découlant des difficultés financières des emprunteurs peuvent avoir une incidence négative sur les émetteurs du secteur des services financiers. De la même façon, la réglementation gouvernementale rigoureuse à laquelle les émetteurs du secteur des services financiers sont assujettis peut avoir une incidence sur leur rentabilité.

Politique en matière de distributions

Le XPF prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XPF négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	16,18 $	–	15,18 $	93 767
Juillet	15,64 $	–	15,22 $	23 965
Août	16,00 $	–	15,44 $	154 845
Septembre	15,40 $	–	14,44 $	214 042
Octobre	14,59 $	–	14,02 $	122 389
Novembre	14,38 $	–	13,89 $	184 059
Décembre	14,49 $	–	13,62 $	152 324
2023				
Janvier	15,11 $	–	13,95 $	144 206
Février	15,21 $	–	14,74 $	83 279
Mars	14,88 $	–	13,74 $	69 926
Avril	14,26 $	–	14,01 $	59 603
Mai	14,05 $	–	13,51 $	80 561

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P/TSX SmallCap Index ETF (« XCS »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCS (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XCS vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XCS investira principalement dans des titres de capitaux propres émis par des émetteurs canadiens à faible capitalisation boursière.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCS est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCS peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé de titres de sociétés à petite capitalisation inscrites à la cote de la TSX, choisis par le fournisseur d'indices en fonction de ses lignes directrices servant à évaluer la capitalisation et la liquidité des émetteurs. L'indice est rajusté en fonction du flottant et pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice est généralement rééquilibré chaque semestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCS est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCS :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation

Politique en matière de distributions

Le XCS prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCS négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	20,25 $	–	16,89 $	232 891
Juillet	18,21 $	–	16,29 $	157 724
Août	18,75 $	–	17,77 $	198 431
Septembre	17,92 $	–	15,55 $	194 681
Octobre	17,29 $	–	16,36 $	209 155
Novembre	18,11 $	–	16,73 $	377 265
Décembre	18,34 $	–	16,98 $	1 226 103
2023				
Janvier	19,25 $	–	17,66 $	437 172
Février	19,44 $	–	18,18 $	1 248 440
Mars	19,05 $	–	17,79 $	359 384
Avril	18,75 $	–	17,38 $	247 787
Mai	18,32 $	–	17,42 $	106 539

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF (« XMC »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMC (parts en $ CA); XMC.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XMC vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P MidCap 400, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMC investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMC est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMC peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P MidCap 400 (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et mesure le rendement du secteur des sociétés à moyenne capitalisation du marché boursier des États-Unis, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. Les titres de l'indice sont pondérés en fonction de la valeur marchande rajustée en fonction du flottant de leurs actions en circulation et sont choisis par le fournisseur d'indices en raison de leur liquidité et de leur représentation au sein de leur secteur. Les rajustements apportés à la pondération en raison des variations des actions du flottant en circulation ont généralement lieu chaque trimestre. Des émetteurs sont ajoutés ou retirés de l'indice selon les besoins.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMC est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMC :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US seulement)

Politique en matière de distributions

Le XMC prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations sur les parts en $ CA et les parts en $ US du XMC négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	24,65 $	–	21,79 $	158 785	19,84 $	–	17,03 $	2 844
Juillet	24,63 $	–	22,53 $	121 429	19,40 $	–	17,42 $	3 900
Août	25,93 $	–	24,48 $	142 274	20,34 $	–	18,82 $	2 000
Septembre	25,07 $	–	23,19 $	132 160	19,48 $	–	17,03 $	3 175
Octobre	25,43 $	–	23,69 $	137 585	18,83 $	–	17,41 $	7 010
Novembre	26,50 $	–	24,72 $	187 885	19,91 $	–	18,31 $	700
Décembre	26,62 $	–	25,05 $	215 520	19,93 $	–	18,51 $	5 817
2023								
Janvier	26,87 $	–	25,16 $	207 655	20,35 $	–	18,62 $	4 540
Février	27,69 $	–	26,90 $	149 805	20,95 $	–	20,01 $	4 430
Mars	27,52 $	–	24,95 $	227 876	20,41 $	–	18,32 $	44 819
Avril	25,91 $	–	25,25 $	126 268	19,38 $	–	18,76 $	877
Mai	25,85 $	–	25,00 $	170 453	19,24 $	–	18,62 $	1 299

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XMH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XMH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,15 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XMH vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XMH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs américains à moyenne capitalisation boursière.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XMH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XMH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XMH a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P MidCap 400 CAD Hedged (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et mesure le rendement du secteur des sociétés à moyenne capitalisation du marché boursier des États-Unis, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. Les titres de l'indice sont pondérés en fonction de la valeur marchande rajustée en fonction du flottant de leurs actions en circulation et sont choisis par le fournisseur d'indices en raison de leur liquidité et de leur représentation au sein de leur secteur. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. Les rajustements apportés à la pondération en raison des variations des actions du flottant en circulation ont généralement lieu chaque trimestre. Des émetteurs sont ajoutés ou retirés de l'indice selon les besoins.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XMH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XMH :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux sociétés à moyenne capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XMH prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XMH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	23,75 $	–	20,31 $	84 151
Juillet	23,14 $	–	20,79 $	77 905
Août	24,27 $	–	22,39 $	78 810
Septembre	23,22 $	–	20,20 $	334 341
Octobre	22,33 $	–	20,64 $	103 023
Novembre	23,62 $	–	21,72 $	178 431
Décembre	23,63 $	–	21,92 $	175 025
2023				
Janvier	24,16 $	–	22,08 $	90 554
Février	24,77 $	–	23,73 $	165 156
Mars	24,16 $	–	21,68 $	107 611
Avril	22,95 $	–	22,21 $	161 713
Mai	22,76 $	–	22,00 $	87 292

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P U.S. Small-Cap Index ETF (« XSMC »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSMC (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSMC vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada qui mesure le rendement d'actions de sociétés des États-Unis à petite capitalisation. À l'heure actuelle, le XSMC cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P SmallCap 600.

Dans les conditions normales de marché, le XSMC investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSMC est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSMC peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P SmallCap 600 (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et mesure le rendement du secteur des sociétés à petite capitalisation du marché boursier des États-Unis, ainsi que le détermine le fournisseur d'indices. Les titres qui composent l'indice sont pondérés en fonction de la valeur marchande rajustée en fonction du flottant de leurs actions en circulation et sont choisis par le fournisseur d'indices en fonction de leur liquidité et de leur représentation au sein de leur secteur. Les rajustements apportés à la pondération en raison des variations des actions du flottant en circulation ont généralement lieu chaque trimestre. Des émetteurs sont ajoutés ou retirés de l'indice selon les besoins.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSMC est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSMC :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSMC prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSMC négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	26,09 $	–	23,12 $	28 122
Juillet	26,10 $	–	23,92 $	42 576
Août	27,46 $	–	25,62 $	23 087
Septembre	25,81 $	–	24,08 $	35 454
Octobre	26,89 $	–	24,53 $	34 336
Novembre	27,50 $	–	25,80 $	53 302
Décembre	27,66 $	–	25,58 $	56 715
2023				
Janvier	27,61 $	–	25,82 $	32 057
Février	28,83 $	–	27,70 $	47 059
Mars	28,36 $	–	25,51 $	82 982
Avril	26,09 $	–	25,12 $	38 828
Mai	25,91 $	–	24,79 $	61 332

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares S&P U.S. Small-Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XSMH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSMH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,20 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSMH vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice choisi au gré de BlackRock Canada qui mesure le rendement, couvert par rapport au dollar canadien, d'actions de sociétés des États-Unis à petite capitalisation et qui, dans la mesure du possible, couvre par rapport au dollar canadien l'exposition au dollar américain qui en découle. À l'heure actuelle, le XSMH cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA).

Dans les conditions normales de marché, le XSMH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSMH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSMH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XSMH a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P SmallCap 600 (couvert en $ CA) (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et mesure le rendement du secteur des sociétés à petite capitalisation du marché boursier des États-Unis, ainsi qu'il est établi par le fournisseur d'indices. Les titres qui composent l'indice sont pondérés en fonction de la valeur marchande rajustée en fonction du flottant de leurs actions en circulation et sont choisis par le fournisseur d'indices en fonction de leur liquidité et de leur représentation au sein de leur secteur. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. Les rajustements apportés à la pondération en raison des variations des actions du flottant en circulation ont généralement lieu chaque trimestre. Des émetteurs sont ajoutés ou retirés de l'indice selon les besoins.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spindices.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSMH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSMH :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSMH prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSMH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	26,45 $	–	22,68 $	23 123
Juillet	25,81 $	–	23,19 $	18 654
Août	27,04 $	–	24,69 $	7 267
Septembre	25,15 $	–	22,08 $	42 166
Octobre	24,86 $	–	22,65 $	199 213
Novembre	25,72 $	–	23,93 $	34 731
Décembre	25,82 $	–	23,61 $	26 508
2023				
Janvier	26,10 $	–	23,87 $	35 105
Février	27,10 $	–	25,70 $	28 490
Mars	26,24 $	–	23,37 $	55 689
Avril	24,48 $	–	23,17 $	20 026
Mai	24,04 $	–	23,04 $	111 046

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares US Dividend Growers Index ETF (CAD-Hedged) (« CUD »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CUD (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,60 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CUD a été conçu afin de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P High Yield Dividend Aristocrats CAD Hedged, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CUD investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CUD est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CUD peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le CUD a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice S&P High Yield Dividend Aristocrats CAD Hedged (l'« **indice** ») est fourni par S&P Dow Jones Indices LLC (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé de titres de capitaux propres cotés en bourse aux États-Unis et émis par des émetteurs qui ont augmenté leurs dividendes annuellement pendant au moins 20 années consécutives. L'indice a recours à la couverture du change pour réduire l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar américain (mesurée en dollars canadiens).

L'indice est pondéré en fonction du rendement annuel en dividendes indiqué, sous réserve d'un plafond de pondération de 4 % pour chaque titre de l'indice. La pondération de chaque titre peut également être modifiée pour garantir une liquidité générale minimale du portefeuille. Les titres doivent faire partie de l'indice S&P Composite 1500 et respecter certains critères en matière de liquidité et de capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant minimale pour être ajoutés à l'indice. La composition de l'indice est généralement révisée une fois par année et la pondération de ses éléments constituants est généralement mise à jour chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.spdji.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CUD est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CUD :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le CUD prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CUD négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	52,65 $	–	46,97 $	82 576
Juillet	52,09 $	–	48,49 $	43 607
Août	54,41 $	–	50,87 $	62 799
Septembre	52,13 $	–	45,77 $	125 415
Octobre	50,43 $	–	46,26 $	82 801
Novembre	53,57 $	–	49,10 $	202 149
Décembre	53,56 $	–	50,70 $	64 002
2023				
Janvier	53,02 $	–	51,13 $	68 398
Février	53,89 $	–	51,24 $	70 921
Mars	51,80 $	–	48,11 $	86 733
Avril	50,87 $	–	49,59 $	100 401
Mai	50,84 $	–	47,62 $	50 695

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares US Fundamental Index ETF (« CLU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	Cboe Canada (auparavant, NEO)
Symbole(s) boursier(s) :	CLU (parts couvertes), CLU.C (parts non couvertes)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CLU a été conçu afin de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice FTSE RAFI US 1000 Canadian Dollar Hedged, en ce qui concerne les parts couvertes, et l'indice FTSE RAFI US 1000, en ce qui concerne les parts non couvertes, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le CLU investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du CLU est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le CLU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le CLU a recours à une stratégie de couverture du change en ce qui concerne l'exposition au dollar américain relativement aux parts couvertes uniquement.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Parts non couvertes

L'indice FTSE RAFI US 1000 est fourni par FTSE International Limited (le « **fournisseur d'indices** ») et est composé de titres de capitaux propres émis par les 1 000 sociétés les plus importantes en fonction de la valeur fondamentale cotées à des bourses américaines, choisies parmi toutes les actions ordinaires inscrites au NYSE et au NASDAQ.

L'examen de l'indice FTSE RAFI US 1000 et le calcul de la valeur fondamentale d'une société sont effectués en utilisant les facteurs suivants, tels qu'ils figurent dans les rapports annuels d'une société :

- Ventes : moyenne des ventes de la société au cours des cinq derniers exercices
- Flux de trésorerie : moyenne des flux de trésorerie de la société au cours des cinq derniers exercices
- Valeur comptable : valeur comptable de la société à la date d'examen
- Dividendes : moyenne des distributions totales de dividendes au cours des cinq derniers exercices

On calcule une valeur fondamentale globale pour chaque émetteur constituant en pondérant de façon égale chaque mesure fondamentale. Dans le cas des émetteurs qui n'ont jamais versé de dividendes, ce facteur est exclu de la moyenne. Les émetteurs constituants de l'indice FTSE RAFI US 1000 sont pondérés en fonction de leur valeur fondamentale. L'indice FTSE RAFI US 1000 est généralement rééquilibré chaque année.

Parts couvertes

L'indice FTSE RAFI US 1000 Canadian Dollar Hedged est fourni par le fournisseur d'indices et est composé du même portefeuille de titres de capitaux propres que l'indice FTSE RAFI US 1000, mais il a également recours à la couverture du change sur une base mensuelle pour tenter de réduire l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar américain (mesurée en dollars canadiens).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces indices, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CLU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires applicables à chaque C-Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CLU :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change (applicable aux parts couvertes seulement)
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie indicielle à caractère fondamental
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le CLU prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts couvertes et des parts non couvertes du CLU négociées à la Cboe Canada (auparavant, NEO) chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Parts couvertes				**Parts non couvertes**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	45,84 $	–	40,09 $	1 170 138	51,37 $	–	46,49 $	32 631
Juillet	43,83 $	–	40,62 $	32 227	50,29 $	–	47,65 $	22 435
Août	45,67 $	–	42,72 $	66 761	52,68 $	–	50,04 $	663 872
Septembre	44,04 $	–	38,34 $	69 265	51,23 $	–	47,71 $	728 581
Octobre	42,74 $	–	38,81 $	16 891	52,31 $	–	48,21 $	24 304
Novembre	44,87 $	–	41,60 $	34 814	54,28 $	–	51,01 $	83 972
Décembre	44,89 $	–	42,19 $	24 403	54,23 $	–	51,88 $	38 347
2023								
Janvier	44,77 $	–	42,50 $	143 455	53,61 $	–	51,99 $	24 575
Février	45,28 $	–	43,39 $	19 622	54,57 $	–	53,30 $	13 737
Mars	44,04 $	–	41,02 $	34 732	54,08 $	–	50,77 $	20 490
Avril	43,62 $	–	42,31 $	17 272	53,07 $	–	51,86 $	33 120
Mai	43,45 $	–	41,98 $	15 779	53,08 $	–	51,24 $	65 910

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares U.S. Aggregate Bond Index ETF (« XAGG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XAGG (parts en $ CA); XAGG.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,18 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XAGG cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice qui représente généralement le marché global des obligations de qualité libellées en dollars américains, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le XAGG cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond.

Dans des conditions normales de marché, le XAGG investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XAGG est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XAGG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Bloomberg US Aggregate Bond (l'« **indice** ») est fourni par Bloomberg Index Services Limited (le « **fournisseur d'indices** ») et comprend des obligations de qualité du Trésor américain (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices), des obligations gouvernementales, des obligations de sociétés, des titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et des titres adossés à des actifs qui sont offerts en vue d'être vendus au public aux États-Unis. Les titres qui constituent l'indice doivent avoir une valeur nominale d'au moins 300 millions de dollars américains et être assortis d'une période d'échéance d'au moins un an, sauf les titres avec amortissement comme les titres adossés à des actifs et les titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires, qui sont assujettis à des seuils distincts définis par le fournisseur d'indices. En outre, les titres qui constituent l'indice doivent être libellés en dollars américains, être assujettis à un taux fixe et ne pas être convertibles. Certains types de titres comme les obligations émises en séries par un État ou une administration locale, les billets structurés comportant des swaps intégrés ou d'autres caractéristiques spéciales, les titres émis dans le cadre d'un placement privé, les titres à taux variable et les obligations qui ont été émises dans la monnaie d'un pays, mais qui se négocient à l'extérieur de ce pays dans le cadre d'un système monétaire et réglementaire différent (euro-obligations), sont exclus de l'indice. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est généralement rééquilibré chaque mois.

De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, au https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices-fact-sheets-publications/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XAGG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XAGG :

- Risque lié au crédit
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux titres adossés à des créances hypothécaires
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié à la transition du taux de référence
- Risque lié aux titres de créance émis par des agences américaines
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux obligations du Trésor des États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US seulement)

Politique en matière de distributions

Le XAGG prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XAGG négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	35,95 $	–	35,09 $	5 600	28,04 $	–	26,93 $	6 308
Juillet	36,60 $	–	35,86 $	3 213	28,31 $	–	27,58 $	3 000
Août	36,58 $	–	35,93 $	3 275	28,29 $	–	27,39 $	3 400
Septembre	36,42 $	–	35,46 $	7 250	27,36 $	–	26,02 $	5 000
Octobre	36,33 $	–	35,10 $	3 085	26,53 $	–	25,54 $	4 155
Novembre	36,30 $	–	34,81 $	3 336	26,76 $	–	25,68 $	2 400
Décembre	37,43 $	–	36,07 $	4 414	27,25 $	–	26,50 $	1 824
2023								
Janvier	37,34 $	–	36,32 $	6 010	27,51 $	–	26,64 $	700
Février	36,87 $	–	36,06 $	2 750	27,53 $	–	26,49 $	1 521
Mars	37,73 $	–	35,99 $	1 197	27,31 $	–	26,32 $	500
Avril	37,48 $	–	36,42 $	2 374	27,49 $	–	27,04 $	2 500
Mai	37,50 $	–	36,44 $	2 760	27,37 $	–	26,60 $	800

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XAGH »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XAGH (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,18 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XAGH cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice qui représente généralement le marché global des obligations de qualité libellées en dollars américains, déduction faite des frais et, dans la mesure du possible, à couvrir l'exposition au dollar américain qui en résulte par rapport au dollar canadien. À l'heure actuelle, le XAGH cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA).

Dans des conditions normales de marché, le XAGH investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XAGH est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XAGH peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XAGH a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en $ CA) (l'« **indice** ») est fourni par Bloomberg Index Services Limited (le « **fournisseur d'indices** ») et comprend des obligations de qualité du Trésor américain (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices), des obligations gouvernementales, des obligations de sociétés, des titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et des titres adossés à des actifs qui sont offerts en vue d'être vendus au public aux États-Unis. Les titres qui constituent l'indice doivent avoir une valeur nominale d'au moins 300 millions de dollars américains et être assortis d'une période d'échéance d'au moins un an, sauf les titres avec amortissement comme les titres adossés à des actifs et les titres à flux identiques adossés à des créances hypothécaires, qui sont assujettis à des seuils distincts définis par le fournisseur d'indices. En outre, les titres qui constituent l'indice doivent être libellés en dollars américains, être assujettis à un taux fixe et ne pas être convertibles. Certains types de titres comme les obligations émises en séries par un État ou une administration locale, les billets structurés comportant des swaps intégrés ou d'autres caractéristiques spéciales, les titres émis dans le cadre d'un placement privé, les titres à taux variable et les obligations qui ont été émises dans la

monnaie d'un pays, mais qui se négocient à l'extérieur de ce pays dans le cadre d'un système monétaire et réglementaire différent (euro-obligations), sont exclus de l'indice. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est couvert par rapport au dollar canadien. Il est généralement rééquilibré chaque mois.

De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, au https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices-fact-sheets-publications/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XAGH est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XAGH :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture de change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux titres adossés à des créances hypothécaires
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié à la transition du taux de référence
- Risque lié aux titres de créance émis par des agences américaines
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux obligations du Trésor des États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XAGH prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XAGH négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	35,62 $	–	34,17 $	2 101
Juillet	35,96 $	–	35,02 $	3 500
Août	35,94 $	–	34,77 $	5 700
Septembre	34,73 $	–	32,96 $	31 139
Octobre	33,63 $	–	32,36 $	3 404
Novembre	33,84 $	–	32,53 $	23 261
Décembre	34,46 $	–	33,48 $	5 794
2023				
Janvier	34,74 $	–	33,65 $	1 222
Février	34,73 $	–	33,37 $	14 346
Mars	34,39 $	–	33,15 $	20 933
Avril	34,59 $	–	34,02 $	16 573
Mai	34,40 $	–	33,40 $	10 349

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF (« XHU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XHU (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XHU vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Morningstar Dividend Yield Focus, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, XHU investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XHU est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XHU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Morningstar Dividend Yield Focus (l'« **indice** ») est fourni par Morningstar, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et mesure le rendement de sociétés établies aux États-Unis de grande qualité, dont la situation financière est solide et qui sont en mesure d'effectuer des versements de dividendes supérieurs à la moyenne. L'indice est constitué de 75 actions qui sont pondérées en fonction du montant total des dividendes à la disposition des investisseurs.

On applique deux critères à l'indice Morningstar US Market afin de trouver des émetteurs constituants appropriés pour l'indice. Les constituants doivent satisfaire aux critères d'admissibilité suivants :

1. Le dividende de la société doit être considéré comme un revenu admissible; par exemple, les fiducies de placement immobilier ne sont pas admissibles aux fins d'inclusion dans l'indice.
2. Conformément à la définition établie par le fournisseur d'indices, les sociétés doivent avoir obtenu une note Economic Moat de Morningstar étroite (*narrow*) ou large (*wide*) et avoir obtenu une note Distance to Default de Morningstar se situant dans la tranche supérieure de 50 % de leur secteur Morningstar respectif. Les sociétés qui ne se voient pas attribuer une note Economic Moat de Morningstar doivent avoir une note Distance to Default de Morningstar se situant dans la tranche supérieure de 30 % de leur secteur Morningstar respectif. La qualité d'une société est établie en

fonction de la note Economic Moat de Morningstar et d'une note d'incertitude, selon lesquels les sociétés devraient réaliser des profits supérieurs à la moyenne et maintenir le versement de dividendes. Les sociétés doivent obtenir une note Economic Moat de Morningstar étroite (*narrow*) ou large (*wide*) et une note d'incertitude qui ne soit pas élevé ou extrême.

Pour pouvoir être inclus dans l'indice Morningstar US Market, un titre doit afficher une note de liquidité se situant parmi les sociétés figurant dans la tranche supérieure de 75 % de la gamme des placements. La note de liquidité d'un titre correspond à la moyenne de son rang selon chacune des mesures suivantes :

1. Le volume mensuel moyen des opérations en dollars américains au cours des six mois civils précédant la reconstitution ou, dans le cas des entités existant depuis moins de six mois, depuis le moment où le titre a été émis pour la première fois (les périodes comportant des mois incomplets font l'objet d'un calcul au pro rata en fonction du nombre de jours de bourse au cours du mois).
2. Le volume total des opérations pour les deux mois affichant le volume le moins élevé au cours des six mois civils précédant la reconstitution (il n'est pas nécessaire que les mois soient consécutifs).

Les 75 meilleures actions selon le rendement en dividendes qui satisfont aux critères d'admissibilité décrits ci-dessus sont choisies aux fins d'inclusion dans l'indice. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au http://indexes.morningstar.com/.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XHU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XHU :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XHU prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XHU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	28,08 $	–	26,02 $	291 966
Juillet	27,20 $	–	26,37 $	202 719
Août	28,05 $	–	26,78 $	83 244
Septembre	27,48 $	–	26,02 $	37 523
Octobre	28,80 $	–	26,42 $	31 004
Novembre	29,66 $	–	28,18 $	61 161
Décembre	29,70 $	–	28,78 $	44 789
2023				
Janvier	29,39 $	–	28,50 $	91 761
Février	28,77 $	–	27,98 $	96 821
Mars	28,49 $	–	27,32 $	75 209
Avril	28,74 $	–	28,25 $	214 600
Mai	28,46 $	–	26,90 $	177 784

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF (CAD-Hedged) (« XHD »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XHD (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XHD vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Morningstar Dividend Yield Focus – couvert en $ CA, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XHD investira principalement dans des titres de capitaux propres des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XHD est une stratégie de reproduction.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XHD peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie d'échantillonnage, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le XHD a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Morningstar Dividend Yield Focus – couvert en $ CA (l'« **indice** ») est fourni par Morningstar, Inc. (le « **fournisseur d'indices** ») et mesure le rendement de sociétés établies aux États-Unis de grande qualité, dont la situation financière est solide et qui sont en mesure de maintenir des versements de dividendes supérieurs à la moyenne. L'indice est constitué de 75 actions qui sont pondérées en fonction du montant total des dividendes à la disposition des investisseurs. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle.

On applique deux critères à l'indice Morningstar US Market afin de trouver des émetteurs constituants appropriés pour l'indice. Les constituants doivent satisfaire aux critères d'admissibilité suivants :

1. Le dividende de la société doit être considéré comme un revenu admissible; par exemple, les fiducies de placement immobilier ne sont pas admissibles aux fins d'inclusion dans l'indice.
2. Conformément à la définition établie par le fournisseur d'indices, les sociétés doivent avoir obtenu une note Economic Moat de Morningstar étroite (*narrow*) ou large (*wide*) et avoir obtenu une note Distance to Default de Morningstar se situant dans la tranche supérieure de 50 % de leur secteur Morningstar respectif. Les sociétés qui ne se voient pas attribuer une note Economic Moat de Morningstar doivent avoir une note Distance to Default de Morningstar se situant dans la tranche supérieure de 30 % de leur secteur Morningstar respectif. La qualité d'une société est établie en fonction de la note Economic Moat de Morningstar et d'une note d'incertitude, selon lesquels les sociétés devraient réaliser des profits supérieurs à la moyenne et maintenir le versement de dividendes. Les sociétés doivent obtenir une note Economic Moat de Morningstar étroite (*narrow*) ou large (*wide*) et une note d'incertitude qui ne soit pas élevée ou extrême.

Pour pouvoir être inclus dans l'indice Morningstar US Market, un titre doit afficher une note de liquidité se situant parmi les sociétés figurant dans la tranche supérieure de 75 % de la gamme des placements. La note de liquidité d'un titre correspond à la moyenne de son rang selon chacune des mesures suivantes :

1. Le volume mensuel moyen des opérations en dollars américains au cours des six mois civils précédant la reconstitution ou, dans le cas des entités existant depuis moins de six mois, depuis le moment où le titre a été émis pour la première fois (les périodes comportant des mois incomplets font l'objet d'un calcul au pro rata en fonction du nombre de jours de bourse au cours du mois).
2. Le volume total des opérations pour les deux mois affichant le volume le moins élevé au cours des six mois civils précédant la reconstitution (il n'est pas nécessaire que les mois soient consécutifs).

Les 75 meilleures actions selon le rendement en dividendes qui satisfont aux critères d'admissibilité décrits ci-dessus sont choisies aux fins d'inclusion dans l'indice. L'indice est généralement rééquilibré chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au http://indexes.morningstar.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XHD est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XHD :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié à la stratégie de non-pondération en fonction de la capitalisation
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XHD prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XHD négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	33,22 $	–	29,52 $	162 514
Juillet	31,42 $	–	29,95 $	69 349
Août	32,00 $	–	30,46 $	118 370
Septembre	31,28 $	–	27,71 $	144 818
Octobre	31,13 $	–	28,38 $	198 736
Novembre	32,48 $	–	30,55 $	215 628
Décembre	32,50 $	–	31,01 $	91 784
2023				
Janvier	32,22 $	–	31,30 $	136 984
Février	31,76 $	–	30,21 $	80 029
Mars	30,78 $	–	29,27 $	258 446
Avril	31,45 $	–	30,52 $	61 720
Mai	30,89 $	–	29,32 $	72 739

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares U.S. High Yield Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XHY »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XHY (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,50 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD

Objectifs de placement

Le XHY cherche à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice qui est une représentation diversifiée du marché des obligations de sociétés à rendement élevé libellées en dollars américains, déduction faite des frais, et, dans la mesure du possible, à couvrir l'exposition au dollar américain qui en découle par rapport au dollar canadien. À l'heure actuelle, le XHY vise à reproduise le rendement de l'indice Markit iBoxx USD Liquid High Yield Total Return couvert en $ CA.

Dans les conditions normales de marché, le XHY investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XHY est une stratégie d'échantillonnage.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XHY peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction, en investissant dans un ou plusieurs FNB iShares et/ou en utilisant des dérivés.

Le XHY a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Markit iBoxx USD Liquid High Yield Total Return couvert en $ CA (l'« **indice** ») est fourni par Markit Indices GmbH (le « **fournisseur d'indices** ») et est conçu pour offrir une représentation équilibrée du marché des obligations à rendement élevé de sociétés libellées en dollars américains au moyen des obligations à rendement élevé de sociétés les plus liquides qui sont disponibles (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices). L'indice été conçu pour répondre à la demande des investisseurs pour un indice, très liquide et représentatif, d'obligations à rendement élevé libellées en dollars américains. L'indice est fondé sur une pondération fixée en fonction de la valeur marchande, plafonnée à 3 % pour chacun des émetteurs constituants. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. L'indice est généralement rééquilibré chaque mois.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.markit.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XHY est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XHY :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux titres à rendement élevé
- Risque lié à la liquidité
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XHY prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XHY négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	16,93 $	–	15,65 $	769 924
Juillet	16,78 $	–	15,70 $	413 469
Août	16,93 $	–	15,87 $	385 870
Septembre	16,24 $	–	15,08 $	354 658
Octobre	15,95 $	–	15,26 $	495 679
Novembre	16,06 $	–	15,45 $	526 819
Décembre	16,30 $	–	15,60 $	751 447
2023				
Janvier	16,35 $	–	15,78 $	922 978
Février	16,53 $	–	15,71 $	372 128
Mars	16,00 $	–	15,55 $	310 215
Avril	16,17 $	–	15,85 $	284 679
Mai	16,04 $	–	15,66 $	253 307

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF (« XCBU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCBU (parts en $ CA); XCBU.U (parts en $ US)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XCBU cherche à produire un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice qui constitue une représentation diversifiée du marché des obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le XCBU cherche à reproduire le rendement de l'indice iBoxx USD Liquid Investment Grade.

Dans des conditions normales de marché, le XCBU investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe américains.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XCBU est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XCBU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice iBoxx USD Liquid Investment Grade (l'« **indice** ») est fourni par Markit Indices GmbH (le « **fournisseur d'indices** ») et conçu pour offrir une représentation équilibrée du marché des obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains au moyen des obligations de sociétés de qualité les plus liquides qui sont disponibles (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices). L'indice a été conçu pour représenter un sous-ensemble du vaste marché des obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains et pour répondre à la demande des investisseurs pour un indice très liquide et représentatif d'obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains. L'indice est fondé sur une pondération fixée en fonction de la valeur marchande, plafonnée à 3 % pour chacun des émetteurs constituants. Il est généralement rééquilibré mensuellement.

De plus amples renseignements sur l'indice figurent sur le site Web du fournisseur d'indices, au www.markit.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCBU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XCBU :

- Risque lié au crédit
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis
- Risque lié aux parts en $ US (applicable aux parts en $ US seulement)

Politique en matière de distributions

Le XCBU prévoit verser des distributions en espèces mensuellement. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts en $ CA et des parts en $ US du XCBU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus. Les données sur les cours des parts en $ US sont données en dollars américains.

	Parts en $ CA				**Parts en $ US**			
	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**	**Fourchettes des cours des parts**			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**		**Haut**	**–**	**Bas**	
2022								
Juin	33,83 $	–	32,79 $	4 138	26,76 $	–	25,31 $	6 065
Juillet	34,60 $	–	33,45 $	5 100	27,00 $	–	26,02 $	6 168
Août	34,77 $	–	33,77 $	3 000	27,02 $	–	25,72 $	4 965
Septembre	33,80 $	–	32,84 $	4 095	25,59 $	–	23,92 $	7 620
Octobre	33,63 $	–	32,08 $	100	24,71 $	–	23,44 $	2 504
Novembre	34,10 $	–	32,14 $	1 720	25,44 $	–	23,84 $	2 400
Décembre	35,51 $	–	33,77 $	1 501	26,01 $	–	24,95 $	500
2023								
Janvier	35,59 $	–	34,11 $	1 516	26,37 $	–	25,11 $	1 500
Février	35,22 $	–	33,83 $	2 100	26,44 $	–	24,97 $	7 400
Mars	35,49 $	–	33,76 $	49	25,87 $	–	24,83 $	25 700
Avril	35,40 $	–	34,46 $	2 100	26,14 $	–	25,68 $	500
Mai	35,23 $	–	34,09 $	1 800	25,86 $	–	25,02 $	300

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged) (« XIG »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XIG (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,30 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XIG cherche à procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice qui est une représentation diversifiée du marché des obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains, déduction faite des frais, et, dans la mesure du possible, à couvrir l'exposition au dollar américain qui en découle par rapport au dollar canadien. À l'heure actuelle, le XIG vise à reproduire le rendement de l'indice Markit iBoxx USD Liquid Investment Grade Total Return couvert en $ CA.

Dans les conditions normales de marché, le XIG investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres à revenu fixe des États-Unis.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XIG est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XIG peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XIG a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Investment Grade Total Return couvert en $ CA (l'« **indice** ») est fourni par Markit Indices GmbH (le « **fournisseur d'indices** ») et est conçu pour offrir une représentation équilibrée du marché des obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains au moyen des obligations de sociétés de qualité les plus liquides qui sont disponibles (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices). L'indice a été conçu pour représenter un sous-ensemble du vaste marché des obligations de sociétés libellées en dollars américains et pour répondre à la demande des investisseurs pour un indice, très liquide et représentatif, d'obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains. L'indice est fondé sur une pondération fixée en fonction de la valeur marchande, plafonnée à 3 % pour chacun des émetteurs constituants. L'indice est couvert par rapport au dollar canadien sur une base mensuelle. L'indice est généralement rééquilibré chaque mois

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.markit.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XIG est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XIG :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XIG prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XIG négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	21,41 $	–	20,22 $	88 772
Juillet	21,58 $	–	20,81 $	278 752
Août	21,60 $	–	20,53 $	78 768
Septembre	20,43 $	–	19,02 $	113 610
Octobre	19,66 $	–	18,65 $	80 185
Novembre	20,15 $	–	18,95 $	334 469
Décembre	20,64 $	–	19,76 $	153 499
2023				
Janvier	20,87 $	–	19,88 $	91 064
Février	20,92 $	–	19,75 $	197 877
Mars	20,45 $	–	19,63 $	131 777
Avril	20,66 $	–	20,29 $	132 407
Mai	20,43 $	–	19,76 $	72 679

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares U.S. Small Cap Index ETF (CAD-Hedged) (« XSU »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSU (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,35 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

*Ces frais sont la somme i) des frais d'au plus 0,20 % par année que le Fonds iShares américain dans lequel le XSU investit verse à un membre du groupe de BlackRock Canada (les « **frais de gestion du fonds sous-jacent au XSU** ») et ii) des frais de 0,15 % par année que le XSU verse à BlackRock Canada. Les frais de gestion du fonds sous-jacent au XSU fluctuent d'après la valeur liquidative du Fonds iShares américain et sont indirectement pris en charge par le XSU.

Objectifs de placement

Le XSU vise à procurer une croissance du capital à long terme en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Russell 2000 – couvert en $ CA, déduction faite des frais.

Dans les conditions normales de marché, le XSU investira principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares et/ou dans des titres de capitaux propres d'émetteurs américains à faible capitalisation boursière.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, la stratégie de placement principale du XSU est d'investir dans un ou plusieurs FNB iShares.

En plus ou au lieu de cette stratégie, le XSU peut également effectuer des placements en ayant recours à une stratégie de reproduction ou à une stratégie d'échantillonnage et/ou en utilisant des dérivés.

Le XSU a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

L'indice Russell 2000 – couvert en $ CA (l'« **indice** ») est fourni par Frank Russell Company (le « **fournisseur d'indices** ») et est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres de 2 000 des émetteurs publics des États-Unis ayant la plus petite capitalisation boursière (ainsi que le détermine le fournisseur d'indices), couvert par rapport au dollar canadien (sur une base mensuelle). L'indice Russell 2000, qui sous-tend l'indice, sert habituellement à mesurer le rendement du marché boursier des sociétés à petite capitalisation des États-Unis. La composition de l'indice est généralement révisée une fois par année et les pondérations des titres constituants sont généralement révisées chaque trimestre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice, on peut consulter le site Web du fournisseur d'indices au www.ftserussell.com.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSU est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits aux rubriques « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** » et « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au XSU :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux sociétés à petite capitalisation
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSU prévoit verser des distributions en espèces chaque semestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSU négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	38,26 $	–	32,85 $	960 568
Juillet	37,36 $	–	33,85 $	388 649
Août	40,10 $	–	36,65 $	489 414
Septembre	37,84 $	–	32,72 $	872 947
Octobre	36,55 $	–	33,28 $	1 028 834
Novembre	37,34 $	–	34,80 $	638 010
Décembre	37,42 $	–	34,06 $	637 720
2023				
Janvier	37,90 $	–	34,39 $	490 347
Février	39,26 $	–	37,08 $	420 710
Mars	37,85 $	–	33,79 $	1 762 597
Avril	35,45 $	–	34,00 $	609 475
Mai	35,19 $	–	33,79 $	797 779

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Balanced ETF Portfolio (« XBAL »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XBAL (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,18 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XBAL vise à procurer une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans un ou plusieurs FNB iShares procurant une exposition à des titres de capitaux propres et/ou à des titres à revenu fixe.

Stratégies de placement

Le XBAL investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition aux titres de capitaux propres et/ou aux titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le XBAL investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à de vastes marchés de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. Le XBAL est géré selon une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 60 % à des titres de capitaux propres et d'environ 40 % à des titres à revenu fixe. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs en ce qui a trait à ces expositions à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe est indiquée ci-après :

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Titres de capitaux propres canadiens	15 %
Titres de capitaux propres américains	27 %
Titres de capitaux propres de marchés développés internationaux	15 %
Titres de capitaux propres de marchés émergents	3 %
Titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens	32 %
Titres à revenu fixe non libellés en dollars canadiens	8 %

Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme et/ou aux pondérations cibles des catégories d'actifs du XBAL, BlackRock Canada et/ou BTC pourraient les modifier à leur gré.

Le portefeuille du XBAL fera l'objet d'une supervision concernant les pondérations cibles des catégories d'actifs et sera rééquilibré, à l'occasion, selon les pondérations cibles des catégories d'actifs, au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. De façon générale, le portefeuille du XBAL ne devrait pas s'écarter des pondérations cibles des catégories d'actifs de plus d'un dixième de la pondération cible d'une catégorie d'actifs donnée.

Le XBAL a recours à une stratégie de couverture du change qui vise à couvrir son exposition au dollar américain ou à d'autres devises au sein de la catégorie d'actifs de titres à revenu fixe non libellés en dollars canadiens. Le XBAL

n'a pas recours à une stratégie de couverture par rapport à une devise en ce qui concerne l'exposition au dollar américain ou à d'autres devises au sein des autres catégories d'actifs.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le XBAL investit dans un portefeuille de FNB iShares qui procure une exposition à des titres de capitaux propres et/ou à des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le XBAL investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à des marchés de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés. Le XBAL est géré selon une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 60 % à des titres de capitaux propres et d'environ 40 % à des titres à revenu fixe. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs en ce qui a trait à ces expositions à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe est indiquée à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-dessus.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XBAL est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires propres au XBAL. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XBAL peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XBAL :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XBAL prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XBAL négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	25,03 $	–	23,35 $	696 605
Juillet	24,69 $	–	23,50 $	244 372
Août	25,16 $	–	24,18 $	359 714
Septembre	24,48 $	–	23,15 $	362 653
Octobre	24,00 $	–	23,06 $	422 221
Novembre	25,08 $	–	23,59 $	380 871
Décembre	25,29 $	–	24,24 $	475 455
2023				
Janvier	25,43 $	–	24,40 $	620 035
Février	25,72 $	–	25,00 $	549 406
Mars	25,38 $	–	24,96 $	1 202 895
Avril	25,77 $	–	25,38 $	420 876
Mai	25,67 $	–	25,29 $	566 277

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Conservative Balanced ETF Portfolio (« XCNS »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XCNS (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,18 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XCNS vise à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un ou plusieurs FNB iShares procurant une exposition à des titres à revenu fixe et/ou à des titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le XCNS investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition aux titres à revenu fixe et/ou aux titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le XCNS investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à de vastes marchés de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. Le XCNS est géré selon une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 40 % à des titres de capitaux propres et d'environ 60 % à des titres à revenu fixe. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs en ce qui a trait à ces expositions à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe est indiquée ci-après :

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Titres de capitaux propres canadiens	10 %
Titres de capitaux propres américains	18 %
Titres de capitaux propres de marchés développés internationaux	10 %
Titres de capitaux propres de marchés émergents	2 %
Titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens	48 %
Titres à revenu fixe non libellés en dollars canadiens	12 %

Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme et/ou aux pondérations cibles des catégories d'actifs du XCNS, BlackRock Canada et/ou BTC pourraient les modifier à leur gré.

Le portefeuille du XCNS fera l'objet d'une supervision concernant les pondérations cibles des catégories d'actifs et sera rééquilibré, à l'occasion, selon les pondérations cibles des catégories d'actifs, au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. De façon générale, le portefeuille du XCNS ne devrait pas s'écarter des pondérations cibles des catégories d'actifs de plus d'un dixième de la pondération cible d'une catégorie d'actifs donnée.

Le XCNS a recours à une stratégie de couverture du change qui vise à couvrir son exposition au dollar américain ou à d'autres devises au sein de la catégorie d'actifs de titres à revenu fixe non libellés en dollars canadiens. Le XCNS

n'a pas recours à une stratégie de couverture par rapport à une devise en ce qui concerne l'exposition au dollar américain ou à d'autres devises au sein des autres catégories d'actifs.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le XCNS investit dans un portefeuille de FNB iShares qui procure une exposition à des titres de capitaux propres et/ou à des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le XCNS investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à des marchés de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés. Le XCNS est géré selon une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 40 % à des titres de capitaux propres et d'environ 60 % à des titres à revenu fixe. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs en ce qui a trait à ces expositions à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe est indiquée à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-dessus.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XCNS est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XCNS peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XCNS :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XCNS prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XCNS négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	20,68 $	–	19,57 $	29 612
Juillet	20,56 $	–	19,72 $	58 634
Août	20,79 $	–	20,09 $	32 147
Septembre	20,24 $	–	19,35 $	49 609
Octobre	19,81 $	–	19,18 $	39 140
Novembre	20,57 $	–	19,50 $	80 982
Décembre	20,78 $	–	20,02 $	179 026
2023				
Janvier	20,87 $	–	20,12 $	99 004
Février	21,06 $	–	20,42 $	88 078
Mars	20,77 $	–	20,47 $	67 184
Avril	21,04 $	–	20,76 $	50 573
Mai	20,99 $	–	20,61 $	59 115

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Equity ETF Portfolio (« XEQT »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XEQT (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,18 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XEQT vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un ou plusieurs FNB iShares procurant une exposition à des titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le XEQT investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition aux titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le XEQT investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à de vastes marchés de titres de capitaux propres. Le XEQT est géré conformément à une stratégie de répartition de l'actif à long terme selon une exposition d'environ 100 % à des titres de capitaux propres. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs au sein des expositions à des titres de capitaux propres en question est indiquée ci-après :

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Titres de capitaux propres canadiens	25 %
Titres de capitaux propres américains	45 %
Titres de capitaux propres de marchés développés internationaux	25 %
Titres de capitaux propres de marchés émergents	5 %

Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme et/ou aux pondérations cibles des catégories d'actifs du XEQT, BlackRock Canada et/ou BTC pourraient les modifier à leur gré.

Le portefeuille du XEQT fera l'objet d'une supervision concernant les pondérations cibles des catégories d'actifs et sera rééquilibré, à l'occasion, selon les pondérations cibles des catégories d'actifs au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. De façon générale, le portefeuille du XEQT ne devrait pas s'écarter des pondérations cibles des catégories d'actifs de plus d'un dixième de la pondération cible d'une catégorie d'actifs donnée.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le XEQT investit dans un portefeuille de FNB iShares qui procure une exposition à des titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le XEQT investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à de vastes marchés de titres de capitaux propres. Le XEQT est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 100 % à des titres de capitaux propres. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs au sein des expositions à des titres de capitaux propres en question est indiquée à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-dessus.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XEQT est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XEQT peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XEQT :

- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XEQT prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XEQT négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	24,89 $	–	22,62 $	1 567 949
Juillet	24,17 $	–	22,66 $	1 126 029
Août	25,05 $	–	23,73 $	1 531 770
Septembre	24,27 $	–	22,51 $	1 327 939
Octobre	23,86 $	–	22,43 $	871 146
Novembre	25,26 $	–	23,34 $	1 122 855
Décembre	25,40 $	–	24,11 $	1 036 858
2023				
Janvier	25,59 $	–	24,23 $	1 680 082
Février	25,96 $	–	25,27 $	1 919 206
Mars	25,80 $	–	24,65 $	1 908 268
Avril	26,10 $	–	25,43 $	1 187 851
Mai	26,08 $	–	25,57 $	1 637 283

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Growth ETF Portfolio (« XGRO »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XGRO (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,18 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XGRO vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un ou plusieurs FNB iShares procurant une exposition à des titres de capitaux propres et/ou à des titres à revenu fixe.

Stratégies de placement

Le XGRO investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition aux titres de capitaux propres et/ou aux titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le XGRO investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à de vastes marchés de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. Le XGRO est géré selon une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 80 % à des titres de capitaux propres et d'environ 20 % à des titres à revenu fixe. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs en ce qui a trait à ces expositions à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe est indiquée ci-après :

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Titres de capitaux propres canadiens	20 %
Titres de capitaux propres américains	36 %
Titres de capitaux propres de marchés développés internationaux	20 %
Titres de capitaux propres de marchés émergents	4 %
Titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens	16 %
Titres à revenu fixe non libellés en dollars canadiens	4 %

Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme et/ou aux pondérations cibles des catégories d'actifs du XGRO, BlackRock Canada et/ou BTC pourraient les modifier à leur gré.

Le portefeuille du XGRO fera l'objet d'une supervision concernant les pondérations cibles des catégories d'actifs et sera rééquilibré, à l'occasion, selon les pondérations cibles des catégories d'actifs, au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. De façon générale, le portefeuille du XGRO ne devrait pas s'écarter des pondérations cibles des catégories d'actifs de plus d'un dixième de la pondération cible d'une catégorie d'actifs donnée.

Le XGRO a recours à une stratégie de couverture du change qui vise à couvrir son exposition au dollar américain ou à d'autres devises au sein de la catégorie d'actifs de titres à revenu fixe non libellés en dollars canadiens. Le XGRO

n'a pas recours à une stratégie de couverture par rapport à une devise en ce qui concerne l'exposition au dollar américain ou à d'autres devises au sein des autres catégories d'actifs.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le XGRO investit dans un portefeuille de FNB iShares qui procure une exposition à des titres de capitaux propres et/ou à des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le XGRO investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à des marchés de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés. Le XGRO est géré selon une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 80 % à des titres de capitaux propres et d'environ 20 % à des titres à revenu fixe. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs en ce qui a trait à ces expositions à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe est indiquée à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-dessus.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XGRO est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires propres au XGRO. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XGRO peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XGRO :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XGRO prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XGRO négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	23,68 $	–	21,78 $	1 025 539
Juillet	23,15 $	–	21,87 $	780 641
Août	23,80 $	–	22,70 $	916 897
Septembre	23,13 $	–	21,62 $	770 295
Octobre	22,66 $	–	21,54 $	660 352
Novembre	23,84 $	–	22,22 $	1 922 550
Décembre	24,00 $	–	22,93 $	710 850
2023				
Janvier	24,23 $	–	23,09 $	1 024 336
Février	24,57 $	–	23,82 $	899 474
Mars	24,30 $	–	23,54 $	1 049 595
Avril	24,61 $	–	24,12 $	719 481
Mai	24,56 $	–	24,16 $	855 040

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Core Income Balanced ETF Portfolio (« XINC »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XINC (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,18 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XINC vise à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un ou plusieurs FNB iShares procurant une exposition à des titres à revenu fixe et/ou à des titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le XINC investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition aux titres à revenu fixe et/ou aux titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le XINC investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à de vastes marchés de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. Le XINC est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 20 % à des titres de capitaux propres et d'environ 80 % à des titres à revenu fixe. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs en ce qui a trait à ces expositions à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe est indiquée ci-après :

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Titres de capitaux propres canadiens	5 %
Titres de capitaux propres américains	9 %
Titres de capitaux propres de marchés développés internationaux	5 %
Titres de capitaux propres de marchés émergents	1 %
Titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens	64 %
Titres à revenu fixe non libellés en dollars canadiens	16 %

Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme et/ou aux pondérations cibles des catégories d'actifs du XINC, BlackRock Canada et/ou BTC pourraient les modifier à leur gré.

Le portefeuille du XINC fera l'objet d'une supervision concernant les pondérations cibles des catégories d'actifs et sera rééquilibré, à l'occasion, selon les pondérations cibles des catégories d'actifs, au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. De façon générale, le portefeuille du XINC ne devrait pas s'écarter des pondérations cibles des catégories d'actifs de plus d'un dixième de la pondération cible d'une catégorie d'actifs donnée.

Le XINC a recours à une stratégie de couverture du change qui vise à couvrir son exposition au dollar américain ou à d'autres devises au sein de la catégorie d'actifs de titres à revenu fixe non libellés en dollars canadiens. Le XINC n'a

pas recours à une stratégie de couverture par rapport au dollar américain ou à une autre devise en ce qui concerne l'exposition aux devises au sein des autres catégories d'actifs.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le XINC investit dans un portefeuille de FNB iShares qui procure une exposition à des titres de capitaux propres et/ou à des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le XINC investit devraient généralement recourir à des stratégies d'indexation qui procurent une exposition à des marchés de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés. Le XINC est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 20 % à des titres de capitaux propres et d'environ 80 % à des titres à revenu fixe. La pondération cible actuelle de chaque catégorie d'actifs en ce qui a trait à ces expositions à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe est indiquée à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-dessus.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XINC est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XINC peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XINC :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XINC prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XINC négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	19,17 $	–	18,29 $	35 332
Juillet	19,21 $	–	18,54 $	4 724
Août	19,27 $	–	18,75 $	24 993
Septembre	18,78 $	–	18,15 $	27 844
Octobre	18,45 $	–	17,84 $	58 609
Novembre	18,95 $	–	18,07 $	38 509
Décembre	19,20 $	–	18,50 $	24 382
2023				
Janvier	19,22 $	–	18,59 $	22 424
Février	19,33 $	–	18,74 $	15 698
Mars	19,16 $	–	18,73 $	11 000
Avril	19,26 $	–	19,00 $	16 767
Mai	19,27 $	–	18,84 $	21 255

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Balanced ETF Portfolio (« GBAL »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	GBAL (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,22 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le GBAL vise à procurer une croissance du capital à long terme principalement par des placements dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le GBAL investit ont en général recours à des stratégies de placement axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État.

Stratégies de placement

Le GBAL investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le GBAL investit ont en général recours à des stratégies axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État.

Le GBAL peut investir dans des FNB iShares qui ont recours à un vaste éventail de stratégies de placement axées sur des critères ESG, y compris i) l'« investissement socialement responsable », dans le cadre duquel les valeurs de l'investisseur (ou d'autres préférences non financières) influent sur le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille et les émetteurs assortis de certaines caractéristiques ou qui participent à certains secteurs d'activité peuvent être exclus du portefeuille, ii) l'« investissement axé sur des critères ESG », dans le cadre duquel le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille intègre une évaluation des caractéristiques des émetteurs en matière de facteurs ESG afin de gérer les risques liés aux facteurs ESG et/ou iii) l'« investissement d'impact », dans le cadre duquel le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille vise à créer un impact social ou environnemental. Les principes d'investissement axés sur des critères ESG pourraient changer à la longue et de nouveaux principes pourraient être adoptés en cette matière.

Le GBAL peut investir dans d'autres FNB iShares qui n'ont pas recours à une stratégie de placement axée sur des critères ESG à condition que ces placements soient conformes à ses objectifs de placement et n'occasionnent pas une détérioration importante de ses caractéristiques générales en matière de critères ESG.

Le GBAL est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 60 % à des titres de capitaux propres et d'environ 40 % à des titres à revenu fixe. Le GBAL peut investir dans de multiples catégories d'actifs, y compris dans des titres de capitaux propres canadiens et américains, des titres de capitaux propres de marchés développés internationaux et des titres de capitaux propres de marchés émergents, des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et des marchandises. BlackRock Canada et/ou BTC déterminent, à leur gré, la répartition de l'exposition du portefeuille du GBAL entre ces catégories d'actifs en fonction de sa répartition stratégique de l'actif à long terme.

En général, le GBAL rééquilibrera au moins une fois l'an son portefeuille en fonction de sa répartition stratégique de l'actif à long terme. Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme du GBAL, BlackRock Canada et/ou BTC peuvent la modifier à leur gré.

Le GBAL peut, mais n'y est pas tenu, avoir recours à une stratégie de couverture du change qui tente de couvrir une partie ou la quasi-totalité de son exposition au dollar américain ou aux autres devises par rapport au dollar canadien, au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. Le GBAL peut mettre en œuvre cette stratégie de couverture du change directement par la conclusion de contrats de change à terme et/ou d'autres dérivés conformément au Règlement 81-102 ou indirectement au moyen de l'achat de titres de FNB iShares ayant recours à une stratégie de couverture du change.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le GBAL investit principalement dans un portefeuille de FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le GBAL investit ont en général recours à des stratégies axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État. Le GBAL est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 60 % à des titres de capitaux propres et d'environ 40 % à des titres à revenu fixe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le GBAL est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le GBAL peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au GBAL :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le GBAL prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du GBAL négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	40,24 $	–	37,66 $	19 577
Juillet	39,75 $	–	37,95 $	4 304
Août	40,64 $	–	38,75 $	21 087
Septembre	39,34 $	–	37,30 $	10 698
Octobre	38,62 $	–	37,08 $	16 434
Novembre	40,39 $	–	37,87 $	11 986
Décembre	40,71 $	–	39,29 $	17 565
2023				
Janvier	41,24 $	–	39,51 $	14 648
Février	41,83 $	–	40,66 $	11 944
Mars	41,31 $	–	40,57 $	8 862
Avril	41,85 $	–	41,15 $	15 039
Mai	41,78 $	–	41,21 $	16 798

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Conservative Balanced ETF Portfolio (« GCNS »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	GCNS (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,22 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le GCNS vise à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme principalement par des placements dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition à des titres à revenu fixe et/ou des titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le GCNS investit ont en général recours à des stratégies de placement axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État.

Stratégies de placement

Le GCNS investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition à des titres à revenu fixe et/ou à des titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le GCNS investit ont en général recours à des stratégies axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État.

Le GCNS peut investir dans des FNB iShares qui ont recours à un vaste éventail de stratégies de placement axées sur des critères ESG, y compris i) l'« investissement socialement responsable », dans le cadre duquel les valeurs de l'investisseur (ou d'autres préférences non financières) influent sur le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille et les émetteurs assortis de certaines caractéristiques ou qui participent à certains secteurs d'activité peuvent être exclus du portefeuille, ii) l'« investissement axé sur des critères ESG », dans le cadre duquel le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille intègre une évaluation des caractéristiques des émetteurs en matière de facteurs ESG afin de gérer les risques liés aux facteurs ESG et/ou iii) l'« investissement d'impact », dans le cadre duquel le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille vise à créer un impact social ou environnemental. Les principes d'investissement axés sur des critères ESG pourraient changer à la longue et de nouveaux principes pourraient être adoptés en cette matière.

Le GCNS peut investir dans d'autres FNB iShares qui n'ont pas recours à une stratégie de placement axée sur des critères ESG à condition que ces placements soient conformes à ses objectifs de placement et n'occasionnent pas une détérioration importante de ses caractéristiques générales en matière de critères ESG.

Le GCNS est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 40 % à des titres de capitaux propres et d'environ 60 % à des titres à revenu fixe. Le GCNS peut investir dans de multiples catégories d'actifs, y compris dans des titres de capitaux propres canadiens et américains, des titres de capitaux propres de marchés développés internationaux et des titres de capitaux propres de marchés émergents, des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et des marchandises. BlackRock Canada et/ou BTC déterminent, à leur gré, la répartition de l'exposition du portefeuille du GCNS entre ces catégories d'actifs en fonction de sa répartition stratégique de l'actif à long terme.

En général, le GCNS rééquilibrera au moins une fois l'an son portefeuille en fonction de sa répartition stratégique de l'actif à long terme. Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme du GCNS, BlackRock Canada et/ou BTC peuvent la modifier à leur gré.

Le GCNS peut, mais n'y est pas tenu, avoir recours à une stratégie de couverture du change qui tente de couvrir une partie ou la quasi-totalité de son exposition au dollar américain ou aux autres devises par rapport au dollar canadien, au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. Le GCNS peut mettre en œuvre cette stratégie de couverture du change directement par la conclusion de contrats de change à terme et/ou d'autres dérivés conformément au Règlement 81-102 ou indirectement au moyen de l'achat de titres de FNB iShares ayant recours à une stratégie de couverture du change.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le GCNS investit principalement dans un portefeuille de FNB iShares qui offrent une exposition à des titres à revenu fixe et/ou des titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le GCNS investit ont en général recours à des stratégies axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État. Le GCNS est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 40 % à des titres de capitaux propres et d'environ 60 % à des titres à revenu fixe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le GCNS est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le GCNS peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au GCNS :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le GCNS prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du GCNS négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	37,97 $	–	36,16 $	1 677
Juillet	37,78 $	–	36,39 $	388
Août	38,27 $	–	36,88 $	441
Septembre	37,25 $	–	35,75 $	11 988
Octobre	36,58 $	–	35,52 $	821
Novembre	37,88 $	–	36,04 $	6 746
Décembre	38,21 $	–	37,05 $	3 245
2023				
Janvier	38,56 $	–	37,25 $	7 943
Février	39,00 $	–	37,96 $	28 534
Mars	38,54 $	–	38,00 $	1 964
Avril	38,97 $	–	38,47 $	27 070
Mai	38,91 $	–	38,36 $	7 084

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Equity ETF Portfolio (« GEQT »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	GEQT (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,22 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le GEQT vise à procurer une croissance du capital à long terme principalement par des placements dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le GEQT investit ont en général recours à des stratégies de placement axées sur des critères ESG.

Stratégies de placement

Le GEQT investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le GEQT investit ont en général recours à des stratégies axées sur des critères ESG.

Le GEQT peut investir dans des FNB iShares qui ont recours à un vaste éventail de stratégies de placement axées sur des critères ESG, y compris i) l'« investissement socialement responsable », dans le cadre duquel les valeurs de l'investisseur (ou d'autres préférences non financières) influent sur le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille et les émetteurs assortis de certaines caractéristiques ou qui participent à certains secteurs d'activité peuvent être exclus du portefeuille, ii) l'« investissement axé sur des critères ESG », dans le cadre duquel le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille intègre une évaluation des caractéristiques des émetteurs en matière de facteurs ESG afin de gérer les risques liés aux facteurs ESG et/ou iii) l'« investissement d'impact », dans le cadre duquel le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille vise à créer un impact social ou environnemental. Les principes d'investissement axés sur des critères ESG pourraient changer à la longue et de nouveaux principes pourraient être adoptés en cette matière.

Le GEQT peut investir dans d'autres FNB iShares qui n'ont pas recours à une stratégie de placement axée sur des critères ESG à condition que ces placements soient conformes à ses objectifs de placement et n'occasionnent pas une détérioration importante de ses caractéristiques générales en matière de critères ESG.

Le GEQT est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition presque totale aux titres de capitaux propres. Le GEQT peut investir dans de multiples catégories d'actifs, y compris dans des titres de capitaux propres canadiens et américains, des titres de capitaux propres de marchés développés internationaux et des titres de capitaux propres de marchés émergents. BlackRock Canada et/ou BTC déterminent, à leur gré, la répartition de l'exposition du portefeuille du GEQT entre ces catégories d'actifs en fonction de sa répartition stratégique de l'actif à long terme.

En général, le GEQT rééquilibrera au moins une fois l'an son portefeuille en fonction de sa répartition stratégique de l'actif à long terme. Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme du GEQT, BlackRock Canada et/ou BTC peuvent la modifier à leur gré.

Le GEQT peut, mais n'y est pas tenu, avoir recours à une stratégie de couverture du change qui tente de couvrir une partie ou la presque totalité de son exposition au dollar américain ou aux autres devises par rapport au dollar canadien, au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. Le GEQT peut mettre en œuvre cette stratégie de couverture du change directement par la conclusion de contrats de change à terme et/ou d'autres dérivés conformément au Règlement 81-102 ou indirectement au moyen de l'achat de titres de FNB iShares ayant recours à une stratégie de couverture du change.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le GEQT investit principalement dans un portefeuille de FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres. Les FNB iShares dans lesquels le GEQT investit ont en général recours à des stratégies axées sur des critères ESG. Le GEQT est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition presque totale aux titres de capitaux propres fixe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le GEQT est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le GEQT peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au GEQT :

- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le GEQT prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du GEQT négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	43,69 $	–	39,45 $	21 890
Juillet	42,54 $	–	39,85 $	8 629
Août	44,33 $	–	41,35 $	19 627
Septembre	42,43 $	–	39,26 $	11 567
Octobre	41,64 $	–	38,97 $	6 851
Novembre	44,40 $	–	40,43 $	6 138
Décembre	44,71 $	–	42,56 $	12 112
2023				
Janvier	45,45 $	–	42,88 $	12 017
Février	46,40 $	–	44,96 $	17 661
Mars	45,87 $	–	44,04 $	22 367
Avril	46,55 $	–	45,26 $	8 163
Mai	46,88 $	–	45,79 $	15 161

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares ESG Growth ETF Portfolio (« GGRO »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	GGRO (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,22 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le GGRO vise à procurer une croissance du capital à long terme principalement par des placements dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le GGRO investit ont en général recours à des stratégies de placement axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État.

Stratégies de placement

Le GGRO investit principalement dans un ou plusieurs FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le GGRO investit ont en général recours à des stratégies axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État.

Le GGRO peut investir dans des FNB iShares qui ont recours à un vaste éventail de stratégies de placement axées sur des critères ESG, y compris i) l'« investissement socialement responsable », dans le cadre duquel les valeurs de l'investisseur (ou d'autres préférences non financières) influent sur le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille et les émetteurs assortis de certaines caractéristiques ou qui participent à certains secteurs d'activité peuvent être exclus du portefeuille, ii) l'« investissement axé sur des critères ESG », dans le cadre duquel le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille intègre une évaluation des caractéristiques des émetteurs en matière de facteurs ESG afin de gérer les risques liés aux facteurs ESG et/ou iii) l'« investissement d'impact », dans le cadre duquel le processus de sélection des titres et/ou de construction du portefeuille vise à créer un impact social ou environnemental. Les principes d'investissement axés sur des critères ESG pourraient changer à la longue et de nouveaux principes pourraient être adoptés en cette matière.

Le GGRO peut investir dans d'autres FNB iShares qui n'ont pas recours à une stratégie de placement axée sur des critères ESG à condition que ces placements soient conformes à ses objectifs de placement et n'occasionnent pas une détérioration importante de ses caractéristiques générales en matière de critères ESG.

Le GGRO est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 80 % à des titres de capitaux propres et d'environ 20 % à des titres à revenu fixe. Le GGRO peut investir dans de multiples catégories d'actifs, y compris dans des titres de capitaux propres canadiens et américains, des titres de capitaux propres de marchés développés internationaux et des titres de capitaux propres de marchés émergents, des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et des marchandises. BlackRock Canada et/ou BTC déterminent, à leur gré, la répartition de l'exposition du portefeuille du GGRO entre ces catégories d'actifs en fonction de sa répartition stratégique de l'actif à long terme.

En général, le GGRO rééquilibrera au moins une fois l'an son portefeuille en fonction de sa répartition stratégique de l'actif à long terme. Bien que des modifications ne devraient pas être apportées fréquemment à la répartition stratégique de l'actif à long terme du GGRO, BlackRock Canada et/ou BTC peuvent la modifier à leur gré.

Le GGRO peut, mais n'y est pas tenu, avoir recours à une stratégie de couverture du change qui tente de couvrir une partie ou la quasi-totalité de son exposition au dollar américain ou aux autres devises par rapport au dollar canadien, au gré de BlackRock Canada et/ou de BTC. Le GGRO peut mettre en œuvre cette stratégie de couverture du change directement par la conclusion de contrats de change à terme et/ou d'autres dérivés conformément au Règlement 81-102 ou indirectement au moyen de l'achat de titres de FNB iShares ayant recours à une stratégie de couverture du change.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le GGRO investit principalement dans un portefeuille de FNB iShares qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe. Les FNB iShares dans lesquels le GGRO investit ont en général recours à des stratégies axées sur des critères ESG ou investissent principalement dans des obligations d'État. Le GGRO est géré en fonction d'une répartition stratégique de l'actif à long terme à raison d'une exposition d'environ 80 % à des titres de capitaux propres et d'environ 20 % à des titres à revenu fixe.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le GGRO est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le GGRO peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au GGRO :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des critères ESG
- Risque lié aux placements en Europe et au Royaume-Uni
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le GGRO prévoit verser des distributions en espèces chaque trimestre. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du GGRO négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	41,99 $	–	38,61 $	17 325
Juillet	41,20 $	–	38,97 $	38 835
Août	42,52 $	–	40,10 $	28 759
Septembre	40,98 $	–	38,34 $	10 305
Octobre	40,18 $	–	38,08 $	14 559
Novembre	42,40 $	–	39,19 $	25 050
Décembre	42,72 $	–	40,94 $	15 073
2023				
Janvier	43,38 $	–	41,25 $	19 467
Février	44,16 $	–	42,84 $	23 418
Mars	43,61 $	–	42,36 $	14 934
Avril	44,24 $	–	43,26 $	12 235
Mai	44,34 $	–	43,53 $	13 800

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Short Term Strategic Fixed Income ETF (« XSI »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSI (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,50 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSI vise à produire un revenu pour les porteurs de parts en investissant principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares qui procurent une exposition aux titres à revenu fixe, dont des obligations d'État, des obligations de sociétés de qualité, des titres à rendement élevé, des titres de créance de marchés émergents et d'autres types de titres à revenu fixe. L'exposition à ces types de placements dans des titres à revenu fixe peut également s'obtenir au moyen de placements directs dans ceux-ci et/ou de l'utilisation de dérivés.

Stratégies de placement

Le XSI investit principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares. L'exposition à des placements dans des titres à revenu fixe peut être également obtenue au moyen de placements directs dans ceux-ci et/ou de l'utilisation de dérivés. Le XSI peut investir dans des titres libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en d'autres devises, ou obtenir une exposition à ceux-ci. Le XSI peut également investir dans des dérivés comme des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et des titres assimilables à des titres de créance pour se couvrir ou se protéger contre les fluctuations des cours des catégories d'actifs ou les risques de change.

Le XSI peut investir, directement ou indirectement, dans des titres à rendement élevé qui, au moment de l'achat, n'ont pas obtenu une note de qualité (ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, de qualité similaire) et qui sont considérés comme spéculatifs et assujettis à un risque de crédit élevé. L'exposition du XSI à des titres à rendement élevé pourrait, à l'occasion, être forte. La valeur des titres à rendement élevé peut souffrir de la conjoncture économique, notamment d'un ralentissement économique ou d'une période d'augmentation des taux d'intérêt, et les titres à rendement élevé risquent d'être moins liquides, plus difficiles à vendre à un moment et un prix avantageux et plus difficiles à évaluer que les titres de meilleure qualité. En particulier, les titres à rendement élevé sont souvent émis par de petites sociétés peu solvables ou par des entreprises fortement endettées, qui sont souvent moins en mesure que des entreprises financièrement stables de respecter l'échéancier de versement de l'intérêt et de remboursement du capital.

Pour construire le portefeuille du XSI, BlackRock Canada a recours à un procédé d'optimisation de portefeuille exclusif visant à établir un portefeuille efficient assorti d'un niveau de volatilité totale correspondant à celui d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe canadiens. Le processus d'optimisation est actuellement configuré pour construire un portefeuille efficient assorti d'un rendement moyen cible à l'échéance se situant entre +100 à +150 pdb au-dessus de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. La configuration du procédé d'optimisation peut fluctuer au fil du temps, au gré de BlackRock Canada, sous réserve de l'objectif de placement du XSI. Avant la mise sur pied du portefeuille en question, BlackRock Canada (ou BTC) passe en revue les résultats du procédé d'optimisation de portefeuille et pourrait apporter des rajustements en fonction de la perspective du marché et d'autres facteurs, comme les frais d'opérations. BlackRock Canada a également l'intention i) de limiter l'exposition du XSI au

risque lié aux taux d'intérêt (généralement en limitant la durée moyenne du portefeuille à un maximum de cinq ans) et ii) de gérer la concentration du portefeuille du XSI pour chacune des sous-catégories de la catégorie d'actifs à revenu fixe sur l'ensemble du portefeuille; cependant, l'exposition du XSI à des titres à rendement élevé risque, à l'occasion, d'être forte. Le portefeuille du XSI sera généralement rééquilibré chaque trimestre, mais il peut également être rééquilibré plus souvent si BlackRock Canada le juge approprié.

Le XSI a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition aux devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le XSI peut généralement investir, directement ou indirectement, dans des titres de créance émis par des gouvernements, des sociétés et d'autres émetteurs. Le portefeuille du XSI pourra comprendre des titres de créance qui varient en fonction de la devise de l'émission, de l'échéance prévue et de la forme de versement des intérêts (soit selon un taux fixe, un taux variable ou un coupon zéro), qui peuvent comprendre des options intégrées (comme celles pouvant être rachetées par anticipation par leur émetteur), qui sont de qualité de crédit variable, qui sont assujettis à un risque de défaut variable et qui affichent par ailleurs des caractéristiques différentes. Le facteur risque/rendement d'un titre de créance donné variera en fonction des caractéristiques précitées et d'autres facteurs.

Parmi les secteurs dans lesquels le XSI peut investir figurent les suivants :

Obligations d'État : Les titres de créance émis par le gouvernement du Canada, par ses provinces et territoires ou ses municipalités, par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, par ses États ou ses municipalités, ou par les gouvernements d'autres pays, y compris ceux des marchés développés et émergents. Les titres émis par des gouvernements de marchés émergents (aussi appelés des « titres de créance de marchés émergents ») peuvent être libellés en monnaie locale ou dans une autre devise, comme le dollar américain, l'euro ou le yen.

Obligations de sociétés de qualité : Les titres de créance émis par des sociétés ouvertes ou fermées qui ont obtenu une note d'au moins « BBB- » de Standard and Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et/ou de Fitch Rating Service Inc., ou de « Baa3 » de Moody's Investors Service, Inc. ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, selon le cas, de qualité similaire à celle des titres ayant reçu une telle note. Les obligations de sociétés émises dans une monnaie donnée sont généralement assorties de taux d'intérêt plus élevés et moins liquides que les obligations d'État de même échéance émises dans la même monnaie.

Titres à rendement élevé : Les titres de créance qui n'obtiennent pas une note de qualité (parfois appelés les « obligations de pacotille », qui comprennent les obligations qui ont obtenu une note inférieure à « BBB- » de Standard and Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et/ou de Fitch Rating Service Inc., ou à « Baa3 » de Moody's Investors Service, Inc. ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, selon le cas, de qualité similaire). Les titres à rendement élevé sont généralement assujettis à un risque de défaut et de liquidité supérieur à celui des titres jugés de meilleure qualité (comme les obligations d'État et les obligations de sociétés de qualité), mais ils sont généralement assortis de taux d'intérêt plus élevés que ceux de ces titres.

Peu importe le secteur, plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence sur le cours d'un titre de créance donné, y compris la fluctuation des taux d'intérêt nominaux, la fluctuation de l'inflation prévue, l'évolution de la situation financière d'un émetteur, l'évolution des conditions de liquidité du marché et la fluctuation générale du marché.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSI est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XSI peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XSI :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux titres à rendement élevé
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSI prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSI négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	17,11 $	–	16,44 $	65 010
Juillet	16,99 $	–	16,58 $	22 586
Août	17,00 $	–	16,58 $	22 705
Septembre	16,67 $	–	16,23 $	14 770
Octobre	16,42 $	–	16,09 $	31 813
Novembre	16,59 $	–	16,19 $	96 213
Décembre	16,75 $	–	16,44 $	36 393
2023				
Janvier	16,86 $	–	16,50 $	29 471
Février	16,91 $	–	16,46 $	23 757
Mars	16,69 $	–	16,48 $	14 955
Avril	16,75 $	–	16,66 $	17 223
Mai	16,73 $	–	16,44 $	22 074

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Conservative Short Term Strategic Fixed Income ETF (« XSC »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSC (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,40 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSC vise à produire un revenu pour les porteurs de parts en investissant principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares qui procurent une exposition aux titres à revenu fixe canadiens et internationaux, dont des obligations d'État, des obligations de sociétés de qualité, des titres à rendement élevé, des titres de créance de marchés émergents et d'autres types de titres à revenu fixe, tout en se conformant à certaines restrictions touchant le portefeuille au moment du rééquilibrage. En vue de produire un revenu, le XSC, au moment du rééquilibrage, i) limitera généralement son exposition totale à des titres à rendement élevé à 25 % de son portefeuille et ii) limitera généralement son exposition au risque lié aux taux d'intérêt grâce au maintien de la durée du portefeuille à moins de cinq ans. L'exposition à ces types de placements dans des titres à revenu fixe peut également s'obtenir au moyen de placements directs dans ceux-ci et/ou de l'utilisation de dérivés. Le XSC vise à couvrir l'exposition au dollar américain ou à toute autre devise qui en découle, selon le cas, par rapport au dollar canadien.

Stratégies de placement

Le XSC investit principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares. L'exposition à des placements dans des titres à revenu fixe peut être également obtenue au moyen de placements directs dans ceux-ci et/ou de l'utilisation de dérivés. Le XSC peut investir dans des titres libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en d'autres devises, ou obtenir une exposition à ceux-ci. Le XSC peut également investir dans des dérivés comme des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et des titres assimilables à des titres de créance pour se couvrir ou se protéger contre les fluctuations des cours des catégories d'actifs ou les risques de change.

Pour construire le portefeuille du XSC, BlackRock Canada a recours à un procédé d'optimisation de portefeuille exclusif visant à établir un portefeuille efficient assorti d'un niveau de volatilité totale correspondant à celui d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe canadiens, dont des obligations d'État, des obligations de sociétés de qualité, des titres à rendement élevé et d'autres types de titres à revenu fixe. Le procédé d'optimisation est configuré de façon à établir un portefeuille efficient assorti d'un rendement moyen cible à l'échéance se situant entre +50 et +100 pdb au-dessus de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. La configuration du procédé d'optimisation peut fluctuer au fil du temps au gré de BlackRock Canada, sous réserve de l'objectif de placement du XSC. Avant la mise sur pied du portefeuille en question, BlackRock Canada (ou BTC) passe en revue les résultats du procédé d'optimisation de portefeuille et pourrait apporter des rajustements en fonction de la perspective du marché et d'autres facteurs, comme les frais d'opérations. BlackRock Canada a également l'intention i) de limiter l'exposition du XSC au risque lié aux taux d'intérêt (généralement en limitant la durée moyenne du portefeuille à un maximum de cinq ans) et ii) de gérer la concentration du portefeuille du XSC pour chacune des sous-catégories de la catégorie d'actifs à revenu fixe sur l'ensemble du portefeuille. Le portefeuille du XSC sera généralement rééquilibré chaque trimestre, mais il peut également être rééquilibré plus souvent si BlackRock Canada le juge approprié. L'exposition totale directe et indirecte du XSC aux titres à rendement élevé (soit les titres qui n'ont pas obtenu une note de qualité ou qui sont,

selon BlackRock Canada ou un membre de son groupe, de qualité similaire) se limitera généralement à 25 % au rééquilibrage de son portefeuille.

Le XSC a recours à une stratégie de couverture du change qui vise à couvrir son exposition au dollar américain ou à d'autres devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le XSC peut généralement investir, directement ou indirectement, dans des titres de créance émis par des gouvernements, des sociétés et d'autres émetteurs. Le portefeuille du XSC pourra comprendre des titres de créance qui varient en fonction de la devise de l'émission, de l'échéance prévue et de la forme de versement des intérêts (soit selon un taux fixe, un taux variable ou un coupon zéro), qui peuvent comprendre des options intégrées (comme celles pouvant être rachetées par anticipation par leur émetteur), qui sont de qualité de crédit variable , qui sont assujettis à un risque de défaut variable et qui affichent par ailleurs des caractéristiques différentes. Le facteur risque/rendement d'un titre de créance donné variera en fonction des caractéristiques précitées et d'autres facteurs.

Parmi les secteurs dans lesquels le XSC peut investir figurent les suivants :

Obligations d'État : Les titres de créance émis par le gouvernement du Canada, par ses provinces et territoires ou ses municipalités, par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, par ses États ou ses municipalités, ou par les gouvernements d'autres pays, y compris ceux des marchés développés et émergents. Les titres émis par des gouvernements de marchés émergents (aussi appelés des « titres de créance de marchés émergents ») peuvent être libellés en monnaie locale ou dans une autre devise, comme le dollar américain, l'euro ou le yen.

Obligations de sociétés de qualité : Les titres de créance émis par des sociétés ouvertes ou fermées qui ont obtenu une note d'au moins « BBB- » de Standard and Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et/ou de Fitch Rating Service Inc., ou de « Baa3 » de Moody's Investors Service, Inc. ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, selon le cas, de qualité similaire à celle des titres ayant reçu une telle note. Les obligations de sociétés émises dans une monnaie donnée sont généralement assorties de taux d'intérêt plus élevés et moins liquides que les obligations d'État de même échéance émises dans la même monnaie.

Titres à rendement élevé : Les titres de créance qui n'obtiennent pas une note de qualité (parfois appelés les « obligations de pacotille », qui comprennent les obligations qui ont obtenu une note inférieure à « BBB- » de Standard and Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et/ou de Fitch Rating Service Inc., ou à « Baa3 » de Moody's Investors Service, Inc. ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, selon le cas, de qualité similaire). Les titres à rendement élevé sont généralement assujettis à un risque de défaut et de liquidité supérieur à celui des titres jugés de meilleure qualité (comme les obligations d'État et les obligations de sociétés de qualité), mais ils sont généralement assortis de taux d'intérêt plus élevés que ceux de ces titres.

Peu importe le secteur, plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence sur le cours d'un titre de créance donné, y compris la fluctuation des taux d'intérêt nominaux, la fluctuation de l'inflation prévue, l'évolution de la situation financière d'un émetteur, l'évolution des conditions de liquidité du marché et la fluctuation générale du marché.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSC est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XSC peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont

décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XSC :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux titres à rendement élevé
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSC prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSC négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,00 $	–	17,39 $	76 575
Juillet	17,91 $	–	17,55 $	56 751
Août	17,91 $	–	17,53 $	106 620
Septembre	17,61 $	–	17,20 $	124 517
Octobre	17,37 $	–	17,07 $	60 875
Novembre	17,53 $	–	17,17 $	92 337
Décembre	17,68 $	–	17,42 $	83 457
2023				
Janvier	17,79 $	–	17,46 $	90 512
Février	17,82 $	–	17,42 $	26 214
Mars	17,64 $	–	17,42 $	14 314
Avril	17,68 $	–	17,58 $	6 861
Mai	17,67 $	–	17,39 $	33 866

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Conservative Strategic Fixed Income ETF (« XSE »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XSE (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,50 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XSE vise à produire un revenu pour les porteurs de parts en investissant principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares qui procurent une exposition aux titres à revenu fixe canadiens et internationaux, dont des obligations d'État, des obligations de sociétés de qualité, des titres à rendement élevé, des titres de créance de marchés émergents et d'autres types de titres à revenu fixe, tout en se conformant à certaines restrictions touchant le portefeuille au moment du rééquilibrage. En vue de produire un revenu, le XSE limitera généralement, au moment du rééquilibrage, son exposition totale à des titres à rendement élevé à 25 % de son portefeuille. L'exposition à ces types de placements dans des titres à revenu fixe peut également s'obtenir au moyen de placements directs dans ceux-ci et/ou de l'utilisation de dérivés. Le XSE vise à couvrir l'exposition au dollar américain ou à toute autre devise qui en découle, selon le cas, par rapport au dollar canadien.

Stratégies de placement

Le XSE investit principalement dans des titres d'un ou de plusieurs FNB iShares. L'exposition à des placements dans des titres à revenu fixe peut être également obtenue au moyen de placements directs dans ceux-ci et/ou de l'utilisation de dérivés. Le XSE peut investir dans des titres libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en d'autres devises, ou obtenir une exposition à ceux-ci. Le XSE peut également investir dans des dérivés comme des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et des titres assimilables à des titres de créance pour se couvrir ou se protéger contre les fluctuations des cours des catégories d'actifs ou les risques de change.

Pour construire le portefeuille du XSE, BlackRock Canada a recours à un procédé d'optimisation de portefeuille exclusif visant à établir un portefeuille efficient assorti d'un niveau de volatilité totale correspondant à celui d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe canadiens, dont des obligations d'État, des obligations de sociétés de qualité, des titres à rendement élevé et d'autres types de titres à revenu fixe. Le procédé d'optimisation est configuré de façon à établir un portefeuille efficient assorti d'un rendement à long terme cible prévu se situant entre +75 et +125 pdb au-dessus de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. La configuration du procédé d'optimisation peut fluctuer au fil du temps au gré de BlackRock Canada, sous réserve de l'objectif de placement du XSE. Avant la mise sur pied du portefeuille en question, BlackRock Canada (ou BTC) passe en revue les résultats du procédé d'optimisation de portefeuille et pourrait apporter des rajustements en fonction de la perspective du marché et d'autres facteurs, comme les frais d'opérations. BlackRock Canada a également l'intention de gérer la concentration du portefeuille du XSE pour chacune des sous-catégories de la catégorie d'actifs à revenu fixe sur l'ensemble du portefeuille. Le portefeuille du XSE sera généralement rééquilibré chaque trimestre, mais il peut également être rééquilibré plus souvent si BlackRock Canada le juge approprié. L'exposition totale directe et indirecte du XSE aux titres à rendement élevé (soit les titres qui n'ont pas obtenu une note de qualité ou qui sont, selon BlackRock Canada ou un membre de son groupe, de qualité similaire) se limitera généralement à 25 % au rééquilibrage de son portefeuille.

Le XSE a recours à une stratégie de couverture du change à l'égard de l'exposition au dollar américain ou à d'autres devises.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

XSE peut généralement investir, directement ou indirectement, dans des titres de créance émis par des gouvernements, des sociétés et d'autres émetteurs. Le portefeuille du XSE pourra comprendre des titres de créance qui varient en fonction de la devise de l'émission, de l'échéance prévue et de la forme de versement des intérêts (soit selon un taux fixe, un taux variable ou un coupon zéro), qui peuvent comprendre des options intégrées (comme celles pouvant être rachetées par leur émetteur avant leur échéance), qui sont de qualité de crédit variable, qui sont assujettis à un risque de défaut variable et qui affichent par ailleurs des caractéristiques différentes. Le facteur risque/rendement d'un titre de créance donné variera en fonction des caractéristiques précitées et d'autres facteurs.

Parmi les secteurs dans lesquels le XSE peut investir figurent les suivants :

Obligations d'État : Les titres de créance émis par le gouvernement du Canada, par ses provinces et territoires ou ses municipalités, par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, par ses États ou ses municipalités, ou par les gouvernements d'autres pays, y compris ceux des marchés développés et émergents. Les titres émis par des gouvernements de marchés émergents (aussi appelés des « titres de créance de marchés émergents ») peuvent être libellés en monnaie locale ou dans une autre devise, comme le dollar américain, l'euro ou le yen.

Obligations de sociétés de qualité : Les titres de créance émis par des sociétés ouvertes ou fermées qui ont obtenu une note d'au moins « BBB- » de Standard and Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et/ou de Fitch Rating Service Inc., ou de « Baa3 » de Moody's Investors Service, Inc. ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, selon le cas, de qualité similaire à celle des titres ayant reçu une telle note. Les obligations de sociétés émises dans une monnaie donnée sont généralement assorties de taux d'intérêt plus élevés et moins liquides que les obligations d'État de même échéance émises dans la même monnaie.

Titres à rendement élevé : Les titres de créance qui n'obtiennent pas une note de qualité (parfois appelés les « obligations de pacotille », qui comprennent les obligations qui ont obtenu une note inférieure à « BBB- » de Standard and Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et/ou de Fitch Rating Service Inc., ou à « Baa3 » de Moody's Investors Service, Inc. ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, selon le cas, de qualité similaire). Les titres à rendement élevé sont généralement assujettis à un risque de défaut et de liquidité supérieur à celui des titres jugés de meilleure qualité (comme les obligations d'État et les obligations de sociétés de qualité), mais ils sont généralement assortis de taux d'intérêt plus élevés que ceux de ces titres.

Peu importe le secteur, plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence sur le cours d'un titre de créance donné, y compris la fluctuation des taux d'intérêt nominaux, la fluctuation de l'inflation prévue, l'évolution de la situation financière d'un émetteur, l'évolution des conditions de liquidité du marché et la fluctuation générale du marché.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XSE est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XSE peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont

décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XSE :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux stratégies de couverture du change
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux titres à rendement élevé
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XSE prévoit verser des distributions en espèces chaque mois. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XSE négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	18,26 $	–	17,53 $	145 905
Juillet	18,42 $	–	17,83 $	66 438
Août	18,38 $	–	17,87 $	252 688
Septembre	17,87 $	–	17,35 $	64 448
Octobre	17,56 $	–	16,96 $	87 954
Novembre	17,76 $	–	17,04 $	128 917
Décembre	18,02 $	–	17,49 $	133 311
2023				
Janvier	18,08 $	–	17,54 $	212 400
Février	18,06 $	–	17,42 $	48 072
Mars	17,98 $	–	17,45 $	114 116
Avril	17,99 $	–	17,76 $	62 979
Mai	17,98 $	–	17,48 $	90 932

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Canadian Financial Monthly Income ETF (« FIE »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	FIE (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,65 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le FIE a pour objectif de placement d'optimiser le rendement total pour les porteurs de parts, sous forme de distributions et de plus-value du capital, et de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions en espèces mensuelles stable de 0,05 $ par part (0,60 $ par année). Rien ne garantit que le FIE réalisera son objectif de placement énoncé, notamment qu'il parviendra à verser les distributions cibles. À l'heure actuelle, le FIE verse des distributions en espèces mensuelles de 0,04 $ par part (0,48 $ par année). L'actif net du FIE, de même que les emprunts contractés aux termes de sa facilité de prêt sont investis dans un portefeuille de placements diversifié qui est composé principalement d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'obligations de sociétés et de parts de fiducie de revenu émises par des émetteurs œuvrant dans le secteur financier canadien (le « **portefeuille du FIE** »).

Stratégies de placement

Le FIE investit dans le portefeuille du FIE. Jusqu'à 25 % des actifs du portefeuille du FIE peuvent être investis dans des titres d'autres émetteurs canadiens.

Afin d'établir le portefeuille du FIE, BTC, sous-conseiller du FIE, se fonde sur un portefeuille modèle (le « **portefeuille modèle** ») fourni par Gestion de placements Manuvie. Le portefeuille modèle est fourni chaque trimestre ou plus souvent, au besoin, afin de tenir compte des mesures prises par les sociétés qui touchent les titres constituants du portefeuille modèle. La composition du portefeuille du FIE variera au fil du temps, généralement en raison de changements apportés au portefeuille modèle.

Gestion de placements Manuvie construit le portefeuille modèle en recourant à une approche ascendante faisant appel, pour le choix des actions, à une méthode quantitative rigoureuse. La constitution du portefeuille modèle est guidée par des techniques de gestion des risques propres à chaque fonds que Gestion de placements Manuvie a élaborées et testées au fil du temps. Gestion de placements Manuvie cherchera à inclure dans le portefeuille modèle des titres de capitaux propres de qualité élevée émis par des sociétés à grande capitalisation œuvrant dans le secteur financier canadien.

Les titres constituants actuels du portefeuille du FIE seront affichés sur le site Web des Fonds iShares au www.blackrock.com/ca.

Facilité de prêt du FIE

Le FIE a conclu une facilité de prêt (la « **facilité de prêt du FIE** ») avec une institution financière canadienne. Tant que la facilité de prêt du FIE demeure ouverte, le FIE peut emprunter une somme correspondant au plus à 15 % de sa valeur liquidative, qu'il peut affecter à l'achat de titres supplémentaires pour son portefeuille et à son fonds de roulement.

La facilité de prêt du FIE est une facilité de crédit renouvelable mettant en jeu une institution financière canadienne (le « **prêteur du FIE** ») et BlackRock Canada, en sa qualité de gestionnaire du FIE et pour son compte. Sous réserve de certaines conditions, tant que la facilité de prêt du FIE demeure ouverte, elle est mise à la disposition du FIE aux fins d'emprunt, de remboursement et de nouvel emprunt pendant une période de 364 jours et peut être renouvelée avec le consentement du prêteur du FIE. Les fonds peuvent être avancés au moyen de prêts de première qualité ou d'acceptations bancaires, ou encore d'une combinaison de ceux-ci. Les avances portent intérêt au taux préférentiel ou au taux d'escompte du prêteur du FIE applicable aux acceptations bancaires, selon le cas. Les modalités, conditions,

taux d'intérêt et frais de la facilité de prêt du FIE ou prévus par celle-ci sont ceux qui s'appliquent généralement aux prêts de cette nature.

Afin de garantir ces emprunts, le prêteur du FIE a exigé que les actifs du FIE soient grevés d'une sûreté en sa faveur. Conformément à la facilité de prêt du FIE, en cas de défaut, le recours du prêteur du FIE se limite aux actifs du FIE. BlackRock Canada pourrait décider de ne pas renouveler la facilité de prêt du FIE à l'arrivée de son terme.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le portefeuille du FIE est composé principalement d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'obligations de sociétés et de parts de fiducie de revenu émises par des émetteurs œuvrant dans le secteur financier canadien. Jusqu'à 25 % des actifs du portefeuille du FIE peuvent être investis dans des titres d'autres émetteurs canadiens.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le FIE est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ». En outre, les activités de placement du FIE sont également assujetties aux restrictions en matière de placement suivantes :

i) *Placements* : le FIE ne devra pas, pendant une période de plus de 90 jours : a) investir moins de 25 % du portefeuille du FIE dans des titres de capitaux propres, y compris des actions ordinaires et des parts de fiducie de revenu; b) investir plus de 50 % du portefeuille du FIE dans des parts de fiducies de revenu; c) investir plus de 75 % du portefeuille du FIE dans des actions privilégiées et des titres de créance de société et/ou d) investir plus de 25 % du portefeuille du FIE dans des titres d'émetteurs qui ne sont pas des sociétés du secteur financier canadien.

ii) *Marchandises* : le FIE n'achètera ni ne vendra aucune marchandise ou ni aucun contrat sur marchandise pour le portefeuille du FIE.

iii) *Titres illiquides* : au plus 10 % de l'actif (calculés au moment de l'achat) du portefeuille du FIE sera investi dans des titres illiquides.[11]

iv) *Titres immobiliers, sauf les titres FPI* : le FIE n'achètera aucun titre immobilier, sauf dans le cadre de l'achat de titres d'émetteurs qui investissent dans des immeubles ou dans des participations dans des immeubles, dont les FPI.

v) *Statut de fiducie de fonds commun de placement* : le FIE n'effectuera ni ne détiendra aucun placement qui ferait en sorte qu'il ne soit pas admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » ou de « fiducie d'investissement à participation unitaire » au sens de la Loi de l'impôt.

vi) *Biens canadiens imposables* : le FIE n'acquerra ni ne détiendra aucun placement qui ferait en sorte que plus de 10 % (selon la juste valeur marchande) de ses biens soient des « biens canadiens imposables » ou d'autres « biens déterminés », tel qu'il est énoncé dans la Loi de l'impôt.

vii) *Entités de placement étrangères et fiducies non résidentes* : le FIE n'investira pas dans les titres d'une société ou d'une fiducie non résidente ou d'une autre entité non résidente s'il est tenu d'évaluer son placement dans ces titres à la valeur du marché conformément à ce que prévoit l'article 94.2 proposé de la Loi de l'impôt ou d'inclure un montant important dans son revenu aux termes des articles 94.1 ou 94.3 proposés de la Loi de l'impôt ni n'acquerra une participation dans une fiducie non résidente qui n'est pas une « fiducie exempte » au sens attribué à ce terme dans l'article 94 proposé de la Loi de l'impôt.

viii) *Absence de garantie* : le FIE ne garantira pas les titres ou obligations d'aucune personne ou société, à l'exception de ceux de BlackRock Canada et, dans ce cas, il ne le fera qu'à l'égard des activités du FIE.

[11] Les titres sont illiquides au sens du document de fiducie du FIE s'ils ne peuvent être vendus dans une période de sept jours, dans le cours normal des affaires, au prix approximatif auquel ils sont évalués.

ix) *Dérivés* : le FIE n'achètera ni ne vendra aucun dérivé, si ce n'est qu'aux fins de couverture conformément à ses objectifs et à sa stratégie de placement.

x) *Ventes à découvert* : le FIE ne vendra pas aucun titre à découvert ni ne maintiendra aucune position à découvert.

xi) *Abris fiscaux déterminés* : le FIE n'investira dans aucun titre qui constituerait un abri fiscal déterminé au sens de l'article 143.2 de la Loi de l'impôt.

xii) *Sociétés étrangères affiliées* : le FIE n'investira dans aucun titre d'un émetteur qui constituerait une société étrangère affiliée pour l'application de la Loi de l'impôt.

xiii) *Fiducie intermédiaire de placement déterminée* : Le FIE ne fera ni ne détiendra aucun placement qui ferait en sorte que le FIE deviendrait une « fiducie intermédiaire de placement déterminée », au sens attribué à cette expression au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt. Entre autres, le FIE ne peut détenir :

a. de « titres » d'une « entité déterminée » (termes définis au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt) si le nombre total de ces titres que le FIE détient a une juste valeur marchande totale qui excède 10 % de la juste valeur marchande de toutes les actions ou toutes les participations émises et en circulation de cette entité;

b. de « titres » d'une « entité déterminée » (termes définis au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt) si, avec tous les titres d'entités affiliées à l'entité déterminée que le FIE détient, ces titres ont une juste valeur marchande totale qui excède 50 % de la juste valeur marchande de toutes les parts émises et en circulation du FIE.

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque généraux décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au FIE :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements dans des actions privilégiées
- Risque sectoriel*

* Le FIE investit une partie importante de son actif dans le secteur financier. La rentabilité des émetteurs représentés dans le secteur financier est tributaire de la disponibilité et du coût des capitaux et peut varier considérablement selon l'évolution des taux d'intérêt. Les pertes découlant des difficultés financières des emprunteurs peuvent avoir une incidence négative sur les émetteurs du secteur des services financiers. De la même façon, la réglementation gouvernementale rigoureuse à laquelle les émetteurs du secteur des services financiers sont assujettis peut avoir une incidence sur leur rentabilité.

Le FIE est également assujetti aux facteurs de risque propres au secteur qui suivent :

Risque lié à l'effet de levier financier

Le FIE peut, à l'occasion, contracter des dettes aux termes de la facilité de prêt du FIE d'une somme correspondant à 15 % de sa valeur liquidative, y compris les espèces et les autres actifs acquis au moyen des emprunts. Cette dette sera garantie par les actifs du FIE, y compris le portefeuille du FIE. Rien ne garantit qu'une telle stratégie aura pour effet d'améliorer les rendements et, en fait, elle pourrait les diminuer. Si la valeur des titres du portefeuille du FIE diminue, le recours à l'effet de levier financier entraînera une diminution de la valeur liquidative du FIE supérieure à celle qui aurait été autrement subie sans recourir à l'effet de levier financier. Une baisse d'au moins 25 % de la valeur liquidative du FIE au cours d'un trimestre d'exercice par rapport à la fin du trimestre d'exercice précédent pourrait faire en sorte que le solde de la facilité de prêt du FIE devienne due et payable au prêteur du FIE. Si le prêteur du FIE exige le remboursement de la facilité de prêt du FIE ou si celle-ci excède la limite autorisée, le FIE pourrait être tenu de liquider

le portefeuille du FIE en vue de rembourser ou de réduire la dette à un moment où le marché des titres compris dans le portefeuille du FIE pourrait être déprimé, ce qui forcerait le FIE à subir des pertes ou une baisse de ses rendements.

Les intérêts débiteurs et les frais bancaires engagés à l'égard de la facilité de prêt du FIE peuvent excéder les gains ou pertes en capital et le revenu supplémentaires découlant des placements en portefeuille du FIE. En outre, il se pourrait que le FIE ne puisse renouveler la facilité de prêt du FIE selon des modalités acceptables.

Politique en matière de distributions

Conformément à son objectif de placement, le FIE cherche à procurer aux porteurs de parts un flux de distributions en espèces mensuelles stable. Bien qu'il ait pour objectif de placement de verser des distributions mensuelles de 0,05 $ par part (0,60 $ par année), le FIE verse actuellement des distributions mensuelles de 0,04 $ par part (0,48 $ par année).

Si les distributions en espèces mensuelles versées excèdent le revenu net et les gains en capital nets réalisés du FIE, le montant en excédent constituera un remboursement de capital aux porteurs de parts.

BlackRock Canada surveillera l'effet à long terme potentiel du versement de distributions en espèces qui sont composées de remboursement de capital sur la capacité du FIE à atteindre son objectif de placement de verser des distributions en espèces mensuelles stables. BlackRock Canada pourrait réduire les distributions en espèces mensuelles du FIE si elle détermine qu'une telle réduction serait dans l'intérêt du FIE. BlackRock Canada évalue actuellement qu'une distribution en espèces mensuelle de 0,04 $ par part peut généralement être maintenue dans la mesure où la valeur liquidative par part du FIE demeure supérieure à 6,00 $.

La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du FIE négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	7,55 $	–	6,81 $	3 539 837
Juillet	7,06 $	–	6,67 $	3 676 965
Août	7,33 $	–	6,86 $	3 702 326
Septembre	7,06 $	–	6,52 $	3 339 494
Octobre	6,75 $	–	6,33 $	2 910 569
Novembre	6,92 $	–	6,57 $	2 908 986
Décembre	6,90 $	–	6,53 $	3 387 144
2023				
Janvier	7,11 $	–	6,60 $	3 128 317
Février	7,23 $	–	7,04 $	2 612 043
Mars	7,08 $	–	6,53 $	4 133 345
Avril	6,83 $	–	6,66 $	1 901 546
Mai	6,79 $	–	6,48 $	2 886 283

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Diversified Monthly Income ETF (« XTR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	XTR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD

* Le cas échéant, BlackRock Canada ou un membre de son groupe a droit à une rémunération en contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire de chaque FNB iShares dans lequel ce Fonds iShares peut investir (une « **rémunération relative à un produit sous-jacent** » et, collectivement avec les frais de gestion devant être versés à BlackRock Canada, la « **rémunération annuelle totale** »). Comme la rémunération relative à un produit sous-jacent est incluse dans la valeur marchande des FNB iShares dans lesquels ce Fonds iShares peut investir, elle est prise en charge indirectement par ce Fonds iShares. BlackRock Canada rajustera les frais de gestion qui lui seront payables par ce Fonds iShares pour s'assurer que la rémunération annuelle totale versée directement ou indirectement à BlackRock Canada et aux membres de son groupe par ce Fonds iShares n'excédera pas le pourcentage de la valeur liquidative indiqué ci-dessus. La rémunération annuelle totale ne comprend pas la TVH. La rémunération relative à un produit sous-jacent qui est indirectement prise en charge par ce Fonds iShares est calculée et cumulée chaque jour et est versée au moins une fois par année.

Objectifs de placement

Le XTR cherche à procurer aux porteurs de parts une distribution en espèces mensuelle soutenue assortie d'un potentiel de croissance modérée du capital à long terme en investissant principalement dans des Fonds iShares canadiens qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de placements générant un revenu. L'exposition à de tels types de placements générant un revenu peut également être obtenue au moyen d'investissements directs et/ou de l'utilisation de dérivés.

Stratégies de placement

Le XTR investit principalement dans des Fonds iShares canadiens qui génèrent un revenu. Le XTR investira dans un portefeuille qui constitue une représentation diversifiée de catégories d'actifs générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des titres à revenu fixe et des parts de FPI. L'exposition à de tels types de placements générant un revenu peut également être obtenue au moyen d'investissements directs, de placements dans des titres d'autres FNB iShares et/ou de l'utilisation de dérivés. Le XTR peut également investir dans des dérivés comme des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des titres assimilables à des titres de créance et des options sur indice afin d'atteindre ses objectifs de placement et/ou pour se couvrir ou se protéger contre les fluctuations des cours des catégories d'actifs ou les risques de change. Il peut en outre investir dans des contrats à terme standardisés afin d'exposer au marché les espèces qu'il détient et peut aussi détenir des instruments du marché monétaire, des titres de fonds du marché monétaire ou des espèces afin de s'acquitter de ses obligations courantes.

BlackRock Canada élaborera et maintiendra pour le XTR une politique de répartition stratégique de l'actif qui mettra l'accent sur la production de revenu tout en conservant le potentiel de croissance modérée du capital à long terme. Le XTR rééquilibrera généralement son portefeuille en fonction de sa répartition stratégique de l'actif chaque trimestre, mais il pourrait le faire plus souvent si la conjoncture du marché le justifie. Le XTR investira principalement dans des titres canadiens, mais il pourrait également inclure des catégories d'actifs étrangers dans son portefeuille en raison de leurs caractéristiques de production de revenu ou aux fins de diversification. BlackRock Canada examinera la répartition stratégique de l'actif du XTR à l'occasion si la conjoncture du marché change et si la gamme des placements évolue, et elle pourrait la rajuster à l'occasion.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le XTR peut généralement investir, directement ou indirectement, dans des titres de créance émis par des gouvernements, des sociétés et d'autres émetteurs. Le portefeuille du XTR pourra comprendre des titres de créance qui varient en fonction de la devise de l'émission, de l'échéance prévue et de la forme de versement des intérêts (soit selon un taux fixe, un taux variable ou un coupon zéro), qui peuvent comprendre des options intégrées (comme celles pouvant être rachetées par anticipation par leur émetteur), qui sont de qualité de crédit variable, qui sont assujettis à un risque de défaut variable et qui affichent par ailleurs des caractéristiques différentes. Le facteur risque/rendement d'un titre de créance donné variera en fonction des caractéristiques précitées et d'autres facteurs.

Parmi les secteurs dans lesquels le XTR peut investir figurent les suivants :

Obligations d'État : Les titres de créance émis par le gouvernement du Canada, par ses provinces et territoires ou ses municipalités, par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, par ses États ou ses municipalités, ou par les gouvernements d'autres pays, y compris ceux des marchés développés et émergents. Les titres émis par des gouvernements de marchés émergents (aussi appelés des « titres de créance de marchés émergents ») peuvent être libellés en monnaie locale ou dans une autre devise, comme le dollar américain, l'euro ou le yen.

Obligations de sociétés de qualité : Les titres de créance émis par des sociétés ouvertes ou fermées qui ont obtenu une note d'au moins « BBB- » de Standard and Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et/ou de Fitch Rating Service Inc., ou de « Baa3 » de Moody's Investors Service, Inc. ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, selon le cas, de qualité similaire à celle des titres ayant reçu une telle note. Les obligations de sociétés émises dans une monnaie donnée sont généralement assorties de taux d'intérêt plus élevés et moins liquides que les obligations d'État de même échéance émises dans la même monnaie.

Titres à rendement élevé : Les titres de créance qui n'obtiennent pas une note de qualité (parfois appelés les « obligations de pacotille », qui comprennent les obligations qui ont obtenu une note inférieure à « BBB- » de Standard and Poor's Rating Services, division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et/ou de Fitch Rating Service Inc., ou à « Baa3 » de Moody's Investors Service, Inc. ou qui sont, selon BlackRock Canada, un membre de son groupe ou un fournisseur d'indices, selon le cas, de qualité similaire). Les titres à rendement élevé sont généralement assujettis à un risque de défaut et de liquidité supérieur à celui des titres jugés de meilleure qualité (comme les obligations d'État et les obligations de sociétés de qualité), mais ils sont généralement assortis de taux d'intérêt plus élevés que ceux de ces titres.

Titres de capitaux propres ordinaires : Actions ou parts émises par des sociétés, qui donnent au porteur une participation dans la société. La valeur d'un titre de capitaux propres fluctue en fonction de l'évolution de la société qui l'a émis. Le prix d'un tel titre est influencé par les perspectives de la société, par l'activité boursière et par la conjoncture économique, aussi bien au pays qu'à l'étranger. La conjoncture générale du marché et la santé de l'économie dans son ensemble peuvent également avoir une incidence sur le cours des titres. Certains titres de capitaux propres peuvent être particulièrement sensibles aux mouvements généraux du marché, ce qui peut se traduire, dans des conditions particulières du marché et au fil du temps, par une volatilité accrue du cours de ces titres et de la valeur liquidative du FNB iShares qui investit dans ces titres. Les dividendes sur ces titres ne sont pas fixes; ils sont déclarés au gré du conseil d'administration de la société émettrice. Rien ne garantit que les émetteurs de tels titres dans lesquels le FNB iShares investit déclareront des dividendes dans le futur ou que, si des dividendes sont déclarés, ils demeureront aux niveaux actuels ou augmenteront avec le temps.

Actions privilégiées : Une catégorie de capitaux propres d'une société inscrite à la cote d'une bourse sans droit de vote. Les porteurs d'actions privilégiées reçoivent des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires, soit généralement un dividende fixe et convenu à intervalles périodiques. Les propriétaires d'actions privilégiées ont un droit sur les bénéfices de la société (et sur les actifs en cas de liquidation) qui est prioritaire par rapport à celui des porteurs d'actions ordinaires, mais qui est subordonné à celui des porteurs d'obligations et de tous les autres créanciers.

FPI : Une fiducie de placement immobilier (« **FPI** ») est généralement une société qui détient, et exploite habituellement, des actifs immobiliers ou des actifs liés à l'immobilier qui produisent un revenu. Les FPI constituent un moyen pour les investisseurs qui sont des particuliers de gagner une part des revenus produits par la propriété d'immeubles commerciaux, sans avoir à acheter réellement des immeubles commerciaux. Parmi les actifs immobiliers productifs de revenus appartenant à une FPI peuvent figurer des immeubles de bureaux, des centres commerciaux, des immeubles à logements, des hôtels, des centres de villégiature, des installations d'entreposage individuel, des

entrepôts, des prêts hypothécaires et des prêts. Une FPI est un titre qui se vend comme une action sur les principales bourses, ce qui permet aux actionnaires de gagner une part des revenus produits par le placement immobilier, sans avoir à acheter ou à financer réellement des immeubles.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le XTR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares, comme il est décrit à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », le XTR peut être exposé indirectement à certains facteurs de risques applicables aux Fonds indiciels iShares, tels qu'ils sont décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans les Fonds indiciels iShares** », en raison de sa stratégie de placement principale. Les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent également au XTR :

- Risque lié au crédit
- Risque de change
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque lié aux titres à rendement élevé
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié aux placements dans des actions privilégiées
- Risque lié au rééquilibrage et aux rajustements
- Risque lié aux placements aux États-Unis

Politique en matière de distributions

Le XTR cherche à procurer une distribution en espèces mensuelle soutenue et a l'intention de fixer pour chaque année civile un taux de distribution mensuelle qui devrait être maintenu durant l'année en question. Ce taux sera fixé afin de permettre au XTR de s'assurer qu'il a distribué son revenu net dans la mesure nécessaire pour qu'il n'ait pas à payer d'impôt ordinaire sur le revenu à cet égard. Le XTR peut rajuster le taux de distribution mensuelle à tout moment en fonction des variations du revenu ou des gains en capital nets qu'il a reçus ou qu'il devrait recevoir. Les distributions en espèces devraient se composer d'un mélange de revenu ordinaire, d'intérêts, de dividendes, de gains en capital et de remboursements de capital.

BlackRock peut, à son seul gré, modifier la fréquence ou le moment de ces distributions. Toute modification de la fréquence des distributions en espèces à l'égard des parts du XTR sera annoncée par voie de communiqué. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du XTR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	10,93 $	–	10,26 $	586 566
Juillet	10,59 $	–	10,24 $	328 353
Août	10,64 $	–	10,32 $	310 125
Septembre	10,46 $	–	9,99 $	302 263
Octobre	10,40 $	–	10,00 $	319 845
Novembre	10,65 $	–	10,26 $	486 359
Décembre	10,68 $	–	10,39 $	475 584
2023				
Janvier	10,68 $	–	10,42 $	492 128
Février	10,65 $	–	10,34 $	259 827
Mars	10,47 $	–	10,26 $	349 904
Avril	10,55 $	–	10,46 $	260 832
Mai	10,49 $	–	10,16 $	306 650

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Equal Weight Banc & Lifeco ETF (« CEW »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CEW (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,55 % de la valeur liquidative
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

Objectifs de placement

Le CEW a pour objectif de placement de procurer aux porteurs de parts un placement pondéré également et diversifié dans un portefeuille (le « **portefeuille du CEW** ») qui se compose d'actions ordinaires des principales banques et sociétés d'assurance-vie canadiennes. Les distributions en espèces devraient être versées chaque mois sur les parts du CEW au moyen des dividendes reçus par le CEW à l'égard des titres de son portefeuille. Ces distributions pourraient également comprendre des gains en capital et des remboursements de capital. Le CEW tâchera de verser aux porteurs de ses parts des distributions en espèces mensuelles d'un montant cible de 0,04167 $ par part (environ 0,50 $ par année). Les porteurs de parts participeront aussi à toute plus-value potentielle du portefeuille du CEW. Rien ne garantit que le CEW réalisera son objectif de placement énoncé, notamment qu'il parviendra à verser les distributions cibles.

Stratégies de placement

Le portefeuille du CEW se compose d'actions ordinaires des principales banques canadiennes et sociétés d'assurance-vie canadiennes. La méthode de pondération égale passive est censée réduire pour les investisseurs les risques liés à un accroissement de l'exposition à un seul placement. Les émetteurs constituants qui composent le portefeuille du CEW sont choisis en fonction des critères suivants : i) la capitalisation boursière minimale des banques dont les titres sont inclus dans le portefeuille du CEW doit être de 5 milliards de dollars et celle des sociétés d'assurance-vie, de 1,5 milliard de dollars et ii) l'émetteur doit être une banque canadienne ou une société d'assurance-vie canadienne.

Le portefeuille du CEW sera rééquilibré : i) trimestriellement, afin qu'il s'ajuste à la fluctuation du cours des placements, et ii) afin qu'il tienne compte de l'incidence d'une fusion, d'une acquisition ou d'une autre opération stratégique sur le capital importante ou d'un autre événement important visant l'une ou plusieurs des banques canadiennes ou des sociétés d'assurance-vie canadienne qui figurent dans le portefeuille du CEW.

De plus, entre les dates de rééquilibrage, le CEW pourrait vendre des titres du portefeuille du CEW pour satisfaire à ses besoins en matière de fonds de roulement. Pour rééquilibrer le portefeuille du CEW, BlackRock Canada calculera, au moment du rééquilibrage, la valeur marchande de celui-ci, moins toute somme affectée au fonds de roulement et divisera le résultat par le nombre d'émetteurs dont les titres doivent être inclus dans le portefeuille du CEW. Les opérations de rééquilibrage seront effectuées dès qu'il sera raisonnablement possible de le faire par la suite. Par suite de variations du cours des actions du portefeuille du CEW entre les dates de rééquilibrage, il n'est pas prévu que la pondération entre les émetteurs inclus dans le portefeuille sera égale en tout temps. Le portefeuille du CEW pourrait également être rééquilibré dans l'éventualité d'une émission future de parts par le CEW.

Le CEW peut détenir à l'occasion des espèces et des quasi-espèces, dont des titres de créance à court terme émis par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, des dépôts à terme détenus auprès d'institutions financières canadiennes ou du papier commercial à court terme émis par des institutions financières canadiennes et notés au moins R1 (moyen) par DBRS Limited ou l'équivalent par une autre agence de notation choisie par BlackRock Canada.

Les titres constituants actuels du CEW sont affichés sur le site Web des Fonds iShares au www.blackrock.com/ca.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le portefeuille du CEW se compose d'actions ordinaires des principales banques canadiennes et sociétés d'assurance-vie canadiennes. Les émetteurs qui composent le portefeuille du CEW sont choisis en fonction des critères suivants : i) la capitalisation boursière minimale des banques dont les titres sont inclus dans le portefeuille du CEW doit être de 5 milliards de dollars et celle des sociétés d'assurance-vie, de 1,5 milliard de dollars et ii) l'émetteur doit être une banque canadienne ou une société d'assurance-vie canadienne.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CEW est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires propres au CEW. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ».

Les activités de placement du CEW devront être exercées conformément, notamment, aux restrictions en matière de placement suivantes, qui prévoient ce qui suit :

i) le CEW peut détenir des titres de capitaux propres d'un émetteur uniquement s'il s'agit d'actions ordinaires des principales banques canadiennes et sociétés d'assurance-vie canadiennes, telles que mesurées par la capitalisation boursière, ou d'actions ordinaires de sociétés qui remplacent ces banques ou sociétés d'assurance-vie, ou de titres émis à l'égard de ces titres. Le CEW investira généralement dans les titres en portefeuille selon une pondération égale; toutefois, BlackRock Canada peut déterminer, à son gré, la composition adéquate du portefeuille du CEW en cas de fusions ou d'autres opérations visant les banques ou les sociétés d'assurance-vie, s'il le juge approprié;

ii) le CEW peut acheter des titres de créance uniquement s'il s'agit de quasi-espèces;

iii) le CEW ne peut s'adonner à aucune activité, ne peut prendre aucune mesure, ne peut omettre de prendre une mesure et ne doit effectuer ou détenir aucun placement qui ferait en sorte qu'il ne soit pas admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt;

iv) le CEW ne peut conclure un arrangement donnant lieu, pour l'application de la Loi de l'impôt, à un mécanisme de transfert de dividendes;

v) le CEW ne peut faire ni détenir aucun placement qui ferait en sorte qu'il deviendrait une « fiducie intermédiaire de placement déterminée », au sens attribué à cette expression au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt. Entre autres, le CEW ne peut détenir :

   a. de « titres » d'une « entité déterminée » (termes définis au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt) si le nombre total de ces titres que le CEW détient a une juste valeur marchande totale qui excède 10 % de la juste valeur marchande de toutes les actions ou toutes les participations émises et en circulation de cette entité;

   b. de « titres » d'une « entité déterminée » (termes définis au paragraphe 122.1(1) de la Loi de l'impôt) si, avec tous les titres d'entités affiliées à l'entité déterminée que le CEW détient, le nombre total de ces titres que le CEW détient a une juste valeur marchande totale qui excède 50 % de la juste valeur marchande de toutes les parts émises et en circulation du CEW;

vi) le CEW ne peut investir dans les titres d'un émetteur qui est une société étrangère affiliée au CEW ou à tout porteur de parts;

vii) le CEW ne peut acquérir une participation dans une fiducie non résidente qui n'est pas une « fiducie étrangère exempte », ni investir dans les titres d'une société ou d'une fiducie non résidente ou d'une autre entité non résidente s'il est tenu d'évaluer son placement dans ces titres à la valeur du marché conformément à l'article 94.2 proposé de la Loi de l'impôt ou d'inclure un montant important dans son revenu aux termes des articles 94.1 ou 94.3 proposés de la Loi de l'impôt, comme il est indiqué dans les modifications proposées de la Loi de l'impôt portant sur les entités de placement étrangères et les fiducies non résidentes figurant dans le projet de loi C-33 qui est passé à l'étape de la première lecture à la Chambre des communes, le 22 novembre 2006 (ou les modifications apportées à ces propositions, aux dispositions législatives qui ont été promulguées ou aux dispositions qui les remplacent);

viii) ne pas investir dans des titres qui constitueraient des « abris fiscaux déterminés » au sens de la Loi de l'impôt.

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CEW :

- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements dans des titres de capitaux propres
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque sectoriel*

* Le CEW investit une partie importante de son actif dans le secteur financier. La rentabilité des émetteurs représentés dans le secteur financier, y compris des banques canadiennes et des sociétés d'assurance-vie canadiennes, est tributaire de la disponibilité et du coût des capitaux et peut varier considérablement selon l'évolution des taux d'intérêt. Les pertes découlant des difficultés financières des emprunteurs peuvent avoir une incidence négative sur les émetteurs du secteur des services financiers. De la même façon, la réglementation gouvernementale rigoureuse à laquelle les émetteurs du secteur des services financiers sont assujettis peut avoir une incidence sur leur rentabilité.

Politique en matière de distributions

Conformément à l'objectif de placement du CEW, les distributions en espèces devraient être versées chaque mois sur les parts du CEW au moyen des dividendes reçus par le CEW à l'égard des titres du portefeuille du CEW. Ces distributions pourraient également comprendre des gains en capital et des remboursements de capital. L'objectif de placement du CEW consiste à verser une distribution de 0,04167 $ (environ 0,50 $ par année).

La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient de plus amples renseignements sur la politique en matière de distribution applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CEW négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	16,04 $	–	14,31 $	189 313
Juillet	15,03 $	–	14,03 $	105 727
Août	15,77 $	–	14,67 $	90 410
Septembre	15,30 $	–	14,23 $	84 847
Octobre	14,90 $	–	13,82 $	117 682
Novembre	15,63 $	–	14,68 $	114 485
Décembre	15,53 $	–	14,75 $	103 897
2023				
Janvier	16,18 $	–	15,05 $	131 209
Février	16,63 $	–	16,21 $	115 462
Mars	16,43 $	–	14,91 $	322 799
Avril	15,99 $	–	15,42 $	98 452
Mai	15,97 $	–	15,30 $	111 512

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

iShares Premium Money Market ETF (« CMR »)

Détails du FNB

Bourse principale :	TSX
Symbole(s) boursier(s) :	CMR (parts en $ CA)
Frais de gestion annuels :	0,12 % de la valeur liquidative*
Régimes facultatifs offerts :	RRD, RCEP et RRP

*BlackRock Canada peut, volontairement et à son appréciation, renoncer temporairement à une partie des frais de gestion annuels de ce Fonds iShares, renonciation qui pourrait, si elle était mise en œuvre, entraîner une réduction du ratio des frais de gestion du CMR. BlackRock Canada pourrait choisir de ne pas renoncer à ces frais ou de mettre fin à la renonciation des frais en tout temps sans préavis.

Objectifs de placement

Le CMR a pour objectif de placement d'optimiser le revenu à court terme, sans toutefois sacrifier la préservation du capital et les liquidités, en investissant dans des titres de créance à court terme (généralement moins de 90 jours) de grande qualité, notamment des bons du Trésor et des billets émis ou garantis par les gouvernements canadiens ou leurs organismes d'État, des acceptations bancaires et du papier commercial (à l'exclusion du papier commercial adossé à des créances) émis par des banques, des sociétés de prêt, des sociétés de fiducie et des sociétés par actions canadiennes.

Stratégies de placement

Le CMR investit dans des titres de créance à court terme (généralement moins de 90 jours) de grande qualité, notamment des bons du Trésor et des billets émis ou garantis par les gouvernements canadiens ou leurs organismes d'État, des acceptations bancaires et du papier commercial (à l'exclusion du papier commercial adossé à des créances) émis par des banques, des sociétés de prêt, des sociétés de fiducie et des sociétés par actions canadiennes.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces stratégies de placement et d'autres stratégies de placement que BlackRock Canada et/ou BTC peuvent utiliser dans la gestion des Fonds iShares à la rubrique « **Stratégies de placement** ».

Survol des secteurs dans lesquels le FNB fait des placements

Le CMR investit dans des titres de créance à court terme (généralement moins de 90 jours) de grande qualité, notamment des bons du Trésor et des billets émis ou garantis par les gouvernements canadiens ou leurs organismes d'État, des acceptations bancaires et du papier commercial (à l'exclusion du papier commercial adossé à des créances) émis par des banques, des sociétés de prêt, des sociétés de fiducie et des sociétés par actions canadiennes.

Restrictions en matière de placement propres au FNB

Le CMR est assujetti aux restrictions générales applicables à chaque Fonds iShares et à certaines restrictions en matière de placement supplémentaires propres au CMR. Ces restrictions en matière de placement sont décrites à la rubrique « **Restrictions en matière de placement** ». En outre, les placements effectués par le CMR devraient être conformes aux exigences du Règlement 81-102 applicables aux fonds du marché monétaire.

Facteurs de risque

En plus des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques généraux liés à un placement dans les Fonds iShares** », les facteurs de risque suivants, qui sont décrits plus amplement à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques liés à un placement dans certains Fonds iShares** », s'appliquent au CMR :

- Risque lié au crédit
- Risque lié aux titres de créance
- Risque lié aux placements dans les pays développés
- Risque lié aux placements en Amérique du Nord
- Risque lié à la transition du taux de référence

Politique en matière de distributions

Le CMR prévoit distribuer son revenu net, s'il en est, chaque mois sous forme de distribution en espèces. Le CMR pourrait ne pas verser des distributions en espèces au cours d'un mois où il n'a pas de revenu net à distribuer. La rubrique « **Politique en matière de distributions** » contient d'autres renseignements sur la politique en matière de distributions applicable à chaque Fonds iShares.

Fourchettes des cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente les fourchettes des cours et le volume des opérations des parts du CMR négociées à la TSX chaque mois au cours de la période de douze mois précédant la date du prospectus :

	Fourchettes des cours des parts			**Volume des parts négociées**
	Haut	**–**	**Bas**	
2022				
Juin	50,05 $	–	50,00 $	311 377
Juillet	50,05 $	–	50,00 $	388 150
Août	50,09 $	–	50,01 $	167 562
Septembre	50,11 $	–	50,00 $	275 825
Octobre	50,12 $	–	50,01 $	503 085
Novembre	50,13 $	–	50,01 $	267 686
Décembre	50,20 $	–	50,04 $	304 118
2023				
Janvier	50,15 $	–	50,00 $	551 676
Février	50,16 $	–	50,00 $	486 358
Mars	50,17 $	–	50,01 $	859 526
Avril	50,20 $	–	50,01 $	657 588
Mai	50,18 $	–	50,01 $	781 917

Source : Bloomberg L.P. Ne représente pas le volume consolidé des opérations pour l'ensemble des marchés de négociation canadiens.

ATTESTATION DES FONDS iSHARES, DU FIDUCIAIRE ET DU GESTIONNAIRE

Le présent prospectus, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, conformément aux lois sur les valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

En date du 29 juin 2023.

GESTION D'ACTIFS BLACKROCK CANADA LIMITÉE,
en qualité de fiduciaire et de gestionnaire des Fonds iShares

(signé) « Marcia Moffat »
MARCIA MOFFAT
Chef de la direction

(signé) « Lauren Bradley »
LAUREN BRADLEY
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de
Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée

(signé) « Helen Hayes »
HELEN HAYES
Administratrice

(signé) « Warren Collier »
WARREN COLLIER
Administrateur

NM0224U-3403866-507/507